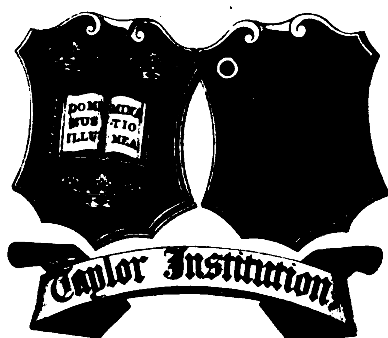



DOMINUS ILLUMINATIO MEA
Taylor Institution



[redacted]

Sur le plan original de ce 'Dictionnaire Étymologique'
Ch. Pougens' sa traduction de l'ouvrage: "Voyage.. en
gleterre et France par George Forster" Préface, p. 8e,
qui se trouve dans la Bibliothèque Teylerienne.
(3/XII 1919)
L.n.

ARCHÉOLOGIE
FRANÇAISE.

TOME PREMIER.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

[redacted]

ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE,

OU

VOCABULAIRE DE MOTS ANCIENS TOMBÉS EN DÉSUÉTUDE, ET PROPRES A ÊTRE RESTITUÉS AU LANGAGE MODERNE.

PAR CHARLES POUGENS,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ETC., ETC.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ TH. DESOER, LIBRAIRE,

RUE CHRISTINE, N° 2.

M DCCC XXI.



[redacted] [redacted]

MÉMOIRE

SUR LA NÉCESSITÉ DE RESTITUER AU LANGAGE MODERNE PLUSIEURS MOTS ANCIENS TOMBÉS EN DÉSUÉTUDE, ET QUI SE RETROUVENT DANS LES MEILLEURS ÉCRIVAINS DES XIIe, XIIIe, XIVe, XVe ET XVIe SIÈCLES.

Obscurata diù populo bonus eruet, atque
Proferet in lucem speciosa vocabula rerum,
Quæ priscis memorata Catonibus atque Cethegis,
Nunc situs informis premit ac deserta vetustas.

HORAT. l. II, *Epist.* 2, v. 115 et seqq.

De grands écrivains, même des hommes de génie, ont cherché à réintégrer dans le langage moderne plusieurs mots sonores et nécessaires qui, proscrits par un capricieux usage, sont tombés en désuétude. Ce sentiment de nos propres richesses a été en même temps pour eux une raison de plus de s'élever avec force contre les invasions du néologisme, et de frapper d'anathème certaines créations illégitimes qui, loin

d'étendre la signification primitive des mots, ne servent qu'à l'altérer, et qui sont les signes les moins équivoques d'une imagination stérile ou d'un défaut absolu d'originalité dans les idées. En effet, sans cette sage surveillance, la langue française, qui a en quelque sorte fait la conquête des nations policées de l'Europe, dégénérerait bientôt en un jargon obscur, inintelligible. Or, le premier devoir de l'écrivain est d'être clair, et de n'employer que des expressions qui ne présentent jamais à l'esprit des sens mixtes ou indécis. Celui qui s'écartera de ce principe n'aura ni pureté ni élégance : jamais il ne sera classique. Disons même que l'intérêt de la vérité l'exige ainsi. On ne saurait le nier : le choix des expressions, et une attention sévère à ne se servir que du mot propre, influent plus qu'on ne le pense sur les progrès de la raison ; car enfin les mots font aussi les choses, et, comme je crois l'avoir dit dans quelques-uns de mes ouvrages, lorsque les erreurs des hommes ne sont pas des erreurs de physique, elles sont presque toujours des erreurs de grammaire.

Qu'on ne croie pas néanmoins que je m'élève sans réserve contre l'introduction de certains mots

nouveaux qui deviennent nécessaires à mesure que s'étend le cercle de nos idées et celui des sciences exactes et naturelles; car c'est mal connaître une vérité que de n'en pas connaître les bornes, et une sévérité aveugle deviendrait aussi un vandalisme.

J'ai donc pensé qu'il serait utile de placer à la suite de mon Archéologie Française un choix de divers mots qui ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Académie, quoiqu'ils aient été employés avec succès par les grands écrivains qui ont illustré la langue, et préparé son universalité. Cette vie occulte, cette tendance des langues vers leur perfectionnement, doit être entretenue avec soin; mais, comme en toutes choses, l'abus en serait le poison. Distinguons un destructeur néologisme d'une sage et vivifiante néologie.

Si Desportes, né dix ans avant Malherbe, et à qui Boileau n'a peut-être pas rendu assez de justice, si Malherbe lui-même, Amyot, Montaigne et tant d'autres, se fussent traînés en esclaves sur les pas de leurs devanciers, s'ils eussent craint d'enrichir par d'heureuses innovations notre langue alors indécise et entachée de son impureté primitive,

[redacted]

elle serait encore ce qu'elle était du temps de Guyot de Provins, de Gautier de Coinsy, de Jehan de Meung, de Marie de France, d'Eustache Deschamps, etc.

C'est, comme personne ne l'ignore, à l'élégant et sensible Desportes que nous devons le mot *pudeur*, aussi cher à la poésie qu'à la prose. Avant Malherbe, on ne connaissait point les mots *insidieux*, *sécurité*, *gracieux*, *incendie*, *transfuge*, *ambitionner*, *insulter*, enfin une foule d'autres qu'il est impossible de rapporter ici, et qui tous sont postérieurs au siècle où vivait cet ancien législateur de la langue. Le verbe *ambitionner* eut beaucoup de peine à s'introduire, et les difficultés qu'il éprouva vérifièrent le mot si connu de Balzac (1).

J'insiste donc. Sans doute il est nécessaire, comme je viens de le dire, d'éviter ces audaces de langage, ces fausses hardiesses qui caractérisent nos Ronsard modernes, dont les tristes succès mérite-

(1) « S'il n'est pas françois cette année-ci, il le sera l'année « prochaine. »

raient, si j'ose m'exprimer ainsi, d'être inscrits par le bon goût dans les fastes du ridicule; car enfin ces informes créations ne peuvent jamais remplacer qu'illégitimement, et pour un temps fort court, les révélations subites du talent et du génie sur le choix du mot propre, et sur les nuances variées dont chaque expression de la langue est susceptible, caractère distinctif des écrivains véritablement classiques. Mais, je le répète, car on ne saurait trop insister sur ce principe, préservons-nous aussi de la pusillanime austérité de ceux qui voudraient nous persuader que la belle langue de Pascal et de Racine suffit seule à tous nos besoins. Ne repoussons point avec trop de rigorisme les innovations d'une sage néologie, mais sous la condition expresse que chaque mot proposé sera soumis à de lentes, à de sages épurations. La langue française, a-t-on dit, est une mendiante orgueilleuse à qui il faut faire la charité malgré elle; si orgueilleuse, devrait-on ajouter, qu'elle ne veut recevoir que des pièces d'or.

Toutefois, avant d'avoir recours à de nouvelles créations, pourquoi ne chercherions-nous pas, comme je l'ai dit plus haut, à rappeler d'un in-

juste exil une foule d'expressions nécessaires et sonores que nos écrivains modernes ont, par je ne sais quelle fausse délicatesse, laissé tomber en désuétude, et dont les étrangers ont eu le bon esprit de conserver un assez grand nombre?

J'ai employé plusieurs années à compulser avec soin pour mon Trésor des Origines et même pour mon Dictionnaire Grammatical raisonné de la Langue Française, dont j'ai publié récemment le *Specimen* (1), les écrivains du douzième siècle et des siècles suivans. Or j'ai trouvé que le nombre des mots considérés comme surannés, et mis pour ainsi dire hors de la loi sans motif valable, s'élève à près de deux mille.

J'ose avancer ici que plusieurs des mots que je cherche à racheter d'un injuste oubli, ne contribueront pas médiocrement, comme il sera facile de s'en convaincre, à multiplier ces nuances si précieuses pour l'éloquence et pour la poésie. Par exemple, le vieux mot *attoucher*, employé

(1) Imprimerie Royale. Paris, 1819, Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17. 1 vol. in-4° de 500 pages.

par Herbers, Rom. de Dolopatos, Ét. Pasquier, Sully, etc., etc., pour signifier opérer par attouchement, offre un autre sens que son verbe simple *toucher* (1). *Conflagration* et *embrasement* ne sont pas exactement la même chose. — *Désanimé* et *inanimé* sont loin d'être synonymes. *Désestimer* n'est pas *mépriser*. — *Désembellir* n'est point *enlaidir*. — *Équanimité* est plus rapide que *égalité d'ame*, etc., etc. Un grand nombre de ces mêmes mots si injustement proscrits en complètent aussi plusieurs autres. Par exemple, on se sert du composé *inadvertance*, et nous avons perdu son simple *advertance*. On ne dit plus *angoisser*, et nous avons le substantif *angoisse*. — *Assavourer* est plus rapide et plus expressif que *donner de la saveur*. — On connaît la *médisance*, et nous avons perdu le mot *biendisance*. — Nous avons *aguerrir*, *anoblir*, *asservir*, *captiver*, *favoriser*, et nous n'avons plus *désaguerrir*, *désa-*

(1) Je n'ai point cru devoir charger les mots suivans de citations et de noms d'auteurs, puisqu'on les trouvera nécessairement, avec les textes mêmes, dans chacun des articles qui font partie de mon Archéologie Française.

noblir, *décaptiver*, *défavoriser*. — *Désaimer* n'est point *haïr*, c'est cesser d'aimer; *dévouloir*, cesser de vouloir. Les verbes *dévorer*, *engloutir*, *envahir*, ont perdu leurs substantifs *dévorateur*, *envahisseur*, *engloutisseur*: le substantif *fruit* n'a plus ses verbes *afruiter*, *enfruiter*, *effruiter*: enfin nous voyons des hommes *étranges*, des choses *étranges*, et l'on ne dit plus *étrangeté*. — Les adjectifs *aigu*, *uë*, *aqueux*, *euse*, ont perdu leurs substantifs *acuïté*, *aquosité*, etc., etc.

Je me résume. Il importe aux intérêts de la langue de revendiquer des mots essentiellement français, conservés le plus souvent par les écrivains classiques des nations étrangères, et qui, proscrits sans motifs légitimes (1), n'en sont pas moins, à raison de leur force et de leur harmonie, nécessaires aux orateurs et aux poëtes, dont la langue ne saurait être trop abondante.

---

(1) Vers la fin du seizième siècle, plusieurs écrivains, sous prétexte d'épurer notre langue, s'attachèrent à bannir un assez grand nombre de mots alors en usage. A la tête de ces sévères réformateurs se trouvait notre célèbre poëte Malherbe, comme on peut le voir par ses notes manuscrites sur les œuvres de Desportes. Ce précieux exemplaire, annoté de la

Je crois devoir aller ici au-devant d'une objection assez grave que ne manqueront pas sans doute de me faire certains critiques. On dira peut-être que cette réintégration d'un assez grand nombre de mots anciens pourrait donner à la langue française un caractère de vétusté nuisible à la grace, à l'élégance qui la caractérisent. Sans d'ailleurs examiner le degré d'importance qu'on doit accorder à cette censure, un peu sévère en elle-même, je me hâterai de répondre qu'en cherchant à restituer à notre langue une partie de ses richesses primitives, je suis le premier à recommander à nos écrivains modernes d'être avares des mots que j'ai, pour ainsi dire, redemandés aux siècles antérieurs : j'appelle donc formellement ici la sévérité des hommes de goût sur ces réintégrations précieuses sans doute, mais dont on ne doit faire usage qu'avec ménagement et une sage économie.

---

main de Malherbe, avait appartenu au président Bouhier, et passa ensuite entre les mains de M. de Bourbonne, président à mortier au parlement de Dijon, dans la bibliothèque duquel j'ai eu occasion de l'examiner en 1777. J'ignore ce qu'il est devenu depuis.

J'ai eu soin de diviser mon Archéologie Française en deux parties. La première est consacrée aux mots qui m'ont paru susceptibles d'être réintégrés dans le vocabulaire de l'homme du monde et de l'homme de goût. Ces articles sont accompagnés de citations tirées de nos anciens écrivains, et autant qu'il m'a été possible, j'ai suivi pour la disposition de ces exemples l'ordre des siècles (1). La seconde renferme les mots qui, sans être aussi nécessaires, ou aussi sonores, ne m'ont cependant point paru indignes d'être restitués au langage moderne. J'en ai formé des appendices placés à la suite de chaque lettre, et je ne les ai point accompagnés de citations de textes; il suffisait d'indiquer le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, le livre et le chapitre dans lequel le mot se trouve.

---

(1) On me reprochera peut-être d'avoir mis des accens à certains mots des textes que je rapporte. Si je publiais une édition de quelque auteur ancien, il est vraisemblable que je ne me permettrais pas cette liberté; mais ne citant que des phrases détachées, et obligé de déterminer d'une manière précise le vrai sens des mots, l'essentiel était d'être clair. Je puis d'ailleurs m'autoriser de l'exemple de feu M. Mouchet, de M. Méon, etc.

Un petit nombre des mots qui composent mon Archéologie se trouvent déja réintégrés dans le Dictionnaire de l'Académie Française, édition de 1798; mais je n'ai point cru néanmoins devoir me dispenser de les comprendre dans mon Vocabulaire, l'édition de 1762 étant considérée jusqu'à ce jour comme la seule authentique; je les ai seulement désignés par un astérisque.

A la suite des textes français, je place, lorsque cela est nécessaire, divers passages des auteurs italiens, espagnols, anglais, dans lesquels le mot oublié par nous, et le plus souvent d'origine française, se trouve conservé par les écrivains de ces trois langues, sauf les modifications et les désinences propres au génie de chaque idiome.

Je laisse aux moralistes, aux historiens, aux littérateurs, aux poëtes, à juger si mon travail leur offre quelque avantage. J'ai cherché à être utile, en tirant laborieusement de la carrière quelques blocs épars: c'est aux hommes de génie, aux hommes de goût qu'appartient le droit exclusif de les mettre en œuvre, de les mettre en place. Appelons-en aussi à l'usage, le tyran, mais en même temps le bienfaiteur des langues. N'oublions jamais

que la nôtre est devenue, pour ainsi dire, l'idiome commun des gens de lettres et de la bonne compagnie chez les nations policées de l'Europe. Surtout ne prononçons qu'avec amour et respect le nom des grands hommes qui ont étendu ses victoires et ses conquêtes sur les points les plus opposés du globe.

Le troisième et dernier volume de mon Archéologie Française renfermera la notice bibliographique et littéraire des ouvrages imprimés ou manuscrits cités dans ce Vocabulaire, et j'ai même donné quelque étendue à ces analyses, afin qu'elles pussent servir d'appendices à un cours d'ancienne Littérature Française, ouvrage qui serait également utile à la philosophie et aux lettres, en nous faisant connaître l'esprit caractéristique de chaque siècle.

ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE.

A

ABJECTER (S'), *v. réfl.* S'abaisser, s'humilier.

> Or en Jesus nul au vray ne se fie,
> Sinon celui qui sous son bras puissant
> En tous endroits s'*abjecte* et humilie.

Clém. Marot, *Opusc. I; OEuvr.* t. I, p. 254.

Latin, *abjicere se.* Sic te ipse *abjicies* atque prosternes, ut nihil inter te atque inter quadrupedem aliquem putes interesse?

Cicer., *Paradox. I.*

ABOMINER, *v. a.* Avoir en abomination.

> Quant aux meurtriers et décepteurs,
> Celui qui terre et ciel domine,
> Les *abomine.*

Cl. Marot, *Ps.* 5; *OEuv.* t. III, p. 253.

A la vüe de l'homme bigarré, aulcuns se mocquèrent, aultres l'*abominèrent*, comme monstre infame créé par erreur de nature.

Rabel., l. III, *Prolog.*

Pour raison de quoi Isis les *abomina* par-dessus tous les autres poissons.

Amyot, *Plut. OEuvr. Mor.* tom. XVII, p. 246.

Si les princes sont touchez de voir le monde bénir la mémoire de Trajan, et *abominer* celle de Néron.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 16. *Idem*, l. III, c. 1. *Ibid.*, c. 5.

Il faut *abominer* ces paroles tyranniques et barbares, qui dispensent les souverains de toutes lois, raison, équité, obligation.

CHARRON, *Sag.* l. III, c. 2.

Voyez aussi EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 73, col. 3. — *Continuation* de GUILL. DE TYR. *Marten.*, tom. V, col. 734.

Latin, *abominari.* Quod igitur nos maxime *abominaremur*, vos ante omnia optaretis.

TIT-LIV., l. XXX, c. 30.

Italien, *abbominare.* Iddio gli ebbe in odio, *abbominandogli* per la superbia loro.

GIAC. PASSAVANT., *Specchio di vera penitenza*, 239.

Espagnol, *abominar.* Yá por misericordia de Dios, escarmentando en cabeza propia, los *abomino.*

CERVANT. *Quix.* t. II, c. ult.

Anglais, *to abominate.* He professed both to *abominate* and despise all mystery, refinement and intrigue, either in a prince or minister.

SWIFT.

ABREUVEMENT, *s. m.* Action d'abreuver.

Xerxès assembla si grant bernaiges que par l'*abèvrement* de ses chevaux s'asseichoient les fleuves.

AL. CHARTIER, *Espér.*, *OEuv.* p. 364.

ABSCONDRE, *v. a.* Cacher.

Bel-Accueil ne sceust que respondre,
Ainçois se fust allé *abscondre ?*

Rom. Rose, v. 3634.

As-tu le cuer endurcy plus que pierre,
De me laisser en cestui bois *absconse.*

CL. MAROT, *Epist. I; OEuvr.* t. I, p. 362.

Car en icelle bien aultre goust trouverez, et doctrine plus *absconse*, laquelle vous révèlera de très-haultz sacremens et mystères horrifiques.

RABEL., l. Ier, *Prol.*

Quand il est de tout poinct *absconsé*, nous n'aurons jamais équinoxe, c'est-à-dire égalité du jour et de la nuict.

AMYOT, *Plut. OEuvr. mêlées*, t. XXI, p. 322.

[redacted]

On a dit aussi, mais moins heureusement, *escondre*, *esconser* :

Voyez *Vie des Pères*, en prose franç., T. II, fol. 56, v°. — *Fabel de Pyramus et de Tysbé*. — *Narcissus*, v. 799. — *Bat. de Karesme et Charnaige*, v. 526. — Hug. Piaucelle *Estourmi*, v. 234. — *Chastel. de Vergy*, v. 388. — *Vilain mire*, v. 99. — *Castoiement, conte* 21, v. 61. — *Rom. Rose*, v. 13474. — Beaumanoir, *Cout. de Beauvoisis*, ch. 11. — Nangis, *Ann.*, p. 273. — Froiss., *Chron.*, vol. III, c. 9. — *Perceforest*, vol. I, fol. 69., v°., col. 1. — *Vie de Duguesclin*, *etc.*, *etc.*

Latin, *abscondere*. Quò studiosiùs *absconditur*, eò magis apparet.

Cic., *pro Rosc. Amer.*, c. 41.

Italien, *nascondere*. Venuta la notte, il geloso con sue armi tacitamente si *nascose* in una camera terrena.

Boccac., *Nov.* 65, 10.

Espagnol, *esconder*. Con la excúsa de ir à aquella aldea de su amigo, se partió, y volvió à *esconderse*.

Cerv. *Quix.*, t. I, cap. 34.

Anglais, *to abscond*. The marmotte, or mus alpinus, which *absconds* all winter, lives on its own fat.

Ray, *on the creation*.

* ACCOINTER, *v. a.* Aborder, entrer en liaison;

Si vos proi ne voilliés *accointier*
Fols losengiers dont vos aiés hontaige.

Mre Gilles de Viés-Maisons, *poet. ms., avant* 1300, t. III, p. 1071.

J'ai dit pour li *acointier*,
Douce bergerete,
Soiiez ma miete.

Anc. poet. fr., ms. du Vatican, n° 1490, fol. 112, v°.

Bon fet de li bon *acointier*.

Anc. aut. fr., mss. de la Clayette, 4°, fol. 802, col. 2.

Il s'ingéroit tous les jours de l'*acointer*.

Martial d'Auvergne, *Arest. amor.* p. 174.

Personne ne les saluoit ni *accointoit*.

Montaig., *Essais*, l. III, ch. 12.

Peu y en a qui considèrent les maulx en eux-mesmes, qui les goustent et *accointent*, comme feit Socrates la mort.

CHARRON, *Sagesse*, l. III, c. 29.

Voyez aussi *Roman de la Rose*, v. 3665. — *Art d'Amour*, — GUILL. MACHAUT, *Ms.*, fol. 205, v°, col. 3.

S'ACCOINTER, *v. réfl.*, s'approcher, se lier, faire connaissance.

Que jusqu'à pou *s'acointeront*
Là où li baron s'ajousteront.

R. d'*Athis*, *Ms.* fol. 94, r°. col. 1.

Souvent maudissoit l'heure et le jour que de la damoiselle *s'estoit acointé.*

Gérard de Nevers, part. I, p. 37.

Car je say bien que Vénus jeune et cointe,
Du vieil Saturne en nul temps ne *s'acointe.*

CL. MAROT, *Epist.* 19; *Œuv.* t. I, p. 428.

Il *s'accointa* de cette Larentia, et l'aima tellement, que depuis, venant à mourir, il la laissa son héritière.

AMYOT, *Plut. Romul.*, c. 6, *OEuv.* t. I, p. 73.

Voyez aussi *Castoiement*, *cont.* 13, v. 17. — FROISSART, *Chron.* vol. III, c. 75, *Chron. de S. Denis*, tome I, p. 265.

ACCOINTÉ, ÉE, *part. pass. pris substantivement;* allié, ami.

Car il estoit devant ses *accointés*, et si comme Dieu l'avoit ordonné, Rollo reçeut liement ce mandement, par le conseil de ses gens.

Chron. de S. Denis, t. I, fol. 262, r°.

Voyez aussi J. LEMAIRE, *Illust. des Gaules*, t. I, p. 112, 113. — JUVÉNAL-DES-URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 61.

Anglais, *to acquaint.*

There with thee, new welcome saint,
Like fortunes may her soul *acquaint.*

MILTON.

Before a man can speak on any subject, it is necessary to be *acquainted* with it.

LOCKE, *on Educat.*

Le verbe *accointer*, qu'on a cherché à renouveler de nos jours, puisqu'il se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de Smits, Paris 1798, avait autrefois plusieurs dérivés que je me borne à rapporter ici, sans toutefois les croire susceptibles d'être réintégrés dans le langage moderne.

ACCOINT, E, *adj.* et *subst.* Ami, familier.

> Carité je fui en Palerne
> Et o les mires de Salerne;
> Mais tu n'es pas à aus *acointe*.
> *Rom. de Charité*, str. 23.

> Le chevalier fu biax et cointe,
> Et pour sa valor fu *acointe*
> Au duc qui Bergoingne tenoit.
> *Chastelaine de Vergy*, v. 43.

> De la despense qu'il demaine
> Se merveillent tuit si *acointe*.
> *Fabl. mss.*, p. 325.

> Si n'ay-je Robin, ne Gautier,
> Ne home dont je soie *acointe*.
> EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 517, col. 1.

Voyez aussi *Robe vermeille*, v. 7. — *Anciens auteurs fr. ms. de la Clayette*, 4°, fol. 427, col. 2. — GUILL. MACHAUT, *ms.*, fol. 103, r°, col. 2. — *Chron. de St. Denis*, t. I, fol. 249.

ACCOINTEUR, *s. m.* Celui qui accointe, et par extension, galant, coquet, celui qui accointe toutes les femmes.

Soies debonaires à tous, à nului losengieres, *accointeres* de pou de gens.

Proverbes de SÉNÈQUE, *ms. de* GAIGNAT, fol. 320, v°, col. 2.

Car renommée avez d'estre le plus grant *accointeur* de tous les chevaliers errans; car nulle femme ne s'en va à faulte.

Perceforest, vol. V, fol. 63, r°, col. 1.

ACCOINTABLE, *adj. des deux g.* Abordable, affable, susceptible d'être accointé.

> A luy se tint ung jouvencel
> *Accointable*, très gent et bel.
> *Rom. Rose*, v. 1242.

[redacted]

Car les gentils-hommes d'Angleterre sont peu courtois, traittables et *accointables*.

FROISSART, *Chron.*, vol. IV, c. 61.

Si estoient les capitaines d'Othon plus *accointables*, et plus gracieux à traicter et parler aux villes et aux hommes privez et particuliers, que n'estoient pas ceulx de Vitellius.

AMYOT, *Plutarque, Othon*, c. 10, *Œuvr.* t. IX, p. 335.

ACCOMPLISSEUR, *s. m.* Celui qui accomplit, qui exécute.

Ne soiés mie solement ensignieres de vertus, mes *accomplissières*.

Miroir du Chrétien.

ACCORTESSE, *s. f.* Gentillesse, humeur agréable, complaisante, accommodante; finesse, agrément.

Si est-ce que vivre ainsi,
Ce leur semble, c'est d'ici
La vertu seule, l'honneur,
L'*accortesse* et le bonheur.

ÉT. JODELLE. *Voy.* DUVERDIER, *Bibl.*, p. 290.

Italien, *accortezza*. Con molta *accortezza*, e continua sollecitudine insegnando minutissime cose.

PETRARC., *Uom. illustr.*

M. de Voltaire s'est servi du mot *accortise*.

L'*accortise* italienne calma la vivacité française.

Siècle de Louis XIV, c. 37.

Voyez aussi *Dict. Acad.*, édit. de SMITS, 1798, au mot ACCORTISE. Je laisse aux gens de lettres à décider lequel vaut mieux d'*accortesse* ou d'*accortise*, et je m'abstiens d'émettre mon opinion à cet égard. Il me suffit de dire que ce substantif, quelle qu'en soit la désinence, a été employé par nos anciens écrivains français, et qu'il est bon de le réintégrer dans la langue, puisque nous possédons déja l'adjectif *accort*, *te*.

ACUITÉ, *s. f.* État de ce qui est aigu, piquant.

D'autant que l'*acuïté* du sel provoque l'appétit.

AMYOT, *Plut. OEuv. mesl.*, t. XIX, p. 227.

Le substantif *acuïté* a été employé au figuré.

Le grave accent du tien esprit, filiole carissime, gecté sur la balance d'affection paternelle par *acuïté* de vive impression, a sublevé ceste pesanteur et tardité d'escripre.

GUILL. CRETIN, *OEuvr.* p. 223.

Anglais, *acuteness*. Mot qui s'emploie de préférence au figuré.

They would not be so apt to think, that there could be nothing added to the *acuteness* and penetration of their understandings.

LOCKE.

Acuteness of sound.

ROB. BOYLE.

ADJUTEUR, TRICE, *s.* Celui qui aide, qui donne du secours.

Il ne ount nul princė ne *adjutour*, por ceo combattons nous, et ostons des hommes leur mémoire.

Trad. anc. de la Bible, Macchab., l. I, e. 12, v. 54.

Latin, *adjutor, adjutrix*. Sperabam honoris potius L. Flacci me *adjutorem* futurum, quam miseriarum deprecatorem.

CICER., *pro Flacc.*, c. I.

Matres omnes filiis
In peccato *adjutrices*, auxilio in paternâ injuriâ,
Solent esse.

TERENT. *Heautont.*, act. V, sc. 2, v. 39.

Italien, *aiutore, aiutrice*. Chi mi darà uno *aiutore*, acciocchè Dio onnipotente esaudisca il mio desiderio?

Mor. di S. GREG.

Dove le virtù, non essendo contrarie, anzi piuttosto *aiutrici* l'una dell' altra.

GELLI, *Circe.*

* **ADMONITEUR**, *s. m.* Celui qui avertit, qui donne des avis.

Dès le tens nostre père Adan,
Ne furent *amonestéor*
Ne si fax, ne si traïtor.

GUIOT-DE-PROVINS, *Bibl.*, v. 2325.

Ce mot a été employé par M. de Voltaire.

Bertrand..... fait à-la-fois le rôle de protecteur d'Henri, d'*admoniteur* de Don Pèdre, d'ambassadeur de France, et de général.

Corresp. génér. lett. 166, *Œuvr.* t. LXXIV, p. 407.

Latin, *admonitor*. Ut meâ diligentiâ mandatorum tuorum, te quoque, etsi *admonitore* non eges, ad memoriam nostrarum rerum excitarem.

Cicer., *Topic.*, c. 1, *in fin.*

Italien, *ammonitore*. Non avrá egli cura di confortatore, e d'*ammonitore* alle cose singulari.

Senec. *Pistol.*

Espagnol, *admonitor*. Será importante calidád del *admonitór* que ame à Dios por si mismo, y al Preládo por Dios, y para Dios.

Nuñez, *empres.* 15.

Anglais, *admonisher*. Horace was a mild *admonisher*, a court satirist, fit for the gentle times of Augustus.

Dryden.

ADOLORER (S'), *v. réfl.* Éprouver de la douleur, être touché, affecté.

La tourterelle au bois, en ceste sorte,
Veufve gémit dessus la branche morte,
S'*adoulourant* de son povre consort.

Tahureau, *poés.*, p. 221.

Saint-Augustin même, en lisant le quatrième livre de l'Énéide, où sont contenus les amours et la mort de Didon, ne s'en émut-il pas de compassion et ne s'en *adolora*?

Brant. *Dam. Gal.* t. II, p. 47.

Italien, *addolorare*. Lo' nvidioso sempre *addolora* delle cose graziose.

Brunetti, *Tesor.* 7, 23.

Espagnol, *adolorado*, touché, affecté. Yo me siento tan *adoloráado* de este suceso, cá no sé como no lo mostrar.

Ciud. Real, *Epist.* 103, fol. 162.

Voyez endolorer.

ADULTÉRER, *v. a.* Corrompre, altérer, falsifier, frelater.

Les nouvelles qui viennent de si loingtain pays..... sont *adultérées* comme tout.

DESPERIERS, *Nouv. I*, p. 9.

Et soigneusement consideroient les fruicts, racines, feuilles, gommes, semences, axunges peregrincs, ensemble aussi comment on les *adulteroit.*

RABEL., l. I, c. 24.

Ce mot a été employé par nos écrivains classiques modernes.

Le Philosophe, à force de méditer, découvre la vérité : elle n'est si difficile à découvrir que parce que tout conspire à la voiler à nos yeux; perpétuellement *adultérée* par le mensonge, elle devient méconnaissable.

DUMARSAIS, *Ess. sur les préjugés*, ch. 3, *OEuvr.* t. VI, p. 84.

Latin, *adulterare.* Simulatio tollit judicium veri, idque *adulterat.*

CICER., *de amicit.*, c. 25.

Italien, *adulterare.* I tamarindi si *adulterano* colla polpa delle susine.

Ricett. Fiorent.

Espagnol, *adulterar.* Aquellos que *adulteran* y falséan monéda.

GRACIAN., *Trad. de* DION, fol. 136.

Anglais, *to adulterate.* The present war has so *adulterated* our tongue with strange words, that it would be impossible for one of our great-grand-fathers to know what his posterity have been doing.

Spectat.

Quelques anciens écrivains français ont employé le mot *adultérer* dans le sens de commettre un *adultère.* Sous cette acception il est neutre.

Pour ce que la femme du suppliant *adulteroit* communément avec un religieux de l'abbaye de Talemont.

Lett. de rémiss., ann. 1405; *Trés. des Chartr.*, reg. 159, ch. 315.

Adultérateur, *s. m.* Celui qui altère, qui falsifie, qui frelate les marchandises.

Il souppe très bien des marchands usuriers, apothécaires, faulsaires, billonneurs, *adultérateurs* de marchandises.

Rabel., l. IV, c. 46.

Latin, *adulterator. Adulteratores* monetæ.

Digest., l. XLVIII, tit. 19, leg. 16.

Espagnol, *adulterador.*

Diccion. Academ. Mad.

ADVERTANCE, *s. f.* Attention, sollicitude, précaution, prudence.

En ce ayez vostre *advertance.*

Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 403, col. 4.

Comme n'estans pas jusques à ces petites choses-là dépendantes de la fortune, ains ayant besoing d'*advertance* et de sollicitude.

Amyot, *Plut. Œuvr. Mor.*, t. II, p. 167.

Elles (les richesses) ne valent pas une *advertance* et sollicitude pénible.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 9.

Faisant profession d'avoir en recommandation tout ce qui plaist à sa dame, avec une *advertance* qu'il a de tenir secret, non seulement toute chose qui importe, ains jusques aux petites faveurs qu'il reçoit de sa maistresse.

Pasquier, *Monoph.*, p. 221.

Italien, *avvertenza.* Se io, come da principio, con un poco d'*avvertenza* fossi andato così gentilmente, delle molte cose, che vi erano, togliendone dove una, e dove un'altra.

Firenzuola, *asin. d'or.* 299.

Espagnol, *advertencia.* Pero es menester gran *advertencia*, para que ni la fuerza pase à ser tyrannia, ni la disimulacion y astucia à engaño.

Saavedr. *Empr.* 43.

Anglais, *advertence*, *advertency.* Allow but a sober *advertence* to its proposals.

Decay of Piety.

Too much *advertency* is not your talent; or else you had fled from that text, as from a rock.

Swift.

AFFAIREUX, EUSE, *adj.* Qui donne de l'embarras, qui nécessite des affaires, qui est embarrassé par des affaires.

Et me semble plus misérable un riche malaisé, nécessiteux, *affaireux*, que celui qui est simplement pauvre.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 40.

Changer ceste sorte de vie à une autre moins brave et moins *affaireuse*.

Id., l. III, c. 9.

La multitude, l'abondance est bien plus *affaireuse* que la solitude, la disette.

Charron, *Sag.*, l. I, c. 50.

Affaireusement, *adv.*

Ma principale profession en ceste vie, estoit de la vivre mollement, et plus tost laschement qu'*affaireusement*.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 9.

AFFANNER, *v. a.* Mettre hors d'haleine; fatiguer, tourmenter.

Quant li goupiz s'est regardez,
Moult se tint bien *affanoyé*
Que li cox l'ot si engignié.

Fabl. mss. de S. Germain, fol. 19, r°, col. 2.

Italien, *affannare.* Sonando trombe e nacchere al continuo, molto gli *affannavano.*

Giov. Villan., *Stor.* 8, 78, 3.

Espagnol, *afanar.* Porque no *afanarán* tanto los canes y los monteros.

Monter. del Rey Don Al., l. I, c. 22.

On a dit aussi:

S'affanner, *v. réfl.* Se mettre hors d'haleine; se fatiguer, se tourmenter.

Ainsy que son mary s'efforçoit et s'*affanoit* de forcer sa forteresse, non sans se faire mal.

Brant. *Dam. gal.*, tom. II, p. 42.

[redacted]

Affan, *s. m.* fatigue, affliction, tourment, angoisse.

> Peyre Guillen, tot son *affan*
> Mist Deu in lei far per mon dam.
>
> Sordel, *anc. poet. fr.* cité par Borel.

Italien, *affanno*. Perchè dove faticoso esser solea, ogni *affanno* togliendo via, dilettevole il sento esser rimaso.

Boccac., *Proem.* 4.

Espagnol, *afan*, *afaño*. Entre las otras gracias que facemos à nuestro señor Dios de los *afaños* y peligros que nos ha preservado.

Blanc., *Coment.*, fol. 379.

Affanneur, *s. m.* Ouvrier, homme de peine, de fatigue.

Et eust requis Lorens de Conteres, *affanour*, que il, pour compétent salaire, voulsist mener lesdites provisions.

Lettres de rémiss., ann. 1389; *Trésor des Chart.*, reg. 137, ch. 14.

Je doute néanmoins que le substantif français *affan*, mot qui est vraisemblablement l'origine de l'italien *affanno*, si expressif dans la langue de Boccace, et son dérivé *affanneur* soient susceptibles d'être réintégrés dans la nôtre.

AFFRENÉ, ÉE, *adj.* Qui a un frein, de la retenue. — Par opposition au mot effréné.

Et les jouvenceaulx et les pucelles qui dessus estoient, chevauchoient si gayement et si bien comme si ce fust sur palefroys duitz et *affrenez*.

Percefor., vol. II, fol. 117, v°, col. 1.

> Mais li bons cuers qui veult user du voir,
> Autruy amer, avoir langue *afrenée*,
> Fait en tous lieux son bon nom remanoir.
>
> Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 368, col. 3.

Italien, *affrenato*.

> La bocca dei aver chiusa
> E la lingua *affrenata*.
>
> Fra Giaccopone da Todi, *poés.* 4, 35, 6.

AGGRAVEMENT, *s. m.* L'action d'aggraver.

Il li loist bien peine alegier,
Mais n'a congié d'*agrevement.*

RECLUS DE MOLIENS, *Rom. de Charité.*

Mais la longue attente est recompensée par *aggravement* de peine.

AL. CHARTIER, *Quadril. invect., OEuvr.* p. 405.

Anglais, *aggravation.* He, to the sins which he commits, hath the *aggravation* superadded of committing them against knowledge, against conscience, against sight of the contrary law.

HAMMOND.

AGITABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être remué, agité.

Que leur ame pour estre plus crasse et obtuse, est moins pénétrable et *agitable.*

MONTAIG., *Ess.*, l. III, ch. 12.

Latin, *agitabilis.*

Agitabilis aer.

OVID., *Métam. I*, v. 75.

AGRÊLIR, *v. n.* Devenir grêle.

Que li cors li amenuisa
E le col li *aggrellia.*

Varlet aux douze femmes, v. 53.

Mais pour ce que li solax est
Plus grand que la terre n'en est,
Va li ombre *agreslissant*,
Si qu'à la fin vient à niênt.

Imag. du Monde.

AGUERRISSEMENT, *s. m.* État ou qualité de celui qui est aguerri.

L'*aguerrissement* universel auquel s'entretiennent toutes les nations de l'Europe.

SULLY, *Mém.*, t. III, p. 431.

AIGRISSEMENT, *s. m.* L'action d'aigrir.

Aimoin, vous dis-je, qui, dans son quatrième livre, cha-

pitre premier, prit un singulier plaisir au récit et *aigrissement* de cette accusation.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. V, c. 15.

*AIGUISEMENT, *s. m.* L'action d'aiguiser.

Ce mesme chatouillement et *aiguisement* qui se rencontre en certains plaisirs, et semble nous enlever au-dessus de la santé simple et de l'indolence.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Italien, *aguzzamento*. Nè il secco passerebbe, se non ricevesse sottilità dall' umido, e *aguzzamento* dal caldo.

CRESCENZ., *Agricolt.* 6, 1, 3.

Espagnol, *aguzamiento*. La razón es *aguzamiento* del alma, para saber el bien ó el mal.

Regim. de Princip., l. I, part. 2, c. 3.

AJUSTEUR, *s. m.* Celui qui ajuste, qui rend un poids, une mesure juste.

Se les mesures sont trop petites, et elles soient signées aux armes du Roy et de l'*adjusteur*.

THAUMASSIERE, *Cout. de Berry*, p. 340.

ALIÈNE, *adj. des deux g.* Étranger, différent, incompatible.

Et si me semble que leur feste des sabbats n'est pas du tout *aliène* de Bacchus.

AMYOT, *Plut. propos de tab.*, l. IV, *Quest. 5*, tom. 18, p. 212.

Latin, *alienus*. Difficilis est cura rerum *alienarum*.

CICER., *de Offic. I*, c. 9.

Italien, *alieno*. Nessuno per prendere abito *alieno*, e modo, non potrà ad amanza savia piacere.

Libr. Amor.

Anglais, *alien*. They encouraged persons and principles *alien* from our religion and government.

SWIFT s' *miscell.*

ALLANGOURIR (S'), *v. réfl.* Tomber en langueur, devenir languissant.

Aussy s'affoiblissent et s'*allangourissent* au vent de sud, et

allant vers midy, comme les méridionaulx venants au nord redoublent leurs forces.

CHARRON, *Sagesse*, l. I, c. 38.

Tout mon esprit s'*alangoure*
Du regard qu'il va mouvant.

LOYS LE CARON, *poés.*, fol. 46, r°.

ALLANGOURI, IE, *part. pass.*

De tel couleur *alangourée*
Fut abstinence coulourée.

Rom. Rose, v. 12798.

Il estoit loisible à la femme choisir quelque personnage de mise qui suppléast au deffault du povre *allangoury* mary.

MARTIAL D'AUVERGNE, *Arest. amor.*, p. 491.

Voyez aussi TAHUREAU, *Dial.*, p. 195. — ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VII, c. 4, etc.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *élangouré*, *enlangouré*. Rom. de la Rose, v. 9870; EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 147, col. 1; AL. CHARTIER, *poés.*, p. 631; CLÉM. MAROT, *opusc.* 8, *Œuvr.* tom. I, p. 233. AMYOT, *Plut. Œuvr. mor.*, tom. V, p. 341, etc.

ALLANGUIR, *v. a.* Rendre languissant.

Pour n'amortir, rassasier et *allanguir* par la jouyssance cette ardeur inquiète de laquelle il se glorifioit et se paissoit.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 5.

S'ALLANGUIR, *v. réfl.*

Il sent de l'altération, mais il la laisse passer, et tient que c'est un appetit qui s'*alanguit* aisément de soy mesme.

Id., *ib.*, l. III, c. 13.

Car elles s'*allanguissent* et se relaschent.

CHARRON, *Sagesse*, l. III, c. 2.

ALLANGUI, IE, *part. pass.*

Elle l'épousa non pour l'amour, mais pour ce qu'elle le voyoit maladif, attenué, *allangui*, et mal disposé ordinairement, et que les médecins lui disoient qu'il ne vivroit pas un an.

BRANT. *Dam. Gal.*, t. I, p. 159.

On a dit aussi dans le même sens, mais moins heureusement, *élanguir*

> Jamais de te servir la fortune ou malheur
> *Élanguira* mon ame d'amours pleine.
>
> LOYS LE CARON, *poës.*, fol. 70, v°.

J. J. Rousseau s'est servi du substantif *allanguissement*.

Un tiède *allanguissement* énerve toutes mes facultés; l'esprit de vie s'éteint en moi par degrés.

Rêver. du promeneur solitaire, 2° *Promenade*, *Mél.* tom. VII.

ALTITONANT, ANTE, *adj.* Qui tonne d'en haut.

> L'*altitonant* sa voix grosse hors mit,
> Et gresle et feu sur la terre transmit.
>
> CL. MAROT, Ps. XVIII, *OEuv.*, t. III, p. 274.

Latin, *altitonans*.

> Nam pater *altitonans* stellanti nixus Olympo.
>
> CICER. *de divin.*, l. I, c. 12.

AMADOUEMENT, *s. m.* Action d'amadouer.

L'aultre plus ordinaire est par flatterie et *amadouement*, car il ne luy faut pas résister tout ouvertement.

CHARRON, *Sag.*, l. III, c. 4.

AMALADIR, *v. n.* Tomber malade, devenir malade.

> Car la plaisante maladie
> Dont je suis *amaladis*.
>
> *Anc. poet. fr.*, *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 98, r°.
>
> Avint si qu'il *amaladi*,
> Morir quida trestot de fi.
>
> *Castoiement*, *cont. I*, v. 5.

Il ot si grant ire en soi contre son neveu, qu'il arsist ses livres, et après ce, *amaladi*.

Rom. des sept sages de Rome.

Voyez aussi *Aucassin et Nicolette*, *Fab. Méon*, tom. I, p. 391. — *Lettres de Rémission*, ann. 1408, *Trés. des Chart.*, Reg. 162, ch. 368.

On a dit dans le même sens *enmaladir*.

> Cil de Baudas *enmaladi*.
>
> *Castoiement*, *cont. II*, v. 35.

Aza decertes *enmaladi*, el trente et noefisme an de son règne, de très grant dolur de piez.

Anc. trad. de la Bible, *Paralip.* c. 16, v. 16.

AMASSEUR, *s. m.* Celui qui amasse, qui thésaurise.

Certes, fait-il, biaus dous amis,
Si vous fussiez un tribouleres,
Uns useriers, uns *amassieres*.

GAUTIER DE COINSI, *Mir. N. D.*, l. I, ch. 1.

AMATRICE, *s. f.* Celle qui a du goût, de la prédilection pour un art, une science, un objet quelconque.

Parce qu'ils ne se pouvoient persuader que la nature en telles choses fust dedans le corps humain, comme dedans une ville *amatrice* et inventrice de nouvelleté.

AMYOT, *Plut. Propos de tab.*, l. 8, *quest.* 9, t. XVIII, p. 416.

Elles sont si molles, c'est-à-dire, tant *amatrices* d'elles mesmes, et tant soucieuses de se délicater et se plaire seules en elles mesmes.

BRANT., *Dam. gal.* t. II, p. 203.

Latin, *amatrix*.

Et quòd *amatrices* tam propè servat aquas.

MARTIAL., l. VII, *epigr.* 14.

Italien, *amatrice*. Ecco, dolce Gesù, che questa tua *amatrice* fedele, etc.

Omil. Orig.

On sait que J. J. Rousseau a employé le mot *amatrice*, proscrit de nos jours.

Cette capitale est pleine d'amateurs, et sur-tout d'*amatrices*, qui font leurs ouvrages comme M. Guillaume inventait ses couleurs.

Émil., l. III. — ID. *Lett. élém. sur la Botan.* VIII, etc.

AMBROSIEN, ENNE, *adj.* Qui est de la nature de l'ambrosie, qui a les qualités de l'ambrosie.

Car toute odeur *ambrosienne* y fleurent.

CL. MAROT, *compl.* 4[e]; *Œuvr.* t. II, p. 417.

[redacted]

Latin, *ambrosius*.

> *Ambrosiis* Arvisia pocula succis.
>
> SIL. ITAL. l. VII, v. 210.

Anglais, *ambrosial*.

> Thus while God spake, *ambrosial* fragrance fill'd
> All heaven.
>
> MILTON, *Parad lost.*

AMENDEUR, *s. m.* Celui qui amende, qui corrige.

> A toi mon défendeur,
> Sauveur et *amendeur*
> De ma vie mauvaise.
>
> CL. MAROT, *Ps.* 21 ; *Œuvr.* t. III, p. 280.

Latin, *emendator*. Corrector *emendator*que disciplinæ castrorum.

> PLIN., *Panegyr.*, c. 6.

Italien, *emendatore*. Ostinati nel peccato, fuggono l'incontro del caritativo *emendatore*.

> FR. GIORD., *Pred R.*

Espagnol, *emendadór*. Dios es el maestro y *emendadór* de los sabios.

> FR. L. DE GRAN., *Escal. prolog.*

AMÈNE, *adj. des deux g.* Agréable, délicieux.

> .... Adonc Cretin le mène
> Par un sentier odorant et *amène*.
>
> CL. MAROT, *Compl.* 5; *Œuvr.* t. II, p. 492.

Latin, *amœnus*.

> ...... Ego laudo ruris *amœni*
> Rivos.
>
> HORAT., l. I, *epist.* 10, v. 6.

Italien, *ameno*.

> Fra Gelia, e Nisa nelle piaghe *amene*.
>
> BOCCAC., *Teseid.*

Espagnol, *améno*. Está situada la ciudád à vista de la mar en sitio *améno* y delicioso.

> GABR. DE CORRAL, *Trad. de Argenis.*

[redacted]

AMÉNUISEMENT, *s. m.* L'action d'aménuiser, d'amoindrir.

> Li siecles, sachiez voirement,
> Faura par *aménuisement*.
>
> Guiot de Provins, *Bibl.*, v. 288.

AMIGNARDER (S'), *v. réfl.* Devenir mignard.

Pour oster toute occasion, et aux grands de s'anéantir par curiositez estrangères, et aux petits de s'*amignarder* dedans le sein de leurs mères.

> Ét. Pasquier, *Rech.*, l. I, c. 1.

AMISSION, *s. f.* Perte.

> Contre luí à pugnicion
> De corps, et toute *amission*
> De biens.
>
> Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 414, col. 3.

Latin, *amissio*. Omnium rerum *amissio*, et desperatio recuperandi.

> Cicer., 4 *famil. epist.* 3.

AMOITIR, *v. a.* Rendre moite, humide.

> Ung petit ruisselet passoit
> Qui le pays *amoitissoit*.
>
> Al. Chartier, *Poés.*, p. 596.

ANGARIER, *v. a.* Forcer à une corvée; vexer, tourmenter.

Angariant, ruinant, mal vexant et régissant avecq verges de fer.

> Rabel., l. III, c. 1.

Là où ceulx qui sont endebtez endurent et supportent que l'on les taille, que l'on les *angarie*, et que l'on les géhenne, comme des esclaves que l'on fait fouiller aux mines.

> Amyot, *Plut. Œuvr. Mor.* t. II, p. 354.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains classiques modernes.

> L'*angariant*, le vexant, l'excédant
> En cent façons.
>
> J. B. Rousseau, *epithal.*

[redacted]

Grec, Ἀγγαρεύειν.

Ὁ πλέων κατηνέχθη· κρίνεθ' οὗτος πολέμιος.
Ἐὰν ἔχῃ τὶ μαλακὸν, ἀγγαρεύεται.

MENANDER, *Sicyon. apud* SUID. *in voce* Ἄγγαροι.

Latin, *angariare*. Naves *angariare*.

ULPIAN., *Digest. lib. pene ult.*, *leg. pene ult*, *titul. ult.*

Italien, *angariare*. Il facultoso era più crudamente *angariato*.

DAVANZ., *Tacit. stor.* 1, 252.

ANGOISSER, *v. a.* Causer de l'angoisse, de la douleur; tourmenter, chagriner.

Ne li pooit d'el souvenir
Se de ce non qui l'*angoissoit.*

HUON LE ROY, *vair palefroy*, v. 744.

Il m'aprent tote sa nature
Et si m'*angoisce* sans mesure.

Narcissus, v. 787.

Et quant le mal plus m'*angoissoit*,
Tant plus ma voulenté croissoit.

Rom. Rose, v. 1766.

Je vivrois de la seule assistance de personnes saines et gayes. La veue des angoisses d'autruy m'*angoisse* matériellement.

MONTAIG., *Ess.*, l. 1, c. 20.

Voyez aussi *Castoiement*, *cont.* 22, v. 43.—*Robe vermeille*, v. 100, etc.

ANGOISSER, *v. n.* Éprouver de l'angoisse, de la douleur.

De tant lui *angoissa* plus le cueur, de despit et d'orgueil de ce qu'il n'avoit pas apprins à recevoir telle honte.

Chron. de S. Denys, t. I, fol. 226, v°.

S'ANGOISSER, *v. réfl.* Se tourmenter, s'efforcer.

La dame et li prestres s'*angoissent*
De verser vin à grant foison.

Le Prêtre et la dame, v. 98.

Bel-acueil ne vous cougnoissoit,
Qui de vous servir s'*angoissoit.*

Rom. Rose, v. 2979.

ANGOISSÉ, ÉE, *part. pass.*

Moult fort fut d'armes *engoissé*
Le villain fel et aoursé.

Rom. Rose, v. 16178

Kar par sa superfluité,
L'estomac est mult *anguissé*,
Et si en ert le cors blessé.

Enseignemens d'Aristote.

Tourmenté par le présent, ennuyé du passé, *angoissé* pour l'advenir.

CHARRON, *Sag.*, l. I, c. 6.

Italien, *angosciare*. Chi è *angosciato* dall' avarizia, e chi è infiammato dal caldo della lussuria.

Moral. S. Greg.

Anglais, *to anguish.*

Feel no touch
Of conscience, but of fame, and be
Anguish'd not that 'twas sin, but that 'twas she.

J. DONNE., *Post. works.*

ANGOISSEUX, EUSE, *adj.* Qui éprouve de l'angoisse, qui cause de l'angoisse.

Sont or plus engrant de rober
Que li autre, et plus *angoisseus.*

BERZÉ (*Bibl. du seign. de*), v. 211.

Moult en ent le cuer *angoissous.*

G. OSMONT, *Bestiaire.*

La meschine en est moult honteuse,
Et en son cuer moult *angoisseuse.*

Rom. du Brut.

Li cri de ceus qui cheoient estoient messagier de la mort *angoisseuse.*

NANGIS, *Ann.*, p. 263.

Dirai qu'elle est de la France bannie,
Autant que moy
Qui suis icy en *angoisseux* esmoy.

CL. MAROT, 21ᵉ *Chant Roy.*; *Œuvr.* t. II, p. 95.

[redacted]

L'accident est bien plus grief et plus *angoisseux*, quand il advient tout au rebours de l'espérance.

AMYOT, *Plut. Œuvr. Mor.* t. I, p. 219.

Voyez aussi GUIOT DE PROVINS, *Bibl.*, v. 143. — *Rom. d'Alexandre*. — *Castoiement, conte* 2, v. 170. — *Narcissus*, v. 809. — *Rom. Rose*, v. 518. — ROB. DE BLOIS, *Chast. des dames*, v. 601. — *Rom. des sept sages de Rome*. — AL. CHARTIER, *poés.*, p. 581. — VILLON, *OEuvr.*, p. 14. — STRAPAROLE, *Nuits*, t, II, p. 151. — MONTAIGNE, *Ess.*, l. I, c. 20. — PHIL. DESPORTES, *poés.*, p. 175, etc., etc.

Italien, *angoscioso*. Oltremodo *angoscioso*, seco stesso maledicendo la sua fortuna.

BOCCAC. *Nov.* 49, 9.

ANGOISSEUSEMENT, *adv.*

Li serpentz par l'eschaufêure
Est revenus à sa nature :
Entor le preudome se çaint
Et *angoisseusement* l'estraint.

Castoiement, cont. IV. v. 7.

Angousseusement s'est pasmée.

Chastel. de Vergy, v. 837.

Feust tant *engoisseusement* malade.

NANGIS, *Chron. mss.*

Et voit au chief dessoubz sa chapelle une tombe qui art si *angoisseusement*, que le feu en volle de toutes parts contre mont, aussi hault comme une lance.

Lancelot du Lac, t. II, fol. 7, r°, col. 2.

Italien, *angosciosamente*. Si dia il suo sugo, il quale purga, attraendo di sotto e di sopra *angosciosamente*.

CRESCENZ., *Agric.*

ANGUSTIE, *s. f.* Souffrance, gêne, détresse.

Ce me seroit certes une *angustie* pire que la mort.

Amant ressuscité, p. 501.

Ainsi pourray-je dire que l'excès de vostre paternelle affection me range en ceste *angustie* et nécessité, qu'il me conviendra vivre et mourir ingrat.

RABEL., l. IV, c. 4.

Tellement que, maintes fois, ils guerroyoient particulièrement le roy mesme, et le réduisoient en grandes *angusties*.

ÉT. PASQUIER, *Rech.* l. II, c. 2.

Latin, *angustia*. Qui hunc in summas *angustias* adductum putaret.

CICER., *pro Quint.*, c. 5.

Italien, *angustia*. Era tormentata di molta *angustia*.

GUID. GIUDICI.

Espagnol, *angústia*. Señor mio Jesus, de donde procedió esta oración acompañada de tanta *angústia* y tristéza.

FR. LUIS DE GRAN. *Adicial. mem.* part. II, c. 14.

ANNONCIATEUR, TRICE, *s.* Celui, celle qui annonce.

Et si fera au temps advenir repos et réfection des *annonciateurs* qui apporteront en ce pays la loy du filz que la vierge porta.

Perceforest, vol. VI, fol. 80, v°, col. 2.

Latin, *annuntiator*. Paulus, ex persecutore christianorum, *annuntiator* factus est Christi.

S. AUGUSTIN, *serm.* 14 *de sanctitate.*

Italien, *annunziatore*, *trice*. E quelli fue *annunziator* di Gesù Cristo.

BRUNET. LAT. *Tesoro*, 2, 4.

E quale *annunziatrice* degli albori
L'aura di maggio muovesi, ed olezza
Tutta impregnata dall' erba e da' fiori.

DANT. *Purgat.*, 24.

Espagnol, *anunciador*, *óra*.

Del belicoso Dios la trompa viva
Fue del cercano sol *anunciadora*.

FRANC. LOP. DE ZÁRATE, *fiest. del santiss.*

On a dit aussi, mais moins heureusement, *annonceur*.

Certes *annoncières* del jor est cil qui dist, sobre soiez, si veeillez.

S. BERNARD, *serm. fr. mss.* fol. 38.

[redacted]

Jehan Salebraat *annonceur* de vin, demeurant en la ville d'Alos.

Lett. de rémiss., ann. 1459; *Trés. des Chartr.*, reg. 189, ch. 406.

Voit-on après qu'au celeste *annonceur*
Elle est ingratte, et ingratte à sa sœur.

CL. MAROT, *Metam. l. II; Œuvr.* t. III, p. 109.

* ANNULLATION, *s. f.* Action d'annuller.

Lequel a été à l'encontre du bien commun, l'honneur et la franchise de la noble cité de Rome, et *adnullation* des nobles hommes du pays.

Perceforest, vol. V, fol. 15, r°, col. 1.

Italien, *annullazione*. In brevissimo spazio di tempo, risulterebbe la totale *annullazione* di quello imperio.

GUICCIARD. *stor.* 8.

Espagnol, *anulacion*. Por el contrário los usurarios, previniendo la *anulacion* general de las obligaciones.

JUAN MARQUEZ, *gobernad. cristian.*, l. II, c. 31.

On a dit aussi *annullement*, mot qui d'ailleurs ne me paraît point susceptible d'être réintégré dans le langage moderne.

Nous ne sommes pas tenus par si grand *annullement* de petit courage, que nous ne voullons combattre jusques à la mort.

J. LEFEVRE DE S. REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 81.

Voyez aussi MONSTRELET, v. I, c. 141, etc.

Italien, *annullamento*. Pruovano totale *annullamento* della potenza appetitiva.

Tratt. segr. cos. donn.

ANONCHALIR (S'), *v. réfl.* Devenir nonchalant, insouciant.

Si le sçavoit bien avant qu'il fût marié, si l'a-il oublié, pour ce qu'il s'*anonchalist* et s'abestist de soy quant à ce.

Quinze joies du mariage, p. 67.

Je n'ay rien cher que le soucy et la peine: et ne cherche qu'à m'*anonchalir* et avachir.

MONTAIG. *Ess.* l. III, c. 9.

Anonchali, ie, *part.*

Et d'un ton d'actions et de parolles, ravallé plus tost et *anonchally* que tendu et relevé par le poids d'une telle cogitation.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 13.

ANTÉNUPTIAL, ALE, *adj.* antérieur au mariage.

Et n'a telle veufve droict aux héritages cottiers acquis constant leur mariage, n'est que par convention *anténuptiale*, fust autrement disposé.

Cout. général. t. II, p. 907.

Latin, *antenuptialis. Antenuptialis* donatio.

Justinian., *Novell. const.* 2, c. 1.

ANTICHTONE, *adj. des deux g.* Qui est diamétralement opposé à notre latitude, antipode.

A ceste heure connois-je en vérité que sommes en terre *antichtone* et antipode.

Rabel., l. V, c. 27.

Grec, ἀντίχθων. Racine, ἀντὶ contre, χθῶν terre, région, contrée.

Latin, *antichthon.* Tapobranem alterum orbem terrarum esse diù existimatum est, *antichthonum* appellatione.

Plin., l. VI, c. 22.

Voyez *Dict. encyclopédique.*

APAPELARDIR (S'), *v. réfl.* Devenir papelard, faire le papelard.

Li papelart le mont honnissent,
Papelart *s'apapelardissent*,
Por estre abbé, évesque ou pape.

Gautier de Coinsi, *Hist. de sainte Léocade*, v. 1543.

Voyez Papelardir.

*APERCEVANCE, *s. f.* L'action, la faculté d'apercevoir. Il s'emploie plus volontiers au figuré.

Mais tant forte est la décevance,
Que trop est grief l'*apparcevance.*

Rom. Rose, v. 11798.

Si en ont les hommes en appréhension et *appercevance.*

Amyot, *Plut. Œuvr. mêl.* t. XXI, p. 127.

C'est le privilège des sens d'estre l'extréme borne de nostre *appercevance*. Il n'y a rien au delà d'eux qui nous puisse servir à les descouvrir.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Ce dont nous avons encore veu de nostre temps quelques restes et *appercevances*.

ÉT. PASQUIER, *Rech.* l. IX, c. 5.

On a dit aussi *percevance*, mot que d'ailleurs je suis loin de vouloir reproduire.

Car paour ont de *parçovance*.

RUTEBEUF, *frère Denise*.

Quelques écrivains modernes ont employé dans un sens à-peu-près semblable le mot *aperception*.

J'ai beau regarder les monades avec leur perception et leur *aperception* comme une absurdité, je m'y accoutume.

VOLTAIRE, *Corresp. génér.* lett. 53, *Œuvr.*, t. LXX, p. 126.

Elle n'acquiert la conscience métaphysique ou l'*aperception* de son être, que par ce retour qu'elle fait sur elle-même lorsqu'elle éprouve quelque perception; et c'est ainsi qu'elle sait qu'elle existe.

BONNET, *Paling.* 16e partie, ch. 3.

APOLTRONIR, *v. a.* Rendre lâche, poltron, mou, efféminé, paresseux.

La volupté mal prinse ramolit et relasche la vigueur de l'esprit et du corps, *apoltronit* et effémine les plus couraigeux.

CHARRON, *Sag.* l. III, c. 38.

S'APOLTRONIR, *v. réfl.*

N'avoir femme est ne soy *appoltroner* autour d'elle.

RABELAIS, l. III, c. 33.

Un jeune homme doit troubler ses règles, pour esveiller sa vigueur, la garder de moisir et s'*apoltronir*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

APOLTRONI, IE, *part. pass.*

Où j'aime mieux oysif, me sauvant de l'envie,
Trainer *apoltroni* le reste de ma vie.

BAÏF, *Œuvr.*, *Épist. au Roy*, p. 11.

[redacted] [redacted]

Il n'est rien qui puisse si justement desgouster un subject de se mettre en peine et en hazard pour le service de son prince, que de le voir *appoltrony* cependant luy mesme à des occupations lasches et vaines.

MONTAIG. *Ess.*, l. II, c. 21.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *apoltroniser*.

Si cela se pratiquoit, ce seroit le moyen de rendre le François vaillant, comme son naturel l'y porte assez, s'il n'avoit esté *apoltronisé* d'ailleurs.

MONTBOURCHER, *Gag. de bat.*, fol. 23, v°.

APOSTOLISER, *v. n.* Faire l'apôtre, exercer l'apostolat.

Il eust trouvé que ce n'estoit pas *apostoliser*, mais bien apostasier, que luy religieux voulust, comme les apostres, administrer les saints sacremens, mesme au milieu des villes, revestu d'un habillement qui n'a rien de commun avec les moines.

ÉT. PASQUIER, *Rech.* l. III, c. 43.

APPÉTITIF, IVE, *adj.* Qui a la faculté de désirer, d'appéter.

Des trois actions de l'ame, l'imaginative, l'*appétitive* et la consentante, ils en reçoivent les deux premières.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Italien, *appetitivo*. Sappiate che in ciascuno corpo.... sono quattro virtudi.... formate per li quattro elementi, e per loro natura, cioè *appetitiva*, retentiva, digestiva, ed espulsiva.

BRUNETTO LAT. *Tes.* 2, 33.

Espagnol, *apetitivo*. La virtúd naturál es partida en quatro partes, la una es *apetitiva*, etc.

FUENTE, *Philos.* fol. 139.

Anglais, *appetitive*. The will is not a bare *appetitive* power, as that of the sensual appetite, but is a rational appetite.

HALE, *origin. of mankind.*

APPÉTITIVE, *s. f.* Faculté d'appéter.

L'*appétitive* esmeut activement l'homme à ce qui est propre

[redacted]

et convenable à sa nature, ne plus ne moins que quant en la ratiocinative, il se fait une propention et inclination.

AMYOT, *Plut. Œuvr. Mor.* t. XX, p. 157.

APPOINTEUR, *s. m.* Celui qui appointe, qui accommode un différend.

Si se devoyent assembler ces *appoincteurs* en une chappelle séant emmy les champs nommez Esplotin.

FROISSART, *Chron.*, vol. I, c. 64.

Ce mot a été employé par La Fontaine.

Ces plaintes n'étoient rien au prix de l'embarras
Où se trouva réduit l'*appointeur* de débats.

Liv. XII, fab. 27.

APPROCHABLE, *adj. des deux g.* Accessible, d'où l'on peut approcher.

De là est que le temple et le parc et verger de cest Eunostus est depuis demouré inaccessible et non *approchable* aux femmes.

AMYOT, *Plut. Quest. grecq.* c. 40, *Œuv.* t. XXI, p. 387.

AQUOSITÉ, *s. f.* État de ce qui est aqueux.

Les roignons par les veines émulgentes en tirent l'*aiguosité* que vous nommez urine, et par les urètres la découllent en bas.

RABEL., l. III, c. 4.

Latin, *aquositas*. Si defectione fuerit stomachus affectus, fluor sequitur salivarum, et humecta *aquositas*, et nausea.

COEL. AURBL. *de Morb. acut.*, l. II, c. 35.

Italien, *acquositade*, *acquositate*, *acquosità*. Era necessario che l'acquavite fosse finissima e separata da ogni minima particella di *acquosità*.

REDI, *Esper. nat.* 31.

*ARABLE, *adj. des deux g.* Propre au labourage.

Coulombiers, prés, et mainte terre *arable*.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.* fol. 158, col. 3.

Et les champs *arables* ont leur vertu en la plaine de la terre, et peu en parfond, et sont chaulx et moystes par en hault.

CRESCENZ, *Prouffitz champ.*, l. II, c. 16, fol. 15, r°, col. 2.

Soit en cens, en rentes, en terres *aravles*.

Chart. de l'ann. 1317. *Chartul de Corb.*, n° 21.

Et rendra deux bœufs ou plusieurs *arables*, trois boverées ou corvées de bœufs chacun an.

Ar. du parlem. de Toulouse, 10 *juin* 1458 *mss. du roi*, n° 9879. 6.

Voyez aussi MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 610.

Latin, *arabilis*. Campus nullis, cùm siccus est, *arabilis* tauris, post imbres, vili asello.

PLIN., l. XVII, c. 5.

Italien, *arabile*. Cotali campi non si chiamano nè *arabili*, nè sativi.

CRESCENZ., *Agric.* 2. 16. 4.

Anglais, *arable*. Having but very little *arable* land, they are forced to fetch all their corn from foreign countries.

ADDISON.

On a dit anciennement *arer* pour labourer.

Puis s'en revint aux champs *arer*.

Vilain mire, v. 119.

Il me vendra mes bués requerre
Quant il voudra *arer* sa terre.

COURTOIS D'ARRAS, *fab. de Boivin*, v. 43.

Veulz tu du doi *arer* les champs,
Veulz tu planter bois de festus.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.* fol. 22, col. 3.

Quatre prouffitz sont de *arer*, fouyr, et labourer la terre.

CRESCENZ, *Prouffitz champ.* l. II, c. XI, fol. 14, v°, col. 1.

Voyez aussi *Rom. Rose*, v. 20645. — *Rom. du Rou*, fol. 51. — *Miracles de S. Louis*, c. 33, p. 457. — *Lett. de rémiss.* ann. 1400; *Trés. des chart.*, reg. 155, ch. 115. — MATTHIEU DE COUCY, *Hist. de Ch. VII*, p. 671, etc., etc.

ARÉ, ÉE, *part. pass.*

Là fu-je et vous tesmoing que ce fu la mieux *arée* que je veisse onques.

JOINVILLE, *hist.*, p. 21.

Et va là où li hercéor herçoient les terres *arées*.

Rom. de Perceval, fol. 2, v°.

[redacted]

D'où par ellipse *arée*, s. f. terre labourée.

Tout envers l'abati en une *arée*.

Rom. d'Audigier, mss. de S. Germain, fol. 68, r°, col. 3.

Ni a beuf, ne charue, ne villan en *arée*.

Rom. du Rou. mss., p. 37.

Jehan Vidal d'une agullade, qui est la verge ou baston dont l'en poing et fait aler les buefs en l'*arée*.

Lett. de rémiss., année 1400; *Trés. des Chartr.*, reg. 155, ch. 115.

Areur, *s. m.* Laboureur.

Des pastouriaus et des *areors*.

Anciens écriv. fr. mss. De la Clayette, 4°, fol. 8, col. 2.

Arure, *s. f.* Labourage.

Il doit payer les *arures*, labours, et semences.

Coutume de Normandie, art. 119.

Mots que je suis d'ailleurs bien éloigné de vouloir réintégrer dans le langage moderne.

* ARATOIRE, *adj. des deux g.* Qui sert ou qui est propre à l'agriculture.

Bœufs *aratoires* et chevaux domptez n'ont point de carnalage.

Cout. génér., t. II, p. 687.

ARBREUX, EUSE, *adj.* Couvert d'arbres, abondant en arbres.

Les cerfs vivront par les vagues salées,
Et les daulphins aux *arbreuses* vallées.

Baïf, *Œuvr.*, p. 52, v°.

ARCHANGÉLIQUE, *adj. des deux g.* Qui appartient à l'archange, qui est propre à l'archange.

Le pellican de la forêt célique,
Entre ses faicts tant beaux et nouvelets,
Après les cieux et l'ordre *archangélique*,
Voulut créer ses petits oyselets.

Cl. Marot, *ballade* 15e. *Œuvr.*, t. II, p. 29.

Anglais, *archangelick*.

He ceas'd, and *archangelick* pow'r prepar'd
For swift descent; with him the cohort bright
Of watchful cherubim.

Milton.

ARÉOPAGITE, *s. m.* Juge de l'aréopage.

Combien que je sçache nostre opinion commune estre d'en attribuer l'advenement et promotion à S. Denis l'*aréopagite*, que nous tenons y avoir esté martyrisé non loin de Paris.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, c. 6.

Ce mot, qui appartient à l'histoire, n'a jamais été banni de notre langue, quoique l'académie ne l'ait point admis dans son dictionnaire. Il a été employé par nos auteurs classiques modernes.

On est étonné de la punition de cet *aréopagite*, qui avoit tué un moineau, qui, poursuivi par un épervier, s'étoit réfugié dans son sein.

MONTESQ., *Esprit des Lois*, l. V, c. 19.

N'avez-vous pas de honte, Athéniens, de vous livrer à de pareils excès en présence des *aréopagites?*

BARTHÉL., *Voyage d'Anacharsis*, t. II, c. 17.

Grec, ἀρεοπαγίτης. Ἀρεοπαγίτης διφορεῖται. Καὶ παροιμία· ἀρεοπαγίτης. Ἐπὶ τῶν σκυθρωπῶν, καὶ ὑπερσέμνων, καὶ σιωπηλῶν.

SUIDAS.

Latin, *areopagita*, *areopagites*. Si Lysiades, citatus judex, non responderit, excuseturque *areopagites* esse.

CICER., *Philip. V*, c. 5.

ARGU, UE, *adj.* Fin, subtil, rusé.

Raison suis subtile et *argute*
Qui du faux et du vrai dispute.

Menus propos de la mère sote.

Latin, *argutus*. Quis illo gravior in laudando? acerbior in vituperando? in sententiis *argutior?* in docendo edisserendoque subtilior?

CICER. *de clar. orat.*, c. 17.

Italien, *arguto*. Colle tue parole *argute* m'aresti sforzato ad intendere questa cosa.

FIRENZ., *disc. an.* 17.

***ARGUTIE**, *s. f.* Finesse, subtilité, ruse.

Si ces sottes *arguties* lui doivent persuader une mensonge, cela est dangereux.

MONTAIG., *Ess.*, l. 1, c. 25.

[redacted]

On a dit aussi, mais moins heureusement *ar*
arguce.

L'*argu* de ces trois nommez, avec ledit comte, fut gran
long sur ce différend.

COMINES, *Mém.*, l. II, c. 1.

Le jeune homme ne doit point prendre coustume de trou
telles inventions galantes ny de bon esprit; et de rire à te
subtilitez et telles *arguces* de dire.

AMYOT, *Plut. Œuvr. Mor.* t. I, p. 116.

Ce mot a été employé de nos jours par J. J. Rousse

Tout cela ne sont que des *arguties* et des subtilités mé
physiques, qui ne sont d'aucun poids auprès des princi
fondamentaux adoptés par ma raison.

Rêver. du promeneur solitaire, 3e *Promenade.*

Latin, *argutia*. Plurimæ præterea tales *argutiæ* facetissi
salis.

PLIN., l. XXXV, c. 10.

Italien, *arguzia*. Con non minor verità chè *arguzia* fu de
da non so chi : che pochè corpi morti assediavano mo
uomini vivi.

VARCHI, *stor.* 6.

* ARISTOTÉLICIEN, *s. m.* Sectateur d'Aristote.

Je vis privément à Pise un honneste homme, mais si *arist
télicien*, que le plus général de ses dogmes est : que la touc
et règle de toutes imaginations solides et de toute vérité, c'e
la conformité à la doctrine d'Aristote.

MONTAIG., *Ess.*, l. 1, c. 25.

Ce mot a été employé par plusieurs auteurs moderne

La bile de l'auteur étoit encore animée par quelques co
testations particulières avec des *aristotéliciens*.

FONTENELLE, *Eloge de Leibnitz*, *Œuvr.*, t. V.

Il faut même avouer que cette raison métaphysique qu
donnent les *aristotéliciens*, pour prouver que les femelles n'o
point de liqueur prolifique, peut devenir l'objection la plu

considérable qu'on puisse faire contre tous les systêmes de la génération.

BUFFON, *Hist. des animaux*, ch. 5, *Œuvr.*, t. III, p. 120.

ARISTOTÉLIQUE, *adj. des deux g.*

Qui appartient à la doctrine d'Aristote.

Joint cette autre considération *aristotélique*, que celui qui bien faict à quelcun l'aime mieux qu'il n'en est aimé.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 8.

ARISTOTÉLISER, *v. n.*

Suivre la doctrine d'Aristote, raisonner à la manière d'Aristote.

Icelle *aristotélisant* en sa caboche à tort et à travers, veut que son advis soit reçu : ce qu'elle pense, elle veut que ce soit évangile.

MÉRLIN COCCAÏE (*Th. Folengo.*), t. I, p. 156.

Dumarsais s'est servi du substantif *aristotélisme*, pour désigner la doctrine d'Aristote.

Que de peines n'a-t-il pas fallu pour soustraire l'esprit humain à l'autorité de l'*aristotélisme*, afin de le ramener à l'expérience qu'il semblait avoir pour toujours abandonnée.

Ess. sur les préjugés, ch. II, *Œuvr.* t. VI, p. 252.

*ARRAISONNER, *v. a.* Adresser la parole.

Folie est d'autrui ramposner,
Ne gens de chose *araisonner*
Dont ils ont anui et vergoigne.

BAUDOIN *ou* JEHAN DE CONDÉ, *Sentier batu*, v. 1.

Molt fu cortois li chevaliers,
Il la *arresona* premiers.

Dict. d'Yvonet.

Li mestres si l'*aresona*.

Fabl. de S. Pierre et du jougleor.

Dieu quelque oracle aux sages tousjours donne;
Mais peu ou mal les fols il n'*araisonne*.

AMYOT, *Plut. OEuvr. Mesl.* t. XXII, p. 354.

Ce mot a signifié aussi quelquefois *mettre à la raison.*

Enfin tous hommes, hors des premiers mouvements, lesquels

[redacted]

çe néanmoins durent et tiennent aux uns plus, aux autre moins, se peuvent modérer et *arraisonner* plus aisément.

MONTBOURCHER, *Gag. de bat.*, fol. 22, r°.

Voyez aussi *Rom. de Robert le diable, mss.* — *Castoiem. male femme*, v. 24. — *Rom. Rose*, v. 2393. — *Perceforest* vol. VI, fol. 42. r°, col. 1. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1416 *Trés. des Chartr.*, reg. 169, ch. 396. — *Lancelot du Lac* tom. III, fol. 128, r°, col. 1. — MARTIAL D'AUVERGNE, *Arest amor.*, p. 374. — STRAPAROLE, *Nuits*, t. II, p. 266. — BRANT. *Dam. gal.*, t. II, p. 185.

ARRIÈRE-CHAMBRE, *s. f.* Chambre qui est derrière une autre.

Ma salle, anti-chambre et *arrière-chambre.*

Mém. de BELLIÈVRE *et* SILLERY. p. 433.

ARRIÈRE-FOSSÉ, *s. m.* Fossé qui est derrière un autre; double fossé.

Guettier par nuit, de jour à la barrière,
Édifier tours et *arrière-fosses.*

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 237, col. 3.

Néanmoins elle vint avec grande puissance de gens d'armes entre lesquels estoit le sire de Rais, maréchal de France, qui descendirent en l'*arrière-fossé.*

Hist. de Charles VII, attribuée à Alain Chartier, p. 36.

* ARRIÈRE-PENSÉE, *s. f.* Pensée cachée, ou dissimulée.

Depuis il leur garda tousjours une *arrière-pensée.*

LA NOUE, *Disc. polit. et milit.*, p. 731.

Ce mot a été employé par nos auteurs modernes.

Les femmes ont toujours quelque *arrière-pensée.*

DESTOUCHES, *Dissip.*, act. V, sc. 9.

* ARRIVAGE, *s. m.* Abord des navires dans un port, ou plutôt des bateaux dans une rivière. — Arrivée des marchandises par les voitures d'eau.

Les vicontes ou receveurs feront rabat sur ce que ils devront

pour leur marchié desdits cent molles.... sur les lieux de l'*arrivage*.

Stat. de l'année 1376; *ordonn. des rois de Fr.*, t. VI, p. 228, art. 11.

Ce mot a signifié aussi le droit que l'on paie pour aborder à un port ou à un rivage.

Et seront francs et quittes de rouage, de panage, de terrage, de pelage, de passage, d'*arrivage*, et de toutes autres coustumes.

Chart. de l'année 1300; *chartul. du prieuré de S. Nicaise*, fol. 76.

Latin barb., *arrivagium*, *adripagium*. Hoc salvo et excepto, quòd idem Lancelotus non possit, per se vel per alium, in dictis terra et brotello facere aliquod *arrivagium*.

Act. mss. capit. eccles. Lugdun. ann. 1342, fol. 79, r°, col. 2.

* **ARTISONNÉ, ÉE**, *adj.* Piqué par les artisons, vermoulu.

Seront faits les vaisseaux à vin, comme pipes, traversiers et quarts, de bon bois sec, non punais, rongé, vergé et *artisonné*.

Cout. général., t. II, p. 5.

ASSAGIR, *v. a.* Rendre sage.

Robe de vair, ne de gris n'ont puissance
D'*assagir* nuls

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.* fol. 46, col. 4.

Je ne croi point qu'il y ait poing, ni point qui sceut *assagir* une femme, si elle ne le met en sa teste.

DESPERRIERS, *contes*, t. I, p. 295.

Les conditions de la vieillesse ne m'advertissent que trop, m'*assagissent* et me preschent.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 5.

ASSAGIR, *v. n.* Devenir sage.

Se beau parler faisoit homme *assagir*,
Et beau maintien faisoit constance avoir.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 382, col. 2.

[redacted]

Vieillir n'est pas *assagir*, ny quitter les vices, mais seulement les changer, et en pires.

CHARRON, *Sagesse*, l. I, c. 36

ASSAGIR (s'), *v. réfl.* Devenir sage.

J'estudiay jeune pour l'ostentation, depuis un peu pour m'*assagir*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 3.

Il doibt faire son prouffit, l'appliquer à soy, en prendre advis et conseil, tant sur le passé pour ressentir les fautes qu'il a faict, que pour l'advenir, affin de se reigler et s'*assagir*.

CHARRON, *Sagesse*, l. III, ch. 14.

ASSAGI, IE, *part. pass.*

Mais je fais doute que je sois *assagi* d'un pouce.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 9.

On a dit aussi, mais moins heureusement *ensagir*.

Ensagis es en asotant.

GAUT. DE COINSI, *Mir. de N. D.* l. I, c. 28.

Quelques manuscrits portent *assagis*.

On trouve également dans les anciens auteurs le substantif *assagissement*, action de rendre sage, de devenir sage; mot que je ne crois point d'ailleurs susceptible d'être réintégré dans notre langue.

Outre ce que l'affinement des esprits n'en est pas l'*assagissement*.

MONTAIG. *Ess.*, l. III, c. 9.

L'*assagissement* ou amendement qui vient par le chagrin, le desgoût et foiblesse n'est pas vray ni conscientieux, mais lasche et catarreux.

CHARRON, *Sagesse*, l. II, c. 3.

ASSAVOURER, *v. a.* Donner de la saveur, assaisonner.

Que chascuns *asavort* son don;
De quel savor, par quel raison
Puet il son don *asavorer*?
La savor est de tout doner.

Eles de courtoisie, *ms. de S. Germain*, fol. 40, r°, col. 1.

Assavouré, ée, *part. pass.*

Il menjoit mont de foiz potage mal *assavouré*, duquel un autre ne menjoit pas volentiers.

Le confesseur, vie de S. Louis, ch. 14, p. 367.

Se retenir me volés
D'un douc soulas à loisir
De fin cuer *asavouré*
D'un douc souspir.

Willaume li Viniers, *Rec. de poët. fr. avant* 1300, *ms.* t. III, p. 1256.

Voyez aussi *Perceforest*, vol. VI, fol. 99, r°, col. 1.

***ASSENTIMENT**, *s. m.* Consentement volontaire donné à une proposition, à un acte.

La chartre que li Marchisor de l'empereur Baudoin, qui fu fete par le commun *assentement* des hauts barons.

Villehardouin, *ms.*

Li roys, par la volenté et l'*asentiment* de la pucelle, la donna à fame par mariage à Charle son frère.

Guill. de Nangis, *Chron.*, p. 196.

Deux très-haulx, très-promptz et quasi inestimables conquestz obtenez premièrement par l'*assentiment* de l'immense et indivisible éternité.

J. Marot, *OEuvr.*, p. 7.

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

Donner, sur le témoignage de mes propres yeux, mon *assentiment* aux observations fines et justes d'un auteur, me paraît une véritable jouissance.

J. J. Rousseau, *Lettres sur la botaniq.* 1re *lett. à M. M...*

Je regarde cet *assentiment* que je suis obligé de donner au témoignage d'autrui, comme une loi de mon être moral.

Bonnet, *OEuvr. mél.*, t. XVIII, p. 316.

Latin, *assensus*. Vulgi *assensu* et populari approbatione judicari solet.

Cicer., *De claris orat.*, c. 40.

Assentio. Vitia in ipsorum esse potestate, nec peccare quemquam nisi *assentione*.

Id., *Acad.*, 4, c. 12.

[redacted]

Italien, *assentimento*. Mandarono di loro *assentimento* ambasciadori al gran Cane.

MATT. VILLAN., *Stor.*, 3, 107.

Espagnol, *assenso*. Este facilmente se convenciéra à dar *assenso* à las verdades de nuestra ley.

OVIEDO, *Hist. Chil.*, fol. 334.

Anglais, *assent*.

Without the king's *assent* or knowledge,
You wrought to be a legate.

SHAKESP., *Henri VIII*.

Assentment. Their arguments are but precarious, and subsist upon the charity of our *assentments*.

BROWN, *vulg. err.*

* **ASSENTIR**, *v. n.* Consentir, donner son assentiment.

Une chose est *assenter* et une autre consenter; *assenter* est come ascun que n'a nul droit de présenter, dit après ceo que il avera mys desturbaunce, jeo me *assente* à ce présentement, sauve men droit après.

BRITTON, *Lois d'Anglet.*, c. 92, fol. 225, v°.

Le verbe *assentir* a été quelquefois employé par nos écrivains modernes; mais moins fréquemment que son substantif.

Nous avons reçu de notre nature le pouvoir de suspendre nos jugemens sur tout ce qui est incertain, et nous ne pouvons jamais *assentir* qu'à des notions évidentes.

DUMARSAIS, *de la raison*, *OEuvr. compl.*, t. VI, p. 13.

S'ASSENTIR, *v. réfl.*

Je morroie de fain selonc,
Je ne m'i porroie *assentir*.

Cortois d'Arras, v. 560.

Mais pour ce qu'ert mort déconfez,
A leurs prières ne *s'assenti*.

GAUTIER DE COINSI, *Mir. N. D.* l. I, c. 15.

Et ja soit ce que chascun de vous mente,
Pour faire amour de nos cuers départir
Et pour cuider qu'à voz parlers *s'assente*.

EUSTACHE DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 443, col. 1.

Le conseil du roy s'*assentoit* bien à tout ce, et veoit clairement que le roy d'Espaigne requeroit raison.

FROISSART, *Chron.*, vol. II, c. 186.

ASSENTI, IE, *part. pass.*

Auquel mariage le comte de Flandres nouvellement *assenti* et accordé.

FROISSART, *Chron.*, vol. I, c. 228.

Latin, *assentire*. *Assentio* tibi, ut in Formiano potissimum commorer.

CICER. *ad Attic.*, l. IX, *epist.* 9.

Italien, *assentire*. Lo 'mperadore *assentì*, per dispetto, e mala volontà, che aveva co' tempieri.

GIOV. VILLANI, *Stor.* 6, 18, 3.

Espagnol, *assentir*. No es herége formál el que *assiente* à una formál heregía, sino tuviere pertinácia.

MANER., *prefac.*, fol. 156.

Anglais, *to assent*. And the jews also *assented*, saying that these things were so.

Bibl. act. apost.

*ASSERMENTER, *v. a.* Soumettre à la foi du serment, exiger le serment.

Des actions à divers membres, qui se passent en leur présence, ils refuseroient d'en rendre tesmoignage, *assermentez* par un juge.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 20.

Il requist que sa femme fust *assermentée* sçavoir si elle ne le vouloit recoñoistre pour son vray mary.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VI, c. 35.

ASSIMILATIF, IVE, *adj.* Qui a la faculté de rendre une chose semblable à une autre.

Car la puissance végétative jamais ne repose avec ses filles nutritive, formative, *assimilative* et unitive.

AL. CHARTIER, *Esper. Œuvr.*, p. 280.

M. Bonnet a employé ce mot pour caractériser l'action au moyen de laquelle les sucs nourriciers s'assi-

[redacted]

milent aux diverses parties des êtres organisés, soit animaux, soit végétaux, dans un rapport direct à leur organisation.

Cette glu mérite la plus grande attention : elle est sans doute le principal fond de la matière *assimilative* ou nutritive des plantes et des animaux.

Lett. div., *OEuvr.*, t. XII, p. 44.

Espagnol, *assimilativo*. Y tras estas viene otra virtúd, que llamamos *assimilativa*.

FUENT., *Philosoph.*, fol. 90.

ASSOMMEUR, *s. m.* Celui qui assomme.

Or me faict cest *assommeur* souvenir d'un voleur italien.

H. ÉTIENNE, *Apolog. d'Hérodot.*, t. I, 2ᵉ part., c. 18.

* ASSOTER, *v. a.* Rendre fou, séduire.

Quel drap est cecy ? vrayement
Tant plus le voy, et plus m'*assote*,
Il m'en faut avoir une cotte.

Farce de Patelin, p. 15.

Enfin quand les Londriens veirent que celuy roy Édouard estoit fort *assoté* sur messire Hue le despensier, ils y pourveurent.

FROISSART, *Chron.*, vol. IV, c. 104.

Et se couche la larme à l'ueil
Pour plus son mari *assoter*.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.* fol. 514, col. 4.

Fortune, laquelle l'avoit *assoty* par ses victoires et ne luy avoit laissé sens aucun pour se conduire en ses adversitez.

TAHUREAU, *dial.*, p. 11.

Voyez aussi GAUTIER DE COINSI, *Mir. de Sainte Léocadc*, v. 293. — *Rom. Rose*, v. 4243. — ÉT. PASQUIER, *Rech.* l. I, c. 1.

ASSOTER, *v. n.* Devenir sot, devenir fou.

Qant mieus prisiez le dormir et danser
Qe vif déduit, vous alés *assotant*.

Anc. poët. franç., *ms. du Vatic.*, n° 1490, fol. 158, r°.

Il *assotira* et s'abestira du tout par le droict du jeu.

Quinze joies du mariage, p. 102.

S'assoter, *v. réfl.* Devenir sot, devenir fou.

Honnis soit le prodom, qui poor un jour *s'asote.*

Rom. d'Alex., *ms.*, part. 1.

ASSUÉFACTION, *s. f.* habitude.

Je pense que ce soit l'œuvre et la preuve: et l'exercitation et *assuéfaction* à l'abstinence, n'est-ce pas ce que voûs-mesmes faites, etc?

Amyot, *Plut.*, *OEuvr. mor.*, t. XX, p. 208.

L'*assuéfaction* endort la veüe de nostre jugement. Les barbares ne nous sont de rien plus merveilleux que nous ne sommes à eux.

Montaig., *Ess.*, l. 1, c. 21.

Italien, *assuefazione*. Come avviene per le lunghe e continuate *assuefazioni.*

Libr. similit.

Anglais, *assuefaction*. Right and left, as parts inservient unto the motive faculty, are differenced by degrees from use and *assuefaction*, or according whereto the one grows stronger.

Brown, *vulgar errours.*

ASTROLOGIQUEMENT, *adv.* A la manière des astrologues.

Le vieillard nous parloit *astrologiquement.*

Th. Corneille, *feint astrol.*, act. II, sc. 5.

ATAVERNER (S'), *v. réfl.* Entrer dans une taverne, s'établir dans une taverne.

Car eussions passé le pont
Et si fussions *ataverné.*

Courtebarbe, *Trois aveugles de Compiegne.*

ATERMOYEUR, *s. m.* Celui qui s'atermoie.

Faulx monoyeurs, *attermoyeurs*,
Baillifs, bedeaulx, prevostz, mayeurs
Et procureurs et advocatz.

Rom. Rose., v. 12259.

ATTISEMENT, *s. m.* L'action d'attiser, d'exciter.

Escrit i sont li jugement
D'amors et li *atisement*
Des acolers et des baisers.

Blanchardin, *ms. de S. Germ.*, fol. 187, v°, col. 1.

[redacted]

Pour l'*atisement* de sa femme, le mary qui est de noble courage et haut se combat en camp.

Quinze joies du mariage, p. 172.

Fut donnée en mariage par l'*atisement* de la cour de Rome à Henry.

Chron. de S. Denis, t. I, fol. 270, v°.

* ATTISEUR, *s. m.* Celui qui attise, instigateur.

Mieux font à croire li loial conseiller, et plus ont de pourvéance que li fous *atiseor* losengier.

Anc. écriv. franç., *ms. de La Clayette*, 4°, fol. 63, col. 1.

Ce mot a signifié aussi instrument qui sert à attiser.

Jehannet le Maistre frappa icelluy Réveilly d'un fourgon ou *attiseur* de four qu'il tenoit.

Lettr. de rémiss., ann. 1470; *Trés. des Chartr.*, reg. 201, ch. 160.

Mais sous cette dernière acception, le substantif *attiseur*, ne me paraît point susceptible d'être réintégré.

ATTOUCHER, *v. a.* Toucher, opérer par attouchement.

Nu à nu le baise et *atoce*.

Herbers, *Rom. de Dolopatos.*

S'estant par succession de temps tournées en nos fauxbourgs pour *atoucher* nos murailles.

Ét. Pasquier, *Rech.*, l. IX, ch. 2.

Toutes lesquelles choses ceux qui les *attouchoient* poursuivoient instamment.

Sully, *Mém.*, t. I, ch. 64, p. 317.

AUTRICE, *s. f.* Celle qui est la première cause de quelque chose.

On l'a fort accusée du massacre de Paris; ce sont lettres closes, pour quant à cela, car alors j'estois en nostre embarquement de Brouage, mais j'ai bien ouy dire qu'elle n'en fut la première *autrice*.

Brant., *Dam. ill.*, p. 68.

Latin, *auctrix*. Anima *auctrix* operum carnis.

Tertull., de *anim.*, c. 57.

[redacted]

Italien, *autrice*. E di questo consiglio fu *autrice*, e principale una ch' ebbe nome Polisso.

FRANC. DA BUTI, *Comment. su'l Dante.*

AUXILIATION, *s. f.* L'action de porter du secours.

Que par les diversions importantes, il ne peut estre diverty de l'exécution de ses hautes entreprises et contraint de convertir son *auxiliation* d'amis en une défensive pour luy mesme.

SULLY, *Mém.*, t. II, c. 37, p. 225.

Latin, *auxiliatio*. Quibus *auxiliatio* adversus consules esset.

TIT. LIV., l. II, c. 33.

AVAREMENT, *adv.* D'une manière avare, avec avarice.

Excusez donc mes yeux, si trop *avarement*
Fichez sur vos beautez, ils prennent aliment.

AMAD. JAMYN., *poés.*, p. 272.

Comme un dragon veillant de la voir m'empeschoit,
Et son riche trésor *avarement* cachoit.

PH. DESPORTES, *poés.*, p. 391.

Latin, *avarè*, *avariter*. Nihil *avarè*, nihil injustè esse faciendum.

CICER., *Offic.* III, c. 8.

Ingurgitat impura in se merum *avariter*.

PLAUT., *Curcul.*, act. I, sc. 2, v. 35.

Italien, *avaramente*. Che nell' agricoltura *avaramente* aveva il suo cor messo.

Dittam. 5. 8.

Espagnol, *avaramente*. Y tan *avaramente* se huvo con ellos, que en lugar de estimación grangeó ódio.

COLMEN., *Histor. de Segob*, c. 25.

AVERTINEUX, EUSE, *adj.* Fantasque, qui a des avertins, des caprices.

Et un *avertineux* destruira plus que plusieurs bien rassis de cerveau ne sçauroient acoustrer.

S. JULIEN, *Mesl. hist.*, p. 625.

On a dit *avertiner*, *s'avertiner*, avoir des avertins, des caprices.

Voire lorsque plus penserons nous *avertiner* en nous mesme:
et demourer seuls et entiers en toutes nos opinions.

PASQUIER, *OEuvr. Mesl.*, p. 263.

AVERTISSEUR, *s. m.* Celui qui avertit.

Si l'*advertisseur* n'y présente quant et quant le remède e
son secours, c'est un advertissement injurieux, et qui mérit
mieux un coup de poignard que ne fait un dementir.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 5.

AVITAILLEUR, *s. m.* Celui qui avitaille une place

Je ne say si ce seroyent point *avictuailleurs* qui viensissen
refreschir ce chastel de vivres.

FROISSART, *Chron.*, t. I, c. 245.

Mais aucunes fois quelques *advitailleurs* s'adventurant pou
gaigner, quand on dormoit en l'ost, s'assembloient et se bou-
toient es bailles d'Oudenarde.

ID. *ibid.*, t. II, c. 43.

AVOISINEMENT, *s. m.* L'action d'approcher, d'a-
voisiner.

Le (palmier) masle convoitise l'*avoisinement* de sa com-
pagne; que s'il advient que la femelle soit plantée loin du
masle, il desseche peu-à-peu.

DUVERDIER, *Biblioth.*, p. 5.

Italien, *Avvicinamento.* Conobbe che quello si era lo
avvicinamento alla morte.

FRA GIORD. *Pred. R.*

APPENDICE.

A

ABRADENT, ENTE, *adj.* Qui excorie, qui ronge. CHARRON, *Sag.*, l. I, c. 38. — Latin, *abradere*, ronger, racler, VARR. *de ling. lat.*, l. IV, c. 31. — Anglais, *to abrade*, HALE. — Les médecins anglais désignent par le mot *abrasion*, l'action au moyen de laquelle les humeurs corrosives enlèvent et détruisent le mucus naturel qui tapisse les membranes de l'estomac et des intestins. Voy. QUINCY.

ABUSION, *s. f.* L'acte d'abuser, tromperie, fraude. *Lett. de rémiss.*, ann. 1391; *Trés. des Chartr.*, reg. 141, ch. 67.

ABUTER, *v. a.* Mettre but à but, régler, arrêter un compte. *Lett. de rémiss.*, ann. 1450; *Trés. des Chartr.*, reg. 182, ch. 33.

ACCOMMUNER, *v. a.* Rendre commun en biens. *Cout. de Berry*, p. 289, 296, etc.

ACCOUARDIR, *v. a.* Rendre couard, lâche. G. OSMONT, *lapidaire.* — *Guillaume au faucon*, v. 244. — *Robe vermeille*, v. 139. — EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.* fol. 561, col. 1. — AL. CHARTIER, *poés.*, p. 654. Voy. ENCOUARDIR. — On a dit autrefois COUARDER, *v. n.* Être lâche, poltron. *Rom. Rose*, v. 1526. — PHIL. MOUSKES, *mss.*, p. 314; PASQUIER, *Lett.*, tom. III, p. 589, etc. Mais ce vieux mot ne me paraît pas susceptible d'être restitué au langage moderne.

[redacted]

ACCOUDRE, *v. a.* Coudre une chose à une autre *Lett. de rémiss.*, ann. 1389; *Trés. des Chartr.*, reg. 138 ch. 71.

ACHEVEUR, *s. m.* Celui qui achève, qui accomplit *Perceforest*, vol. V, fol. 109, v°, col. 1. — Anglais *achiever*, SHAKESPEARE.

ADEXTRER, *v. a.* Accompagner, donner la main la droite, placer à la droite, se mettre à la droite. *Fab du jugement d'amors.* — HUON LE ROY, *vair Palefroy*, v. 956. — JACQUEMARS GIELÉE, *Rom. du Renard.* — *Floire et Blancheflor*, v. 208. — *Rom. d'Anséis de Carthage mss. du roi*, 7191. fol. 49, r°, col. 2. *Rom. d'Aubery ms.* — EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 559, col. 1 — FROISSART, *Chron.*, vol. IV, c. 2. — *Perceforest*, vol. VI, fol. 34, r°, col. 1. — OLIV. DE LA MARCHE, l. I, p. 170. — MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 665. — *Hist. de la Toison d'or*, tom. II, fol. 183, v°. — MONTAIGNE, *Ess.*, l. I, ch. 48. — MENARD, *Hist. de Bert. Duguesclin*, p. 341, etc. — Lat. barb. *addextrare.* BALDRIC, *Chron. Camerac.*, l. III, c. 38. — Italien, *addestrare.* GIOV. VILLANI, *Stor.* X, 56, 2. — Le mot *adextrer* a signifié aussi rendre adroit, rendre habile, dresser, instruire. MERLIN COCCAÏE (*Theoph. Folengo*), tom. I, p. 3191. — DES ACCORDS (*Et. Tabourot*), *Bigarrures*, l. IV, p. 5, v°. — Italien *addestrare*, id. MORELL. *Cron.* — Espagnol, *adestrar*, id. BARBAD. *Coron.* fol. 114.

ADHÉRITER, *v. a. Terme de jurisprudence.* Investir, mettre en possession d'un héritage. JEH. DE CONDEIT. — BOUTILLIER, *Somme rurale* (1512), fol. 137, r°, col. 1. — *Chron. de Flandres*, ch. 86. — Lat. barb. *adhæredare*, *adhæreditare. Vita Lietberti, episc. Camerac.* c. 2.

ADOMBRER, *v. a.* Ombrager, donner de l'ombre,

couvrir, cacher, offusquer. *Castoiement cont.* 28, *suite*, v. 53. — *Chevaliers, clers et villains*, v. 3 — *Pyrame et Tysbée, ms. de S. Germ.*, fol. 99, r°, col. 3. — *Bestiaire, ms.* — *Anc. poët. franç., ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 314, col. 1. — Guil. de Nangis. *ann.* p. 260. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 46, v°, col. 2. — *Lancelot du Lac*, tom. II, fol. 3, v°, col. 2. — Brant. *Dam. illust.*, p. 179. — S'adombrer, Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.* — *Disputoison du Juif et du Chrest.*, *ms. de S. Germ.*, fol. 108, r°, col. 3. — *Histoire des trois Maries, ms.*, p. 209. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 110, col. 2. — Latin, *adumbrare*, Colum., l. V, c. 5. — Italien, *adombrare*. Petrarc. *canz.* 1. 2. — Anglais, *to adumbrate*, *Decay of piety*. — Le verbe adombrer a signifié aussi dessiner, peindre, représenter. Amyot, *Plut., Disc. prélim. Œuv.* tom. I, p. lv. — Montaig., *Ess.*, l. II, c. 12. Latin, *adumbrare*, Val. Max., l. VII, c. 2. — Italien, *adombrare*, id. Petrarc. *Canz.* 30. 4. — Adombration, *s. f.* dessin, figure, représentation. *Am. ressuscit.*, p. 72. — Latin, *adumbratio*, Vitruv. l. I, c. 2. — Anglais, *adumbration*, Bacon.

ADVOLER, *v. n.* Voler vers un lieu, vers un objet quelconque. Rabel., l. V, c. 5. — Latin, *advolare*, Cicer. *pro Sext.*, c. 4.

AFFAITARDIR, *v. n.* S'affaitardir, *v. réfl.* Devenir lâche, paresseux, fainéant, montrer de la faitardise. *Anc. poët. fr. ms. de La Clayette*, in-4°, p. 819, col. 1. — Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. I. — *Le Jouvencel*, fol. 8, v°. — Al. Chartier, *poés.*, p. 664. Voyez Faitard.

AFFOISONNÉ, ÉE, *adj.* Qui possède en abondance, à foison. Froissart, *poés. mss.*, p. 209, col. 1.

AFFORER, *v. a.* *Terme de jurisprudence.* Estimer,

[redacted]

taxer, déterminer le prix. *Ordon. de Jean I, févr.* 1350 tit. VII, art. 66; *Ordonn. des rois de Fr.* tom. II, p. 356 *Coutume de Normandie*, c. 20. — *Nouveau cout. général* tom. I, p. 110, col. 2. — Latin barb., *afforare*, *Chart Petr. II*, *reg. Arrag.* ann. 1350, *apud Cangium.* — Espagnol, *afforar*, *Dicc. de la real acad. de Madrid*

AFFRANCHISSEUR, *s. m.* Libérateur, celui qui affranchit, qui délivre. Amyot, *Plut. Vie de Flaminius*, c. 10. *Œuv.* tom. IV, p. 76.

AFFRUITER, *v. n.* S'affruiter, *v. réfl.* Profiter. Baude Fastoul d'Arras, *Cong.* v. 187. — *Chev. au barizel*, v. 401. — *Cortois d'Arras*, v. 260. — *Act. de l'ann.* 1458. *Capit. de l'églis. de Cambray*, reg. o.

AGGRESSER, *v. a.* Attaquer, être aggresseur. Jean Molinet, *Dicts et faits notables*, p. 125. — Latin, *aggredi*, Cicer., *Philipp. II*, c. 10. — Anglais, *to aggress*, Prior.

AHONTER, *v. a.* Couvrir de honte, diffamer, déshonorer. *Assis. de Jérus.*, c. 62. — *Rom. Rose*, v. 3684. — *Ovid. Metamorph.* — Eust. Deschamps, *poés. mss.* fol. 387, col. 2. — *Perceforest*, vol. I, fol. 58, r°, col. 1. *Lett. de rémiss.*, ann. 1457; *Trés. des Chart.*, reg. 185, ch. 339. — On a dit aussi, mais moins heureusement, Ahontager. *Rom. Rose*, v. 9543. — Menard, *Hist. de Bert. Duguesclin*, p. 125, 126.

AIDABLE, *adj. des deux g.* Secourable, qui peut aider. Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 136. — *Perceforest*, vol. III, fol. 32, v°, col. 2. — Olivier de la Marche, *Gag. de Bat.*, fol. 26, r°. — *Danse des Aveugles.* — Italien, *aiutevole*, Boccac., *Amet.* 86.

AIDEUR, *s. m.* Celui qui aide, qui donne des secours. S. Greg. *Dial.*, l. II, c. 3. — *Anc. trad. de la Bible*,

Gen. c. 49. — Jean de Meung, *Codic.*, v. 1645. — Phil. Mouskes, *ms.*, p. 219. — *Anc. Coutume d'Orléans.* — Espagnol, *ayudador*, *Fuer. juzg.* l. III, tit. 3, l. 4. — Anglais, *aider*, Bacon.

AIGUAGE, *s. m.* Droit que l'on paie pour faire venir de l'eau dans son jardin ou dans son pré. *Reg. des cens de la ville de Chartr.*, fol. 12 et 18.

AJUSTAGE, *s. m.* Action et droit d'ajuster, d'étalonner les mesures. *Estimation des terres de Soublaines et de Beaufort*, ann. 1350; *Trés. des Chart.*, reg. 80, ch. 17.

ALAMBIQUEMENT, *s. m.* Action d'alambiquer. Brant., *Dam. gal.*, t. II, p. 199.

ALIGÉ, ÉE, *part. pass.* *Terme du jurisp. féodale.* Rendu lige. Will. li Viniers, *poët. franc. avant* 1300, *ms.*, t. II, p. 810.

ALLEUTIER, *s. m.* Possesseur d'alleu. *Cout. de Hainaut*, ch. 61, 68, 69, 77, etc., etc.

ALLIGNAGÉ, ÉE, *adj.* Qui a une parenté, un lignage. Ce mot s'employait rarement seul. *Bien allignagé*, *mal allignagé*. *Perceforest*, vol. IV, fol. 18, v°, col. 1.

ALLOUVI, IE, *adj.* Acharné, affamé comme un loup. Merlin Coccaïe (*Theoph. Folengo*), t. II, p. 21. — Rabel. l. IV, c. 4. — Ét. Pasquier, *Pourparler du prince*, p. 876. — Allouviment, *adv.* Avec l'acharnement d'un loup affamé. Pasquier, *Lett.*, t. III, p. 2.

AMENAGE, *s. m.* Action d'amener, de voiturer; sorte de service qui était dû au seigneur par son vassal. *Lett. de rémiss.*, ann. 1397; *Trés. des Chart.*, reg. 153, ch. 43.

AMÉNAGEMENT, *s. m.* *Terme de finance.* Opé-

[redacted]

ration de finance, d'économie, d'industrie. Sully, *Mém.*, t. II, c. 50.

AMIELLER, *v. a.* Attirer, allécher par des paroles douces. Desperiers, *Cont.*, t. II, p. 114. — *Récréat. des devis amour.*, c. 1.

AMPOULER, *v. a.* Faire venir des ampoules, ou de petites enflures à la peau. Amad. Jamyn, *poés.*, p. 293.

ANCELLE, *s. f.* Servante, esclave. *Rec. de poët. franç. avant* 1300, *ms.*, t. IV, p. 1375. — *Anc. poët. franç.*, *ms. de la Clayette*, fol. 38, col. 1. — *Reclus de Moliens*, *Miserere.* — *Modus et racio*, fol. 332, v°. — *Cheval. au barizel*, v. 37. — *Cortois d'Arras*, v. 254. — *Rom. Rose*, v. 20011. — Phil. Mouskes, *ms.*, p. 55. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 305, col. 3. — Guil. Cretin, *Oraison à N. Dame.* — J. Marot, *poés.*, p. 307. — Cl. Marot, *epist.* 24. *Œuv.*, t. I, p. 441. — H. Etienne, *Apol. d'Herod.*, t. II, p. 37. — Latin, *ancilla*, Cicer., *pro Milone*, c. 10. — Italien, *ancella*, Petrarc., *canzon.* 5. 1. — Espagnol, *ancila*, Alv. Gom., *cant.* VI, *oct.* 1.

ANCIS, *s. m. Terme de jurisprudence.* Meurtre d'une femme grosse. *Etabliss. de S. Louis*, *ms. du Roi*, n° 9827, c. 26. — *Anc. cout. d'Anjou*, *etc.*

ANCYLIGLOTTE, *s. m.* Rabelais, l. III, c. 33. — Grec, Ἀγκυλόγλωσσον, Paul. Ægin., l. VI, c. 29.

ANGUILLETTE, *s. f.* Petite anguille. *Anc. stat. des poissonniers d'eau douce*, art. 7; *Ordonn. des Rois de Fr.*, t. II, p. 584. — Italien, *anguillina*, Redi, *osservaz.* 171.

ANHELER, *v. n.* Respirer avec peine, haleter. S. Greg., *Dial.*, l. IV, c. 38. — *Mir. de S. Louis*, c. 1. — Cl. Marot, *Métam. Ovid.* l. II. *Œuv.*, t. III, p. 78. — Cholières, *Cont.*, fol. 242, r°. — Latin, *anhelare*,

Ovid., *Fast. II*, v. 295. — Italien, *anelare*, Tasso, *Gier.*, 7. 2. — Espagnol, *anhelar*, Pellicer, *Argen.* part. II, fol. 6.

ANORMAL, ALE, *adj.* Hors des règles, contraire aux règles. Cl. Marot, *Opusc.*, 7. *Œuv.*, t. I, p. 203. —Latin barb., *anormalis*, Alanus, *de planct. natur.*

ANTIDOTAIRE, *s. m.* Livre qui traite de la composition des remèdes et des antidotes. *Stat. des apoth. de Paris*, ann. 1353; *Ordonn. des Rois de France*, t. II, p. 533.

APÉDEUTE, *s. m.* Homme privé d'instruction; ignorant. Rabel., l. V, c. 16. — Grec, ἀπαίδευτος, Xenoph., *Cyropæd.* 3. Racine ἀ privatif, παίδευσις, instruction, éducation.

APERT, E, *adj.* Ouvert, évident, public, qui est au grand jour. Marie de France, *Lai de Graelent*, v. 302. — Hug. Piaucele, *Fab. d'Estourmy*, v. 593. — *Anc. poët. fr. ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 25, col. 1. — *Rom. Rose*, v. 2101. — Cl. Marot, *eleg. 1. Œuv.*, t. I, p. 283. — Amyot, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. III, p. 390. — Latin, *apertus*, Cicer., *pro lege Manil.*, in fin. — Italien, *aperto*. — Apertement, *adv.* Ouvertement, évidemment, publiquement. Guyot de Provins, *Bibl.*, v. 2402. — *Castoiement cont.* 3, v. 109. — *Rom. Rose*, v. 20. — Nangis, *ann.*, p. 165. — Cl. Marot, *epist.* 12. *Œuvr.*, t. I, p. 401. — Rabelais, l. IV, c. 27. — Straparole, *Nuits*, l. II, etc. — Latin, *apertè*, Cicer., *Orat.*, c. 12. — Italien, *apertamente*, Boccac., pr. 7.

APPAILLARDIR (S'), *v. réfl.* Devenir paillard, se livrer à la paillardise, à la débauche. *Lett. de rémiss.*, ann. 1467; *Trés. des Chart.*, reg. 200, p. 127.

[redacted]

S'APPENSER, *v. réfl.* Examiner, former le dessein, imaginer, penser, réfléchir. *Anc. poët. fr. avant* 1300, *ms.*, t. IV, p. 1368. — Huon le Roy, *vair palefroy*, v. 401. — *Le prévost à l'aumuche*, v. 70. — *Fabl. de Gautier d'Aupais.* — *Le Cuvier*, v. 107. — Brunet Latin, *Trésor*, l. IV. — Joinville, *Hist.*, p. 122. — *Rom. Rose*, v. 18322. — Guill. de Nangis, *ann.*, p. 268. — *Hist. de Charles VII*, p. 1. — Italien, *appensarsi*, *Ammaest. degli antich.* 12. 3. 2. — Appensé, ée, *part. pass.* Eust. d'Amiens, *le Bouchier d'Abbeville*, v. 219. — Joinville, *Hist.*, p. 60. — *Rom. Rose*, v. 4481. — Appensément, *adv.* Avec réflexion. *Anc. poët. fr. ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 166, r°. — Beaumanoir, *Cout. de Beauv.*, l. I, c. 1. — *Chron. de S. Denis*, t. II, fol. 26, v°. — Fabry, *Art de rhétor.*, l. I, fol. 51, v°. — Italien, *appensatamente*, Brunett. Latin., *Tes.* 8. 2.

APPERT, ERTE, *adj.* Habile, leste, prompt, vif, expéditif. Guyot de Provins, *Bibl.*, v. 405. — Robert de Blois, *Chast. des Dames*, v. 491. — *Hist. des trois Maries*, *ms.*, p. 468. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1380; *Trés. des Chart.*, reg. 116, c. 209. — Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 100, col. 1. — Froissart, *Chron.*, vol. III, c. 6. — Lefebvre de S. Remy, *Hist. de Charles VI*, p. 138, etc. — Appertement, *adv.* Habilement, lestement, légèrement. Joinville, *Hist.*, p. 4. — *Perceforest*, vol. II, fol. 119, v°, col. 1. — Appertise, habileté, légèreté, prouesse. Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 227. — Christ. de Pise, part. III, c. 20. — *Histoire de Charles VII*, p. 14. — Brantome, *Cap. fr.*, t. I, p. 272.

APPORTIONNER, *v. a.* Donner, assigner une portion. *Coust. general*, t. II, p. 673. — Et. Pasquier, *Rech.*, l. V, c. 6. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1419; *Trés. des Chart.*, reg. 171, c. 164.

APPROFITER, *v. a.* Mettre à profit, rendre utile, profitable. DESPERRIERS, *Cont.*, t. I, p. 151. — AMYOT, *Plut. Œuv. mor.*, t. V, p. 185. — MONTAIG., *Ess.*, l. 1, c. 25.

APPROVENDÉ, ÉE, *part. pass.* Approvisionné, muni de provende. GAUTIER DE COINSI, *Sainte Léocade*, v. 558. — FROISSART, *poés. mss.*, p. 41, col. 2. — APPROVENDEMENT, provision, ce qui est donné à titre d'aliment ou de provende. *Coust. gener.*, t. I, p. 784.

AQUILANT, *adj. m.* De couleur fauve ou brune, à-peu-près semblable à celle de l'aigle. *Rom. d'Aubery*, *ms.*

ARBALÊTRÉE, *s. f.* Portée d'une arbalète. JOINVILLE, *Hist.*, p. 120. — VILLEHARDOUIN, *Conq. Constant.* p. 57. — *Aucassin et Nicolette*, Fabl. Méon., t. I, p. 397. — *Chron. de S. Denis*, t. II, fol. 197, v°. — GUILL. GUIART, *Roy. lign. ad ann.* 1264.

ARCHÉE, *s. f.* Portée d'un arc. — VILLEHARDOUIN, *ms.*, fol. 35, v°. — *Rom. Rose*, v. 8287. — *Le Prévost d'Aquilée.* — *Rom. de Giron le Courtois.* — *Lancelot du Lac*, t. II, fol. 16, r°, col. 1. — Italien, *arcata*, *Stor. di Rinald. Montalb.*

ARMURERIE, *s. f.* Lieu destiné à fabriquer les armes. AMYOT, *Plut.*, *vie de Sylla*, c. 33. *Œuv.*, t. IV, p. 419.

ARONDILLER, *v. n.* Murmurer comme l'aronde ou hirondelle. *Bibl. Historiaux*, *ms. du Roi*, n° 7601. *Deut.* c. 1, v. 26.

ARRANÇONNEMENT, *s. m.* Action de rançonner. *Lett. de l'an* 1358; *Ordonn. des rois de Fr.*, t. III, p. 332.

ARRIVOIR, *s. m.* Port, rivage où l'on peut aborder.

[redacted]

Lett. de rémiss., ann. 1470 ; *Trés. des Chart.*, reg. 196, c. 293.

ARROUTER, *v. a.* Mettre en route, sur la route, acheminer. Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. I, c. 29. -- *Rom. de Garin.* — *Castoiement, cont.* 13, v. 81. — *Anc. écriv. franç. ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 30, col. 2. — Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 98. — Cuvelier, *Vie de Duguesclin, en vers.* — Montaig., *Ess.*, l. 1, c. 9. —S'arrouter, *v. réfl.* Se mettre en route, s'acheminer. Villehard, §. 62. — Guill. Guiart, *Roy. lign. ad ann.* 1267, etc.

ARTICULÉMENT, *adv.* D'une manière articulée, distincte, claire, précise, non équivoque. Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VIII, c. 59. On a dit aussi *articulièrement*, *Lett. de rémiss.*, ann. 1372 ; *Trés. des Chart.*, reg. 103, c. 158 : mot qui, sous cette forme, ne me paraît point susceptible d'être réintégré dans le langage moderne. — Latin, *articulatè*, *articulatim*, Cicer., *de leg.*, l. I, c. 13.—Italien, *articolatamente*, Annibal Caro, *Letter.* 2. 209. — Anglais, *articulately*, *Decay of piety.*

ARTILLER, *v. a.* Equiper, munir, fortifier. Gilles Bouvier *dit* Berry, *Hist. de Charles VII*, de 1402 à 1461, p. 421. — Artillé, ée, *part. pass. Chev. au barizel*, v. 6. — *Hist. d'Arthur III, duc de Bret.*, p. 771. —Martial d'Auvergne, *Vig. de Charles VII.*—Jaligny, *Hist. de Charles VIII*, ann. 1487, p. 38. — Espagnol, *artillar*, Solis, *Hist. de Nuev. Espan.*, l. III, c. 1.

ASCENDRE, *v. n.* Monter, faire une ascension. *Anc. trad. de la Bible*, *Exode*, c. 8, v. 2. — *Bibl. historiaux*, *Exod.* c. 34, v. 4. — Latin, *ascendere*, Cicer., *de Orat.* II, c. 34. — Italien, *ascendere*, Dante, *Purg.*, 11. — Espagnol, *ascender*, Lop., *Circ.*, fol. 158. — Anglais, *to ascend*, Milton.

ASSAUVAGIR (S'), *v. réfl.* Devenir sauvage. Crescenz., *prouff. champ.*, l. II, fol. 148b. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 29, col. 4.

ASSOLER, *v. a.* Rendre égal au sol, de niveau avec le sol, raser, aplanir. *D. Florès de Grèce*, fol. xcix, r°. — Latin barb., *adsolare, assolare.* Jo. de Janua, *catholic.*

ASSOMPTIVEMENT, *adv. Terme de logique.* Par assomption. Fabry, *art de rhétor.*, l. I, fol. 46, v°. — Latin, *assumptivè*, Martian. Capella, l. V, p. 147.

ASTELLE, *s. f.* Éclat de bois, tronc de lance brisée, éclisse. *Anc. poët. fr. ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 115, r°. — *Anc. écriv. franç. ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 208, col. 1. — *Rom. du Rou*, *ms.*, p. 62. — *Rom. du Brut.*, fol. 98, r°, col. 2. — *Patenostre à l'usurier*, v. 73. — Andr. Favyn, *Théât. d'honneur*, t. I, p. 433. — D'où le verbe Asteller, mettre des éclisses, *Perceforest*, vol. I, fol. 156, r°, col. 1.

ASTIPULATEUR, *s. m.* Garant, caution; celui qui assure un traité stipulé par un autre, un témoignage rendu par un autre. Amyot, *Plut.*, *Prop. de table*, l. VII, quest. 1re, *Œuv.* t. XVIII, p. 311. — Latin, *astipulator*, Cicer., *pro Quint.*, c. 18.

ASTIPULATION, *s. f.* Caution, garantie. Rabel., l. IV, c. 32. — Latin, *astipulatio*, Plin., lib. xxix, c. 1.

ATÉNÉBRIR, *v. a.* Couvrir de ténèbres. Phil. Mouskes, *ms.*, p. 302. On a dit aussi, mais moins heureusement, *enténébrer*. *Vies des Saints*, *ms. de S. Victor de Paris*, n° 28, fol. 2, r°, col. 1.

ATERMINER, *v. a.* Fixer un terme, un délai, ajourner à terme fixe. Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. I, c. 13. — *Lancelot du Lac*, t. III, fol. 53,

r°, col. 1. — On a dit aussi Attermer. *Lancelot du Lac*, t. III, fol. 139, r°, col. 2.

ATRUANDIR, *v. a.* Réduire à la mendicité. Eust Deschamps, *poés. mss.*, fol. 115, col. 2. — *Triomphe de la noble dame*, fol. 58.

ATTÉDIATION, *s. m.* Action d'ennuyer, qualité de ce qui est ennuyeux. Rabel., l. II c. 18. — On a dit aussi Attédier, ennuyer. Ét. Pasquier, *Rech.*, l. II, c. 7

AUMONIÈRE, *s. f.* Bourse, escarcelle. Colin Muset, *Rec. de poët. franç. avant* 1300, *ms.* t. II, p. 708 — Gaces Bruslez, c. 24. — *Rom. d'Aubery*, *ms.* — Jacquemart Gielée, *Rom. du Renard.* — Joinville *Hist. de S. Louis*, p. 176. — Guill. de Nangis, *Annal.* p. 239. — *Rom. Rose*, v. 14333. — Rob. de Blois *Chastis. des dames*, v. 235. — *Establissement des mestier de Paris*, p. 3, v°. — *Perceforest*, vol. VI, fol. 78, r° col. 1. — Latin barb., *eleemosynaria*, *Chart. ann.* 1149 *in tabular. S. Euvert. Aurelian.* — *Almonaria*, *compui Ballivorum Franc. pro termin. Candelos.* ann. 1268 apud *Cangium.*

AVANT-PIED, *s. m.* Partie antérieure de la chaussure. *Lett. de Philipp. de Valois*, en 1246, tit. XXXVI *Ord. des Rois de Fr.*, t. II, p. 372. — *Lancelot du Lac* t. I, fol. 137, v°, col. 2.

AVOCASSIE, *s. f.* Profession d'avocat, art de plaider — *Lett. de rémiss.*, ann. 1410; *Trés. des Chart.*, reg. 164 c. 357. On a dit aussi, mais moins heureusement, *avocassage*, *Farce de Patelin*, p. 1.

AVOUERIE, *s. f.* Profession d'avoué; tutèle. *Servantois de l'église de Paris*, fol. 310. — *Cout. de Beauvoisis*, c. 65. — *Cout. de Troies* (Pithou), p. 437.

B

BAGUENAUDERIE, *s. f.* Futilités, discours frivoles.

Me suis trouvé avec des damoiselles qui se lavoient la gorge des *baguenauderies* que leur avoient ramagez leurs armez courtisans.

CHOLIÈRES, *Contes*, fol. 220, v°.

BALBUTIE, *s. f.* État de l'enfant qui balbutie.

Voilà un exemple de la *balbucie* de cette enfance.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 6.

*BALÈVRE, *s. f.* Partie supérieure et inférieure des lèvres et de la bouche.

Avoit fait brusler et marcher (marquer) à fer chault le neis et la *baulievre* à un bourgeois de Paris pour blasphême.

JOINVILLE, *Hist.*, p. 120.

Lors getta au géant ung entre-deux si amèrement qu'il luy couppa le nez et toute la *baulevre*, en telle manière que les denz luy apparoissoyent de tous costez et dessus et dessoubz.

Lancelot du Lac, t. II, fol. 118, r°, col. 1.

Chargent de gros anneaux d'or le cartilage d'entre les nazeaux, pour le faire pendre jusqu'à la bouche, comme aussi la *balievre* de gros cercles enrichis de pierreries.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Mais sur-tout estoit admirable qu'il parloit quelques fois d'une voix qu'il tenoit tellement enclose dans son estomach, sans ouvrir que bien peu les *balevres*, à manière qu'estant près de vous, s'il vous appelloit, vous eussiez creu que c'eust esté une voix qui venoit de bien loing.

ÉT. PASQUIER, *Rech.* l. VI, c. 39.

A iceulx six il fist copper les nez et les *baulievres*, et à chacun d'eulx ung poing.

MENARD, *Hist. de B. Duguesclin*, p. 515.

Voyez aussi *Rom. Rose*, v. 10365. — *Perceforest*, vol. I,

[redacted]

fol. 45, r°, col. 2. — AL. CHARTIER, *poés.*, p. 795. — RABELAIS, l. II, c. 2, etc.

BANNERETTE, *s. f.* Petite bannière.

Il y avoit aux fenestres, portes et autres lieux des maisons des *bannerettes*, ou escussons semez de fleurs de lys.

ANDR. DE LA VIGNE, *Voy. de Charles VIII à Naples*, p. 153.

Porteront le crucifix, ou *bannerettes* petites, où seront pourtraits nostre Seigneur, nostre Dame, etc.

JAC. BASNAGE, *Dissert. sur les duels*, p. 181.

Espagnol, *banderéta*. Delante del Virrey iban seis trompetas vestidos de colorado y amarillo, con *banderétas* de tafetán colorado.

SANDOV. *Hist. de Car. V*, l. XII, §. 25.

BARBELÉ, ÉE, *adj.* Garni de barbes semblables à celles des plumes.

Sagette tant feust *barbelée*.

Rec. de poët. fr. avant 1300, *ms.* t. IV, p. 1365.

Maintes sajettes *barbelées*
Tretes li a et entesées.

GAUTIER DE COINSI, *Mir. de N. D.*

Et font sagettes *barbelées*,
De grans promesses enpeunées.

Rom. Rose.

Crocs, broches, poinsons, fers *barbelez*.

MONSTREL., vol. I, c. 19.

Voyez *Rom. du Rou*, ms., p. 327, etc.

On a dit aussi EMBARBELÉ, ÉE.

Les pointes furent appelées
Sagettes d'or *embarbelées*.

Rom. Rose, v. 948.

D'épics *embarbelez* ces champs sont hérissez.

AMAD. JAMYN, *poés.*, p. 154, v°.

BASANER, *v. a.* Donner au teint une couleur noirâtre, basanée.

Il ne faut qu'un hâle qui *basanera* ou noircira vostre femme comme une moresque.

CHOLIÈRES, *Contes*, fol. 159, v°.

BATELERESQUE, *adj. des deux g.* Qui appartient aux bateleurs, ou qui a les manières des bateleurs.

Tout ainsi qu'en nos bals, ces hommes de vile condition, qui en tiennent escole, pour ne pouvoir représenter le port et la décence de nostre noblesse, cherchent à se recommander par des sauts périlleux et autres mouvemens étranges et *bateleresques*.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 10.

BAVOLER, *v. n.* Voler à rase terre, voltiger.

Les petits moucherons luisans qui volent sur le soir, ayant quitté les aveugles et ténébreuses cavernes, se récréoyent, *bavolans* par l'espaisseur de l'obscurité de la nuit.

STRAPAR., *Nuits*, t. II, p. 121.

Raze la mer, et d'un tour et retour,
Va *bavolant* des rives tout autour.

JOACH. DU BELLAY, *OEuv.*, p. 131.

Ce petit archerot Amour,
Bavolant s'esgayoit un jour
Dedans les vergers de Cythère.

REM. BELLEAU, *poés.*, t. I, p. 56.

Sous le souple jarret, la peinte banderolle
D'un jartier ondoyant sur la greve *bavole.*

BAÏF, *OEuv.*, p. 184, r°.

BÊCHEMENT, *s. m.* L'action de bêcher.

Thrésor d'or ou d'argent trouvé en terre par *bêchement* ou ouverture, est au prince.

Cout. général, t. II, p. 758.

* **BÉGUINAGE**, *s. m.* Vie monastique, règle de religieux, dévotion affectée.

Amours tant cuidier fait remaindre,
Tant *beginaje* et veu enfraindre.

Anc. poët. fr. ms. du Vatican, n° 1490, fol. 128, r°.

Toit li prendome ce me semble,
Haïr doivent trestuit ensemble
Pappelardie et *beginage*.

GAUTIER DE COINSI, *Sainte Léocade*, v. 1529.

Ce mot a signifié aussi couvent, maison religieuse.

Et encor retenéis de mi
K'a *beginage*
Ont-il mult volentiers visnage.

JEHAN DE CONDAIT, *contre les dominic.*, *ms.*

En ce lieu a mainte religieuse,
Béguinage est que le roy y fonda.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 233, col. 2.

Les maisons des prestres séculiers et des *béguinages* ne sont pas plus franches, quant au fait des arrests ou d'autres choses, que les maisons des autres bourgeois et habitans de la ville.

Nouv. coust. general, t. I, p. 1068, col. 1.

On a dit aussi *Béguiner*, *v. n.* faire le dévot, la dévote.

En *béguinant* faire la précieuse,
Pour empescher toute vie amoureuse.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 334, col. 1.

*BELLISSIME, *adj. des deux g.* Très-beau.

Tellement qu'il vous faudra prendre garde de dire plustost doctissime que très-docte; plustost *bellissime* que très-beau.

H. ETIENNE, *Lang. franç. italian.*, *dial. I*, p. 216.

Italien, *bellissimo*. Egli era in suo castello una donna vedova del corpo *bellissima*.

BOCCAC., *Nov.* 12. 9.

BERGERETTE, *s. f.* Diminutif de *bergère*.

Et trouvai lès son bregier,
Une *bregerette*
Qui moult ert doucette.

Anc. poët. fr. ms. du Vatican, n° 1490, fol. 112, v°.

Quant la très douce *bergierette*
Tu refuses, c'est grans orgieus.

FROISSART, *poés. mss.*, p. 279, col. 1.

Tant qu'il trouva ung berger et une *bergerette* qui se devisoient sur ung tertre.

Perceforest, vol. VI, fol. 13, v°, col. 1.

Le mot *Bergerette* a servi aussi à désigner une sorte de pastorale.

Bergerette est toute semblable à l'espèce de rondeau, excepté que le couplet du milieu est tout entier et d'autre lysière.

FABRY, *art de rhétor.*, l. II, fol. 34, v°.

Les petits enfans de chœur de la Sainte-Chapelle qui illecques disoient de beaux virelays, chançons et autres *bergerettes* moult mélodieusement.

Chron. scandal. de Louis XI, p. 116.

*BESOGNER, *v. n.* Travailler, s'occuper.

Aucunes foiz estoit que les messages venoit à li, par quoy il nous convenoit *besoigner* à la matinée.

JOINVILLE, *Hist.*, p. 105.

Faut *besongner*,
Pour eslongner
Oisiveté.

Blason des faulses amours, p. 282.

Le Roy dist : Saintré, Dieu vous doint bien aller, bien *besogner*, et à vostre honneur retourner.

Jehan de Saintré.

Bien est-il vray que ceulx qui *besongnent* beaucoup de l'entendement, se servent bien peu de sentiment.

AMYOT, *Plut. OEuv. mor.*, t. I, p. 402.

Elle passoit fort son temps, les après disnées, à *besongner* après ses ouvrages de soye, où elle estoit tant parfaite qu'il estoit possible.

BRANT. *Dames illust.*, p. 49.

Voyez aussi EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 460, col. 3. — *Mystère de la Conception.* — *Histoire de Floridan*, p. 712. — *Histoire d'Arthur III*, p. 749. — MARTIAL D'AUVERGNE, *Arest. amor.*, p. 372. — COMMINES, *Mem.*, l. II, c. 8. — CLÉM. MAROT, *Epist.* 18. *OEuv.* t. I, p. 426. — MONTAIG., *Ess.* l. III, c. 1, etc.

[redacted]

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains classiques modernes.

Si cet enfant avoit plusieurs oreilles,
Ce ne seroit à vous bien *besogné*.

LA FONTAINE, *Cont. faiseur d'oreilles.*

BESOIGNEUX, EUSE, *adj.* Qui a besoin; nécessiteux.

Dieu est si plains et si soffeisans à lui meismes qu'il de nul de nos biens n'est *besoigneux*.

S. BERNARD, *Serm. fr. mss.*, fol. 12.

Il prist les douze besans si les départit as *besonious*.

S. GRÉGOIRE, *Dial.*, l. I.

Pour aaisier les *besoingneux*,
Un hospital de haute affaire
Fist estorer del sien et faire.

GAUTIER DE COINSI, *Mir. N. D.*, l. I, c. 29.

Si devint si larges *besongneux* et sosfraiteus de plusieurs coses.

Rom. des sept sages de Rome.

Voyez aussi *Prov. vulgaux, ms. de l'Eglise de Paris*, N. 2. — *Moralitez de N. D.* — *Rom. Rose*, v. 5357. — *Serm. des baillis*, reg. *Pater* de la Chambre des comptes, fol. 44, r°, etc.

Italien, *bisognoso*. Alla donna, siccome *bisognosa*, piacque la profferta.

BOCCAC., *Nov.*, 29. 20.

BIENDISANCE, *s. f.* L'action de bien dire; le talent de bien parler.

Le desir de plaire, de faire montre de leur *biendisance*.

S. JULIEN, *Mesl. hist.*, fol. 11, v°.

BLANCHET, ETTE, *adj.* Diminutif de blanc.

Et sa polie gorgete
Qi plus est *blancete*
Qe n'est flour de lis.

Anc. poët. fr. ms. du Vatican, n° 1490, fol. 114, v°, col. 1.

Poitrines *blanchettes*,
Plus claires et nettes
Qu'en may les rosettes.

J. Marot, *poes.*, p. 185.

Voyez aussi *Rom. de Charité*, str. 219, etc., etc.

On a dit également Blanchelet, ette.

Ta main *blanchelette*.

Loys le Caron, *poés.*, fol. 64.

Italien, *bianchetto*. Rimarrà il liquor di dilettevol sapore, et di color *bianchetto*.

Crescenz., *Agricolt.*, 5, 20, 9.

Espagnol, *blanquecino*. Tiénese por mejór uña, la que se trahe del mas roxo, y es *blanquecina* y grassa.

Lagun., *sobr. Dioscor.*, l. I, c. 8.

BLANDICE, *s. f.* Caresses, paroles obligeantes, discours obligeans, flatterie.

Par son parler, par sa *blandice*,
Le trove si mol et si nice.

Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 531, col. 2.

Platon les accouple et veut que ce soit pareillement l'office de la fortitude, combattre à l'encontre de la douleur, et à l'encontre des immodérées et charmeresses *blandices* de la volupté.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 13.

Recognoissans bien en premier lieu que toutes les *blandices* d'Espagne ne sont qu'autant de piéges à leur liberté.

Sully, *Mém.*, t. II, c. 20.

Voyez aussi *Partonopex de Blois*, *ms. de S. Germain*, fol. 134, r°, col. 1. — Coquillart, *plaidoyer*. — Jac. Tahureau, *poés.*, p. 268, etc., etc.

Latin, *blanditia*, *blandities*. Sic habendum est nullam in amicitiis pestem esse majorem, quàm adulationem, *blanditiam*, assentationem.

Cicer., *de amicit.*, c. 25.

Espagnol, *blandicia*. No consiente la justicia cosa alguna

de *blandicia*, por donde haya de dexar algo de su constan y gravedád.

Commend. sobr. las 300, fol. 81.

On a dit aussi *Blandir*, *v. a.* et *n.* Flatter, dire d paroles obligeantes.

S. Grégoire, *dial. III*, c. 7. — Gonthier; *Rec. de po fr. avant* 1300, *ms.*, t. III, p. 1018. — Adans du Suel, *tra de Caton*, l. III, dist. 3. — J. Bodel d'Arras, *Cong.*, v. 1 — *Constant Duhamel*, v. 669. — *Rom. Rose*, v. 770 — Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 75. — Eust. Deschamp *poés. mss.*, fol. 253, col. 2. — *Rom. de Tristan*, *ms. du Ro* 6956. — *Amant ressuscité*, p. 18. — Alain Chartier, *Espe OEuv.*, p. 329, etc.

Latin, *blandiri*.

Italien, *blandire*.

Blandissant, ante, *adj.* Caressant.

Pénitence d'Adam, *ms.*, c. 3. — Cl. Marot, *Ps.* 12. *OEu* t. III, p. 268.

Blandicieux, euse, *adj.* Flatteur, caressant.

Lett. de rémiss., ann. 1459; *Trés. des Chart.*, reg. 18 ch. 129.

Blandisseur, *s. m.* Flatteur, cajoleur.

Perceforest.

Blandissement, *s. m.* Action de flatter, de caresse

Marie de France, *Purgat. de S. Patrice.* — Guillaume I Nangis, *Chron. fr. ms.*, ann. 1306. — Eust. Deschamps, *poé mss.*, fol. 352, col. 4. — *Amant ressuscité*, p. 80. — Amyot *Plutarq. Annib.*, c. 59. *OEuv.*, t. IX, p. 433, etc., etc.

Mais ces mots ne me paraissent pas de nature à êtr réintégrés dans notre langue.

BLONDELET, ETTE, *adj.* Diminutif de *blond.*

Est-ce encor de Barthélemie,
La *blondelette*?

Cl. Marot, *opusc.* 2°. *OEuv.*, t. I, p. 158.

Une bien jeune et toute *blondelette*
Conçeut ung fils éthiopien sans père.

RABELAIS, l. V, c. 13.

Parmi la tresse gentille
De ce beau chef *blondelet*.

JACQ. TAHUREAU, *poés.*, p. 266.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *blondet, ette.*

J'ai amiete, sadete, *blondete*,
Tele come je voloie.

Chastelaine de S. Gille, v. 286.

S'amor venist à plesir,
Que me vousisse sesir
De la *blondette*,
Savourousete.

Compl. d'amour, *ms. du Roi*, n° 7218, fol. 357.

Italien, *biondetto*. Capegli avea *biondetti* e ricciutelli.

GUID. CAVALC., c. 68.

BOCAGEUX, EUSE, *adj.* De la nature des bocages, qui appartient aux bocages.

Lieu *boscageux* et solitaire.

Triomphe de la noble dame, fol. 185.

Et le paisible, frais ombrage
D'un verd *bocageux* arbrisseau.

JAC. TAHUREAU, *poés.* v. 114.

BOUCHELETTE, *s. f.* Petite bouche.

Douce et belle *bouchelette*,
Plus fraiche et plus vermeillette
Que le bouton aiglantin,
Au matin.

R. BELLEAU, *berger.*, t. I, p. 60.

On a dit aussi *bouchette*.

Et la *bouchette* coulourée,
L'alaine souef odourée.

Rom. Rose, v. 2688.

Voyez aussi *Anc. poët. franç. ms. du Vatican* n° 1490, fol. 112, v°. — JAC. TAHUREAU, *poés.*, p. 25, etc.

Italien, *bocchetta*, *bocchina*.

> Pelosa ha intorno quella sua *bocchina*,
> Che proprio al barbio l'assomiglieresti.
>
> Luig. Pulci, *Bec.* 2.

Espagnol, *boquilla*, *boquita*. Y alli con las *boquillas* vân de si mesmos hilando la seda.

Sant. Teres. *Mor.* 5, c. 2.

* BOURDER, *v. n.* Dire des bourdes, faire des contes en l'air, exagérer, mentir.

> Car se il demoroient fors de l'église, aucuns par aventures se recocheroit dormir, ou seroit touz oisouz, ou il entendroit à *border*.
>
> *Anc. trad. fr. de la règle de S. Benoît*, *ms. de l'église de Paris*, fol. 136.

> Et me semble que les barons d'Escosse leur dirent, et aucuns autres chevaliers, ainsi qu'on *bourde* et langage d'armes ensemble.
>
> Froissart, *Chron.*, vol. II, c. 150.

> Chantons nous deux, truffant, *bourdant.*
>
> *Blason des faulses amours.*

> Elles ne jurent, ne renient,
> Ne *bourdent* come nous *bourdons.*
>
> Bouton, *miroir des dames.*

Voyez aussi *Lett. de rémiss.* ann. 1364; *Trés. des Chart.*, reg. 96, ch. 176. — Dutillet, *Rec. des Rois de Fr.*, p. 237.

* Bourdeur, eresse, *s.* Celui ou celle qui dit des bourdes.

> *Bordieres* n'a droit
> En amors, quels bons qu'il soit.
>
> *Anc. poet. fr. ms. avant* 1300, t. IV, p. 1534.

> Ne soit mie cruex ne faintiz, ne mentanz,
> Dangereux en ostel, *borderes* ne jenglanz.
>
> *Doctr. ms. de S. Germ.*, fol. 102, r°, col. 2.

> Vous estes grandes *bourderesses*, et pou piteuses de ceux qui mercy quierent.
>
> Chevalier de la Tour, *instr. à ses filles*, fol. 64, v°, col. 1.

Et Lynope, qui très-bonne *bourderesse* estoit, rioit si fort qu'elle s'assist à terre de ris.

Perceforest, vol. I, fol. 122, v°, col. 2.

Voyez aussi *Lett. de rémiss.*, ann. 1419; *Trés. des Chart.*, reg. 171, c. 27. — Boutillier, *Somm. rur.*, l. II, tit. 26, p. 214, etc.

BOURSETTE, *s. f.* Petite bourse.

Toujours après la confession, recevoit discipline par la main de son confessor de cinq chaennes de fer qui estoient jointes ensemble, lesquelles il portoit en une petite *boursette* de yvoire, en une aulmoniere de soye qui pendoit à sa ceinture.

Nangis, *ann.*, p. 239.

Recevez en gré la *boursette*
Ouvrée de mainte couleur:
Volontiers, en don de fillette,
On ne regarde en la valeur.

Cl. Marot, *épig.* 55. *Œuv.*, t. II, p. 237.

Italien, *borsetta*. E donatale una *borsetta* di refe bianco.

Boccac, *Novell.* 63. 14.

On a dit aussi *bourselet*, *bourselot*, *boursicaut*. Ce dernier mot est même encore en usage dans le langage vulgaire.

Un petit *bourselet* de rouge cuir.

Lett. de rémiss., ann. 1391; *Trés. des Chart.*, reg. 141, ch. 42.

J'en mis l'autrier un (florin) à gehinne,
Que je trouvai en un anglet
D'un *bourselet*.

Froissart, *poés. mss.*, p. 425, col. 1.

Et croy pour vrai qu'il avoit de monnoye
Plus que d'escuz dedans son *boursicault*.

Chasse d'amours, p. 33, col. 2.

Italien, *borsello*, *borsiglio*, *borsellino*.

E si trasse una piastra d'un *borsello*.

Buonarott., *fier.*, 4. 3. 2.

La portano in un *borsiglio* attacato al collo.

Trattat. segr. cos. donn.

[redacted]

Messeli nel *borsellino*, e poi gli si mise in uno carniere.

FRANC. SACCH., *Nov.* 25.

BOUTONNET, *s. m.* Petit bouton.

Car je vouloye tout chercher,
Jusques au fond du *boutonnet.*

Rom. Rose, v. 22652.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *boutonceau.*

Dont la seve montoit amont es vaines des arbres, jusques aux *boutonceaux.*

Perceforest, vol. II, fol. 39, v°, col. 2.

Italien, *bottoncello*, *bottoncellino*, *bottoncino*. Solevano portar le donne intorno al collo, e alle maniche, de' *bottoncelli* d'ariento indorato.

BUTI, *sul Dante.*

Si dilettano di que' minuti *bottoncellini* di avolio, che sembrano perle.

Tratt. segr. cos. donn.

Io vidi un naso fatto a *bottoncini*,
Che paion paternostri di corallo.

BURCHIEL, *sonn.* 2, 58.

BRAVACHERIE, *s. f.* Rodomontade.

Les *bravacheries* du capitaine Spavente.

BEAUCHAMPS, *Rech. des Théâtr.*, t. II, p. 12.

BREBIETTE, *s. f.* Petite brebis.

Si vous dis que les *brebiettes*
Ne des herbes, ne des fleurettes
Jamais tant brouter ne pourroient.

Rom. Rose, v. 20880.

Et entre les pastours viz ceulx
Qui s'aymèrent, et autour d'eulx,
Leurs *brebiettes.*

AL. CHARTIER, *poés.*, p. 599.

Et fut aussi surnommé ovicula, qui vault autant à dire comme *brebiette*, pour la doulceur, tardité et pesanteur de ses façons de faire, dès qu'il estoit encore enfant.

AMYOT, *Plut. Fab. Max. OEuv.*, t. I, p. 240.

[redacted]

Chatemites, lequel dernier terme vaut quasi autant que contrefaiseur de *brebiettes*.

H. Étienne, *Apolog. d'Hérod.*, p. 626.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *brebisette*.

L'autre ier vi bregier et bregiere,
Qui bien avoient sis vins ans
Entre euls deus, garder à praugière
Leurs *brebisettes* sur les champs.

Froissart, *poés. mss.*, p. 289, col. 2.

Hélas! je suis ta pauvre créature,
Ta *berbisette*, un povret ver terrestre.

P^re^ Michaut, *compl. sur la mort de la comtesse de Charolois.*

Brebiole.

Si les comant au grant pastour,
S'il veut, si gart sa *brebiole*.

Recl. de Moliens. Rom. de Charité, str. 124.

BROUETTÉE, *s. f.* Charge d'une brouette, ce que peut contenir une brouette.

Item le dymanche, une *broutée* de poissons doit pour estalage iiij den.

Reg. des fiefs du comté de Clermont, *Chambre des comptes de Paris*, fol. 11.

BRUYAMMENT, *adv.* Avec bruit, d'une manière bruyante.

Endormi des eaux roulantes,
Bruyantement doux-coulantes.

J. Tahureau, *poés.* p. 244.

BUISSONNAIE, *s. f.* Lieu couvert de buissons.

Passans un *buissonnaye* entrouyrent le froissis d'un hallier, comme d'une beste qui brossoit les hayes.

D. Florès de Grèce, fol. cxix, v°.

BUISSONNET, *s. m.* Petit buisson.

Tout ainsi comme l'oyseleur
Prent l'oysel, comme cauteleur,
Et l'appelle par doulx sonnetz,
Mussé dedans les *buissonnetz*.

Rom. Rose, v. 22418.

[redacted]

Ou pas à pas, le long des *buissonnets*,
Allois cherchant les nids des chardonnets.

CL. MAROT, *opusc.* 3. *OEuv.* t. I, p. 176.

Là rencontra une guaye bergière laquelle, à l'ombre d'un *buissonnet*, ses brebiettes guardoit.

RABEL., l. V, c. 7.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *buissoncel.*

Et me mis dans un *buissoncel*
Qui séoit dalès un moncel.

FROISSART, *poés. mss.*, p. 384, col. 1.

*BUISSONNEUX, EUSE, *adj.* Couvert de buissons.

Et encores de malheur traversant un long boys *buissonneux* et mal aysé à suivre les sentiers.

D. Florès de Grèce, fol. cxlv, r°.

BUQUER, *v. a.* et *n.* Heurter, frapper.

Allèrent secretement par nuict *buquer* à l'huis de la fenestre.

MONSTRELET, *Chron.*, vol. I, c. 202.

Quant il ouyt ainsi *bucquer* à l'huys, si pensa bien que c'estoient les ennemis.

Perceforest, vol. I, fol. 83, r°, col. 1.

Arrivent sur les dix heures du matin à la maison du flameng: là ils *buquent*. La femme se met aux fenestres pour sçavoir qui c'estoit.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VI, c. 36.

[redacted]

APPENDICE.

B

BACHELERIE, *s. f.* Ordre des bacheliers, réunion de bacheliers, de jeunes gens. *Rom. de Garin.* — CUVELIER, *Hist. de Bertr. Duguesclin*, en vers. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1392; *Trés. des Chartr.*, reg. 142, ch. 284.

BANALEMENT, *adv.* D'une manière banale, par droit de ban. *Libert. de la ville de Perruss.*, ann. 1347. *Ordonn. des rois de Fr.* tom. VII, p. 33, art. 17.

BARATTER, *v. a.* Tromper. GUIOT DE PROVINS, *Bibl. ms.* — KIEVRE DE RAINS, *Rec. de poët. franç.*, *avant* 1300, *ms.*, t. III, p. 1160. — GAUTIER DE COINSI, *Mir. de Sainte Léocade, ms.*, fol. 31, v°, col. 3. — *Castoiem. cont.* 4, v. 4. — *Chastie-Musart, ms. de S. Germ.*, fol. 105, v°, col. 3. — *Rom. Rose*, v. 1198. — JEHAN DE MEUNG, *Testam.*, *etc.* — Italien, *barattare.* BOCCAC., *lett.* 274. — BARATEUR, BARATEUSE, BARATERESSE, *adj.* et *subst.* Trompeur. GAUTIER DE COINSI, *Sainte Léocade*, v. 836. — *Rom. Rose*, v. 21046. — *Ibid.*, v. 22386. — FROISSART, *Chron.*, v. I, c. 221. — *Cout. de Beauvoisis*, c. 63. — ROB. GAGUIN, *passe-temps.* — AL. CHARTIER, *poés.*, p. 709, etc.

BARBOIER, *v. a.* Faire la barbe, raser. *Lett. de rémiss.*, ann. 1394; *Trés. des Chartr.*, reg. 146, c. 355. — On dit dans le style familier *barbifier*, mot qui, au reste, ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Aca-

[redacted]

démie, édition de 1762, mais seulement dans celle de Smits, Paris, 1798.

BARISEL, *s. m.* Petit baril. *Chev. au barisel*, v. 676.

BARYTONER, *v. n.* et *a.* Chanter sur le ton qui est entre la taille et la basse. J. Le Maire, *Descript. de Vénus.* — *Alector, Rom.* p. 118, r°. — Rabelais, l. I, c. 7. — On a dit aussi Barytoniser. Fabry, *Art de Rhétor.*

BASANIER, *s. m.* Marchand de cuir, de souliers de cuir. *Reg. de Jehan Sarrazin*, ann. 1270, cité par Brussel, *Traité des Fiefs*, t. II, p. 746. — *Statuts de l'ann.* 1278; *Ordonn. des rois de France*, t. V, p. 106.

BASSEUR, *s. f.* État de ce qui est bas. Cl. Fauchet, *Antiq. Franç.*, l. X, c. 19. *Œuv.*, fol. 400, v°. — Brantome, *Dames illust.*, p. 309.

BASTILLER, *v. a.* Munir, fortifier. *Rom. Rose*, v. 135. — *Cheval. au barisel*, v. 5. — Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI*, p. 402. — *Hist. d'Arth. III, connétable de Fr., duc de Bret.*, p. 759.

BATAILLEUR, ERESSE, *adj.* Guerrier, valeureux. *Chart. de l'ann.* 1395; *Trés. des Chart.*, reg. 147, c. 298. — *Gestes des Bret.*; Marten., *Anecd.*, t. III, col. 1459. — Al. Chartier, *Quadril. Invect. Œuv.*, p. 104. — *Hist. de Jean Boucicaut*, in-4°, 1620, l. I, p. 14. — Italien, *battagliatore. Vit. di Plutarch. volgarizz.* — Espagnol, *batallador.* Cervant., *novell.* 4, fol. 135. — Batailleur, *s. m.* Soldat, guerrier, celui qui combat. *Louang. des Dames, Bibl. de Bourgogne.* — Al. Chartier, *l'Espérance; Œuv.*, p. 383, etc.

BATELER, *v. n.* Faire le bateleur. Amyot, *Plut., Œuv. Mor.*, t. XX, p. 263. — Montaig., *Ess.*, l. III, c. 11.

BATTABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être battu. MONSTRELET, *Chron.*, vol. III, p. 52, r°. — CHARRON, *Sag.*, p. 574, etc.

BECHEVET, *adv.* Pieds contre tête. REM. BELLEAU, *Berger.* — BEROALDE DE VERVILLE, *Moy. de parvenir*, p. 189, etc. D'où le verbe BÉCHEVETER.

BEHOURD, *s. m.* Combat, joûte, tournois. *Rom. Rose*, v. 19833. — PHIL. MOUSKES, *ms.*, p. 755. — *Rom. des sept sages de Rome.* — *Hist. des trois Maries, ms.*, p. 466. — *Lancelot du Lac*, t. I, fol. 126, v°, col. 1. — MONSTRELET, vol. III, p. 101, r°, etc. — Latin barb., *bohordicum.* LAMBERT. ARDENSIS. — BÉHOURDER, *v. n.* Combattre, joûter. *Dict. du sougretain, fabl. ms.*, p. 93. — *Rom. d'Aubery, ms.* — *Rom. de Garin, ms.* — BAUDE FASTOUL D'ARRAS, *Congié*, v. 595. — *Rom. du Brut*, fol. 80, v°, col. 1. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1375; *Trés. des Chart.*, reg. 107, ch. 50. — CL. FAUCHET, *Orig.*, l. I, c. 1. *Œuv.* fol. 509, v°. — MÉNARD, *Hist. de Bertr. Duguesclin*, p. 11, etc. — Latin barbare, *burdeare*, *biordare.* RYMER, *act.*, tom. V, p. 223. — Italien, *bagordare.* BRUNETT., LAT., *Tesor.*, 8. 49.

BERCELET, *s. m.* Petit berceau. *Chron. de S. Denis.* — *Rec. des Hist. de France*, tom. VII, p. 151. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1457; *Trés. des Chart.*, reg. 185, ch. 327.

BESTELETTE, *s. f.* Petite bête. — *Dialog. du Mondain.* — *Rom. d'Athys et Profilias.* — AL. CHARTIER, *Quadrilog. invectif.*; *Œuv.*, p. 453.

BIGOTER, *v. n.* Faire le bigot, la bigote. ROGER DE COLERYE, *Œuv.*, p. 189.

BILINGUE, *adj. des deux g.* Qui a une double langue; fourbe. *Dial. du Mondain.*

BIPARTI, IE, *adj.* Composé de deux parties distinctes. *Danse aux Aveugles.*

BISANTE, *s. f.* Grand'tante. D'Argentré, *Cout. de Bretagne*, p. 1980.

BISONCLE, *s. m.* Grand-oncle. D'Argentré, *Cout. de Bretagne*, p. 1927.

BLANCHOIER, *v. n.* Devenir blanc, tirer sur le blanc. *Fabl. d'Estula.* — *Pyrame et Tisbé*, v. 663. — Rob. de Blois, *Chast. des Dames*, v. 86.

BLASONNEMENT, *s. m.* Action de blasonner, de diffamer, de tourner en ridicule. *Lett. de rémiss.*, ann. 1387; *Trés. des Chart.*, reg. 130, ch. 268.

BLASONNEUR, *s. m.* Médisant, celui qui blâme, qui blasonne. Cl. Marot, *Eleg.* 19; *Œuv.*, tom. I, p. 334. — Amyot, *Plut. Œuv. Mor.*, tom. II, p. 190.

BLONDEUR, *s. f.* Couleur blonde. Amad. Jamyn, *Poés.*, p. 74. — Italien, *biondezza*, Boccac., *Amet.*

BLONDOYER, *v. n.* Tirer sur le blond, devenir blond. *Rom. Rose*, v. 22055. — Italien, *biondeggiare*. Guid. Giudic.

BOSSOYER, *v. n.* Produire une bosse, s'élever en forme de bosse. *Fabl. mss.*, p. 308.

BOUFFONESQUE, *adj. des deux g.* Propre à un bouffon, qui appartient à un bouffon. Brant., *Dam. Gal.*, tom. II, p. 121. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VIII, ch. 39. — Italien, *Buffonesco*. Buonarotti, *fier.*

BOUTILLERIE, *s. f.* Charge, office de boutillier, lieu où l'on conserve le vin dans les communautés religieuses. *Reg. de Jean de S. Just*, *Chamb. des comptes de Paris.* — *Lett. de rémiss.*, ann. 1453; *Trés. des Chart.*, reg. 182, ch. 46, etc.

BOVIN, INE, *adj.* Qui est relatif au bœuf. *Lett. de rémiss.*, ann. 1470; *Trés. des Chart.*, reg. 195, ch. 493. —Rabelais, l. I, ch. 17. — Latin, *bovinus.* Theod. Priscian. *de diœta*, c. 15.

BRASSU, UE, *adj.* Qui a des bras, de longs bras, de gros bras. J. Baïf, *Œuv.*, p. 99, v°.

BRICON, *s. m.* Homme de mauvaises mœurs, fripon. Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. II. — Thiebaut de Navarre, *Chans.; poët. franç.*, *avant* 1300, *ms.*, tom. I, p. 362. — *Anciens écrivains franç.*, *ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 273, col. 1. — *Rom. du Rou, ms.*, p. 109. — *Bérenger au long cul*, v. 220. — *Castoiement*, *cont.* 3, v. 347. — *S. Pierre et le Jougleor*, v. 245. — *Rom. Rose*, v. 546. — *Vie de J. C., ms.* — *Floire et Blanche-flor, ms. de S. Germain*, fol. 202, r°. — *Chron. ms. de Bertr. Duguesclin.* — Italien, *Briccone*, Gio. Villani, *stor.* 7, 60, 3. — Briconner, Abriconner, tromper. Gautier de Coinsi, *Varlet marié à N. D.*, v. 26. — *Ovide, ms.*, *etc.* Voyez Embriconner.

BRUNEUR, *s. f.* Couleur brune. *Lancelot du Lac*, tom. I, fol. 10, r°, col. 2. — Italien, *brunezza*, *Teolog. Mistic.*

BUBETTE, *s. f.* Petit bubon. Guerin, *Treces*, v. 328. — *Rom. Rose*, v. 14093. — *Miracl. de S. Louis*, c. 6. — Amyot, *Plut.*, *Denys*, c. 58; *Œuv.*, tom. XII, p. 218. — On a dit aussi Bubelette, Rabel., l. II, c. 1.

BUCCINE, *s. f.* Trompette. *Rom. Rose*, v. 11426. — Jehan de Meung, *Testam.*, v. 1383. — Villehardouin, *Conq. de Constantinople*, n° 82, p. 59. — Nangis, *Ann.*, p. 256. — Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 37. — Clém. Marot, *opusc.* 1, *Œuv.*, tom. I, p. 143. — Latin, *buccina*, *bucina*. Cicer., *pro Murœna*, c. 9. — Italien,

buccina, Giamb. Gell. — Espagnol, *bucina*. Marmol. *Descripc. de Afric.*, tom. I, fol. 198. — Bucciner, *v. n* Sonner de la buccine, de la trompette. *Rom. Rose* v. 11428. — *Mir. de S. Louis*, c. 15. — Latin, *buccinare*, *bucinare*. Apulei., *Metam.*, l. IV. — Italien, *buccinare* Tit. Liv., *Dec. prim. ms.*

BUCHER, *v. n.* Abattre du bois et le débiter en bûches. *Lett. de rémiss.*, ann. 1449; *Trés. des Chart.* reg. 186, ch. 78. — Latin barbare, *boscare*, *Chart. Raym Bereng.*, ann. 1270, citée par Pitton, *Hist. d'Aix*, p. 117.

BUER, *v. a.* et *n.* Faire la lessive, laver. Gaut. de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. III. — *Fab. d'une femme pour cent hommes.* — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 554 col. 1. — *Rom. des sept sages*, fol. 21. — *Rebours de Matheolus.*

C

CACHINNATION, *s. f.* Action de rire aux éclats, ris immodérés.

Que vos ris ne soient puériles, c'est-à-dire à pleines gorges, et qu'il n'i ait en eus aucune *cachinnation* ni moquerie.

Triomphe de la noble dame, fol. 53.

Latin, *cachinnatio.* Ut si ridere concessum sit, vituperetur tamen *cachinnatio.*

CIC., *Tuscul.*, IV, c. 31.

CACHINNATEUR, *s. m.* Celui qui rit aux éclats.

Jeunes gens sont prompts à parler et à mentir, lascivieus en paroles, injurieurs, *cachinnateurs* et détracteurs.

Triomphe de la noble dame, fol. 16.

*CAFARDERIE, *s. f.* Caractère du cafard, hypocrisie, bigoterie.

Et pourrez eslire ou chercher
Homme qui sache bien prescher
Jésus-Christ sans *capharderie.*

CL. MAROT, *Colloq. d'Erasme; OEuvr.* t. III, p. 214.

CAMPANELLE, *s. f.* Clochette.

Icil vont partout préeschant
Et leurs *campenelles* sonant.

GUIOT-DE-PROVINS, *Bibl.*, v. 2034, 2035.

Si tost comme les *campenelles* sonoient, il aloient là et ocioient ou prenoient ceaus et ce que il portoient.

Contin. de Guill. de Tyr, fol 387.

Le portier l'ayant introduict courtoisement, sonnera la *campanelle.*

RABEL., l. IV, c. 12.

Latin barbare, *campanella.* Fieri curavit tres *campanellas* in choro dictæ ecclesiæ.

Hist. d'Harcourt, t. III, p. 327.

[redacted]

Italien, *campanclla*. Quando udirete sonar le *campanelle*, verrete quì.

BOCCAC., *Nov.* 60, 5.

Espagnol, *campanilla*. El tocó una *campanilla* y acudieron dos ò tres.

MATH. ALEMAN, *Vida de Guzm. de Alfar.*, fol. 346.

CANETER, *v. n.* Marcher à la manière des canes, faire la cane, baisser la tête.

Et ainsi gaulchissans et *canetans* vindrent finablement à mercy qui leur fut accordé.

Don Florès de Grèce, fol. xxxi, v°.

D'autant qu'ils marchent en *canetant*, alongeant plus un muscle et nerf que l'autre.

BOUCHET, *serées*, l. II, p. 146.

CANONISABLE, *adj. des deux g.* Digne d'être canonisé.

Louable, méritoire et *canonizable*.

CHARRON, *Sag.*, l. I, c. 5.

CANTILÈNE, *s. f.* Chant, motif de chant.

Là du gracule, et plaisant Philomène
Te resjouit la doulce *cantilène*.

RABEL., *Epist. vieilles*, t. VI, p. 32.

Latin, *cantilena*. Et sicut in voluptatibus cultûs atque victûs, ita in *cantilenarum* quoque multis anteiretis.

AUL. GELL., l. XIX, c. 9.

Italien, *cantilena*.

Rispose alla divina *cantilena*
Da tutte parti la beata corte.

DANT., *Parad.*, 32.

Espagnol, *cantilena*.

Y que con una dulce *cantilena*,
En el arte mayor de Juan de Mena,
Enamoraba el viento.

THOM. DE BURGUILLOS, *Gatomach. sylv.* 1.

CASCARET, *s. m.* Homme d'apparence mesquine,

sans consistance. Ce mot est encore en usage dans le style familier.

Ce vieux cynique estoit un vrai falot,
Cousin germain de sa dive lanterne,
Un *cascaret* ou bien un sibilot.

GARASSE, *Rech. des rech.*, *épist. au lect.*, p. IX.

CASÉIFORME, *adj. des deux g.* Qui a la forme, l'apparence du fromage; qui est d'une nature analogue à celle du fromage.

Ayez en révérence le cerveau *caséiforme*.

RABEL., l. I, *Prolog.*, p. xlvj.

CAUTIONNAIRE, *adj. des deux g.* Donné à titre de caution, qui sert de caution.

Ville *cautionnaire*.

JEANNIN, *Négociat.*, t. I, p. 162.

Anglais, *cautionary*. Is there no security for the Island of Britain? Has the ennemy no *cautionary* towns and sea-ports to give us for securing trade?

SWIFT.

CAVILLEUX, EUSE, *adj.* Artificieux, fourbe, rusé, subtil.

Moult estoit belle femme la royne Fredegonde, en conseil sage et *cavilleuse*, en tricherie et malice n'avoit pareille, fors Brunehaut tant seulement.

Chron. de S. Denis, t. I, fol. 54, v°.

Or sont-ils si très *cavilleux*,
Que là où ils voient doux regard,
Certes, ces deux gentils filleux
Sont incontinent celle part.

Confession de la belle fille.

Estre lascivieux, mensonger, *cavilleux*, ambicieus, arrogant.

Triomphe de la noble dame, fol. 218.

Latin, *cavillosus*. Astuti, callidi, *cavillosi* et insidiarum pleni.

JUL. FIRMICUS, l. V, c. 8.

[redacted]

Italien, *cavilloso*. Persuase gli altri più forti, con quel clausula *cavillosa*, a giurare.

DAVANZ., *Scism.* 39.

Espagnol, *cavilóso*. Finalmente, mi amo era tan *cavilós* que en ninguna manéra me atreví à que luego se desembo sasse el dinéro.

CERVANT. *Quix.* t. I, c. 40.

Anglais, *cavillous*. Those persons are said to be *cavillo* and unfaithful advocates, by whose fraud and iniquity justi is destroyed.

AYLIFFE.

CEINTURETTE, *s. f.* Petite ceinture.

Sire, par cheste *chainturette*
Est entendu que vo car nete,
Vos rains, vos cors entirement
Devez tenir tout fermement.

HUE DE TABARIE, *orden. de chevalerie.*

Si j'aime bien les blanches *ceinturettes*,
J'aime bien mieux dames qui sont brunettes.

CL. MAROT, *Epist.* 6; *OEuv.* t. I, p. 388.

Italien, *cinturetta*. Ella gli cinse una bella e leggiadra *cin turetta* d'argento.

BOCCAC., *Novell.* 80, 14.

Espagnol, *cinturilla*. El oro poco ha le teníades en vuestra casas, hecho anillos y *cinturillas* de vuestras mugeres.

D. PEDR. DE ONA, *postrim. del hombre*, l. I, c. 10, *disc.* 1.

CÉRULÉE, *adj. des deux g.* Azuré, bleu de ciel.

J'apperceu d'advantaige deux tables d'aimant Indique, am ples et espoisses en demie paulme, à couleur *cérulée*, bie licées et bien polies.

RABEL., l. V, c. 37.

Latin, *cæruleus*. M. Agrippam in Siciliâ, post navalem vi toriam, *cæruleo* vexillo donavit.

SUETON., *August.*, c. 25.

Italien, *ceruleo*.

Purpurea vesta d'un *ceruleo* lembo
Sparso di rose i begli omeri vela.

PETRARC., *Sonnet.* 152.

Espagnol, *ceruleo*. Quando está turbado, el mar tiene un color *ceruleo*, verde y negro.

FR. PEDR. DE OÑA, *postrim.*, l. I, c. 5, *disc.* 3.

Anglais, *ceruleous*, *cerulean*. It afforded a solution, with now and then a light touch of sky colour, but nothing near so high as the *ceruleous* tincture of silver.

BOYLE.

From thee the saphire solid ether takes
Its hue *cerulean*.

THOMSON.

CHAMBELLANIE, *s. f.* Service, office, fonction de chambellan.

Aussi je lui promets une *chambellanie*.

THOM. CORNEILLE, *Geôlier de soi-même*, act. IV, sc. 4.

On a dit aussi *chambellage*.

Voyez P. PITHOU, *Cout. de Troies*, tit. III, art. 44, p. 145.

Latin barbare, *cambellanatus*, *cambellaniatus*. Quæ antea comes percipiebat et percipere consueverat, ratione officiorum suorum ad *cambellanatum* et constabulatum Normanniæ spectantium.

Chart. Joann. reg. franc., ann. 1351; *Hist. d'Harc.*, t. IV, p. 1469.

CHAMOISER, *v. a.* Apprêter les peaux à la manière de celle du chamois.

Que nulz ne puist *camoisser* basane.

Stat. de l'an 1390, *ordonn. des Rois de France*, t. VII, p. 565, art. 10.

Italien, *camosciare*, *scamosciare*. *Vocab. della Crusca.*

CHETIVETÉ, *s. f.* État de ce qui est chétif, chose chétive et de peu de valeur.

Ha! biaus oncles, je vous dirai
Une bone *chetiveté*.

HUG. PIAUCELE, *Estourmi*, v. 566.

Nus ne se doit courechier
A sa dame, pour tais *caitivetés*.

Anc. poet. fr., *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 150, r°.

Plus tu seras chétif, plus ta *chétiveté*
Gaigne de mal talent sur ta méchanceté.

J. BAÏF, *OEuv.*, p. 68, r°.

[redacted]

Aucunes qui pensans estre bien traitées de leurs hommes qu'elles avoient tirés de la justice, et du gibet, de la pauvreté, de la *chétiveté*.

BRANT. *Dam. gal.*, t. II, p. 209.

Voyez aussi *Lett. de rémiss.*, ann. 1369; *Trés. des Chart.*, reg. 100, c. 315.

CHEVAUCHEUR, *s. m.* Celui qui chevauche, cavalier, courrier.

Chantons, et rendons loenge à nostre seignour, car son noum est magnifiez gloriousement, li chival, et li *chivalcheour* que sist sur li chival, jetta il en la mer.

Trad. de la Bible, Exod., c. 15, v. 21.

Car bien savoit par ses *chevaucheurs* quel chemin nous prendrions et que nous logerions à Jabiroth.

FROISSART, *Chron.*, vol. III, c. 28.

Le *chevaucheur* qui à couvert s'est mis,
Laissant passer ou la gresle, ou la pluye.

CL. MAROT, *Epist.* 53; *OEuvr.* t. I, p. 541.

Il arriva devers eulx un *chevaucheur* party de Syracuse, qui leur apporta ceste nouvelle que l'Achradine estoit prise.

AMYOT, *Plut.*, *Timoléon; OEuvr.*, t. III, p. 119.

Voyez aussi EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 356, col. 4. — *Le Jouvencel*, fol. 53, r°. — COMINES, *Mém.*, l. I, c. 11. — MENARD, *Hist. de Bertr. Duguesclin*, p. 334, etc., etc.

Ce mot a servi aussi à désigner des domestiques attachés à la maison du roi, et dont l'office était de monter à cheval pour porter les lettres ou faire d'autres commissions.

Item vallez d'estables et *chevaucheurs* viij, qui mengeront à court..... et les quatre seront toujours à court, pour faire l'office de l'escuierie, et les autres quatre seront pour aller hors, porter lettres.

Ordonn. de la maison du Roi, ann. 1317; *reg. de la chamb. des comptes de Paris*, sign. *croix*, fol. 78, v°.

Enfin on a nommé *chevaucheurs de balais*, les sor-

ciers, qui, selon l'opinion vulgaire, allaient au sabbat, à cheval sur un balai.

Voyez *Lett. de rémiss.*, ann. 1478; *Trés. des Chart.*, reg. 206, c. 72.

Italien, *cavalcatore*. E quando il *cavalcatore* sarà sopr' esso salito, etc.

CRESCENZ., *Agricolt.*, l. IX, c. 6.

Espagnol, *cabalgador*. E eran diez menos que los de la otra parte, e de otros *cabalgadores* fasta mil.

Chronic. gener., part. III, fol. 69.

CHICHETÉ, *s. f.* Avarice, parcimonie, caractère et qualité de celui qui est chiche.

Assez mauvais drap portoit aucunes fois; et un mauvais chapeau différant des autres et une image de plomb dessus. Les courtisans s'en moquoient, et disoient que c'estoit par *chicheté*.

COMINES, *Mém.*, l. II, c. 8.

Chicheté est la lysse
Qui l'ame tue et rend le corps mal sain.

J. MAROT, *Poés.*, p. 212.

Cependant qu'il se contente de l'espargne et *chicheté* de sa table, tout est en desbauche en divers réduits de sa maison.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 8.

Ceste couleur noirastre et salle c'est proprement la taincture d'avarice et de *chicheté*.

AMYOT, *Plut. OEuvr. Mor.* t. IV, p. 452.

CHIROGRAPHE, *s. m.* terme de jurisprudence. Acte, obligation sous seing privé, attestation.

Et une chascune partie de cestuy *cirograiphe* avons nous garnis de nostre seel avec la suscription des témoignages.

Chart. de 1182.

Le proufit et émolument que souloient avoir les eschevins, pour la recepte des *cirographes*, testamens et autres escriptures.

Lett. de Charles V, févr. 1370. *Ordonn. des Rois de Fr.*, t. V, p. 375, art. 6.

[redacted]

Et en auroit son obligation et le *cirographe* devers lui.

Hist. de la Toison d'or, t. II, fol. 86.

Auquel lieu y a innumérables vœux de cire, et *cirographes* attestans les glorieux miracles que, tant durant sa vie qu'après son décès, nostre Seigneur a voulu faire pour lui.

J. de Bourdigné, *Hist. aggreg. des ann. et chron. d'Angers*, ann. 1440.

Voyez aussi *Chart. de l'an* 1259, *Chartul. de Champagne*, fol. 226. — *Lett. de Henri VI, roi d'Angleterre*, ann. 1424. *Trés. des chart.*, reg. 173, c. 28, etc., etc.

Grec, χειρόγραφον. Jul. Pollux, *Onomastic.*

Latin, *chirographum.*

Vana supervacui dicunt *chirographa* ligni.

Juven., *sat.* 13, v. 135.

Italien, *chirografo.* Gesù Cristo non ha stracciato quel *chirografo*, per cui ci vendemmo all' inferno.

Segn., *crist. instr.* 2, 2, 9.

Espagnol, *chirógrapho. Chirógrapho* es la obligacion que tiene el acreedór con la firma del deudór.

Fonsec., *Vid. de Christ.*, t. I, l. 2, c. 12.

CHOISISSABLE, *adj. des deux g.* Digne d'être choisi.

Et quelle contrariété peult estre plus grande que celle-cy, quant aux choses *choisissables* ou refusables.

Amyot, *Plut. Œuv. mor.*, t. XX, p. 287.

CICÉRONIEN, ENNE, *adj.* Propre à Cicéron, en parlant du style.

Ce n'est (dist le moyne) que pour orner mon languaige. Ce sont couleurs de rhétorique *cicéroniane.*

Rabel., l. I, c. 39.

Latin, *ciceronianus.* Non *ciceronianâ* simplicitate, qui in libris de republicâ, Platonis se comitem profitetur.

Plin., *Hist. nat. præfat.*

Espagnol, *ciceroniano.* Algúnos hombres libres y atrevidos, por parecer *ciceronianos*, han hecho risa de ello.

Ribad., *Fl. sanct. vid. de san Geronymo.*

CIRCONVOLER, *v. a.* et *n.* Voler autour.

Circonvolant ce monde spacieux.

Cl. Marot, *Compl.* 3; *OEuv.* t. II, p. 463.

Latin, *circumvolare.*

Sed nox atra caput tristi *circumvolat* umbrâ.

Virg., *Æneid.* 6, v. 867.

CITADINAGE, *s. m.* Droit de cité.

Aultrement ne sera creu et réputé pour citoyen, nonobstant son acte et lettres de *citadinage*.

Stat. de la ville d'Arles, trad. fr. de l'an 1616.

Italien, *cittadinanza.* Cittadini di leggiere intendimento, e di novella *cittadinanza.*

Mat. Vill., *stor.* II, 2.

CLAQUETER, *v. a.* Fréquentatif et diminutif de *claquer.*

Les *claquetoit* et fouettoit sur les fesses, selon le sujet qu'elles lui donnoient.

Brant. *Dam. Gal.*, t. I, p. 319.

COACQUÉREUR, ÉRERESSE, *s.* Celui ou celle avec l'on acquiert en commun.

La femme de l'acquéreur est entendue *coacquéreresse.*

Nouv. cout. gener., t. I, p. 514, col. 2.

CODÉPUTÉ, *s. m.* Qui est député avec, collègue dans une députation.

Monsieur de Bourges, après avoir ouï ce discours, demanda de communiquer avec messieurs les *condéputez.*

Villeroy, *Mém.*, t. VI, p. 362.

COERCER, *v. a.* Contenir, réprimer.

Nature, pour *coherser* la pétulance de la langue, nous a donné les dents et les gencives comme pour rempars.

Amant ressuscité, p. 146.

Latin, *coercere.* Vitem serpentem multiplici lapsu amputans *coercet* ars agricolarum.

Cicer., *de Senect.*, c. 15.

[redacted]

Anglais, *to coerce.* Punishments are manifold, that they may *coerce* this profligate sort.

AYLIFFE, *parergon.*

COINTISE, *s. f.* 1° Gentillesse; grace, formes élégantes.

Vestue fut la dame par *cointise.*

Poet. fr. avant 1300; *ms.*, t. II, p. 852.

En *cointise* a souvent mésaise;
En cauchier large est piés à aise.

Rom. de Charité, str. 138.

D'une robe moult desguisée,
Qui fut en maint lieu incisée
Et découpée par *cointise.*

Rom. Rose, v. 838.

2° Parure, ajustemens, ornemens.

Là ot tant enseigne orfrésée
Du lonc des rencs en l'air assise,
Tant hiaume brun, tante *cointise*
De soie parfaite et tissue.

GUILL. GUIART, *roy. lign. ann.* 1195.

Et vous parleray comment nul saige femme ne doit pas estre trop hastive de prendre les estats et habits nouveaulx, ni les premières *cointises.*

CHEVALIER DE LA TOUR, *Instruct. à ses filles*, fol. 25, r°, col. 2.

Homme ni femme ne porteroit or, argent ne perles, ne vair, ne gris, robes, ne chaperons découpez, ne autres *cointises* quelconques.

Chron. de S. Denis, t. II, fol. 233.

Voyez aussi FROISSART, *poés. mss.*, p. 360, col. 1. — CL. FAUCHET, *orig.*, l. II, c. 1. *OEuv.*, fol. 523, v°, etc., etc.

3° Prudence, sagesse, bonne conduite.

Cointise est une vertus qui fait conoistre les bonnes choses des mauvaises, et enseigne de partir les unes des autres.

Moralitez de N. D.

Cointise a quatre vertuz desoz soi, ce est pourvéance, esgarz, enseingnemenz et eschivemenz.

Anc. aut. fr., *ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 62, col. 2.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *cointerie* dans le sens de parure.

> Si se honissent et ahontent
> Par oultrageuse *cointerie*,
> Qui est signe de puterie.
>
> *Ovid. ms.*

> Certes, je n'ai pas le pouvoir
> De telle *cointerie* veoir.
>
> *Rom. Rose*, v. 8905.

> Et si me le met en chantel,
> Par manière de *cointerie*.
>
> Froissart, *poes. mss.*, p. 355, col. 1.

Les mots suivans se retrouvent fréquemment dans nos anciens écrivains français; mais, quoiqu'ils appartiennent à la même famille que le substantif *cointise*, je ne les crois point susceptibles d'être restitués au langage moderne.

Coint, e, *adj.* 1° Agréable, joli, élégant, paré, ajusté.

> Je le fis bel et *cointe* et net
> Et plain de flor.
>
> *Poet. fr. avant* 1300; *ms.*, t. II, p. 709.

> Une dame mignote et *cointe*.
>
> *Robe vermeille*, v. 8.

> En une couche grant et lée,
> Qui moult fu riche, et moult fu *cointe*.
>
> *Anc. aut. fr. ms. de la Clayette*, fol. 417, c. 5.

> Monstrant en face avoir cueur assez triste,
> Ce néantmoins en habits *cointe* et miste.
>
> Cl. Marot, *chant* 9, *Œuv.*, t. III, p. 55.

La sobriété sert à nous rendre plus *coints*, plus damerets pour l'exercice de l'amour.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 2.

Voyez aussi Baudouin ou Jehan de Condé, *le Sentier battu*, v. 22. — Corte-Barbe, *les Trois Aveugles de Compiègne*. — *Court de Paradis*. — *Rom. Rose*, v. 603. — *Perceforest*, vol. 1, fol. 148, v°, col. 1.

2° Prudent, sage, réservé, habile, instruit.

Contre l'estoile va la pointe;
Por ce sont li marinier *cointe*
De la droite voie tenir.

GUIOT DE PROVINS, *Bibl.*, v. 650.

Et le werpis s'ala respondre,
Lès la sale s'estoit muciez;
Car *cointe* ert et vesiez.

MARIE DE FRANCE, *Fab.*, *Lion malade.*

Tant sont *cointes* qu'ils ne se croient.

GAUT. DE COINSI, *Sainte Léocade*, v. 944.

Soiez *cointe* en prospérité,
Et seür en adversité.

Castoiement, cont. 19 *suite*, v. 13.

Car qui est *coint* n'a pas d'orgueil.

Rom. Rose.

Voyez aussi *Ballad. de Beauveau.* — *Perceforest*, vol. I fol. 136, v°, col. 1.

COINTEMENT, *adv.* 1° Joliment, agréablement, élégamment.

Amors se veut detenir
Par chascuns bien *cointement.*

Poet. fr. avant 1300; *ms.*, t. II, p. 645.

Au beau semblant, au *cointement* rire.

THIEBAUT, *Chans. mss.*, p. 149.

Li clers qui moult ert bien apris,
Et bien vestuz et *cointement.*

CORTE-BARBE, *Trois aveugles de Compiègne*, v. 108.

Car n'avoit soucy ne esmay
De nulle riens, fors seulement
De soi atorner *cointement.*

Rom. Rose, v. 585.

2° Sagement, finement, habilement.

Un jor vint molt privéement
Au chamberlan, et *cointement*
Sire, dist-il, por Diex vos pri,
D'une chose soyez garni.

Castoiement, Cont. XVIII.

COINTET, ETTE ; COINTELET, ETTE, *adj.* diminutif de *coint.*

Molt ert la vieillotte *cointete*
Norri avoit une licette.

Fabl. mss., p. 28.

La demoiselle au chef blondet
Me tient tout gay et *cointelet.*

Poët. fr. mss. avant 1300 ; t. I, p. 202.

COINTER, COINTIR, COINTOYER, parer, ajuster.

Robe à *cointir.*

Establiss. de France, l. I, c. 60, *éd. de Laurière et du Cange.—Id.*, *ms. du Roi*, n° 9827, c. 62.

Moult parset bien son cors *cointir.*

Anc. poët. fr., *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 30, v°.

Mais faus est qui se *cointoie*
De biau joiel emprunté.

Ibid., fol. 67, v°.

Et volentiers se *cointissoient*
A lor poeir et s'acesmoient.

Trois meschines, v. 7.

Si s'en affuble et s'en appreste
De soy *cointir* et faire feste.

Rom. Rose, v. 18892.

Car il n'est ne flours ne fœillette
Qui ne se *cointoie* et œillette.

FROISSART, *poés. mss.*, p. 192, col. 2.

Propre et requis pour bien se *cointoyer*,
Et pour l'esprit de taches nettoyer.

MARG. DE VALOIS, *Marg. de la Marguerite*, fol. 3, v°.

Fist *cointir* et parer toutes ces folles filles.

CHEVALIER DE LA TOUR, *Instruct. à ses filles*, fol. 31, v°, col. 1.

COLLATÉRALEMENT, *adv.* Terme de jurisprudence, en ligne collatérale.

Par droit de succession de ses père ou mère, ou *collatéralement* d'autres siens parens.

Nouv. cout. général, t. II, p. 855.

COLLOCUTION, *s. f.* Conversation.

Bon est que nos le bien dioms,

[redacted]

Car male collocutions
Despiece et corront bones meurs.

Gautier de Coinsi, *Mir. N. D. qui garit un moine*, v. 1.

Latin, *collocutio*. Secutæ sunt *collocutiones* familiarissimæ cum Trebonio.

Cicer., *Philipp. II*, c. 2.

Italien, *collocuzione*. Orazione è una dolce afflizion d' anima, che s'accosta a Dio, e una familiare e dolce *collocuzione*.

Cavalc., *Frutt. ling.*

COLOMBELLE, *s. f.* Diminutif de colombe.

Toute belle
Colombelle,
Passerelle,
Tourterelle.

Jacq. Tabureau, *poés.*, p. 270.

On a dit aussi, mais moins heureusement, au masculin, *colombeau*.

Mais les apercenssiez tous deux
Baiser comme deux *colombeaux*.

Rom. Rose, v. 1273.

On sçait que le serpent prudence senefie
Et li *colombiau* blans douçour et courtoisie.

Rom. de Beauvais.

Italien, *colombella*.

Dicemi l' amore, o amica bella,
Gli occhi tuo' e il core
Come di *colombella*.

Fr. Jacopone, *Poes.*, t. VI, 1, 14.

COMESTION, *s. f.* L'action de manger.

Pappelart vuelent adès noces
Comestions et pappastines.

Gautier de Coinsi, *Sainte Léocade*, v. 1443.

Vous le sçavez si bien faire qu'il est friant et de bonne *comestion*.

H. Étienne, *apolog. d'Hérod.*, t. II, c. 37.

* COMMENSALITÉ, *s. f.* Qualité de commensal.

Est avisé que partie n'y sera point receue s'elle ne dit qu'il

est son conseiller, advocat, procureur ou solliciteur de sa *commensalité*.

Ordonn. des ducs de Bret., col. 194, r°.

Anglais, *commensality*. They being enjoined and prohibited certain foods, thereby to avoid community with the gentiles, upon promiscuous *commensality*.

BROWN.

COMMINATION, *s. f.* Menace, inhibition.

Avec *commination* que si, dedans un an après, ledit tuteur ne fait labourer lesdites terres, le seigneur les prendra en sa main, comme dessus est dit.

Cout. général, t. II, p. 324.

Et comme Jean huictième ne s'en voulut taire, ains eust escrit lettres pleines de *commination* aux églises et au clergé de France.

ET. PASQUIER, *Rech.*, l. III, c. 11.

Latin, *comminatio*. Reges *comminationibus* magis, quam vi repressit.

SUETON., *Tiber.*, c. 37.

Espagnol, *comminación*. Si estas *comminaciónes* eran solo ad terrorem, no hay que culparlas.

PALAF., *Conq. de la Chin.*, fol. 482.

Anglais, *commination*. Some parts of knowledge God has thought fit to seclude from us; to fence them not only by precept and *commination*, but with difficulty and impossibilities.

Decay of Piety.

COMPARTIR, *v. a.* Arranger, distribuer par compartimens.

Et leur sembla qu'il valoit mieulx ainsi *compartir* le temps de sorte qu'il y en eust autant de l'un que de l'autre, tant pour le regard d'eulx mesmes, comme aussi pour le regard du peuple.

AMYOT, *Plut.*, *Numa Pompil.*, *OEuv.*, t. I, p. 221.

[redacted]

Italien, *compartire.*

> La providenza, che quivi *comparte*
> Vice, e ufficio.
>
> Dant., *Paradis*, 27.

Espagnol, *compartir.*

> Uniforme *comparte* formaciones
> Por la circunferencia el paralélo.
>
> Villamedian., *Fab. de Phaeton*, oct. 46.

Anglais, *to compart.* I make haste to the casting and *co parting* of the whole work.

Wotton, *Architecture.*

COMPENSEUR, ou mieux COMPENSATEUR, *s.* Celui qui compense, qui dispense.

Et le *compenseur* en ce le doit amender à la discrétion juge.

Boutiller, *Somm. rur.*, l. II, tit. 40, p. 864.

Italien, *compensatore*, *compensatrice.* Dio si è *compensato* con mano celeste.

Zibald., *Andr.*

La Vergine santissima madre Maria sarà *compensatrice.*

Fr. Giord, *Pred. R.*

COMPÉTITRICE, *s. f.* Concurrente.

Mais craignez-vous point que les dames et damoiselles n soyent *compétitrices* quant à cest honneur?

H. Étienne, *Lang. franç. ital. dial. I*, p. 292.

Latin, *competitrix.* Nos quoque habuimus scenam *competitricem.*

Cicer., *pro Muren.*, c. 19.

Espagnol, *Competidóra.* El cabo que llaman de Carthágo donde fué la ciudad *competidóra* de Roma.

Mend., *Guerra de Gran.*, l. II, num. 34.

COMPLAINDRE (SE), *v. réfl.* Se plaindre, faire de complaintes.

Il s'en vint à Paris *complaindre* au roi Philippe son oncle.

Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 70.

Pour faire leurs remontrances au sénat, se *complaignants* de la trève rompue.

AMYOT, *Plut. Annib.*, c. 7; *OEuv.* t. IX.

Quand quelque rossignol, se *complaignant* d'amour,
Anime de ses chants les forests d'alentour.

PH. DESPORTES, *Poés.*, p. 309.

Italien, *complagnersi*, *compiangersi.*

Donna è gentil nel ciel, che si *compiange.*

DANT., *Inf.* 2.

Compiagnendoci insieme amaramente.

GIOV. VILLAN., *stor.* 11, 134, 1.

Anglais, *to complain.*

In midst of water, I *complain* of thirst.

DRYDEN.

COMPULSION, *s. f.* Contrainte, impulsion.

Et que les contraintes et *compulsions* de payer ladicte aide soient faites par les justiciers des liex.

Ordonn. de Jean I ou Jean II, juillet 1355. *Ordonn. des Rois de Fr.*, t. III, p. 686.

Latin, *compulsio*. Cessat *compulsio*, tametsi indemnitatis cautio offeratur.

Digest., l. XXXVI, tit. I, leg. 14.

Espagnol, *compulsion*. Por el qual delito del hijo, pagò el padre la pena, por *compulsion* de la ordenanza de la tierra.

NAVAR., *Man.*, cap. 17.

Anglais, *compulsion.*

Such sweet *compulsion* doth in musick lie
To lull the daughters of necessity.

MILTON.

CONDEMNATOIRE, *adj. des deux g.* Qui sert à condamner.

Ceste boule de son, ainsi applatie, valoit autant comme la febve percée, laquelle estoit ès jugemens le signe de sentence *condemnatoire.*

AMYOT, *Plut. Lycurg. OEuv.*, t. I, p. 169.

Anglais, *condemnatory*. He that passes the first *condemna-*

tory sentence, is like the incendiary in a popular tumult, who is chargeable with all those disorders to which he gave rise.

Government of the tongue.

CONDIMENT, *s. m.* Assaisonnement.

Por un jor quant Nonosus li honorable homme pensevet ke cil meismes lius poist estre convenable por norrir les *condimens* des iotes, se la pesantume de ceste pierre ne tenist.

S. Greg., *Dial.*, l. I.

Condimens au sel et au vinaigre dont on se sert l'hiver pour salade.

Des Accords, (Tabourot) *Escr. dijonn.*, p. 54.

Si disoit Evenus que le meilleur *condiment* de la vie estoit le feu.

Montaig., *Ess.*, l. iii, c. 13.

Latin, *condimentum*. Socratem audio dicentem cibi *condimentum* esse famem, potionis sitim.

Cicer., *de Finib.* 2, c. 28.

Italien, *condimento*. La lagrima della femmina è *condimento* della sua malizia.

Ammaestram. degl' ant. G. 110.

Espagnol, *condimento*. Sirve à los Egypcios de *condimento* y adobo para guisar las viandas.

Lagun., *sobr. Dioscor.*, l. I, c. 33.

Anglais, *condiment*. As for radish and the like, they are for *condiments*, and not for nourishment.

Bacon.

* CONFLAGRATION, *s. f.* Incendie général, ou qui s'étend sur un grand espace.

Les géants voyans que tout leur camp estoit noyé emportarent leur Roy Anarche à leur col, le mieulx qu'ils peurent, hors du fort, comme feit Æneas son père Anchises, de la *conflagration* de Troye.

Rabel., l. II, c. 29.

Latin, *conflagratio*. Id affirmat, ut *conflagrationi* atque diluvio tempus assignet.

Sen., *Quæst. nat.* 3, c. 29.

Espagnol, *conflagración*. No tomaron los Pyrinéos nombre de las fábulas, ni de la *conflagración* y abrasiamento, como sueñan muchos; sino de los fuegos que encieden los pastores.

Fr. Herrer., *sobr. la Eglog.* 2 *de Garcilass.*

Anglais, *conflagration*. Mankind hath had a gradual increase, notwithstanding what floods and *conflagrations*, and the religious profession of celibacy may have interrupted.

Bentley, *Serm.*

CONFLUER, *v. n.* Couler ensemble; joindre ses eaux; arriver en foule.

Comme plusieurs torrents qui *confluent* ensemble tout-à-coup sur une même place.

Amyot, *Plut. OEuv. mor.*, t. II, p. 434.

Latin, *confluere*. Fibrenus divisus æqualiter in duas partes, latera hæc alluit, rapidèque dilapsus, citò in unum *confluit*.

Cic., *de Legib.*, II, c. 3.

Espagnol, *confluir*.

Assi razonando la puerta passámos,
Por dó *confluia* tan grande gentio.

Juan de Mena, *copl.* 29.

CONSUÉTUDE, *s. f.* Habitude, commerce, société.

J'aimerois mieux qu'un sçavant, qu'un pédant, qu'un de ces doctes me fichast une cheville en l'œil que me copuler amoureusement; tant leur *consuétude* est fade.

Peroalde de Berville, *Moyen de parvenir*, p. 156.

Latin, *consuetudo*. Multâ et jucundâ *consuetudine* conjuncti inter nos sumus.

Cic. *ad Attic.*

Italien, *consuetudine*. Acciocchè per troppo lunga *consuetudine* alcuna cosa, che in fastidio non si convertisse, nascer non ne potesse.

Boccac., *Nov.* 10, 3.

CONTADIN, *s. m.* Habitant de la campagne.

La plus délicate partie de nous est celle qui se tient tousjours

[redacted]

descouverte : les yeux, la bouche, le nez, les oreilles : à no *contadins* comme à nos ayeulx, la partie pectorale et le ventre

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 35.

Italien, *contadino*. Tornarono i prigioni in Firenze a d 29 di maggio, e furono 28 tra cittadini, e *contadini* nobili, buoni popolani, senza più altra minuta gente.

G. VILLANI, *Stor.* 9, 80, 2.

CONTOURNABLE, *adj. des deux g.* Qui peut s contourner, flexible.

Chacun à qui mieux mieux va plastrant et confortant cett créance receue, de tout ce que peut sa raison, qui est un outi soupple, *contournable* et accommodable à toute figure.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

CONTRAVENTEUR, TRICE, *s.* Celui ou celle qu est en contravention.

Les partages ainsi faits sans l'entrevention des partageur jurez sont déclarez nuls, et les *contraventeurs* chargez de l peine y comprise.

Cout. de Bruxelles. Nouv. Coust. général, t. I, p. 1266.

Espagnol, *Contraventor*, el que falta, ò no cumple, el qu quebranta lo que esta ordenado, prevenido, convenido, mandado.

Dicc. de la real acad. de Madrid.

* CONTREMURER, *v. a.* Garnir d'un contremur.

Une tousche de bois de haute futaye et taillis joignans le dittes maisons et jardins, et renfermez de fossez et limittes an ciens et *contremurez*.

Nouv. Coust. général, t. IV, p. 596, col. 2.

CONTRE-PROMESSE, *s. f.* Contre-lettre, écrit qu annulle une promesse.

M'ayant fait prier de lui donner une promesse de mariage pour appaiser sa mère, elle m'offrit toutes les *contre-promesse* que je desirerois d'elle.

BASSOMPIERRE, *Mém.*, Amst. 1721, t. I, p. 318.

CONTRE-VIRER, *v. a.* Tourner en sens contraire.

Devers la mer la proue on *contrevire.*

JOACH. DU BELLAY, *OEuv.*, p. 257.

CONTUMÉLIE, *s. f.* Affront, outrage.

Convoitise qui les cuers lie,
Esmouvera contemp et guerre,
Baras couvers, *contumélie.*

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 385, col. 1.

Noble et magnanime couraige seuffre et tollere bien injure, mais il ne peult comme dit Seneque porter *contumélie.*

Hist. de la Toison d'or, t. I, fol. 54.

Lesquels ne pouvoient plus souffrir les injures et *contumélies* qu'on leur faisoit.

AMYOT, *Plut. Antoin.* c. 76.

Et au devant d'elle un tableau plein d'injures et *contumélies;* ne se pouvans assouvir de sa seule mort, ores qu'elle fust très-cruelle.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VI, c. 5.

Voyez aussi *Amant ressuscité*, p. 136. — JAC. TAHUREAU, *Dial.*, fol. 152, v°. — SULLY, *Mém.*, t. II, c. 50, etc.

Latin, *contumelia.* Facilè ærumnam ferre possum, si inde abest injuria, etiamque injuriam, nisi contra stat *contumelia.*

CÆCIL. *apud* NONIUM, c. 5, n° 32.

Italien, *contumelia.* Il regno si trasporta di gente in gente, per le ingiustizie, ingiurie e *contumelie*, e diversi inganni.

GIOV. VILLAN. *stor.* 12. 113. 4.

Espagnol, *contumélia.* La afrenta ò *contumélia* es una palabra que se dice para deshonrar al próximo.

NIEREMB., *Catec. Rom.*, part. 1, lec. 17.

Anglais, *contumely.* It was undervalued and depressed with some bitterness and *contumely.*

CLARENDON.

CONTUMÉLIEUX, EUSE, *adj.* Outrageux, insultant.

Le chargeant de felonnes paroles et *contumélieuses.*

MONTAIG., *Ess.*, l. 1, c. 1.

[redacted]

Ne s'étendissent en accusations *contumélieuses*, blasme reproches et injures, et en tout cas ne plaidassent en audience publique.

SULLY, *Mém.*, t. I, c. 51.

Latin, *contumeliosus*. Quàm *contumeliosus* in edictis! quàm barbarus! quàm rudis!

CICER., *Philipp. III.*

Italien, *contumelioso*. D'innumerabili parole, ed injuriose e *contumeliose*, continuamente li nostri prossimi provochiamo e affliggiamo.

S. CRISOSTOM.

Espagnol, *contumelioso*. Padeciendo (Christo) tan acerbo tormentos, y sufriendo tan *contumeliósas* injurias.

NIEREMB., *Aprec.*, l. I, c. 16.

Anglais, *contumelious*. In all the quarrels and tumults at Rome, though the people frequently proceeded to rude *contumelious* language, yet no blood was ever drawn in any popular commotions, till the time of the Gracchi.

SWIFT.

CONTUMÉLIEUSEMENT, *adv.* Outrageusement, d'une manière insultante.

Autres le blasmans de ce qu'il avoit refuzé les honestes offres et raisonnables conditions de paix que César luy avoit offertes, en le laissant *contumélieusement* injurier par Lentulus

AMYOT, *Plut. Jules Cés.* c. 44.

Latin, *contumeliosè*. Cùm de absentibus detrahendi causâ maledicè *contumeliosè*que dicitur.

CICER., *de Offic. I*, c. 37.

Italien, *contumeliosamente*. Si doleva d' esser trattato sempre *contumeliosamente*.

FRANCESC. GIORD., *Predic.*, R.

Espagnol, *contumeliosamente*. Por lo qual no destruya tan inhumana y cruelmente à la imagen de Dios, porque provocarà à ira à su artifice, pues trata à su imagen *contumeliosamente*.

NIEREMB., *obr. y dias*, c. 16.

Anglais, *contumeliously.*

> Fie! lords, that you, being supreme magistrates,
> Thus *contumeliously* should break the peace!
>
> SHAKESP.

CORBEILLÉE, *s. f.* Ce que peut contenir une corbeille.

Et d'autre part de sept pains sooler quatre mille hommés, sans les femmes et les enfans, et remanoir sept *corbeillies* de relief, qui est bien signe de divine puissance.

Quinze joies de Nostre Dame.

Fust composé à huit *corbeilliers* de pain.

S. REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 86.

Latin barbare, *corbellata.*

Stat. Taurin., ann. 1360, *ms. du Roi* 4622. c. 48.

CORPULENT, ENTE, *adj.* Qui a de la corpulence, de l'embonpoint.

Quant elle le vit si hault et *corpulant.*

Jehan de Saintré, p. 331.

L'ame a esté faite la première, et après elle ce qui est *corpulent.*

AMYOT, *Plut. Œuvr. mêlées*, t. XXI, p. 153.

Latin, *corpulentus.*

> *Corpulentior* videre atque habitior.
>
> PLAUT., *Epid.*, act. I, sc. 1, v. 8.

Italien, *corpulento.*

> L'ozio da un canto *corpulento* e grasso.
>
> ARIOST., *Orl. Fur.* 14. 93.

Espagnol, *corpulento.* Llevaron en una silla portatil à este *corpulento* jayan.

NIEREMB., *Vid. del P. Joseph Scammaca.*

Anglais, *corpulent.* Excess of nourishment is hurtful; for it maketh the child *corpulent*, and growing in breadth rather than in height.

BACON.

7.

[redacted]

*COTUTEUR, *s. m.* Terme de Jurisprudence. Celı qui est tuteur avec un autre.

Celuy de plusieurs tuteurs et curateurs, qui voudra baill caution suffisante de rendre compte aux mineurs venus en âg et en acquitter et indemniser leurs *cotuteurs*, administrera seu

Coutum. général, t. II, p. 1020.

COUPEROSER, *v. a.* Rendre couperosé, bourgeon ner, occasioner des taches, des rougeurs.

Il ne faut qu'un hâle qui basanera ou noircira votre femn comme une Moresque, qu'un vent qui vous la gersira, qu'u jaunisse qui vous la pâlira, qu'une chaleur maligne qui vo la *couperosera*.

Cholières, *Cont.*, fol. 159, v°.

COUTUMIÈREMENT, *adv.* Habituellement, ord nairement.

Il semble que les mères, entre leurs enfans, aiment pl *coustumièrement* les fils que les filles, comme ceulx de q elles espèrent plus de secours.

Amyot, *Plut. Œuvr. Mor.* t. XV, p. 21.

Je fay *coustumièrement* entier ce que je fay, et marche to d'une pièce.

Montaig., *Essais*, l. III, ch. 2.

Anglais, *customarily*. In common discourse, *customaril* without consideration.

Ray.

* CRIQUE, *s. m.* Petit port, baie ou anse dans laquel de petits bâtimens peuvent se mettre à l'abri.

Nous volons et leur ottroions, ordennens et mandans p ces présentes à ceulz à qui il appartient, que il soit fait en *crique* de Leure et devant la ville de Harefleu, port et hable

Charl. V. *Privil. des march. castill. avril* 1364. *Ordonn. des Rois Fr.*, t. IV, p. 427, art. 5.

Latin barbare, *creca*. Si per terram vel portus, et ipsoru *crecas* ac villas et villagia, etc.

Rymer, *act.*, t. XII, p. 796, col. 2.

Anglais, *creek.* A law was made here to stop their passage in every port and *creek.*

DAVIES, *on Ireland.*

CUISEUR, *s. m.* Celui qui fait cuire.

Et se li forniers fesoit dommage aux *cuiséeurs* de lor pain mal cuire, li sires leur devroit fere amender, ou il ne seroient pas tenu de cuire à son for, jusques à tant qu'il leur eust fet amender le dommage.

Establiss. de Fr. ann. 1270, c. 109. *Ordonn. des Rois de Fr.* t. I, p. 199.

Latin, *coctor. Coctores* insulariique.

PETRON., cap. 95.

CUISSETTE, *s. f.* Petite cuisse.

Leur nombril estraindre et cerchier,
Et leur *cuissette* reverchier.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 509, col. 4.

Cuisses ne sont plus ; mais *cuissettes*,
Grivelées comme saulcisses.

VILLON, *OEuv.*, p. 31.

CUIVRÉ, ÉE, *adj.* Garni de cuivre.

Et cheval monte maintenant,
Il a le bon espié *cuivré.*

Floire et Blancheflor, *ms. de S. Germain*, fol. 205, r°, col. 1.

Quoique le mot *cuivré, ée*, adjectif, soit fréquemment employé, sur-tout par nos voyageurs, pour désigner un objet qui est de la couleur du cuivre, j'observerai qu'il ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, ni dans celle de Smits 1798. Buffon a dit dans ce dernier sens *cuivreux, euse.* Oiseaux, t. XIV, p. 265; Minéraux, t. V, p. 72, etc.

CUNCTATION, *s. f.* Délai, remise, action de temporiser.

Mais comme un Fabius Maximus, par sa *cunctation* et son temporisement, il fit aller nos feux en vapeurs et fumées.

BRANT. *Capit. estrang.* t. I, p. 87.

[redacted]

Latin, *cunctatio*. Abjectâ omni *cunctatione*, adipiscend magistratus sunt.

CICER., *Offic.* c. 21.

Anglais, *cunctation*. The swiftest animal conjoined with heavy body, implies that common moral, festina lentè; an that celerity should always be contempered with *cunctation*.

BROWN.

*CUPIDE, *adj. des deux g.* Desireux, avide, qui de la cupidité, de la convoitise.

Plus encores infiniment estoit *cupide* et insatiable de richesses.

Amant resuscité, p. 106.

Latin, *cupidus*. Græculi homines contentionis *cupidiores* quam veritatis.

CICER., *I de Orat.*, c. 11.

Italien, *cupido*.

Poser silenzio al mio *cupido* ingegno.

DANT., *Parad.* 5.

*CUVEAU, *s. m.* Petit cuvier.

Pour chacun arpent vendengage,
Cuves, *cuviaux*, queux, reliage.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 363, col. 4.

APPENDICE.

C.

CAGETTE, *s. f.* Petite cage. *Invent. de Gui de Kaours*, ann. 1321; *Chambre des comptes de Paris*, reg. A, 2, fol. 12, v°.

CALICULE, *s. m. Terme de bot.* Petit calice. RABEL. l. III, c. 8. — Latin, *caliculus*, CATO, *de R. Rust.*, c. 108. — PLIN., l. XX, c. 19. — Italien, *calicetto*, FIR. *Asin.*, 91. Voy. *Dict. de* BULIARD, *par Richard*, 1799. — *Dict. de Botanique*, par PHILIBERT, 1804.

CAMUSERIE, *s. f.* État de celui qui est camus. BOUCHET, *Sérées*, l. III, p. 130.

CAMUSET, ETTE, *adj.* Diminutif de camus. *Anc. poët. franç.*, *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 123, v°.

CAROLE, *s. f.* Danse en rond, accompagnée de chants; ronde, branle. JOINVILLE, *Hist.*, p. 25. — *Aucassin et Nicolette*, fab. Méon., tom. I, p. 411. — *Rom. d'Audigier*, v. 209. — *Chastel. de Vergy*, v. 914. — *Fabel d'Aloul*, v. 644. — *Rom. Rose*, v. 792. — FROISSART, *Chron.*, vol. IV, c. 51. — *Perceforest*, vol. III, fol. 66, r°, col. 2. — MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 22. — *Mem. de Fleuranges*, p. 138. — Latin barb., *carolla*. *Hist. S. Martini de campis*, p. 552. — Italien, *carola*, BOCCAC., *giorn.*, 2, 6. — Anglais, *carol*, SPENSER, *Epithalam.* — CAROLER, *v. n.* Danser en rond. *Anc. poët. franç.*, *ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 793, col. 1. —

[redacted]

Rom. Rose, v. 340. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1378; *Trés. des Chart.*, reg. 112, c. 266. — Latin barb., *charolare*, Math. Westminster., ann. 1305. — Italien, *carolare*, Boccac., *nov.*, 77, 14. — Anglais, *to carol*, Spenser. — Caroleur, *s. m.* Danseur, celui qui carole. *Rom. Rose*, v. 21287.

CARROUSSER, *v. n.* Boire avec excès, faire carrousse. Brantome, *Cap. estrang.*, t. I, p. 317. — Anglais, *to carouse*, Shakesp.

CATONIEN, ENNE, *adj.* Sévère comme Caton, sage comme Caton. Rabelais, l. IV, *Epist. prelim.* — Latin, *Catonianus*, Martial., l. IX, *Epigr.* 28.

CAUTELER, *v. n.* Agir avec cautèle, avec ruse, finesse. Froissart, *Chron.*, vol. II, c. 38.

CENSABLE, *adj. des deux g.* Sujet au cens. *Chart. de l'an* 1292; *Chart. de Corbie*, 21, fol. 298, v°.

CENSIVEMENT, *adv. Terme de jurisprudence.* A cens. Laurière, *Gloss. du droit franç.*

CERNOIR, *s. m.* Couteau ou autre instrument propre à cerner les noix. *Chart. de l'an* 1391; *Trés. des Chart.*, reg. 141, c. 122.

CERVOISIER, *s. m.* Brasseur, fabricant de cervoise. *Dit du Lendit*, v. 3. — *Règlem. de Charles V, pour les brasseurs de Paris, septembre* 1369; *Ordonn. des Rois de Fr.*, tom. V, p. 222. — *Chart. de l'ann.* 1410; *Chart. de Corbie*, 21, fol. 261, v°, etc.

CHACUNIÈRE, *s. f.* Demeure, habitation de chacun. Desperriers, *Cont.*, t. I, p. 97. — Rabel., l. III, c. 36. — Montaig., *Ess.*, l. 1, c. 34. — Ce mot a été employé par les écrivains modernes. Scarr., *Typh.*, ch. 2. — Sévigné, *Edit. de Blaise*, *lett.* 328, tom. III, p. 17?.

CHALEUREUSEMENT, *adv*. Avec chaleur. *Chart. de l'an* 1389; *Trés. des Chart.*, reg. 137, ch. 30.

CHANDELETTE, *s. f.* Petite chandelle. *Anc. écriv. franç. ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 803, col. 1.— Italien, *candeletta*, Allegr. 130.—Espagnol, *candelilla*, Espin., *Art. ballest.* l. II, cap. 34.

CHAPERONNET, *s. m.* Petit chaperon. Joinville, *Hist.*, p. 67.

CHARNALITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est charnel; passion charnelle. *Comment. sur le Psautier, ps.* 24, v. 22, fol. 54. — *Vie de J. C. ms.* — *Lett. de rémiss.*, ann. 1375; *Trés. des Chart.*, reg. 108, chart. 12. — *Id.* ann. 1478; *ibid.*, reg. 206, ch. 418. — Latin barb., *carnalitas*, Breydenbach, *Itiner. Hierosol.*, p. 163. — Italien, *carnalità*, *carnalitade*, G. Vill. *Vit. Maom.*— Fr. Giord., *predich.* — Espagnol, *carnalidad*, Fr. Luis de Gran., *Guia*, l. I, c. 21, etc.

CHARRIÈRE, *s. f.* Voie par laquelle peut passer un char, une charrette. *Cout. de Beauvoisis*, c. 25. — *Const. Duhamel*, v. 485. — *Bourse pleine de sens.* — *Rom. du Renard*, fol. 67, r°. — *Rom. Rose*, v. 21126. — *Partonop. de Blois, ms. de S. Germain*, fol. 126, v°, col. 1. — Phil. Mouskes, *ms.*, *etc.* — Latin barb., *carreria*, *Secunda curia gener. Barcin.*, ann. 1299. — Espagnol, *carrera*, *Chart. ann.* 1298 *apud* Bivarium.

CHATELAINE, *s. f.* Dame de château. Gautier de Coinsi, *Sainte Léocade*, *ms.*

CHEVALERESSE, *s. f.* Femme de chevalier, ou décorée d'un ordre de chevalerie. P. Menestrier, *de la chevalerie*, p. 62. — Italien, *cavaleressa*, Boccac., *nov.*, 15, 12.

CHEVALEREUX, EUSE, *adj.* Brave, courageux,

[redacted]

digne du titre de chevalier. *Rom. de Rob. le Diabl* *ms.* — Espagnol, *caballeroso*, *Monter. del Rey D. A* l. I, prolog.

CHIENNET, *s. m.* Petit chien. HERBERS, *Rom.* *Dolopatos.*

CHIRURGIENNE, *s. f.* Femme qui exerce la chirurgie. GAUTIER DE COINSI, *Mir. de N. D. qui garit u moine*, v. 244. — *Perceforest*, vol. II, fol. 39, v°, col. — ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. IX, c. 30.

CHOSETTE, *s. f.* Diminutif de chose. *Fab. de l'ân et du chien*, v. 91. — *Confession de la belle fille.* — EUS DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 416, col. 1. — AL CHARTIER, *poés. Œuv.*, p. 599. — BON. DESPERRIERS *cymbal. mundi*, p. 113. — GRAT. DUPONT, édit. de 1540 fol. 43. — RABEL., l. III, c. 18. — Italien, *cosetta* BOCCAC., *nov.* 24. — *Cosellina*, D. GIOV. CELL., *lett.* — *Coserella*, *V. SS. Pad.* — *Cosettina*, ZIBALD. *Andr.*, etc.

CIMEAU, *s. m.* Branche détachée de l'extrémité, d la cime d'un arbre. *Lett. de rémiss.*, ann. 1481; *Tré des Chart.*, reg. 207, ch. 245.

CIRCUIR, *v. a.* Marcher autour, entourer. *Rom. d Perceforest*, vol. I, fol. 72, v°, col. 1. — *Danse de Aveugles.* — J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 312. — CL. MAROT, *Ps.*, 22; *Œuv.*, t. III, p. 282. — H ESTIENNE, *Apolog. d'Hérodote*, p. 462. — SULLY, *Mém.* t. I, c. 8. — Latin, *circuire*, PLAUT., *Asinar.*, act. III sc. 3, v. 152. — Italien, *circuire*, DANTE, *Parad.*, 12. — Espagnol, *circuir*, mot peu usité, CERVELL., *retr. part.* 4, §. 4. — Anglais, *to circuit*, PHILIPS. — CIRCUITION, *s. f.* Détour, circonlocution. AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.* t. XVII, p. 144. — MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12. — Latin

circuitio, Tit. Liv., l. III, c. 6. — Italien, *circuizione*, Boccac., *nov.* 93, 10. — Espagnol, *circuicion*, *comend. sobr. las* 300, fol. 4.

CLERGIE, *s. f.* État ou condition de clerc, et par extension, science. *Assis. de Jérusalem*, c. 24. — *Enseignem. d'Aristote.* — *Anc. écriv. franç.*, *ms. de la Clayette*, fol. 61, col. 1. — Gautier de Coinsi, *Mir. de Sainte Léocade*, v. 694. — *Rom. du Brut*, fol. 29, v°, col. 2. — Phil. Mouskes, *ms.* p. 78. — *Im. du monde.* — *Castoiement*, *cont.* 3, v. 57. — *Le vilain mire*, v. 391. Jean de Meung, *codic.*, v. 1021. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 79, col. 3. — Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 211. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VIII, c. 13.

COCHELET, *s. m.* Petit coq. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 314, col. 2.

COGITATION, *s. f.* Pensée, réflexion. *Miserere du Reclus*, *str.* 60. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 505, col. 3. — Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 51. — Amyot, *Plut.*, *Prop. de table*, l. VIII, quest. 2, tom. XVIII, p. 376. — Montaig., *Ess.*, l. III, c. 13. — Brantome, *Dam. gal.*, tom. II, p. 343. — Sully, *Mém.*, tom. II, c. 40. — Latin, *cogitatio*, Cicer., *pro Milone*, c. 29. — Italien, *cogitazione*, Brunett., *Tesor.* — Espagnol, *cogitacion*, Fr. Herrera, *sobre el sonet.* 2 *de Garcil.* — Anglais, *cogitation*, Ray, *on Creat.* — Cogiter, penser, réfléchir, *Vie de la Vierge*, *Luc*, c. 2, v. 51. — Latin, *cogitare*, Cicer., *ad Attic.*, l. IX, *epist.* 6. — Italien, *cogitare*, *tratt. gov. fam.* — D'où Excogiter, *v. a.* Inventer, imaginer. Des Accords (*Et. Tabourot*), *Bigarrures*, p. 50. — Amyot, *Plut.*, *prop. de tabl.*, l. III, quest. 7, tom. XVIII, p. 155. — H. Estienne, *Lang. franç. italian. dial.* 1, p. 184. — Brantome, *Dam. gal.*, tom. I, p. 156. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VII, c. 9. —

[redacted]

Sully, *Mém.* tom. I, c. 98.—Latin, *excogitare*, Cicéi *Phil.* 8, c. 6.—Excogitateur, *s. m.* Inventeur, cel qui imagine. H. Estienne, *Lang. franç. ital. dial.* p. 285.—Latin, *excogitator*, Quintil., *Declam.* i cap. 7.

COLLÉGIALEMENT, *adv.* En collège. *Nouv. Co général*, tom. II, p. 134, col. 2.—Espagnol, *colegi mente*, Mart. Navarr., *Manual de confess.*, c. 27.

COMMUNALEMENT, *adv.* En communauté. *C toiement*, *cont.* 15, v. 99.—*Court de Paradis*, v. 11 —Italien, *comunalmente*, Brunet., *Tesor*, 5, 17. Espagnol, *comunalmente*, *Chr. gen.*, *part.* I, fol. 60

COMPÉDITEUR, *s. m.* Celui qui lie, qui enchaî Baron d'Opède, *Trad. des triomphes de Pétrarq* fol. 15, r°.—Rog. de Collerye, *Œuv.*, p. 177.

COMPENDIEUX, EUSE, *adj.* Abrégé. *La sala* fol. 32, v°, col. 2.—Rabelais, l. V, c. 28.—Lat *compendiosus*, Apul., *Métam.*, l. XI.—Italien, *c pendioso*, Crescenz., *agr.*, l. xii, *proem.*—Espagn *compendioso*, G. Gracian, fol. 231.—Anglais, *c pendious*, Woodward.

CONCLAMITATION, *s. f.* Clameurs, cris tum tueux. *Lett. de Charles V*, mai 1367; *Ordonn. des l de France*, tom. V, p. 11.

CONCOCTEUR, TRICE, *adj.* Qui a la faculté recuire, de mettre en digestion, Rabel., l. III, c. 14

CONCOLORE, *adj. des deux g.* Qui est de coul semblable. *Alector*, *Rom.*, f. 64, r°.—Latin, *concol* Virg., *Æneid.*, VIII, v. 82.—Italien, *concolore*, Da *Parad.*, 12.—Anglais, *concoulour*, Brown.

CONDIGNE, *adj. des deux g.* Digne, suffisant, c venable. *Chart. de Charles-Roger*, 1360; *Chart.* 23

Corbie. — Cl. Marot, *epist.* 3; *Œuv.*, tom. I, p. 375. — Amyot, *Plut.*, *Pyrrh.*, c. 44. — Montaig., *Ess.*, l. III, c. 13. — Brantome, *Dames Gal.*, tom. I, p. 55. — Sully, *Mém.*, tom. I, c. 30. — Ce mot a été employé assez plaisamment par M. de Voltaire, *Pucelle*, ch. V. — Latin, *condignus*, Aul. Gell., l. III, c. 7. — Italien, *condegno*, Cavalc., *Specch. crist.* — Espagnol, *condigno*, Cerv. *Persil.*, l. II, c. 13. — Anglais, *condign*, Arbutnot. — Condignement, *adv.* Brantome, *cap. franç.*, tom. II, p. 170. — Latin, *condignè*, Plaut., *Asin.*, act. I, v. 42. — Italien, *condegnamente*, Segn., *Crist. inst.* 3, 2, 11. — Espagnol, *condignamente*, Palom., *Vid. de Pint.*, fol. 279.

CONFÈS, ESSE, *adj.* Qui s'est confessé. S. Bernard, *Serm. fr. mss.*, fol. 135. — *Assis. de Jérus.*, c. 275. — Villehard., n° 225, p. 178. — Fouques, *Credo à l'usurier*, v. 47. — *Rom. Rose*, v. 4312. — Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 28. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. III, c. 14. — Italien, *confesso*, Dant., *Infern.*, 27.

CONNUBIAL, ALE, *adj.* Matrimonial, nuptial, conjugal, qui appartient au mariage. Rabel., l. III, c. 46. — Latin, *connubialis*, Ovid. *Heroid. epist.* 6. — Espagnol, *conubial*, Navarr., *conserv. disc.* 33. — Anglais, *connubial*, Pope, *Odyssey*.

CONTEMNER, *v. a.* mépriser. *Blason des faulses amours*, p. 364. — *Am. ressusc.*, p. 93. — *Danse des aveugles.* — Martial d'Auvergne, p. 134. — Cl. Marot, 3[e] *chant royal*, *Œuv.*, t. II, p. 36. — Amyot, *Plut.*, *Marc. Cato.* — Latin, *contemnere*, Cicer., *de Orat.*, III, c. 14. — Italien, *contennere*, Fr. Giordano, *pred.* — Anglais, *to contemn*, Dryd., *Eneid.* — Contemnement, Contempt, *s. m.* Mépris. *Chron. de S. Denis*, tom. II, fol. 226, v°. — Amyot, *Plut.*, *Œuv. mor.*, tom. XIII,

[redacted]

p. 111. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. I, c. 7. — Latin *contemptus*, Cæs., *Bell. Gall.*, II, c. 30. — Italien *contento*, Math. Vill. — Anglais, *contempt*, South.

CONTRECREUSER, *v. a.* et *n.* Creuser à l'opposite. *Nouv. cout. génér.*, t. II, p. 1090, col. 3.

CONTREPLÈGE, *s. m.* Caution qui répond de la caution. *Cout. de S. Sever*, tit. I, art. 9, 14, 15, 18, etc.

CONTREVAL, *adv.* En descendant. *Anc. poët. franç. avant* 1300, *ms.*, t. II, p. 724. — Marie de France, *Lai de Graelent*, v. 677. — Guillot, *Rues de Paris*, v. 437. — Joinville, *Hist.*, p. 27. — Froissart, *Chron.* vol. II, c. 41. — *Lancelot du Lac*, tom. II, fol. 4, r°, col. 2. — Pasquier, *Lett.*, tom. III, p. 219.

COPULER, *v. a.* Assembler, accoupler. Beroalde de Verville, *Moy. de parvenir*, p. 156; id., *ibid.* p. 339. — Latin, *copulare*, Cicer., *Acad.*, IV, c. 45. — Italien, *copulare*, Fr. Jac., tom. V, 23, 25. — Anglais *to copulate*, Wiseman.

COURSIER, ÈRE, *adj.* Propre à la course. Froiss. *Chron.*, vol. II, c. 159. — Amyot, *Plut.*, *Œuv. mor.* tom. XIV, p. 385. — Coursière, *s. f.* Brant., *Dam. gal.* tom. I. p. 383.

CRAILLER, *v. n.* Crier comme le corbeau ou la corneille. Amyot, *Plut.*, *prop. de table*, l. V, quest. 1re *Œuv.* t. XVIII, p. 221. — On a dit aussi Grailler Duverdier, *Bibl.*, p. 115. — Craillement, *s. m.* Cri du corbeau ou de la corneille. Amyot, *Plut. Œuv. mor.* t. XVI, p. 375. — On connaît en français le substantif *graillement*, son cassé ou enroué de la voix, et le verbe *grailler*, terme de chasse, sonner du cor sur un ton qui sert à rappeler les chiens. Voy. *Dict. Acad.*, *édit. de* 1762 et *édit. de Smith*, 1798.

CRÉDITEUR, *s. m.* Créancier. *Chart.* de 1292. *Tabul. de S. Jean de Laon.*

CRENU, UE, *adj.* Qui a des crins, chevelu. *Rom. Rose*, v. 18679. — Latin, *crinitus*, ENNIUS *ap.* CICER., *Acad.* 4, c. 28. — Italien, *crinitó*, *crinuto*, BERN., *Orland.* 2, 15, 67. — Espagnol, *crinito*, QUEVED., *alguac.*

CROISETTE, *s. f.* Petite croix. BRANTOME, *Cap. fr.*, tom. I, p. 10. — Italien, *crocetta*, BERN., *Orland.*

[redacted]

D.

DÉBATIMENT, *s. m.* L'action de débâtir, de détrui

Le bastiment et le *desbastiment* des conditions de la divin se forgent par l'homme selon la relation à soy.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

DÉBELLATOIRE, *adj. des deux g.* Propre à vaincr à subjuguer.

Les causes motives, les très-diligentes militaires conduict et les *débellatoires* effectz de la sienne, et donc vostre tr glorieuse et très-triomphante victoire de Genes.

J. MAROT, *Prolog. à la Royne Anne*, p. 7.

On a dit aussi, mais moins heureusement, DÉBE LER, *v. a.* Vaincre, subjuguer.

Mettez sus dards, lances, picques, bourdons,
Artillerie, et tous autres bastons,
Pour *débeller* ces larrons inhumains.

J. MAROT, *Poés.*, p. 67.

Quant à la prolongation des villes de seureté, dont vo faites tant de cas, et tous ces gens d'assemblée aussi, c'e encore une autre chimère facile à *débeller*.

SULLY, *Mém.*, t. II, c. 51.

Latin, *debellare*.

Parcere subjectis et *debellare* superbos.

VIRG., *AEneid.*, l. VI, v. 853.

Italien, *debellare*. Diventerà la padrona del corpo e faci mente *debellerà* i residui del male.

RED., *Cons.* I. 116.

Espagnol, *debelar*. Entonces sería forsozo emplearlos en *de belar* los tyrános de ambos impérios.

SAAV., *Coron. Got.*, t. I, an. 416.

Anglais, *to debel*, *to debellate*.

Him, long of old,
Thou didst *debel*, and down from heaven cast,
With all his army.

MILTON.

In the approbation of the extirpating and *debellating* of giants, monsters and foreign tyrants.

BACON.

DÉBELLEUR, *s. m.* Vainqueur.

Et croy que si Hector, fier batailleur,
Fort Hercules, César grand *débelleur*,
Estoient vivans, auroient crainte et frayeur
De tel' tempeste.

J. MAROT, *Poés.*, p. 151.

Latin, *debellator.*

Lausus equûm domitor, *debellator*que ferarum.

VIRGIL., *AEneid.*, 7, v. 651.

DÉBORDÉMENT, *adv.* D'une manière débordée.

Si bien qu'on disoit qu'il lui avoit appris à jurer aussi *débordément* comme il faisoit, bien que M. de Sipière juroit quelquefois, mais c'étoit en cavalier.

BRANT., *Cap. fr.* t. IV, p. 6.

DÉBOUTEMENT, *s. m.* Action de repousser, de débouter.

Mais parmi tous les pesans coups que on luy donnoit et les durs *déboutemens* que on luy faisoit, il fendit la presse à force de bras.

Perceforest, vol. I, fol. 141, r°, col. 2.

Ce luy seroit un très-grand *déboutement* et déshonneur de s'en partir sans les subjuguer.

MONSTRELET, vol. II, p. 190, r°.

DÉCACHER, *v. a.* Découvrir, déceler.

Car je ne puis son mauvais bruit cacher
Si seurement, qu'elle ne se *descache*
Comme inconstante.

CL. MAROT, *rond.* 66; *OEuvr.*, t. II, p. 196.

DÉCANONISER, *v. a.* Rayer du catalogue des saints.

Le troisième exemple est des miracles d'un moine qui fut quasi aussitost *décanonizé* que canonizé en la ville de Venise.

H. ÉTIENNE, *Apolog. d'Hérodote*, t. II, c. 39.

[redacted]

*DÉCAPITATION, *s. f.* Décolation, action d
capiter.

Décapitations
Fu à Jacques, ès marines
De Compostelle et des marches voisines.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 124, co

Décapitations, vexations et autres perditions innumér

GODEFROY, *Annot. sur l'Hist. de Charles VI*, p. 68

Latin barbare, *decapitatio.*

MURATORI, *Script. rer. ital.*, t. XII, col. 1081

Italien, *decapitazione.* Le confiscazioni de' nostri ben
esilj, le *decapitazioni* de' nostri infelici cittadini.

GUICCIARD. *stor.* 2, 68

DÉCAPTIVER, *v. a.* Tirer de captivité.

Mais toy, seigneur, de qui le bras puissant
Décaptiva ton peuple languissant.

JOACH. DU BELLAY, fol. 214, v

DÉCASER, *v. a.* Faire sortir de sa case, délog

Mors set mont tost fol acoisier,
Mors a mont test de son arsier
Descasée l'ame dolente.

Miserere du Reclus, str. 226.

DÉCERCLER, *v. a.* Oter les cercles, les cerceau

Et ses escus tout décaupés,
Et ses heaulmes tous *décerclés.*

Rom. de Cléomades, *ms.*

*DÉCEVABLE, *adj. des deux g.* 1° Trompeur,
cevant.

Et ne mie tels tesmoignages com cil orgoillous pharis
avoit, qui par *decivavle* pense tesmoignevet lui meismes.

S. BERNARD, *serm. fr. mss.* fol. 144.

Monlt estoient beaux et accointables,
Sages parliers, et *décevables.*

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.* fol. 482, col.

Pour ce estes faulx et *décevables*.

CHEVAL. DE LA TOUR, *Instruct.*, fol. 14, r°, col. 1.

Les appela faulx, *décevables*.

Chron. de S. Denys, t. I, fol. 111, v°.

2° Facile à tromper, à décevoir.

Ilz jurent mensonges et fables
A ceulx qu'ilz trouvent *décevables*.

Rom. Rose, v. 4499.

Anglais, *deceivable*. He received nothing but fair promises, which proved *deceivable*.

HAYWARD.

Man was not only *deceivable* in his integrity; but the angels of light in all their clarity.

BROWN.

On trouve aussi dans les anciens écrivains français les adverbes *décévablement*, *décévamment*, trompeusement.

Comme cil est nusant qui envoit launces, seetes en mort, assint est le hom que *decivablement* anuist soun ami.

Anc. trad. de la Bible, *Proverb.*, c. 26, v. 18.

Font *décevablement* murdrir.

AL. CHARTIER, *Poés.*, p. 709.

Décevemment et faussement.

GUILL. DE NANGIS, *Chron. franç. mss.*, ann. 1211, p. 1.

Mais ces deux mots ne me paraissent point susceptibles d'être réintégrés dans le langage moderne.

DÉCEVANCE, *s. f.* Tromperie, déception.

Lie estoit de la *décevance*;
Mès de ce a duel et pesance
Que nul fors Dieu ne le convoie.

HUON LE ROY, *vair Palefroy*, v. 1083.

Si font bien diverses substances,
Sans mirouers, grant *décevances*.

Rom. Rose, v. 19086.

Que ceux qui aiment *décevance*.

AL. CHARTIER, *Poés.*, p. 709.

[redacted]

Par-tout il y a *décevance.*

Cl. Marot, *opusc.* 2; *Œuv.*, t. I, p. 170.

DÉCHARMER, *v. a.* Oter le charme, désenchan

Et vieillesce qui tout *descharme.*

Rom. Rose.

Qui nous dust *descharmer* de la feinte aparance
De ces ombres d'honneur qui vous vont décevant.

Phil. Desportes, *Poes.*, p. 511.

DÉCHEVÊTRER, *v. a.* Débarrasser d'un lien, dé d'un engagement.

Dès-lors il est pris aux rets sans qu'il s'en puisse *dé vestrer* tout le demeurant de sa vie.

Ét. Pasquier, *Rech.* l. III, c. 43.

DÉCLOTURE, *s. f.* Bris de clôture.

Qui oster ne se peuvent sans difformité ou vilaine ruptu fracture ou *desclosture.*

Nouv. Coust. génér., t. II, p. 989.

DÉCOURONNER, *v. a.* Priver de la couronne.

Theoderis fu remandés,
K'il orent congéé de France
Et *descouronné* par viltance.

Ph. Mouskes, *ms.*, p. 46.

DÉDAIGNABLE, *adj. des deux g.* Qui est à déd gner, méprisable.

Cette fraze ordinaire de passe-temps, et de passer le tem représente l'usage de ces prudentes gens, qui ne pensent po avoir meilleur compte de leur vie, que de la couler et chaper, de la passer et gauchir, et autant qu'il est en e ignorer et fuir, comme une chose de qualité ennuyeuse *desdaignable.*

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 13.

* **DÉDUIT**, *s. m.* Plaisir, divertissement, jouissan

Si grans *déduis* ne si souveraine joie
N'est en cest mons con d'amer loiaument.

Anc. poët. fr., *mss. du Vatican*, n° 1490, fol. 106, v°.

Je tieng l'espoir, le desir et l'amour
A biau *déduit*, qui s'i set maintenir.

Adams li Boçus, *Poésies*.

Car un regard d'elle vault mieulx
Que d'autres les *déduys* entiers.

Rom. Rose, v. 2509.

Car luy et aucuns seigneurs d'Angleterre avoient fait venir chiens et oiseaux pour leurs *déduits*, et espreviers pour les dames.

Froissart, *Chron.*, vol. III, c. 32.

Avez donné à nostre très-redoubtée dame maints dîners et soupers et autres *desduicts*.

Jehan de Saintré, p. 638.

Voyez aussi *Reclus de Moliens*, *Miserere*. — *Rom. du Brut*, fol. 8, *addit.* v°, col. 2. — Hue de Tabarie, *ordene de cheval.*, v. 391. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 408, col. 1. — Cl. Marot, *opusc.* 1; *OEuv.*, t. I, p. 138. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VIII, c. 13, etc.

On a dit aussi *se déduire*, se divertir, s'amuser.

Et sage hom se *déduira*,
Qui des bons dis se set *déduire*.

Rom. de Charité, str. 242.

Car si com ils s'entretenoient,
Et ensemble se *déduisoient*.

Fabl. du Cuvier.

Iseult et Mehedin allèrent au rivage de la mer, veoir le bateau que Tristan avoit fait faire pour soy *déduire*.

Rom. de Tristan.

Voyez aussi *Vies des Pères*, *mss.* — *Rom. de Rob. le Diable*, *mss.*, *etc.*

D'où l'adjectif *déduisant*, plaisant, agréable, divertissant.

Quand j'eu séjourné en la cité de Paumiers trois jours, (laquelle cité est moult *déduysante*.)

Froissart, *Chron.*, l. III, c. 4.

Mais ces deux derniers mots ne me paraissent pas susceptibles d'être réintégrés dans le langage moderne.

[redacted]

* DÉFALCATION, *s. f.* Action de défalquer, c
duction.

A la *défalcation* qui se fera pour rentes seigneuriales foncières inraquitables, estimation d'icelles sera faite au den vingt, si elles sont en argent.

Cout. général, t. I, p. 1029.

Latin barbare, *defalcatio*. Totâ pecuniâ absque ullâ *defa
catione*.

Act. SS. april, t. II, p. 718.

Italien, *difalcazione*. E siano dati loro senza *difalcazion*
o ritenzione alcuna.

VARCH., *benef. di Senec.*, 2, 4.

Anglais, *defalcation*. The tea-table is set forth with i
customary bill of fare and without any *defalcation*.

ADDISON.

DÉFAVORISER, *v. a.* Priver de la faveur.

Aussi aymay-je trop mieux mourir pour vous, tout *défa
vorisé* que je suis, que vivre avec toutes les faveurs que
pouvois en vivant recevoir d'autre dame ou damoyselle.

D. Florès de Grèce, fol. CXIIII, v°.

Il n'est des Dieux ny des hommes prisé;
Ainçois de tous fort *défavorisé*.

AMYOT, *Plut. Œuvr. Mor.* t. XVI, p. 219.

M. de Lautrec *desfavorisa* Jean-Jacques Trivulce des bonn
graces du Roy.

BRANT., *Cap. estrang.*, t. II, p. 236.

Leur constante foy que la justice vengeresse de Dieu pr
side aux duels, qu'elle favorise l'innocent et *défavorise*
coulpable, que c'est une preuve certaine et indubitable de
vérité, a introduit et autorisé les duels parmi les François.

SAVARON, *Trait. cont. les duels*, p. 12, 13.

Voyez aussi PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 432. — BASSOMPIERR
Mém., t. IV, p. 133, etc.

Espagnol, *desfavorecer*. Que aun pensarlo non deben osa
por no ser *desfavorecidos*.

SANT. TERES. *su vid.* cap. 37.

Anglais, *to disfavour.* Might not those of higher rank, and nearer access to her majesty, receive her own commands, and be countenanced or *disfavoured* according as they obey?

SWIFT.

DÉFECTIBILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui renferme le germe d'un défaut, d'un vice.

Mais procédoit du deffault ou de la *deffectibilité* qui estoit au franc arbitre de Semey.

Hist. de la Toison d'or, t. II, fol. 178, v°.

Anglais, *defectibility.* The corruption of things corruptible depends upon the intrinsecal *defectibility* of the connection or union of the parts of things corporeal.

HALL, *origine of mankind.*

DÉFENDABLE, *adj. des deux g.* Propre à défendre ou à se défendre.

Touz ceulz qu'ils trouvèrent en armes *deffendables* occistrent tous.

JOINVILLE, *hist.*, p. 101.

On a dit aussi *défensible*, et, moins heureusement, *défensable.*

Si le deffendant est estropié de quelques membres, on doit occuper les mesmes membres *deffensibles* et aidables de l'appelant.

OLIV. DE LA MARCHE, *gage de bat.*, fol. 26, r°.

Contre l'ardeur le rendit *deffensible.*

CL. MAROT, *Métam.*, l. II; *Œuvr.* t. III, p. 72.

Mais quoi! est-il plus *deffensible*, et aussi plus loisible à une femme d'avoir eu plusieurs maris en sa vie?

BRANT., *Dam. gal.*, t. II, p. 167.

Hé boine gent et *deffensable.*

BAUDE FASTOUL D'ARRAS, *Cong.*, v. 673.

Le lieu n'est pas *défensable*, car la motte est de main d'homme faite, et petite.

COMINES, *Mém.*, l. VII, c. 12.

[redacted]

Voyez aussi *Rom. du Renard, ms.* — *Cortois d'Arras, ms. de S. Germ.*, fol. 84, v°, col. 1. — *Cout. général*, t. I, p. 210. — EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 139, col 1. — MÉNARD, *Hist. de Bertr. Duguesclin*, p. 117, etc.

Italien, *difendevole*. Abbandonarono la città forte, e *difendevole* per lungo tempo.

MATT. VILLANI, *stor.* 10, 78.

DÉFIGURATION, *s. f.* État de celui qui est défiguré.

Les chirurgiens ayant veues les playes ou blessures de tel navré, afferment et déclarent le péril où il est constitué, soit de mort, *deffiguration*, affoleure ou autre débilitation.

Cout. général, t. II, p. 1944.

Anglais, *disfiguration*, *disfigurement*. The *disfigurement* that travel or sickness has bestowed upon him, is not thought great by the lady of the isle.

SUCKLING.

DÉFLORATEUR, *s. m.* Celui qui déflore, qui ravit la fleur.

Les *déflorateurs* violentement des vierges.

Anc. Cout. de Normandie, c. 10.

DÉFLUXION, *s. f.* Action de couler, de découler, émanation.

Les Libyens, dit Hérodote, jouissent populairement d'une rare santé, par cette coustume qu'ils ont, après que leurs enfants ont atteint quatre ans, de leur cautérizer et brusler les veines du chef et des temples : par où ils coupent chemin pour leur vie à toute *défluxion* de rheume.

MONTAIG. *Ess.*, l. II, c. 37.

Les *défluxions* aussi qui procèdent des hommes de grande puissance et grande authorité, comme sont les roys, ont pareille vistesse et célérité, laquelle se dilate en un moment, et comme un feu, saisit et gaigne ce qui est voisin à l'environ.

AMYOT, *Plut. Œuvr. Mor.* t. XIV, p. 359.

Ceste lumière naturelle est un esclaire et rayon de la divi-

tité, une *défluxion* et despendance de la loi éternelle et divine.

CHARRON, *Sag.* l. II, c. 3.

Anglais, *deflux*, *defluxion*. We see that taking cold moveth looseness, by contraction of the skin and outward parts, and so doth cold likewise cause rheums and *defluxions* from the head.

BACON.

DÉFORTIFIER, *v. a.* Détruire les fortifications.

L'invasion tonche tous, la défense non que les riches. La mienne estoit forte selon le temps qu'elle estoit faitte : je n'y ay rien adjousté de ce costé là, et craindroy que sa force se tournast contre moy-mesme. Joint qu'un temps paisible requerra qu'on les *défortifie*.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 16.

DÉFRAYEMENT, *s. m.* Action de défrayer, remboursement des frais.

Deux cent mille escus qu'ils payèrent pour le *défrayement* dudit siège.

MONSTRELET, vol. III, p. 2.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *défrai*, *défroi*.

Pour les *deffraiz* de ladite royne.

JOINVILLE, *hist.*, p. 19.

Pour leur *deffroy* n'est fourrier qui descompte.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.* fol. 262, col. 4.

Afin que, par le revenu d'icelle, il eust moyen de stipendier ses soldats, et en soustenir plus aisément le *défroy* de la guerre.

ÉT. PASQUIER, *Rech.* l. III, c. 12.

DÉFRAYEUR, *s. m.* Celui qui défraye.

La lignée Antiochide remporta le prix; Aristides fut le *desfrayeur* des jeux, et Archestratus le poëte qui fit jouer ses comédies.

AMYOT, *Plut. Aristide; Œuv.*, t. III, p. 319.

[redacted]

DÉFRUITER (SE), *v. réfl.* Perdre ses fruits.

> C'est l'arbre qui tost se *défruite*.
>
> J. de Meung, *Testam. art. de foi.*

Voyez Effruiter, Enfruiter.

DÉGLACER, *v. a.* Fondre la glace.

> Darde sur eux, tyrantz de liberté,
> Pour *déglacer* la fière cruauté
> Qui dans leur cœur traistrement se reèle.
>
> Loys le Caron, *Poés.*, fol. 21, r°.

Ce mot a été employé par quelques auteurs modernes.

> Tout mon corps se *déglace*.
>
> P. Corneille, *Illusion*, act. III, sc. 8.

DÉGLUTIR, *v. a.* Faire déglutition, avaler.

Le chapellain ert vestus de une cote et de linges femelles, et il portera les sendres, lesqueux le feu *déglutaunt* fist.

Anc. trad. de la Bible, *Levit.*, c. 10, v. 6.

Ung morcel de pain ou une tasse de vin vous le povez *dégloutir* sans danger.

Hist. de la Toison d'or, t. II, fol. 141, v°.

Latin du moyen âge, *degluttire*, *deglutire*.

> *Deglutire* virum, fauces implese capaces.
>
> Alcim. Avit. l. IV, v. 364.

DÉHONTÉ, ÉE, *adj.* Qui a perdu toute honte.

Je dis que les Parthes estoient eulx-mesmes bien *deshontez* de blasmer ces livres des délices milésiennes, attendu qu'ilz ont eu plusieurs roys du sang royal des Arsacides, nez de courtisanes ioniques et milésiennes.

Amyot, *Plut. Marcus Crassus*, c. 61; *Œuv.* t. V, p. 326.

Déhonté ne devait-il pas se dire aussi long-temps que honte?

Marmont., *Élém. de Littér.*; *Œuv.*, t. X, p. 433.

On a dit aussi *déhonter*, v. a., dans le sens de déshonorer.

Comment! dans un château, dont l'antiquité brille,
Venir de guet-à-pens *deshonter* une fille !

Th. Corneille, *Bar. d'Albicrac*, act. IV, sc. 7.

Mais ce verbe ne me paraît point susceptible d'être restitué au langage moderne.

Voyez Éhontément.

DÉHORTATION, *s. f.* Exhortation négative; action d'exhorter à ne point faire une chose.

Mais Sylla conjecturoit que c'estoit plustost une *déhortation* et divertissement d'y coucher sus jour, quand on plie dès le matin le préparatif qu'il faut pour dormir.

Amyot, *Plut. prop. de tabl.*, l. VIII, *quest.* 7; *Œuvr.* t. XVIII, p. 407.

Latin, *dehortatio*. Comminatio *dehortationis* accessio est.

Tertull., *Apolog.*, c. 39.

Anglais, *dehortation*. The author of this epistle, and the rest of the apostles, do every where vehemently and earnestly dehort from unbelief: did they never read these *dehortations*?

Ward, *on infidelity*.

Quelques écrivains modernes ont dit: *déhortatoire*, adj. des deux genres.

Quand il (Constantin) vit la guerre civile des cervelles scholastiques allumée, il envoya le célèbre évêque Ozius, avec des lettres *déhortatoires* aux deux parties belligérantes.

Volt., *Dict. Philos.* (*Arianisme*).

Latin, *dehortatorius*. *Dehortatorium* planè à bono omnes sciunt poetæ.

Tertull., *Apolog.*, c. 22.

DÉLECTABILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est délectable.

Pour la grand *délectableté*
Que j'euz de la novelleté.

Rom. Rose, v. 700.

Le veoir fait de la beauté
Concevoir *délectableté*.

Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 544, col. 1.

[redacted]

Italien, *dilettabilità*. Superbia.... se è in edificj, o in m
titudine di case, o in grandezza, o sontuosità, o *dilettabili*

BUTI, *sopr. il Dante*, *Inf.* 9.

DÉMAÇONNER, *v. a.* Défaire un ouvrage de m
çonnerie, démolir.

Allèrent à la basse-cour de la Bastille Saint-Anthoine, demandèrent qu'on leur livrast six prisonniers qui estoi léans, ou sinon ils assaudroient la place, et de fait comme cèrent à *desmassonner* la porte.

MONSTRELET, vol. I, c. 197, fol. 270, r°.

DÉMAILLER, *v. a.* Oter, briser les mailles.

Si li a l'auberc *desmallée*.

Parton. de Blois, *ms. de S. Germain*, fol. 135, r°, col. 3.

Obers desrompre et *desmailler*,
Cevaus occire et detailler.

PH. MOUSKES, *ms.*, p. 184.

Thoas li ot li escu specié,
Et li hauberc li ot *desmaillé*.

Rom. de la guerre de Troie, *ms.*

DÉMÊLEMENT, *s. m.* Action de démêler.

Et partant le priez-vous de remettre le *démeslement* l'affaire de madame sa sœur et de monsieur le comte de Soi sons à un autre, ou à une autre fois, et vous permettre d'all achever ce que vous aviez si bien commencé.

SULLY, *Mém.*, t. I, c. 44.

* DÉNANTIR, *v. a.* Dépouiller, priver.

Quant de si hault honneur je me trouve *desnanti*.

Perceforest, vol. III, fol. 37, r°, col. 2.

DÉNICHEMENT, *s. m.* L'action de dénicher.

La conscience, comme ung *dénigement* de héronneaulx.

RABEL., l. IV, c. 30.

DÉNOUABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'êt
dénoué.

Par le lien du mariaige

Non *desnouable* et plus estraint,
Qui toute franchise restraint,
Et n'en puet nulz desnouer.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 495, col. 4.

DENTELETTE, *s. f.* Petite dent.

Tu m'as rendu jusques-là furieux
En baiserets, qu'une fois ma bouchette
Laissa couler une aspre *dentelette*....

JACQ. TAHUREAU, *Poés.*, p. 251.

Latin, *denticulus*. Cùm infantibus tumentes gingivas *denticuli* aperire nituntur.

PALLAD, l. I, tit. 28.

Espagnol, *dentezuélo*. No agúdo, sino llano como una pala, y con unos *dentezuélos* como de sierra.

FR. L. DE GRAN., *Symb.* part. I, c. 14, §. 3.

DÉPAYSEMENT, *s. m.* Action de dépayser, ou de se dépayser.

Quelque *dépaysement* que fist l'esclave, il ne se pouvoit affranchir au préjudice de son maistre.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. IV, c. 5.

DÉPOPULATEUR, TRICE, *adj.* et *subst.* Celui qui dépeuple, qui dévaste.

Sacriléges, desrobeurs.... *dépopulateurs* de champs.

Coust. général, t. II, p. 65.

Latin, *depopulator*. Fori *depopulator*, obsessor curiæ.

CICER., *pro domo*, c. 5.

Italien, *dispopolatore*.

Zibald. 40.

DÉPRÉDATIF, IVE, *adj.* Qui porte le caractère de la déprédation.

Sésine *déprédative*.

BRITTON, *Lois d'Angleterre*, fol. 140, r°.

DÉPRISONNER, *v. a.* Tirer de prison, délivrer.

Quand il le veut *desprisonner*,
Et nous bouler par sermonner.

Rom. de la Rose, v. 15867,

[redacted]

Desprisonner les prisonniers.

LEFÈVRE DE S. REMY, *Hist. de Charles VII*, p. 41.

Je vous *déprisonnerai* de vostre veu.

Jehan de Saintré, p. 319.

Italien, *sprigionare*.

Per tutto questo amor non mi *sprigiona*.

PETRARCH., *son.* 80.

DÉPUCELAGE, *s. m.* Action de dépuceler.

Et les fils de Jacob respondirent à Sichem et à son père e boisdie, se se courroucèrent por le *despucelage* de lour serou

Bibl. Histor. Genes., c. 34, v. 13.

Zenon parmy les lois regloit aussi les escarquillemens et le secousses du *dépucelage*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 5.

DÉSAFFRANCHIR, *v. a.* Révoquer l'affranchisse ment d'un esclave, d'un serf.

Lesdits enfants ne deviennent par là ni affranchis, n *désaffranchis*.

Nouv. Cout. général, t. I, p. 887, col. 1.

DÉSAGUERRIR, *v. a.* Désaccoutumer de la guerre des fatigues de la guerre.

Entre les autres maux et inconvéniens qui t'adviennent pou estre *désaguerri*, il faut compter que tu te rends despisabl à un chascun.

Prince de Machiavel, p. 97, 98.

DÉSAIMER, *v. a.* Cesser d'aimer.

Cil me vuet bien desmuer
De joieuse vie,
Qui m'enhorte à *désaimer*
Dame si jolie.

ADANS LI BOÇUS, *Rec. de poët. fr. avant* 1300, *ms.* t. IV, p. 1396.

Je me suis *desaimé*;
Ainsi je meur vivant sans estre aimé.

LOYS LE CARON, *Poésies*, fol. 12, v°.

Voyez aussi Blason des faulses amours, p. 244, etc.

Italien, *disamare*. L'uomo non può amare, e *disamare* a sua posta.

Boccac., *Filocop*. 6, 63.

Espagnol, *desamar*. Fuese à Constantinopla à ganarle perdón del emperadór, é que no le ficiesse mal, ni le *desamasse* por aquella razón.

Chron. gener., fol. 216.

DÉSANGOISSER, *v. a.* Délivrer d'angoisse.

J'ai desiré ma douleur violente
Désangoisser par la libre raison.

Loys le Caron, *Poés.*, fol. 21, v°.

DÉSANIMÉ, ÉE, *part. pass.* Qui a cessé d'être animé.

Deux corps *désanimés*.

P. Corneille, *Clitand.*, act. II, sc. 2.

Italien, *disanimato*.

Quando *disanimato* il corpo giace.

Dant. *Purgat.*, 15.

DÉSANOBLIR, *v. a.* Priver de la noblesse; faire déroger.

Pauvreté n'est point vice et ne *desennoblit* point.

Loysel, *Instit. cout.*, l. I, tit. 1, art. 16.

DÉSAPPOINTEMENT, *s. m.* 1° Action de désappointer.

Mais il vint à sa cognoissance que le duc de Berry très-impatiemment portoit son *désappointement* dudit gouvernement.

Hist. de Charles VI, ann. 1390, p. 79.

L'on y mesloit de la vengeance contre uns et autres grands seigneurs dont on requerroit le *désappointement*.

Ét. Pasquier, *Rech.*, l. II, c. 7.

2° Contre-temps, obstacle.

Se aucuns de nos officiers y ont ou temps passé mis, ou se

[redacted]

sont efforciez de y mettre aucun empeschement ou *despointement.*

Confirm. des privil. de la ville de Lille par Charles V, mars 1368; *Ordonn. des Rois de France*, t. V, p. 166.

Anglais, *disappointment.* If we hope for things, of which we have not thoroughly considered the value, our *disappointment* will be greater than our pleasure in the fruition of them.

ADDISSON.

DÉSASSEMBLEMENT, *s. m.* L'action de désassembler, désunion.

Mais Empedocles et Epicurus, et tous ceux qui tiennent que le monde est composé par un amas de petits corpuscules, admettent bien des assemblemens et *désassemblemens.*

AMYOT, *Plut., Œuv. Mél.*, t. XXI, p. 143.

Ce mot a été pris aussi dans le sens de *déroute*, dispersion d'une armée.

Ne demoura pas longuement,
Après le *désassemblement*
Des dessus dites ataines.

GUILL. GUIART, *Roy. lign. ad ann.* 1267.

Mais, sous cette dernière acception, le substantif *désassemblement* ne saurait être réintégré.

DÉSASSERVIR, *v. a.* Tirer de servitude, d'esclavage; affranchir.

Tout est fait pour homme servir,
Et homme est fait pour servir dame,
Et ne s'en peut *désasservir.*

ALAIN CHARTIER, *Poés.*, p. 751.

DÉSASSIÉGER, *v. a.* Cesser d'assiéger, lever le siège, faire lever le siège.

Quand Corbadas de Brehappe se veit *désassiégé* des François, si fut tout resjouy : et dit, nous n'avons plus garde, pour ceste saison.

FROISSART, *Chron.*, vol. IV, c. 72.

Il le fit bien paroistre en cela, et ce coup mesme, où il *désassiégea* et désengagea monsieur le duc d'Orléans.

BRANT., *Cap. franç.*, t. I, p. 56.

En nos guerres civiles il fut un peu malheureux à Rouen qu'il assiégea premièrement, et le falut *désassiéger* quelques mois après, pour n'avoir qu'un petit camp, pour entourer et assiéger cette grande place.

ID. *ibid.*, t. III, p. 129.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *dessiéger*.

Moult fu iriez l'empereres Baudoins, quant la novelle li fu venue, et moult s'en hasti que il iroit *dességier* Andrenople, et feroit tot le mal qu'il porroit au Marchis.

VILLEHARD., *Conq. de Constant.*, n° 153, p. 119.

Et puis un castel *dességea*
Que Turc orent assegiet là.

PH. MOUSKES, *ms.*, p. 518.

Voyez aussi *Perceforest*, vol. II, fol. 42, r°, col. 1. — *Le Jouvencel*, fol. 50, v°, etc., etc.

DÉSASSOCIER, *v. a.* Dissoudre l'association, désunir.

Notre esprit n'a volontiers pas assez d'autres heures à faire ses besognes, sans se *désassocier* du corps en ce peu d'espace qu'il luy faut pour sa nécessité.

MONTAIG., *Ess.* l. III, c. 13.

Latin, *dissociare*. Morum dissimilitudo *dissociat* amicitias.

CICER., *de Amicit.*, c. 20.

Anglais, *to dissociate*. In the *dissociating* action, even of the gentlest fire, upon a concrete, there perhaps vanish some active and fugitive particles, whose presence was requisite to contain the concrete under such a determinate form.

BOYLE.

DÉSAUTORISER, *v. a.* Détruire l'autorité, anéantir le crédit.

Elle faict et défaict, aucthorise et *désaucthorise* tout ce qu'il luy plaist, sans rithme, ny raison.

CHARRON, *Sag.*, l. II, c. 8.

[redacted]

Brunehaut jalouse de ceste belle amitié, craignant d'esti *désauthorisée* ou discréditée, fait tant par ses charmes qu Thierry ne peut habiter avec sa femme.

Pasquier, *Lett.*, t. III, p. 328.

Pour essayer de vous diminuer de créance dans l'esprit d roy, vous *des-authoriser* dans les affaires, et à faire former l mal-contentemens généraux et particuliers contre vous.

Sully, *Mém.*, t. II, c. 50.

Voyez aussi Villeroy, *Mém.*, tom. I, p. 183.

Espagnol, *Desautorizar*. Assi gustamos de *desautorizarle* e esplendór y las influencias.

Hortens., *Paneg.*, fol. 314.

Anglais, *to disauthorise*. The obtrusion of such particula instances as these, are insufficient to *disauthorise* a not grounded upon the final intention of nature.

Wolton.

DÉSAVENANT, ANTE, *adj.* Désavantageux, incon venant, indécent; qui n'a point les qualités requises.

S'aucune gent mauparlière,
Envieuse et mal pensant,
Li ont de moi fait accroire
Rien qui soit *désavenant*.

Anc. poët. fr. avant 1300, *ms.* t. IV, fol. 1467.

Qui lui fais don *désavenant*,
Et sui trop oultrageux, ce dit.

Rom. Rose, v. 22666.

Il eschivoit touz gieus *désavenanz*, et se retréoit de toute deshonestez et de toutes laidures.

Le confesseur, vie de S. Louis, ch. 2, p. 301.

Lesquels jurez visiteront le pain toutes les fois qu'il leu plaira, et se il le treuvent non souffisant et *désavenant*, il l donront pour Dieu aus povres.

Lett. de Jean I ou Jean II, mai 1351; *Ord. des rois de Fr.*, t. II, p. 430

Voyez aussi *Cout. de Beauvoisis*, etc., etc.

Italien, *disavvenente*. Chi di piacere, o di dispiacere altru non si dà alcuno pensiero, è zotico, e scostumato, e *disavvenente*.

Della Casa, *il Galat.* 6.

DÉSAVOUABLE, *adj. des deux g.* Qui doit être désavoué.

> O Phaéton, enfant très-recevable
> De moy ton père, et non *désavouable*.
>
> CL. MAROT, *Métam.* l. II; *OEuv.*, t. III, p. 66.

DESCEINDRE, *v. a.* Oter la ceinture, ôter de la ceinture.

> Par le poing a prise la dame :
> D'une part vont en une açainte,
> Desloiée l'a et *desçainte*.
>
> *Vilain de Bailluel.*

Et sont tenus eux *desceindre*, et jetter la ceinture à terre, pour démonstrer qu'ils délaissent leursdits biens.

Coust. général, t. II.

Tigranes non-seulement obéit à cela, mais d'avantage *desceignit* son espée qu'il leur bailla.

AMYOT, *Plut.*, *Pomp.*, c. 41; *OEuv.* t. VI, p. 152.

Qu'il abandonneroit le monde, quicteroit les armes, et *desceindroit* son baudrier d'armes.

FAUCHET, *Antiq. fr.* l. VIII, c. 9; *OEuv.*, fol. 301, r°.

Voyez aussi *le Reclus de Moliens*, *Miserere*, stroph. 206. — *Lancelot du Lac*, tom. III, fol. 94, r°, col. 1. — *Jehan de Saintré*, p. 681. — COMINES, *Mém.*, l. III, c. 11, etc., etc.

Latin, *discingere*. Neque unquam aut nocte aut die, aut excalcearetur, aut *discingeretur*.

VELLEIUS, l. II, c. 41.

Italien, *discignere*.

> Anco il *discinse*
> D'altri legami.
>
> *Ciriffo Calv.*, *poem.* l. III, p. 84.

DÉSEMBELLIR, *v. a.* Diminuer la beauté, la grâce; déparer.

La Barthe lui dit aussitôt qu'il sortît de là, et qu'il defaisoit et *désembellissoit* le rang, d'autant qu'il devoit bien sçavoir qu'il falloit bien être armé de toutes pièces.

BRANT., *Cap. fr.*, t. IV, p. 189.

Italien, *disabbellire*. Ed è bel modo rettorico quando d
fuori pare la cosa *disabbellirsi*, e dentro veramente s'abbellisc
DANT., *Conv.* 89.

DÉSEMPAREMENT, *s. m.* Action de désemparer.

Fut grande liesse à l'ost du *désemparement* des Anglois e
de leur allée.
Hist. de Loys III de Bourbon, p. 199.

Par ce *désemparement* de siege, se départit le plus de
puissance des Anglois.
Hist. de la Pucelle d'Orléans, p. 514.

Par quoy Euclides, frère de Cléomènes, voyant ce *désem-parement* et ceste séparation des gens de pied des ennem
d'avec leurs gens de cheval, envoya soudain les plus légère-
ment armez et les plus dispos qu'il eust en ses trouppes po
charger les Esclavons par derrière.
AMYOT, *Plut.*, *Philopœm.*; *OEuv.*, tom. IV, p. 12.

DÉSENFLAMMER, *v. a.* Éteindre, diminuer
flamme, refroidir.

Jamais ils ne pourront vos cœurs *désenflammer*.
PH. DESPORTES, *OEuv.*, p. 132.

Pour les cœurs chaleureux
Désenflammer par les odeurs encloses.
LOYS LE CARON, *poés.*, fol. 24, r°.

DÉSENNUI, *s. m.* Ce qui est propre à désennuye,
à préserver de l'ennui, à divertir.

Pour son passe-temps et pour donner *désennuy* à son nep
qui tant y prenoit de plaisir.
J. DE S. GELAIS, *Hist. de Louis XII*, p. 179.

DÉSESPÉRANCE, *s. f.* Absence d'espoir, privati
d'espérance.

Cil nos seiment malvese graine.
En leur œuvre et en leur créance
Concie et croist *désespérance*.
GUIOT DE PROVINS, *Bibl.*, v. 1041.

Plaine d'angoisse et de pésance,
De duel et de *désespérance.*

Ovide, ms.

La quinte fut *désespérance,*
Pour mal faire fut sans doutance.

Rom. Rose, v. 984.

Voyez aussi Joinville, *Hist.*, p. 111. — *Lettres de l'an* 1340; *Ordonn. des rois de France*, tom. VII, p. 544, art. 10.

Italien, *disperanza.* E a seguitare il maestro senza *disperanza* di lui sormontare.

Sen., *Pist.*

Espagnol, *desesperanza.*

Que *desesperanza* igual,
Hasta los fechos camina.

Lop., *comed. las Batuécas*, act. I.

DÉSESTIMER, *v. a.* Cesser d'estimer, dépriser, déprécier.

Quand j'escrirois que je t'ay bien aymée,
Et que tu m'as sur tous autres aymé,
Tu n'en serois femme *désestimée*,
Tant peu me sens homme *désestimé*.

Cl. Marot, *épigr.* 130; *OEuv.* t. II, p. 287.

Les gens de guerre semblablement, qui estoient au camp à Samos, l'en *désestimèrent*, et commencèrent à parler mal de luy.

Amyot, *Plut.*, *Lysand.* ch. 8; *OEuv.* t. IV, p. 320.

Valerius dit que, sur sa vieillesse, il commença à *désestimer* les lettres.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 12.

Les autres la mesprisent, et *désestiment* ceulx qui en font profession.

Charron, *Sagesse*, l. I, c. 57.

Voyez aussi *Anc. poët. fr. ms. du Vatican*, n° 1522, fol. 158, v°, col. 1. — *L'Amant ressuscité*, p. 176. — Jac. Tahureau, *poés.*, p. 181, etc.

Espagnol, *desestimar.* Lo que *desestima* la terra propria, la extrangéra estima.

Lop., *Arcad.*, fol. 58.

[redacted]

Anglais, *to disesteem*. I would not be thought to *diseste*
or dissuade the study of nature.

LOCKE.

* DÉSHONORABLE, *adj. des deux g.* Qui fait dé-
honneur, qui attire du déshonneur, du mépris.

Mais est *déshonorable* en tous cas trop grandement de fa
mourir un si grant baron et si gentil chevalier que li sire
Clisson.

FROISSART, vol. III, c. 66.

S'en doubte Dieu (si l'on craint Dieu) l'en fait son saulvemen
L'en ne peut rien quérir *déshonorable*.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 207, col. 4.

Italien, *disonorevole*. Giudicasse meno *disonorevole* ritira
una sola volta, che fare in si breve spazio di tempo d
ritirate.

GUICCIARD., *stor.* 17, 21.

Anglais, *dishonourable*.

He did *dishonourable* find
Those articles which did our state decrease.

DANIEL.

DÉSHONORABLEMENT, *adv.*

Tout homme qui prent guerre et querelle par envie, e
déshonorablement diffamé en la fin.

Le Jouvencel, fol. 39, v°.

Italien, *disonorevolmente*. E ora con mantello rivolto *diso-
norevolmente* c'intendi confortare, che il nostro addomand
pace.

GUID. GIUD.

DÉSINVESTIR, DESVESTIR, *v. a.* Oter l'investiture
déposséder.

Il fault que celuy qui veult esclicher son fief par le gré d
son seigneur, le rapporte du tout en la main de son dit sei-
gneur.... et en soit du tout *desvestu* (al., *désadvestu.*)

BOUTILL., *Somm. rur.*, *édit. de Galliot Dupré*, l. I, fol. 111, r°, col.

Sans autrement se *désinvestir*.... ni dépestrer de sa prise.

BRANT., *Dam. Gal.*, t. II, p. 299.

On a dit *dévest*, *désadvest*, action de désinvestir. BOUTILL., *Somm. rur.*, l. I, fol. 98, 99. — ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VIII, c. 58. Mais ce mot ne me paraît point susceptible d'être réintégré dans le langage moderne.

DESSAVOURER, *v. a.* Priver de saveur.

Je ne voil pas le don *dessavouré*
Ke on conquiert aveques fauseté.

GAUTIER D'ARGIES, *Rec. de poët. fr. avant* 1300, *ms.* t. III, p. 1129.

Elles sont si *dessavourées*, que le morceau qu'elles vous donnent n'a ni goût, ni saveur.

BRANT., *Dam. gal.*, t. I, p. 276.

Voyez ASSAVOURER.

DESSEMELER, *v. a.* Oter la semelle.

Il esmouchoyt une bougie sans l'extaindre, frappoyt les pies par l'œil, *dessemeloyt* les bottes sans les endommager.

RABEL., l. IV, c. 34.

DESSERVICE, *s. m.* Mauvais service, mauvais office.

Le roy avoit desployé sa miséricorde envers une infinité de rebelles dont il n'avoit jamais receu que des *desservices*.

PASQUIER, *Lett.*, t. II, p. 362.

Italien, *disservigio*. Da cui avranno ricevuto *disservigio*.

MORELL., *Cron.*, 274.

Espagnol, *desservicio*. Juntóse con él Juan de Monforte, duque de Bretaña, que andaba en *desservicio* del Rey de Francia.

MARIANA, *Hist. de Españ.*, l. XVII, c. 18.

Anglais, *disservice*. We shall rather perform good offices unto truth, than any *disservice* unto relaters who have well deserved.

BROWN.

DÉTASSER, *v. a.* Disperser ce qui était réuni en un tas.

Parquoi li rois Henris passa,
Qui les deniers en *destassa*.

PH. MOUSKES, *ms.*, p. 844

[redacted]

Quant Engloiz virent lever le feu contremont, si fure moult dolens et commencèrent à *détasser* le foing pour de taindre ledit feu.

MENARD, *Hist. de Bertr. Duguescl.*, p. 503.

DÉTISSER, *v. a.* Défaire un tissu.

Qu'elle (Pénélope) toutes les nuits *détissoit* ses journées,
Tandis qu'elle attendit un homme vingt années.

BAÏF, *OEuv.*, fol. 62, r°.

DÉVERROUILLER, *v. a.* Oter les verroux, tirer l verroux.

Lors alla le portier, lui quatrième sans plus, *desverouyl* la porte.

MENARD, *Hist. de Bert. Duguesclin*, p. 19.

DÉVÊTEMENT, *s. m.* Action de dévêtir, état celui qui est dévêtu.

Elles avoient donnez leurs joyaulx et leurs habits de grant cuer aux chevaliers, qu'elles ne se appercevoient de le desnuement et *devestement.*

Perceforest, vol. I, fol. 155, v°, col. 1.

Anglais, *divesture.* The *divesture* of mortality dispenses th from those laborious and avocating duties which are here be performed.

BOYLE.

DÉVIRGINER, *v. a.* Ravir la virginité.

Comme j'en alléguerois plusieurs exemples de plusie *dévirginées* en telles enfances sans qu'elles en soient mortes.

BRANT., *Dam. gal.*, tom. II, p. 54.

Latin, *devirginare.*

HYGIN. *fab.* 23.

Italien, *sverginare.* Di quindici anni si lasciò *sverginare* coppiere.

DAV., *Scism. II.*

DÉVORATEUR, TRICE, *s.* Celui, celle qui dévo

Le temps, glouton *dévorateur* de l'humaine excellence.

BON. DESPERRIERS, *Prolog.*

Latin, *devorator*. De ipsis *devoratoribus* exactio indicitur.

TERTULL., *de Resurrect. carn.*, c. 32.

Italien, *divoratore*, *divoratrice*. O *divorator* degli avari, consumati dentro coll' avarizia insaziabile.

Comment. sul Dante, *Infern.* 7.

O avarizia insaziabil fiera, *divoratrice* di tutte le cose.

BOCCAC., *Filocop.*, 6, 120.

Espagnol, *devoradór*. Echaba la culpa à la malignidad del tiempo, *devoradór* y consumidór de todas las cosas.

CERVANT., *Quix.*, t. I, c. 9.

Anglais, *devourer*. Carp and tench do best together, all other fish being *devourers* of their spawn.

MORTIMER.

DÉVOULOIR, *v. a.* et *n.* Cesser de vouloir, avoir une volonté contraire.

Ne vous, sire, n'estes merme de vostre service, et que chascun de nous cuide faire son prouffit en l'eschange, vous ne le devés *desvouloir*, ains vous doit plaire, et le devés otroier.

Ass. de Jérusal., c. 194.

Mais amors me met en balance,
Quar ce que plus me fait doloir,
Me fait mon voloir *desvoloir*.

Amour et Jalousie, *ms. de S. Germain.*

Puisque la mère Dieu le veut,
Ne le doi mie *desvouloir*.

Anc. poët. franç., *ms. de La Clayette*, 4°, fol. 798, col. 1.

Car ce que l'un vouloit une semaine, l'autre le *dévouloit*, et si vous monstreray la raison.

FROISSART, *Chron.*, vol. III, c. 95.

Je ne vouldroye ne n'oseroye *desvouloir* sa voulenté.

Perceforest, vol. VI, fol. 100, r°, col. 2.

Voyez aussi *Anc. poët. fr. avant* 1300, *ms.* tom. IV, p. 1536. — EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 315, col. 4.

Ménage prétend que ce fut Malherbe qui introduisit

[redacted]

dans la langue le verbe *dévouloir*. Voy. *Obse lang. Franç.*, t. I, c. 48. Cette opinion a ét par Marmontel. « *Dévouloir*, proposé par Malhe « dire cesser de vouloir, dit l'illustre auteur de « n'a pas été reçu; mais que deux ou trois bon « l'eussent adopté, il faisait fortune, et la langue « un mot clair et précis. » Marmont., *Elém. d OEuv.*, tom. X, p. 418. Je dois observer que comme on a pu le voir par les exemples rapp haut, existait dans notre langue bien antérieu Malherbe.

Italien, *isvolere*. Mobili tutte, e senza alcuna stal in un' ora vogliono e *isvogliono* una medesima mille volte.

Boccac., *Laberint. d'Am*

DICACITÉ, *s. f.* Plaisanterie, raillerie piqu

Epistre de jeu se faict par joieulx langaige, risil plaisant babil ou *dicacité*.

Fabry, *art de rhétor.*, l. I, fol. 10

Latin, *dicacitas*. Duo genera sunt facetiarum æquabiliter in omne sermone fusum, alterum per breve : illa à veteribus cavillatio; hæc *dicacitas* no

Cicer., *de Orat.* II,

Espagnol, *dicacidád*. La *dicacidád* sempre suel con risa, porque solo pretende el deléite en el ajén

Tejad., *Leon. prodig.*, part. II,

DIFFLUER, *v. n.* Se répandre, découler parts.

Mais si on les sent un peu de loing, ce qu'il y ration terrestre se perd et *difflue* à l'environ.

Amyot, *Plut.*, *Prop. de table*, l. I, quest. 8, t. XV

Latin, *diffluere*.

Quassatis undique vasis,
Diffluere humorem, et laticem discedere cernis.

Lucret., *de Nat. rer.*, l. III,

DIGNIFIER, *v. a.* Donner de la dignité, élever en dignité, relever.

Ce que le magnanime se *dignifie* ès choses grandes, c'est quand il considère que les haultes œuvres vertueuses qu'il fait et exerce par les dons de force et de magnanimité qu'il a de Dieu.

Hist. de la Toison d'or, tom. I, fol. 12.

Latin barbare, *dignificare*. Et quemcumque illorum recta ratio *dignificaverit*, dignè honore suo fruatur.

Capit. Carol. Calv., tit. 24, § 8.

Espagnol, *dignificar*. Honrandola y *dignificándola* con brazo poderoso.

M. Agred., t. I, num. 192.

Anglais, *to dignify*.

No turbots *dignify* my boards;
But gudgeons, flounders, what my Thames affords.

Pope.

DIGRESSEUR, *s. m.* Celui qui fait des digressions.

Mais on pourroit me reprocher que je suis un grand *digresseur*.

Brant., *Dames gal.*, t, II, p. 97.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *digressionnaire*.

Le discours de Palaprat sur le Grondeur, et autres, lui firent donner le nom de grand *digressionnaire*.

Beauchamps, *Rech. des Théât.*, t. II, p. 431.

DILUVIER, *v. a.* Inonder, noyer par un déluge.

Toute seroit *diluviée*,
Et la gent perdue et noyée.

Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 479, col. 4.

Latin, *diluviare*.

Tantum suppeditant amnes, ultroque minantur
Omnia *diluviare* ex alto gurgite ponti.

Lucret., *de Nat. rer.*, l. V, v. 387.

DISCONVENABLE, *adj. des deux g.* Qui n'est pas convenable.

Laquelle Raoulle dist au suppliant qu'il estoit un malvais loudier, avec plusieurs autres paroles *desconvenables* et contre l'oneur dudit suppliant.

Lett. de rémiss., année 1372; *Trés. des Chartr.*, reg. 103, ch. 350.

Le langage que vous venez de tenir est entièrement *disconvenable* à un homme de bien et un bon naturel comme le vostre.

SULLY, *Mém.*, tom. I, c. 60.

Italien, *disconvenevole.*

Onde una voce uscio dall' altro fosso,
A parole formar *disconvenevole.*

DANT., *Infern.*, 24.

Espagnol, *desconveníble.* Que assáz semeya *desconveníble* cosa, que ahí sea recebido el siervo rebél.

Fuer. Juzg., l. V, tit. 4, ley. 18.

* DISCORDANCE, *s. f.* Défaut d'accord, diversité d'opinions.

Il s'en faut tant que je m'effarouche de voir de la *discordance* de mes jugemens à ceux d'autruy, et que je me rende incompatible à la société des hommes, pour estre d'autre sens et party que le mien.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 37.

Italien, *discordanza.*

Tutti cantano a una voce,
Senza nulla *discordanza.*

FR. JAC., t. III, 28, 5.

Espagnol, *discordáncia.* Y aqui hallamos otra de aquellas *discordáncias* de autóres, que occurren con frequente infelicidád en estas narraciones.

SOLIS, *Histor. de Nuev. Españ.*, l. IV, c. 8.

DISSENTIEUX, EUSE, *adj.* Qui engendre le trouble, les dissensions.

Pour ne guérir le cerveau au préjudice de l'estomach, et

empirent le cerveau par ces drogues tumultuaires et *dissentieuses.*

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 37.

Anglais, *dissentious.*

You *dissentious* rogues,
That rubbing the poor itch of your opinion,
Make yourselves scabs.

SHAKESPEAR.

DISSENTIR, *v. a.* et *n.* Différer de sentiment, d'opinion, refuser son consentement.

Afin qu'il vienne consentir ou *dissentir* le retrait.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VIII, c. 58.

Latin, *dissentire.* Quem Aristoteles ut optimum probat, à quo *dissentio.*

CICER., *de Orat.*, cap. 63, *ad fin.*

Italien, *dissentire.* Dalla loro parte espressamente *dissentirono*, e ricusaronò che così non si facesse.

GUID. GIUD.

Espagnol, *dissentir.* Por haver mudado de dictámen el obispo Juan, *dissentiendo* lo mismo que al principio aprobó por sus legados.

MOND., *dissert.* 4, cap. 2, num. 27.

Anglais, *to dissent.* There are many opinions in which multitudes of men *dissent* from us, who are as good and wise as ourselves.

ADDISON.

DISSENTIMENT, *s. m.* Différence d'opinion, refus de consentir à une chose.

La vengeance divine présuppose nostre *dissentiment* entier pour la justice.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Espagnol, *dissentimiento.* Contradixolo el condestable de Castilla, don Iñigo de Velasco, haciendo algunos protestos y otros actos de *dissentimiento.*

ARGENS., *Annal.*, l. I, c. 14.

[redacted]

Anglais, *dissent*. What could be the reason of this general *dissent* from the notion of the resurrection, seeing that almost all of them did believe the immortality of the soul?

BENTLEY, *Sermons*.

DISSIMILITUDE, *s. f.* Dissemblance.

Mais Crantor estimant que le propre de l'ame estoit juger les choses intelligibles et les sensibles, les similitudes et *dissimilitudes* qu'elles ont, tant en elles mesmes, que les unes envers les autres, dit que l'ame est composée de tout, afin qu'elle puisse juger de tout.

AMYOT, *Plut. OEuv. Mêl*, t. XIX, p. 301.

La *dissimilitude* s'ingère d'elle-mesme en nos ouvrages, nul art peut arriver à la similitude.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

Latin, *dissimilitudo*. Incredibilis varietas et *dissimilitudo*.

CICER., *de divin.*, l. II, c. 46.

Italien, *dissimilitudine*. A conservazion di quella una proporzione essere intra loro, che la *dissimilitudine* à similitudine quasi riduca.

DANT., *Conv.*, 39.

Espagnol, *dissimilitúd*. Y si entre estos dos vestidos huviere *dissimilitúd*, ha de usar del público, y sobreseer en el privado.

BOBAD., *Polit.*, l. I, c. 5, num. 31.

Anglais, *dissimilitude*. The *dissimilitude* between the divinity and images, shews that images are not a suitable means whereby to worship god.

STILLINGFLEET.

DISSOCIATION, *s. f.* Rupture d'une association, dissolution d'une société.

J'ay volontiers évité de n'avoir mes affaires confus, et n'ay cherché que mes biens fussent contigus à mes proches, et ceux à qui j'ay à me joindre d'une estroite amitié : d'où naissent ordinairement matières d'aliénation et *dissociation*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 10.

Latin, *dissociatio.* Est quædam privatim *dissociatio* corporum: et inter se steriles, ubi cum aliis junxere, gignunt, sicut Augustus et Livia.

PLIN., l. VII, c. 13.

DIVERTISSEUR, *s. m.* Celui qui divertit, qui détourne.

Mais si elle est une fois enracinée, fuyez vous en aux autels des dieux, sauveurs et *divertisseurs* des maulx, comme dit Platon; c'est-à-dire, retirez-vous et ayez recours au conseil des sages hommes.

AMYOT, *Plut. OEuv. mêl.*, t. XIX, p. 385.

Anglais, *diverter.* Angling was, after tedious study, a rest to his mind, a cheerer of his spirits, and a *diverter* of sadness.

WALTON.

DIVINATEUR, TRICE, *adj.* Qui a rapport à la divination.

Laisse-moy l'astrologie *divinatrice* et l'art de Tullius, comme abus et vanitez.

RABEL., l. II, c. 8.

Jugeant que c'estoit le soleil qui imprimoit ceste température et ceste disposition en la terre, de laquelle sourdoit ceste exhalation *divinatrice.*

AMYOT, *Plut. OEuv. Mor.*, t. V, p. 411.

Il (Julien l'apostat) estoit aussi embabouyné de la science *divinatrice*, et donnoit authorité à toute façon de prognostics.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 19.

Latin, *divinator, trix.* Præsidia *divinatricum* artium et disciplinarum.

TERTULL., *de anim.*, c. 46.

DIVORCER, *v. a.* SE DIVORCER. *v. réfl.* Dissoudre le mariage.

Dont le mariage seroit *divorcé.*

BOUTILLIER, *Somme Rur.*, tit. 45, p. 327.

[redacted]

Vous avez mis en butte Cicéron, comme s'il estoit de s'estre *divorcé* d'avec sa femme Terentia.

CHOLIÈRES, *Contes*, fol. 193, v

Espagnol, *divorciar*, *divorciarse*. Sino tambien con l gencias y discórdias de las dos reinas de Leon *divorciac*

ABARC., *Ann. Rey D. Jaime el conquistadór*, c. 2, nun

DIVULSION, *s. f.* Action d'arracher, de s avec violence.

Alors par sa subtilité et légéreté, la rupture fait le b la *divulsion*, à cause de la noirceur de la nuée, ca lumière.

AMYOT, *Plut.*, *OEuvr. mesl.*, t. XXI, p. 1

Ce n'est pas altération en la masse entière et solide, dissipation et *divulsion*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c.

Latin, *divulsio*. Quòd desperem in istius modi cop *vulsionem*.

HIERONYM., *Epist.* 47 *ad matr. et*

Anglais, *divulsion*. Aristotle, in his ethicks, takes conceit of the beaver, and the *divulsion* of his testicles

BROWN, *vulgar errou*

DODELINER, *v. n.* Remuer doucement, imp un léger mouvement d'oscillation.

Auquel son il s'esgayoit, il tressailloit et luy-mes bersoit en *dodelinant* de la teste.

RABELAIS, l. I, c.

Italien, *dondolare*, *dondolarsi*. Accennò à un suo fan che *dondolasse* la gabbia, e nientedimeno la sostenesse.

FRANC. SACCH., *Nov.* 6.

E stando tutto l'anno à *dondolarsi*,
Sempre ci gridi, e dica villanía.

BRONZ., *Rim. burl.*, 4

DOGMATISME, *s. m.* Ensemble des dogmes principes de la philosophie dogmatique.

Qu'iray-je choisir? Ce qu'il vous plaira, pourvu qu

choisissiez. Voilà une sotte response, à laquelle il semble pourtant que tout le *dogmatisme* arrive.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

DOROPHAGE, *adj. des deux g.* Qui vit de présens.

Les gens *dorophages*, avalleurs de frimats, ont au cul passions assez, et assez sacs au crocq pour venaison.

RABEL., l. III, *Prolog.*

*DOSER, *v. a.* et *n.* Proportionner la dose. — exercer la médecine.

On parle de Thadée, médecin florentin, lequel estant appelé par aucuns princes italiens, n'eût pas *dosé* à moins de 50 écus par jour.

CHOLIÈRES, *Contes*, fol. 49, v°.

Anglais, *to dose*. Plants seldom used in medicine, being esteemed poisonous, if corrected and exactly *dosed*, may prove powerful medicines.

DERHAM.

*DOTATION, *s. f.* Action de doter; somme constituée à titre de dot ou de donation.

Pour ce qui est du corps, il fut conduit et mené en sépulture à Loches fort honorablement, dans l'église collégiale de Nostre-Dame où elle avoit fait plusieurs belles fondations et *dotations*.

Hist. de Charles VII, attribuée à ALAIN ou à J. CHARTIER, p. 192.

Latin barbare, *dotatio*. Ad cujus capellaniæ *dotationem* et fundationem, idem dominus Johannes plures redditus, terras, prata et bona, etc.

Chart. Episcop. Camerac. ann. 1367, *in Chron. Bonæ spei*, p. 326.

Espagnol, *dotación*. En la forma que en estos réinos lo hacen y pueden hacer los otros monastérios de fundación y *dotación* real.

Recopil. de Ind., l. I, tit. 3, ley 6.

*DOUCETTEMENT, *adv.* D'une manière doucette.

Au jour propre, le père sainct leur bailla une boyte en

[redacted]

garde dedans laquelle il avoit faict mettre une petite linotte, les priant *doucettement* qu'elles la serrassent en quelque lieu seur et secret.

RABEL., l. III, c. 33.

DUALITÉ, *s. f.* Qualité du nombre binaire.

Il est certain que des deux premiers suprêmes principes j'entends l'unité, et le binaire ou la *dualité*.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, tom. XVII, p. 396.

DUBITATEUR, TRICE, *adj.* Qui doute, qui hésite.

Au demeurant, les uns ont estimé Plato dogmatiste, les autres *dubitateur;* les autres en certaines choses l'un, et en certaines choses l'autre.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Il est peu de choses que cet autheur-là (Plutarque) establisse d'une façon de parler si résolue qu'il fait cette-cy : maintenant par-tout ailleurs une manière *dubitatrice* et ambiguë.

ID., *ibid.*, c. 12.

Latin, *dubitator.* Negatores et *dubitatores* resurrectionis.

TERTULLIAN., *advers. Hæret.*, c. 33.

* DUBITATION, *s. f.* Doute, hésitation.

La *dubitation* et ignorance de ceux qui se meslent d'expliquer les ressorts de nature et ses internes progrez, et tant de faux pronostiques de leur art, nous doit faire cognoistre qu'elle a ses moyens infiniment incognus.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

Latin, *dubitatio.* Qui timor? Quæ *dubitatio*? Quanta hæsitatio, tractusque verborum?

CICER., *de Orat.*, II, c. 50.

Italien, *dubitazione.* La qual *dubitazione*, o per presunzione o per alcuno atto, che Alessandro facesse, subitamente l'abbate conobbe.

BOCCAC., *Nov.* 13, 17.

Anglais, *dubitation. Dubitation* may be called a negative perception; that is, when I perceive that what I see is not what I would see.

GREW.

APPENDICE.

D.

DAMOISELET, ETTE, *adj.* Qui a les manières d'un damoiseau, d'une demoiselle, qui a rapport à un damoiseau, à une demoiselle. JOACH. DU BELLAY, *Œuv.*, p. 466, v°. — LOYS LE CARON, *OEuv.*, fol. 45, v°.

DÉAMBULER, *v. n.* et *a.* Se promener çà et là, parcourir de tous côtés. *Pénit. d'Adam, ms.*, c. 6.

DÉCADENT, ENTE, *adj.* Qui tombe en décadence. BRANTOME, *Dam. gal.*, t. III, p. 422.

DÉCAVER, *v. a.* Tirer d'une cavité. EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 103, col. 4.

DÉCEMPÉDAL, ALE, *adj.* Qui indique une mesure de dix pieds. RABEL., l. IV, ch. 64.

DÉCEPTEUR, TRICE, *adj.* et *subst.* Trompeur. CL. MAROT, *ps.* 5, *OEuv.*, t. III, p. 253. — On a dit aussi *déceveur*, *eresse*, S. BERNARD, *serm. fr. mss.*, fol. 52. — S. GREG., *Dial.*, l. IV, c. 50. — M. PIERRE DE MOLINS, *Rec. de poët. fr. mss. avant* 1300, tom. III, p. 1161. — *Anc. écriv. fr., ms. de La Clayette*, fol. 498, v°, col. 1. — *Rom. Rose*, v. 6385. — *Cléomades*, *ms.* — EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 216, col. 4. — ID., *ibid.*, fol. 255, col. 3. — AL. CHARTIER, *Espér.*, *OEuv.*, p. 277. — Latin, *decepter*, *deceptrix*. — Anglais, *deceiver*, SHAKSP.

[redacted]

DÉCEPTIF, IVE, *adj.* Propre à décevoir, à trompe *Lett. de rémiss.*, *ann.* 1404; *Trés. des Chart.*, reg. 15 ch. 249.—Cl. Marot, *Héro et Léandre*, *Œuv.*, tom. II p. 127.—Sully, *Mém.*, tom. I, c. 54.

DÉCEPTIVEMENT, *adv.* D'une manière décevant frauduleusement. *Lett. de l'an* 1401; *Trés. des Chart* reg. 156, ch. 67.

DÉCERVELER, *v. a.* Faire sauter la cervelle. Frois *Chron.*, l. II, p. 224.—*Chron. de S. Denis*, tom. I, fol. 3 —Italien, *dicervellare*, Senec., *Pist.* Voyez Écerveler

DÉCHARPIR, *v. a.* Séparer avec effort, déchire arracher. *Perceforest*, vol. I, fol. 153, r°, col. 2.- *Pélerin d'Amour*, tom. I, p. 138. — Al. Chartie *Quadril. invect.*, p. 408. — Remy Belleau, *poés.*, tom. p. 11, v°.—Latin, *discerpere*, Lucret., l. II, v. 828.

DÉCHAFAUDER, *v. a.* Oter un échafaud. *Lett.* *rémiss.*, ann. 1476; *Trés. des Chart.*, reg. 195, ch. 158

DÉCHÉABLE, *adj. des deux g.* Sujet à déchoi Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 321, col. 1.

DÉCONFÈS, ESSE, *adj.* Sans confession, intest Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. I, c. 6.—*E seignement de S. Louis*, ann. 1270, ch. 89; *Ordon des rois de Fr.*, tom. I, p. 178.—*Blanchandin*, *ms.* *S. Germain*, fol. 191, v°, col. 3.

DÉCORPORÉ, ÉE, *part. pass.* Démembré. Boutilli *Somme Rurale*, tit. 80, p. 473.

* DÉCOUVREUR, *s. m.* Celui qui va à la découvert *Perceforest*, vol. III, fol. 46, v°, col. 1.—*Le Jouvence* fol. 56, r°.—Guil. Guiart, *ad ann.* 1269.—Italie *discopritore*, Firenz., *Discors.*, ann. 40.—Anglais, *disc verer*, Addison, *Spectator;* Shakspeare.—Je n'ai poi

cru devoir placer ce mot dans mon vocabulaire, quoiqu'il se trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie*, Édit. de Smits, 1798.

DÉCRÉTALISTE, *s. m.* Jurisconsulte expert dans la connaissance des décrétales. Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 526, col. 1. — Rabel., l. IV, c. 52. — Italien, *decretalista*, Buti, *sul Dante*. — Espagnol, *decretalista*, Navar., *Man.*, cap. 24, num. 17.

DÉCRÉTISTE, *s. m.* Légiste, Jurisconsulte expert dans la connaissance des décrets ecclésiastiques. Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. II, c. 12. — Latin barbare, *decretista*, Otto de S. Blasio, cap. 47. — Espagnol, *decretista*, Navarr., *Man.*, cap. 24, num. 17. — Anglais, *decretist*, Ayliffe, *Parerg.*

DÉFERMER, *v. a.* Ouvrir ce qui était fermé. Marie de France, *Lai de Graelent*, v. 359. — *Aucassin et Nicolette*, *Fabl. Méon.*, tom. I, p. 393. — *Castoiement*, *cont. X*, v. 29. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1388; *Trés. des Chart.*, reg. 132, ch. 172. — *Rom. Rose*, v. 588. — Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 56. — *Lancelot du Lac*, tom. III, fol. 10, r°, col. 1. — Comines, *Mém.*, l. II, c. 13. — Cl. Marot, *Opusc.* 1, *Œuv.*, t. I, p. 127. — Phil. Desportes, *poés.*, p. 517.

DÉFLUER, *v. n.* Découler, avoir une issue. — *Chart. de l'an* 1326; *Chartul. de S. Magloire de Paris*, ch. 275.

DÉFORTUNE, *s. f.* Cessation de fortune. Martial d'Auvergne, *Arest. amor.*, p. 201. — Jeh. d'Auton, *Ann. de Louis XII*, *ms.*, fol. 139, v°. — Amyot, *Plut.*, *Timol.*, *Œuv.*, tom. III, p. 114. — Montaig., *Ess.*, l. II, c. 34. — Brant., *Cap. estr.* tom. I, p. 81.

DÉFOUIR, *v. a.* Tirer de la terre ce qu'on y avait

[redacted]

enfoui. Phil. Mouskes, *ms.*, p. 55.—Froissart, *Chron* l. III, p. 160. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 51; col. 3.—*Lett. de rémiss.*, ann. 1413; *Trés. des Chart* reg. 171, ch. 289. — Latin, *exfodio, effodio*, Cæsai *de Bello civil.*, l. III, c. 42.— Plin., l. XXXVI, c. 2

DÉFUBLER, *v. a.* Oter les attaches, détacher que que partie du vêtement, dépouiller, découvrir. Moni de Paris, *Poët. fr. avant* 1300, *ms.*, tom. II, p. 637. - Hues de S. Quentin, *ibid.*, tom. III, p. 1253.—Corto d'Arras, v. 312. — *Vieille Truande*, v. 224. — Eus Deschamps, *poés. mss.*, fol. 213, col. 1. — *Partonope de Blois*, *ms. de S. Germain*, fol. 139, r°, col. 1. - Oliv. de la Marche, l. I, p. 329. — Straparol *Nuits*, tom. II, p. 277.—Rabel, l. V, c. 46.—Montaig *Ess.*, l. II, c. 12.— Latin barbare, *defibulare*, Hugo i Cleric., *de Senescall. Franc.* Voy. Désaffubler.

DÉGOISEMENT, *s. m.* Action de dégoiser, chan gazouillement. *Don Florès de Grèce*, fol. cxv, v°. - Baron d'Oppède, *Triomphes de Pétrarque*, fol. 48, v°

DÉIFIQUE, *adj. des deux g.* Rendu divin. Cl. Maro *Ballad.* 15, *OEuv.*, tom. II, p. 30.—Rabel., l. II c. 1.—Latin, *deificus*, Tertull., *Apologet.*, c. 11. - Italien, *deifico*, *Comm. sul Dante*, *Parad.*, 27. - Espagnol, *deifico*, Alcaz., *Vida de S. Julian*, l. II, c. 1

DÉLIEMENT, *s. m.* Action de délier, état de qui est délié. S. Greg., *Dial.*, l. IV, c. 26.—Amyot *Plut.*, *œuv. mor.*, tom. I, p. 394.

DÉLOUER, *v. a.* Désapprouver, blâmer, dissuade H. d'Andely, *Lai d'Aristote*, v. 139.—Joinville, *Hist.* p. 49. — *Vies des Hermites.*—*Anc. écriv. fr.*, *ms. de l Clayette*, in-4°, fol. 413, col. 2.—Ph. Mouskes, *ms.* p. 345. — *Confesseur*, *Vie de S. Louis*, c. 3. — *Mi*

de S. Louis, c. 46. — Nangis, *ann.*, p. 220. — *Cout. de Beauvoisis.* — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 817, col. 4. — Monstrelet, vol. I, c. 14. — *Chron. de S. Denis*, tom. I, fol. 254. — Jeh. d'Auton, *Ann. de Louis XII*, p. 252. — *Lancelot du Lac*, t. III, fol. 31, r°, col. 2. — D'où le substantif *déloument*, désapprobation, blâme. *Chron. de S. Denis*, tom. I, p. 314. — Ménard, *Hist. de Bertr. Duguesclin*, p. 283.

DÉMARIAGE, *s. m.* Dissolution du mariage. Sully, *Mém.*, tom. I, c. 92.

DÉMENANCE, *s. f.* Conduite. *Doctr. de courtoisie.*

DÉMESURE, *s. f.* Excès, défaut de mesure. Thiebaut de Blason, *Rec. de poët. franç. avant* 1300, *ms.* t. I, p. 28. — *Bible du seigneur de Berzé*, v. 695. — Alain Chartier, *Espér.*, *Œuv.*, p. 353. — A Démesure, locut. adverb. *L'escureul*, v. 12. — *La Grue*, v. 4. — *Rom. Rose*, v. 1896. — *Rom. du Brut*, fol. 102, r°, col. 1. — *Quinze joies du mariage*, p. 123. — Italien, *dismisura*, Dant., *Purgat.*, 22. — On a dit aussi Démesurance, *s. f.* S. Bernard, *Serm. fr. mss.* — Italien, *smisuranza*, *Dial. S. Greg.*

DEMEURANCE, *s. f.* Action de demeurer, retardement, demeure. Huon le Roi, *vair palefroy*, v. 496. Cl. Marot, *Opusc.* 1, *Œuv.*, tom. I, p. 131, 132. — Amyot, *Plut.*, *Epît. dédic.*, *Œuv.*, tom. I, p. xviij. — On a dit aussi Demeurée, *s. f.* Joinville, *Hist.*, p. 88. — Cl. Marot, *Elég.* 3, *Œuv.*, tom. I, p. 290. — Demeurement, *s. m. Rom. du Brut*, fol. 70, r°, col. 1.

DEMI-VOYELLE, *s. f.* Consonne dont le nom grammatical commence par une voyelle. Eust. Deschamps, *ms.*, fol. 396, col. 2.

DÉMOISIR, *v. a.* Oter, enlever la moisissure. *Cont. de la Royne de Navarre*, tom. II, p. 175.

[redacted]

DÉPAREIL, EILLE, *adj.* Qui n'est poi
dissemblable, différent. FROISSART, *poés. mss.*
col. 2. — *Chron. de S. Denis*, tom. III, fol. 1
DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 497, col. 3. — *T*
la Vengeance de J. C. — Latin, *dispar*, C
amicit., c. 20. — Italien, *dispare*, DANT., *Pu*
— Espagnol, *dispar*, ERCILL., *Arauc.*, *cant.*
— Voyez DISPAREIL.

DÉPITEUSEMENT, *adv.* Avec dépit. *R*
v. 2972. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1389; *Trés. d*
reg. 137, ch. 77. — *Perceforest*, vol. V, fol. 11,
— DES ACCORDS (*Et. Tabourot*), *Touches*,
MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 9.

DÉPLAISAMMENT, *adv.* D'une manière d
MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 70

DÉPRESSER, *v. a.* Tirer de presse. OL
MARCHE, *Mém.*, l. I, p. 283. — MÉNARD, *Hist*
Duguesclin, p. 254. — On a dit aussi, mais m
reusement, DÉSEMPRESSER, JEHAN D'AUTON,
Louis XII, *ms.*, fol. 46, v°.

DÉPRISABLE, *adj. des deux g.* Qui mé
déprisé. AL. CHARTIER, *Espér.*, *Œuv.*, p. 28

DÉPRISEMENT, *s. m.* L'action de dépris
l. I, *Prolog.* — On a dit aussi, mais moins heur
DÉPRIS. CL. MAROT.

DÉPROUVER, *v. a.* Détruire une preu
MANOIR, c. 39.

DÉROBEUR, *s. m.* Celui qui dérobe. *Contin*
de la guerre sacrée de Guill. de Tyr.

DÉSACCOINTER, *v. a.* Séparer, rompre
tance. GAUTIER DE COINSI, *Hist. de Sainte Léo*

de S. Germain, fol. 33, col. 1. — J. Bodel d'Arras Congié, v. 430. — Villehard., *Conq. de Constant.*, § 108. — Al. Chartier, *poés.*, p. 690.

DÉSACCOMPAGNER, *v. a.* Séparer, désunir, priver. *Anc. poët. franç.*, *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 122, r°. — Italien, *scompagnare*, Petrarc., *son.* 140.

DÉSACCORD, *s. m.* Faux accord, discordance. Montaig., *Ess.*, l. III, c. 8.

DÉSACCOUTRER, *v. a.* Priver d'ornemens, déshabiller. *Perceforest*, vol. V, fol. 28, r°, col. 1.

DÉSAFFUBLER, *v. a.* Détacher quelque partie du vêtement, dépouiller, découvrir. *Rom. de Rob. le Diable*, *ms.* — *Rom. de Garin*, *ms.* — Voy. Défubler.

DÉSAIGRIR, *v. a.* Diminuer l'aigreur, l'angoisse, adoucir. Joach. Dubellay, p. 83, v°. — L'usage de ce mot a été reproché à Dubellay. Voy. *Quintil. censeur*, p. 222.

DÉSALLAITER, *v. a.* Sevrer. *Anc. trad. de la Bible*, Genès., c. 21, v. 8.

DÉSALLIER, *v. a.* Désunir, détacher d'une alliance. *Printems d'Yver*, fol. 162, r°.

DÉSAMOUR, *s. m.* Cessation d'amour. *Nature d'amour*, fol. 306. — Italien, *disamore*, *Rim. antich.* — Espagnol, *desamor*, Colmen., *Hist. Segob.*, c. 45, § 8. — Désamouré, ée, *adj.* Qui n'a plus d'amour, qui n'a pas d'amour. *Rec. de poët. fr. avant* 1300, *ms.* — Molière a dit *désenamouré*, *Dépit Amour.*, act. I, sc. 4. — Italien, *disamorato*, Dante, *rim.* 40. — Espagnol, *desamorado*, Fonsec., *Amor de Dios*, part. I, c. 21.

DÉSASSOTER, *v. a.* Désinfatuer. *Rom. Rose*, v. 10772, *al.* 10457.

[redacted]

DÉSATOURNER, *v. a.* Priver d'atours, d'ornemens. *Rom. du Rou, ms.*, p. 233.—*Rom. Rose*, v. 19349.— Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 462, col. 4.

DÉSAVANTAGER, *v. a.* Faire perdre les avantages, nuire. Ét. Pasquier, *Rech.*, l. I, c. 7.—Italien, *disavantaggiare*, Morell., *Cron.* 255.— Anglais, *to disadvantage*, *Decay of Piety.*

DÉSEMBRASSER, *v. a.* Cesser d'embrasser, d'étreindre avec les bras. *Fabl. mss.*, p. 329.

DÉSEMONDRE, *v. a.* Revenir sur une invitation, congédier, licencier. Guill. de Nangis, *Chron. fr. ms.*, ann. 1339.

DÉSEMPÊCHER, *v. a.* Détruire l'empêchement, débarrasser. *Lett. de l'an* 1389; *Trés. des Chartr.*, reg. 138, c. 284.—*D. Florès de Grèce*, fol. clij, v°.— Olivier de la Marche, *Mém.*, l. I, p. 318.

DÉSENDORMIR, *v. a.* Réveiller. *Perceforest*, v. III, fol. 82, r°, col. 1.—J. Baïf, *Œuv.*, p. 28, v°.

DÉSENSEIGNER, *v. a.* Faire désapprendre. *Anc. poët. fr.*, *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 112, r°.— *Prov. du comte de Bretagne*, *ms. de S. Germain*, fol. 114, v°, col. 2.

DÉSÉTOUPER, *v. a.* Oter l'étoupe, déboucher. *Anc. Noels.*—*Nuits de Straparolle*, tom. II, p. 282.

DÉSÉTOURDIR, *v. a.* Faire revenir d'un étourdissement. *Lancelot du Lac*, tom. II, fol. 10, r°, col. 1.

DÉSHABILITER, *v. a.* Rendre inhabile. *Lett. de l'an* 1388; *Arrêts du parlem. de Paris*, tom. VIII.

DÉSOCTROYER, *v. a.* Révoquer un octroi, un don

une permission, une licence. *Assises de Jérus.*, c. 95. —*Rom. Rose*, v. 4605.

DESSAISINE, *s. f. Terme de jurisprudence.* Dépossession d'un fonds, d'un héritage, en vertu de l'acte qui en est donné par le seigneur dont l'héritage relève. Beaumanoir, p. 167. — Godefroy, *Rem. sur l'Hist. de Charles VII*, p. 820. — On a dit aussi Dessaisie, dans le sens de dépossession, Beroalde de Verville, *Moy. de parvenir*, p. 83.

DESSOUVENIR, *v. a.* Perdre le souvenir, oublier. *Anc. poët. fr.*, *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 63, v°.

DÉTENUE, *s. f.* Action de retenir. *Chron. de S. Denis*, fol. 199.

DÉTOURNEMENT, *s. m.* Action de détourner, de se détourner. Amyot, *Plut.*, *Œuv. Mesl.*, tom. XXII, p. 258. — Charron, *Sag.*, l. III, c. 29.

DÉVERGONDEMENT, *s. m.* Action et manières d'un dévergondé. Sévigné, *édit. de Blaise*, *lett.* 618, t. V, p. 266. — Italien, *svergognamento*, Brunetto Lat., *Tesor.*, 7, 82. — Espagnol, *desvergonzamiento*, *Chron. gener.*, fol. 106.

DIAIRE, *s. m.* Journal, éphémérides. Duverdier, *Biblioth.*, p. 178. — Lacroix du Maine, *Biblioth.*, p. 57. —Bouchet, *Serées*, l. III, p. 241. — Latin, *Diarium*, Sempron. Asell. apud Gell., l. V, c. 18. — Italien, *diario*, Buonar., *Fiera*, 5, 4, 3. — Espagnol, *diario*, Ovall., *Hist. Chil.*, l. VIII, c. 22.—Anglais, *diary*, Bacon.

DIASTOLIQUE, *adj. des deux g.*, qui appartient à la diastole. Rabel., l. III, c. 4.

DIFFAME, *s. f.* Infamie, opprobre. Al. Chartier,

[redacted]

poés., *Œuv.*, p. 790. — Monstrelet, *Chron.*, vol. c. 173. — Comines, *Mém.*, l. V, c. 18. — Clém. Maro[t] *rond.* 46, *Œuv.*, tom. II, p. 175.

DILATION, *s. f.* Délai, retardement. *Chart. de l'an* 1332; voy. *Chartul. de Pontoise.* — *Repues franch. à la suite de Villon*, p. 41. — Amyot, *Plut.*, *Ant.* c. 71; *Œuv.*, tom. VIII, p. 356. — Cl. Fauchet, *Antiq. franç.*, l. VII, c. 11; *Œuv.*, fol. 264, r°. — Latin, *dilatio*, Cicer., *Phil. III*, c. 11. — Italien, *dilazione*, Boccac., *nov.* 98, 52. — Espagnol, *dilacion*, *Recopil.*, l. II, tit. 17, ley 9.

DILATOIREMENT, *adv.* En employant des moyens dilatoires. *Lett. de l'an* 1358; *Ordonn. des rois de Fr.*, tom. III, p. 658, art. 7.

DISGRÉGER, *v. a.* Désunir, diviser, séparer. Rabel., l. I, c. 10. — Amyot, *prop. de table*, l. VI, quest. 2; *Œuv.*, tom. XVIII, p. 271. — Latin, *disgregare*, Mart Capella, l. III, p. 71. — Italien, *disgregare*, Fir., *as.* 271. — Espagnol, *disgrégar*, Alex. Venegas, *difer. d libr.*, l. II, cap. 31.

DISPAREIL, EILLE, *adj.* Qui n'est point parei[l] dissemblable, différent. Montaig., *Ess.*, l. II, c. 3 — Charron, *Sagesse*, l. I, c. 8. — Latin, *disparili[s]* Cicer., *de divinat.*, l. I, c. 36. — Voy. Dépareil.

DISSOCIABLE, *adj. des deux g.* Qui n'est pas [so]ciable. Montaig., *Ess.*, l. I, c. 38. — Latin, *dissociabi[lis]* Tacit., *Vit. Agric.*, c. 3.

DOMMAGEABLEMENT, *adv.* D'une manière d[om]mageable. Montaig., *Ess.*, l. I, c. 25.

DRACONIQUE, *adj. des deux g.* Qui appartien[t au] dragon, au serpent; qui a le caractère du dragon

serpent. Roger de Collerye, *OEuv.*, p. 124. — H. Étienne, *Lang. franç. italian.*, *dialog.* 2, p. 353.

DRAPELET, *s. m.* Petit drapeau, haillon. *Dial. de S. Grég.*, l. III, c. 14.

DROITURIER, ÈRE, *adj.* Droit, intègre, équitable. Guiot de Provins, *Bibl.*, v. 5. — *Castoiement, cont.* 23, v. 3. — *Chastelaine de Coucy.* — *Comm. sur le saut.*, ps. 7, v. 12. — Joinville, *Hist.*, p. 91. — *Rom. Rose*, v. 21522. — Lajaille, *Champ de bataille*, fol. 50, r°. — Amyot, *Plut.*, *Romul.*; *OEuv.* tom. I, p. 15. — Montaig., *Ess.*, l. III, c. 8, etc. — Droiturièrement, *adv.* *Assis. de Jérus.*, c. 5. — Joinville, *Hist.*, p. 146. — *Hist. de la Toison d'or*, tom. II, fol. 10, v°.

DUISIBLE, *adj. des deux g.* Qui duit, convenable, agréable. *Perceforest*, vol. III, fol. 15, r°, col. 1. — Al. Chartier, *Espér.*, *OEuv.*, p. 331. — Cl. Marot, *Métam.*, l. I; *OEuv.*, tom. III, p. 14. — Des Accords (*Et. Tabourot*), *Touches*, p. 25, v°.

[redacted]

E.

ÉBAUBIR, *v. a.* Étonner, étourdir, d'où l'adj *ébaubi.*

On voit bien avenir,
Par acostumance,
Qu'elles font pour *abaubir*
Cruel contenance.

P^re Corbies, *poët. fr. avant* 1300, *ms.*, t. III, p. 106

Qui si m'*abaubist* et aveule,
Que nuls ne me porroit ataindre
D'anuis, que li miens ne soient graindre.

J. Bodel d'Arras, *Congié*, v. 245.

Un miracle voel raconter,
Por *abaubir* chaus et douter,
Qui sains et saintes ne redoutent.

Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. II.

ÉCHAUDURE, *s. f.* État de ce qui est échaudé, in pression que fait l'eau bouillante sur la peau.

Lors il disoit avoir ouy des voix, mais comme venant loin: et s'appercevoit de ses *eschaudures* et meurtrissures.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 20.

ÉCHÉABLE, *adj. des deux g.* Qui peut, qui do échoir.

Héritages redevables de coustume *eschéable* envers le se gneur ou premier bailleur.

Cout. génér., t. I, p. 416.

ÉCONDUISEUR, *s. m.* Celui qui éconduit, qui r fuse.

On dit qu'à ung bon demandeur
Qui est hardy de demander,
Ne faut qu'ung bon *esconduiseur*
Qui le sache bien reffuser.

Al. Chartier, *poés.*, p. 783.

ÉCONDUITE, *s. f.* Action d'éconduire, refus.

Grant honte a de dire son dit
Et si redoubte l'*escondit*.

Rom. Rose, v. 4935.

Donc l'en estuet faire *escondit*,
Et jurer qu'il n'a de lui cure.

Partonop. de Blois, *ms. de S. Germ.*, fol. 157, v°, col. 2.

Il convient que je soye de vous aymé, car nul *escondit* ne m'en pourroit oster.

FROISSART, *Chron.*, l. I, p. 94.

Voyez aussi *Anc. poët. franç.*, *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 171, r°. — *Perceforest*, vol. I, fol. 78, v°, col. 1. — *Lett. de l'an* 1413; *Trés. des Chart.*, reg. 167, ch. 273. — *Dance aux aveugles*. — *Rom. de Gérard de Nevers*, etc.

On a dit aussi ÉCONDUISEMENT.

Je qui n'os' vers li faire proiere,
Tant parredout' son *escondisement*.

THIBAUT, *Chans. mss.*, p. 45.

Mais ce dernier mot ne me paraît pas de nature à être réintégré dans le langage moderne.

ÉCOUTEUR, *s. m.* Celui qui écoute, qui est aux écoutes.

Vraiement, dit le sire de Roqueton, nous vous avons ouy de bien loing cliqueter; *escouteurs* ne doivent avoir riens qui cliquette.

Le Jouvencel, fol. 62, r°.

Le substantif *écouteur* a été employé aussi par quelques-uns de nos auteurs modernes.

Vous me savez assez alerte pour voir les gens sans qu'ils m'aperçoivent, et assez maligne pour persifler les *écouteurs*.

J. J. ROUSSEAU, *Nouv. Héloïse*, V° partie, *lett.* 10.

Latin, *auscultator*. Causa auditorum genere distinguitur; nam aut *auscultator* est modo, qui audit; aut disceptator, id est rei sententiæque moderator.

CICER., *Partit.*, c. 3.

Italien, *ascoltatore*, *trice*. Bisogna pure che dica a questi cortesissimi *ascoltatori* il nome della commedia.

LASC., *Streg.*, *prolog.*

[redacted]

Degno di avere molti *ascoltatori* e molte *ascoltatr*
sante prediche.

GUITT

Espagnol, *escuchador.* Mot peu usité. Voyez *D*
real. acad. de Madrid.

EFFLUXION, *s. f.* Écoulement.

Si ne se fait pas une soudaine *effluxion* du laict
pas des tuyaux qui le versent et respandent tout-à-

AMYOT, *Plut.*, *OEuvr. Mor.*, t. XI

EFFORCÉMENT, *adv.* Avec effort.

Mais quant Lombars virent çou, si se mettent à fi
efforchiement qu'il onques porent.

VILLEHARDOUIN, 1

Les capitaines des pays seront tenuz de venir à t
il pourront avoir de genz d'armes et au plus *efforci*
il pourront.

Ordonn. de Charles, régent de France, mai 1358, § 16;
Rois de Fr., t. III, p. 229.

Ainsi que messire Jehan Chandos et sa route chev
ainsi *efforcément*, nouvelles en vindrent au Puirenoi
François.

FROISSART, *Chron.*, vol. I

Pour les grevances de ceux qui grever les ve
efforciement refraindre.

GODEFR., *Annot. sur l'Hist. de Charles VI*,

Italien, *sforzatamente.* I Sanesi vi vennero pe
molto *sforzatamente.*

G. VILLANI, *Storia*, 7, 13

EFFRÉNÉMENT, *adv.* D'une manière effr

Et court *effrénément* où le vice l'appelle.

STRAPAR., *Nuits*, t. II,

Latin, *effrenatè.* Cujus voluptatibus avidæ libidin
et *effrenatè* ad potiundum incitantur.

CICER., *de Senect.*, c

Italien, *sfrenatamente*. Acciocchè questo male così *sfrenatamente* non si facesse.

Comm. sopra il Dante, ms., Parad., 6.

Espagnol, *desenfrenadamente*. De Dión me espánto como habla tan *desenfrenadamente* de los vícios de Séneca.

AMBR. DE MORAL., l. IX, c. 9.

EFFRUITER, *v. a.* Empêcher la fructification, en détruisant les jeunes bourgeons et les jeunes branches.

Mes jours j'ai tous *effruitez*,
Et perdu mon tems et m'entente.

GAUT. DE COINSI, *Mir. de N. D.*, l. I, c. 29.

Estat moien en tenoit d'homme saige,
Sans le vouloir par excès *effruiter*.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 292, col. 2.

Voyez DÉFRUITER, ENFRUITER.

ÉHONTÉMENT, *adv.* Sans honte, sans pudeur.

Vit-on jamais tant d'incestes *éhontément* débordez?

ÉT. PASQUIER, *Rech.* l. V, c. 5.

Voyez DÉHONTÉ.

*EMBOUER, *v. a.* Couvrir de boue, souiller de boue.

Luxure est si *enboant* boe,
Que le corps soille, et l'ame *enboe*.

GAUT. DE COINSI, *Mir. de N. D.*, l. I, c. 33.

Qui se loe, si s'*enboe*.

Anc. prov.

Et vient avecques nous jouer,
Sans gueres ses pieds *embouer*.

Rom. Rose, v. 13168.

Et tant estoit *emboé* de l'ordure de ce rien, que en luy ne avoit congnoissance nulle.

Perceforest, vol. III, fol. 137, v°, col. 2.

Voyez aussi GAUTIER DE COINSI, *Mir. de Sainte Léocade*, v. 1527. — PHIL. MOUSKES, *ms.*, p. 343. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1383; *Trés. des Chart.*, reg. 123, ch. 212. — DESPERRIERS, *nouv.* 8, *etc.*

[redacted]

ÉMENDATION, *s. f.* Action d'émender, correction

Je ne veux oublier l'*émendation*, partie certes la plus utile de nos estudes.

JOACH. DU BELLAY, p. 36, r°.

Voilà la correction que Numa y fait, laquelle depuis a eu besoin encore de plus grande *émendation*.

AMYOT, *Plut.*, *Numa Pompil.*, *OEuv.*, t. I, p. 259.

Latin, *emendatio*. Hæc est correctio philosophiæ veteris et emendatio.

CICER., *de Finib.* 4, c. 9.

Italien, *emendazione*. Ma con grande carità per sola nostra *emendazione* ci corregge, e flagella.

S. CRISOSTOM.

Espagnol, *emendación*. A lo que se dice de los rabínos y del Tikum Sophrim ó *emendación* de los escribas.

SIGUENZ., *Vid. de S. Geron.*, l. IV, disc. 4.

Anglais, *emendation*. The essence and the relation of any thing in being, is fitted, beyond any *emendation*, for its action and use.

GREW.

EMMAILLOTTEMENT, *s. m.* Action d'emmailloter.

Les liaisons et *emmaillottemens* des enfans ne sont plus nécessaires, et les mères lacédémoniennes eslevoient les leurs en toute liberté de mouvemens de membres, sans les attacher ne plier.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

EMMURER, *v. a.* Environner de murs, enclorre; renfermer.

Folie est, ne me die nus
Que l'en doie *emmurer* reclus.

GUIOT-DE-PROVINS, *Bibl.*, v. 1356.

Boëces fistes *emmurer*.

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 570, col. 1.

Ceste amour en nos cueurs *emmurée*.

MARGUERITE DE NAV., *Marg. de la marg.*, fol. 389, r°.

Sortir y fit fonteines et ruisseaux,
Qui vont coulant, et passent et murmurent,
Entre les monts qui les plaines *emmurent*.

Cl. Marot, *Ps.* 104; *Œuv.* t. III, p. 334.

La nature nous laisse aller par le monde tous libres et desliez, mais nous-mesmes nous lions, nous emprisonnons et *emmurons* en nous estraignans et réduisans à peu de petite et estroiete place.

Amyot, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. XIV, p. 310.

Voyez aussi Phil. Mouskes, *ms.*, p. 789. — Math. de Coucy, *Hist. de Charles VII*, p. 567. — *Lett. de l'ann.* 1444; *Trés. des Chart.*, reg. 176, ch. 334. — Al. Chartier, *Poés.*, p. 701. — Montaig., *Ess.*, l. II, c. 9. — Sully, *Mém.*, t. III, c. 50, etc.

On a dit aussi Emmurailler.

D'advantage qui la voudroit *emmurailler* comme Strasbourg, Orléans ou Ferrare, il ne seroit possible.

Rabel., l. II, c. 15.

Latin barbare, *immurare*. Ad expensas hæretici *immurati* dominus rex et episcopus pro ratâ conferant.

Chart. anni 1260; *Gall. christ.*, tom. VI, col. 372.

EMPATELINER, *v. a.* Caresser, séduire par des manières souples et artificieuses.

Il l'a si bien mitouinée,
Et si bien *empatelinée*,
Qu'il a fait ce qu'il a voulu.

R. Belleau, *Œuv.*, t. II, p. 135.

EMPÊTREMENT, *s. m.* Ce qui empêtre, obstacle, empêchement.

Promettons audit Ebbles plenes, enterin et durable guariment, et défendre le, contre toutes personnes qui riens i demanderoient ou *empestrement* i mettroient.

Acte de Robert de Mastas, octobre 1292, cité par Barbazan, *gloss. fr. ms.*

[redacted]

EMPIREMENT, *s. m.* Action d'empirer, état de qui empire.

Je puis demander par raison, le damage de l'*empirement* la chose prestée.

Beauman., *Cout. de Beauvoisis*, ch. 37.

.... Dis-lui la manière,
Car je vois en *empirement.*

Baude Fastoul d'Arras, *Congié*, v. 136.

Qu'il me va par *empirement*,
Car douleur m'assault fièrement.

Al. Chartier, *poés.*, p. 638.

Tout ce qui nous est plaisant ne nous est pas toujours sa taire, si au lieu de la guérison, il nous envoye à la mort l'*empirement* de nos maux.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 12.

Voyez aussi *Statuts des chandeliers*, ann. 1294; *Trés. Chart.*, reg. 105, ch. 304.

EMPLOYABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d' employé.

Le potier fait des pots *employables* à services honnête honnorables.

Beloy, *orig. de la chevalerie*, p. 38.

ENAMOURER, *v. a.* Rendre amoureux.

Tuit cil qui sont *enamourez*
Vienent dancier, et autres non.

Court de Paradis —

Servir le vueil et proyer par fianche,
K'*enamourer* puis boine, et belle, et franche,
Dont je sui pris douchement.

Servantois, ms. de l'Egl. de Paris, fol. 304, v° -

Se la pastoure à blons cheveus
Estoit de moi *énamourée.*

Froissart, *poés. mss.*, p. 287, col. 1 -

Bref mon esprit, sans cognoissance d'ame,
Vivoit alors sur la bouche à ma dame,
Dont se mouroit le corps *énamouré.*

Cl. Marot, *rond.* 63, *Œuv.*, t. II, p. 92.

Voyez aussi H. D'Andely, *lai d'Aristote*, v. 129. — *Rom. Rose*, v. 3452. — Froissart, *Chron.*, vol. III, c. 5. — H. Étienne, *Lang. franç. italian.*, *dial. I*, p. 14, etc., etc.

S'Enamourer, *v. réfl.* Devenir amoureux.

Comme l'exposant se feust *énamourez*, par jeunesse et druerie, de ladite femme, et elle de lui.

Lettr. de rémiss., ann. 1377 ; *Trés. des Chartr.*, reg. 112, ch. 10.

De cil qui par *s'enamourer*,
De moy s'est tant fait honnourer.

Al. Chartier, *poés.*, p. 620.

Si advint que l'un des enfans de Neleus, celuy qui avoit plus de crédit et d'authorité en la ville, nommé Phrygius, *s'enamoura* de Pieria.

Amyot, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XVI, p. 170.

Je n'entends pas de celles qui leur sont conjointes par mariage, mais des autres dont ils *s'enamourent*.

Ét. Pasquier, *Rech.*, l. IV, c. 31.

Latin barbare, *inamorare*. Volens ergo dictum Barthossium ab uxore eâ die sequestrare, et odiosam illi facere, et de filiæ suæ Dorotheæ ductione *inamorare*.

Vit. S. Stanislai episcop., *act. SS. maii*, tom. II, p. 274.

Italien, *innamorare*.

Tanto cresce il desio che m'*innamora*.

Petrarch., *son.* 12.

Espagnol, *enamórar*. No todas las hermosúras *enamóran*, que algunas alegran la vista, y no rinden la voluntad : que si todas las bellezas *enamorassen*, y rindiessen, sería un andar las voluntádes confusas y descaminadas.

Cervant., *Quix.*, t. I, ch. 14.

Anglais, *to enamour*.

Descend with all her winning charms begirt,
T'*enamour*, as the zone of Venus once
Brought that effect on Jove, so fables tell.

Milton, *Parad. lost.*

[redacted]

ENCOMBREUX, EUSE, *adj.* Embarrassant, fâc difficile.

> *Je la trouve si encombreuse,*
> *Si grevaine et si ennuieuse.*
>
> *Rom. Rose.*, v. 9

Se il vient baillier cuves, ou huches ou gros merrie tiex choses qui sont *encombreuses* à manoier.

BEAUMANOIR, *Cout. de Beauv.*, ch.

ENDIZELER, *v. a. Terme d'agriculture.* Met dizeaux.

Le troisième jour après que lesdits ablais sont liez *dizellez*.

Cout. général, t. I, p. 67

Que néanmoins ledit défendeur aurait dépouillé l pièces de terre, sans appeler le fermier des demandeur veoir *endiseler*, et prendre le droit de disme.

Sentence du châtelet, 3 *août* 15

ENDOLORER, *v. a.* Causer de la douleur.

Fai ton chemin loin de sa maison, que tu ne doigne ton honeur à estraunge, ne soit par aventure replenis forces, et tes travails sont en aliene maison, et tu *end* al derrain com tu averas ta char degastée et ton cors.

Trad. de la Bible, Prov., c. 5, v.

On a dit de nos jours ENDOLORIR.

Sa main douce et légère sait aller chercher tout ce blesse, et faire poser plus mollement leurs membres *end*

J. J. ROUSSEAU, *Emile*, l. 5, t. IV, p. 49

Voyez ADOLORER.

ÉNERVATION, *s. f.* Action d'énerver, d'affail

Qui venoit grandement à l'*énervation* de la jurisd temporelle.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, ch.

Latin, *enervatio*. Voluptatis *enervatione* languescere.

ARNOB., l. III, p. 10

ENFANÇON, *s. m.* Petit enfant.

Ge vos donrai queil pris ke vos voleis, et si rendeis les *enfanzons* cui vos avez pris.

S. Grégoire, *Dial.*, l. I, c. 8.

Un image eut deseur l'autel,
Qui moult estoit de belle taille,
Deseur son chef une touaille,
Un *enfançon* en son devant.

Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. I, c. 3.

Si en apela saint Symon,
Qu'il ne tint pas à *enfançon*.

Court de Paradis, v. 45.

De l'*enfançon* que il trova
A sa fame reson demande.

Enfant remis au soleil, v. 22.

Et certes il est impossible de croire qu'une mère qui n'avoit asseurance de sa grandeur et de son repos qu'en cet *enfançon*, l'eust voulu esloigner de son sein.

Ét. Pasquier, *Rech.*, l. V, c. 27.

Voyez aussi S. Bernard, *serm. franç.*, *mss.*, fol. 76. — Hues de Tabarie, *Ord. de cheval.*, v. 117. — Cuvelier, *Vie de Duguesclin*, *etc.*, *etc.*

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

Par testament, il déclara la dame
Son héritière, advenant le décès
De l'*enfançon*.

La Fontaine, *Cont.*, *le Faucon*.

Et ce qui plus l'attention réveille,
Quand vous voyez ces petits *enfançons*.

J. B. Rousseau, l. I, *alleg.* 2.

On a dit aussi Enfanteau, Enfantelet, Enfançonnet.

Bertrand estoit lait *enfançonnet*, et mal gracieux, et n'estoit plaisant de visaige ni de corsaige.

Menard, *Hist. de B. Duguesclin*, p. 3.

Mais l'*enfanteau*, en moins de dire pic,
D'une grand' croix lui donna si grand choc
Qu'il l'abbatit.

Cl. Marot, *Ballad.* 13; *OEuv.*, t. II, p. 26.

[redacted]

Corbieu je le croy, ce sera d'ung petit *enfantelet* qu
sera grosse.

RABEL., l. III, c. 18

Il est inutile d'ajouter qu'aucun de ces diminutifs
susceptible d'être réintégré dans le langage moderne.

Latin, *infantulus*. Gerebamus *infantulos* et mulieres.

APUL., *Metam.*, l. VIII.

Italien, *fanceletto*, *fanciulletto*, *fanciullino*, *fanciullu*
fantello, *fanticello*, *fanticino*, *fantino*, *fantolino*, *etc.*

Dapoi che'l *fanciulletto* fu cresciuto.

BERN., *Orl.*, 2, 13, 13.

Che ancor m' odiasti essendo *fanciullino*.

ID. *ibid.*, 1, 21, 4

Chi non muore a vedere
Questo *fantel* divino
Dormir.

FR. JIACCOP., *Rim.*, t. III, 2,

Non e *fantin*, che si subito rua
Col volto verso il latte.

DANT., *Parad.*, 30.

ENFIELLER, *v. a.* Mêler de fiel, rendre amer.

On doit ensucrer les viandes salubres à l'enfant, et *en*
celles qui lui sont nuisibles.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c.

Enfielle nostre vie et empoisonne toutes nos actions.

CHARRON, *Sagesse*, liv. I. c.

Et comme un chaud desir qui l'esprit nous allume,
Enfielle un peu de miel de beaucoup d'amertume.

PH. DESPORTES, *Poés.*, p. 195.

Pour *enfieller* mon cœur
D'un immortel ennui.

LOYS LE CARON, *Poés.*, fol. 63,

Italien, *infielare*.

Senti l'amaro, ch' ogni dolce *infiela*.

JAC. SOLD., sat.

ENFONDRER, *v. a.* et *n.* Enfoncer, s'enfoncer.

Come nostre seignor out *enfoundri* les citées de celle régioun, il se remembra de Abraham et délivera Loth de *enfoundrer* des citez esquelles il vint habiter.

Anc. trad. de la Bible, Genès., ch. 19, v. 29.

Cassiel, la chose va mauvaisement, nostre bateau *enfondre*.

Perceforest, vol. I, fol. 51, v°, col. 2.

Lors commença à l'*enfondrer* et à esbrouailier tout ce qu'elle avoit dedans le corps.

Lancelot du Lac, t. II, fol. 106, v°, col. 2.

Qui seule entre toutes ne se sçauroit *enfondrer* en la mer.

Amyot, *Plut.*, *Œuvr. Mesl.*, t. XIX, p. 166.

ENFRÉNER, *v. a.* Mettre un frein, une bride.

Ensellés furent gentement,
Et *enfrénés* si richement.

Rom. de la guerre de Troyes, *ms.*

Leurs chevaus tous ensellez et tous *enfrénez* de lorainz dorez.

Chron. de S. Denis, l. III, c. 18; *Recueil des hist. de Fr.*, t. III, p. 238.

Quant le roy veit son cheval *enfréné*, il saillit sus.

Perceforest, vol. II, fol. 47, v°, col. 1.

Italien, *infrenare*. Il cavallo, che non vuole il freno, affamisi, e dopo il vespro, quando gli si dà l'orzo, s'*infreni*.

Pallad., *Marz.*, 25.

Espagnol, *enfrenar*. Con los caballos barbaros se trahería forzosamente el modo de *enfrenarlos*, y ajustar los con estos collàres.

Aldret., *Antig.*, l. III, c. 35.

ENFRUITER, *v. a.* Garnir de fruits, ensemencer.

Prinse de bestes faite en l'héritage d'autruy defensable ou *enfruicté*.

Coust. general, t. II, p. 263.

Terres sans estre cultivées et *enfruictées*.

La Thaumassière, *Cout. de Berry*, art. 14, p. 225.

Voyez aussi *Lett. de l'an* 1473; *Trés. des Chart.*, reg. 2 ch. 401.

On a dit aussi Enfructuer.

Jaçoit ce que le suppliant et les autres dessus nommé eussent icelle pièce de terre *enfructuée* et semée en blé.

Lett. de l'an 1469; *Trés. des Chart.*, reg. 196, ch. 37.

Voyez Défruiter, Effruiter.

ENGASTRIMYTHE, *s. m.* Ventriloque.

Les *engastrimythes* soi disoient estre descendus de l'anticque race d'Euriclès, et sur ce alléguoient le tesmoingnaige d'Aristophanes en la comédie intitulée les tahons ou mouches guespes.

Rabel., l. IV, c. 58.

M. Diderot a employé aussi ce mot.

La Manimonbanda vient de jurer par ses pagodes qu'il n'y auroit plus de cercle chez elle, si elle se trouvoit encore une fois exposée à l'impudence des *engastrimuthes*.

Bij. indiscr., c. 12.

Grec, ἐγγαςρίμυθος.

Theod. Bez., *in act. apostol.*, c. 16, v. 16.

ENGLOUTISSEUR, *s. m.* Celui qui engloutit.

Car de crainte surpris, le chien *engloutisseur*,
Et les tristes fureurs de sang entretachées
S'estoyent au fond d'Averne honteusement cachées.

Ph. Desportes, *Poés.*, p. 473.

Italien, *inghiottitore*. Questi sacrileghi *inghiottitori* di Gesù Cristo.

Segner., *Crist. Instr.*, 3, 10, 15.

ÉNORMISSIME, *adj. des deux g.* Très-énorme, au dernier degré d'énormité.

Certes elle m'a traitté illégitimement et incivilement, d'une lésion *énormissime*.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 5.

Italien, *enormissimo*. Si commettono peccati *enormissimi*, scelleraggini inaudite.

Fr. Giord., *Pred.*

Espagnol, *enormíssimo*. Esso y mucho mas de vicios, maldádes, pecádos *enormíssimos* y atrocissimos trahe consigo la nefanda secta del malvado Mahóma.

ALDRET., *Antig.*, l. IV, c. 18.

ENRACINEMENT, *s. m.* Action d'enraciner, de s'enraciner.

Afin, dit-il, que l'*enracinement* des enfans qui viendroient à estre engendrez d'elles, venant à prendre son pied en des corps robustes et dispos en germast mieulx.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XVI, p. 73.

ENRICHISSEUR, *s. m.* Celui qui enrichit.

Devoz *enrichissieres* et fonderes d'abaies.

Chron. de S. Denis, l. V, c. 17; *Rec. des Hist. de Fr.*, t. III, p. 298.

ENTRE-ACCOLER (S'), *v. récip.* S'accoler réciproquement, s'embrasser.

S'entre-acolans, prindrent congé l'un de l'autre.

STRAPAROLE, *Nuits*, t. II, p. 6.

En disant ces paroles, il embrassa Fabius : et le semblable feignirent aussi les soudards, qui *s'entr'accolèrent* estroitement, et se baisèrent les uns les autres.

AMYOT, *Plut.*, *Fab. Maxim.*; *OEuvr.*, t. II, p. 266.

Je me bornerai à rapporter ici un très-petit nombre d'exemples des mots de cette longue catégorie qui se trouvent dans nos anciens écrivains français, soit imprimés, soit manuscrits, et que l'on peut d'ailleurs multiplier à l'infini.

ENTRE-BATTRE (S'), *v. récip.* Se battre l'un contre l'autre.

En voulant un jour départir quelques-uns qui *s'entre-battoient*.

AMYOT, *Plut.*, *Lycurg.*; *OEuv.*, t. I, p. 146.

ENTRE-CHERCHER (S'), *v. récip.* Se chercher réciproquement.

Car à tous coups il y a des conditions qui *s'entre-cherchent*.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 34.

Entre-connoître (S'), *v. récip.* Se connaître ré proquement.

Et ne suffisoit pas pour *s'entre-cognoistre* les uns les autre

Amyot, *Plut.*, *Nicias*, c. 39; *OEuv.*, t. V, p. 230.

Voyez aussi Montaig., *Ess.*, l. II, c. 19.

Entre-cosser (S'), *v. récip.* Se heurter réciproque ment la tête, à la manière des béliers.

Qui d'un choc mutuel *s'entre-cossoient* le front.

Amad. Jamyn, *poés.*, p. 33, v°.

Entre-défaire, (S'), *v. récip.* Se défaire, se détruir réciproquement.

On peut dire que l'art et l'expérience de nous *entre-desfair* entre-tuer, de ruiner et perdre nostre propre espèce, semb desnaturé venir d'aliénation de sens.

Charron, *Sagesse*, l. I, c. 53.

Entre-devoir (S'), *v. récip.* Se devoir respectivemer l'un à l'autre.

Ce sont choses qui s'entreprestent et *s'entredoivent* leu essence.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 3.

Entr'écrire, (S'), *v. récip.* S'écrire réciproquement

Le plus grand bien qui soit en amitié,
Après le don d'amoureuse pitié,
Est *s'entr'écrire*, ou se dire de bouche
Soit bien, soit dueil, tout ce qui au cueur touche.

Cl. Marot, *Eleg.* 6; *OEuvr.*, t. I, p. 298.

Entr'épouser, (S'), *v. récip.* S'épouser.

Mais ils se sont *entr'espousez*,
Et en mariage posez.

Rom. Rose, v. 9926.

Entre-festoyer (S'), *v. récip.* Se donner récipro quement des fêtes.

De quoy les gens d'entendement savent *s'entre-festoyer.*

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 13.

ENTRE-HARCELER (S'), *v. récip.* Se harceler réciproquement.

Depuis ceste heure-là ils continuèrent toujours à *s'entre-harceler.*

AMYOT, *Plut.*, *Cicer.*, c. 56; *OEuv.*, t. VIII, p. 134.

ENTRE-HEURTER (S'), *v. récip.* Se heurter réciproquement.

Les ignobles sont tenus de crier en marchant, comme les gondoliers de Venise au contour des rues pour ne *s'entre-heurter.*

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 5.

ENTRE-MÉFAIRE (S'), *v. récip.* Se nuire réciproquement.

Mais si tres-tous bien s'entramoient,
Jamais ne *s'entremefferoient.*

Rom. Rose, v. 5769.

ENTRE-NAVRER (S'), *v. récip.* Se navrer, se blesser réciproquement.

S'*entre-navrans* de façon fort estrange.

CL. MAROT, *Epist.* 3, *OEuv.*, t. I, p. 377.

ENTRE-PICOTTER (S'), *v. récip.* Se picotter réciproquement.

Là-dessus vous estant mis à vous *entrepicotter*, chascun essayant de mettre en avant ce qu'il estimoit le plus valoir en soy et le moins en autruy.

SULLY, *Mém.*, t. I, c. 2.

ENTRE-PILLER (S'), *v. récip.* Se piller réciproquement.

La supériorité et infériorité, la maistrise et la subjection sont obligées à une naturelle envie et contestation : il faut qu'elles *s'entre-pillent* perpétuellement.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 7.

ENTRE-POUSSER (S'), *v. récip.* Se pousser réciproquement.

Si commencèrent à *s'entre-poulser* les uns les autres en courroux premièrement, puis vindrent jusques à s'entre-frapper.

AMYOT, *Plut.*, *Marc. Crass.*, c. 59; *OEuv.*, t. V, p. 323.

[redacted]

Les opinions *s'entre-poussent* suivant le vent comn

MONTAIG., *Ess.*, l. II

ENTRE-PRÊTER (S'), *v. récip.* Se prêter mutu

Aux assemblées des festins, ils *s'entre-prestent*, sa tion de parenté, les enfans les uns aux autres.

MONTAIG., *Ess.*, l. I

ENTRE-SURPRENDRE (S'), *v. récip.* Se surpr ciproquement.

Et quand ilz furent arrivez en la ville de Larisse mencèrent de rechef à se convier et festoyer l'un l'a *s'entre-surprendre.*

AMYOT, *Plut.*, *Démét.*, c. 50; *OEuv.*, t. VII

ENTRE-VENDRE (S'), *v. récip.* Se vendre u l'un à l'autre.

Là les causeurs, les causes *s'entre-vendent.*

CL. MAROT, *opusc.* 7, *OEuv.*, t. I,

ENTRE-VISITER (S'), *v. récip.* Se visiter réc ment.

Celles qui attendoient leurs enfans retournans de taille estoient mornes et tristes, sans mot dire : et au les mères de ceulx que l'on disoit y estre morts, s'e par les églises en rendre graces aux dieux, *s'entre* l'une l'autre joyeusement et affectueusement.

AMYOT, *Plut.*, *Agésil.*, c. 48; *OEuv.*, t.

ENTREBAISEMENT, *s. m.* Action de s'ent

Mais je m'avise que sans y penser vous estiez limites de vostre propos. Car vous avez commencé à l'*entrebaisement* des hommes.

H. ÉTIENNE, *Lang. franç. italian.*, *dial. II*, p

ENTRE-CLORRE, *v. a.* Clorre, fermer à d

Que n'*entre-cloe* le pertus.

Pyram. et Tisbé, v.

A l'huys m'en vins, sans dire mot,
Que la vieille defferme m'ot,
Et le tint encore *entre-cloz.*

Rom. Rose, v. 15511.

uquel hostel le suppliant trouva l'uis *entre-cloz*, et n'y
t persoñne dedans.

Lett. de rémiss., ann. 1394; *Trés. des Chart.*, reg. 146, ch. 175.

ENTRE-LUIRE, *v. n.* Luire à demi, luire par in-
illes; projeter une lueur indécise et intermittente.

-je pas veu en Platon ce divin mot, que nature n'est rien
ie poésie énigmatique? Comme peut-estre qui diroit une
ıre voilée et ténébreuse, *entreluisant* d'une infinie variété
ıx jours à exercer nos conjectures.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

ITR'OUBLIER, *v. a.* Se souvenir imparfaitement.

Avis li est que bien estoit,
Savez por qoi? Que cele avoit
Le jovencel *entr'oublié.*

Narcissus, v. 219.

Que tous mes maulx *entr'oublioye*,
Pour le délit où me veoye.

Rom. Rose, v. 1828.

Or vous veul-je, doulx ami, supplier,
Que ne veullez mon nom *entre-oublier.*

EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 192, col. 4.

r la grant joye que en luy eut, *entre-oublia* la douleur
playes.

Gérard de Nevers, part. II, p. 40.

le touchier et le baisier esmeuvent le sang et la chair
ınt qu'ils font *entre-oublier* la crainte de Dieu et
ur de ce monde.

CHEVALIER DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, fol. 23, v°, col. 2.

s aussi *Anc. poët. franç.*, *ms. du Vatican*, n° 1490,
4, v°. — *Anc. poët. franç.*, *ms. de la Clayette*, in-4°,
, col. 1. — JEHAN DE MEUNG, *Codic.*, v. 381, etc., etc.

[redacted]

Entr'oubliance, *s. f.* Souvenir imparfait.

Tant y demoura que les humeurs de son corps seichē dont il s'en alla à néant, si qu'il cheut en *entre-oubliance*

Perceforest, vol. V, fol. 95, v°, col.

ENTRE-SEMER, *v. a.* Semer, jeter ça et là; répa

Ils ont une forme d'escrire douteuse en substance dessein, enquerrant plustost qu'instruisant: encore qu'il *tresément* leur style de cadences dogmatistes.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 12

Latin, *interseminare*. Remedia sanè sunt plurima in om rebus, naturæ munere interspersa atque *interseminata*.

Apul., *apolog.*

ENTRE-SOUVENIR (S'), *v. réfl.* Se souvenir parfaitement, d'une manière vague.

Laquelle histoire me fait souvenir, ou pour mieux *entresouvenir* d'une autre.

H. Étienne, *Apolog. d'Hérodot.*, p. 312.

* ENVAHISSEMENT, *s. m.* Action d'envahir.

Pour obvier aus périls et aus dommages, qui par le *vaïsemens* des ennemis de nostre roiaume, peussent av nostre peuple.

Lett. de Jean I ou Jean II, janvier 1355. *Ordonn. des Rois d* t. III, p. 46.

Feist son devoir de soy destourner de l'*envahissemen* luy faisoit icellui de Sasseville.

Chart. de l'année 1445; *chartul. de Lagny*, fol. 42, v°

Le mot *envahissement* a été employé par quel écrivains modernes.

La diminution des eaux, jointe à la multiplication des organisés, ne pourra que retarder de quelques milliers d'a l'*envahissement* du globe entier par les glaces, et la mort nature par le froid.

Buffon, *Minér.*, t. VII, p. 24

ENVAHISSEUR, *s. m.* Celui qui envahit.

Si aucun estant envahy, tue, mutile, ou navre son *envahisseur*, en son corps deffendant.

Cout. gener., t. I, p. 781.

Si en ont finablement les deffendeurs prouffit et discipline, et les *envaysseurs* dommage et ruine.

Al. Chartier, *Espér.; Œuv.* p. 365.

ENVIABLE, *adj. des deux g.* Digne d'envie.

Envieuse non *enviable*.

Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 17, col. 3.

*ENVIEILLIR, *v. n.* S'ENVIEILLIR, *v. réfl.* Devenir vieux.

Se la joie durast tozjors,
Et n'eust ire ne cordus,
Et l'en ne peust *envieillir*
N'estre malade ne morir.

Bibl. du seign. de Berzé, v. 9.

Mais nature ne peult souffrir
Que nul vive sans *envieillir*.

Rom. Rose, v. 4705.

Et quant ladite Tyfaine *envieilli*, ele estoit plus forment grévée de la devant dite maladie.

4ᵉ *Miracle de S. Louis*, p. 401.

Je me suis *envieilly* de sept ou huict ans, depuis que je commençay.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 37.

Voyez aussi Guiot de Provins, *Bibl.*, v. 847. — *Image du Monde.* — Amyot, *Plut. OEuv. mor.*, tom. XVI, p. 315. — Montaig., *Ess.*, l. III, c. 13. — Cl. Fauchet, *Antiq. franç.*, l. VII, c. 11; *OEuv.*, fol. 259, vº. — Brantome, *Cap. franç.*, tom. IV, p. 62, etc., etc.

Envieillir, *v. a.* Rendre vieux.

Le temps si *envieillist* nos pères,
Et vieillit roys et empereres,
Et aussi nous *envieillira*,
Ou la mort jeunes nous prendra.

Rom. Rose, v. 392.

[redacted]

Car en cest eage est celi cose qui plus *envieillist;* et pour maintenir jouenes, et pour targier la viellece, doit-on gard de trop travillier et de courous et de pensées.

Liv. de physique, c. 20.

Italien, *invecchiare*. Dalla mia fanciullezza con lui mi so *invecchiato*.

BOCCAC., *Nov.* 93, 9.

Espagnol, *envéjecer*.

Ni es buen Jordan el tintéro
Al que *envejéce* la pila.

QUEVED., *Mus.* 6, rom. 13.

Los quales se están alli *envejeciendo*, deshaciendo, sos] rando y esperando.

GUEVARA, *Menospr. de cort.*, cap. 12.

ÉPALEMENT, *s. m. Terme de jurisprudence et commerce.* Action de conformer une mesure à l'étalo

Suivant l'*espallement* qui en a esté fait aujourd'huy à gauge de ce pays.

Nouv. Coust. général, t. I, p. 310, col. 1.

ÉPALER, *v. a.* Conformer une mesure à l'étalon.

Du boestel faire et *espaeler* au moelin.

Chart. de l'ann. 1262, *Grand Chartul. noir de Corbie*, fol. 180,

Et auront le droit.... d'*espaaler* et de justifier lesdites m sures, toutesfois et quantes li cas s'i offerront.

Chart. de l'an 1314.

Voyez aussi *Chart. de la commune de S. Valery*, ann. 137 — *Chart. de* 1448; *Chartul. de Corbie*, 23, etc., etc.

ÉPARTIR, *v. a.* Disperser ça et là.

Et quand le clair Phébus
Avoit droit là ses beaux rayons *espars*.

CL. MAROT, *opusc. I; OEuv.*, t. I, p. 134.

Voyez aussi *Lett. de rémiss.*, ann. 1394; *Trés. des Chart* reg. 147, c. 17.

S'Épartir, *v. réfl.* Se disperser çà et là.

Ribaces qui de l'ost se partent,
Par les champs çà et là *s'espartent*.

Guill. Guiart, *roy. lign.*

Lesquels compaignons se mistrent et *espartirent* en pluseurs lieux, pour danser et esbattre en ladite feste.

Lett. de rémiss. ann. 1387; *Trés. des Chart.*, reg. 130, c. 266.

Lors la veüe *s'espart*
En la forest.

Cl. Marot, *Epist. I*; *OEuv.*, t. I, p. 364.

ÉPERONNER, *v. a.* Piquer avec l'éperon.

Et à son cheval reparoit anques kil estoit *espouronné* par besoinc, car li sanc li raioit par andeus les costez, et assi estoit il navrez en deus leus.

Villehardouin, *Conq. Constant.*, fol. 32.

Éperonner, *v. n.* Courir à cheval en se servant de l'éperon.

Amont et aval *esperonne*.

Herbert, *Rom. de Dolopatos*.

Et cil s'en vont *esperonant*,
Tant qu'ils ont le vilain trové.

Vilain mire, v. 174.

Voyez aussi Froissart, *Chron.*, vol. II, c. 52.

Sous cette dernière acception, le verbe *éperonner* ne me paraît point susceptible d'être réintégré dans le langage moderne.

Italien, *speronare, spronare*. Sollicito guardate in tutte guardie dal corpo, tenendolo bene sotto raggione, affrenando retto esso, e *speronando*.

Guitt., *Lett.* 10.

Come voi il vedete, tosto *spronate* loro addosso con vostra cavalleria.

Giov. Villani, *Stor.* 8, 55, 12.

Anglais, *to spur*. My friend, who always takes care to cure

12.

[redacted]

his horse of starting fits, *spurred* him up to the very sid the coach.

ADDISON.

And *spurring* from the fight, confess their fear.

DRYDEN.

ÉQUANIMITÉ, *s. f.* Égalité d'ame.

Cela donc est l'une des choses qui trouble l'*équanimit* tranquillité d'esprit.

AMYOT, *Plut. Œuv. mor.*, t. XIII, p. 44

Hors le nœud du débat, je me suis maintenu en *équani* et pure indifférence.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 10.

De quelle douceur, familiarité, *équanimité*; amour et d ture un souverain doit user à l'endroit de ses subjets et s viteurs, pour en tirer une gaye et volontaire obéyssance.

SULLY, *Mém.*, t. I, ch. 54.

Latin, *æquanimitas.*

Bonitasque vestra adjutans atque *æquanimitas.*

TERENT., *Phorm.*, *prolog.*, v. ultim.

Italien, *equanimità*, *equanimitade.* Mezzo nella volonta e nell' onore, si è *equanimitade.*

BRUNETT. LAT., *Tesor.* 6, 14.

Espagnol, *equanimidád.* Por que pueda con buena *eq nimidád* y paciencia, tolerar la tristeza que el corazón rec

ALONSO DE CARTAGENA, *Doctrin. de Cab.*, l. III, *prolog*

ERGOTERIE, *s. f.* Argumens scholastiques; dispu de l'école.

Ny plus ny moins que nos bons et premiers pères puss convaincre les nouvelles *ergoteries* de ceux qui sous une va fiance de leurs esprits nous voudroient faire accroire le contra

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. IX, c. 10.

On a dit dans le même sens, mais moins heure sement, *ergotis.*

Ils ont receu vaine philosophie,

Qui tellement les hommes magnifie,
Que tout l'honneur de Dieu est obscurcy
Et le haut mur d'*èrgotis* endurcy.

Cl. Marot, *Opusc.* 8, *OEuv.*, t. I, p. 234.

ERGOTISME, *s. m.* Habitude, manie d'ergoter.

Je crois que ces *ergotismes* en sont cause qui ont saisi ses avenues.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 25.

ERGOTISTE, *s. m.* Celui qui a l'habitude, la manie d'ergoter.

Cicéro disoit que quand il vivroit la vie de deux hommes, il ne prendroit pas le loisir d'estudier les poëtes lyriques; et je trouve les *ergotistes* plus tristement encore inutiles.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 25.

ESPÉRABLE, *adj. des deux g.* Que l'on peut, ou que l'on doit espérer.

Toutes choses, disoit un mot ancien, sont *espérables* à un homme pendant qu'il vit.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 3.

Latin, *sperabilis.*

Hic ille est dies, cum nulla vitæ meæ salus *sperabilis* est.

Plaut., *Captiv.*, 3, 3, 3.

Italien, *sperabile.* Non essendo cosa *sperabile* da un ragazzaccio lo stare a tavolino l'ultime sere di carnovale.

Magal., *Lett. famil.*

Espagnol, *esperáble.* En el primér caso, y en los hijos deste presente matrimónio, parecía algun tanto *esperáble* por la reciente obligacion.

Colom., *Guerr. de Fland.*, l. XI.

* **ESTIMATIF, IVE**, *adj.* Qui a la faculté d'estimer, d'apprécier.

Ainsy en l'homme l'entendement est le souverain, qui a sous soy une puissance *estimative* et imaginatifve.

Charron, *Sagess.*, l. I, c. 20.

[redacted]

Italien, *stimativo*. Infino a tanto che la virtù *stimativa* soccorre all' occhio.

BUTI, *sul Dante*, *Parad.* 26.

Anglais, *estimative*. We find in animals an *estimative* judicial faculty, an appetition or aversation, and locom faculty answering the will.

HALE.

ESTIVAL, ALE, *adj*. Qui appartient à l'été.

Plus douce qu'un chaud hyvernal,
Et plus qu'un ombrage *estival*.

JOACH. DU BELLAY, *OEuv.*, p. 312.

On a dit aussi, mais moins heureusement, ESTIV

Les Romains avoient quant ils estoient en armées trois nières de tentes : *estives* pour l'été, statives quant ils m mouvoient de certain lieu, yvernaux quant en yver ne p voient besoigner.

PIERRE DE BERCHEURE, *trad. de Tite Live*

ESTÉAL.

La saison des chaleurs *estéales*.

AMAD. JAMYN, *poés.*, p. 155.

Latin, *æstivus*. *AEstivos* menses rei militari dare, hiber jurisdictioni.

CICER. *ad Attic.*, l. V, epist. 14.

AEstivalis. Virgo dexterâ manu circulum *æstivalem* tam

HYGIN., *Poet. Astron.*, l. III, c. 24.

Italien, *estivale*. Nella fine de' quali l'*estivale* solstizio mincia.

BOCCAC., *Filoc.*, 7, 46.

Estivo.

Muover soavemente all' aura *estiva*.

PETRARC., *son.* 238.

ÉTABLISSEUR, *s. m.* Celui qui établit, qui institu

Veritez est provée ke au commenchement de toutes chose quant li *establissière* devisa les quatre élémens, etc.

Rom. du S. Graal.

Il estima que le but d'un bon *establisseur* et réformateur

chose publique, devoit estre, faire bien nourrir et bien instituer les hommes.

AMYOT, *Plut. Lycurg.; OEuv.*, t. I, p. 170.

Le mot *établisseur* a signifié aussi celui qui est chargé de veiller à l'exécution d'un statut, d'une ordonnance.

Ils seront tenus de retourner en eux traire par devers lesdits *establisseurs*, et leur présenteront leurdite commission, et lesdits *establisseurs* seront tenus de sçavoir comment lesdits jurez establis se seront portez en leurdit temps.

Ordonn. de police, février 1350, tit. IX, §. 130; *Ordonn. des Rois de France*, t. II, p. 361.

Mais cette acception du mot *établisseur* ne me paraît point conforme à l'analogie.

Anglais, *establisher*. I reverence the holy fathers as divine *establishers* of faith.

L. DIGBY.

ÉTEIGNEUR, *s. m.* Celui qui éteint.

Nos *esteingneurs* furent appareillés pour estaindre le feu.

JOINVILLE, *Hist.*, p. 44.

Latin, *exstinctor*. Prope à meis ædibus sedebas, non *exstinctor* sed auctor incendii.

CIC. *in Pison.*, c. 11.

Italien, *estinguitore*. Questo ordine dà loro armi utili alla guerra, e capi *estinguitori* degli scandali.

Segretar. Fior. art. guerra., 1, 34.

ÉTINCELETTE, *s. f.* Petite étincelle.

Or mi point l'*estencelette*,
Qui les amans guerroye.

MONIOT DE PARIS, *poët. fr. avant* 1300, *ms.*, t. III, p. 644.

Latin, *scintillula*. Eas in pueris virtutum quasi *scintillulas* videmus, è quibus accendi philosophi ratio debet.

CIC., *de Finib.*, V, c. 15.

Italien, *scintilletta*. Mà pure alcuna *scintilletta* di ragione dimostrando mi, etc.

BOCCAC., *Laber. d'amore*, 97.

[redacted]

Espagnol, *centellita*. Si de toda la leña del mundo se hicier un incéndio, no podia afligir tanto, quanto la mas minima *centellita* del fuego infernál.

NIEREMB., *Difer.*, l. IV, c. 10, § 2.

ÉTRANGETÉ, *s. f.* État, qualité de ce qui est étrange.

La royne s'amusoit à contempler le poil et l'*estrangeté* de deux petits sauvages.

D. Florès de Grèce, fol. cxlj, r°.

Quand il n'y auroit que l'*estrangeté* du cas, elle seule découvriroit assez que c'est une œuvre de Dieu.

Amant ressuscité, p. 516.

Estimer et recommander les choses à cause de leur nouvelleté, ou *estrangieté*, ou difficulté.

CHARRON, *Sagesse*, l. I, c. 6.

Voyans l'*estrangeté* de ceste avanture, demeurèrent grandement esbahies.

STRAPAROLE, *Nuits*, t. II, p. 171.

N'ayant rien qui les rende différens de nous que l'*étrangeté* de leurs habillemens.

CL. FAUCHET, *Lang. et poés. franç.*

Voyez aussi EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 327, col. 3. — LAURENT DE PREMIERFAICT, *trad. de Boccace*, 3[e] *journ. nouv.* 6. — AMYOT, *Plut. Œuv. Mesl.*, tom. XXII, p. 333. — MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 5, etc., etc.

Anglais, *strangeness.*

Here tend the savage *strangeness* he puts on.

SHAKSP.

* EXASPÉRATION, *s. f.* Action d'exaspérer, état de ce qui est exaspéré.

Cette nostre *exaspération* immodérée, et illégitime, contre ce vice, naist de la plus vaine et tempestueuse maladie qui afflige les ames humaines, qui est la jalousie.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 5.

Latin, *exasperatio*. Lipara ad intertrigines, et *exasperationem* mirifica.

SCRIBON. LARG., *compos.* 222.

Italien, *esasperazione*. Queste cotali cose cagionano grandi e malvaggie *esasperazioni* nella piaga.

Lib. cur. malatt.

Anglais, *exasperation*. Their ill usage and *exasperations* of him, and his zeal for maintaining his argument disposed him to take liberty.

ATTERBURY.

*EXASPÉRER, *v. a.* Aigrir, irriter à l'excès.

Les humeurs qu'elle vouloit purger en nous, elle les a eschauffées, *exaspérées* et aigries par le conflit.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 22.

Latin, *exasperare*. Nervos excalefacit, et corpus non *exasperat*.

PLIN., l. XXXI, c. 9.

Italien, *esasperare*. *Esasperando* troppo quelli che hanno fallato, gli fanno cadere in odio, e in bugie e in altri mali.

CAVALC., *Frutt. ling.*

Espagnol, *exasperar*. Por que no era su intento *exasperar* la herida, sino sanarla.

VALVERD., *Vid. de Christ.*, l. VII, c. 13.

Anglais, *to exasperate*. The people of Italy, who run into politicks, having something to *exasperate* them against the king of France.

ADDISON.

EXCUSABLEMENT, *adv.* D'une manière excusable.

Qui est infidelle à soy-mesme, l'est *excusablement* à son maistre.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 1.

Latin, *excusabiliter*. *Excusabilius* peccat.

S. AUGUST., *de Trinit.*, l. XIV, c. 15.

EXCUSATEUR, *s. m.* Celui qui excuse.

Je demande à vous, monsieur, qui êtes son *excusateur*, si

pour ce que les forussits d'Italie ont des privilèges que n
pas les bannis de France, etc.

H. Étienne, *Lang. franç. ital. dial. I*, p. 127.

Latin, *excusator*. Defensores et *excusatores* deorum.

S. August., *de Civit. Dei*, l. III, c. 20.

Italien, *scusatore*. Mostrando, quello essere ingiust
poichè altro *scusatore* non si levava.

Dant., *convit.*, 57.

Espagnol, *excusador*. Mot principalement usité dans l
Asturies. Voyez *Dicc. de la real acad. de Madrid.*

Anglais, *excuser*. In vain would his *excusers* endeavour
palliate his enormities by imputing them to madness.

Swift.

* EXÉCRER, *v. a.* Avoir en exécration.

Ne laissant aucun point du mystère sacré,
Au naistre d'un enfant en la sorte *exécré*.

J. Baïf, *Œuv.*, fol. 68, v°.

Latin, *exsecrari*. Te oderunt, tibi pestem exoptant, t
exsecrantur.

Cicer., *in Pison.*, c. 40.

Italien, *esecrare*. *Esecrando* l'adultera giovane collo 'ngan
nevole uomo, e verso loro con giuste ire accendendosi.

Boccac., *Ameto*, 42.

Espagnol, *execrar*. *Execraban* à los pagános, como à gen
vil y despreciada de Dios.

Valverd., *Vid. de Christ.*, l. V, c. 22.

Anglais, *to execrate*. Extinction of some tyranny, by t
indignation of a people, makes way for some form contrary
that which they lately *execrated* and detested.

Temple.

* EXORABLE, *adj. des deux g.* Qui se laisse fléc
par les prières.

Dieux dont les lois pour nous doivent être adorables,
Est-ce ainsi que j'ai cru vous trouver *exorables* ?

Th. Corneille, *Camma*, act. III, sc. 2.

Latin, *exorabilis.* Iracundiæ si *exorabiles*, summa est lenitas.
Cic., *ad Quint. fratr.*, l. I, *epist.* 1, c. 13.

Espagnol, *exoráble.* Fué hombre blando, y *exoráble* à los que con humildad le pedian y obedecían.
Sed. Mexia, *Hist. Imper.*, *vid. de Valentiniano II*, cap. 1.

*EXPATRIATION, *s. f.* Action de s'expatrier, état de celui qui est expatrié, qui est absent de son pays.

Si doys sçavoir que selon le droit escript, il ne sont que trois manières d'*expatriations* qui soyent à garder. La première manière si est se l'expatrié est hors envoyé pour le bien publique de son pays ou de la ville où il demeure, et ce par le gré de son seigneur. La seconde manière est se l'expatrié est envoyé par le commandement de son prince. La tierce manière si est se l'expatrié est dehors en l'ung des pélerinaiges de la court de Rome approuvés.
Boutillier, *Somm. rur.*, tit. 54 (édit. de J. Petit et Michel Lenoir), fol. 126, r°, col. 2.

EXPECTATION, *s. f.* Attente, espérance.

Par science il congnust les incertaines espérances des mondains, et par sapience la certaine *expectation* des biens du ciel.
Al. Chartier, *Espér.*; *OEuv.*, p. 334.

Le lieu estonne, l'assistance, l'*expectation*, lors mesme qu'il n'y va que de l'ambition de bien dire.
Montaig., *Ess.*, l. III, c. 9.

Latin, *exspectatio.* Harum rerum non solum eventus, sed etiam *exspectatio* indigna cive Romano est.
Cic., *pro Rabir.* c. 5.

Italien, *espettazione.* Perocchè non v'è *espettazione* del ben promesso.
Cavalc., *Frutt. ling.*

Espagnol, *expectación.* Porque la comun *expectación* de los Judios tiene puestos los ojos y esperanzas en un Messías rey temporál.
Valverd., *Vid. de Christ.*, l. V, c. 32.

[redacted]

Anglais, *expectation.*

'T is *expectation* makes a blessing dear.

CONGREVE.

EXPLORER, *v. a.* Examiner, visiter pour observ reconnaître, aller à la découverte.

Apportez-moy les OEuvres de Virgile, et par troys foys av l'ongle les ouvrans, *explorerons* par les vers du nombre en nous convenu, le sort futur de vostre mariaige.

RABEL., l. III, c. 10.

Latin, *explorare. Explora* rem totam, ut consilium cap possimus.

CIC., *ad Attic.*, l. VI, epist. 8.

Italien, *esplorare.* Con sollecita mano *esplorando* le ozi tenebre, i luoghi del fuoco cercai.

BOCCAC., *Amet.*, 78.

Espagnol, *explorar.* Por condescender con el pueblo, em el gobernador à *explorar* la tierra prometida.

MARQ., *Gobern. Christ.*, l. I, c. 23.

Anglais, *to explore, to explorate.*

The hollow sides, and hidden frauds *explore.*

DRYDEN, *AEneid.*

Snails exclude their horns, and therewith *explorate* their wa

BROWN.

EXPUGNATEUR, *s. m.* Celui qui prend une ville vive force.

M. de Lautrec à qui l'on donna le nom de second Démétriu et grand *expugnateur* de villes.

BRANT. *Cap. franç.*, t. III, p. 84.

Latin, *expugnator.* Rex Demetrius, *expugnator* cognom natus.

PLIN., l. VII, c. 38.

EXPULSEUR, TRICE, *adj.* Qui expulse.

Les pythagoriciens n'usoyent point de poisson, à cause qu'

excite plus l'acte vénérien que la chair ; d'autant que la semence qui en provient en est plus aiguë et piquante, dont elle sollicite plus la vertu *expultrice*.

BOUCHET, *Sérées*, t. I, p. 231.

Latin, *expulsor, trix*. Iste homo acerrimus bonorum possessor, *expulsor*, ereptor, annum et sex menses nihil petit.

CIC., *pro Quint.*, c. 8.

O vitæ philosophia dux, ô virtutis indagatrix, *expultrix*que vitiorum.

ID., *Tuscul.*, l. V, c. 2.

*EXULCÉRER, *v. a.* Causer des ulcères.

Mais ses gryphes m'*exulcérarent* tout le périnée.

RABEL., l. I, c. 13.

Latin, *exulcerare*. Causticâ vi *exulcerat* cicatrices.

PLIN., l. XXVI, c. 12.

Italien, *esulcerare*. La sordidezza trascurata suole talvolta *esulcerare* la parte dolente.

Libr. cur. malatt.

Espagnol, *exulcerar*. Visto que el gálbano, siendo tan agúdo y hirviente, puede escalentar, corroer, y *exulcerar* de tal suerte el caño y el cuello de la vexíga, que al salir de la orina se compriman, encojan y cierren.

LAGUN., *sobr. Dioscor.*, l. III, c. 91.

Anglais, *to exulcerate*. Cantharides, applied to any part of the body, touch the bladder and *exulcerate* it, if they stay on long.

BACON.

EXUSTION, *s. f.* Action de brûler, état de ce qui est brûlé ; embrasement, incendie.

En ce passage, il tient manifestement que les parties, mesme inanimées, du monde, par *exustion* et inflammation se tournent et muent en ame.

AMYOT, *Plut. OEuv. Mor.*, t. XX, p. 319.

Latin, *exustio*. Propter eluviones, *exustiones*que terrarum.

CIC., *Somn. Scip.*, c. 7.

[redacted]

APPENDICE.

E.

ÉBENIN, INE, *adj.* D'ébène, de couleur d'ébène. Rem. Belleau, *berger.*, tom. I, p. 38. — Latin, *hebeninus, ebeninus.* Hieron. *in Ezechiel,* c. 27, v. 16.

ÉCEPPER, *v. a.* Arracher le cep. Ménard, *Hist. de Bertr. Duguesclin*, p. 469.

ÉCERVELER, *v. a.* Faire sauter la cervelle, briser la cervelle. *Aucassin et Nicolette, Fabl. Méon.*, tom. I, p. 394. — *La Vieille Truande*, v. 133. — *Rom. du Brut*, fol. 23, v°, col. 1. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 460, col. 1. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1469; *Trés. des Chart.*, reg. 195, ch. 315. — *Lancelot du Lac*, tom. II, fol. 45, v°, col. 1. — *Chron. de S. Denis*, tom. I, fol. 62, r°. — Monstrelet, vol. I, ch. 105, p. 170, v°. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. V, c. 8. — Voy. Décerveler.

ÉCHANÇONNER, *v. a.* Goûter, essayer à l'avance, à la manière des échansons. Des Perriers, *Nouv. I.* — Brantome, *Cap. Franç.*, tom. II, p. 147.

ÉCHARSER, *v. a.* Diminuer le titre d'une pièce de monnaie. *Lett. de Jean I ou Jean II*, ann. 1351; *Ordonn. des rois de France*, t. II, p. 428. — Le substantif *écharseté* existe dans le *Dict. de l'Acad.*, *édit. de* 1762.

ÉCHOPPIER, *s. m.* Petit marchand établi dans une échoppe. *Chart. de l'an* 1301, *lib. nig.* 2 *de Wulf. abb.*, fol. 136, v°. — *Nouv. Cout. général*, tom. I, p. 321, col. 1.

ÉCLISSETTE, *s. f.* Petite éclisse, petit morceau de bois. *Rom. Rose*, v. 7813.

ÉCLUSER, *v. a.* Fermer au moyen d'une écluse. *Rom. de Charité*, str. 151. — *Chart. de* 1339; *Tabul. de S. Jean de Laon, etc.*

ÉCOLAGE, *s. m.* Rétribution que paient les écoliers. *Coutum. général*, tom. I, p. 1148. — AMYOT, *Plut. Œuv. Mor.*, t. XX, p. 291. — MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 12. — Ce mot a servi aussi à désigner la qualité d'étudiant dans une université. Voyez *Lett. de Charles fils et lieutenant du roi Jean*, ann. 1356; *Ordonn. des Rois de France*, t. III, p. 135, § 22.

ÉCOURONNER, *v. a.* Oter la couronne, la cime. *Nouv. Cout. général*, tom. IV, p. 415, col. 1. — Italien, *scoronare. Voc. della Crusca.*

ÉGÈNE, *adj. des deux g.* Indigent. *Cout. de Normandie en vers franç., ms.*, fol. 35, v°. — Latin, *egenus.* TACIT., *Ann.*, 15, c. 12.

ÉLATION, *s. f.* Action de s'élever, fierté, orgueil. *Règle de S. Benoît*, c. 62.

EMBESOGNER, *v. a.* Charger quelqu'un d'une besogne, occuper. FROISSART, *Chron.*, vol. III, c. 9. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1404; *Trés. des Chart.*, reg. 159, c. 99. — COMINES, *Mém.*, l. II, c. 14. — MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 9. — S'EMBESOGNER, *v. réfl.* S'occuper, se charger d'une besogne. *Rom. Rose*, v. 4931. — FROISSART, *Chron.*, vol. III, c. 79. — MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13. — Italien, *imbisognare.* SENEC., *Pistol.* — EMBESOGNEMENT, *s. m.* Occupation, action de se charger d'une occupation. MONTAIG., *Ess*, l. III, c. 5.

EMBLAYER, *v. a.* Embarrasser, encombrer. *Chart. de l'an* 1247; *Chart. de Corbie*, 21, fol. 95. — *Chart.*

de 1282.; *Hist. de l'abbaye de N. D. de Soissons*, p. 466. — *Rom. du Quens de Ponthieu*, ou *Voyage d'outremer du comte de Ponthieu*, *ms.*, *etc.*

EMBRICONNER, *v. a.* Tromper. *Rec. de poët. franç. avant* 1300, *ms.*, tom. I, p. 429. — *Poët. franç.*, *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 102, v°. — Voy. BRICON.

EMMANTELER, *v. a.* Envelopper d'un manteau. *Lancelot du Lac*, tom. III, fol. 32, r°, col. 2. — AM. JAMYN, *poés.*, p. 60, v°. — J. ANT. BAÏF, *Œuv.*, p. 34, r°.

EMMÊLER, *v. a.* Mêler, embrouiller. AMYOT, *Plut. Disc. prélim.*; *OEuv.* tom. I, p. xxix.

EMMITONNER, ou AMMITONNER, *v. a.* Emmitouffler, envelopper de fourrures. MONTAIG., *Ess.*, liv. I, c. 35.

ÉMOUCHETEUR, *s. m.* Celui qui émouche, qui chasse les mouches. RABEL., l. II, c. 15.

EMPASTURER, *v. a.* Faire paître, mener à la pâture. *Lett. de rémiss.*, ann. 1404; *Trés. des Chart.*, reg. 159, c. 14.

EMPÊCHEUR, *s. m.* Celui qui empêche, qui met obstacle. *Rom. Rose*, v. 12585. — *Myst. des Actes des Apost.*

EMPERLER, *v. a.* Orner de perles. MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 25. — Italien, *imperlare*. PETRARC., *son.* 160. — Anglais, *to impearl*. DIGBY, *to Pope*.

EMPIÉGER, *v. a.* Prendre dans un piège. *Le Reclus de Moliens*, *Miserere*, str. 269. — RABEL., l. II, c. 7.

EMPLOMBER, *v. a.* Appesantir. LOYS LE CARON, *poés.* fol. 71, v°.

EMPOSSESSIONNER, *v. a.* *Terme de jurisprudence.* Mettre en possession. *Coutum. général*, tom. II, p. 1034. — Italien, *impossessare*. DAVANZ., *Tacit. Vit. Agric.*, 394.

EMPOUILLÉ, ÉE, *part. passif.* Suffisamment cultivé, planté, ensemencé. *Nouv. Cout. général*, t. II, p. 1058, col. 1.

EMPTION, *s. f.* Achat. *Anc. trad. de la Bibl., Jérém.*, c. 32, v. 14. — *Coutum. général*, tom. I, p. 362. — AMYOT, *Plut., Œuv. Mesl.*, tom. XXI, p. 286. — Latin, *emptio.* CICER., *ad Atticum*, l. XII, c. 3. — Anglais, *emption.* ARBUTNOT, *on Coins.*

ENCARCÉRER, *v. a.* Mettre en prison. *Lett. de rémiss.* ann. 1392; *Trés. des Chart.*, reg. 143, c. 32. — On dit maintenant *incarcérer*, mot qui ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, mais dans celle de Smits 1798. Voy. INCARCÉRER.

ENCHAPPEMENT, *s. m.* Ce qui sert à couvrir. *Lett. de rémiss.* ann. 1379; *Trés. des Chart.*, reg. 115, c. 287.

ENCHARTRER, *v. a.* Mettre en chartre, emprisonner. VILLEHARDOUIN, *Conq. de Const.*, fol. 39. — *Anc. poët. franç.*, *ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 426, col. 1. — NANGIS, *Ann.*, p. 179. — MONSTRELET, vol. I, c. 57. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1357; *Trés. des Chart.*, reg. 91, ch. 68. — CHOLIÈRES, *Contes*, fol. 168, r°. — *Hist. de Jean Boucicaut*, Paris, 1620, in-4°, l. II, p. 245.

ENCHOIR, *v. n.* Tomber, encourir. *Cout. Génér.*, t. I, p. 812. — EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 532, col. 2. — *Hist. de Floridan*, p. 724. — Latin, *incidere.* CORNEL. NEPOS, *Attic.*, c. 10. — Italien, *incadere. Comment. sopr. il Dante.*, *Purg.* 10.

ENCORDER, *v. a.* Garnir de cordes. *Rom. du Rou*, *ms.*, p. 305 bis. — GUILL. GUIART, *Roy. lign. ad ann.* 1264. — REMI BELLEAU, *Berger.*, tom. I, p. 169. —

[redacted]

Italien, *incordare*. Ant. Alamanni, *Rim.* 27.—Espagno *encordar*, Quev., *Fort.*

ENCOUARDIR, *v. a.* Rendre lâche, couard. Montaig *Ess.*, l. II, c. 1. — Italien, *incodardire*, Davanz., *Tacit* Voy. Accouardir.

ENCOURTINER, *v. a.* Entourer de courtines, c rideaux. Gautier de Coinsi, *Sainte Léocade*, v. 187 — *Anc. poët. franç.*, *ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 41 — *Rom. des Rom.*, str. 217. — Nangis, *Ann.*, p. 25 — Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 2. — Guillaume 1 Tyr, *trad. franç.*, fol. 170, v°. — *Contes de la Reine* *Navarre*, p. 146. — Alain Chartier, *Espérance*, *Œuv* p. 346. — Cl. Marot, *Opusc.* 3; *Œuv.*, t. I, p. 17 — *Caquets de l'Accouchée*, p. 170. — Latin barbare, *i* *cortinare. Invent. S. Cap. Paris.*, *ann.* 1335. — Italie *incortinare*. Boccac., *nov.* 15, 8. — Espagnol, *encortina* *Regim. de Princ.*, part. III, l. 3, c. 20.—Encourtinemen *s. m.* Lieu entouré de courtines. *Perceforest*, vol. I fol. 118, r°, col. 1.

ENCROUER (S'), *v. réfl.* S'accrocher. Il se dit d'u arbre qui, en tombant sur un autre arbre, s'embarras dans ses branches. *Stat. de l'ann.* 1376; *Ordonn. d* *Rois de France*, tom. VI, p. 231, art. 23. — *Régle* *pour les forêts*, septembre 1402, *ibid.*, tom. VIII, p. 52 § 22. — Le mot *encroué* se trouve sous la même acceptio et sous la qualification grammaticale d'adjectif, dans Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762.

ENDUREMENT, *s. m.* L'action d'endurer. *Lett.* *rémiss.*, ann. 1416; *Trés. des Chart.*, reg. 169, ch. 13

ENFANTILLER, *v. n.* Faire des enfantillages, jou d'une manière enfantine. Pasquier, *Lett.*, tom. II p. 650.

ENFILURE, *s. f.* Action d'enfiler. MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 36.

ENJALOUSER (S'), *v. réfl.* Devenir jaloux, concevoir de la jalousie. JAC. TAHUREAU, *poés.*, p. 128.—MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 7.—LOYS DE CARON, *poés.*, fol. 64, v°. —Italien, *ingelosire.* BOCCAC., *nov.* 65, 2.

ENNASSER, *v. a.* Mettre dans la nasse. S. JULIEN, *Mél. histor.*, p. 197.

ENNUBLIR, *v. a.* Couvrir de nuages, obscurcir. PHILIP. DE VITRI.—GUERIN, *Fabl. des Tresces*, v. 410. —J. ANT. BAÏF, *Œuv.*, fol. 17, r°.—On a dit aussi ANUBLER. *Manière d'ourer*, ou *les Quinze Joies de Notre Dame*, *ms. de l'église de Paris*, M. 7.— OBNUBLER, *Rom. Rose*, v. 5000.—Latin, *obnubilare.* AMM. MARCELL., l. XXVIII, c. 4.—Italien, *Annuvolare. Moral. di S. Gregorio.*

ENORDIR, *v. a.* Couvrir d'ordure, salir, souiller. *Le Reclus de Moliens*, *Miserere*, str. 19.—*Hist. de la Toison d'or*, tom. II, fol. 4, v°.

ÉNORMAL, ALE, *adj.* Contraire aux règles. *Rom. Rose*, v. 20554.

ENREGISTRABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être enregistré. MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 16.

ENSEIGNEUR, ENSEIGNERESSE, *s.* Celui ou celle qui enseigne. JOINVILLE, *Hist.*, p. 94.—*Moralitez*, *ms. de l'église de Paris.*—*Mirouer du Crestien.*—*Anc. trad. de la Bible*, *Sag.*, c. 8, v. 4.—DESPERRIERS, *Nouv.* 7.—CL. MAROT, *Opusc. I*; *Œuv.*, tom. I, p. 131.—*Marguer. de la Marguerite*, fol. 120, r°.—JAC. TAHUREAU, *dial.*, p. 190.

ENTELETTE, *s. f.* Petite ente, petite greffe. J. ANT. BAÏF, *Œuv.*, fol. 90, v°.

ENTREBAILLURE, *s. f.* État de ce qui est entrebaillé. Amyot, *Plut.*, *prop. de table*, l. IX, quest. 1re, *OEuv.*, t. XVIII, p. 441.

ENTRENOUER, *v. a.* Nouer l'un avec l'autre, entrelacer. Jac. Tahureau, *poés.*, p. 236.

ENTRESUITE, *s. f.* État de ce qui s'entresuit, action de s'entresuivre. Remi Belleau, *Berger.*, tom I, p. 63. — Ph. Desportes, *OEuv.*, p. 492. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. II, c. 16.

ENTR'OEIL, *s. m.* Partie de la face qui se trouve entre les deux yeux. *Fabl. mss.*, p. 259. — Froissart, *poés. mss.*, fol. 182, c. 1. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 250, col. 2.

ENTR'OUVERTURE, *s. f.* Petite ouverture, état de ce qui est entr'ouvert. *Fabl. mss.*, p. 177.

ENVERGOGNER, *v. n.* S'envergogner, *v. réfl.* Avoir de la vergogne, de la honte. *Trad. de la Bible*, *S. Luc*, c. 16, v. 3. — Italien, *invergognarsi*. *Vite Plut.* — Espagnol, *envergonzarse*. Don Manoel, *Cond. Lucan*, cap. 34.

ENVOILER, *v. a.* Garnir de voiles. Joach. du Bellay, *OEuv.*, p. 255.

ÉPARSEMENT, *adv.* D'une manière éparse; çà et là, de côté et d'autre. Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 245. — Latin, *sparsim*. Apul., *Métam.*, l. I. — Italien, *sparsamente*. Varch., *stor.* 12, 442. — Espagnol, *esparcidamente*. Nieremb., *Philos. occult.*, l. II, cap. 14.

ÉPAULIÈRE, *s. f.* Partie de l'armure qui couvre l'épaule. *Assises de Jérusal.*, *ms.*, ch. 95. — *Bat. de Quaresme*, *ms. de S. Germain*, fol. 91, v°, col. 3. — Guil. Guiart, *Roy. lign.* — *D. Florès de Grèce*, fol. cxlvij, r°.

—Latin barbare, *spallarium*. *Stat. Equit. Teuton.*, art. 73, ap. R. Duell., *Miscell.*, t. II, p. 59.

ÉPERDRE (S'), *v. réfl.* Être éperdu. *Castoiement*, *cont.* 9, v. 36.—J. Ant. Baïf, *OEuv.*, fol. 114, r°.—Ét. Pasquier, *Rech.*, l. V, c. 29.

ÉPINAIE, *s. f.* Lieu rempli d'épines. *De la Dame qui fit trois tours*, v. 43.—*Perceforest*, vol. I, fol. 37, v°, col. 2.—On a dit aussi Épinel. *Florem. et Blancheflor*, v. 33. — Latin, *spinetum*. Virg., *Eclog.*, 2, v. 9. — Italien, *spineto*, *Tratt. gov. famigl.*—Espagnol, *espinar*. Pellicer, *Argen.*, part. II, l. II, c. 12.

ÉPINGLETTE, *s. f.* Petite épingle. Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 174, col. 1.

ÉPROUVEUR, *s. m.* Celui qui éprouve, qui essaie. *Lett. de rémiss.*, ann. 1409; *Trés. des Chart.*, reg. 163, ch. 278.

ERRONÉMENT, *adv.* D'une manière erronée. Du Tillet, *Rec. des Rois de France*, p. 239.

ESCARCELETTE, *s. f.* Petite escarcelle. J. Tahureau, *poés.*, p. 289.

ESCLAVER, *v. a.* Rendre esclave. Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 223, col. 3.—Amad. Jamyn, *poés.*, fol. 76, v°.—Montaig., *Ess.*, l. I, c. 29.—Ph. Desportes, *poés.*, p. 260.

ESCOURGER, *v. a.* Fouetter, donner des coups d'escourgée. Le Laboureur, *Voyage de la reine de Pologne*, p. 208.

ESSART, *s. m.* Terre dont on a coupé, arraché, déraciné les bois et les broussailles, pour la mettre en culture. Ph. Mouskes, *ms.*, p. 433.—*Anc. poët. franç.*, *ms. de la Clayette*, fol. 295, col. 1.—*Rom. d'Érec et*

d'Énide. — On a dit aussi *sart*, *Chron. de Hainault.* - Latin barbare, *sartus*, *sartum*, *essartum*. *Lib. scacca* *Angl.*, part. I, c. 13.

ESSEULER (S'), *v. réfl.* Se tenir seul, à l'écar *Lett. de rémiss.*, ann. 1375; *Trés. des Chart.*, reg. 108 ch. 136. — *Idem*, ann. 1382, *ibid.*, reg. 122, ch. 67.

ESTROPIEMENT, *s. m.* Action d'estropier, état c celui qui est estropié. PASQUIER, *Lett.*, tom. II.

ÉTAMINER, *v. a.* Passer à l'étamine. CHOLIÈRE *Contes*, fol. 220, v°.

ÉTHIQUE, *adj. des deux g.* Qui a rapport à morale. MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13. — Grec, ἠθικὸ ARISTOT., *Pol.* 8. — Latin, *ethicus*. SENEC., *Controv* l. II, c. 10.

ÉTROITELET, ETTE, *adj.* Qui est un peu étroi JOSELIS DE DIJON, *poët. franç. avant* 1300, *ms.*, t. II p. 966.

ÉTROITETÉ, *s. f.* État de ce qui est étroit. *Perce* *forest*, vol. I, fol. 143, r°, col. 1. — *Hist. de la Toiso* *d'or*, tom. I, fol. 81. — Anglais, *straitness*. BACON. - Si l'on eût dit *étroitesse*, ce mot serait moins âpre e plus sonore.

EXCESSIVETÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est excessi *Lett. de rémiss.*, ann. 1362; *Trés. des Chart.*, reg. 91 ch. 472. BELLIÈVRE *et* SILLERY, *Mém.*, p. 461.

EXCLAMER, *v. n.* Faire une exclamation, s'écrie *Danse des Aveugles.* — DES ACCORDS (*Ét.* *Tabourot*) *Bigarrures*, p. 50. — AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, tom. III p. 132. — Latin, *exclamare*. CICER., *Tuscul.*, l. II, c. 55 — Espagnol, *exclamar*. QUEVEDO, *M. B.* — Italien *esclamare*. SEGN., *Pred.* 33, 8. — Anglais, *to exclaim* LESTRANGE.

*

EXCOGITATION, *s. f.* Pensée, réflexion. *Lett. de rémiss.*, ann. 1364; *Trés. des Chart.*, reg. 96, ch. 323.

EXILE, *adj. des deux g.* Mince, grêle, menu, délié. Montaig., *Ess.*, l. I, c. 25. — Latin, *exilis.* Cicer., *de re agrar.*, l. II, c. 25.

EXPERTEMENT, *adv.* Habilement, adroitement. *Lett. de rémiss.*, ann. 1388; *Trés. des Chart.*, reg. 135, ch. 108.

EXULTER, *v. n.* Tressaillir de joie, être transporté de plaisir. *Bibl. Histor.* — Latin, *exultare.* Cicer., *ad Attic.*, l. VI, *epist.* 1.

F.

FABULOSITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est fabuleux récit fabuleux, mensonger; invention fabuleuse.

Or quelques-uns interprétans un peu plus gracieusement l *fabulosité* de ce conte, disent que ce ne fut pas par impréca tion qu'il attira la marine.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XVI, p. 151.

Espagnol, *fabulosidád*. Toda la *fabulosidád* de Grecia como la claridád de las letras, resplendeció primero deste sen

HUERT., *Plin.*, l. IV, *proœm.*

Anglais, *fabulosity*. In their *fabulosity* they report, tha they had observations for twenty thousand years.

ABBOT.

FACIENDAIRE, *s. m.* 1° Agent, négociateur.

Il envoya Hurault, évesque d'Autun, l'un des principaux conseillers de son conseil et *faciendaires* avec lettres.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VI, c. 12.

Excitez par quelques ministres factieux, et messieurs d Bouillon, de la Trimouille, Desdiguières, Du Plessis et leur *faciendaires*.

SULLY, *Mém.*, t. II, c. 27.

2° Homme habile dans les affaires, les négociations les intrigues.

Au lieu duquel (Calixte), fut fait pape Æneas Sylvius, qu se fit nommer Pie deuxième, homme grand *faciendaire*, ains qu'il avoit bien fait paroistre par ses déportemens, auparavan qu'il feust appelé à ceste grande et souveraine prélature.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VI, c. 27.

FALSIFIABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être falsifié.

Il ne peut fuir que les sens ne soyent les souverains maistres

de sa cognoissance : mais ils sont incertains et *falsifiables* à toutes circonstances.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

FARINIÈRE, *s. f.* Coffre qui sert à renfermer la farine ; boîte dans laquelle tombe la farine qui sort du moulin.

La *farinière* où chiet la farine en moulant.

Lett. de rémiss., ann. 1453 ; *Trés. des Chart.*, reg. 182, c. 153.

FAUCILLER, *v. a.* Couper avec la faucille.

Un amirant qui estoit de la partie au soudanc de Damas, vint *fauciller* blez à un kazel, à trois lieues de l'ost.

JOINVILLE, *Hist.*, p. 108.

Compagnons fauciliers pour *fauciller* les blefs.

Lett. de rémiss., ann. 1390 ; *Trés. des Chart.*, reg. 139, c. 68.

D'où les mots :

FAUCILLEUR, *s. m.* Ouvrier qui coupe, qui scie les bleds avec la faucille.

Comme le suppliant.... eust envoyé *faussilleurs* pour faussillier son blef.

Lett. de rémiss., ann. 1415 ; *Trés. des Chart.*, reg. 168, c. 385.

FAUCILLAGE, *s. m.* Action de couper avec une faucille.

Le *faucillage* et fenage d'ilec.

Reg. des cens du comté de Chartres, fol. 57.

Latin barbare, *falcillagium*. De releviis, corveis, terragiis, *falcillagiis*, etc.

Arest., *ann.* 1257, *reg. du parlem. I*, fol. 3.

*FÉDÉRATION, *s. f.* Association politique ou commerciale.

Arester au corps tous estrangiers, réservez ceux qui sont de la *fœdération*, pour debtes tant liquides que illiquides.

Nouv. Cout. général, t. I, p. 294, col. 2.

Latin, *fœderatio*. Mot employé par plusieurs jurisconsultes.

[redacted]

Espagnol, *federación*, mot peu usité de nos jours.

Quinto Pompéo, la *federación* Munintina y sus grandes thesóros denegó.

Lucen., *Vit. beat.*, fol. 3.

FENDILLER (SE), *v. réfl.* Se gercer, s'entr'ouvrir par de petites fentes ou crevasses; il s'est dit de tous les corps durs, mais plus particulièrement de la terre, ou de l'enduit d'une muraille, et quelquefois de l'écorce des arbres.

Et sommes advertis que le massif se desment, quand nous voyons *fendiller* l'enduict et la crouste de nos parois.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 43.

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

La surface de ce bloc immense s'est divisée, fêlée, *fendillée* réduite en poudre, par l'impression des agens extérieurs.

Buffon, *Hist. nat. min.*, art. 1, *de la fig. des min.*, t. I, p. 22.

Voyez aussi Seb. Girardin, *Dict. raisonné de Botanique.*

FÉRULACÉE, *adj. des deux g.* Dont la forme se rapproche de celle de la plante nommée par les anciens *férule*, et que certains botanistes croient retrouver dans les familles des ombellifères.

De la racine procède ung tige unicque, rond, *férulacée*, verd au dehors, blanchissant au dedans.

Rabel., l. III, c. 47.

Latin, *ferulaceus*. Cætera sunt *ferulacei* generis ut fœniculum.

Plin., *Hist. nat.*, l. XIX, c. 9.

FESTIVITÉ, *s. f.* Célébration d'un jour de fête; solennité; gaieté, alégresse qu'inspire un jour de fête.

Le premier jour ert saint et solempne, le septisme jor est honorable, de mesme la *festivetée*.

Anc. trad. de la Bible, Exod., ch. 12, v. 16.

Il n'y a respect de personne, la *festivité* de la journée le veut ainsi.

Ét. Pasquier, *Rech.*, l. IV, c. 9.

Latin, *festivitas*. Ne *festivitatem* impediant in cunctis oppidis celebrandam.

Cod. Theod., l. XV, tit. 5, leg. 3.

Maximas opimitates, opiparasque offers mihi :
Laudem, lucrum, ludum, jocum, *festivitatem*, ferias.

Plaut., *Captiv.*, act. IV, sc. 1, v. 2 et 3.

Espagnol, *festividád*. Dexamos de referir por menor las circunstancias de sus *festividádes* y sacrificios, sus ceremonias, hechicerias y supersticiones.

Solis, *Hist. de Nuev. Esp.*, l. III, c. 17.

La cultura y propriedád, la *festividád*, y agúdeza.

Fr. Herrer., *sob. Garcil.*, *son.* 1.

Anglais, *festivity*. The daughter of Jephta càme to be worshipped as a deity, and had an annual *festivity* observed unto her honour.

Brown.

To some persons there is no better instrument to cause the remembrance, and to endear the affection to the article, than the recommending it by *festivity* and joy of a holy day.

Taylor.

Festif, ive, *adj.* Qui appartient à un jour de fête; qui inspire la gaieté d'un jour de fête.

Plus volentiers vest robes sales,
Que *festives* robes ne facent.

Gautier de Coinsi, *Mir. de N. D.*, l. II, c. 1.

Latin, *festivus*.

Nunc quâ assedistis causâ in *festivo* loco,
Comœdiæ, quam nos modo acturi sumus,
Et argumentum, et nomen vobis eloquar.

Plaut., *Mil.*, act. II, sc. 1, v. 5 et seq.

Italien, *festivo*. Ferie sono dette quasi *festive*.

Maestruzz. 2, 27.

Espagnol, *festivo*. Mandó que el dia en que fué colocada estátua fuesse *festivo*.

PELLICER, *Argen.*, part. II, fol. 86.

Acompañado de sus déudos y amígos, la llevó à su casa co las *festivas* ceremonias que acostumbran los Judios.

VALVERD., *Vid. de Christ.*, l. I, c. 9.

FESTIVEMENT, *adv.* Avec la pompe, la solennité l'alégresse qui convient à un jour de fête.

Encontre li, à chière clère,
Se leva moult *festivement*.

GAUT. DE COINSI, *Mir. de N. D.*, l. I, c. 15.

Latin, *festivè*, *festiviter*.

In loco festivo sumus *festivè* accepti.

PLAUT., *Pseud.*, act. V, sc. 1, v. 9.

O domus parata pulchræ familiæ *festiviter*.

NÆV. *apud* NONIUM, c. 11, n° 10.

Italien, *festivamente*. Celebrate *festivamente* le nozze la ser innanzi.

Fioril. d'Ital.

Espagnol, *festivamente*.

Pues mudára verdugo solamente
Que mas *festivamente* le azotára.

QUEVEDO, *mus.* 8, *sylv.* 29.

Au reste l'adjectif *festif*, *ive*, et l'adverbe *festivement* ne me paraissent point de nature à être réintégrés dan le langage moderne.

FEUILLIR, *v. n.* Se couvrir de feuilles.

Si verra l'en les bois *foillir*.

DURANT, *les Trois Bossus*, v. 268.

Ce fu el tems qu'arbres florissent,
Foillent boscages et prés verdissent.

Rom. d'Erec et d'Enide.

Que flourir voyent et *feuillir*.

Rom. Rose, v. 16905.

Latin barbare, *foliare*, *foliari*.

LAURENT., *Amalth.*

Italien, *fogliare*. Siccome *fogliare*, fiorire, et fruttuare fa bonità, disfogliare, e sfiorire, e dinudare, e laidare malvagità fa.

GUITT., *lett.* 25.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *foilloler*.

A l'entrant dou temps novel,
Que saison vient en douçour,
Prey sunt vert et aubrissel
Foillolent.

ROBINS DOU CHASTEL, *Rec. de poët. fr. avant* 1300, *ms.*, t. I, p. 48.

FLAMMEROLE, *s. f.* Petite flamme, feu follet.

Sorciers et sorcières, *flammerolles*, ou feux follets, et lutins ou démons, ou esprits cessent leurs mauvaises façons vers minuit.

Perceforest, vol. II, fol. 13, r°, col. 2, et v°, col. 1.

FLAMMIVOME, *adj. des deux g.* Qui vomit des flammes.

Vous debviez paour avoir de Pyroeïs, Heoüs, Aëthon, Phlegon, célèbres chevaulx du soleil, *flammivomes*, qui rendent feu par les narines.

RABEL., l. IV, c. 33.

Latin du moyen âge, *flammivomus*.

....*Flammivomâ* descendet nube coruscans,
Judex.

JUVENCUS, *Hist. Evang.*, *proœm.*, v. 23 et 24.

FLUCTUER, *v. n.* SENS PROPRE. Couler à flots, être agité comme les flots.

.....*Fluctuoit*, comme d'une fontaine,
Le très-cher sang de celle chair humaine.

Triomph. de la Noble Dame, fol. 157.

Autour de cette praerie *fluctuoit* un ruisseau d'eau clère et vive.

Ibid., fol. 186.

SENS FIGURÉ. Être vague, incertain.

Et donnèrent advis auquel des deux appartenoit mieu sceptre, ou à celuy qui sans aucun soin laissoit *fluctuer* affaires de son royaume, etc.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, c. 4.

FLUCTUANT, ANTE, *adj.* Coulant, incertain, vag qui reste dans l'indécision.

Et se doit bien garder que le langaige soit dissolu *fluctuant.*

FABRY, *Art de Rhétor.*, l. I, fol. 14, r°.

Latin, *fluctuare*, *fluctuari.*

Fluctuare video vehementer mare.

PLAUT., *Rud.*, act. IV, sc. 5, v. 12.

.....Animo nunc huc, nunc *fluctuat* illuc.

VIRGIL., *AEneid.*, l. IV, v. 532.

Italien, *fluttuare.* Ver l'acque mirando, in piccola ba *fluttuante* vidi di bella forma un giovane.

BOCCAC., *Amet.*, 3

Espagnol, *fluctuar.* Puso en segura obediencia las cosas, *fluctuaban* no menos que las de Valenciana.

BAREN, *Guerr. de Flandr.*, p. 43.

Anglais, *to fluctuate.*

The *fluctuating* fields of liquid air.

BLACKMORE.

.....And, as to passion mov'd
Fluctuates disturb'd.

MILTON, *Parad. lost.*

On a dit aussi FLUCTUEUX, EUSE, *adj.* Agité, en p lant des flots de la mer.

Car tout rompu de ceste impétueuse
Émotion de la mer *fluctueuse.*

CL. MAROT, *Hér. et Léand.*; *Œuvr.*, t. III, p. 13

Mais je ne crois pas que ce dernier mot, qui d'aille se trouve dans le Dict. de l'Acad., édit. de 1798, s susceptible d'être restitué au langage moderne.

FOI-MENTI, IE, *adj.* Parjure, qui fausse son serment, qui manque à la foi qu'il a donnée.

Et dist la dame, vos i avés menti,
Come traîtres, parjure, *foi-menti.*

Rom. de Garin.

Voyez aussi *Assis. de Jérusalem,* c. 62.

FOLATREMENT, *adv.* D'une manière folâtre.

Quand quelque gentille dame
Folâtrement nous enflamme
Par le doux feu de ses yeux.

JACQ. TAHUREAU, *poés.*, p. 105.

Cent fois le jour je rebaisse la main,
Folâtrement qui dedans l'eau glissante,
Touche de près la cuisse blanchissante.

REM. BELLEAU, *Berger.*, t. I, p. 42.

Comme celle qui ne demandoit que son plaisir, estant desja en aage de marier, et dit *follastrement* ces paroles à ses chambrières.

AMYOT, *Plut.*, *Œuvr. Mor.*, t. XIII, p. 113.

FORCENER, *v. n.* **SE FORCENER,** *v. réfl.* Devenir furieux, forcené, perdre la raison.

Et le villain croulle sa hure,
Et *se forsène*, et sur saints jure
Qu'il l'occira sans nul respit.

Rom. Rose, v. 16208.

Et se commencèrent à *forsener* plus aigrement que ils n'avoient onques mèz fait.

NANGIS, *Ann.*, p. 283.

Je veux que l'advantage soit pour nous; mais je ne *forcène* pas s'il ne l'est.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 10.

Voyez aussi *Rom. de Perceval.* — CHARRON, *Sag.*, l. II, ch. 2, etc.

Ce mot a été employé par P. Corneille.

Je *forcène* de voir que sur votre retour
Ce traître assure ainsi ma perte et son amour.

La Veuve, comédie, act. V, sc. 9.

Le verbe *forcener* s'est pris aussi activement dans sens de rendre forcené, faire perdre la raison.

Je voy un chevalier cy-devant en ce tournoi qui *forcē* tous de la prouesse qui est en luy.

Perceforest, vol. I, fol. 136, r°, col. 1.

Forcénerie, *s. f.* État d'un homme furieux, forcen délire, folie, fureur.

Ensi que nos refreniens la *forsénerie* de tos pervers cuvise

S. Bernard, *Serm. fr. mss.*, fol. 38.

Et en cel jour de vendredi, une *forsénerie* prist à ladi Jacqueline, si que ele fu hors de son mémoire et de son sen

Miracl. de S. Louis, c. 30.

Et semble que cette *forcénerie* est voisine à celle de c garçon qui alla saillir par amour la belle image de Vénus qu Praxitèles avoit faicte.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 5.

Voyez aussi *Anc. trad. de la Bible, cant. d'Habacuc*, v. 12 — Adans li Boçus, *Rec. de poët. franç. avant* 1300, *ms.* tom. IV, p. 1402. — *Rom. Rose*, v. 4404. — Nangis, *ann.* p. 177, 218, etc. — *Perceforest*, vol. VI, fol. 99, v°, col. 1 — *Hist. de la Toison d'or*, tom. II, fol. 62. — Al. Chartier *Espér.*; *OEuv.*, p. 276. — Amyot, *Plut.*, *OEuv. mor.*, tom. XVII p. 15, etc., etc.

Le substantif *forcénerie* se retrouve aussi dan Scarron.

J'aurois de la *forcénerie*
Assez pour me faire enchaîner.

Virg. travesti, ch. VII.

J'observerai toutefois que, vu le genre du style adopt par cet écrivain, son autorité ne me paraîtrait pa suffisante pour proposer la réintégration du mot *forcénerie*, si je ne le croyais d'ailleurs utile, comm complémentaire de l'adjectif *forcené*.

Italien, *forsenneria*. Il senno del mondo è follia, ed insania, e *forsenneria*.

Tratt. ben viv.

On a dit dans le même sens *forcénement*, *s. m.*

La colère indomptée et le *forcénement*
Qui troublèrent l'esprit d'un misérable amant.

PHIL. DESPORTES, *Poés.*, p. 443.

Ce mot a été employé par Pierre Corneille.

Et fuyez un tyran, dont le *forcénement*
Joindroit votre supplice à mon bannissement.

Médée, act. IV, sc. 5.

Néanmoins je ne le crois pas susceptible d'être réintégré dans notre langue, et je préférerais le mot *forcénerie*. — Je ne pense pas non plus qu'on doive admettre les deux mots suivans, quoiqu'ils se trouvent dans des auteurs anciens estimés.

FORCÉNÉMENT, *adv.* D'une manière forcenée, avec fureur, délire.

Cum *forseneiement* ramperoient-il, et forseneroient et des mains et des piez, k'il puissent montir en halt.

S. BERNARD, *Serm. franç.*, *mss.*, fol. 115.

Italien, *forsennatamente*. Se *forsennatamente* nella prima opera si comportano, forsennatissimamente nella seconda vollero comportarsi.

Fra GIORD., *predich.*

FORCENABLE, *adj. des deux g.* Furieux, qui a quelque chose de forcené.

C'est raison toute *forcenable*.

Rom. Rose, v. 4403.

FORFAITEUR, *s. m.* Celui qui commet un forfait, un crime contre les lois divines ou humaines; qui désobéit à une ordonnance, à un réglement.

Et davantage ayant forfait contre les saincts mystères, et en

[redacted]

estant appelé en justice, il en fut absouls, à la charge donner à cognoistre et déclarer les *forfaicteurs*.

AMYOT, *Plut. OEuv. mêl.*, t. XXI, p. 15.

Latin barbare, *forisfactor*, *forifactor*. Si *forifactor* judici expectare noluerit.

Chart., *ann.* 1213, citée par LA THAUMASSIÈRE, *Cout. de Berry*, p.

Voyez aussi *Chart.*, *ann.* 1232, apud MIRÆUM, *Oper. dipl.* tom. II, p. 1219, col. 2.

FORMATEUR, TRICE, *s.* Celui ou celle qui form

Car la philosophie qui, comme *formatrice* des jugemens des mœurs, sera sa principale leçon, a ce privilége de mesler par-tout.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 25.

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes et sous la forme adjective.

Nous sommes tellement vos frères, que le grand êt l'être éternel et *formateur*, ayant fait un pacte avec les homm nous comprit expressément dans le traité.

VOLTAIRE, *Princ. de Babyl.*, § 3.

Le très-grand nombre, en voyant les astres et les anima organisés, reconnaîtra toujours la puissance *formatrice* c astres et de l'homme.

ID., *Lett. à Bolingbroke.*

Latin, *formator*. Quisquis *formator* universi fuit.

SENEC., *de Consol.*, c. 8.

Formatrix. Regina tantæ civitatis *formatrix*.

TERTULL., *de Monogam.*, c. ult.

Italien, *formatore*. Iddio protoplasto, primo *formator*

SALVINI, *Annotaz. alla Fiera di Buon.*

Formatrice.

SEGNERI, *Incr.*

Espagnol, *formadór*, *óra*. Gracias à ti, *formadór* mio, po que tus manos me formaron, è hicieron.

FR. L. DE GRANAD., *Guia*, part. I, c. 2.

Ma con falsas visiones, *formadoras*
De las cosas que ofrece al sentimiento.

Fr. Herrer. *sobre Garcil.*, egl. 2.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *formeur.*

Remembre-toy de ton *formeour* ès jours de ta jouvente, ainz que le tenz de turment viegne.

Anc. trad. de la Bible, *Eccl.*, c. 12, v. 1.

Le souverain des roys, Dieu, le sire du ciel et de la terre, *formeur* et ordonnateur de toutes choses.

Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 43.

Anglais, *former.* The wonderful art and providence of the contriver and *former* of our bodies, appears in the multitude of intentions he must have in the formation of several parts for several uses.

Ray, *on creat.*

FORMULER, *v. a.* Rédiger selon une formule quelconque.

Par ce que dessus ay *formulé* une complainte.

Boutillier, *Somm. rur.*, tit. 32, p. 203.

FORTITUDE, *s. f.* Force d'ame, courage, fermeté, intrépidité.

Socrates ou Platon se mocque de Lachès qui avoit défini la *fortitude*, se tenir ferme en son rang contre les ennemis.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 12.

Platon veut que ce soit pareillement l'office de la *fortitude* combattre à l'encontre de la douleur et à l'encontre des immodérées et charmeresses blandices de la volupté.

Id., *ibid.*, l. III, c. 13.

Latin, *fortitudo. Fortitudo* est considerata periculorum susceptio, et laborum perpessio.

Cicer., *de Invent.* II, c. 54.

Italien, *fortitudine. Fortitudine* è imprendimento di grandi cose, o dispregiamento delle vili, e con ragione di utilitade sostenimento di fatiche.

Ant. comment. sul Dante, *Parad.* 15.

[redacted]

Anglais, *fortitude*. *Fortitude* is the guard and support of th other virtues; and without courage, a man will scarce kee steady to his duty, and fill up the character of a trul worthy man.

LOCKE.

FORTUITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est fortuit; ca fortuit, accident imprévu.

Plus tost et hastivement doit l'amy courre à l'adversité « *fortuites* de son amy, pour luy faire aide et secours, que à l félicité ou prospérité pour le conjouïr.

Hist. de la Toison d'or, t. II, fol. 19.

FOSSELU, UE, *adj.* Qui a une fossette. Il s'est di plus particulièrement des joues et du menton.

A la gorge douillette, au menton *fosselu*.

JACQ. TAHUREAU, *poés.*, p. 79.

.... Ce menton *fosselu*
Poli, grasselet, pommelu.

REM. BELLEAU, *Berger.*, t. I, p. 50.

FOURCHURE, *s. f.* Division, bifurcation; poin commun où deux chemins viennent aboutir. Il s'est di aussi des parties du corps où deux autres parties s réunissent, telles que l'angle que forment les deux jambes, la partie de la poitrine nommée vulgairement fourchette ou bréchet, etc.

Gros fu par les espaulles, greille par la ceinture;
Jambes out longues, droites, large la *fourchéure*.

Rom. du Rou, *ms.*, p. 53.

Et mult ot large *forchéure*
Si fu de mult belle stature.

Rom. de Troyes, *ms.*

Italien, *forcatura*. La cui testa era d'oro, le braccia, e petto d'argento, poi di rame infino alla *forcatura*.

Comm. sul Dante, *Infern.* 14.

Espagnol, *horcajadúra*, du mot *horca*, fourche. Traheu

por la *horcajadúra* una lista de algodón, no mas ancha que un xeme.

FR. LOP. DE GÓMARA, *Hist. gen. de las Ind.*, c. 73.

On a dit aussi *fourchée.*

Ledit Pictois retira son baston près de luy de toute sa force, et le rua de toute sa force entre les jambes du dessus dit, en intention, comme il pouvoit sembler, de l'empescher en sa marche, ou de le sourdre ou lever par la *fourchée* des jambes, à son désaventage.

OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, l. I, p. 315.

Italien, *forcata*, id.

E puro argento son le braccia, e'l petto,
Poi è di rame infino alla *forcata.*

DANT., *Infern.*, 14.

Quelques écrivains modernes ont employé dans un sens à-peu-près semblable le mot *enfourchure*, qui ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie.

C'est ordinairement sur l'*enfourchure* d'un arbre qu'ils l'établissent.

BUFFON, *Quadrup.*, t. II, p. 272, art. *écureuil.*

Italien, *inforcatura.* I quali pezzi in queste parti divideremo, uno sarà tutta la parte della corporatura.... infino alla *inforcatura.*

BENVENUT. CELL, *oref.*, 93.

FRATESQUE, *adj. des deux g.* Propre aux moines; qui appartient, qui convient aux moines. — Ce mot se prenait plus ordinairement en mauvaise part.

Le parler que j'ayme, c'est un parler.... non pédantesque, non *fratesque*, non plaideresque, mais plutôt soldatesque, comme Suétone appelle celui de Julius César.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 25.

Italien, *fratesco.* Se il prete n'era innamorato prima nell' abito *fratesco*, cento volte ne fu più nell' abito femminile.

Il Pecoron. giorn. 3, *nov.* 1.

On trouve aussi dans quelques auteurs le substantif féminin Fraterne, correction que reçoivent de leurs supérieurs, les frères ou moines qui ont commis quelque faute.

Qui méritait une bonne *fraterne.*
Garasse, *Recherch. des recherch., épît. au lecteur*, p. ix.

FROISSABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être froissé; qui court le risque de perdre sa fraîcheur par une pression quelconque, même d'être blessé, offensé.

Pour ce que la femme est de *froissable* nature et de foible condition, et qu'ele et toutes ses choses sont en gouvernement de son mary.
Anc. cout. de Bret., fol. 171, v°.

Froisseur, *s. m.* Celui qui froisse, qui blesse, qui offense; qui manque de soumission, qui attente au respect dû à une loi ou à un ordre supérieur.

Qu'il.... adjournent ou facent adjourner à certain et compétent jour ou jours, les injurieux trespasseurs, violeurs ou *froisseurs* de nostre présente sauvegarde.
Sauveg. de Charles, duc de Normandie, an. 1363; *Ordonn. des rois de Fr.*, t. III, p. 631.

Froissis, *s. m.* Action de froisser, bruit que produisent deux choses qui se froissent.

En ce grand hutin et *froissis*, et pendant que les Navarrois et Anglois entendoyent à suivir la trace du captal.
Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 222.

Passant un buissonage, entr'ouyrent le *froissis* d'un hallier, comme d'une beste qui brossoit les hayes.
D. Florès de Grèce, fol. cxix, v°.

Les bris des espées et *froissis* des piques et hallebardes.
Sully, *Mém.*, t. I, c. 11.

Au reste, je ne propose point de réintégrer ce dernier mot; le substantif *froissement*, qui existe dans le Dic-

tionnaire de l'Académie, édit. de 1762, offrant à-peu-près le même sens.

FROMENTEUX, EUSE, *adj.* Abondant en froment, fertile en froment.

Æschylus, fils d'Euphorion, natif d'Athènes, est soubs ce tombeau captif inhumé près Gèle la *fromenteuse*.

AMYOT, *Plut. OEuv. Mor.*, t. XIV, p. 324.

Il n'estoit utile qu'une nation toute belliqueuse se mist en possession de terres si grasses, *fromenteuses* et larges.

CL. FAUCHET, *Ant. gaul.*, l. I, c. 15.

Italien, *frumentoso*.

....Io, che la razza mia
Traggò dalla Sicilia *frumentosa*.

BUONAR., *Fier.*, 3, 5, 6.

FULMINATOIRE, *adj. des deux g.* Qui fulmine, qui lance la foudre.

Près d'employer leur bras *fulminatoire*,
A repousser dedans leur territoire
Lours Haynniers, gent rustique et brutalle.

CL. MAROT, *ballad.* 11; *OEuv.* t. II, p. 22.

[redacted]

APPENDICE.

F.

FACHEUSEMENT, *adv.* D'une manière fâcheu
AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, tom. XIII, p. 297.—MONTAI
Ess., l. III, c. 5.

FAITARD, ARDE, *adj.* Lent, oisif, qui ne se 1
à l'ouvrage que tard. GAUTIER DE COINSI, *Mir.*
N. D., l. I, c. 18.—*Rom. Rose*, v. 10683.—E
DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 230, col. 2.—VILLON, *Œ*
p. 61.—ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. V, c. 11.—PERI
poés., fol. 63, v°.—*Voyez* AFFAITARDIR.

FANTASQUERIE, *s. f.* Caractère fantasque; fo
caprice, imagination déréglée. SULLY, *Mém.*, tom.
ch. 50.—Italien, *fantasticheria*. BUONAR., *fiera*, 4, 2

FARCESQUE, *adj. des deux g.* Qui tient de la fa
qui appartient à la farce. MONTAIG., *Ess.*, l. III, ch.
—CHARRON, *Sag.*, l. II, ch. 6.—On a dit aussi F
CEREAU, *s. m.* Diminutif et péjoratif de *farceur.*
MAROT, *epist.* 13; *Œuv.*, tom. I, p. 408.—
TAHUREAU, *Dial.*, p. 52, v°.—FARCER, *v. a.* et *n*
FARCER, *v. réfl.* Se moquer, tourner en ridicule, f
des farces. *Jehan de Saintré*, p. 512.—*Percefo*
vol. III, fol. 25, r°, col. 1.—AMYOT, *Plut. Œuv. m*
tom. XXI, p. 28.—COQUILLART, *Monolog. de la*
de foin.—MARTIAL D'AUVERGNE, *Arest. amor.*, p. 230,
—Le mot *farcer*, *v. n.*, est encore en usage parm

gens du peuple. Néanmoins je ne pense pas que le verbe *farcer*, ni le substantif *farcereau*, soient de nature à être réintégrés dans le langage moderne.

FARCISSURE, *s. f.* Action de farcir, de rassembler, de réunir, de cumuler ensemble un grand nombre de choses du même genre ou de genres différens. MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 19. — ID., *ibid.*, l. III, c. 9.

FARDELET, *s. m.* Petit fardeau, petit paquet. BOUTEILLIER, *Somm. rur.*, tit. 3. — MONSTRELET, *Chron.*, vol. III, fol. 23. — VILLON, *Débat de cueur*, *Œuv.*, p. 99. — *Hist. de Charles VII*, *attribuée à* AL. CHARTIER, *Œuv.*, p. 193, etc. — Italien, *fardeletto*, *fardellino*. FR. SACCHI, *nov.* 84. — Espagnol, *fardelillo*. SIGUENZ., *Vid. de San Geron.*, l. VII, *disc.* 2. — On a dit aussi FARDELER, *v. a.* Mettre en paquet, emballer. *Perceforest*, vol. III, fol. 65, r°, col. 1. — JUV. DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 296. — FARDELEUR, FARDELIER, *s. m.* Celui qui porte des fardeaux, porte-faix. *Lett. de rémiss.*, ann. 1374; *Trés. des Chart.*, reg. 105, c. 275, etc. — Mais quoique les mots *fardeler*, *fardeleur*, se trouvent dans plusieurs anciens écrivains très-estimés, je ne les crois point susceptibles d'être restitués au langage moderne.

FATALISER, *v. a.* Prédestiner, régler par un arrêt irrévocable de la destinée, de la fatalité. *Perceforest*, vol. V, fol. 13; r°, col. 2. — Henri Estienne s'est élevé contre l'introduction de ce verbe, et entraîne dans la même proscription les mots *fatal*, *fatalité*. Voy. *Lang. franç. italian.*, dial. 2, p. 436. — Italien, *fatare*. FR. GIORD., *predich.*

FAVELLE, *s. f.* Éloquence, paroles engageantes, propos séduisans. *Castoiement*, *cont. III*, v. 21. —

Fabl. mss., *du Roi*, tom. II, p. 225. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 409, col. 2. — *Partonop. de Blois*, *ms. de S. Germain*, fol. 127, r°, col. 3. — *Anseïs de Carthage*, fol. 65, v°, col. 2. — Italien, *favella*. Petrarch., *son.* 290. — On a dit aussi Faveller, *v. a.* et *n.* Parler, babiller, flatter, engeoler, séduire par des paroles engageantes. *Rom. du Rou, ms.*, p. 89. — Thibaud de Navarre, *Chans.*, tom. II, p. 183. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 460, col. 1. — Latin barbare, *favellare*. *Instrum. ann.* 715 *apud* Murator., *Antiq. Ital. med. ævi*, tom. VI, col. 377. — Italien, *favellare*. Petrarch., *son.* 182. — Je crois inutile d'observer ici que le verbe *faveller* me paraît encore moins susceptible que son substantif *favelle*, d'être réintégré dans le langage moderne.

FÉLONNEMENT, *adv.* D'une manière félonne; durement, cruellement, avec rudesse, âpreté, fureur. *Trad. du livre des Rois*, l. II, c. 3, v. 27. — Hug. Piaucele, *Fab. d'Estourmy*, v. 170. — Joinville, *Hist.*, p. 89. — Rabel., l. V, c. 15. — H. Estienne, *Apolog. d'Hérodote*, p. 517, etc., etc. — Italien, *fellonescamente*, Paol. Oros.; *fellonosamente*, Giov. Villani, *Stor.*, 7, 65, 2.

FENOUILLÈRE, *s. f.* Lieu semé de fenouil. J. d'Auton, *Ann. de Louis XII*, ann. 1502, p. 177.

FILLATRE, *s. m.* et *f.* Beau-fils; belle-fille; fils ou fille d'un autre lit; gendre; bru. *Anc. trad. de la Bible*, *Genès.*, ch. 38, v. 24. — Thiébaus de Blasons, *Rec. de poët. franç. avant* 1300, *ms.*, tom. III, p. 1012. — *Rom. Rose*, v. 9569. — *Fabl. de Cortois d'Arras*, v. 510. — *Rom. du Brut*, fol. 55, v°, col. 1. — Ph. Mouskes, *ms.*, p. 174. — S. Julien, *Mesl. hist.*, p. 293. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VIII, c. 50, etc. — Latin barbare, *filiaster*, *Capitul. Pippini reg.*, ann. 767, § 11, ed. Baluz. tom. I, p. 183. — Italien, *figliastro*. Boccac., *nov.* 98, 8.

FILLERET, *s. m.* Petit garçon; jeune homme mou, efféminé, trop occupé de sa parure, du soin de sa personne; dameret; G. Bouchet, *Sérées*, l. II, p. 38.

FILLET, *s. m.* Diminutif de *fils*. Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 161, col. 4. — Latin, *filiolus*. Cicer., *ad Attic.*, l. I, *epist.* 2. — Italien, *figlioletto*. Boccac., *nov.* 86, 7.

FLAGEOLER, *v. n.*. 1° Jouer de la flûte, du flageolet. *Lett. de rémiss.*, ann. 1369; *Trés. des Chart.*, reg. 100, ch. 420. — Chev. de la Tour, *Guid. des guerres*, fol. 89, r°, col. 1. — 2° Tromper, piper; dans ce sens, il est quelquefois actif. *Farce de Pathelin*, p. 33. — *Chasse d'amours*, p. 91, col. 2. — 3° Causer, babiller, plaisanter, dire des sornettes, des fariboles. *Rom. Rose*, v. 8939. — *Farce de Pathelin*, p. 95. — Comines, *Mém.*, l. V, ch. 18. — *Nef des fols*, fol. 47, r°. — Chev. de la Tour, *Inst. à ses filles*, fol. 16, v°, etc., etc. — Flageoleur, *s. m.* Joueur de flûte, de flageolet. *Lett. de rémiss.*, ann. 1425; *Trés. des Chart.*, reg. 173, ch. 239. — Flageolerie, métier de joueur de flûte, de flageolet. *Quintil. Censeur*, p. 204. — Ces divers mots sont formés de l'ancien français Flageol, espèce de flûte, d'où le diminutif Flageolet, qui est encore en usage. *Lett. de rémiss.*, ann. 1379; *Trés. des Chart.*, reg. 115, ch. 205. — Cl. Marot, *opusc.* 6; *Œuv.*, tom. I, p. 196.

FLEURETER, *v. n.* 1° Voltiger de fleur en fleur. S. Julien, *Mél. Hist.*, p. 303. — 2° Tenir des discours frivoles, conter fleurettes. Comines, *Mém.*, l. V, c. 18. — On a dit aussi autrefois Fleuretis, *s. m.* Ornemens frivoles et superflus dans les discours ou dans les productions de l'art. Amyot, *Plut.*, *prop. de tabl.*, l. III,

quest. 1. — Ét. Pasquier, *Pourparler du prince*, à la suite des *Rech.*, p. 879. — Fleurotier, ère, *adj.* Qui voltige de fleur en fleur. Rem. Belleau, *poés.*, tom. *I*, p. 39, v°. Mais ces deux mots, sur-tout le dernier, ne me paraissent point de nature à être réintégrés dans le langage moderne.

FLUIDEMENT, *adv.* Avec fluidité; et, par extension, facilement, avec aisance. Jac. Tahureau, *poés.*, p. 81. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VII, c. 6.

FOLLOYER, *v. n.* Être fou, faire des folies; il s'est dit par extension en parlant d'une femme qui s'abandonne à des plaisirs défendus, qui mène une vie déréglée. Berzé, *Bibl.*, v. 823. — Giles de Viés-Maisons, *Rec. de poët. franç. avant* 1300, *ms.*, tom. III, p. 1071. — *Rom. Rose*, v. 6065. — *Castoiement*, *cont. VIII*, v. 52. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 242, col. 1. — Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 89. — Ménard, *Hist. de Bertr. Duguesclin*, p. 8, etc. — Italien, *folleggiare*. Davanz., *Tacit.*, *ann.*, 2, 53. — Le verbe *folloyer* a été quelquefois employé à l'actif dans le sens de tromper, entraîner à faire une action folle, déraisonnable. *Lancelot du Lac*, tom. II, fol. 53, v°, col. 2. Mais sous cette forme, le verbe *folloyer* ne me paraît aucunement susceptible d'être restitué au langage moderne. — On a dit aussi, et moins heureusement, Follier; *Aucassin et Nicolette*, *Fabl. Méon.*, tom. I, p. 388. — Eust. Deschamps, *poes. mss.*, fol. 70, col. 2. — Rabel., l. III, c. 36. — Charron, *Sag.*, l. I, c. 4, etc., etc.

FONTAINELETTE, *s. f.* Petite fontaine. Des Accords (*Ét. Tabourot*), *Bigarr.*, p. 137, v°. — On a dit aussi Fontenelle. *Castoiement*, *cont. XX*, v. 13. — *Rom. Rose*, v. 21801. — Latin, *fonticulus*. Horat., l. I, sat. 1,

v. 56.—Latin barbare, *fontenella*. *Chart.*, ann. 1256, *ex Chartul. S. Vandreg.*, tom. I, p. 413. — Italien, *fontanella*. Pallad. — Espagnol, *fuentecilla*. Fonseca, *Vid. de Christo*, tom. I., l. 1, c. 7.

FORJUGER, *v. a. Terme de jurisprudence.* 1° Débouter quelqu'un de sa demande ; ôter par un jugement, ne sentence, la propriété ou la jouissance d'un bien, 'une terre. Il se dit également et de la personne contre quelle le jugement est porté, et de la chose jugée. hilebert de Berneville, *Rec. de poet. fr. avant* 1300, *s.*, tom. II, p. 946. — *Partonop. de Blois, ms. de . Germain*, fol. 169, v°, col. 3. —*Preuv. de l'hist. de uignes*, etc., etc. — 2° Déclarer contumace, mettre ors de la loi; bannir par un jugement, une sentence; unir par la confiscation des biens, *Assis. de Jérusal.*, s., c. 195. — Britton, *Lois d'Anglet.*, c. 68, fol. 175, °.— *Perceforest*, vol. VI, fol. 102, r°, col. 1. — Latin arbare, *forisjudicare*, *forjudicare*. *Breve, apud* Braconum, lib. IV, tract. 3, cap. 5, § 2. — *Constit. Neapol.*, b. I, tit. 54, etc.

FORMARIER (SE), *v. réfl. Terme de jurisprudence eodale.* Contracter un formariage; épouser une personne l'une condition différente de la sienne, et sans la permission de son seigneur suzerain. *Cout. de Beauvoisis*, h. 45. — *Coutum. génér.*, tom. I, p. 569. On a dit ussi Formarier, à la forme neutre. *Anc. Cout. d'Orléans.* — Ce verbe est complémentaire du substantif Formariage, qui existe, comme on le sait, dans le Dictionnaire de l'Académie*, édit. de 1762.

FORMENER, *v. a.* Malmener, maltraiter. Adan d'Arras, *Cong.*, v. 25. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1368; *Trés. des Chart.*, reg. 99, ch. 450. Le verbe *formener* a

signifié aussi mettre dehors, faire sortir. S. Gré *Dial.*, l. II, c. 7. Il est inutile d'observer que ces deux acceptions, le français *formener* a deux o distinctes.

FORTUNEUX, EUSE, *adj.* Sujet aux vicis de la fortune; qui dépend de la fortune, du *Danse des Aveugles.* — Froissart, *Chron.*, vol. III — Italien, *fortunoso.* Giov. Villani, *Stor.* 7, 67 Fortuneusement, *adv.* Par suite des vicissitude fortune; par hasard; à l'aventure. Froissart, C vol. I, c. 234. — Italien, *fortunosamente.* Boccac., *Fil.* 69. — On a dit aussi en français Fortuner, *v. a.* fortuné, rendre heureux, enrichir. Cl. Marot, *p Œuv.*, t. III, p. 343. — Jac. Tahureau, *poés.*, — Rem. Belleau, *Berg.*, tom. I, p. 7. — Esp *fortunar.* Queved., *Vid. de Marc. Brut.* — Fortune et *impersonnel.* Arriver par un coup de fortune. Littleton, *Tenures*, fol. 100, v°. — Louis XII, tom. IV, p. 321. — Anglais, *to fortune.* Shakesp. sous aucune de ces deux formes, le verbe *fortu* me paraît de nature à être réintégré dans le l moderne.

FOURVOI, *s. m.* Action de se fourvoyer, tromper de chemin. Froissart, *poés. mss.*, fol. 29,

FRÉRATRE, *s. m.* Beau-frère; frère de la femı mari de la sœur. *Lett. de rémiss.*, ann. 1478; *Tr Chart.*, reg. 206, ch. 393.

FRÉTILLARD, ARDE, *adj.* Léger, vif, qui f P. Énoc, *Opusc.*, p. 109.

FRIANDER, *v. n.* Être friand, rechercher, n avec plaisir des mets délicats et qui sont hors

'es alimens de première nécessité ; se livrer aux ıces d'une table délicatement servie. Fr. Villon, p. 18. — *Triomphes de la noble Dame*, fol. 58. — ement, *adv.* D'une manière friande. Alain er, *le Curial*, *OEuv.*, p. 400. — Amyot, *Plut.*, *or.*, tom. XIII, p. 266. — Friandelet, ette, *adj.* tif de *friand.* Jac. Tahureau, *poés.*, p. 267. — ɔe *friandement* et l'adjectif *friandelet* ne me nt point de nature à être réintégrés dans le moderne.

ŃÇURE, *s. f.* Action de froncer, de se froncer ; ce qui est froncé ; pli, ride. Rem. Belleau, om. I, p. 117. — Le mot *froncement* existe dans onnaire de l'Académie, édit. de 1762 ; mais qu'il ne se dit que de l'action de froncer les — Latin barbare, *fronsitura. Capitul. gener. Massil.*, ann. 1506, *apud* Cangium. — On a dit *once, s. f. Rom. Rose*, v. 859. — *Rom. d'Athis*, ust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 326, col. 1. — ., fol. 522, col. 3, etc.

ıTRATOIREMENT, *adv.* D'une manière fru- ; en vain ; sans aucun fruit. Montaig., *Ess.*, ı. 21. — Latin barbare, *frustratoriè. Act. SS.* tom. II, p. 722. — On trouve aussi dans les écrivains français l'adjectif *frustratif, ive*, vain, frustratoire. — Alain Chartier, *Espér.*, *OEuv.*, Mais cet adjectif ne me paraît point susceptible stitué au langage moderne.

ƆSITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est fumeux ; semblable à la fumée. *Triomphes de la noble* 'ol. 39. — Italien, *fumosità*, *fumositate*, *fumo-* Boccac., *nov.* 28, 14. — Espagnol, *fumosidád.* ıe Gran., *Symb.*, part. I, c. 26, § 2.

[redacted]

G.

GARANTISSEUR, *s. m.* Celui qui garantit, qui pr
serve.

Ils les aiment et adorent, comme vrais, sûrs et chastes ga
diens de la chasteté de leurs femmes, et *garantisseurs* de leu
honneur.

BRANT., *Dam. gal.*, t. I, p. 153.

GARÇONNET, *s. m.* Petit garçon.

Un jor jouet une grant flote
De *garçonnez* à la pelote.

GAUTIER DE COINSI, *du Varlet qui se maria à N. D.*, v. 19

S'adressarent à Gargantua, jeune *garsonnet.*

RABEL., l. I, c. 12.

Combien de fois m'a-t-il prins envie, passant par nos rues,
de dresser une farce pour venger des *garçonnets* que je
voyois escorcher, assommer et meurtrir à quelque père ou
mère furieux ou forcenez de colère.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 31.

Le confina dans Valence, ne luy donnant qu'un petit *gar-
çonnet* pour le servir.

CL. FAUCHET, *Antiq. franç.*, l. IV, c. 5, *OEuv.*, fol. 116, r°.

Voyez aussi *Faifeu*, p. 14, etc.

Italien, *garzonetto.* E poco appresso, mandato un *garzo-
netto* a guisa, che stato fosse il cherico.

BOCCAC., *nov.* 65, 17.

On trouve aussi dans nos anciens écrivains français
les mots:

GARÇONNIER, ÈRE, *adj.* Qui mène la vie libre d'un
garçon ; libertin, débauché.

Je ne pris pas un don de sel
Home qui est si *garçonier.*

Const. Duhamel, v. 126.

Si vilains et si *garchonnier*
Si mauvais et si pautonnier.

G. Osmont, *Bestiaire, ms.*

Je n'ai pas le cuer *garçonnier*,
Pour amer feme *garçonière*.

Amour et Jalousie, ms. de S. Germain, fol. 111, v°, col. 1.

que le mot *garçonnière*, s. f., est encore usité
ıgage populaire, pour désigner une jeune fille
t à hanter les garçons.

NER, *v. n.* Mener une vie de garçon, une vie
se conduire avec la légèreté, la liberté qui ne
qu'à un garçon.

En mon absence qu'il *garçonne*,
Et fasse tout ce qu'il voudra.

Rem. Belleau, *Œuv.*, t. II, p. 138, v°.

nal-aisément, ayant prattiqué les gens de guerre, et
toit tant accoustumée à *garçonner* avec eux parmi
tentes et pavillons, elle se pouvoit contenir qu'elle
ast aussi entre les courtines, comme cela se voit

Brant., *Dames gal.*, t. II, p. 326.

l, *garzonear*, Hazer ostentacion de la bizarria de
ı mozo.

Diccion. de la al Acad. de Madrid.

ıçonner, *v. réfl.* S'habiller en garçon, affecter
res, les habitudes des garçons.

bien séant qu'une femme *se garçonne* pour se faire
plus belle.

Brant., *Dam. gal.*, tom. I, p 350.

n qu'elle se fust *garçonnée* et engendarmée, ce
ourtant pour en faire une nouvelle et continuelle

Id., *ibid.*, tom. II, p. 307.

nnerie, *s. f.* Garçonnement, *s. m.* Conduite

libre et déréglée ; affectation des mœurs, des habitudes, des manières d'un garçon.

Si avez fait *garçonnerie*,
Ma suer par force avez honie.

Rom. de Perceval.

Voilà pourquoy je ne veux ni estime trop ce *garçonnement*.

BRANT., *Dam. gal.*, t. II, p. 302.

Espagnol, *garzonía*, porte, ò modo de obrar de la mocedad.... Andar en *garzonias*, vale vivir, ò hacer acciones de mozo.

Diccion. de la real Acad. de Madrid.

GARÇONNAILLE, *s. f.* Rassemblement de garçons, de valets, de mauvais sujets.

Moult truva qui lui fist anuy,
Garchonaille, male mesnie,
Moult mal duite et mal enseignie.

Vie de S. Alexis.

Disant qu'ils n'estoient que merdailles et *garçonnailles*.

Lett. de rémiss., année 1396 ; *Trés. des Chartr.*, reg. 150, ch. 252.

Mais les mots *garçonner*, *garçonnier*, *garçonnerie*, *garçonnement*, ne me paraissent point de nature à être réintégrés dans le langage moderne.

GARDOIRE, *s. m.* Lieu où l'on garde, où l'on conserve ; réservoir.

J'ay veu des *gardoirs* assez, où les poissons accourent pour manger, à certain cry de ceux qui les traictent.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Luy dit qu'il allast luy-mesme au *gardouer* et vivier, et qu'il apportast la plus belle carpe.

G. BOUCHET, *Sérées*, l. I, p. 212.

Ce mot a été employé au figuré.

Je m'en vay escorniflant par cy par là des livres, les sentences qui me plaisent, non pour les garder, car je n'ai point de *gardoire*.

MONTAIQ., *Ess.*, l. I, ch. 24.

Le *gardoir* et le magazin où demoure et se garde ceste grande provision, l'estuy de la science et des biens acquis est la mémoire.

CHARRON, *Sag.*, l. III, c. 14.

GARRULITÉ, *s. f.* Qualité de celui qui aime beaucoup à parler ; babil, caquet.

Qui ne demande point de quelque docteur, ou régent, une *garrulité* ordinaire et quotidiane, ou chanson d'escolle, sans usaige ni expérience.

L'Amant ressuscité, l. I, p. 74. *Id.*, édit. in-4°, p. 38.

Latin, *garrulitas*.

Raucaque *garrulitas*, studiumque immane loquendi.

OVID., *Metam.*, l. V.

Italien, *garrulità*. Quì nota l'autore la *garrulità* del popolo Fiorentino.

BUTI, *Comm. sul Dante, Purgat.*, 6, 2.

Anglais, *garrulity*.

Let me here
Expiate, if possible, my crime,
Shameful *garrulity*.

MILTON, *Agonist.*

GASTROLATRE, *s. m.* Celui qui fait un dieu de son ventre.

Les *gastrolâtres*, d'ung aultre cousté, se tenoient serrez par trouppes et par bandes, joyeulx, mignons, douillets aulcuns, aultres tristes, graves, sévères, rechignez, touts ocieux, rien ne faisans, point ne travaillans, pois et charge inutile de la terre.

RABEL., l. IV, c. 58.

Quoique le substantif *gastronome* n'existe point dans le Dictionnaire de l'Académie Française, édit. de 1762, on sait qu'il est admis de nos jours dans le langage usuel. Je crois devoir faire observer que les mots *gastrolâtre* et *gastronome* offrent deux sens différens qu'il me paraît inutile de spécifier ici.

GAUGE, *s. f.* Trou de la profondeur du fer d'une bêche.

Item les habitans (de Ponpoing) peuent et pourront fouir une *gauge* en parfont en leurs diz marez, pour mareschier et mettre en leurs masures, par-tout où il leur plaira.

Chart., ann. 1364; *Trés. des Chart.*, reg. 96, c. 75.

L'ancien français *gauge*, ou, selon quelques écrivains modernes, *jauge*, est encore usité comme terme d'agriculture et de jardinage.

Les jardiniers disent : Labourer *à vive gauge* ou *à vive jauge*, c'est-à-dire fouir très-profondément, soit une terre, soit un potager, soit un carré. Mettre un arbre *en gauge* ou *en jauge*, c'est en placer les racines dans un creux peu profond, que l'on recouvre de terre, et où on le laisse jusqu'au moment de le planter. Je dois observer ici que le mot *jauge* est plus ordinairement employé par ceux qui ont écrit sur l'agriculture et sur le jardinage. Les paysans ainsi que les ouvriers disent *gauge*, et ce dernier mot, qui est le mot primitif, a de plus l'avantage d'établir une distinction nécessaire entre le substantif *gauge*, terme de jardinage, et le substantif *jauge*, terme de commerce, qui sert à désigner une espèce de mesure.

GÉLINETTE, *s. f.* Petite poule : diminutif du vieux français *géline*, mot qui se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762.

Mais de ce ne fu mie liés
Le fil à la vieille famette,
Quant vit morir sa *ghélinette*.

HERBERS, *Rom. de Dolopatos.*

Du vieux français *géline* nos anciens écrivains ont fait aussi les mots suivans, qui ne me paraissent point

d'ailleurs susceptibles d'être réintégrés dans le langage moderne.

GÉLINIER, *s. m.* Poulailler.

Et se il puet trouver le *gélinier*,
Il s'en vorra o tout les hués aller.

Fab. d'Audigier, v. 222.

Latin barbare, *gallinarium*. Item *gallinarium*, quod est juxta grangiam.

Chart. Guid. episcop. Eduens., ann. 1350. Voyez *Hist. de Bourgogne*, *preuv.*, t. I, p. 114, col. 1.

Italien, *gallinaio*. Nella villa sia buono *gallinaio* volto a levante.

Tratt. gov. famil.

Espagnol, *gallinéro*. Algunas gallínas, despues de comer, subieron à conversacion sobre unas bardas de su *gallinéro*.

TEJAD., *Leon prodig.*, part. I, apolog. 20.

Gallineria, id. Sea pues el lugár para la *gallineria* en un lugár de la labranza, adonde sea lugár enxúto.

HERRER., *Agric.*, l. V, c. 16.

GÉLINOIS, *s. m.* Cri de la géline, de la poule; langage que les poëtes prêtent à la poule.

A la géline lait aler,
Et ele s'en prent à voler;
En son *gélinois* le maudit.

Fabl. mss., p. 285.

GÉLINAGE, *s. m.* Droit qui se paie en gélines ou poules.

Tant en rentes par deniers, fromentages, avenages, *gélinages*.

Chart. de l'an 1316; *Trés. des Chart.*, reg. 53, c. 80.

Latin barbare, *gallinagium*, *gelignagium*. Alii sibi minaciter expetebant furfuragium, alii *gallinagium*.

Chron. Mauriniac., l. I, p. 360.

Liberi et immunes ab omnibus toltis, talliis.... polvoragüis, de somey, de charre, *gelignagüis*.

Libert. Belliv., ann. 1313; *Ordonn. des rois de France*, t. VIII, p. 62, art. 21.

GEMME, *s. f.* Pierre précieuse.

Clère esmerande, clère *gemme*.
GAUTIER DE COINSI, *Mir. de Sainte Léocade*, v. 14

Quar ele iert bele comme *gemme*.
PH. MOUSKES, *ms.*, p. 323.

Trop plus que l'or aimer doibt toute dame
Honnesteté, car c'est la perle et *gemme*
Que les Dieux ont enchassée en noblesse.
J. MAROT, *poés.*, p. 201.

Sur les colliers sont belles chrysolithes,
Mises par ordre avec *gemmes* eslites.
CL. MAROT, *Métam.*, l. II; *Œuvr.*, t. III, p. 7

Voyez aussi *Rom. d'Athis et Profil.*, fol. 45, v°, col. J. MOLINET, à la suite des *Œuvres de Crétin*, p. 267, etc.

Latin, *gemma*.

Regalesque accensa comas, accensa coronam
Insignem *gemmis*.
VIRG., *Æneid.* VII, v. 75, 76.

Italien, *gemma*.

E le chiome ora avvolte in perle e 'n *gemme*.
PETRARCH., *son.* 163.

Anglais, *gem*.

Stones of small worth may lie unseen by day;
But night itself does the rich *gem* betray.
COWLEY.

Le français *gemme* est encore employé comme adjectif masculin : on appelle *sel gemme*, le sel qui se tire des mines. Sous cette acception, le mot *gemme* se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762.

Gemmé, ée, *adj.* Orné, enrichi de pierres précieuses.

Là ot maint vert heaulme *gemmé.*

Blanchand., ms. de S. Germain, fol. 188, r°, col. 2.

Voyez aussi *Athis et Profil., ms.*, fol. 71, v°, col. 2.

Latin, *gemmatus.* Additur fabula, quòd vulgo Sabini aureas armillas magni ponderis brachio lævo, *gemmatos*que magnâ specie annulos habuerint.

Tit. Liv., l. I, c. 11.

Italien, *gemmato.* Quattro candidissime (colombe), con allegri passi, girando il dipinto collo, sottentrarono al *gemmato* giogo.

Firenz., *Asin. d'oro*, p. 163.

Gemmeux, euse, *adj.* Qui est de la nature des pierres précieuses, abondant en pierres précieuses.

Effaçant le haut prix des perles précieuses,
Que l'Orient admire en ses terres *gemmeuses.*

Amadis Jamyn, *poés.*, p. 21.

Voyez aussi Loys le Caron, *poés.*, p. 5.

Latin, *gemmosus.* Auro facto, *gemmosis*que monilibus onustas.

Apul., *Métam.*, l. V.

Anglais, *gemmeous.* Sometimes we find them in the *gemmeous* matter itself.

Woodward.

GÉNITEUR, *s. m.* Celui qui a engendré; père.

Jupiter est mon *géniteur* et père.

Cl. Marot, *Métam.*, l. I; *OEuv.*, t. III, p. 46.

Voyez aussi *Testament de l'an* 1137 cité par Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 159.

Le mot *géniteur* a été employé par Voltaire.

Son *géniteur*, descendant de sa sphère,
Lui dit: Enfant, tu me dois la lumière.

Pucelle, ch. IV.

On trouve dans Jean Marot, *poésies*, p. 125, le substantif féminin *génitrice*, qui au reste ne me paraît pas susceptible d'être restitué au langage moderne.

Latin, *genitor*, *genitrix*, *genetrix*.

> Matre Palæstinâ, dubio *genitore* creatus.
>
> Ovid., *Metam.*, l. V, v. 145.

> Nec ferro, ut demens *genetricem* occidis Orestes.
>
> Horat., l. II, *Sat.* 3, v. 133.

Italien, *genitore*, *genitrice*. La sincerità dell' amore, il quale tra i *genitori* nostri, e voi, già lungo tempo fu, ed è indissolubile, insieme con noi perseveri.

> Giov. Villani, *Stor.* 12, 113, 3.

> Vendicatore de' fratelli, ammazza la propria *genitrice*.
>
> F. Redi, *Esper. int. alla gener. degl' insett.*

Espagnol, *genitor*. Pusieron los santos *genitóres* en la primer grada de el templo à la Virgen.

> C. de la Roc., *Vid. de N. Señora*, p. 19.

GLABRE, *adj. des deux g.* Uni, sans poils, sans aspérités.

> Ceux qui ont été faits eunuques estans petits garçons, n'engendrent point de poil au menton, et sont *glabres* et sans poil par tout le corps.
>
> Duverdier, *Biblioth.*, p. 475.

Latin, *glaber*.

> Ore tener, latus pectore, crure *glaber*.
>
> Martial., l. XII, *epigr.* 38.

Quoique l'adjectif *glabre* ne se trouve ni dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, ni dans l'édit. de Smits, 1798, ni même dans le Dictionnaire Encyclopédique, ce mot est néanmoins encore usité de nos jours, principalement par les botanistes. M. de Candolle a même fait usage du substantif *glabritie*; et feu M. Richard, de celui de *glabréité*, pour désigner l'état

d'une surface glabre. Consultez Tournefort, *Elémens de Botanique*, *Dictionnaire des termes de Botanique*. — Séb. Gerardin, *Dictionnaire raisonné de Botanique*, *revu par M. Desvaux*, etc., etc. — Les botanistes italiens usent aussi de l'adjectif *glabro*, qui au reste n'a point été admis par MM. de l'Académie della Crusca, édit. de Florence 1731. Voy. J. Alberti, *Dizz. crit. encicl.*

GLISSEMENT, *s. m.* Action de glisser; état de la chose, de l'objet qui glisse.

Injures proférées par chaleur, impétuosité de cholère, *glissement* de langue, plustost que par une préméditée délibération.

Cout. de Bouillon, *Cout. général*, t. II, p. 858, col. 1.

GOUPIL, *s. m.* Renard.

D'un *gopil** conte la manière (* aliàs *werpil*),
Qui ert issus de sa tanière.

Marie de France, *Fabl.*

Le *goupil* est moult artillos.

Guill. Osmont, *Bestiaire.*

Dist li *goupils*, ce sai-ge bien,
Mais je demant un autre rien.

Castoiement, *cont. III*, v. 117.

Goupil en faiz, et Martin en courage,
Lyèvre en dessoubs, lyon à ton dessus.

Eust. Deschamps, *poés. mss.* fol. 38, col. 2.

Voyez aussi *Anc. trad. de la Bible*, *prière de Jérémie*, v. 18. — *Rom. du Rou*, *ms.*, p. 33. — Ph. Mouskes, *ms.*, p. 80 et 345. — Guill. Guilleville, *Pélerin. de la vie hum.*, etc., etc.

Ce mot s'est écrit aussi Golpil, *Moral. de N. D.* — *Anc. trad. de la Bible; cant. des cant.*, c. 2, v. 15. — Gourpil. G. de Nangis, *Chron. franç.*, *ms.*, ann. 1302. — Marie de France, *Fabl.*, *Lion mal.* — *Imag. du monde.* — Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 514, col. 2. — *Rom.*

des sept sages de Rome. — Werpil, S. Bernard, *Ser fr., ms.*, fol. 6. — Marie de France, *Fabl.*, etc., et

On sait que Piron a employé le vieux franç *goupil.*

Le *goupil* (c'est ainsi qu'on nommoit un renard
Au bon vieux temps de Charlemagne).

Fabl.

On a dit aussi :

Goupille, *s. f.* Femelle du renard.

Hé! envie, male *goupille.*

Miserere du Reclus.

Louve, *goupille*, et chate, sont trois bestes de proie.
Chastie musart, ms. de S. Germain, fol. 107, r°, col. 1

Mais le mot *goupille*, qui d'ailleurs existe dans le la gage moderne sous une acception différente, ne paraît point susceptible d'être réintégré.

Du substantif *goupil* nos anciens écrivains ont f les composés suivans dont aucun n'est, selon moi, nature à être restitué au langage moderne, mais que crois néanmoins devoir rapporter ici.

Goupiller, *v. n.* Chercher des faux-fuyans, com le goupil ou renard; ruser, se cacher.

Donc veissiez chevaliers poindre,
Les uns torner, les autres poindre,
Hardiz avant esperonner,
Couars *goupiller* et trembler.

Rom. du Rou, ms., p. 240.

Goupillage, *s. m.* Fourberie, tromperie, faux-fuyan ruses de goupil ou de renard.

Mainte visse et maint *goupillage*
La vi-ge en son iretage.

Will., Li Viniers, *Rec. de poët. fr. avant* 1300, *ms.*, t. II, p. 83

Goupilleur, *s. m.* Celui qui chasse au goupil; val

ou officier de chasse chargé plus particulièrement de ce qui concerne la chasse au renard.

Pour considération des services que Robin Trovart, nostre *goupilleur*, nous a faiz ou dit office.

Chart. de Philippe VI, ann. 1338; *Trés. des Chart.*, reg. 71, c. 215.

GRAPPELÉ, ÉE, *adj.* Garni de grappes.

Le pampre *grapelé* reverdit en sa trace.

AMAD. JAMYN, *poés.*, p. 159, v°.

GRAPPELETTE, *s. f.* Petite grappe.

Ses *grappelettes* grennues
Y renaistront chascun an.

PERRIN, *poés.*, p. 80, v°.

Italien, *grappoletto*. Egli è un frutto d'un albero, che produce alcuni *grappoletti* di coccole.

REDI, *Esp. nat.*, 95.

GRÉCISER, *v. n.* Affecter dans la conversation de se servir de mots et de locutions empruntés de la langue grecque.

Mais est-il permis de dithyrambizer et *gréciser* tout ensemble?

H. ÉTIENNE, *Lang. franç. ital.*, *dial. II*, p. 509.

Ce mot a été employé aussi à la forme active par nos écrivains modernes, et a signifié donner à un nom propre ou à un mot quelconque qui appartient à une langue étrangère, la terminaison grecque.

C'est pour ne point tomber dans cet inconvénient qu'ils avoient, s'il est permis d'user de ce terme, *grécisé* le mot rex, en lui donnant une terminaison grecque.

L'abbé DUBOS, *Hist. de l'établ. de la mon. fr.*, l. III, c. 4, t. II, p. 256.

Ils (les Romains) n'ont pas imaginé que le bœuf sauvage décrit par Aristote, sous le nom de bonasus, pouvait être l'un ou l'autre de ces bœufs dont ils venaient de latiniser et de *gréciser* les noms germains.

BUFFON, *Hist. nat.*, quadrup., t. V, p. 56, art. *Buffle*.

[redacted]

GROSSISSEMENT, *s. m.* Action de grossir, rendre plus gros; état de ce qui est grossi.

Ce lourd *grossissement* de pourpoins qui nous faict to autres que nous ne sommes.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 43.

Car ils engendrent ce qui est très-chaud par réfrigération et ce qui est le plus subtil par *grossissement* et espaississement

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. Mél.*, t. XX, p. 410.

On trouve aussi dans les anciens écrivains français les mots suivans, qui appartiennent à la même famille, mais qui néanmoins ne me paraissent point susceptibles d'être restitués au langage moderne.

GROSSET, ETTE, *adj.* Diminutif de *gros.*

La bouche petite et *grossette*,
Et au menton une fossette.

Rom. Rose, v. 550.

Escrite à la main et en lettre plus *grossette.*

FROISSART, *Chron.*, *avis au lecteur*, vol. I, p. 1.

Si de fortune il s'y rencontre quelque corps un peu plus *grosset* qu'il ne faut pour passer tous ces destroicts qu restent à franchir pour l'expeller au-dehors.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 37.

Italien, *grossetto.* Il soppestare è rompere in parti *grossette* e non ridurre in polvere, come nel pestare.

Ricett.Fiorent., 88.

GROSSEMENT, *adv.* Abondamment; en gros, sans entrer dans aucun détail, dans aucune particularité.

Bien sçavoit le duc de Guerles que la ville de Grave esto forte, et si l'avoit fait pourveoir grandement et *grossement.*

FROISSART, *Chron.*, vol. III, c. 110.

Que j'oubliay ma langue maternelle,
Et *grossement* apprins la paternelle.

CL. MAROT, *opusc.* 7; *Œuv.*, t. I, p. 215.

Pour nous donner *grossement* à entendre que les mœurs ne sont aultre chose qu'une qualité imprimée de longue main en celle partie de l'ame qui est irraisonnable.

AMYOT, *Plut. Œuvr. mor.*, t. XIII, p. 198.

Italien, *grossamente*. Condannógli *grossamente*, e mandógli a' confini.

GIOV. VILLANI, *Stor.* 9, 284, 2.

GUÉRISSEUR, *s. m.* Celui qui guérit.

Ayant tel sort qu'il faut que le blesseur
Luy mesme soit de ce mal *guérisseur*.

J. MAROT, *Poés.*, p. 282.

GUETTEUR, *s. m.* Celui qui guette, qui va à la découverte, qui se met en embuscade; espion.

Ces deux chevaliers, et leurs archers et leurs routes furent escarmouchez, en allant adviser cette place, des *guetteurs* du roy de Castille.

FROISSART, *Chron.*, vol. II, c. 92.

Aussi là nous fut dit estre une manière de gens, lesquels ils nommoyent *guetteurs* de chemins et batteurs de pavez.

RABEL., l. V, c. 26.

Voleurs et *guetteurs* de chemins se prennent pour synonymes.

H. ÉTIENNE, *apolog. d'Hérod.*, l. I, c. 18.

Voyez aussi *Triomph. de la Nob. Dam.*, l. III, fol. 296, v°.

APPENDICE.

G.

GALLIQUE, *adj. des deux g.* Français, qui appartient aux Gaulois, aux Français. CL. MAROT, *épist.* 4; *Œuv.*, tom. I, p. 383. — ID. *ibid., épist.* 50, p. 533. — Latin, *gallicus.* MARTIAL.. l. I, *epig.* 93.

GARDABLE, *adj. des deux g.* Facile à garder, à conserver, à défendre. MONSTRELET, *Chron.*, vol. II, p. 33, v°. — On a dit aussi *feste gardable*, pour désigner une fête qu'on est obligé d'observer. BOUTILL., *Somm. rur.*, tit. 91, p. 514. Mais, sous cette acception, le mot *gardable* ne saurait être restitué au langage moderne.

*GASCONNER, *v. n.* et *a.* Agir en gascon, selon le caractère attribué aux gascons. BRANTOME, *Dam. ill.*, p. 221. — GASCONIQUE, *adj. des deux g.* Propre aux gascons, conforme aux manières qui caractérisent les Gascons. RABEL., l. II, ch. 40.

GATEMENT, *s. m.* Action de gâter, de dévaster, de dissiper, de répandre avec profusion; état de ce qui est gâté. *Vie de J. Christ, ms.* — EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 433, col. 1. — Italien, *guastamento.* GIOV. VILLANI, *Stor.* 12, 49, 3. — Espagnol, *gastamiento, Chron. gener.*, part. I, fol. 119. — On a dit aussi, dans le même sens, mais moins heureusement, *gât, gâture*; *Hist. de Charles VII*, attribuée à ALAIN CHARTIER; *Œuv.*, p. 334. — BRANT., *Dam. ill.*, p. 306. — Italien,

ıasto, *guastatura. Zibald.* — Giov. Villani, *Stor.* 4, , 2. — Espagnol, *Gasto.* Cervant., *Quix.*, tom. II, . 1. — Gateur, *s. m.* Celui qui gâte, qui perd, qui sipe. *Castoiement, cont.* XIX, v. 37. — Italien, *guasta-'e, trice.* Boccac., *Nov.* 95, 11. — Espagnol, *gastador.* ıacian, *Mor.*, fol. 173.

GAUDISSEUR, ERESSE, *adj.* et *subst.* Plaisant, uffon, railleur, moqueur; qui ne songe qu'à se di-'tir, à rire, à se moquer, à tourner les autres en icule. *Lett. de rémiss.*, ann. 1465; *Trés. des Chart.*, ;. 194, ch. 72. — Roger de Collerye, *Œuv.*, p. 167. Amyot, *Plut.*, *compar. de Cicéron avec Démosth.*, 2; *Œuv.*, tom. VIII, p. 145. — Montaig., *Ess.*, I, c. 17. — Gaudisserie, *s. f.* Plaisanterie, moque-, bouffonnerie; paroles ou actions plaisantes et uffonnes; habitude de se divertir, de railler, de isanter. *Don Florès de Grèce*, fol. clv, v°. — Des-ıriers, *Cont.*, p. 182. — Amyot, *Plut.*; *Agis et Cléom.*, 37; *Œuv.*, tom. VII, p. 358. — Montaig., *Ess.*, , c. 40. — Brant., *Cap. franç.*, tom. IV, p. 306.

ɜAUFFRAGE, *s. m.* Ouvrage fait en forme de ıffre; action de fabriquer un ouvrage en forme de ıffre. J. Baïf, *OEuv.*, p. 264, r°.

ɜONNELLE, *s. f.* Robe de femme, jupe: il s'est dit si de l'habillement des hommes, et a signifié manteau, aque, froc. *Anc. trad. franç. du livre des Rois*, c. 13, 16. — Joinville, *Hist.*, p. 122. — *Rom. de Renard*, — *Rom. d'Aubery.* — Laurent de Premierfait, *d. de Boccac.*, *nouv.* 2, 8e *journée.* — Guill. Guiart, *ann.* 1304, etc., etc. — Latin barbare, *gunella*, *go-la.* Udalric, *Constit. Cluniac.*, l. III, c. 5. — *Stat.* 'rar., ann. 1279, apud Murator. *Antiq. Ital. med.* ·, tom. II, col. 424. — Italien, *gonella.* Boccac.,

Nov. 15, 31. — Le substantif *gonelle* est le diminutif du mot Gonne, qui a la même signification. *Segret. moine*, v. 128. — Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 2, etc. — Grec barbare, γοῦνα. Constantin., *de admin. imp.*, c. 32. — Latin barbare, *gonna. Gesta Guill. maj. episcop. Andegav.*, c. 1; — *gunna.* Bonifac. *archiep. Mogunt.*, *epist.* 89. — Italien, *gonna.* Ariost., *Orl. Fur.*, 37, 26. — Anglais, *gown.* Abbot.

GORGELETTE, *s. f.* Diminutif de *gorge.* G. Durant, à la suite des *Œuv.* de Bonnefons, p. 23. — On a dit aussi, mais moins heureusement, Gorgerette. P. Enoc., *Opusc.*, p. 98. — Gorgette. *Anc. poët. fr.*, *ms. du Vatic.*, n° 1490, fol. 132, v°. — Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 173, col. 4. — Jac. Tahureau, *Poés.*, p. 251, etc.

GOURRER, *v. a.* Tromper; dérober avec adresse. Ce mot est encore usité dans le langage familier. Guill. Bouchet, *Sérées*, l. II, p. 90; Id., *ibid.*, p. 109.

GRABEAU, *s. m.* Examen minutieux, discussion, jugement. Rabel., l. III, c. 16. — Ce mot est encore en usage à Genève, pour désigner une certaine loi émanée du petit conseil, et instituée sous l'influence d'un célèbre magistrat de cette ville. Voyez J. J. Rousseau, *Lett. de la montagne.* — Id., *Lett. à M. d'Ivernois*, 8 mars 1768.

GRACELETTE, *s. f.* Diminutif de *grace.* Loys le Caron, *Poés.*, fol. 63, v°.

GRAISSEUR, *s. m.* Celui qui graisse. Rabel., l. II, ch. 30.

GRANGÉE, *s. f.* Ce qui est contenu dans une grange. Montaig., *Ess.*, l. I, c. 30.

GRATTERIE, *s. f.* Action de gratter, de se gratter;

démangeaison. *Mir. de S. Louis*, ch. 63. — Montaig., *Ess.*, l. III, c. 13. — Gratteur, *s. m.* Celui qui gratte, qui se gratte. *Le Vilain mire*, v. 257.

GRENETÉ, ÉE, *adj.* Enrichi d'ornemens faits en forme de petits grains. *Invent. ms. des joyaux d'Édouard I, roi d'Angleterre*, ann. 1297.

GROMMELEUX, EUSE, *adj.* Qui grommèle, qui gronde. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 215, col. 3. — On a dit aussi Grommeleur, Guill. Cretin, *OEuv.*, p. 69.

GUERDONNEUR, EUSE, *s.* Celui, celle qui guerdonne, qui récompense. *Le Confesseur, Vie de S. Louis*, *prol.* — Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 17, col. 3. — *Mor. de N. D.* — Al. Chartier, *Espér.*, *OEuv.*, p. 382. — Cl. Marot, *Epist.* 52, *OEuv.*, tom. I, etc. — On a dit aussi, et dans le même sens, Reguerdonneur. S. Grég., *Dial.*, l. IV, c. 18.—Rewerdonneur. S. Bernard, *Serm. fr*, *mss.*, p. 17. — Italien, *guiderdonatore, trice.* Boccac., *Fiammett.*, 3, 31.—Guerdonnable, *adj. des deux g.* Digne de guerdon, de récompense. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 17, col. 3.

GUERROYABLE, *adj. des deux g.* Propre à guerroyer, à combattre. J. Marot, *Poés.*, p. 113. — L'adjectif *guerroyable*, joint au substantif *guerre*, a servi aussi à désigner une guerre ouverte et active. Sully, *Mém.*, tom. I, ch. 54. — Id., *ibid.*, tom. II, ch. 51. — Mais cet emploi de l'adjectif *guerroyable* ne me paraît point admissible.

GUIGNADE, *s. f.* Action de guigner, clin d'œil. Brant., *Cap. étr.*, tom. II, p. 133. — Espagnol,

guiñada, *guiño*. ALCAZ., *Chron.*, *decad.* I, an. 2, cap. 2, § 2. — Le mot *guignade*, *guignado*, existe dans la langue provençale. Voyez FLORIAN, *Estelle*, l. III, *romance*.

[redacted]

H.

:LLEUR, *s. m.* Celui qui habille. Il s'est dit rticulièrement de celui qui remet un membre ıu cassé.

: habillée, elle avoit dit à son *habilleur*, lequel avoit à la dislocation.

GUILL. BOUCHET, *Sérées*, l. I, p. 114.

ERGEMENT, *s. m.* 1° Action d'héberger, de lroit que l'on payait en compensation du logeı̂ à un seigneur, ou à ses agens.

Mais luy fera *hébergement*
Toutes les foys qu'il luy plaira.

Repues franches, à la suite des œuvres de FR. VILLON, p. 32.

:st prisé un hoste à deux sols et un tenant à douze et doit l'hommage liege *herbergement* de dix livres.

BOUTILL., *Somm. rur.*, tit. 87, p. 504.

eu où l'on loge, maison, tente, pavillon.

é faisant partage à ses frères puisnez, en succession dipère ou de mère, ayeul ou ayeule, peut retenir par le lieu chevels, anciennement appelé *hébergement.*

Coutum. général., t. I, p. 1035.

Entr'aus deux orent à tenir
Longuement compaignie ensanble;
Mès chascun avoit, ce me sanble,
Par soi le sien *herbergement.*

Des deux changeors, v. 10 et suiv.

Or me convient porter *hébergement*,
Pour reposer, quand seray endormy.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 221, col 1.

On a dit aussi, mais moins heureusement, HÉBER-GERIE, *s. f.*

> Là où li roiz Henry prist sa *herbergerie*.
>
> *Rom. du Rou, ms.*, p. 62.

Voyez aussi *Anséïs de Carth.*, fol. 56, v°, col. 1.

HÉBERGAGE, HÉBERGEAGE, *s. m.*

> A amors pris en moi son *herbergage*.
>
> THIBAULT DE NAVARRE, *Chans. mss.*, t. II, p. 9.

Il est jà tart, que se vous partiés or endroit de chi, vous n' pourriés hui mais venir à *herbergage* de nulle heure.

ROB. DE BOURON, *Rom. de Merlin.*

Voyez aussi *Anséïs de Carth.*, fol. 4, v°, col. 2, GUIL GUIART, *Roy. lign.*, *ann.* 1301.

HÉBERGEUR, *s. m.* Celui qui héberge, qui loge, q donne l'hospitalité.

> Qu'il estoient *hébergéor*,
> Et bon terrien donéor.
>
> GUIOT DE PROVINS, *Bibl.*, v. 203.

HÉBÉTATION, *s. f.* État de ce qui est hébét affaibli, émoussé.

Lequel, comme savez, veult souvent sa gloire apparoist en l'*hébétation* des saiges, en la dépression des puissans et e l'érection des simples et humbles.

RABEL., l. III, c. 41.

Latin, *hebetatio*. Medetur et lumborum dolori, oculoru *hebetationi*, mente captis et melancholicis.

PLIN., *Hist. nat.*, l. XXVIII, c. 7.

HELVÉTIEN, ENNE, *s.* Habitant de l'Helvétie, c la Suisse.

Estant venu à chef des *Helvétiens*, que nous appelons or Souisses.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. I, c. 10.

Latin, *Helvetius*. Acerrimæ nationes et maximæ Germanorum et *Helvetiorum*.

CICER., *de Provinc. cons.*, c. 23.

On trouve fréquemment ce mot dans nos écrivains modernes, ainsi que l'adjectif HELVÉTIQUE, qui sert à désigner ce qui a rapport aux *Helvétiens* ou Suisses.

La simplicité du gouvernement *helvétique* est admirable, et toute la machine est mue par un petit nombre de ressorts.

CONDILLAC, *Cours d'études*, *hist.*, part. II, c. 2.

Ce dernier mot se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édition de Smits, Paris, 1798.

HÉRISSEMENT, *s. m.* État de ce qui est hérissé.

Gémissemens
Y sont, criz, pleurs, *hérissemens*,
Et crueulx amortissemens
De cueurs.

ALAIN CHARTIER, *Poés.*, p. 648.

Italien, *arricciamento*. Uno *arricciamento* de' capelli del capo, che significa la paura.

BUTI, *su'l Dante*.

HERNIÈUX, EUSE, *adj.* et *s.* Affligé de hernie.

Bien voient tuit cil qui i sont
Que *hergneux* estoit li vilains.

Castoiement, *cont.* 5, v. 54.

Dictes en autant.... à un goutteux, à un *hernieux*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

Latin, *herniosus*. Dum sermo esset ortus, quanti *herniosi* essent in urbe Româ.

LAMPRID., *Heliogab.*, c. 25.

Italien, *ernioso*. Ma lo più sicuro aiuto si è, che gli *erniosi* portino il brachiere.

Libr. Cur. Malatt.

HIDEUR, *s. f.* 1° Qualité de ce qui est hideux;

spectacle hideux, effrayant, qui inspire l'horreur, chose horrible, épouvantable à voir ou à entendre.

A l'entrée du pont de Navarret, eut moult grande *hideur*, et moult grande effusion de sang.

Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 241.

Et estoit grande pitié et *hideur* de les ouir et veoir.

Id., *ibid.*, vol. IV, c. 52.

Estoient les murs environnez de doubles fossez, dont le moindre avoit deux cens piez de largeur, et si parfond que c'estoit une *hideur* à regarder.

Perceforest, vol. I, fol. 105, v°, col. 2.

D'autant que timidement elles s'estoient approchées du corps, pour la *hideur* de la mort.

L'Amant ressuscité, p. 550.

2° Crainte, frayeur, épouvante que l'on éprouve à la vue d'un objet hideux, d'un spectacle horrible, en entendant des cris douloureux; horreur qu'inspire une action coupable, atroce ou détestable.

Toutes les autres enfles getoient hors ordures, et fesoient grant *hisdeur* et grant horreur à ceulx qui les regardoient.

Mir. de S. Louis, c. 47.

A pou que je ne pers mon sens,
De peur et de *hideur* que j'ay.

Veng. de J. C., *tragéd.*

Adonc ceux qui estoient devant, et qui sentirent les horions, reculèrent de *hideur* tous à un faix, et chéoient l'un sur l'autre.

Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 184.

Il n'estoit homme, tant soit hardy, qui n'ait paour et *hideur* de l'ouyr crier, si fort le contraint sa maladie.

Gérard de Nevers, part. II, p. 56.

Un chascun bon prudhomme catholique, qui aime Dieu et justice, doit avoir grant *hideur* et abhomination d'une si grande et mauvaise trahison.

Preuv. sur le meurtre du duc de Bourgogne, p. 292 et 293.

ıussi *Li Cuens de Bretagne*, *Poët. fr. avant* 1300, I, p. 77. — *Chastel. de Vergy*, v. 902. — *Testament n*, p. 132. — *Marguer. de la Marguerite*, p. 42. — *Hist. de Bertr. Duguesclin*, p. 447. — PASQUIER, . II, p. 168, etc., etc.

dit aussi, mais moins heureusement, HIDIS-

ouva en terre déserte, au lieu de *hidissour* et de leté.

Anc. trad. de la Bible, *Deutér.*, c. 32, v. 10.

s. f.

me paine de l'enfer est qu'il voient tousdis les diables, ır noise, et ont *hide* et paour outre mesure, si k'il ne ques de plourer.

Mir. du Chrest.

Pour peu li clers ne tourne en fuie,
De la grande *hide* que il a.

GAUTIER DE COINSI, *Mir. de N. D*, l. I, c. 12.

'est un péchié mortel dont pou de gens ont *hide*.

JEHAN DE MEUNG, *Codic.*

aussi GUILL. DE GUIGNEVILLE, *Péler. de la vie.* — *rémiss.*, ann. 1376; *Trés. des Chart.*, reg. 109, etc.

ARITÉ, *s. f.* Enjouement naturel, douce gaieté.

besoing de vous conter la chère que nous feimes : assez à conjecturer que le souper fut plein de

CARTHENY, *Voyag. du Chevalier errant*, fol. 39, r°.

t, sur lequel l'abbé Desfontaines s'est efforcé de la défaveur, en le plaçant dans son *Dictionnaire te*, n'en a pas moins été employé assez heuıt par nos écrivains modernes.

Contentez-vous de lui souhaiter, du fond du cœur, pr
rité, *hilarité*, succès en tout, et jamais de gravelle.

VOLT., *Lett. à madame la duchesse de Choiseul*, 20 *mai* 1769; (t. LXXX, p. 127.

L'*hilarité* peinte sur votre visage en couleurs plus vive
celles du mal, vous me dites : Je suis sauvé, et mon exe
en sauvera bien d'autres.

BUFFON, *Rép. à Chastelux*, *OEuv.*, t. X, p. 4

Latin, *hilaritas*. Tristitia deductis superciliis, *hilarita*
missis ostenditur.

QUINTIL., l. XI, c. 3.

Italien, *Ilarità*, *ilaritade*, *ilaritate*. Odono le preghie
poveri con *ilarità* d' animo e di volto.

FR. GIORD., *Pred.*

Anglais, *hilarity*. Averroes restrained his *hilarity*, and
no more thereof than Seneca commendeth, and was allo
in Cato; that is a sober incalescence for wine.

BROWN.

On trouve dans nos anciens écrivains l'adjectif E
LARÉ, gai, joyeux.

Dunkes li devant dit serjans *exhilareis* parce que il
al vin, espaurit lo mal cui il avoit fait.

S. GRÉGOIRE, *Dial.*, l. II, c.

J. B. Rousseau a dit dans un sens à-peu-près
blable, HILARIEUX, EUSE.

Noblesse d'ame, *hilarieux* génie,
Et don d'esprit, par dessus l'or vanté.

LIV. I, *alleg.*

Mais ni l'ancien français *exhilaré*, ni le mot *hilar*
employé par J. B. Rousseau, ne me paraissent de n
à être réintégrés dans le langage moderne.

HONNISSEMENT, *s. m.* Action de honnir, de shonorer, de couvrir d'opprobre.

Déffend iceux que mesnez sont à mort, et ne cesser à ceux ivrer que truit sont à *honissement.*

Trad. de la Bible, *Prov.*, c. 24, v. 11.

HORTULAGE, *s. m.* Plante potagère, légume.

'our ce que l'une et l'autre de ces herbes-là sont louées re fort saines entre les autres *hortulages.*

AMYOT, *Plut.*, *Œuvr. mor.* t. XV, p. 77.

atin barbare, *hortolagium*, *hortulagium*, *hortaligium.*

Plante potagère, légume; redevance qui se paie en ntes potagères, en légumes.

Quæ consistit in *hortolagiis* et aliis obventionibus.

Chart. ann. 1320 apud GASSEND. *Notit. eccles. Diniens.*, p. 83.

lladum, vinum, *hortaligia*, fenum, fructus, etc. clerici imare non præsumant.

Statut. mss. Auger. II, *episc. Conseran.*, ann. 1280.

Espagnol, *hortaliza.* La huerta para la *hortaliza* quiere ir mui estercolada.

HERR., *Agric.*, l. IV, c. 7.

HYDROMANCE, *s. f.*, ou mieux, *Hydromantie.* ination au moyen de l'eau.

e n'ai que faire pareillement de vous raconter les espèces nagie, comme *hydromance*, qui se fait avecques de l'eau; anomance, qui se fait avecques des bassins; pyromance, se fait avecqũes le feu.

J. TAHUREAU, *Dial.* p. 162.

rec, ὑδρομαντεία.

H. STEPHAN., *Thes. ling. græc.*

tin, *hydromantia.* Ananchitide in *hydromantiâ* dicunt ari imagines Deorum.

PLIN., *Hist. nat.* l. XXXVII, c. 11.

Voy. SALMAS. *in Solin.*, p. 768.

Anglais, *hydromancy*. Divination was invented by the P[ersians] : there are four kinds of divination ; *hydromancy*, py[ro]mancy, aeromancy, and geomancy.

AYLIFFE, *Parerg.*

HYMÉNÉAL, ALE, *adj.* Qui a rapport à l'hymén [ou] au mariage.

Lit *hymenéau.*

BRANT., *Dam. gal.*, t. I, p. 100.

Grec, ὑμενήϊος. Ὑμενήϊος Βάκχος.

Epigramm. apud HENR. STEPHAN., *Thes. ling. græc.*

Latin, *hymenæius.*

Nec mea mella rapis : quænam hæc *hymenæia* lex est.

MARTIAN. CAPELL., l. VII.

Anglais, *hymeneal.*

The suitors heard, and deem'd the mirthful voice
A signal of her *hymeneal* choice.

POPE, *Odyss.*

HYPERBOLISER, *v. n.* Parler par hyperboles, e[xa]gérer.

Sçavoir si la licence qu'ont ceux-cy de mentir et d'*hyp[er]boliser* les peut égaler aux autres.

FURETIÈRE, *Rom. Bourgeois*, édit. de Paris 1666, part. II, p. 63

Italien, *iperboleggiare.*

. *Vocab. della Crusc.*

Espagnol, *hyperbolizar.* Aunque esto del *hyperbolizar*, [por] el parentesco que tiene con el mentir, en todos tiempos [es] agradable.

BARBAD., *el Cortes. descort.*, fol. 17.

APPENDICE.

H.

HAINEUSEMENT, *adv.* Avec haine, d'une manière aineuse, ou propre à attirer la haine. JACQ. TAHUREAU, *oés.*, p. 132. — On trouve aussi dans nos anciens crivains le substantif HAINEUR, EUSE, pour désigner elui ou celle qui a conçu et qui conserve des senti- iens haineux. CHARRON, *Sag.*, l. I, c. 28. Mais le ibstantif *haineur*, *euse*, ne me paraît point de nature être réintégré dans notre langue.

HAMEÇONNÉ, ÉE, *adj.* Garni d'un hameçon, d'un rochet, fait en forme de hameçon, de crochet. AMAD. AMYN, *Poés.*, p. 202, v°. — Latin, *hamatus.* CIC., *Acad. IV*, c. 38.

HARANGUEUSE, *s. f.* Celle qui fait une harangue, ui se plaît à faire de longs discours. Il s'emploie aussi djectivement. CHARRON, *Sag.*, l. III, c. 3.

HARENGER, *s. m.* Celui qui se livre à la pêche et u commerce du hareng ou des autres poissons de ner. *Ordonn. de Jean I ou Jean II, sur la police du yaume*, février 1350, tit. IX, § 99; *Ordonn. des rois e Fr.*, tom. II, p. 359. — *Chart.* de l'an 1350; *Trés. s Chart.*, reg. 78, ch. 178. — On sait que le substantif minin *harengère* existe dans notre langue. — HARENG- RIE, *s. f.* Marché au poisson. *Chart. de Philippe le*

[redacted]

Bel, ann. 1297; *Liv. rouge de la chambre des comptes de Paris*, fol. 18, r°, col. 2.

HARPEUR, *s. m.* Joueur de harpe. MARIE DE FRANCE, *lai de Graëlant*. — *Aucassin et Nicolette*, *Fabl. Méon.*, tom. I, p. 385. — *Rom. d'Aubery*. — Le substantif *harpeur* a été employé par nos auteurs classiques modernes. J. B. ROUSSEAU, l. I, *épît.* 4. — Latin barbare, *harpator*, *leg. angl.*, tit. VII, § 23. — On dit maintenant *harpiste;* mot qui, au reste, ne se trouve ni dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, ni dans l'édition de Smits 1798. Je laisse aux bons écrivains et sur-tout aux poëtes à décider lequel on doit préférer, de l'ancien français *harpeur*, ou du mot très-moderne *harpiste*, emprunté de l'espagnol, *harpista*, *Dicc. de la real Acad. de Madrid.* — HARPER, *v. n.* Jouer de la harpe. GAUTIER DE COINSI, *Mir. de N. D.*, l. II, c. 14. — ROBERT DE BLOIS, *Chast. des Dames*, v. 1052. — CL. MAROT., *ps.* 137; *Œuv.*, t. III, p. 358, etc. — Ce mot se retrouve quelquefois dans nos auteurs classiques modernes. VOITURE, *Poés.*, *Œuv.*, t. II, p. 198. — Latin barbare, *harpare*. — Je doute, au reste, que le verbe *harper* mérite d'être réintégré dans le langage moderne.

HAUTAINETÉ, *s. f.* 1° Qualité de celui qui est hautain, fierté, orgueil. EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 52, col. 4. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1395; *Trés. des Chart.*, reg. 148, c. 243. — JUVÉNAL, ou JOUVENEL DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, ann. 1392, p. 88. — AMYOT, *Plut.*, *Marius*, c. 13; *Œuv.* tom. IV, p. 214. — MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 18, etc., etc. — 2° Haute naissance, rang élevé, noblesse, élévation dans les sentimens. FROISSART, *Chron.*, vol. III, c. 28. — BRANT., *Cap. franç.*, tom. III, p. 390.

;RBIS, *s. m.* Terrain sur lequel il croît de l'herbe; ige. *Rom. Rose*, v. 13249. — CL. MAROT, *Opusc.* 3;, , t. I, p. 183. — HERBELER, *v. n.* Couper, ou r de l'herbe. BOUTILL., *Somm. rur.*, l. II, tit. 40, {. — On trouve aussi dans nos anciens écrivains is les mots suivans, dérivés également du substantif mais qui ne me paraissent point susceptibles d'être és au langage moderne. HERBAGER, *v. n.* Paître ; dans les prés. *Lett. de rémiss.*, ann. 1480; *Trés. des* ., reg. 207, c. 367. — Espagnol, *Herbajar*, *Chron.* , part. IV, fol. 392. — HERBERIE, *s. f.* Connaissance ;rbes, des plantes, principalement de celles qui l'usage en médecine. RUTEBEUF *dit de l'Erberie.* RBELÉE, *s. f.* Potion médicinale, faite avec des ; et des plantes. GAUTIER DE COINSI, *Mir. de* ., liv. II.

RÉDITABLEMENT, *adv.* A titre d'hérédité. SART, *Chron.*, vol. I, c. 232.

RMINETTE, *s. f.* Diminutif d'*Hermine.* GAUTIER INSI, *Sainte Léocade*, v. 1259. — FROISSART, *Poés.* fol. 204, col. 2. — HERMINER, *v. a.* Fourrer nine. *Ordonn. de Jean I ou Jean II, sur la police yaume.* Février 1350, tit. 35; *Ordonn. des rois de* tom. II, p. 372. — On a dit aussi *enherminer.* IER DE COINSI, *Sainte Léocade*, v. 1256. Mais ce er mot ne me paraît point de nature à être réindans le langage moderne.

VERNAGE, *s. m.* Temps d'hiver; lieu où l'on l'hiver; frimas et autres intempéries que l'hiver ; avec lui. *Castoiement*, v. 70 et suiv. — *Rom. Rose*, 34. — *Anc. Poët. fr.*, cité par DUCANGE, au mot *nagium.*

[redacted]

HONTOYER, *v. n.* SE HONTOYER, *v. réfl.* Avoir honte, rougir. *Lett. de rémiss.*, ann. 1389; *Trés. des Chart.*, reg. 157, c. 150. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VI, c. 10. — On a dit dans le même sens, mais moins heureusement, *honter* à la forme neutre. *Mir. de la Dent*, cité par Barbazan, *Gloss. fr. ms.* — Hontage, *s. m.* Ce qui cause de la honte; action honteuse. — *Rom. Rose*, v. 5858. — Rob. de Blois, *Chast. des Dames*, v. 29. — Le substantif *hontage* ne me paraît pas, au reste, susceptible d'être restitué au langage moderne. Voyez Ahonter, *Append.*

HORRIFIQUE, *adj. des deux g.* Qui inspire l'horreur. Il s'est dit aussi par hyperbole, comme les mots *terrible*, etc., pour désigner une chose excessive ou d'une grandeur démesurée. Rabel., l. I, c. 41. — Idem, l. II, c. 2. — Latin *horrificus*. Virgil., *AEneid. III*, v. 571. — Anglais, *horrifick*. Thomson. — Horrifiquement, *adv.* De manière à inspirer l'horreur. Rabel., l. IV, *Prol.* — Latin, *horrificè*. Lucret., *de Nat. rer.*, l. II, v. 609. — Horribleté, *s. f.* Qualité de ce qui est horrible. Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 23. — Al. Chartier, *Espér.*, *Œuv.*, p. 263. — Italien, *orribilità*, *orribilitade*. Crescenz., *Agric.*, 4, 48, 19. — *Declamaz.*, *Quintil.*

HOUPPETTE, *s. f.* Petite houppe. Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 114. — Matthieu de Coucy, *Hist. de Charles VI*, p. 594, etc. — On a dit aussi, mais moins heureusement, Houppeau, *s. m.* Froissart, *Poés. mss.*, p. 431, col. 2. — J. Baïf, *Œuv.*, fol. 187, r°. — Houppelet, *s. m.* Froissart, *Poés. mss.*, p. 176, col. 1. — * Houppé, ée, *adj.* Garni d'une houppe. Cl. Marot, *opusc.* 2; *Œuv.*, tom. I, p. 161.

I.

IDOLATRÉMENT, *adv.* Avec idolâtrie.

> L'aise enyvroit mon ame, et m'estimois heureux
> D'être *idolatrément* de vos yeux amoureux.
>
> Ph. Desportes, *OEuv.*, p. 342.

Anglais, *idolatrously*. Not therefore whatsoever idolaters have either thought or done; but let whatsoever they have either thought or done *idolatrously*, be so far forth abhorred.

Hooker.

IDONÉITÉ, *s. f.* Qualité de celui qui est idoine ou propre à quelque chose.

L'*idonéité* dudit suppliant, attestée par lesdits prévosts, jurez et consaulx.

Cout. général, t. II, p. 937.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *idoineté*.

Leur science monstre assez leur *ydoineté*, et l'ardeur de leur bon zèle demonstre aussi leur bon vouloir.

Hist. de la Toison d'or, fol. 167.

Latin, *idoneitas*. *Idoneitatem* servi in passione sanguinis quærit.

Div. August., *Serm.* 106, *de Divers.*, c. 3.

Voy. *G. J. Voss*, *de Vit. serm.*, l. III, c. 15, p. 449.

Italien, *idoneità*, *idoneitate*, *idoneitade*. Ma più espressamente dir si può, la nostra *idoneità* si è da Dio.

Coll. SS. Pad.

Espagnol, *idoneidád*. Con mucho exámen y escrutinio, inquirir, y satisfacerse de la *idoneidád* de las personas.

Bobad., *Polit.*, l. I, cap. 3, num. 6.

ILLATION, *s. f.* Conséquence, induction, action d'inférer, ou de déduire une conséquence d'un raisonnement antécédent.

Et l'argument et *illation* tirée des élémens, laquelle il semble

que Platon mesme obscurément ait touchée, est
à comprendre.

Amyot, *Plut.*, *OEuvr. mor.*, t. X

L'*illation* est captieuse.

Cholières, *Contes*, fol

Latin, *illatio*. Dico *illationem*, vel illativum r
quod acceptionibus colligitur et infertur.

Apul., *de Dogm. Pla*

Italien, *illazione*. Tutta volta che io vi neghi c
che voi attribuite ai corpi celesti, non convenga
terra, la sua *illazione* resta nulla.

Galil.

Espagnol, *ilación*. Aunque admito estas legítim
con ellas no se prueba la reducción.

Maner., *Pre*

ILLÉGALITÉ, *s. f.* État ou qualité de
illégal.

Mal pourvoit à la rigueur des lois qui donne loy

Al. Chartier, *l'Espér.*, *OEu*

Partant se voit l'animosité et *illégalité* manif
cusateurs.

Montaig., *Ess.*, l.

Espagnol, *ilegalidad*; sinrazón falta de ley ó l

Dicc. de la real Acad. d

Anglais, *illegality*. He wished them to consider
they had passed, of the *illegality* of all thoses c
and of the unjustifiableness of all the proceedin
of them.

Cla

ILLETTRÉ, ÉE, *adj.* Sans lettres, sans é
n'est point lettré; ignorant.

Et au surplus, conféroient selon leur grez, le pl
à gens laiz et *illettrez*.

Ét. Pasquier, *Rech.*, l. V

M. l'abbé Feraud dit: *illettré* ou *illittéré*. Il ajoute « Que le premier de ces deux mots a été forgé par « l'abbé Desfontaines, et que l'autre a été employé par « plusieurs. L'usage, continue-t-il, n'a encore adopté « ni l'un ni l'autre. » *Dict. crit.* — Je n'ai rencontré dans aucun auteur accrédité l'adjectif *illittéré*, et je ne crois pas que ce mot puisse jamais être admis en français. Quant à l'adjectif *illettré*, qui, comme on vient de le voir, est bien antérieur à l'abbé Desfontaines, j'estime, avec les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, que ce mot est clair et expressif, que, par conséquent, il mériterait d'être réintégré dans le langage moderne.

Latin, *illitteratus*. Quem cognovimus virum bonum, et non *illitteratum*.

CICER., *de Orat.*, c. 6.

Italien, *inletterato*, *inlitterato*, *illitterato*. I comandamenti, e l' altre simiglianti cose sanno eziandio gl' *inletterati*.

SENEC., *Pist.*, 95.

Alcuno *inlitterato* avrebbe fatto il comento latino trasmutare in volgare.

DANT., *Conviv.*, 68.

È rincrescimento à leggere, o udire à leggere alcuna dottrina *illitterata*.

Ret. Tull.

Anglais, *illitterate*, *unlettered*.

Th' *illitterate* writer, empirick like, applies
To minds diseas'd unsafe chance remedies.

DRYDEN.

When the apostles of our lord were ordained to alter the laws of heathenish religion, S. Paul excepted, the rest were unschooled and *unlettered* men.

HOOKER.

ILLIBÉRAL, ALE, *adj*. Qui n'est point libéral, qui n'est point généreux. Il s'est dit aussi des actions, des paroles ou des sentimens contraires à la noblesse, à la dignité qui convient à un homme libre.

Et jaçoit ce ke Erminian fust avaricieux et homme *inlibéral*, il néantmoins avoit en soi aucune estincelle de noblesse, de courage.

LAUR. DE PREMIER FAICT, *Trad. de Boccace.*

Latin, *illiberalis*. Duplex omninò est jocandi genus, unum *illiberale*, petulans, flagitiosum, obscenum; alterum elegans, urbanum, ingeniosum, facetum.

CICER., *de Offic. I*, c. 9.

Si audierit me à te non impetrasse, non te in me *illiberalem*, sed me in se negligentem putabit.

ID. *ad Famil.*, l. XIII, *epist.* 1.

Italien, *illiberale*. Le opere puramente servili sono quelle, che per la fatica in esse richiesta, sono proprie non di persone nobili, ma di gente che serve e stenta per mantenersi, come è lavorare la terra, ed esercitare le arte manovali, meccaniche e *illiberali*.

SEGN., *Crist. Inst.* 1, 11, 5.

Anglais, *illiberal*. That earth did not deal out their nourishment with an oversparing or *illiberal* hand.

WOODWARD, *Nat. Hist.*

ILLIBÉRALEMENT, *adv*. Sans libéralité; d'une manière indigne d'un homme libre.

En quoi il usa incivilement et *illibéralement* du don que Lucullus luy avoit fait.

AMYOT, *Plut.*, *Lucull.* c. 34; *OEuv.*, t. V, p. 105.

Latin, *illiberaliter*.

Vestram familiam is aspernatur nunc tam *illiberaliter*.

TERENT., *Phorm.*, act. II, sc. 3, v. 24.

Anglais, *illiberally*. One that had been bountiful only upon surprize and incogitancy, *illiberally* retracts.

Decay of Piety.

ILLIBÉRALITÉ, *s. f.* Caractère de celui qui n'est point libéral; avarice, parcimonie. Il a servi aussi à désigner une action, une parole ou un sentiment contraires à la dignité qui convient au caractère d'un homme libre.

Selon Aristote, libéralité est une vertu qui fait du bien par écune, le contraire de laquelle est *illibéralité*.

Triomph. de la Nobl. Dam., fol. 76.

Latin, *illiberalitas*. Habenda est ratio rei familiaris, sed ita *illiberalitatis* avaritiæque absit suspicio.

CICER., *de Offic. II*, c. 18.

Anglais, *illiberality*. The *illiberality* of parents in allowance wards their children, is an harmful error and acquaints them th shifts.

BACON.

IMBERBE, *adj. des deux g.* Dépourvu de barbe, qui a pas encore de barbe.

Au départir de mon *imberbe* jeunesse.

P. GRINGORE, *Menus Prop. de Mère Sote.*

Achilles qui estoit en la première et *imberbe* verdeur de son lolescence et le plus beau des Grecs.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 27.

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

J'avais cru long-temps que les Esquimaux étaient excepté la loi générale du nouveau monde; mais on m'assure 'ils sont *imberbes* comme les autres.

VOLTAIRE, *Dict. Philos.* (*Barbe.*

Voyez aussi SCARRON, *Rom. com.*, part. 1, c. 16.

Latin, *imberbis*. Non convenire barbatum esse filium, cum ater *imberbis* esset.

CICER., *de Nat. Deor.*, l. III, c. 34.

Italien, *imberbe*.

Imberbe bello venne ad ultim' ora.

FR. SACCH., *rim.* 40.

IMBOIRE, *v. a.* S'IMBOIRE, *v. réfl.* Pénétrer son âme d'un sentiment, d'une pensée, d'une opinion.

Il faut qu'il *imboive* leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs préceptes.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 25.

Ce verbe, dont le participe, *imbu, ue*, est encore en usage, et se trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1762, sous la qualification d'adjectif, a été employé par J. J. Rousseau.

Un solitaire, qui, vivant peu avec les hommes, a moins d'occasions de *s'imboire* de leurs préjugés, et plus de temps pour réfléchir sur ce qui le frappe quand il commerce avec eux.

Émile, l. II.

IMMÉRIT, ITE, *adj.*, ou IMMÉRITE, *adj. des deux g.* Qui ne mérite pas. Il s'est pris en bonne et en mauvaise part.

Mesmement à gens ou à personnes de petit estat, et *im-mérites.*

Lett. de Charles VI, 20 avril 1402. *Ordonn. des rois de Fr.*, t. VIII, p. 496.

Vostre très-humble serviteur et *immérit* greffier, Guillaume de Badouillet.

Pièce de l'an 1495, rapportée par GODEFROY, *Observ. sur Charles VIII*, p. 720.

Latin, *immeritus.*

Delicta majorum *immeritus* lues.

HORAT., l. III, *od.* 6, v. 1.

Italien, *immerito.* Tu, *immerito* del preclarissimo nome, del santo imperio ti fai vicario.

MAT. VILLANI, *Stor.*, 7, 24.

Espagnol, *imméríto.* Padeciendo la infeliz, quanto *immé-rita* dama, la fortuna de su ciudád.

TEJAD. *Leon. Prodig.*, part. I, *apolog.* 50.

IMMISÉRICORDE, *s. f.* Manque de miséricorde, de ›mpassion ; cruauté.

Et si vous parlez de Parjure, c'est un mauvais paillard ompeur et hay de tout le monde, comme est *Immiséricorde.*

Triomph. de la Noble Dame, fol. 271, v°.

Latin, *immisericordia.* Numquid et extra limites circi, fu-›ri studemus, et insolentiæ extra stadium, et *immisericordiæ* :tra amphitheatrum?

TERTULL., *de Spectac.*, c. 20.

IMMODÉRATION, *s. f.* Défaut de modération.

L'*immodération* vers le bien mesme, si elle ne m'offense, le m'estonne, et me met en peine de la baptizer.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 29.

Voyez aussi *Triomph. de la nobl. Dame*, fol. 54, v°.

Latin, *immoderatio.* Interdum effertur *immoderatione* ver-›rum.

CIC., *pro Syll.*, c. 10.

Italien, *immoderanza.* Dee moderare le passioni, e le *im-oderanze* delli suoi creati.

VINC. MARTELLI, *lett.* 70.

Espagnol, *immoderación*, excesso, y demasía, falta de oderación.

Dicc. de la Real Acad. de Madr.

IMPÉDITEUR, *s. m.* Celui qui empêche, qui met es empêchemens, des obstacles, des entraves.

Ils ne me sont de rien redébiteurs,
Ains de plaisir et joie *impéditeurs.*

ROG. DE COLLERYE, *Œuv.*, p. 177.

Sans nulle infraction et quelconques rebelles ou *impéditeurs* : i aucuns venoient, ledit exécuteur aye à compeller soy à en ésister.

Testament de Jeanne de Bretagne, cité par BARBAZAN, *Gloss. fr. ms.*

Latin, *impeditor*. Plus utique valeret beneficus purgator animæ, quàm malevolus *impeditor*.

S. August., *de Civit. Dei*, l. X, c. 10.

Italien, *impeditore*. In cambio d'*impeditori* della guerra, tornarono ambasciadori dello acquisto, et della gloria avuta.

Segret. Fiorent., *disc.* 2, 33.

Impédition, *s. f.* Empêchement, obstacle, entrave.

Lui fust remonstré par ledit conseil l'*impédition* qu'il avoit faicte en la comté de Hainault.

Monstrelet, *Chron.*, vol. II, p. 25, v°.

IMPÉRIT, ITE, *adj.*, ou IMPÉRITE, *adj. des deux g.* Argué d'impéritie; inhabile, ignorant.

Lesquelles à présent plus est facile, par les usaiges communs du vulgaire *impérit*, desirer que rencontrer.

Rabel., l. V, c. 20.

La vëue n'est capable que de choses corporelles et d'individus, et encore de leurs croustes et superficie seulement; c'est l'outil des ignorants et *impérites*.

Charron, *Sagesse*, l. I, c. 13.

Il faut donc, tant qu'il est possible, fuyr la hantise du peuple, sot, *impérit*, mal complexionné.

Id., *ibid.*, l. II, c. 1.

Une troupe *impérite* et furibonde de méchans garnemens, sorbonistes corrompus et achetez par ceste Scythe de Guisars.

La Fulminante, contre Sixte V.

Latin, *imperitus*. *Imperiti* homines, rerum omnium rudes, ignarique.

Cic., *pro Flacc.*, c. 7.

Italien, *imperito*. Avendo.... condotti pochi fanti utili, ma molta turba imbelle, ed *imperita*.

Guicc., *Stor.* 18, 76.

Espagnol, *imperito*. Los Afros gentes son mui *imperitas*, que de casas y hierro padecen inópia.

Comm. sob. las 300, copl. 49.

* **IMPERMÉABLE**, *adj. des deux g.* Impénétrable, inaccessible.

Icelle moyennant, sont les nations que nature sembloit tenir absconses, *imperméables* et incongneues, à nous venues, nous à elles.

RABEL., l. III, c. 51.

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

Il me paroît qu'elles (les glaises) contiennent une matière grasse qui les rend *imperméables* à l'eau.

BUFFON, *Hist. nat. min.*, t. I, p. 250, art. *argiles et glaises.*

IMPERSUASIBLE, *adj. des deux g.* Qu'on ne peut persuader, qui est rebelle aux conseils, aux exhortations.

O gens testus, de dur cervel, obstinez et *impersuasibles*, qui estes circoncis du corps, mais non pas du cueur.

Hist. de la Toison d'or, tom. II, fol. 145.

Italien, *impersuasibile.* Quali sorte di scempiezze bastano a rendre contumace e *impersuasibile* il vulgo.

GALIL., *Sistem.*, 324.

Espagnol, *impersuasible.* Algunos creen que el amenazar es osadía, y el ser intratable é *impersuasible* es ser esforzado y valiente.

GRAC., *Moral.*, fol. 169.

Anglais, *impersuasible.* If it be his fortune to have as *impersuasible* an auditory, if he cannot avert the deluge, it will yet deliver his own soul, if he cannot benefit other men's.

Decay of Piety.

IMPITIÉ, *s. f.* Manque de pitié, dureté, cruauté.

Et la dure *impitié* dont son ame est couverte.

PH. DESPORTES, *Poés.*, p. 24.

Voyez aussi MELIN DE SAINT GELAIS, *Poés.*, p. 91.

On trouve dans nos anciens écrivains l'adjectif IMPI-

TEUX, EUSE; qui n'a point de pitié, dur, cruel; mot qui s'est dit également des personnes et des choses.

Las! faudra-il qu'un gendarme *impiteux*
Tienne ce champ tant culte et fructueux!

CL. MAROT, *Eclog. de Virg.*; *OEuv.*, t. III, p. 9.

Et toujours Rodomont *impiteux* le poursuit.

PHIL. DESPORTES, *Poés.*, p. 464.

Je n'eusse jamais pensé (dit-elle) que la reyne ma sœur eust voulu acquiescer à un acte tant *impiteux*.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VI, c. 15.

Voyez aussi GUILL.-DURANT, *Poés.* à la suite des *OEuv. de Bonnefons*, p. 94.—MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 37; l. III, c. 5.—REGNIER, *Sat.*, etc., etc.

IMPITEUSEMENT, *adv.* Sans pitié, durement, cruellement.

Mère des deux petits princes par luy *impiteusement* mis à mort.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. V, c. 5.

Mais l'adjectif *impiteux*, et l'adverbe *impiteusement*, avantageusement remplacés par les mots *impitoyable*, *impitoyablement*, ne me paraissent point de nature à être réintégrés dans le langage moderne.

IMPLANTER, *v. a.* Planter, insérer profondément une chose dans une autre. Il s'est pris quelquefois au figuré.

Alector, tout joyeux, que plus ne pourroit estre, la remercia très-affectueusement, en luy *implantant* baisers sur baisers.

Alector, *Rom.*, fol. 5, v°.

Ce mot, encore en usage, principalement dans le style didactique, a été employé par plusieurs écrivains modernes.

Vous trouverez une petite glande *implantée* sur le réceptacle, entre l'étamine et le germe.

J. J. ROUSSEAU, 4e *lett. sur la Botan.*

Deux grands muscles partent de sa racine, embrassent le
rynx, et, couronnant la tête, vont.... *s'implanter* dans le
roût.

BUFFON, *Hist. nat.*, *Ois.*, t. XIII, p. 133, art. *Torcol.*

C'est qu'il doit tirer sa nourriture du grand arbre dans
quel il est *implanté*, et dont il est une partie intégrante.

BONNET, *Contempl. de la nature*, 6ᵉ part., c. 6, *Œuv.*, t. VII, p. 326.

Voyez aussi *Dict. encyclop.*

Italien, *impiantare*. Con molte sottili ramificazioni *s'im-
antano* nel tronco principale degli ureteri maestri.

REDI, *Osserv.*, 198.

Anglais, *to implant*. There grew to the outside of the ary-
oïdes another cartilage, capable of motion by the help of
e muscles that were *implanted* in it.

RAY.

od having endowed man with faculties of knowing, was
nore obliged to *implant* those innate notions in his mind,
t that, having given him reason, hands, and materials,
hould build him bridges.

LOCKE.

MPLORATEUR, *s. m.* Celui qui implore.

Te suppliant que cest *implorateur*
Soit accepté pour le tien serviteur.

Triomph. de la Nobl. Dam., l. II, fol. 141, vº.

J. Rousseau a dit *imploreur*.

n m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de
es, de petits *imploreurs* de recommandations, pour savoir
eux s'il ne restait personne qui eût pour moi de la bien-
lance, et travailler aussitôt à me l'ôter.

Lett. à M. de Saint-Germ., 26 fév. 1770, *Corresp.*, t. VII, p. 193.

Mais, malgré la juste autorité de J. J. Rousseau,
time que le vieux français *implorateur* serait préfé-

rable au mot *imploreur*, qui au reste se retrouve dans l'anglais, *implorer*.

> Mere *implorers* of unholy suits,
> Breathing, like sanctified and pious,
> The better to beguile.
>
> SHAKSP., *Hamlet*.

IMPLORATION, *s. f.* Action d'implorer.

Enfans, dit-il à ses soudars, d'icy sortir ne vous fault espérer par vœux et *imploration* des dieux.

RABEL., l. IV, c. 23.

Latin, *imploratio*. Si te illius acerba *imploratio* et vox miserabilis non inhibeat.

CIC., *in Verr.*, c. 63.

Espagnol, *imploracion*, encarecido y humilde ruego, con que se pide algun favór ó patrocinio.

Dicc. de la Real Acad. de Madr.

IMPLOYABLE, *adj. des deux g.* Qui ne peut se ployer, et au figuré, inflexible, immuable, rigide.

Ayant eu à desdaing les larmes et les pleurs, de se rendre à la seule révérence de la saincte image de la vertu, que c'est l'effet d'une ame forte et *imployable*.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 1.

Leurs historiens disent que la persuasion estant populairement semée entre les Turcs de la fatale et *imployable* prescription de leurs jours aide apparemment à les assurer aux dangers.

ID., *ibid.*, l. II, c. 30.

M. de Marmontel aurait desiré qu'on ne laissât pas tomber ce mot en désuétude. « Inflexible, dit-il, ne « laisse-t-il jamais regretter *imployable*? » *Élém. de littérature*, art. *Usage; OEuv.*, t. X, p. 431.

IMPOLLU, UE, *adj.* Qui n'a point été pollué,

pt de profanation, de tache, de souillure; qui a
ɜrvé sa chasteté, sa virginité.

Léandre adonc la ceincture *impolluë*
Qu'elle portoit, soudain lui a tolluë
D'autour du corps.

Cl. Marot, *Hist. de Léand. et Hér.; OEuv.*, t. III, p. 133.

ant tout perdu, au moins fust mon corps *impollu* et net
nte violence.

Amyot, *Plut. OEuv. mor.*, t. XVI, p. 191.

t adverti en songe par Apollo de la laisser *impolluë* et
e.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 12.

yez aussi Jacq. Tahureau, *Dial.*, p. 114, etc.

in, *impollutus*. Eò provectas Romanorum cupidines, ut
orpora, nec senectam quidem aut virginitatem *impollu-*
elinquant.

Tacit., *Ann.*, l. XIV, c. 35.

agnol, *impolúto*. O vientre *impolúto*, que contiene en
edondez de los cielos.

Nieremb., *Aprec.*, l. I, c. 15.

pollument, *adv.* Purement, sans tache, sans
ure.

aut estimer grandement cette princesse, d'avoir esté si
et gardé sa viduité jusqu'à son tombeau, et révéré si
ablement et *impollument* la foi aux mânes de son mari.

Brant., *Dam. Gal.*, t. II, p. 117.

dverbe *impollument* ne me paraît point susceptible
réintégré dans le langage moderne.

PRÉMÉDITÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est point prémédité,
it produit par le hasard, ou par des circonstances
vues.

où mon dessein est de représenter en parlant une pro-
nonchalance d'accent et de visage, et des mouvemens

fortuits et *imprémeditez* comme naissans des occasions p
sentes.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 9.

IMPRÉMÉDITÉMENT, *adv.* Sans préméditation.

Les occasions me surprenans et agitans *imprémeditémen*

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 17.

* IMPROBITÉ, *s. f.* Défaut de probité, de d
catesse, d'honnêteté, de vertu.

Il est donc très-dangereux de juger de la probité ou
probité d'un homme par les actions : il faut sonder au ded
quels ressorts causent ce mouvement et donnent le bransle.

CHARRON, *Sagesse*, liv. II, c. 3.

Le substantif *improbité* se trouve dans le Dictionna
de Trévoux. Les auteurs ajoutent que ce mot « n'est
« inhabile à devenir regnicole, mais qu'il n'est pas
« core naturalisé. »

Latin, *improbitas*. Cùm te alicujus *improbitas* perversitasq
commoverit.

CIC., *ad Q. fr.*, l. I, *epist.* 1, c. 13.

Italien, *improbità*. Il quale con tanta maggiore *improbità*
dispreggia.

CAVALC., *Frutt. ling.*

Anglais, *improbity*. He was perhaps excommunicable, ye
and cast out for notorious *improbity*.

HOOKER.

IMPROPÉRATION, *s. f.* Reproche, opprobre, pa
roles désagréables, dures, injurieuses.

Coustume que ont aucuns de dire injurieuses et villaine
paroles de *impropérations* et d'obprobres et qui ne peuvent n
ne savent dire bien d'autruy.

Hist. de la Toison d'or, t. II, fol. 157.

On a dit aussi dans le même sens IMPROPÈRE, *s. m.* et *f.*

> **Mais ung desir de venger l'*impropère***
> **Faicte jadis au roy Loys, ton père.**
>
> J. MAROT, *Poés.*, p. 236.

> **Mais quand je pense à si grand *impropère*.**
>
> CL. MAROT, *opusc.* 7, *OEuv.*, t. I, p. 207.

Ains, au contraire, s'estonner pour le bruit et l'estime d'une commune, ou pour les *impropères* et calumnies des hommes.

AMYOT, *Plut.*, *Fab. Maxim.*; *OEuvr.*, t. II, p. 251.

Voyez aussi MELIN DE SAINT GELAIS, *OEuv.*, p. 244. — ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. IX, c. 30, etc.

Latin, *improperium*. Sempiternum incussit *improperium* paludatis.

Trib. Mar. (Declam. Quintil. attrib.), c. 1.

Italien, *improperio*. Questi tali riprendono à furore, e con *improperj*, sicchè guastano e non racconciano.

CAVALC., *Frutt. ling.*

Espagnol, *impropério*. La injúria de palabras ó señales con que se dà en rostro à uno, con algun bien que le hizo estando en alguna necessidad se llama *impropério*.

NAVARR., *Man.*, c. 18.

IMPROPÉRER, *v. a.* et *n.* Reprocher, adresser des reproches, des paroles dures, injurieuses.

Davantage ceulx qui directement veulent injurier quelqu'un luy *impropèrent* qu'il est ou querelleux, ou téméraire, ou injurieux, s'ils ont la langue effrénée.

AMYOT, *Plut. OEuv. mesl.*, t. XX, p. 9.

Chose que ce pauvre seigneur ne prit en payement, ains lui *impropéra* sa mort et de plusieurs autres.

ÉT. PASQUIER, *Rech.* l. V, c. 11.

Latin, *improperare*. Non *impropero* illi.

PETRON. *Frag.*, c. 38.

Italien, *improperare*. Per lo amore del tuo signore t
afflitto, *improperato*, battuto.

Fiorett. di S. Franc., 1

Espagnol, *improperar*. Insiste contra todo nuestro d
en que es permitido à la historia *improperar* a los
y sus patrias.

MORET., *Antig.* cong., 4, n

IMPROPICE, *adj. des deux g.* Qui n'est po
pice, funeste, malheureux.

Et en après, voy l'autre cas
Qui leur est dur et *impropice*.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 55

Anglais, *unpropitious*.

'Twas when the dog-star's *unpropitious* ray
Smote ev'ry brain, and wither'd ev'ry bay.

I

IMPROSPÈRE, *adj. des deux g.* Qui n'e
prospère, malheureux, malencontreux.

S'éperdit, trop *improspère*,
Au ciel qu'il n'embrassoit pas.

LOYS LE CARON, *Poés.*, fol. 6

Latin, *improsper*. Orta insidiarum magna moles
prospera.

TACIT., *Annal.*, l. IV, i

Espagnol, *impróspero*. A quien nada sucedia *im*
porque trahia de su parte la voluntád divina.

ZUÑIG., *Annal.*, añ. 1365, nun

Anglais, *improsperous*, *unprosperous*.

Seven revolving years are wholly run,
Since the *improsperous* voyage we begun.

DRY

The winter had been very *unprosperous* and uns
to the king.

CLAREND

IMPUTABLE, *adj. des deux g.* Que l'on peut imputer.

Par obmissions à eux de droit *imputables* de ce qui estoit du devoir de leurs offices, ou entremise.

Cout. gener., t. II, p. 90, col. 1.

Italien, *imputabile.* È confortato chi nell' opera ha parte di tal maniera, che à lui dentro al suo genere sia *imputabile.*

SEGNER., *Mann. novemb.*, 4, 3.

Espagnol, *imputable*, lo capaz de ser atribuido con razón.

Dicc. de la Real Acad. de Madr.

Anglais, *imputable.* That first sort of foolishness is *imputable* to them.

SOUTH.

INAMENDABLE, *adj. des deux g.* Qui n'est point susceptible d'être amendé, d'être rectifié; incorrigible.

Vice constant, *inamendable*, et, selon nous, grands estimateurs de la beauté, d'important préjudice.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 8.

Latin, *inemendabilis. Inemendabilis* affectus, cùm ex irâ in dium occalluit.

SENEC., *de Irâ*, l. III, c. 41.

Italien, *inammendabile.* Dell' *inammendabile* malizia delle pirituali nequizie.

Collaz. SS. Pad.

Anglais, *unamendable.* He is the same man; so is every one ere that you know: mankind is *unamendable.*

POPE *to Swift.*

INANITÉ, *s. f.* Vide; et, dans le sens figuré, appaence vaine et trompeuse.

Et qu'est-il de plus vain que de faire l'*inanité* mesme, cause e la production des choses?

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Si les autres se regardoient attentivement comme je fays, i se trouveroient comme je fay pleins d'*inanité* et de fadaise.

Id., *ibid.*, l. III, c. 9.

Et quelle vanité et sotte *inanité* en nos desirs et souhaits d'où naissent les créances et espérances encore plus vaines!

Charron, *Sagesse*, l. I, c. 3.

Ce mot a été employé par les écrivains classiqu modernes.

L'ame ne retient rien, ne prévoit rien; elle est humiliée p la confusion de ses idées, par l'*inanité* qui lui reste.

Montesq., *Essai sur le Goût.*

Où est la loi de la nature dans le sentiment que j'éprouve Où est la chaleur vivifiante dans l'*inanité* de mes vains desirs

J. J. Rousseau, *Pygmalion.*

Latin, *inanitas.*

Mihi *inanitate* jamdudum intestina murmurant.

Plaut., *Casin.*, act. IV, sc. 3, v. 5.

Ut sapiens solùm, amputatâ, circumcisâque *inanitate* omni et errore, naturæ finibus contentus, sine ægritudine possit et sine metu vivere.

Cic., *de Finib.*, I, c. 13.

Italien, *inanità.* A voi pare una gran cosa ch'io abbia trovato modo di cavare tante creature dall' *inanità* e vacuità de' buccheri.

Magal., *Lett.*

Anglais, *inanity.* This opinion excludes all such *inanity* and admits no vacuities, but so little ones as no body, whatever can come to, but will be bigger than they, and must touch the corporal parts which those vacuities divide.

Digby, *on Bodies.*

INAPERCEVANCE, *s. f.* Défaut de la faculté d'apercevoir.

Bien sert à la décrépitude de nous fournir le doux bénéfice

d'inappercevance et d'ignorance et facilité à nous laisser tromper.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 8.

Voyez APERCEVANCE.

INASCENSIBLE, *adj. des deux g.* Où l'on ne peut monter; inaccessible.

Lieux aspres *inascensibles.*

Baron D'OPPÈDE, *Trad. des Triomphes de Pétrarque.*

*INCARCÉRER, *v. a.* Mettre en prison, renfermer, retenir en prison.

Le suppliant a esté de ce punitz et *encarcerez* au pain et eaue.

Lettr. de rémiss., ann. 1392; *Trés. des Chartr.*, reg. 143, ch. 32.

Moy estant en Espagne, il n'y avoit pas long-temps qu'il avoit esté *encarceré.*

BRANT., *Cap. étrang.*, t. I, p. 40.

Ce mot a été employé par nos bons écrivains modernes.

Si des citoyens se présentaient au Conseil pour demander pareille chose, vous ne seriez pas surpris qu'on les *incarcérât.*

J. J. ROUSSEAU, *lett. à M. Marc Chappuis*, mai 1763, *Corr.*, t. I, p. 74.

Italien, *incarcerare.* E molti ne presero, ed *incarcerarono.*

GIOV. VILLAN. *Stor.* 9, 232, 1.

Espagnol, *encarcelar.* Defendémos que no sean osados de hacer execucion en los bienes de los legos, ni prender, ni *encarcelar* sus persónas.

Recopil. l. IV, tit. 1, ley 14.

Anglais, *to incarcerate.* Contagion may be propagated by bodies, that easily *incarcerate* the infected air; as woollen clothes.

[redacted]

INCARCÉRATION, *s. f.* Action de mettre ou de retenir en prison; emprisonnement.

Estoit une manière d'*incarcération* et de la retenir prisonnière.

JOUVENEL ou JUVENAL DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 47.

Latin barbare, *incarceratio*.

LUDEWIG, *Reliq.* t. VI, p. 124.

Italien, *incarcerazione*, *incarceragione*. Per la morte d'alquanti cittadini, e la '*ncarceragione* di messer Jacopo de' Peppoli.

MAT. VILLAN. *St.* 2, 4.

INCHASTETÉ, *s. f.* Défaut de chasteté; action contraire à la chasteté.

Nul, fors son mari ne cognent,
D'*inchasteté* voulenté n'eut.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 565, col. 2.

Italien, *incastità*, *incastitate*, *incastitade*. La *incastitade*, si è abito, per lo quale l'uomo pecca nelle cose dilettevoli, senza grande instanza di tentazioni.

BRUNETT. LAT., *Tesor.*, 6, 39.

INCIRCONSCRIT, ITE, *adj.* Qui n'est point circonscrit, sans bornes, sans limites.

Mais partant ke tu ne dotes pas Deu estre créant et gouvernant, et enplissant et environ embrachant, sormontant et sostenant, et *incirconscript* et non véable.

S. GRÉGOIRE, *Dial.*, l. IV, c. 6.

Latin, *incircumscriptus*.

Incircumscriptus dominus.

PRUDENT., *Apotheos.*, v. 931.

Italien, *incircoscritto*. Ragguardare il volto prezioso di Dio, vedere quel lume *incircoscritto*.

Omel. di S. Gregor.

Espagnol, *incircunscripto*. Aquel eterno fuego, que precedia

los reyes de Persia, symbolo del otro *incircunscripto* de
iien recibe sus rayos el sol.

SAAV., *Empres.* 26.

Anglais, *uncircumscribed.* The sovereign was flattered by a
of men into a persuasion, that the regal authority was un-
ited and *uncircumscribed.*

ADDISON.

INCOMPOSÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est point composé,
iple ; qui n'est point disposé dans l'ordre convenable.

ar le demy ton ès meses est *incomposé.*

AMYOT, *Plut.*, *de la Musique*, c. 18; *OEuv. mesl.*, t. XXII, p. 107.

atin, *incompositus. Incomposito* agmine negligentius ab re
è gestâ euntem adorti Æqui, terrore injecto, in proximos
pulere tumulos.

TIT. LIV., l. V, c. 18.

alien, *incomposito*, *incomposto.* Ma nel cospetto mio,
a ed *incomposita* turba ruinava, senza commandamento
ttare.

BOCCAC., *Lett. al Prior. di S. Apost.*, 293.

nglais, *uncompounded.* Hardness may be reckoned the
erty of all *uncompounded* matter.

NEWTON.

ICONSOMPTIBLE, *adj. des deux g.* Qui ne peut
consumé.

quoyque gommeuse et onctueuse soit, est *inconsumptible*
e feu.

RABEL., l. III, c. 52.

iglais, *inconsumptible.* Before I give any answer to this
tion of pretended *inconsumptible* lights, I would gladly
ie effect undoubtedly proved.

DIGBY.

CONTAMINÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est point conta-
, qui n'est point souillé, pur, sans tache.

voyant qu'il ne nous pouvoit induire à suivre ses raisons,

[redacted]

et que nous poursuivions nostre chemin, il nous pria de le laisser pur et *incontaminé* du sang de ses citoyens.

Amyot, *Plut.*, *Œuvr. Mesl.*, t. XX, p. 183.

Latin, *incontaminatus*. Ne quid sinceri, ne quid *incontaminati* sit.

Tit. Liv., l. IV, c. 2.

Italien, *incontaminato*. Egli ci ha rigenerato in isperanza viva, per la risurrezzione di Gesu-Cristo dalla morte, in eredità incorruttibile, ed *incontaminata*.

Mor. di S. Gregor.

Espagnol, *incontaminado*, lo que no està manchado ni sucio.

Dicc. de la real Acad. de Madr.

INCONVENABLE, *adj. des deux g.* Qui ne peut convenir; contraire aux convenances.

Ou beste qui ait jambe brisiée, ou qui soit déshonorabl ou *inconvenable* à vendre.

Confirm. du réglement de l'évesq de Langr. pour la commun. des bouche juill. 1381 ; *Ordonn. des Rois de France*, t. VI, p. 608.

Je n'oseroye escrire les horribles faits et *inconvenables* qu'ils faisoient aux dames.

Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 182.

Italien, *inconvenevole*. *Inconvenevole* cosa è, che l'uom s'allegri del mal d'altri.

Vit. di Plutarch.

Si l'Académie Française eût sanctionné l'adject *inconvenant*, *ante*, dont on se sert dans le langag usuel, je n'eusse point proposé de réintégrer le vieu français *inconvenable*.

Inconvenablement, *adv.* D'une manière non conv nable; contre les convenances.

S'il advenoit que le tuteur ou curateur dissipast le si mesme, ou *inconvenablement* les biens du pupille.

Boutillier, *Somm. rur.*, tit. 13, p. 60.

INCORRIGÉ, ÉE, *adj.* Qui n'a point été corrigé, rectifié.

J'eus plus de despit encore que de compassion de le voir (le Tasse) à Ferrare en si piteux estat, survivant à soy-mesme, mescognoissant et soy et ses ouvrages; lesquels sans son sceu, et toutes fois à sa veuë, on a mis en lumière *incorrigés* et informes.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Italien, *incorretto.*

Peccatori *incorretti.*

BUONAR., *Fier.*, 5, 3, 6.

Anglais, *uncorrected.* I have written this too hastily and too loosely: it comes out from the first draught, and *uncorrected.*

DRYDEN.

INCORROMPU, UE, *adj.* Qui n'est point corrompu, qui n'est point vicié; qui est resté dans toute sa pureté, dans toute son intégrité première. Il s'est dit également des objets physiques et des choses morales ou intellectuelles.

Or ce qui est plongé et enfoncé dedans le corps s'appelle ame; mais ce qui est entier et *incorrompu*, le vulgaire l'appelle l'entendement.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XX, p. 229.

Richelet trouve ce mot « un peu hasardé, » et selon Furetière « il ne peut être employé tout au plus que « dans le style dogmatique. » Quoi qu'il en soit, Pascal n'a pas craint de s'en servir.

Les uns considérant la nature comme *incorrompue*, les autres comme irréparable, ils n'ont pu fuir ou l'orgueil ou la paresse, qui sont les deux sources de tous les vices.

Pensées, part. II, art. 5.

Latin, *incorruptus.* Nec minus spina celebratur, quoniam *incorrupta*, etiam in aquis, durat.

PLIN., *Hist. nat.*, l. XIII, c. 9.

Cæsar autem rationem adhibens, consuetudinem vitiosam corruptam, purâ et *incorruptâ* consuetudine emendat.

CICER., *de clar. Orat.*, 261.

Italien, *incorrotto.* Ne cavarono fuori il corpo intero *incorrotto.*

SERD., *Stor.*, 15, 614.

Comparisca avanti ad uno giudice *incorrotto*, e amatore dell giustizia.

Fr. GIORD., *Predich.*

Espagnol, *incorrúpto.* Sin necessidad de bálsamo, ú otro preservativos de corrupcion, los conserva *incorrúptos* y secos

OV., *Hist. Chil.*, l. I, c. 11.

Anglais, *uncorrupted.*

Such a hero never springs,
But from the *uncorrupted* blood of kings.

ROSCOMMON.

* INCROYABLEMENT, *adv.* D'une manière incroyable.

Qu'il y avoit un souverain maistre, qui estoit *incroyablement* plus que lui.

ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voyage de Charles VIII à Naples*, p. 123.

Latin, *incredibiliter.* Quibus ego *incredibiliter* delector.

CICER., *de Senect.*, c. 15.

Italien, *incredibilmente.* Rendono i corpi loro *incredibilmente* agili.

SERD., *Stor.*, 1, 49.

INCULCATION, *s. f.* Action d'inculquer, de répéter une chose pour mieux la graver dans l'esprit.

Je me desplais de l'*inculcation*, voire aux choses utiles, comme en Sénèque.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 9.

Latin, *inculcatio.* Disciplinam, præceptorum *inculcationibus*, densamus.

TERTULL., *Apolog.*, c. 39.

INCURIEUX, EUSE, *adj.* Qui n'est point curieux; négligent, nonchalant, inattentif, insouciant; qui ne prend aucun soin.

Combien et aux lois de la religion et aux loix politiques se trouvent plus dociles et aisez à mener les esprits simples et *incurieux*, que ces esprits surveillants et pédagogues des causes divines et humaines.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Voyez aussi *Ordonn. de l'Eschiq.* à la suite de l'*Ancienne Cout. le Normandie*, fol. 38, v°, col. 2. — DES ACCORDS (*Ét. Tabourot*), *Touches*, p. 10, v°, etc.

Latin, *incuriosus.* In capite comendo tàm *incuriosus.*

SUETON., *August.*, c. 79.

Espagnol, *incurioso*, poco curioso, ú descuidado en las osas.

Dicc. de la real Acad. de Madr.

Anglais, *incurious.* The creator did not bestow so much ill upon his creatures, to be looked upon with a careless, *curious* eye.

DERHAM.

INCURIEUSEMENT, *adv.* Négligemment, nonchalamment, ns curiosité, sans soins, sans attention.

Et a-l'on de quoy couler plus *incurieusement*, en la pauvreté 'en l'abondance justement dispensée.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 33.

Voyez aussi DES ACCORDS (*Ét. Tabourot*), *Escr. Dijonn.*, 44, v°.

Latin, *incuriosè.* Castra in hostico *incuriosè* posita.

TIT. LIV., l. VIII, c. 38.

Italien, *incuriosamente.* Ma questa è la natura degli uomini scurare *incuriosamente* le maraviglie palesi, e avidamente rrere alle nascoste.

SEGNER., *Panegir.*

*INCURIOSITÉ, *s. f.* Absence de curiosité; négligence, insouciance.

Oh! que c'est un doux et mol chevet et sain que l'ignorance et l'*incuriosité*, à reposer une teste bien faicte!

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

Toutesfois cecy, comme plusieurs autres faits de nostre antiquité, demeurera ensevely sous l'*incuriosité* et négligence de nos prédécesseurs.

CL. FAUCHET, *Antiq. franç.*, l. VII, c. 4, *OEuv.*, fol. 245, r°.

Jamais ne s'habilla que fort austèrement et religieusement avec son voile, et ne montrant jamais ses cheveux, et coiffée plus négligemment, montrant pourtant, avec son *incuriosité*, une grande beauté.

BRANT., *Dames gal.*, t. II, p. 130.

Voyez aussi DES ACCORDS (*Ét. Tabourot*), *Bigarr.*, l. IV, p. 32, v°.

Ce mot a été employé par nos bons écrivains du siècle dernier.

Celles de nos langues modernes qui se sont le plus tôt fixées, sont l'espagnol et l'italien; l'une à cause de l'*incuriosité* naturelle des Castillans, et de cette fierté nationale qui, dans leur langue, comme en eux-mêmes, fait gloire d'une noblesse pauvre, et dédaigne de s'enrichir.

MARMONT., *Élém. de Litt.*, art. *Usage; OEuvr.*, t. X, p. 410.

Italien, *incuriosità*. Che a somiglianza di Simon Salo, avesse il santo, per umiltà, da Dio chiesto nella maggior parte degli uomini questo inganno, o questa *incuriosità*.

SEGNER., *Paneg.*

INDÉFENSIBLE, *adj. des deux g.* Que l'on ne peut défendre.

Ceux qui le prennent pour une trop hautaine confiance ne m'en veulent guère moins de mal, que ceux qui le prennent pour foiblesse d'une cause *indéfensible*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 12.

a dit, dans le même sens, *indéfendable*.

ce, à le bien prendre, est tout-à-fait *indéfendable*.

Crit. de l'École des Femm., sc. 6.

lans quelques éditions, *indéfensable*. Voy. Mé-
bserv. sur la lang. franç., part. II, c. 84,

indefensible. As they extend the rule of consulting
all the actions of common life, even so far as to
ıp a straw, so it is altogether false or *indefensible*.

Sanderson.

MNE, *adj. des deux g.* Exempt de dommage,
de frais.

nt toutes fois caution pour ledit retrayeur de rendre
premier acheteur.

Cout. génér., t. I, p. 461.

luement apparoir de ses pouvoirs qu'il a exhibez,
acquitter et rendre *indemnes* lesdits consuls de

t. entre la royne de Navarre et les consuls de Limoges,
juillet 1567, ms. Colbert, t. V.

pitre, demandeur à, ce que ledit prieur avoit requis
ndamné les garentir acquitter et rendre *indamnes*
somme qu'ils avoient esté condamnez payer au
nsoult.

Arrêt du Parlem., 11 décemb. 1568.

demnis. Illæsus et *indemnis* evasit.

Senec., *epist.* 9, ad fin.

ndenne.

Cioè vi cadde, ma ne restò *indenne*,
E non perivvi dentro.

Buonarott., *Fier.* 3, 5, 2.

, *indemne*. Aunque fuesse verdád, quedaban
interissimos los créditos de su virtúd.

Cornej., *Chron. de S. Francesc.*, t. III, l. 3, c. 15.

Indemnément, *adv.* Sans perte, sans dommage, sans frais.

Indemnément et sans aucune coulpe.

Ponth. de Thiard, *Disc. du temps*, fol. 16, v°.

L'adverbe *indemnément* ne me paraît pas susceptible d'être restitué au langage moderne.

INDEVINABLE, *adj. des deux g.* Que l'on ne peut deviner.

Il y a des parties secrettes aux objets qu'on manie, et *indivinables*.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 1.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains classiques modernes.

Soyez impénétrable, soyez *indevinable*, dépaysez les curieux.

Volt., *lett. à M. Thiriot*, 1er juin 1731; *OEuv.*, t. LXVIII, p. 95.

INDIGESTIBLE, *adj. des deux g.* Qui ne peut se digérer, et, au figuré, que l'on ne peut arranger dans son esprit selon l'ordre convenable; que l'on ne peut supporter.

Les nostres ne s'advisent pas que qui pourvoid à tout ne pourvoid à rien : que la totale police de ce petit monde leur est *indigestible*.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 37.

Y a-il quelque pensée locale qui vous ulcère, extraordinaire, *indigestible*, ou cuidez-vous pouvoir estre sans empeschement et sans destourbier?

Id., *ibid.*, l. III, c. 9.

Latin, *indigestibilis*.

Theod. Priscian., *de Diæt.*, c. 6.

Italien, *indigestibile*. La loro carne si judica esser troppo maninconica e *indigestibile*.

Crescenz., *Agric.*, 9, 66, 3.

nol, *indigestible.* Hallé el carro de mi capitán, adonde ba la *indigestible* mercancía, mui vacío.

Estev., c. 5.

is, *indigestible.* Eggs are the most nourishing and exal- ll animal food, and most *indigestible:* no body can e same quantity of them as of other food.

ARBUTHNOT, *on Diet.*

LIGENT, ENTE, *adj.* Qui n'est point diligent, ıque de diligence, d'attention, de soin, d'ac-

indiligent lecteur qui perd mon sujet, non pas moy.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 9.

indiligens.

Vereor ne *indiligens* nimium sies.

TERENT., *Adelph.*, act. I, sc. 5, v. 50.

LÉGANT, ANTE, *adj.* Qui n'est point élégant, que d'élégance, de grace, soit dans la forme, ı les discours, soit dans les manières.

jurisprudence, en laquelle les juges et advocats rs principales maximes des jurisconsultes qui ont n style non *inélégant.*

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VIII, c. 14.

ıt se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, teurs citent à l'appui l'abbé de Pons, lettre sur e Lamotte. Féraud, *Dict. crit.*, dit que l'abbé ınay s'en est également servi, mais il ajoute ʻcrivain « l'a mis en italique, pour prouver qu'il rdait. »

nelegans. Ineratque et ingenium satis acre, et ora- *inelegans* copia.

CIC., *Brut.*, c. 82.

, *inelegant.* This very variety of sea and land, hill

and dale, which is here reputed so *inelegant* and unbecoming is indeed extremely charming and agreeable.

WOODWARD.

Modern criticks having never read Homer but in low and *inelegant* translations, impute the meanness of the translation to the poet.

BROWN.

INÉLÉGAMMENT, *adv.* Sans élégance, sans grace.

Aussi ne parla pas impertinemment ny *inélégamment* celuy qui dit que le dormir estoit les petits mystères, comme s'il eust voulu dire le modèle et le préambule de la mort.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XVI, p. 227.

Latin, *ineleganter.* Historia non *ineleganter* scripta.

CIC., *de claris Orat.*, c. 26.

L'adverbe *inélégamment* ne me paraît pas, vu son défaut d'harmonie, susceptible d'être restitué au langage moderne.

INÉLOQUENT, E, *adj.* Qui n'est point éloquent.

S'ils ont pris en hayne un advocat, le lendemain, il leur devient *inéloquent.*

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 10.

Latin, *ineloquens.* Tullius, eloquentiæ unicum exemplar, ab indoctis et *ineloquentibus*, qui tamen pro vero nitebantur, sæpe superatus est.

LACTANT., *de Opif. Dei*, cap. ult.

*INERTE, *adj. des deux g.* Sans énergie, sans force, sans activité, sans mouvement, sans industrie.

Touchant devant soy trois vedeaulz à rouge museau, et traînant après cinq ou six maistres *inerts*, bien crottez à proufit de mesnaige.

RABEL., l. I, c. 18.

Feu M. Linguet a employé le mot *inerte.* « L'enfance

:bile, la vieillesse presque aussi *inerte.* » Voyez Fé-
D, *Dict. crit. de la langue française.*

itin, *iners.* Quæ vitia sunt non senectutis, sed *inertis*, væ, somniculosæ senectutis.

CIC., *de Senect.*, c. 11.

alien, *inerte.* Egli prima l'asino vile e *inerte*, piu di ro- :pieno, che d'effetto, indegno di queste cose il condanna.

BOCCAC., *Amet.*, 89.

pagnol, *inerte.*

Dañaba la tardanza floxa, *inerte.*

GARCILASS., *Eglog.* 2.

nglais, *inert.*

Informer of the planetary train!
Without whose quickening glance their cumb'rous orbs
Were brute unlively mass, *inert* and dead.

THOMSON.

NEXÉCUTÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est point exécuté, qui e sans exécution.

ous demurastes cinq ou six jours après lui, afin de pour- à plusieurs choses demeurées *inexécutées* touchant les ices et le payement des gens de guerre en campagne.

SULLY, *Mém.*, t. I, c. 81.

'abbé Féraud observe « qu'un anonyme a dit *inexé- té :* si ce traité demeure *inexécuté.* » Il ajoute que :st un néologisme. » *Dict. crit. de la langue française*, mot *inexécution.* Il eût été plus exact de dire que jectif *inexécuté* est tombé en désuétude. L'abbé de nt-Réal condamne l'usage de ce mot, et enveloppe s la même proscription les mots *peinturer*, *fatuité*, *hirement*, *incontradiction*, *invitation*, *inexact*, *incor- tion*, *intenable*, *inforçable*, etc. Voyez *de la Cri- te*, ch. 10, OEuv. t. IV, p. 276, 277. Quoi qu'il en

soit, j'estime qu'il serait bon de restituer au langage moderne l'adjectif *inexécuté*.

*INFANTICIDE, *adj. des deux g.* Coupable du meurtre d'un enfant.

Ny à la perversité des femmes adultères, vénéficques, *infanticides*.

RABEL., l. V, c. 11.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Furetière et dans le Dictionnaire Encyclopédique, n'a jamais cessé d'appartenir à notre langue, quoique l'Académie ne l'ait point admis dans son dictionnaire, édit. de 1762. — Il s'emploie aussi substantivement, et signifie à-la-fois le meurtre d'un enfant, et celui qui se rend coupable de ce crime.

Latin, *infanticida*. Incestus sum; cur non requirunt? *infanticida*: cur non extorquent?

TERTULL., *Apologet.*, c. 4.

Infanticidium. Quot quisque *infanticidia* degustasset; quot incesta contenebrasset.

ID., *ibid.*, c. 2.

Italien, *infanticida*.

Ce mot n'a point été admis par MM. de l'Académie della Crusca, dans leur vocabulaire, édit. de Florence, 1729, mais il se trouve dans le Dictionnaire critique-encyclopédique de J. ALBERTI, qui le qualifie terme de jurisprudence.

Espagnol, *infanticida*. Aunque nos teneis por péssimos *infanticídas*, no quereis que confessémos el nombre, para que nadie vea nuestras culpas.

MANER., *Apolog.*, c. 2.

Infanticídio. Siendo ansi que no olvidaron los Romános el *infanticídio*.

PELLICER., *Syncél.*, num. 37.

*INFÉLICITÉ, *s. f.* État contraire à la félicité; malheur, infortune.

Crainte le fit tourner vers soy-mesme à congnoistre sa propre fragilite, et pitié l'inclina à considérer par compassion *infélicité* d'autruy.

AL. CHARTIER, *Espér.*, *OEuv.*, p. 334.

Le temps estoit encores ténébreux, et sentant l'*infélicité* et calamité des Goths qui avoient mis à destruction toute bonne littérature.

RABEL., l. II, c. 8.

Quel charme, ou quel dieu plein d'envie,
A changé ma première vie,
La comblant d'*infélicité*.

PHIL. DESPORTES, *Poés.*, p. 174.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Furetière, dans celui de Trévoux, et dans celui de l'abbé Féraud, a été employé par quelques écrivains modernes.

Tout le monde connoît le livre qui a pour titre de l'*Infélicité* des gens de lettres; mais il n'en a pas encore paru qui traitât de leur bonheur.

Huetian., § 84, p. 210.

Latin, *infelicitas.* Beatè autem vivere alii in alio, vos in voluptate ponitis, item omnem *infelicitatem* in dolore.

CIC., *de Finib.*, l. II, c. 27.

Italien, *infelicità*, *infelicitate*, *infelicitade*. Materia così fiera, come è quella *infelicità* degli amanti.

BOCCAC., ediz. de' Giunti, vol. IV, fol. 1.

Quando certa felicitade? quando non vera *infelicitade?*

GIOV. VILLAN., *Stor.*, 11, 3, 15.

Espagnol, *infelicidad.* Acordarse de *infelicidades* el que está caido, puede traherlo à desperación.

ESPIN., *Escud.*, Relac., 1, Desc., 4.

Anglais, *infelicity*. Whatever is the ignorance and *infe*
of the present state, we were made wise and happy.

GLANVILLE

INFESTATION, *s. f.* Action d'infester, de rav
dégâts, vexation, incursion.

Et aussi par l'*infestation* des gens de nostre hostel et a

Lett. de Charles V aux présid. du Parlem., juillet 1370; *Ordo rois de Fr.*, t. V, p. 323.

Succéda au siège apostolicque Estienne, troisième de ce
lequel fust par *infestation* et mauvaistié de Astulphus,
Lombardie, contraint de partir et vuider hors de la ville
de Rome.

Hist. de la Toison d'or, t. I, fol. 6

N'ayant maintenant à craindre aucunes agressions,
quemens, ni *infestations*, soit du dehors, soit du dedan

SULLY, *Mém.*, t. II, ch.

Latin, *infestatio*. Sectæ hujus *infestatio* obruit defensi

TERTULLIAN., *Apolog.*, c. 1

Italien, *infestazione*, *infestagione*. Quando i fuchi, che
api maggiori, con grande *infestazione* le perturbano.

CRESC., 9, 103,

Espagnol, *infestación*. Por la *infestación* y persecucio
biosa de la gente pagána, España estaba yá casi despo
de christianos.

MORET., *Annal.*, l. VIII, c. 5

* INFIME, *adj. des deux g.* Qui est dans le lie
plus bas, et, au figuré, placé au dernier rang
quelque genre que ce puisse être; sans prix, vil,
prisable.

Jusques à quand, ô Pan grand et sublime,
Laisseras-tu ceste gent tant *infime*,
Et faux pasteurs, parjures et meschans,
Dessus troupeaux dominer en tes champs?

CL. MAROT, *Opusc.* 11; *OEuv.*, t. I, p. 268

[redacted]

Le plus petit, le dernier et l'*infime*.

Marguer. de la Marguer., p. 39.

: souvent nul moyen entre la suprême et *infime*

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 40.

ssi *Légend. de Faifeu*, p. 13.

se retrouve dans nos meilleurs écrivains

re, dans le grade le plus *infime*, le plus dépourvu se croit fort au-dessus du magistrat le plus élevé, plus sublime, du citoyen le plus utile et le plus

DUMARS., *Ess. sur les préj.*, c. 5.

ns les insectes, qu'on doit regarder comme les *nes* de la nature, chacune est accompagnée de s voisines, qu'il n'est plus possible de les consi-une.

BUFFON, *Hist. nat.*, *Quadrup.*, t. III, p. 105, art. *Lion.*

tel regrette que l'usage ait privé la langue : l'adjectif *infime*, et propose comme exemple qu'on en pourrait faire la phrase suivante : in homme dans un instant, du rang *infime* prême, ce n'est qu'un jeu pour la fortune. » *itt.*, art. *usage ; OEuv.*, t. X, p. 435.

imus. Omnia supera esse meliora : terram autem , quam crassissimus circumfundat aër.

CIC., *de Nat. Deor.*, l. I, c. 6.

infima conditio et fortuna servorum.

ID., *de Offic.*, l. I, c. 13.

fimo.

E se l'*infimo* grado in se raccoglie
Sì grande lume.

DANTE, *Parad.*, 30.

Espagnol, *infimo*. Esto último conviene à hombres pusilánimes, *infimos*, viles y abatidos.

GRAC., *Moral.*, l. VIII, c. 6.

INFLATION, *s. f.* Action d'enfler, de s'enfler; état de ce qui est enflé.

Ainsi semble-il qu'il ait préoccupé toutes responses; Straton par addition ou substraction, ou transposition, ou *inflation* de vents.

AMYOT, *Plut. Œuvr. mesl.*, t. XXI, p. 218.

Latin, *inflatio*. Pythagoricis interdictum putatur, ne fabâ vescerentur, quòd habet *inflationem* magnam is cibus.

CIC., *de Divinat.*, I, c. 30.

Espagnol, *inflacion*, el efecto de hincharse una cosa con el áire.

Dicc. de la real Acad. de Madr.

Anglais, *inflation*. Wind coming upwards, *inflations* and tumours of the belly, are signs of a phlegmatick constitution.

ARBUTHNOT, *on diet.*

INFONDRE, *v. a.* Insinuer, introduire, fondre, mêler une chose avec une autre.

Ains y a une grande portion de vie animale et de divinité, que Dieu y a *infondue* et meslée de sa propre nature et substance en la matière.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mesl.*, t. XIX, p. 260.

Comme l'aimant attire non-seulement une aiguille, mais *infond* encores en icelle sa faculté d'en attirer d'autres.

MONTAIG, *Ess.*, l. I, c. 36.

Latin, *infundere*. Ut illi non *infundere* in aures tuas orationem, sed in animo videantur inscribere.

CIC., *de Orat.*, II, c. 87.

Italien, *infondere*. Per la virtù del cielo, la quale *infonde* vita vegetabile à tal mistura.

CRESCENZ., 2, 2, 1.

[redacted]

Espagnol, *infundir*. Le *infundió* el conocimiento de la sagrada escritúra, y de los mysterios inefables de nuestra santa religion.

Ribad., *Fl. Sanct.*; *Vida de S. Franc. de Assis.*

INFORTIFIABLE, *adj. des deux g.* Qui n'est point susceptible d'être fortifié.

Il n'y avoit que Pamiez qui luy donnoit de la peine, pour ce que c'est une grande ville *infortifiable*, mal peuplée.

Mém. du duc de Rohan, l. IV, p. 317.

INGÉNIOSITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est ingénieux, habileté, adresse, artifice, subtilité.

Tesmoin Simon Turq, en la ville d'Anvers, qui tua ou fit tuer en sa présence (il y a environ quinz' ans) un autre Italien, dedans une chaire faicte avec une très-malheureuse *ingéniosité*.

H. Estienne, *Apolog. d'Hérodot.*, p. 401.

Latin barbare, *ingeniositas*. Sangambassa pontem mirâ *ingeniositate* fabricari fecit.

Expugn. Constantin. apud Marten., *Collect.*, t. V, col. 790.

Espagnol, *ingeniosidád*. Como si la *ingeniosidád* pudiesse formar doctos, sin darse la mano con la aplicacion.

Corn., *Chron.*, t. IV, l. 2, c. 41.

Anglais, *ingeniousness*. The greater appearance of *ingeniousness* is in the practice I am disapproving, the more dangerous it is.

Boyle.

INGLORIEUX, EUSE, *adj.* Qui est sans gloire, qui n'a acquis aucune gloire; qui ne procure point de gloire. Il s'est dit également des personnes et des choses.

En cest an Édouard, roi d'Angleterre, contre les Escos, en Escoce, pou ou néant, tout le temps d'esté, proufita, et s'en vint sans rien faire, *inglorieux* et sans honneur.

Guill. de Nangis, *Chron. Fr.*, ann. 1301; ms. de la Biblioth. du Roi, n° 8312, fol. 130, r°, col. 2.

Ce mot a été employé par nos meilleurs écrivains modernes.

> Trop heureux de cacher dans un asyle sûr
> Mes jours *inglorieux* et mon destin obscur.
>
> DELILLE, *Trois Règnes*, ch. III.

Latin, *inglorius*. Beati, qui honorati sunt, videntur; miseri, qui sunt *inglorii*.

CIC., *de Legib.*, c. 11.

Brevi et *inglorio* imperio perfunctus est.

TACIT., *Ann. XII*, c. 14.

Italien, *inglorioso*.

> Non farà già, che, senza oprar la spada,
> *Inglorioso*, e invendicato io cada.
>
> TASS., *Gierus.*, 6, 5.

Anglais, *inglorious*.

> I did not from the fight *inglorious* come.
>
> DRYDEN.

INGUÉABLE, *adj. des deux g.* Qu'on ne peut passer à gué.

Landé qui étoit au bas de la montagne, à un pont, avec les trois cornettes de cavalerie, ne crut pas le pouvoir défendre, quoique la rivière fût *inguéable*.

Mémoires du duc de Rohan, t. I, p. 163.

Espagnol, *invadeable*.

Dicc. de la real Acad. de Madr.

INHABILITER, *v. a.* Rendre ou déclarer inhabile.

En oultre les diz commissaires *inhabilitèrent* le suppliant d'office de recepte.

Lett. de rémiss., ann. 1386; *Trés. des Chart*, reg. 129, c. 45.

Latin barbare, *inhabilitare*. Stephanus de Guiryaco officio suo privaretur, et ad alia officia regalia in futurum obtinenda *inhabilitaretur*.

Arrest du Parlem., ann. 1394, cité par le P. MENESTRIER, *Hist. de Lyon, preuv.*, p. 74, col. 2.

[redacted]

n, *inabilitare*. San Marco anacoreta arrivò fino à ta-
ın de' diti grossi per *inabilitarsi* all' ordine sacro.

SEGN., *Crist. instr.*, 3, 24, 20.

ɡnol, *inhabilitar*. Sin otra senténcia ni declaracion al-
ɔs *inhabilitámos* de los dichos oficios.

Recopil., l. V, tit. 19, ley 2.

z DÉSHABILITER.

ABITUÉ, ÉE, *adj.* Qui n'est point habitué.

ıd mieux tout le fait du monde que moy encore tout
inhabitué en tels actes.

r. PASQUIER, *Pourparler du prince*, à la suite des *Rech.*, p. 872.

NAVIGABLE, *adj. des deux g.* Sur lequel on
t naviguer.

Fust-ce un endroit d'*innavigable* gouffre,
Voire fust l'eau bouillante en feu et soufre.

CL. MAROT, *Hér. et Léand.; OEuv.*, t. III, p. 129.

z aussi G. DURANT, à la suite des *OEuv. de Jean Bon-*
p. 109, etc.

., *innavigabilis*. Adeò ut viæ clausæ, Tiberis *innaviga-*
:rit.

TIT. LIV., l. V, c. 13.

n, *innavigabile*.

Onda di pena, *innavigabil* stagno.

CHIABRER., *Rim.*

gnol, *innavegáble*. Y assi solo sirven de hacer el rio de
ınto *innavegáble*.

SANDOV., *Hist. de Ethiop.*, l. I, c. 8, § 2.

ais, *innavigable*, *unnavigable*.

If you so hard a toil will undertake
As twice to pass th'*innavigable* lake.

DRYDEN.

Indian seas were believed to be *unnavigable*.

ARBUTHNOT.

INNUMÉRABILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est innombrable ; grand nombre, quantité incommensurable.

Par une *innumérabilité* de fautes et vices, il estoit tout infait et déguisé.

Triomph. de la Nobl. Dam., *épit. dédic.*

Latin, *innumerabilitas*. Tamen pleraque dicit eadem, atomos, inane, imagines, infinitates locorum, *innumerabilitatem*que mundorum.

Cic., *de Nat. Deor.*, l. I, c. 26.

On a dit autrefois *innumérable* au lieu d'*innombrable*. Le célèbre Patru pensait même que l'on devait conserver ce mot dans le genre sublime, comme plus sonore et plus majestueux ; mais, malgré cette autorité, le mot *innombrable* a prévalu. Voyez Vaugelas, *Rem. sur la langue franç. avec notes de Th. Corneille*, p. 412. — *Observ. de l'Acad. sur les rem. de Vaugelas*, p. 265, etc.

* **INSCIEMMENT**, *adv.* Sans le savoir ; sans réflexion, imprudemment ; en ignorant, en homme peu intelligent.

Les péchez qui se commettent *insciemment* ne sont tant graves comme les volontaires.

Straparole, *Nuits*, t. II, p. 400.

Latin, *inscienter*. Ut si partiri velis tutelas, *inscienter* facias, si ullam prætermittas.

Cic., *Topic.*, c. 8.

Inscient, ente, *adj.* Qui ignore une chose ; qui n'a point de science, d'intelligence.

Les gens communs sont simples et *inscients*.

Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 232, col. 1.

Mais bien pourveu d'astuce et de finesse,
Souvent se joue et faict de l'*inscient*.

Cl. Marot, 8e *Chant roy.* ; *Œuv.*, t. II, p. 52.

Par quoi commanda que, sans procéder plus avant, qu'on

s'en enquist, et trouva-t-on qu'ils estoient innocens et *insciens* de la feste, comme il est vrai.

BRANT., *Cap. franç.*, t. IV, p. 158.

Latin, *insciens*. Nihil in eâ re per collegam meum, me *insciente*, esse factum.

CIC., *Famil.* 5, *epist.* 2.

Italien, *insciente*. Non fosse *insciente*, ma bene ammaestrato di questo sacrificio.

SALVIN., *Cical.*

INSCIENCE, *s. f.* Défaut de connaissance, de science; ignorance, incapacité.

Et ainsi par leur *inscience* et fole entreprise, grans périlz et inconvéniens irréparables se pourroient ensuir envers les diz crestiens nos subgiez.

Lett. de Jean I, ou *Jean II, sur les Juifs, décembre* 1362; *Ordonn. des rois de Fr.*, t. III, p. 603.

Les quotidiens labeurs de mon *inscience*.

J. MAROT, *Prolog. à la royne; Œuv.*, p. 8.

Ma conscience ne falsifie pas un iota; mon *inscience*, je ne sçay.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 20.

Voyez aussi EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 544, col. 4. — *Triomph. de la Nob. Dam.*, fol. 124, etc.

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

Ces gens stupides et ignorans, qui vivent dans une *inscience* universelle, sans avoir jamais eu les moyens d'être instruits ni informez de quoi que ce soit.

S. RÉAL, *lett.* 2; *Œuv.*, t. IV, p. 121.

L'innocence et l'*inscience* gardent les mœurs plus sûrement que des préceptes et des controverses.

RAYNAL, *Hist. philos.*, l. XVIII, c. 5.

Toutefois, je ne pense point que l'adjectif *inscient*, et même le substantif *inscience*, soient de nature à être réintégrés dans le langage moderne.

INSECOURABLE, *adj. des deux g.* Qui ne peut, ou qui ne veut point secourir; incapable de donner ou de recevoir aucun secours.

Chercha le bien de poison favorable,
Qu'autre venin rendit *insecourable.*

Loys Le Caron, *Poés.*, fol. 26, v°.

INSIDIATEUR, *s. m.* Celui qui dresse des embûches.

Voilà comment ce povre prescheur (car il me fait pitié d'avoir esté ainsi métamorphosé), d'un zélateur de la foy, devint en un instant *insidiateur* de la foy.

H. Estienne, *Lang. franç. italian.*, *Dial.* 2, p. 601.

Latin, *insidiator.*

Si vafer unus et alter
Insidiatorem præroso fugerit hamo.

Horat., l. II, *Sat.* 5, v. 25.

Italien, *insidiatore.* I gelosi sono *insidiatori* della vita delle giovani donne.

Boccac., *Nov.*, 65, 2.

Le P. Bouhours a condamné les mots *insidiateur*, *insidiatrice*, dont s'était servi un célèbre traducteur de son temps, que d'ailleurs il ne nomme pas. Ménage a pris, avec justice, la défense de ces deux mots. Voy. *Observ. sur la lang. franç.* tom. II, c. 85, p. 362 et suiv.

Insidiation, *s. f.* Embûche, embuscade; action de dresser des embûches.

Batailler contre la villenie et ordure de la chair, contre les malices du monde, et contre les *insidiations* du diable.

Triomph. de la Noble Dame, fol. 23, v°.

Je ne crois point ce dernier mot susceptible d'être réintégré dans le langage moderne.

On a dit, encore moins heureusement: Insidie, *s. f.*

Ceux qui font les eschauguettes et *insidies* en guerre

Triomph. de la Noble Dame, fol. 190.

Latin, *insidiæ*. Marcellus *insidiis* interfectus est.

Cic., *ad Attic.*, 13, *epist.* 10.

Italien, *insidia*. Nè altra cagione alcuna mi fece mai alla
a vita, nè alle tue cose, *insidie*, come traditor, porre.

Boccac., *Nov.* 16, 26.

Espagnol, *insídia*. Diestro yá en el arte de quebrantar *insí-
ias*, con no quererlas entender.

Solis, *Hist. de Nuev. Esp.*, l. III, c. 8.

INSTABLE, *adj. des deux g.* Qui n'est point stable,
ui n'a pas une base ferme et assurée.

Ainsi pour lors estoit la terre *instable*,
L'air sans clarté, la mer non navigable.

Cl. Marot, *Métam.*, l. I; *Œuv.*, t. III, p. 14.

Comparez-luy la tourbe de nos hommes, stupide, basse,
vile, *instable* et continuellement flotante en l'orage des
sions diverses.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 42.

Ce mot, que Th. Corneille, *not. sur les rem. de Vau-
as*, partie II, p. 1027, signale comme n'existant pas
s notre langue, est un de ceux dont Marmontel
rette la perte. « Si l'on disait, observe-t-il, que tout
qui dépend de la fortune ou de l'opinion est
stable comme elles.... parlerait-on une langue
rangère? ne serait-on pas entendu? » *Elém. de Litt.*,
usage, *Œuv.*, t. X, p. 434.

tin, *instabilis*.

Sic erat *instabilis* tellus, innabilis unda.

Ovid., *Metam.*, l. I, v. 145.

lien, *instabile*.

E come sono *instabili* sue ruote.

Petrarc., *Trionf. d'Am.* *capit.* 3.

Espagnol, *instáble*. Mal amante llama Platón al que ama el cuerpo mas que el alma, haciendo argumento de que ama cosa *instáble*.

Lop. de Vega, *la Dorot.*, fol. 85.

Anglais, *unstable*. A popular state not founded on the general interests of the people, is of all others the most uncertain, *unstable*, and subject to the most easy changes.

Templ.

INSTAURATEUR, *s. m.* Celui qui élève un monument, ou qui rétablit, qui répare une chose détruite.

Comme depuis ont, à son imitation, touts aultres fondateurs, et *instaurateurs* des villes imposé leurs noms à icelles.

Rabel., l. V, c. 35.

Latin, *instaurator*. Nomen proprium inscribebat, non ut veterum *instaurator*, sed conditor.

Ammian., l. VII, c. 3.

Instaurer, *v. a.* Élever un monument; rétablir une chose détruite.

Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues *instaurées*.

Rabel., l. II, c. 8

Latin, *instaurare*. In villâ suâ, Academiâ nomine, Cicero monumentum sibi *instauraverat*.

Plin., l. XXXI, c. 2.

Espagnol, *instaurar*. De suerte que sobre él, sin embargo de la cosa juzgada, se pueda formar y *instaurar* nuevo pleito.

Solorz., *Polit.*, l. III, c. 31.

*INSTRUCTEUR, *s. m.* Celui qui instruit.

D'avoir maistre et *instructeur* à ce appartenant.

Boutill., *Somm. rur.*, art. adjoust., édit. de Charond., p. 881.

Chacun poise sur le péché de son compagnon, et eslève le sien. Les *instructeurs* mesmes les rangent souvent mal à mon gré.

Montaig., *Ess.*, l. II, ch. 2.

L'instructeur de Cyrus, en Xénophon, pour sa leçon lui propose ce faict.

CHARRON, *Sagesse*, l. III, c. 14.

Voyez aussi *Marguer. de la Marguer.*, fol. 180, v°.

M. de Voltaire a employé le substantif *instructeur*.

De leur siècle profane *instructeurs* généreux.

Le Russe à Paris, *dial.*; *Œuv.*, t. XIV, p. 184.

Toutefois, il observe dans une note que ce mot n'est oint d'un usage général.

« Peu d'auteurs, dit-il, se sont servis du mot *instructeur*, qui semble manquer à notre langue; on voit bien que c'est un Russe qui parle. Ce terme répond à celui de coukaski, qui est très-énergique en slavon. »

Au reste, le mot *instructeur* est en usage comme terme ilitaire. *Un sergent instructeur.*

Espagnol, *instructor*, el que enseña, dá reglas y docuentos.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Instruidor. Y por esta instrucción se contrahe parentesco spiritual entre el *instruidór* y el instruido.

NAVARR., *Man.*, c. 22.

Anglais, *instructor*.

Poets, the first *instructors* of mankind,
Brought all things to their native proper use.

ROSCOMMON.

INSTRUISABLE, *adj. des deux g.* Que l'on peut instruire, sceptible de recevoir de l'instruction.

Les belles ames, ce sont les ames universelles, ouvertes et stes à tout: sinon instruites, du moins *instruisables*.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 17.

Peut-être serait-il mieux de dire *instruisible*.

INSUBSTANTIEL, ELLE, *adj.* Qui n'est point substantiel, qui manque de consistance, de solidité, qui ne tombe point sous les sens.

Ces subtilités aiguës, *insubstantielles*, ausquelles la philosophie s'arreste parfois.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 11.

Anglais, *unsubstantial.*

Welcome, thou *unsubstantial* air that I embrace!

SHAKESP.

* INSURRECTION, *s. f.* Mouvement séditieux, rébellion, révolte.

La conclusion fut d'envoyer devers le roy, pour l'advertir de l'*insurrection* du peuple, qui avoit ainsi tué et chassé les nobles de la ville de Gènes.

JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, 1506 et 1507, p. 53.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux et dans le Dictionnaire critique de l'abbé Féraud, a été employé par nos écrivains classiques modernes.

Les Crétois, pour tenir les premiers magistrats dans la dépendance des lois, employoient un moyen bien singulier; c'étoit celui de l'*insurrection.*

MONTESQ., *Esp. des Lois*, l. VIII, c. 11.

Anglais, *insurrection. Insurrections* of base people are commonly more furious in their beginnings.

BACON.

INSUSCEPTIBLE, *adj. des deux g.* Qui n'est point susceptible.

Avoient toujours supposé le corps de ceux de la religion *insusceptible* de division.

Mém. du duc de Rohan, t. II, p. 37.

INTEMPESTIVEMENT, *adv.* Hors de saison, à contre-temps; mal-à-propos.

Si nous entrons en colère, ou contre les importuns, ou

ontre les survenans *intempestivement* ou contre ceux qui ous prient impudemment.

L'Amant ressuscité, l. IV, p. 290. Id., in-4°, p. 154.

Latin, *intempestivè*, *intempestiviter*. Si irascamur aut *in-mpestivè* accedentibus, aut impudenter rogantibus.

CIC., *de Offic.*, l. I, c. 25.

Qui dixerant joca quædam *intempestiviter*.

A. GELL., l. IV. cap. ult.

Italien, *intempestivamente*. Per cagione delle medecine *in-npestivamente* pigliate.

Libr. cur. malatt.

Espagnol, *intempestivamente*. Si el principe *intempestiva-nte* usare de sus favóres y de sus desdénes, será temido; ro no estimado.

SAAVEDR., *Empres.* 31.

Quoique l'adjectif *intempestif* ne se trouve ni dans le ctionnaire de l'Académie, édition de 1762, ni dans dition de 1798, ni enfin dans les Dictionnaires de chelet, de Trévoux, de Furetière, de l'abbé Fé-ud, etc., etc., ce mot, emprunté du latin, et qui partient à plusieurs langues modernes, est mainte-nt d'un usage général.

Latin, *intempestivus*. Amicitia nunquam *intempestiva*, nun-uam molesta est.

CIC., *de Amicit*, c. 6.

Italien, *intempestivo*.

La misera si strugge, come falda
Strugger di neve *intempestiva* suole.

ARIOST., *Orl. fur.*, 19, 29.

Voyez aussi ALGAROTTI, *Congresso di Citera*.

Espagnol, *intempestivo*. No yá con assaltos *intempestivos*, ino con bien ordenada paciencia.

BARRET., *Guerr. de Flandr.*, p. 116.

INTENABLE, *adj. des deux g.* Qui ne peut tenir contre une attaque, incapable de soutenir un siège.

L'ayant recognuë, il la jugea *intenable*, et dès lors il la condamna au feu et à toutes sortes de cruautez; aussi ne se pouvoit-elle défendre qu'à force d'hommes.

Mém. du duc de Rohan, l. IV, p. 359.

* INTENSE, *adj. des deux g.* Qui a de l'intensité, de la force, qui est porté au plus haut degré.

Ceste bonté fut si *intense*,
Si communal et si extense,
Par le monde généralment.

J. de Meung, *Testam.*, v. 1284, etc.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, a été employé par nos meilleurs écrivains modernes.

Quelque *intense*, quelque grande que soit une chaleur renfermée dans un vaisseau bien clos, elle ne produira l'inflammation que quand elle touchera quelque matière enflammée.

Buffon, *Introd. hist. min.*, part. 2; *Œuv.*, t. VI, p. 145.

Latin, *intensus*. Acrior spiritus est, *intensior* impetus, rupturus se, nisi eruperit.

Senec., *de Irâ*, l. II, c. 35.

Italien, *intenso*.

Nel cor dà lòco à que' conforti, e scema
L'impeto interno dell' *intensa* doglia.

Tass., *Gierus.*, 12, 89.

Espagnol, *intenso*. El clavo de esta isla es de mas activa virtúd, y de olór mas *intenso*.

Argens., *Maluc.*, l. III, fol. 96.

Anglais, *intense*. To observe the effects of a distillation, prosecuted with so *intense* and unusual a degree of heat, we ventured to come near.

Boyle.

INTERVALLAIRE, *adj. des deux g.* Disposé par :ervalles ; placé dans les intervalles.

La voulte estoit double, soustenue sur quarante piliers de rre grise, à sçavoir douze à chascun costé, et douze au ieu departissant les deux voultes, et deux *intervallaires* en nt et en fond.

Alector, Rom., p. 127, v°.

INVAINCU, UE, *adj.* Qui n'a jamais été vaincu.

on courage toujours demeure *invaincu*, et ne se peut lre pour quelque étonnement de la mort, tant espouvan-e puisse-t-elle estre.

MERLIN COCCAIE (*Théoph. Folengo*), t. I, p. 128.

'oyez aussi *Mém. de Blaise de Montluc*, l. II, p. 573. — IOLINET, p. 128, 153. — *Printemps d'yver*, fol. 67, v°, etc.

)n sait que P. Corneille a employé très-heureusement jectif *invaincu*.

Ton bras est *invaincu*, mais non pas invincible.

Le Cid, act. II, sc. 2.

Ce bonheur a suivi leur courage *invaincu*,
Qu'ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu.

Horac., act. III, sc. 6.

se trouve aussi dans quelques autres écrivains.

Ce que Diomède n'a pu,
Ni le Péléide *invaincu*.

SCARR., *Virg. trav.*, ch. 2.

ıretière condamne l'usage de ce mot, qui, dit-il, à peine supportable en poésie, par opposition à *incible.* » M. de Voltaire ne partage point cette ion. « Ce mot *invaincu*, observe-t-il, n'a été em-yé que par Corneille, et devrait l'être par tous nos :tes. » *Comment. sur Corneille*, *rem. sur les Hor.*

Œuv., t.LXV, p. 4o5. Aussi n'a-t-il fait aucune difficu
de s'en servir.

Que mes braves guerriers et vos Grecs *invaincus*
Une seconde fois fassent trembler l'Euphrate.

Olympie, act. I, sc. 2.

M. l'abbé Féraud, *Dictionnaire critique*, considè
l'adjectif *invaincu* comme étant de l'invention de P. Co
neille; mais il est facile de se convaincre par les passag
cités plus haut, que ce mot est antérieur à l'illust
père de la tragédie en France. On peut appliquer i
la judicieuse remarque de Ménage. « Si on lisoit av
« application tous nos anciens auteurs, on y trouvero
« beaucoup d'autres mots qui passent aujourd'hui po
« nouveaux. » *Observ. sur la langue franç.*, part. II
c. 84, p. 347.

Latin, *invictus*. Nec qui se *invictum* à labore præstiterit
vinci à voluptate.

Cic., *de Offic. I*, c. 58.

Italien, *invitto*.

Ov' or trionfa, ornata dell' alloro
Che meritò la sua *invitta* onestate.

Petrarch., *son.* 273.

Espagnol, *invicto*. Si el señor licenciado supiera, que p
esse *invicto* brazo habian sido libertados los galeótes, el
diera tres puntos en la boca.

Cervant., *Quix.*, t. I, c. 3o.

Anglais, *unvanquished*. Victory doth more often fall
errour of the *unvanquished*, than by the valour of the v
torious.

Hayward.

INVALABLE, *adj. des deux g.* Qui n'est point valab
qui ne peut être reçu en justice.

Invalable, et de nul effet.

Cout. du Buel, Nouv. Cout. général, t. II, p. 1237, col. 2

* INVESTIGATION, *s. f.* Recherche laborieuse et suivie, dont le but est de découvrir une vérité, ou de s'assurer de l'exactitude d'un fait.

Les grands esprits, plus rassis et clairvoyans, font un autre genre de vrais croyans, lesquels, par longue et religieuse *investigation*, pénètrent une plus profonde et abstruse lumière ès escritures.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 54.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Furetière et dans celui de Trévoux, mais seulement comme terme de grammaire, a été employé dans le sens générique par nos meilleurs écrivains modernes.

Que de dangers, que de fausses routes dans l'*investigation* des sciences !

J. J. ROUSSEAU, *Disc. sur le rét. des sciences*, part. I.

Pour réduire en règles l'*investigation* des vérités physiques, le critique devrait tenir le milieu et les extrémités de la chaîne.

MARMONT., *Elém. de Littérature*, art. *critique*; *Œuv.*, t. VI, p. 229.

Quelques grammairiens un peu trop sévères ont reproché à J. J. Rousseau l'usage du mot *investigation*. « Je puis répondre, dit-il, que, quand j'ai hasardé le « mot *investigation*, j'ai voulu rendre un service à la « langue, en essayant d'y introduire un terme doux, « harmonieux, dont le sens est déja connu, et qui n'a « point de synonyme en français. » *Lett. sur une nouv. réfutat.*; *Mélang.*, t. IV, p. 348.

Latin, *investigatio*. Quâ ex cognitione facilior facta est *investigatio* rerum occultissimarum.

CIC., *de Finib.*, V, c. 4.

Italien, *investigagione*, *investigazione*. Infirmato appieno per solenne *investigagione* di quelli, che ne' detti casi avieno errato.

MATT. VILLANI, *Stor.* 11, 15.

In se si rallegra; poi con più sottile *investigazione* ricercandosi, danna la rozzezza della sua forma.

BOCCAC., *Amet.*, 9.

Espagnol, *investigación*. Pudo tanto su diligéncia, que la descubrió y verificó, por *investigación* y experiencias de muchas noches claras.

ARGENS., *Maluc.*, l. IV, p. 128.

Anglais, *investigation*.

Progressive truth, the patient form of thought
Investigation calm, whose silent powers
Command the world.

THOMSON, *Seas.; summer*.

On trouve dans nos anciens écrivains l'adjectif *investigable*. Mais ce mot ne doit point être considéré comme complémentaire du substantif *investigation*, puisqu'il sert à désigner une chose que nous ne pouvons découvrir malgré toutes nos recherches.

Vos sentiers, selon tous nos possibles,
A tous nos sens *investigables* sont.

Marguer. de la Marguer., p. 32, v°.

Les Italiens et les Espagnols l'ont employé dans le même sens.

Italien, *investigabile*. Sono incomprensibili gli giudizj di Dio, e *investigabili* le sue vie.

Dialog. di S. Gregor., 2, 19.

Espagnol, *investigáble*.

O! señor qué *investigábles*
Son tus caminos!

CALDER., *Aut. el arca de Dios cautiva*.

Le latin *investigabilis*, duquel ces mots sont formés, se dit au contraire d'une chose que l'on peut trouver,

écouvrir, à force de soins et de recherches, signifiıtion qui est plus conforme aux règles de l'analogie.

Alioqui *investigabilia* si ex materiâ sunt investigata et innta.

TERTULL., *adv. Hermog.*, c. 45.

Consult. sur ce passage la *not.* 160 de *Jac. Pamelius.*

Anglais, *investigable.* Id. Finally, in such sort they are *intigable*, that the knowledge of them is general.

HOOKER.

Quoi qu'il en soit, l'adjectif *investigable* ne me paraît int de nature à être réintégré dans le langage moderne.

INVIGILANCE, *s. f* Défaut de vigilance.

Vos amis mesmes s'amusent à accuser vostre *invigilance* et providence plus qu'à vous plaindre.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 16.

INVIOLÉ, ÉE, *adj.* Qui n'a point été violé, qui ı reçu aucune atteinte, qui a conservé toute sa pureté.

Obliger les roys futurs par l'authorité du saint siège apostoıe, à les conserver (les privilèges) *inviolez*, sans les entamer r aucun sacrilège.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, c. 7.

Ce mot a été employé par nos écrivains classiques ɔdernes.

Cela est inviolable et *inviolé*, et je vous en réponds sur ma ille petite tête.

VOLTAIRE, *lett. au comte d'Argental*, 7 juillet 1769; *Œuv.*, t. LXXX, p. 157.

Latin, *inviolatus.* Nihil divinarum humanarumque rerum *iolatum* vobis est.

TIT. LIV., l. XXVIII, c. 28.

Italien, *inviolato.* S'accorse benissimo, quanto intera e *inlata* voglia Iddio che si mantenga la fede.

SERD., *Stor.*, 7, 266.

[redacted]

Espagnol, *invioládo*. Y se declara su catholica indignación contra los sectários, y el zelo de conservar invioládos los fieles de sus Indias.

ARGENS., *Maluc.*, l. IV, fol. 127.

Anglais, *inviolate*, *unviolated*.

My love your claim *inviolate* secures.

DRYDEN.

He, with singular constancy, preserved his duty and fidelity to his majesty *unviolated*.

CLARENDON.

INVOCATEUR, *s. m.* Celui qui invoque.

Or pour achever sa meschanceté, s'acointa d'un invocateur nommé Gallery.

Contes de la roine de Navarre, Paris, 1559, nouv. 1, fol. 9, r°.

Le mot *invocateur* signifie ici *magicien*.

Italien, *invocatore*, *invocatrice*. Come avvenne ad uno *invocatore* di questo benedetto santo.

Zibald.

O superbia.... *invocatrice* d' ira, e suscitatrice di briga.

BOCCAC., *Filocop.*, 7, 143.

IRRACONTABLE, *adj. des deux g.* Qu'on ne peut raconter.

La mauvaistié *irracontable* desdits traistres.

GODEFR., *Annot. sur l'Hist. de Charles VI*, p. 681.

IRRECEVABLE, *adj. des deux g.* Qui n'est poi[nt] recevable; qu'on ne peut recevoir, qu'on ne peut a[d]mettre.

J'en sers plus gayement mon prince, parce que c'est p[ar] libre réflection de mon jugement et de ma raison, et que [j]e n'y suis pas rejecté, ni contraint pour estre *irrecevable* à to[ut] autre party et mal voulu.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 9.

Il abhorroit bien autant ces gros mousquets que l'on a veu depuis, car ils estoient si grands et si puissans, si pesans et si

démesurez qu'ils estoient insupportables et *irrecevables* pour tout, et fort peu maniables.

BRANT. *Cap. franç.*, t. IV, p. 302.

Ce mot a été employé par quelques jurisconsultes modernes. Voy. BORNIER, *sur l'ordonn. civ.*, tit. 5, art. dernier. — Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux en proscrivent l'usage.

IRRÉCUPÉRABLE, *adj. des deux g.* Que l'on ne peut recouvrer ; perdu sans retour.

Desvoyans par temptacions de choses mondaines vos pensées divines, desirans pour la perdicion de sa gloire *irrécupérable*.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.* fol. 401, col. 1.

Ha ! ha ! royaume d'Escoce, vous clinerez d'un costé à cause de ceste *irrécupérable* perte.

Perceforest, vol. IV, fol. 23, v°, col. 2.

Non point seulement pour la perte, qui dès lors luy estoit advenue, de tant de grosses villes qu'elle avoit perdues, qui luy estoient *irrécupérables* par force, veu la forte main en quoy elles estoient.

COMINES, *Mém.*, l. V, c. 17.

Latin, *irrecuperabilis*. Immunditiâ *irrecuperabili* tabiosum daver.

TERTULL., *de Pudicit.*, c. 14.

Italien, *irrecuperabile*. Chi piange cosa perduta, e *irrecuperabile*.

BOCCAC., *Filocop.* 5, 127.

Espagnol, *irrecuperáble*. Diciendo, que era casi locúra llorar *irrecuperáble*.

Calist. y Melib. tragicom., fol. 173.

Anglais, *irrecoverable*. Time, in a natural sense, is *irrecoverable*: the moment just fled by us, it is impossible to recall.

ROGERS.

IRRÉMITTENT, ENTE, *adj.* Qui ne se relâche point.

D'une haleine et d'une obligation constante et *irrémittente.*

MONTAIG., *Ess.* l. I, c. 20.

ITALIANISER, *v. n.* Se servir dans le discours d'expressions ou de locutions empruntées de la langue italienne.

Je ne suis pas si scrupuleux : au contraire je di qu'il y a certains cas esquels il est permis d'*italianiser.*

H. ESTIENNE, *Lang. franç. ital., dial. I,* p. 40.

Ceux qui ne sont pas accoustumez à cette façon de parler italienne : Stare in cervello, ne cognoistront pas que ceux qui disent, tenir quelqu'un en cervelle, *italianisent.*

ID., *ibid., dial. I,* p. 86.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux observent que le verbe *italianiser* est quelquefois actif, et se dit des Italiens qui admettent des mots étrangers dans leur langue, en leur donnant la terminaison et l'inflexion propres à la langue italienne. — D'Alembert a appliqué à la musique le verbe *italianiser*, pris activement, pour exprimer l'action de donner à une partie du chant la manière propre aux Italiens.

Dans les endroits au contraire où le musicien s'était écarté des tons de la déclamation, c'est-à-dire du sentiment et de la nature, rien de plus désagréable et de plus affreux que le récitatif français *italianisé.*

Liberté de la mus.; Œuv., t. III, p. 379.

Italien, *italianare.* Bianciafiore, Blanchefleur, che altri malamente ha mutato per *italianar*lo, in Biancofiore.

SALVIN., *sulla fiera di Buonar.*

ITALIANISME, *s. m.* Expression ou locution qui appartient à la langue italienne.

Vostre seigneurie, ou sa seigneurie, trottoit par sa

ıe, et in ogni, item de bone voglie, et le prime del
o, et plusieurs autres *italianismes*, entre lesquels
nt aucuns de ceux que j'ay ouys de vous.

H. Estienne, *Lang. franç. italian.*, *dial. I*, p. 76.

ıen, *italicismo.*

Algarott., *Lett.*

lianisation, *s. f.* Affectation de se servir de lo-
ıs et de tournures empruntées de la langue ita-
:.

ıieurs néantmoins s'accommodent à ceste *italianisation*
ıien qu'à plusieurs autres.

H. Estienne, *Lang. franç. italian.*, *dial. I*, p. 39.

lianiseur, ou mieux Italianisateur, *s. m.* Celui
fecte de se servir de phrases et de locutions em-
ées de l'italien.

ʒentil *italianisateur* vous donna bien un quiproquo.

H. Estienne, *Lang. franç. italian.*, *dial. I*, p. 77.

ıe doute pas toutesfois que telle faute n'ait beaucoup de
ıgnes, parmi une telle ignorance de ces *italianiseurs* ou
ıisateurs.

Id., *ibid.*, *dial. I*, p. 111.

APPENDICE.

I.

ICHTHYOMANCE, ou mieux ICHTHYOMANTIE, *s. f.* Divination qui se faisait au moyen des poissons, soit en examinant leurs entrailles, soit en observant leurs mouvemens, la manière dont ils dévoraient les viandes sacrées qui leur étaient présentées, etc. RABEL., l. III, c. 25. — Ce mot n'a jamais cessé de faire partie de notre langue, quoiqu'il ne se trouve ni dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, ni dans l'édition de 1798. — Voyez *Dict. Encyclopédique; Dict. de Trévoux*, etc. Consultez sur l'espèce de divination nommée *ichthyomantie*, ATHEN., l. VIII, c. 2. — PLIN., *Hist. nat.*, l. XXXII, c. 2. — ÆLIAN., *de Animal.*, l. XII. — BULLENGER., *de rat. divinat.*, l. III, c. 20, etc., etc.

ILLIQUIDE, *adj. des deux g. Terme de jurisprudence.* Ce mot a servi à désigner une créance, une dette, une somme d'argent quelconque, sujette à contestation, ou résultant d'un compte qui n'est pas encore liquidé. *Coutum. génér*, t. I, p. 294, col. 2.

ILLUMINEUR, ou mieux, ILLUMINATEUR, *s. m.* Celui qui illumine, qui éclaire. *Jehan de Saintré*, p. 460. — Latin, *illuminator.* LACTANT., l. VI, c. 18. — Italien, *illuminatore*, *trice. Comment. su'l Dante, Parad.* 10. — Espagnol, *illuminador.* MANER., *apolog.*, c. 21.

IMAGINATEUR, *s. m.* Celui qui imagine, qui se livre aux écarts de son imagination. H. ESTIENNE, *Lang.*

franç. italian., dial. 2, p. 488. — Id., *ibid*, p. 491. — Italien, *immaginatore*, *trice*. Tass., *dial. Gonz.* — Anglais, *imaginer*. Bacon.

IMMÉMORIALEMENT, *adv.* De temps immémorial. *Cout. génér.*, t. II, p. 368.

IMMONDICITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est immonde; impureté; chose sale, impure. Cl. Marot, *opusc.* 8; *Œuv.*, tom. I, p. 227.

IMMORTALISATION, *s. f.* Action d'immortaliser, de déclarer immortel; apothéose. Montaig., *Ess.*, l. III, ch. 13. — Immortaliseur, *s. m.* Celui qui immortalise, qui déclare immortel. *Quintil. censeur*, p. 213. Ce dernier mot ne me paraît pas susceptible d'être restitué au langage moderne.

IMPARITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui n'est point pareil; différence, inégalité. Amyot, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. XVI, p. 68. — Anglais, *imparity*, Bacon. On trouve aussi dans les anciens écrivains français l'adjectif Impareil, eille, qui n'est point pareil. Joach. Dubellay, p. 328, v°. — Brant., *Cap. franç.*, tom. II, p. 209; etc. — Latin, *impar*, *imparilis*. Virg., *Georg.*, l. IV, v. 245. — Horat., l. I, *epist.* 1, v. 96. — Aurel. Vict., *de Cæs.*, c. 14. Mais je doute que ce dernier mot puisse être réintégré dans la langue.

IMPOSITEUR, *s. m.* Celui qui asseoit les impôts, qui est chargé de la répartition des contributions. *Cout. génér.*, t. I, p. 507, col. 1. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1408; *Trés. des Chart.*, reg. 163, ch. 190.

IMPOTENCE, *s. f.* État de celui qui est impotent. *Sent.* de l'ann. 1337; *Arrests du parlem. de Paris*, t. IV. — *Ordonn. de Philippe VI* (*de Valois*) 19 mars 1341;

Ordonn. des rois de France, t. II, p. 172. — Latin, *impotentia*, impuissance, mot employé par les écrivains de la basse latinité dans le même sens que le vieux français *impotence*. *Lett. de rémiss.*, ann. 1362 ; *Trés. des Chart.* reg. 93, c. 115.

IMPOURVU, UE, *adj.* Qui n'a pas été pourvu, à qui l'on n'a point fourni les choses nécessaires. *Lett. de Charles V*, ann. 1370 ; *Arrests du parlem.*, vol. VI. — *Cout. de Clermont ; Cout. génér.*, tom. II, p. 879, col. 1. — *Hist. de Jean Boucicaut*, *Paris*, 1620, in-4°, l. II, p. 261. — Le mot *impourvu* qui, au premier aspect, paraît entièrement synonyme de l'adjectif *dépourvu*, offre néanmoins une nuance assez marquée. — Impourvument, *adv.* Sans être pourvu, sans avoir pris les précautions nécessaires. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 324, col. 3. — Je ne crois pas au reste que cet adverbe soit de nature à être réintégré dans le langage moderne. — On a dit autrefois *à l'impourvu*, subitement, sans préparation, lorsqu'on y pense le moins, et cette locution était encore en usage au milieu du dix-septième siècle. Voyez Vaugelas, *Rem. sur la langue françoise*, édit. de *Th. Corn.*, p. 324. Mais la locution *à l'improviste*, empruntée de l'italien, (*All' improvista*, Firenz. *Asin.*, 315, etc.) a prévalu, et est maintenant la seule en usage.

IMPUGNATION, *s. f.* Action d'impugner, d'attaquer, de combattre ; attaque ; accusation. *Procès-verbal de Pierre de Vaudetar*, 13 oct. 1502. ms. de Colbert, t. IV. — Latin, *impugnatio*. Cicer. *ad Attic.*, l. IV, *epist.* 3. — Italien, *impugnazione*. Galil., *Sist.* 130. — Espagnol, *impugnacion*, *Pad.* Bern. Sartolo, *Vid. del P. Suarez*, l. II, cap. 3.

[NADVERTAMMENT, *adv.* Par inadvertance, in-
isidérément. MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 56. — ÉT.
QUIER, *Rech.*, l. III, c. 9, etc. — Italien, *inavverten-
nte. VARCH., *lezz.* 308. — Espagnol, *inadvertida-
te.* ESPIN., *Escud. relac.* 1, desc. 2. — Anglais,
'*vertently.* RICHARDS., *Clariss.*

VARTIFICIEL, ELLE, *adj.* Sans artifice, sans art,
, naturel. MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 12. Nos anciens
consultes nommaient *preuves inartificielles* celles qui
sent sur des faits, par opposition aux *preuves arti-
'les*, qui ont pour fondement des raisons de philo-
iie, de droit, etc. Voyez BOUTILLIER, *Somm. rur.*,
105, p. 619. Les écrivains latins ont dit dans le
ie sens, *probationes inartificiales.* QUINTIL., l. V,
, 5, 10. — Anglais, *inartificial. Decay of Piety.*

ICONVINCIBLE, *adj. des deux g.* Que l'on ne
convaincre ; qui refuse de se rendre à l'évidence,
:s preuves convaincantes. *Marg. de la Marg.*,
192, v°.

IDICIBLEMENT, *adv.* D'une manière indicible,
plicable. *Marg. de la Marg.*, fol. 65, r°. — Italien,
:*ibilmente. Vita di S. Giov. Batt.* — Espagnol, *inde-
mente.* MORET., *Antig.* congress. 1, num. 4.

IEPTEMENT, *adv.* D'une manière inepte ; sans
ude, sans talent ; sottement. MONTAIG., *Ess.*, l. III,
Ce mot se trouve dans le *Dictionnaire de Furetière*,
observe d'ailleurs qu'il est de peu d'usage. — Latin,
'*è.* CICER., *de clar. Orat.*, c. 82. — Italien, *inetta-
e.* J. ALBERT., *Dizz. crit. encicl.* — Espagnol, *inepta-
e.* LAGUN. *sobr. Dioscor.*, l. IV, c. 30. — Anglais,
ly. GLANVILLE.

INEXPERT, ERTE, *adj.* Qui n'est point expert; qui manque d'expérience, de connaissances, de talent. Sully, *Mém.*, tom. II, ch. 47. — Latin, *inexpertus.* Horat., l. I, *epist.* 18, v. 86. — Italien, *inesperto.* Bern., *Orl.* 1, 17. — Espagnol, *inexperto.* Saav., *Empres.* 56. — Anglais, *unexpert.* Prior.

INFIXER, *v. a.* Insérer, fixer une chose dans une autre. *Chart. de l'an* 1376, citée par Carpentier, *suppl. au gloss. de Du Cange.* — Anglais, *to infix.* Dryden.

INFORMATEUR, *s. m.* Celui qui est chargé de prendre des informations, de faire une enquête, d'informer sur un fait. Froissart, *Chron.*, vol. IV, ch. 7. — Espagnol, *informante. Recopil.*, l. I, tit. 7, ley 25.

INFRACTIF, IVE, *adj.* Qui enfreint, qui viole. Juvenal ou Jouvenel des Ursins, *Hist. de Charles VI*, p. 272.

INOPPORTUNÉMENT, *adv.* D'une manière qui n'est point opportune, hors de propos, à contre-temps. Montaig., *Ess.*, l. I, c. 20 — Italien, *inopportunamente.* Buonarott., *Fier.*, 5, 2, 8.

INQUINATION, *s. f.* Action de souiller, de salir, de tacher; ce qui souille, ce qui tache. Amyot, *Plut.*, *Œuv. mor.*, tom. XV, p. 82. — Anglais, *inquination.* Bacon. — On trouve dans quelques anciens écrivains le verbe *inquiner. Sat. Ménipp.*, t. I, p. 81. Ce mot a été employé par Scarron, *Virg. travest.*, mais il ne me paraît pas susceptible d'être réintégré dans le langage moderne, et, comme l'observent très-judicieusement les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, il conviendrait tout au plus au style burlesque. — Latin, *inquinare.* Plaut., *Captiv.*, act. II, sc. 2, v. 17. — Italien, *inquinare. Vit. SS. Pad.* — Anglais, *to inquinate.* Brown.

ſERMINÉ, ÉE, *adj.* Qui n'a point de terme, de
s, de limites; infini. AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mesl.*,
ℂIX, p. 262. — Latin, *interminatus.* CIC., *de nat.*
, l. I, c. 20. — Italien, *interminato.* GALIL.,
28. — Anglais, *interminate.* CHAPM., *Odyss.*

ʼIRIN, INE, *adj.* D'ivoire, semblable à l'ivoire;
a nature ou la couleur se rapproche de celle de
e. JAC. TAHUREAU, *Poés.*, p. 79. — PH. DESPORTES,
, p. 227. — DUVERDIER, *Bibl.*, *art. Cl. de Pontoux*,
ɩ. — Latin, *eburnus*, *eburneus.* OVID., *Amor. III*,
ɾ, v. 7. — Espagnol, *eburneo.* GARCIL., *Eglog.* 2.

J.

JALOUSEMENT, *adv.* D'une manière jalouse; par jalousie, par envie.

> Fait loiautez amer *jalousement*,
> Et faintis est cil qui aime autrement.

Anc. poët. fr., mss. du Vatican, n° 1521, fol. 168, r°, col. 1.

> Las! quantes fois, *jalousement* malade,
> Courant partout, ainsy qu'une Ménade,
> Ay-je suivy, sans crainte du moqueur,
> Cet inhumain qui m'emportoit le cueur.

JOACH. DU BELLAY, p. 493.

> *Jalousement* épris de passions cruelles.

R. BELLEAU, *Poés.*, t. I, p. 32, v°.

> Ce grand Montmorency, que l'impiteuse guerre
> Nous a *jalousement* ravi de ceste terre.

ÉT. PASQUIER, *Œuv. mesl.*, p. 521.

Italien, *gelosamente*. In questo si è cosa buona vivere *gelosamente* e con riguardo di diligenza.

Tratt. di piet.

JÉSUITIQUE, *adj. des deux g.* Relatif aux jésuites, qui a le caractère attribué aux jésuites. — Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux prétendent que ce mot ne se prend qu'en mauvaise part. Cette règle n'est cependant pas sans exception.

Il la mésestimoit comme foible et dénuée de personnes recommandables, mais de laquelle il eust bien desiré l'amitié, en la séparant, sinon de l'affection, au moins de la faction romaine, espagnole, et *jésuistique* qu'il hayt infiniment.

SULLY, *Mém.*, t. II, c. 20.

L'adjectif *jésuitique* a été employé par nos écrivains classiques modernes.

C'est dans cette vue qu'il lui donna ces fameuses consti

perfectionnées depuis, et toujours sur le même plan, ıx successeurs bien supérieurs à Ignace, par les deux ıx Lainez et Aquaviva, si célèbres dans les annales ues.

D'Alembert, *Destruct. des Jésuit.; Œuv.*, t. V, p. 16.

ırit *jésuitique* dans la manière d'enseigner la religion, z bien représenté par la définition que l'abbé Boileau de ces PP. Ce sont, disait-il, des gens qui alongent le e, et accourcissent le décalogue.

Id., *ibid.*, p. 44.

eigneur russe, indigné de cette insolence *jésuitique*, qui au bout du monde, même après l'extinction de cette

Volt., *Dict. phil.*, art. *ana*, *anecdotes*.

gnol, *jesuítico*. Comenzó à trabajar aquellos tomos ad- s de Gratia, en que tanto ilustra las senténcias *jesuíticas*, rayos de su prodigiosa erudición y sutiléza.

P. Bern. Sartólo, *Vid. de Suarez*, l. II, c. 16.

NGLERIE, *s. f.* Profession de jongleur; farces saient ou racontaient les jongleurs, et par exten- ontes frivoles, badinage, babil, moquerie, men- médisance, tromperie.

Cil qui sevent de *jonglerie** (* alias *jouglerie*)
Vielent par devant le conte;
Aucuns i a qui fabliaus conte,
Où il ot mainte gaberie.

Dit du Buffet, v. 140 et suiv.

Si avez loz de toute gent
D'estre lasche et négligent,
Et que vous croyez *janglerie*.

Rom. Rose, v. 3794.

Traïson vient en sursault,
Par derrière honneur assault,
Et nuist par sa *janglerie*.

Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 78, col. 4.

A la quarte raison, tu dis que la *janglerie* des femmes ne se puet celer, fors de ce qu'elles ne scevent.

CHEVALIER DE LA TOUR, *Instr. à ses filles*, fol. 74, v°, col. 2.

Voyez aussi *Fabl. mss. de S. Germ.*, fol. 46, v°, col. 3. — SICILE, *Blason des couleurs*, fol. 31, r°, etc.

On a dit dans le même sens, mais moins heureusement:

JANGLE, *s. f.* JANGLOIS, *s. m.*

S'elle l'a dicte par sa *jangle*.

Rom. Rose, v. 7754.

Car nul, tant ait paroule ou *jangle*,
Qui double chaperon n'aura,
Vers le feu son lieu ne sera.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 308, col. 1.

S'il venoit jusques à nous comptant *jangles* et bourdes, il adviseroit et imagineroit nostre force et nos gens.

FROISSART, *Chron.*, vol. I, c. 221.

Que tu ne soies dégabez,
Et par ton *genglois* desjouglez.

Castoiement, cont. XVIII, v. 17.

Voyez aussi *Poët. fr. avant* 1300, *ms.*, t. IV, p. 1511. — HENRI D'ANDELY, *bat. des vins*, v. 71. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1402; *Trés. des Chart.*, reg. 157, ch. 183, etc.

JONGLER, *v. n.* Parler comme un jongleur; babiller, causer, s'entretenir de bagatelles, dire des fadaises, des mensonges.

Et se prueves aviez ores,
Ne se tairoit-il pas encores;
Se plus prouvez, plus *janglera*.

Rom. Rose.

On ne peut pas bien défendre le chien à abaier, ne le menteur à *jaingler*.

Anc. prov. cité per BARBAZAN, *gloss. franç. ms.*

Mais j'apperçoy que qui *jangle* et qui ment,
Qui s'orgueillist, qui grandement se vest,
Seulz ont estat.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.* fol. 13, col. 2.

Ils mirent leurs informations sur le bord de la table, et d'ad-
:nture en *janglant* et caquetant ensemble avec aucnns des
lliciteurs et conducteurs de la besogne, lesdites informations
ieurent à terre.

JUVENAL ou JOUVENEL DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 98.

Leurs contes (des jongleurs) estant mesprisez à cause des
nteries trop évidentes et lourdes, quand on vouloit parler
quelque chose folle et vaine, l'on disoit : Ce n'est que
glerie ; estant enfin *jongler* ou *jangler* pris pour bourder et
ntir.

CL. FAUCHET, *Lang. et poés. fr.*, l. I, c. 8; *Œuv.*, fol. 551, v°.

Voyez aussi FROISSART, *Chron.*, vol. I, ch. 207. — *Lett. de*
iiss., ann. 1389; *Trés. des Chart.*, reg. 136, ch. 27. —
inze joies du mariage, p. 49. — CARTHENY, *Voy. du Chev.*
., fol. 33, v°, etc.

JONGLERESSE, *s. f.* et *adj.* Ce mot a servi à désigner
ie femme qui a le babil, la frivolité et l'indiscrétion
s anciens jongleurs.

Si est li quens et la contesse
Qui n'ert fole ne *jangleresse*.

GARIN, *chevalier qui faisoit parler*, etc., v. 361.

Que nules femmes leurs maistresses
Ne soient, quant sont *jangleresses*.

Rom. Rose, v. 17254.

Cela peut estre entendu d'aucunes mauvaises femmes *jan-*
resses et baveuses.

LE CHEV. DE LA TOUR, *Instruct. à ses filles*, fol. 74, v°, col. 2.

Le substantif *jongleresse* ne me paraît point sus-
ptible d'être restitué au langage moderne.

JOUVENCELLE, *s. f.* Jeune fille; mot qui appartient
us particulièrement au style marotique et à la poésie
gère.

Venez à moi, je vous attens;
Venez (ce dit la *jouvencelle*),
Mes amours durent en tout temps.

CL. MAROT, *Chant* 8; *Œuv.*, t. II, p. 50.

Le substantif féminin *jouvencelle*, qui se trouve dans le Dictionnaire de Furetière, dans celui de Trévoux, et dans celui de l'abbé Féraud, a été employé par Scarron.

> Votre petite *jouvencelle*,
> Si gaie, si spirituelle.
>
> *Poés. divers.*, *Œuvr.*, t. VII, p. 145.

Latin barbare, *juvencella*. Item dicti domini consules fuerunt invitati ad nuptias Antonii Cayroli, qui nubiit in uxorem quamdam *juvencellam* de S. Egidio.

Comp. ann. 1403. Voy. *Hist. de Nemours*, *preuv.*, t. III, p. 176, col. 1.

JOVIALITÉ, *s. f.* Caractère de celui qui est jovial; gaieté, plaisanterie.

Ce n'estoit qu'une pure fiction inventée à plaisir, par *jovialité*, qui se rencontre.

Caquets de l'Accouchée, p. 165.

Italien, *giovialità*. Il sig. Carlo si conserva colla sua solita amabilissima *giovialità*.

Red., *Lett.*

Espagnol, *jovialidad*, alegria, apacibilidad y buen genio.

Diccion. de la real Acad. de Madrid.

APPENDICE.

J.

'PILLER, *v. n.* Fréquentatif et diminutif de *japper.* RLES IX, *de la chasse*, p. 137. — JAPPEUR, *s. m.* i qui jappe, et, au figuré, celui qui crie, qui dispute e manière bruyante. JAC. TAHUREAU, *Dial.*, p. 68.

RGONESQUE, *adj. des deux g.* Qui tient du n, qui ressemble au jargon. H. ESTIENNE, *Apolog rodote*, p. 138.

DICATOIRE, *adj. des deux g.* Qui appartient, qui ent à un juge; qui sert à juger, qui a la faculté de MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12. — Latin, *judicatorius.* UST., *epist.* 54. — Italien, *giudicatorio. Comm. nte, Parad.* 7.

L.

LAIDEMENT, *adv.* D'une manière laide, désagréable, fâcheuse, contraire aux lois de l'honneur, de la délicatesse.

Ha! Diex, que porrai devenir,
Et quant porra ça revenir
Cil qui trahis est *laidement?*

HUON LE ROY, *Vair palefroy*, v. 619.

Depuis, il luy mesprint moult *laidement*, comme vous pourrez ouïr.

FROISSART, *Chron.*, vol. I, c. 2.

Ledit Guichard vendit ladite cité au duc de Bourgoingne, et la mit en la main de messire Jean de Luxembourg, dont il fit *laidement* contre son honneur.

Hist. de Charles VII, attribuée à ALAIN CHARTIER, *Œuv.*, p. 78.

Voyez aussi BAUDE FASTOUL D'ARRAS, *Congié*, v. 506.— ROB. DE BLOIS, *Chastis. des Dames*, v. 536.— *Chron. de S. Denis*, tom. I, fol. 126, etc., etc.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains modernes.

De horions *laidement* l'accoutra.

LA FONTAINE, *Cont.*, Coc. batt. et cont.

LAPIDATEUR, *s. m.* Celui qui lapide.

Si les pierres lapidatoires méritoyent estre adorées, combien plus les *lapidateurs*.

H. ESTIENNE, *Apolog. d'Hérod.*, part. II, c. 38, p. 230.

Latin, *lapidator*. Percussor, *lapidator*, fori depopulator, obsessor Curiæ.

CIC., *pro Dom.*, c. 5.

talien, *lapidatore*. Santo Stefano pregò Iddio per li suoi *idatori*, più efficacemente che per se medesimo.

CAVALC., *Frutt. ling.*

LARRIS, *s. m.* Terres incultes, landes, bruyères ıtiguës à une forêt.

Cil ceval fuient par plains et par *larris*.
Rom. d'Anséis de Carthage, ms., fol. 64, v°, col. 1.

Tout au long d'un *larris* sauvage.
GUILL. GUIART, *Roy. lign.*, ann. 1304.

Tant chevaulcha par plains, par bois, par *larris*, par mps et par forests estranges, qu'il vint en une grande ville.

Gérard de Nevers.

'oyez aussi *Charte de l'ann.* 1268, *Chartul. de l'hôtel-Dieu Pontoise.* — *Rom. de Garin le Loherans, ms.* — *Rom. this et Profilias, ms.*, fol. 48, v°, col. 2. — *Anc. aut. fr.*, *de la Clayette*, in-4°, fol. 329, col. 1, etc.

atin barbare, *larricium*. Circiter arpenum et dimidium de *icio*, quod habemus apud Bestins de Feodo Valesio.

Chart. Philipp. Aug., *ann.* 1215 apud CANGIUM.

ARRONNER, *v. a.* et *n.* Exercer le métier de on, aller à la maraude, piller, dérober.

ant feirent et tracassèrent, pillant et *larronnant*, qu'ils ·èrent à Séville.

RABEL., l. I, c. 27.

s regardent plus à piller, dérober, *larronner*, et à faire profit qu'à gagner de l'honneur.

BRANT., *Cap. fr.*, t. IV, p. 122.

son voyage d'Italie, il fit pendre deux soldats, l'un pour r *larronné* une seule pièce de lard, et l'autre pour quelque e chose légère.

ID., *ibid.*, t. IV, p. 225.

oyez aussi G. BOUCHET, *Sérées*, l. II, p. 85, etc., etc.

Latin, *latrocinari*. Catilina *latrocinantem* se interfici mallet, quàm exulem vivere.

Cic., *Catilin.* II, c. 7.

Larronnerie, *s. f.* Métier de larron; vol, pillage, brigandage.

Ce saciez qu'à *larronnerie*
Atorna son cors et sa vie.

Herbers, *Rom. de Dolopatos.*

Car se n'estoit justice, les royaumes ne seroient que *larronneries*.

Monstrelet, *Chron.*, vol. III, fol. 78, r°.

Italien, *ladroncelleria*. Messo in prigione, perchè egli confessasse le *ladroncellerie* di questo suo padrone.

Firenz, *Asin.*, 189.

Espagnol, *ladronéra*, *ladronia*.

Dicc. de la real Acad. de Madr.

Larronnaille, *s. f.* Troupe de larrons, de brigands.

Icelluy Thomas dist plusieurs grans injures et vilenies, en les appelant *lairrenaille*.

Lett. de rémiss. ann. 1384; *Trés. des Chart.*, reg. 125, c. 146.

Voyez aussi *Lett. de l'an* 1373; *Trés. des Chart.*, reg. 105, ch. 120.—*Journ. de Paris sous Charles VI et VII*, ann. 1415, p. 28.

Italien, *ladronaia*. Disposto il nostro comune à spegnere quella *ladronaia*.

Morell., *Cron.*, 230.

Larronique, *adj. des deux g.* Propre aux larrons, aux voleurs; qui a le caractère des larrons, des voleurs.

Mais pour retourner aux habiletez *larroniques*.

H. Estienne, *Apol. d'Hérod.*, t. I, 2e part., c. 15, p. 223.

Italien, *ladronesco*. Il ditto Ascanio con finte e *ladronesche* lacrime mi disse.

Vit. di Benven. Cellin., 434.

Les mots *larronnaille*, *larronique*, ne me paraissent

au reste susceptibles d'être réintégrés dans le lan-
: moderne.

AVATION, *s. f.* Action de laver.

Et nous sauva par certain convenant
Que de baptême ayons *lavacion.*

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 117, col. 1.

tin, *lavatio.* Post quæ ad cibum conficiendum, vasa ut ent, constituebantur : inde quæ ad *lavationem*, quæ ad iationem.

COLUMELL., l. XII, c. 3.

lien, *lavazione.* Siccome sono le medicine, che sono la-con superflua *lavazione.*

SERAP., *Tratt. delle medic. simpl.*, 12.

glais, *lavation.* Such filthy stuff was by loose lewd varlets before the chariot, on the solemn day of her *lavation.*

HAKEWILL.

ıVATOIRE, *s. m.* Lieu où l'on se lave.

n'y avoit vestement, linge, baing, *lavatoire*, ni viande ıe qui ne fust incontinent remplie du flux de ceste or-et villenie.

AMYOT, *Plut.*, *Sylla*, c. 73; *Œuvr.*, t. IV, p. 467.

ıin barbare, *lavatorium.* Veniunt in pyrale, et inde *lava-n*, nec non proximum pyrali scriptorium.

ECKEARD., JUN. *de casib. S. Galli*, c. 11.

lien, *lavatojo.* E d' una donna (dicesi) : ella fa, come la al *lavatojo;* tratto da quelle che lavano i bucati cin-ando.

VARCHI, *Ercol.* 52.

ɔagnol, *lavadéro.* Tiene algunos batánes y *lavadéros* para xas, lanas y paños que se fabrican en esta ciudad.

GIL. GONZ., *Theat. de Avil.*, l. I, c. 2.

substantif *lavoir*, ne signifiant que le lieu où l'on le linge, et, seulement dans quelques communautés,

le lieu où les religieux se lavent les mains (voy. *Dict. de l'Acad.*, édit. de 1762), ne doit point, selon moi, empêcher la réintégration du vieux mot français *lavatoire*, dont la signification est plus étendue.

LAVANDERIE, *s. f.* Lieu où les lavandières lavent la lessive.

Elle prit son tour à aller à la fontaine de la *lavanderie*, et quand elle fut illec à la fontaine, il se mit outre li.

Vie d'Isabelle, à la suite de Joinville, éd. de du Cang., p. 178.

Latin barbare, *lavandaria*.

Statut. Corbeiens., p. 2.

Espagnol, *lavandería*. Como quien entra en una casa de un batán, ò de una *lavandería*.

FR. L. DE GRAN., *Escal.*, c. 8.

LAXITÉ, *s. f.* État ou qualité de ce qui est relâché, de ce qui n'a point de fermeté, de densité. — Ce mot est encore en usage dans le style didactique, et sert à désigner une disposition de diverses parties des fibres, qui les rend susceptibles d'alongement.

Voyez *Dict. encyclop.*, *Dict. de Trévoux*, etc.

Ce qui ne se fait pas ès arbres perdans leurs feuilles, à cause de la *laxité* et largeur des pertuis d'en hault.

AMYOT, *Plut. prop. de tabl.*, l. III, *quest.* 2; *Œuvr.* t. XVIII, p. 134.

Latin, *laxitas*. Liber membris cum mollibus fingitur, et liquoris feminei dissolutissimus *laxitate*.

ARNOB., l. VI, p. 197.

Anglais, *laxity*. The former causes could never beget whirlpools in a chaos of so great a *laxity* and thinness.

BENTLEY.

Laxity of a fibre, is that degree of cohesion in its parts which a small force can alter, so as to increase its length beyond what is natural.

QUINCY.

LÉGALITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est légal ou nforme aux lois, authenticité. — Le substantif *légalité* signifié autrefois loyauté, droiture, probité, fidélité, umission aux lois, aux principes de la morale.

Tant estoit le peuple athénien amateur de justice, et tant il it de confiance en la *légalité* et preudhommie d'Aristides.

AMYOT, *Plut.*, *Aristid.; OEuv.*, t. III, p. 375.

: ne veux devoir ma seureté ny à la bonté et bénignité grands, qui s'agréent de ma *légalité* et liberté, ny à la ité des mœurs de mes prédécesseurs et miennes.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 9.

e mot *légalité* a conservé long-temps cette acception, laquelle on le trouve dans le *Dictionnaire de Ri-t* et dans celui de l'*Académie*, édition de 1718; cette illustre société l'a entièrement retranché de édition de 1762. — P. Corneille a employé le tantif *légalité* dans ce même sens de loyauté, ité, droiture.

Rome l'eût laissé vivre, et sa *légalité*
N'eût point forcé les lois de l'hospitalité.

Nicom., act. I, sc. 5.

. de Voltaire a condamné avec justice ce passage du iocle français. « *Légalité*, dit-il, n'a jamais signifié tice, équité, magnanimité; il signifie authenticité ne loi revêtue d'une forme ordinaire. » *Comment.* *Corn. Nicom.* — Il n'est pas, comme on l'a vu par ui précède, très-exact de dire que le mot *légalité* jamais signifié justice, équité. » Néanmoins, j'adopte tout le reste la juste critique de M. de Voltaire, et seulement sous l'acception de *conformité aux lois*, *enticité*, et par opposition au mot *illégalité*, employé ALAIN CHARTIER, MONTAIGNE, etc., que je propose estituer au langage moderne le substantif *légalité*.

Ce mot se retrouve dans plusieurs langues étrangères.

Italien, *legalità*. Autenticando le lor parole colla solenne *legalità*.

CARL. FIORETTI, *Consid.*

Espagnol, *legalidád*. Computo que sirve à la *legalidád* de ésta historia.

ALV. CIENFUEG., *Vid. de S. Borj.*, l. I, c. 3, § 1.

Le docteur Johnson a admis aussi dans son Dictionnaire le mot *legality*, mais sans citer d'ailleurs aucune autorité pour en justifier l'usage.

LÉNITÉ, *s. f.* Douceur; qualité de celui dont le caractère est doux, égal et facile; indulgence.

Dieu parle en toy, non de parole vaine,
Mais vérité, douceur, et *lénité*.

Marguer. de la Marguer., *orais. de l'ame fid.*, édit. de J. de Tournes, part. I, p. 127.

Latin, *lenitas*. Non est jam *lenitati* locus; severitatem res ipsa flagitat.

CIC., *Catil.*, *II*, c. 4.

Italien, *lenità*, *lenitate*, *lenitade*. Con ispirito di *lenitade*, e di carità, e di pietà.

CAVALC., *Med. cuor.*

Espagnol, *lenidád*. Viendo los médicos la *lenidád* y blandúra maravillosa, que en sus palabras y en sus obras usaba, les parecia que era de complexion flemático y frio.

RIBAD., *Vid. de S. Ignacio*, l. V, c. 5.

Anglais, *lenity*.

Henry gives consent,
Of meer compassion, and of *lenity*,
To ease your country.

SHAKSP.

LÉTIFIER, *v. a.* Donner de la joie, réjouir.

Qui assez bon gré vous savoit,
Et tout son cueur *létifioit*
De l'assault qu'avoit son mari.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 425, col. 1.

Latin, *lætificare.*

Nunc alii eo *lætificantur* meo damno et malo.
PLAUT., *Aulul.*, act. IV, sc. 9, v. 15.

Italien, *letificare.* Le tue consolazioni, signore Dio, hanno *ificata* l'anima mia.
CAVALC., *Med. cuor.*

Espagnol, *letificar.* El impetuoso corriente de su divinidad caminò Dios, à *letificar* esta mystica ciudad del alma san- ima de Maria.
M. AGRED., *Myst. ciud. de Dios*, t. I, num. 224.

LILIGÈRE, *adj. des deux g.* Qui porte des lis.

Et me semble qu'après Octavien, qui en nostre art prospère,
lbz obtenir le pris au verger *liligère.*
Lett. de J. Molinet à G. Cretin; OEuv. de CRETIN, p. 267.

LILIAL, ALE, *adj.* Qui appartient aux lis.

Princesse cordiale,
Tige partant de la fleur *liliale.*
CL. MAROT, *Epist.* 3; *OEuv.*, t. I, p. 381.

LISSEUR, *s. m.* Ouvrier qui travaille à lisser, à landrer les étoffes.

Enguerran Flomenes, drappier et bourgeois de ladite ville, i, avec ce qu'il estoit drappier, estoit tondeur, *licheur*, pa- ar de draps.
Lett. de Charles VI, août 1410. *Ordonn. des rois de Fr.*, t. IX, p. 536.

Ce mot est écrit *lisseur* dans des *Lett. de rémiss.*, a. 1445; *Trés. des Chart.*, reg. 176, ch. 370.

Italien, *lisciatore.*
J. ALBERT., *Diss. crit. encicl.*

LIVRESQUE, *adj. des deux g.* Qui appartient aux es, qu'on ne trouve que dans les livres.

ascheuse suffisance, qu'une suffisance pure *livresque.*
MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 25.

Les sçavants à qui appartient la jurisdiction *livresque*, ne cognoissent autre prix que de la doctrine.

Id., *ibid.*, l. II, c. 17.

LOCATEUR, *s. m.* Celui qui donne à loyer.

Le *locateur* pourra par justice faire mettre ses meubles sur les carreaux.

Cout. génér., t. I, p. 111.

Latin, *locator. Locator* domûs.

Digest., l. XIX, tit. 2, leg. 60.

* LOGEUR, *s. m.* Celui qui loge, qui est chargé de pourvoir au logement.

Ceste façon de logis estoit que toutes ses compaignies chascune avoit un maistre *logeur*.

Le Jouvencel, fol. 53, r°.

* LOQUACITÉ, *s. f.* Caractère et qualité de celui qui aime à parler, bavardage, babil.

Et en ceste part, je ne veux omettre, en passant, de défendre à ces miens amans la grande *loquacité* de babil.

L'Amant ressuscité, édit. in-4°, p. 76.

Le substantif *loquacité* se trouve dans le *Dictionnaire critique* de l'abbé Féraud, qui prétend que « ce mot « n'est bon que pour le style critique et polémique. » — Quoi qu'il en soit, il a été employé assez heureusement par nos meilleurs écrivains modernes.

On peut juger sur ces principes, combien il y a loin de la véritable éloquence à cette *loquacité* si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles.

D'Alembert, *Réflex. sur l'éloq. orat.; OEuv.*, t. I, p. 168.

Un défaut, plus fatigant encore, est cette *loquacité* importune, qui s'est introduite parmi nous dans le barreau et dans la chaire.

Marmont., *Élém. de littér.*, art. *Abondance*; *Œuv.*, t. V, p. 11.

ttin, *loquacitas*. Facit autem non *loquacitas* mea, sed volentia longiores epistolas.

Cic., *Famil.*, l. VI, *epist.* 4.

lien, *loquacità*, *loquacitade*. Sempre dipoi i conviti ta la *loquacità*, cioè disordinato parlare.

Mor. di S. Greg., 1, 8.

ciocchè esse femmine, che trovarono quell' idolo, non no reputate aver falsamente composto tanto miracolo con inina *loquacitade*.

S. Agost., *Civ. D.*

agnol, *loquacidád*. Y esconde su cara de la *loquacidád*, io y conversaciones indiscrétas.

M. Agred., *Mist. ciud. de Dios*, t. I, num. 385.

glais, *loquacity*. Too great *loquacity*, and too great taiity by fits.

Arbuthnot.

quèle, *s. f.* Long discours, propos diffus.

Je n'aurai trop soif, ne trop fain,
Tant com j'oie cele *loquèle*.

Cortois d'Arras, v. 79.

mot *loquèle* ne me paraît point de nature à être égré dans le langage moderne, quoiqu'il ait été oyé par Scarron.

Vous aurez avec moi disette de *loquèle*.

D. Japhet d'Armén., act. I, sc. 2.

in, *loquela*.

Almæ nutricis blanda atque infracta *loquela*.

Lucret., *de Nat. Rer.*, l. V, v. 231.

ien, *loquela*.

La tua *loquela* ti fa manifesto
Di quella nobil patria natio.

Dant., *Infern.*, 10.

LUCIDITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est lucide, clair lumineux. — On a dit autrefois *dilucidité.*

Thucydides est tousjours après ceste *dilucidité* d'oraiso taschant à rendre l'auditeur par ses paroles comme spectate

Amyot, *Plut., Œuv. mesl.*, t. XIX, p. 11

Le mot *lucidité* a été employé par nos écrivains m dernes.

Il ne faut pas non plus y négliger la clarté des mots en e mêmes, et la *lucidité* de l'expression en général.

Marmont., *Élém. de littér.*, art. *Narration ; Œuv.*, t. VIII, p. (

Italien, *lucidità, luciditade.* Non mi lascia discerner quella *lucidità*, che suole esser propria delle ragioni mate tiche, la chiarezza e necessità della conclusione.

Galil., *Sistem.*, 193.

Lucidement, *adv.* D'une manière lucide, claire, mineuse. — On a dit autrefois *dilucidement.*

Davantage faisant une description des dix prédicamens déclare encore cela plus *dilucidement* puis après.

Amyot, *Plut., Œuvr. mesl.*, t. XIX, p. 335.

Latin, *lucidè.* Ut verbum illud, quod causam facit, *luci* et breviter uterque definiat.

Cic., *de Orat. II*, c. 25.

Italien, *lucidamente.* Galieno *lucidamente* ne tratta, e potere essere inteso con facilitade.

Lib. cur. malatt.

Espagnol, *lucidamente.*

Lucidamente mancha su innocéncia.

Reboll., *Ocios*, fol. 125.

Lucifique, *adj. des deux g.* Qui produit la lumiè

Du temps que Phœbus bailla le gouvernement de chariot *lucifique* à son fils Phaëton.

Rabel., l. II, c. 2.

[redacted]

ucificus. Solis *lucifici* vapor.

CÆL. AUREL., *De morb. acut.*, II, 9.

, *lucifick*. When made to converge, and so mixed
:hough their *lucifick* motion be continued, yet, by
, that equal motion, which is the colorifick, is in-

GREW.

ıier mot ne me paraît point susceptible d'être
ı langage moderne.

[redacted]

APPENDICE.

L.

LACONISER, *v. n.* Parler d'une manière laco
concise. AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, tom. XIV, p
Ce mot a signifié aussi avoir, ou affecter les mœ
Lacédémoniens, s'attacher au parti des Lacédém
AMYOT, *Plut.*, *Lycurg.*; *Œuv.*, t. I, p. 192. -
Agésilas, c. 37; *Œuv.*, t. VI, p. 49. Mais sous ce
dernières acceptions, le verbe *laconiser* ne me
pas susceptible d'être réintégré dans la langue. —
λακωνίζειν. PLUTARCH., *de garrul.*; ID., *Alcib*
XENOPH., *Hell.* 4.

LANCEMENT, *s. m.* Action de lancer. *Chr*
Saint-Denis, t. II, fol. 30, r°. — GUILL. CRETIN,
p. 205. — Espagnol, *lanzamiento*. *Dicc. de la real*
de Madr.

LATEMMENT, *adv.* D'une manière latente, c
en secret. *Lett. de Charles VI*, janvier 1404; *O*
des rois de France, t. IX, p. 44. — SIBILLET, *Art*
l. I, p. 12, etc. — Latin, *latenter*. OVID., *ex P*
l. III, epist. 6. — Italien, *latentamente*. BUTI, *C*
su'l Dante, *Purgat.*, 13, 1. — SE LATITER, *v. r*
cacher. *Lett. de rémiss.*, ann. 1387; *Trés. des C*
reg. 131, ch. 1. — P. GRINGORE, *Menus prop. de*
sote. — Latin, *latitare*. CIC., *pro Domo*, c. 31. — Espa

itar. Encio Anastas., *Palac. de Mom.*, fol. 96.— oi qu'il en soit, le verbe français *latiter*, qui se uve dans le Dictionnaire de Richelet, dans celui de etière, et que les auteurs du Dictionnaire de Tré- ıx qualifient de « terme barbare de jurisprudence, » me paraît point de nature à être restitué au langage derne.

LÉCANOMANCE, *s. f.*, ou mieux, LÉCANOMANTIE· ination qui se faisait en jetant dans un bassin plein au des pierres précieuses, des lames de métal, etc. son qu'elles rendaient en tombant, on tirait un gure favorable ou défavorable. Rabel., l. III, c. 25. Jacq. Tahureau, *Dial.*, p. 162. Consultez Delrio, *squis. magic.*, l. IV, c. 2, quæst. 6, § 4.

LÉGUMAGE, *s. m.* Terme collectif, qui sert à dé- gner toute espèce de légumes. Rabel., l. IV, c. 4.

LIBANOMANTIE, *s. f.* Divination qui se faisait en tant de l'encens sur le feu, après avoir préalablement dressé aux Dieux quelques prières. Rabel., l. III, c. 25. onsultez Dio Cassius, *Hist. August.*, l. XLI.

LIBIDINOSITÉ, *s. f.* Vice ou caractère de celui qui t libidineux, qui se livre à ses desirs, sans retenue, ns mesure; amour désordonné, libertinage. Monstrel., *hron.*, vol. II, p. 160, r°. — On a dit aussi Libidinité, moins heureusement, Libidine. *Triomph. de la nobl. am.*, ch. I, fol. 2, v°. — Boutillier, *Somm. rur.*, . 74, p. 432. — Latin, *libido.* Horat., *Epod.* 5, v. 41. *ibidinitas, libidinitas.* Laber. apud Non., c. 8, n° 62. Italien, *libidine.* Albert., cap. 38. — Espagnol, *libi- ne.* Men., *Coron.* copl., 21.

LUCTUEUX, EUSE, *adj.* Triste, affligé, qui est ns le deuil, dans la tristesse; déplorable, lamentable,

funeste ; qui fait verser des larmes. **Jean d'Autor** *Ann. de Louis XII*, 1499, p. 78. — **Brant.**, *Cap. fr.* tom. I, p. 313. — *La Fulminante contre Sixte V.* — É Pasquier, *Rech.*, l. III, c. 26. — Latin, *luctuosu* Horat., l. III, *Od.* 6, v. 7, 8. — Cic., *pro Sext.*, c. 1 — Italien, *luttuoso*. Fr. Giord, *Predich.* — Espagno *luctuoso*. B. Ciud. R., *Epist.* 70. — **Luctueusement**, *ad* Tristement, douloureusement, avec des larmes abo dantes ; d'une manière funeste. **Brant.**, *Dam. gal* t. II, p. 128. — Latin, *luctuosè*. Tit. Liv., l. XXVII c. 39. — Italien, *luttuosamente*. Fr. Giord., *Predich.*

LUDIFICATOIRE, *adj. des deux g.* Qui se moqu qui fait illusion, qui déçoit, qui trompe. **Rabel** l. I, c. 31.

LUTINE, *s. f.* Démon femelle, qui se plaît à tou menter les hommes ; et, par extension, femme vive légère, qui aime à rire, à plaisanter, à lutiner. Va moriere, *Hist. de la galanterie des anciens*, p. 77.

FIN DU TOME PREMIER.

ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE.

TOME SECOND.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DID
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 2

[redacted]

\RCHÉOLOGIE

FRANÇAISE,

OU

\BULAIRE DE MOTS ANCIENS TOMBÉS EN
SUÉTUDE, ET PROPRES A ÊTRE RESTITUÉS
LANGAGE MODERNE.

PAR CHARLES POUGENS,

ADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, ETC., ETC.

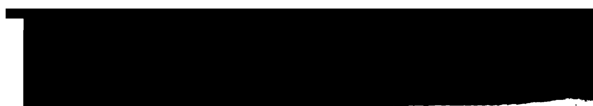
TOME SECOND.

A PARIS,

Z M^e V^e TH. DESOER ET Cie, LIBRAIRE,

RUE DES POITEVINS, N^O 12.

M DCCC XXV.



ɪʀsqᴜᴇ je publiai, en 1821, le premier volume
ɑon Archéologie Française, mon intention était
ɔettre immédiatement au jour le second, d'au-
plus que mon manuscrit était prêt dès l'année
ʲ. Plusieurs causes ont retardé l'impression de
ɜcond volume. La principale est la mort du jeune
Ꞁh. Desoer, libraire, éditeur du premier, et
ne maladie de langueur a enlevé à une femme
ːessante, à des enfans en bas âge, au commerce,
uis même dire aux lettres dont il avait bien
ité, et par son désintéressement, et par le soin
avait eu de mettre au jour d'excellentes édi-
s de plusieurs écrivains classiques, Montaigne,
elais, Rotrou, Molière, avec deux pièces iné-
ₛ, Boileau, Voltaire, Cervantes, et récemment
e, qu'il a réimprimé en seize volumes in-8°, avec

d'excellentes remarques et dans un meilleur ordre. En publiant sur un format plus commode le Dictionnaire de ce patriarche de la saine critique, qui, pour me servir de l'expression d'un célèbre cardinal, a fourni aux penseurs leur plus formidable artillerie, feu M. Desoer a rendu un véritable service à la philosophie. Les gens du monde qui lisaient rarement Bayle, édition de 1720 ou de 1740, 4 vol. in-folio, le lisent plus volontiers sous le format in-8°. Je me garderai bien de donner ici la notice d'anciens ouvrages dont certains éditeurs modernes ont fait la fortune en les reproduisant sous des formes moins graves. Je suis fâché de le dire; pour être lu, il ne faut faire que des livres qu'on puisse poser sur un guéridon, les y oublier, les y reprendre. Mais, si je m'étendais sur cette idée, j'aurais l'air de vouloir établir des critiques indirectes, et il vaut mieux que je m'occupe exclusivement du tome second de mon Archéologie Française.

Ceux qui ont acquis le premier volume s'apercevront, sans peine, que j'ai cherché du moins à tirer parti de cette suspension bien involontaire de

ma part, en plaçant à la suite de mon second et dernier volume quelques additions et corrections qui m'ont paru importantes, et qui équivaudront à une seconde édition de cet ouvrage.

On a vu, dans le Mémoire qui se trouve à la tête du tome premier, que je m'appuyais de l'opinion de MM. de Voltaire, d'Alembert, Marmontel, etc., qui, tous, avaient manifesté, dans plusieurs endroits de leurs ouvrages, le désir de voir rappeler d'un injuste exil une foule de mots utiles, sonores, et qui étaient du domaine primitif de notre langue. J'aurais pu joindre à ces noms illustres celui de M. Borde, de l'Académie de Lyon, auquel j'ai succédé en 1781. « Il conviendrait, dit-il, de chercher dans nos anciens auteurs les mots qui se sont insensiblement abolis : on en trouverait beaucoup d'utiles et d'expressifs, qui se sont perdus, sans qu'on puisse dire pourquoi, et simplement par défaut d'usage.... Le moyen de nous enrichir, dit encore M. Borde, serait de faire un *Dictionnaire relatif* des expressions que possèdent les autres langues, et qui nous manquent. » *Observ.*

sur la lang. franç.; Œuv. div., tom. II, part. 2, p. 509, 511.

Dès l'année 1777, lorsque je commençai à Rome mon *Trésor des origines et Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française*, dont j'ai publié le *specimen* en 1819, j'avais conçu aussi l'idée d'un « Vocabulaire relatif », et j'y avais été conduit naturellement par l'incessante nécessité où j'étais de faire de nombreux rapprochemens des langues étrangères avec la nôtre. Je ne parlerai point des mots qu'on pourrait emprunter aux langues orientales, ce qui me mènerait beaucoup trop loin; mais, indépendamment de ces richesses exotiques, j'avais formé un Vocabulaire très-ample de mots utiles, intelligibles, sonores, complémentaires, et qui se retrouvent dans les écrivains classiques des langues dont le génie est analogue avec la nôtre, telles que l'italien, l'espagnol, le portugais, l'anglais, l'allemand, etc. Nous avons l'adjectif *acerbe*, et non le substantif ACERBITÉ, italien, *acerbità*, *acerbitate*, Comm. sul Dante, Purgat. 11; espagnol, *acerbidád*, Fr. Luis

)e Gran., Symb., part. 6, trat. 2, c. 20; anglais, *cerbity*, Pope.—*Actuel*, *elle*, adjectif; nous n'a-ons point Actualité, s. f., italien, *attualità*, *attua-tate*, *attualitade*, Dante, Conviv. 20; anglais, *ctuality*, Cheyne. — *Adjacent*, *ente*, adjectif; djacence, s. f., italien, *adjacenza*, Zibaldone, *ggiacenza*, Mat. Villani, Stor., l. VIII, p. 95; spagnol, *adyacencia*, Dicc. de la real Acad. de ladrid; anglais, *adjacency*, Brown, Vulg. err. — *ldulation*, s. f.; Adulatoire, adj.; italien, *adu-atorio*, Segner., Mann. dell' anim. giugn. 26, etc.

Ce travail, ce Vocabulaire relatif serait prêt noyennant une simple révision. Mais, par intérêt pour notre belle langue française, si pure, si philosophique, si digne de la majesté de l'histoire, je crois devoir m'abstenir de le publier. Cette richesse d'emprunt, cette opulence coloniale, s'il n'est permis de m'exprimer ainsi, afin de rendre plus rapidement mon idée, est-elle une richesse le bon aloi? Le besoin, ce père de l'invention, le l'industrie, et qui est aussi une des sources lu perfectionnement des langues, suffira seul pour

y introduire les termes d'une nécessité indispensable. Nous n'avions pas les mots *club*, *budget*, *motion*, etc., et aujourd'hui, ils sont naturalisés français. Qu'on me permette ici de citer ce que dit, sur ce même sujet, mon sage et spirituel confrère, M. Bréghot du Lut, dans l'excellent rapport sur le tome premier de mon *Archéologie*, qu'il a lu à l'Académie de Lyon, en 1821. « Les étran-
« gers, dit-il, et les Anglais surtout, moins dédai-
« gneux que nous, enrichissent tous les jours leur
« langue de mots qu'ils empruntent à leurs voisins.
« Cet usage, il est vrai, peut facilement dégénérer
« en abus; car il est de justes limites que l'audace
« néologique ne doit pas franchir. » Certes, l'opinion d'un homme aussi distingué que M. Bréghot du Lut eût suffi pour fixer la mienne. J'ajouterai que, durant mes longs séjours en Angleterre, j'ai connu plusieurs gens de lettres d'un goût très-sûr qui élevaient quelques doutes sur les prétendus services que leur célèbre Johnson avait rendus à la langue anglaise, en admettant, comme mots intégraux et constitutifs, plusieurs termes peut-être

fortuitement échappés à la plume des écrivains, dont il rapportait les textes : *Multifarious*, qui se présente sous un grand nombre d'aspects, (Glanville; Evelyn); — *Uxorious*, qui est trop épris de sa femme, trop soumis à ses caprices (Bacon, Milton), etc., etc. J'invoque sur ce point la grande ombre de Pope, les mânes de lord Byron, le goût et la critique de MM. Moore, Rogers, Campbell, et du philosophe peintre et poète Walter Scott.

Voici une observation que je crois nécessaire de soumettre à mes lecteurs. Les mots dont j'ai composé mon Archéologie Française, ainsi que ceux de mon Vocabulaire de privatifs qui parut en 1794, ne sont pas tous également susceptibles d'être naturalisés ou réintégrés dans le langage moderne. J'ai indiqué aux poètes, aux prosateurs les sources d'où je les ai tirés : c'est aux uns et aux autres à les employer ou à les rejeter selon leurs inspirations. Par exemple, M. Bréghot du Lut, que je viens de citer, remarque avec justice, sur les mots *abscondre*, v. a., Archéologie, tom. I, p. 2, *aliène*, adj. des deux g., ibid., p. 14, qu'ils

ne sont ni sonores, ni nécessaires. — Quant au vieux français *cantilène*, s. f., ibid., p. 78, qu'il paraît disposé à blâmer, j'observerai que ce mot, emprunté de l'italien *cantilena*, n'est point exactement synonyme du français *chant*, *chanson*, mais qu'il signifie le motif d'une ariette. — Au reste, j'approuve hautement ce qu'il dit ensuite, lorsqu'il blâme quelques-uns de nos écrivains modernes, dont la manie est de créer des mots qui n'ont de français que leur désinence. Il les compare ingénieusement à l'écolier limousin dont parle Rabelais, qui *despumoit la verbocination latine*, et que Pantagruel prit à la gorge, pour le forcer à s'exprimer naturellement. Ce serait, en effet, échanger la belle langue de Racine contre celle de Ronsard et de quelques-uns de ses modernes imitateurs.

Me sera-t-il toutefois permis d'espérer que je n'ai pas été tout-à-fait inutile à notre littérature en publiant mon Archéologie Française. Si je n'ai pas agrandi le domaine de la langue, je lui ai restitué du moins quelques-unes de ses propriétés,

, comme l'observe très-bien M. Bréghot du Lut, mot qui paraît choquant au premier coup d'œil ut, s'il est employé par une main habile, devenir s-précieux à la langue. « Un grand écrivain, joute-t-il, peut faire produire à une expression ui, présentée isolément, paraît étrange et rebuinte, des effets surprenans et inattendus. » Tout nonde connaît les vers de Racine:

> Ces noms de roi des rois et de chef de la Grèce
> *Chatouilloient* de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.

ttre en œuvre et mettre en place, voilà le tat, voilà le goût, et Racine, le divin Racine!...
Quoi qu'il en soit, je suis loin de vouloir attacher p d'importance à mon Archéologie Française. dirait-on néanmoins que, pour former ce Vocalaire, j'ai été forcé de compulser plus de mille vrages, dont environ cinq cents en ancien frans, manuscrits ou imprimés, cent trente en nçais moderne, trois cent quatre-vingts ouges en langues étrangères, sans parler des ssiques grecs et latins. Mais accoutumé, de-

puis quarante-sept ans révolus, à ce g
d'explorations philologiques, on ne doit m
voir aucun gré des peines que j'ai prises
égard; d'autant plus qu'elles ne sauraient
comparées aux recherches que m'a coûtée
Trésor des origines et Dictionnaire gramm
raisonné de la langue française. Si mon âg
nécessité de mettre la dernière main à ce l
difficile travail, auquel j'ai consacré ma v
tière, me le permettent, je donnerai une
bibliographique et raisonnée des auteurs q
cités dans le cours de mon Archéologie Fra
ce qui serait l'objet d'un troisième volume
mon Archéologie, telle que je la publie a
d'hui, est complète.

Peut-être, en parcourant cet ouvrage, que
uns de mes lecteurs attacheront-ils, non u
timent d'intérêt, mais du moins un sentim
curiosité, à voir le même homme résister
contrariétés assez vives, ne point se laisser a
continuer durant près d'un demi-siècle,
les orages de la révolution, et la perte ent

a fortune, son Trésor des origines et Dictionnaire grammatical, etc., travail dont la masse, pour ne servir de l'expression d'un auguste personnage qui n'est plus, eût fatigué une congrégation le bénédictins; puis, faire sourire en même temps quelques lecteurs par des compositions d'un genre noins austère.... Peut-être tout cela sera-t-il oublié. Eh bien, si je vis dans le souvenir de quelques amis, non, je ne serai point ingrat, ni impie envers la destinée, et je dirai : Puisqu'il en est ainsi, et que le ciel a permis que je ne courbasse amais mon front devant mes tribulations personnelles, j'ai obtenu le gros lot de la vie.

ARCHÉOLOGIE

FRANÇAISE.

M.

CHIAVÉLISTE, *s. m.* Celui qui suit les principes ıchiavel; homme fourbe, qui a une arrière-pensée.

néantmoins, il n'y a celuy d'eulx qui ne soit vrayement iavéliste.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VI, c. 38.

mot a été employé par nos écrivains modernes.

a des *machiavélistes* dans tous les états.

DIDEROT, *Opin. des anc. phil.*; Machiav.

ien, *machiavelista.* MAGAL., *Lett.*, etc.

CHIAVÉLISER, *v. n.* Agir d'après les maximes de iavel; user de finesses, de faux-fuyans, de ruses.

malheur de nostre siècle aujourd'hui est tel, que pour rir la réputation d'habile homme, il faut *machiavélizer.*

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VI, c. 5.

GNITUDE, *s. f.* Grandeur, étendue; puissance.

Fust de tant de *magnitude*, que onque tiel ne apparut e la terre de Égipte.

Anc. trad. de la Bible; Exod. c. 9, v. 24.

ıcippus, Democritus, Demetrius, Metrodorus, Epicurus,

tiennent que les atomes sont infinis en multitude, et le voide infini en *magnitude*.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mesl.*, t. XXI, p. 141.

On ne connoit les biens que Dieu nous fait,
Nous oublions sa haute *magnitude*.

Triomph. de la Noble Dame, fol. 89, v°.

Voyez aussi *Vigi. de Charles VII*, p. 201. — GUILL. CRÉTIN, *OEuv.*, p. 11. — L'abbé GOUJET, *Bibl. Franç.*, t. XI, p. 314, etc.

Latin, *magnitudo*. Lapillus in parvâ *magnitudine* multicolor.

PLIN., *Hist. Nat.*, l. XXVII, c. 12.

Quæ facilia ex difficillimis animi *magnitudo* redegerat.

CAES., *de Bell. Gall.*, l. II, c. 27.

Italien, *magnitudine*. Si ragguardaro Iddio, e videro la *magnitudine* sua.

FR. GIORD., *Predich.*

Espagnol, *magnitúd*. Informóse mui particularmente de la *magnitúd*, y límites del Império Mexicáno.

SOLIS, *Hist. de Nuev. Esp.*, l. IV, c. 1.

Temeroso de que no me oprima su misma *magnitúd*.

MI AVAL., *Serm.*, t. I, fol. 344.

Anglais, *magnitude*. These particles may be composed of other particles much smaller, which have as much empty space between them, as equals all the *magnitudes* of these smaller particles.

NEWTON.

He with plain heroick *magnitude* of mind,
And celestial vigour arm'd.

MILTON.

MAINTENEUR, *s. m.* Celui qui maintient, qui soutient, qui conserve.

N'avons mie de Rou nostre *mainteneor*.

Rom. du Rou, *ms.*, p. 94.

Mai, li pius Dex est mes aidières,
Et *maintenières* et conseillières.
Anc. écriv. fr., *ms. de La Clayette*, in-4°, fol. 40, col. 1.

talien, *mantenitore*, *trice*. Il quale era stato testimonio, e
ntenitore della legge.

Fr. Sacch., *Op. div.*, 108.

Questo ora è detto di certo per la tal dama, che è la *mantenitrice* di tutte le oziosità.

Segn., *Pred.*, 4, 6.

spagnol, *mantenedór*, mot qui se dit plus particulièrement
soutenant d'une joute, d'un tournoi.
'areció con extrémo à todos la entrada del *mantenedór*
nalca.

Lop. de Vega, *la Arcad.*, fol. 219.

nglais, *maintainer*. He dedicated the work to sir Philip
ney, a special *maintainer* of all learning.

Spenser.

On a désigné par le mot *mainteneurs*, les sept gen-
hommes qui, en 1323 ou 1324, furent les institu-
rs ou fondateurs des jeux floraux; parce qu'on les
sidérait comme spécialement chargés de maintenir
établissement. Voyez La Faille, *Annal. de Toulouse*.
P. Caseneuve, *Traité de l'origine des jeux floraux*. —
de Ponsat, *Eloge de Clémence Isaure*, 1737, p. 242,
1. — Moréri, *Dict. hist.* au mot *Floraux (jeux)*. —
tion. encyclop., ibid., etc., etc.

MALAISANCE, *s. f.* État de celui qui est mal à son
; qualité de ce qui est mal aisé; difficulté.

guillonner les hommes vagabonds et oisifs à ce vice, par
malaisance.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 12.

Que nostre desir s'accroist par la *malaisance*.

Id., *ib.*, l. II, c. 15.

Malaiser, *v. a.* Mettre mal à l'aise, incommoder, gêner.

Entandis, le duc de Bourgongne *mal-aisa* tant ceux de Camerolles, qu'il leur convint rendre à la volonté du duc.

Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 224.

Si on vous attermoyoit à tel temps (poursuivit le seigneur), que sans vous *mal-aiser*, peussiez acquitter vostre debte, que diriez-vous?

Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VI, c. 6.

Pourquoy ton arc décoches-tu sur moy?
Pourquoy veux-tu me *malayser* d'émoy?

Loys le Caron, *Poés.*, fol. 14, v°.

On a dit aussi, dans le même sens, Mésaiser.

Ne la volt de rien *mésaisier.*

Dame qui aveine demand., etc., v. 255.

Or tost, allez vous mettre en autre habit, dit la duchesse de Berri, et faites tant que la roine vous voye, car elle est moult *mésaisée* pour vous.

Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 52.

Au reste, je doute fort que les verbes *malaiser*, *mésaiser*, puissent être réintégrés avec succès dans le langage moderne.

MALANDRIN, *s. m.* Brigand, voleur de grands chemins, pillard, malfaiteur, homme de mauvaise vie.

Or regardez des *malandrins* de ce pays la nature. Pour seulement complaire à vous et avoir vostre bienfaict, il veut trahir Charles de la Paix.

Froissart, *Chron.*, vol. II, c. 89.

Ils n'osoient fourrager, fors en grans routes, pour les *malandras* du pays, qui les attendoient aux pas, et les ruoient jus et occioient.

Id., *ibid.*, vol. II, c. 169.

ie mot, qui n'appartient qu'au style burlesque, se ouve quelquefois dans nos écrivains modernes.

> Des *malandrins* la grossière cohue
> Cuvait son vin, dans la grange étendue.
> Volt., *Puc.*, ch. IX.

> Nul *malandrin* n'eut l'air plus malhonnête.
> Id., *ibid.*, ch. XVII.

ıand le chef des *malandrins* a bien tué et bien volé, il it à l'esclavage des malheureux dépouillés qui sont encore e.

Id., *Déf. de mil. Bolingbr.*, c. 1.

tin barbare, *malandrinus*. Et forbannitos, et *malandrinos*, 'enses, quot potuerunt, collegerunt.

'hart. Pet. Gradeh. duc. Venet. apud* Oder. Raynald., ann. 1310, n° 30.

lien, *malandrino*. Chi muore col peccato, è messo nella nca, che è quella, dove stanno i *malandrini*.

Fr. Sacch., *op. div.*, 127.

pagnol, *malandrín*. Cuidamos ser prisionera de algunos ıdores *malandrínes*, ò gigante descomunál.

Tejad., *Leon prodig.*, part. I, apol. 2.

n a donné plus particulièrement le nom de *malan-*ɾ, à un rassemblement de brigands qui causèrent de ds ravages en France, spécialement sous le règne roi Charles V. Voyez l'Abbé de Choisy, *Hist. de* ·les V, l. I. — Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, c. 77. ·., *Annal. de l'Empire*, art. *Charles IV*, ann. 1365, etc.

AL-APPRIS, ISE, *adj.* Qui a reçu une mauvaise :ation; qui n'a point appris l'art de se conduire dans ıonde; qui ignore les belles manières, les règles de .enséance; grossier, gauche, maussade.

rmy des femmes lascives et impudiques, ils seront les

bien-venus, en appellant les honnestes qui n'aiment que leurs maris, sottes, *mal-apprises* et sans grace quelconque.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XV, p. 275.

L'un y a pris,
Comme *mal-apris*,
Venin dont mourir lui convient.

Blason des faulces amours, fol. 20, v°.

Ce mot a été employé par des écrivains plus modernes.

On se moqua d'elle comme d'une folle très-*mal-apprise*.

SÉVIGNÉ, *Lett. du* 11 *nov.* 1671, édit. de Blaise, t. II, p. 242, lett. 195.

MALFAITRICE, *s. f.* Celle qui commet des crimes, de mauvaises actions.

Ont aussi lesdits hommes de fief cognoissance, comme hault-justiciers, de tous malfaicteurs et *malfaicteresses*.

Cout. de Tournehem, § IV. *Coutum. général*, t. I, p. 453, col. 1.

Italien, *malfattrice*. Hanno ricevuta in se la scellerosa, puzzolente, e *malfattrice* amistade de' peccatori.

S. AGOST., *la Scal. del Parad.*

MAMILLAIRE, *adj. des deux g.* Qui appartient aux mamelles; qui a une forme à peu près semblable à celle du bout de la mamelle.

Les additamens *mamillaires*, comme ung bobelin.

RABEL., l. IV, c. 30.

Ce mot, qui se trouve, comme terme technique, dans le Dictionnaire de Richelet, dans celui de Furetière, dans le Dictionnaire encyclopédique, etc., a été employé par nos écrivains modernes.

Le tænia de la seconde espèce n'a point les ouvertures latérales ou protubérances *mamillaires* qu'on remarque à celui de la première.

BONNET, *Mém. hist. nat.*; *Œuvres*, t. III, p. 154.

Italien, *mamillare*. Entrando queste nelle narici, coll' urlare

e' processi *mamillari*, producono un senso altrettanto ro-
usto che delicato.

TAGL., *Lett.*

Espagnol, *mamilár*. Su substancia era *mamilár* del todo, glandulosa, y con mucha gordúra.

MARTIN, *Anatom. compl.*, lecc. 6, cap. 1.

Voyez MAMELETTE, *append.*

MANTELINE, *s. f.* Petite mante, petit manteau.

Estoient les fourrures de ses *mentelines*, de garrets et de mbes de lièvre.

JOINVILLE, *Hist.*, éd. de Du Cange, p. 118.

Le roy avoit lors vestu un sayon de drap d'or, avec une *anteline* de satin gris et violet en escharpe.

ANDRÉ DE LA VIGNE, *Voyage de Charles VIII à Nap.*, p. 171.

Sur le dos, de petites *mantelines* de soie armoriées.

OLIV. DE LA MARCHE, *Mém.*, l. II, p. 560.

Armé de toutes pièces, sauf la teste et les garde-bras, et une *anteline* fort riche sur sa cuirace.

COMINES, *Mém.*, l. I, c. 8.

Ce mot, qui me paraît convenir de préférence à la oésie légère, se trouve dans le Dictionnaire de Fuetière et dans celui de Trévoux.

Italien, *mantellina*. Si fecero donare la sua *mantollina* foerata di vaio.

GIOV. VILLAN., *Stor.*, 6, 85, 5.

Espagnol, *mantellína*. Puseme un rebociño ò *mantellína* de lór turquí, con ribetes de terciopélo verde.

Picar. Justin., fol. 112.

* MARÉCHALERIE, *s. f.* État et profession de maechal.

Le traducteur françois, en son épistre, dit que nos François t emprunté ce mot *mareschalerie* de la langue germanique,

d'autant que les Alemans appelloient par le passé *mara* ou *marca*, ce que nous disons cheval ou jument.

DUVERDIER, *Bibl.*, p. 723. Art. Jean Massé.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, n'a jamais cessé d'appartenir à notre langue. Il fait partie du titre de plusieurs livres anciens et modernes sur l'art de ferrer, de panser et de traiter les chevaux.

La *Mareschalerie* de Laurens Rusé, translatée de latin en françois, Paris, 1533, in-folio. — *Id.*, 1541, in fol. — *Id.*, 1563, in-4°.

L'art vétérinaire, ou grande *mareschalerie* de Jean Massé, Paris, 1568, in-4°.

Dictionnaire d'hippiatrique, cavalerie, manège et *maréchalerie*, par Lafosse, Paris, 1775 et 1776, 4 vol. in-8°.

Cours théorique et pratique de *maréchalerie* vétérinaire, par Fr. Jauze, Paris, 1817 et 1818, 2 vol. in-4°, etc., etc.

*MARTELET, *s. m.* Petit marteau.

Chantans, joli fèvre, labeure,
Or forge, forge, *martelet*. . .

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 425, col. 3.

Ce mot est encore usité, comme terme d'art, pour désigner un petit marteau dont se servent les ouvriers qui travaillent à des ouvrages délicats, tels que les orfèvres, les ciseleurs, les graveurs, etc. Voyez *Dictionnaire de Furetière*, *Dictionnaire de Trévoux*, *Dictionnaire encyclopédique*, etc.

Italien, *martelletto*. Stampinsi in que' proprj cavi.... con un *martelletto*, con destri colpi nel suggello.

BENV. CELLIN., *Oref.* 64.

ꟾARTELLIS, *s. m.* Bruit de marteaux, d'armes, etc.

> Moult fu fier le *marteleis*,
> La noise et le cliqueteis.
>
> GUILL. GUIART, *Roy. lign.*, ann. 1202.

uant elle ouyt le *martellis* d'espées sur escuz, elle eut grant
veille que ce pouvoit estre.

Perceforest, vol. I, fol. 113, v°, col. 1.

[ARTELEUR, *s. m.* Celui qui travaille avec le marteau.

ıbalcain, qui fust *martellour* et fèvre en totes overegnes
τesme et de fer.

Anc. trad. de la Bible, Gen. c. 4, v. 22.

crois inutile d'observer que ces deux derniers mots,
je ne fais ici qu'une mention rapide, ne sont
t de nature à être réintégrés dans le langage mo-
e.

ꟾASSACREUR, *s. m.* Celui qui massacre, qui trouve
laisir à massacrer, à faire couler le sang.

mme l'on tient de ce meurtrier sanguinaire, perfide et
ıcreur Caligula.

[OEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrapel*, Remonst. d'un juge, fol. 120, r°.

ı'étoit point *ınassaçreur*, de sang froid, comme tout gentil
ılier doit estre.

BRANTOME, *Cap. Fr.*, t. III, p. 327.

: substantif *massacreur* se trouve dans le Dictionnaire
ichelet, dans celui de Furetière, et dans celui de
oux. — Les éditeurs du Dictionnaire de l'Académie,
ı, Smits, 1798, observent que le mot *massacreur*
d'un usage assez récent. » On voit, par les exemples
plus haut, que cette assertion n'est pas exacte.

MATRICIDE, *s. m.* Crime de celui qui tue sa mère. — Il se dit aussi de celui qui commet ce crime.

Cest homme, s'il est plus tost à appeler homme que beste sauvage, est semblable à un patricide et *matricide*.

CHOLIÈRES, *Cont.*, 2e *après-disnée*, t. II, p. 94, v°.

Nous confessons qu'en nostre ville, jadis y a eu un patricide, et en Argos un *matricide*; mais quant à nous, nous avons chassé et banny de noz païs ceulx qui ont commis telles malheuretez.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. XV, p. 345.

« Selon M. Chapelain, observe Th. Corneille, *fratricide* « se peut dire, et *matricide* aussi. Je croy, comme « lui, ajoute-t-il, que *fratricide* est un mot françois.... « pour *matricide*, je ne croy pas qu'il se puisse dire. » *Notes sur* VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç.*, t. II, p. 533. — Je ne suis point, au reste, de l'avis de Thomas Corneille, et j'estime que le mot *matricide* doit être admis dans la langue, puisqu'on y a admis le substantif *fratricide*.

Latin, *matricida*. Quem scribis certissimum *matricidam*. CICER., *ad Quint. Fratr.*, l. I, epist. 2, c. 2. — *Matricidium*. Orestes si accusetur *matricidii*.

ID., *de Invent.*, l. I, c. 13.

Italien, *matricida*. Sventurato per Almeon, che ne fu *matricida*. *Comm. sul Dante*, Purgat. 12. — *Matricidio*. Or l'autore vuol dire, che cagione di questo *matricidio* fosse superbia.

Ibid., Purgat. 12.

Anglais, *matricide*. Nature compensates the death of the father by the *matricide* and murther of the mother.

BROWN.

MAUDISSABLE, *adj. des deux g.* Digne d'être maudit.

Les ennemis, dès lors, en leurs sénestres salles.

T'enlevans tout soudain, dans les eaux infernales
Plongèrent tristement ton *maudissable* corps.
J. Baïf, *Œuv.*, p. 68, v°.

ÉCHÉANCE, *s. f.* Mauvaise chance, mauvaise for-
; accident fâcheux; malheur fortuit.

Car ainsi s'en va *meschéance*,
Comme s'en va bonne chéance.
Boet., *Consol.*, ms., l. II.

Je m'en irai
Au seignour, et se li dirai
Qu'avenuz m'est tel *meschéance*
De mon cheval, sor sa fiance.
Le Povre mercier, v. 72 et suiv.

roi de Sezile devoit gaitier, pour restorer la *meschéance*
itres chastiaux qui furent ars à son guiet.
Joinville, *Hist.*, p. 46.

véons se une meslée estoit comenchiée et aucuns se mest
deus, pour bien ou pour défaire lui, et un coup chiet
ii par *meschéance*, par quoi il est mors ou méhaignés,
ı doibt riens demander à cheli qui le coup dona.
Cout. de Beauvoisis.

Trois grands *meschéances* adviennent
A ceulx qui telz vies maintiennent.
Rom. Rose, v. 5343.

Tot mettoit en une balance,
Bonne adventure et *meschéance*.
Ibid., v. 6087.

ıffise à toy et à moy, que l'un de nous deux soit infor-
et que de ma *meschéance* tu ayes compassion.
Al. Chartier, *Curial*; *Œuv.*; p. 392.

rez aussi M. Pierre de Corbie, *Poët. Fr. avant* 1300,
t. III, p. 1062. — Baude Fastoul d'Arras, *Congié*,
.—*La Mappemonde*, *ms.*, c. 18.—*Les droiz du clers de*
ıy. — *Matrone d'Ephèse*, ms. de l'église de Paris, N,
—*Anc. écriv. franç.*, ms. de La Clayette, fol. 69, col. 1.
t. de rémiss., ann. 1400; *Très. des chart.*, reg. 155,

ch. 273. — *Conseils de P. Fontaine*, c. 13, art. 28. — Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 337, col. 4. — *Lancelot du Lac*, t. III, fol. 116, r°, col. 1. — *Perceforest*, vol. IV, fol. 53, r°, col. 1. — Clém. Marot, *Ps.* 5; *OEuv.*, t. III, p. 252, etc.

Anglais, *mischance*. Otherwise it is a man's unhappiness, his *mischance* or calamity, but not his fault.

South.

She had stumbled upon such *mischances*, as were little for the honour of her family.

Sidney.

Méchoir, *v. n. impers.* Mésarriver, arriver malheur, mal réussir. Il s'est dit d'un accident fâcheux, d'un malheur fortuit et imprévu.

Puis qu'il commence aucun à *meschaoir*,
Nus ne li puet son malheur caugier.
Anc. Poët. Fr., *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 58, r°.

Cui il *meschiet*, tousjours on lui mésoffre.
Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 35, col. 3.

Et disoient que à bon droit estoit, quant *mescheu* estoit au chef.

Perceforest, vol. IV, fol. 147, v°, col. 4.

Car je ne veis oncques homme ayant grande authorité avec son seigneur, par le moyen de le tenir en crainte, à qui il n'en *mescheut*, et du consentement de son maistre mesme.

Comines, *Mém.*, l. III, c. 12.

Il *méchut* à ce pauvre soldat de manger de la chair un jour prohibé.

Brantome, *Cap. estr.*, t. IV, p. 66.

Voyez aussi Joinville, *Hist.*, p. 2. — Villehard., *Conq. de Const.*, n° 126. — *Rom. de Perceval*, fol. 113. — *Rom. Rose*, v. 7617. — Jean de Meung, *Testam.* — *Lett. de rémiss.*, ann. 1365; *Trés. des Chart.*, reg. 98, ch. 671. — Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 27. — *Lancelot du Lac*, t. I, fol. 84. — *Preuves de l'Hist. de Louis XI*, *par Duclos*, p. 297. — *Repues franches*, à la suite des *OEuv. de Villon*, p. 48, etc., etc.

verbe *méchoir* a été quelquefois employé sous la neutre personnelle, et a signifié tomber dans tune, éprouver un malheur fortuit et imprévu.

> Fait bon de la folie avoir,
> Qu'en trop grant sens puet-on bien *méchaoir*.
> Cte Thibault, *chans. mss.*, p. 126.

> *Meschoir* puist-il de corps et d'ame.
> *Farce de Pathelin*, p. 51.

> Il convient que nous *mescheuons*,
> Se par barat n'es decevons.
> Guill. Guiart, *Roy. Lign.*, ann. 1267.

:n, *miscadere*. Imperciocchè tutte le volte che *miscadea*, venia alcuno uomo.

Sen., *Pistol.*

miscade sì duramente, ch'egli ne perde il senno e la

Stor. di Barlaam, 10.

›i qu'il en soit, le verbe *méchoir* ne me paraît, ucune de ces deux formes grammaticales, susle d'être restitué au langage moderne.

CHOISIR, *v. n.* Faire un mauvais choix.

> Ains tuer qi vostre devient,
> N'a pas *meschoisi*.
> *Anc. Poët. Fr.*, *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 53, r°.

> Et diènt qu'el a *meschoisi*,
> Quant d'un garçon fist son ami.
> *Partenop. de Blois*, *ms. de S. Germ.*, fol. 142, r°, col. 2.

ÉCROIRE, *v. a.* 1° Ne pas croire, refuser d'afoi.

> Volez-me vos faire *mescroire*
> Ce que je tieng à mes deux mains.
> *Fabl. mss.*, p. 384.

> Dieu *mescrurent*, et creurent le serpent.
> Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 117, col. 1.

Ah! Dieu, que mon malheur est grand! Je suis gêhenné, et si n'oserois dire que je suis mal: on me *mécroira*.

CHOLIÈRES, *Cont.*, fol. 176, v°.

Il me semble qu'on est pardonnable de *mescroire* une merveille, autant au moins qu'on peut en destourner et élider la vérification par voye non merveilleuse.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, ch. 11.

C'est moindre mal *mescroire* Dieu que de s'en moquer.

CHARRON, *Sag.*, l. III, c. 14.

2° Se défier, soupçonner.

De traïson vous *mescroi*.

Anc. poët. fr., *ms. du Vatican*, n° 1522, fol. 156, r°, col. 1.

Moult s'entremet de grant folie,
Qui s'amie *mescroit* de rien,
Que qu'elle face, ou mal, ou bien.

Partenop. de Blois, *ms. de S. Germ.*, fol. 159, v°, col. 3.

Puis li a dit, je vos créant
Que toujors mais vous amerai,
Ne jamais ne vous *mescroirai*.

Chastel. de Vergy, v. 492.

Et la plora si tendrement que son humanité feit *mescroire* sa continence, et sa bonté en fut suspecte d'injustice.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. V, p. 194.

Voyez aussi GUYOT DE PROVINS, *Bib.*, v. 928. — *Rom. de Brut*, fol. 66, v°, col. 1. — JEHAN DE CONDÉ, *Sentier batu*, v. 48. — *Assis. de Jérusalem*, c. 57, p. 48. — *Establiss. de Saint Louis*, c. 54; *Ordonn. des rois de Fr.*, t. I, p 148. — *Castoiement, cont. XI*, v. 7. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1372; *Trés. des chart.*, reg. 111, ch. 287. — LEFEBVRE DE S. REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 129. — AL. CHARTIER, *l'Espér.*; *OEuv.*, p. 342, etc.

Ce mot a été employé par quelques auteurs modernes, dans la signification de refuser de croire.

On en pourra gloser, on pourra me *mécroire*;
Tout cela n'est pas un grand mal.

LA FONTAINE, *Cont.*, *Fiancée*, etc.

Et partant ne veux pas
Mécroire en rien la vérité du cas.

VOLTAIRE, *Anti-Git.*

n, *miscredere.* Già era costui, per lo suo *miscredere,* cario dell' inferno del Re.

DAVANZ., *Scism.*, 11.

ÉANCE, *s. f.* Refus de croire; incrédulité; fausse ce; erreur; défiance, soupçon; mauvaise foi.

Espirs de celle *mescréance.*
Anc. poët. fr., *ms de La Clayette*, fol. 35, col. 1.

Molt a grant *mescréance* ès mont,
Nules amors loiaus ne sont.

ONTIERS, *Poës. franç. avant* 1300, *mss.*, t. III, p. 1020.

promet aucune chose à payer par *mescréance*, jaçoit s'y oblige par escrit, néantmoins, puisqu'il sera faict par mal engin, il a action de condiction indeue.

BOUTILLIER, *Somm. rur.*, tit. 61, p. 377.

clins à superstition, ailleurs à la *mescréance :* ici à la icy à la servitude.

MONTAIGNE, *Ess.*, l. II, c. 12.

z aussi *Rom. d'Athis et Profil.*, fol. 58, r°, col. 2, etc.

barbare, *mescredentia.* Per istas *mescredentias* au-cepit Hugo fevum suum in hostaticum.

Chart. citée par J. BESLY, *Hist. des comt. de Poitou*, p. 393.

n, *miscredenza.* Erano morti in loro peccati, e in loro *enza.*

Tratt. sopr. i pecc. mort.

iis, *miscreance*, *miscreancy.*

If thou wilt renounce thy *miscreance.*

SPENSER.

nore usual causes of deprivation are murther, man-r, heresy, *miscreancy*, atheism, simony.

AYLIFFE.

On a dit aussi *mécréandise*, *mécréantise*.

Ki maintenra crestienté ?
Or n'iert il mais ki se combate,
Ne ki *mescréandise* abate ?

PHIL. MOUSKES, *ms.*, p. 230.

Par la grant *mescréandise*
Qui en aux fu painte et remise,
Le miracle esprouver voloient.

Anc. poët. franç., *ms. de La Clayette*, fol. 471, col. 1.

A tant retornèrent à leur genz, et puis repristrent leur *mescréandise*, et vesquirent païen aussi comme devant.

Chron. de S. Denis; *Hist. de Fr.*, t. VII, p. 144.

Les martyrs vainquirent leurs persécuteurs en mourant, et par mort ont trouvé l'entrée de perdurable vie, et triomphé de la *mescréantise* des vivans.

AL. CHARTIER, *l'Espér.*, *Œuv.*, p. 286.

Voyez aussi *Mirouer du Crestien*. — BAUDOUIN ou JEAN DE CONDÉ, *Sentier battu*, v. 117, etc.

MÉCRÉABLE, *adj. des deux g.* Qui ne mérite aucune croyance.

Il est *mescréable* que nous soyons seuls produits en estat défectueux et indigent.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, ch. 35.

Les mots *mécréantise*, *mécréable*, ne me paraissent pas susceptibles d'être restitués au langage moderne.

MELLIFLUE, *adj. des deux g.* Qui distille le miel, abondant en miel; doux comme le miel.

Une éloquence *melliflue*,
Un beau parler, un miel en bouche.

J. MAROT, *poés.*, p. 306.

Et voyant la suavité *melliflue* de vos disertes révérences.

RABEL., l. V, c. 20.

e mot a été employé par Scarron.

> Je ne sais pas à quel dessein,
> Cette cohorte *melliflue*
> Vient par l'air en guise de nue.
>
> *Virg. travesti*, ch. 7.

ıtin, *mellifluus*.

> Homerus *mellifui* oris.
>
> Boeth., *de Consol.*, l. V, met. 2.

ob. Étienne, *Thes. ling. lat.*, observe que ce mot pas été employé par les écrivains de la bonne lati-, mais par ceux qui ont vécu postérieurement au e d'Auguste.

ılien, *mellifluo*. È segno, che ivi appresso, ha luoghi *flui*.

> Pallad., *Apr.* 11.

soavità delle parole *melliflue*, e la fiamma accesa de' si sospiri.

> Boccac., *Giorn.* 4.

pagnol, *melifluo*. Por toda aquella isla crece en grande dancia el tymo, de la qual planta se coge aquel *melifluo* r, mui mas perfecto que de otra ninguna.

> Laguna, *sob. Dioscor.*, l. II, c. 75.

esposo florido, esposo soave, esposo *melifluo*.

> Fr. L. de Gran., *Compend. trat.* 2, c. 6.

glais, *mellifluous*.

> Innumerous songsters, in the freshening shade
> Of new sprung leaves, their modulations mix
> *Mellifluous*.
>
> Thomson, *Seas. spring*.

ENABLE, *adj. des deux g.* Facile à mener, à gou- ɜr, à conduire.

> Frans et *mesnables* et cortois,
> Saiges et loiax et voisex.
>
> *Partenop. de Blois*, *ms. de S. Germ.*, fol. 161, r°, col. 2.

MENACEUR, *s. m.* Celui qui menace.

Cil *menaçierres* si en seroit-il aussi bien atains et prouvé comme se il l'eust fet.

Establiss. de S. Louis, c. 37; *Ordon. des rois de Fr.*, t. I, p. 134.

Et par le maneche provée, li *manechières* est prové dou fet.

Cout. de Beauvoisis, c. 39.

Toutefois, de grant *menasseur* peu d'effet.

DESPERRIERS, *Nouv.* 11.

Voyez aussi *Chart.* de l'ann. 1403; *Hist. de Liég.*, t. II, p. 437, etc.

Furetière a admis dans son Dictionnaire le substantif *menaceur*, en observant qu'il est de peu d'usage. Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux rapportent également ce mot, mais ils prétendent qu'il n'est pas français. Cela prouve seulement que le mot *menaceur*, employé par plusieurs anciens écrivains accrédités, avait cessé d'être français en 1771, toutefois sans préjudice des années suivantes.

Italien, *minacciatore*, *minacciatrice*. Se magnanimitade è fuor di sua misura, ella fa uomo *minacciatore*, e infiato, e crucciato.

BRUNETT. LAT., *Tes.*, 7, 42.

Cruda, e sdegnosa, e con lo sguardo bieco
Minacciatrice.

BUONAR., *Fiera*, 4, 4, 2.

Espagnol, *amenazadór*. Porque mientras se amenáza descansa el *amenazadór*.

CERV., *Persil.*, l. III, cap. 17.

Anglais, *menacer*.

Hence *menacer!* nor tempt me into rage.

PHIL.

MENACEUX, EUSE, *adj.* qui fait souvent des menaces.

Ils sont allez selon leur foiblesse, feindre cette sotte image,

triste, querelleuse, despite, *menaceuse*, mineuse, et la placer sur un rocher à l'escart, emmy des ronces.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 25.

Italien, *minaccioso*. Per lo contrario, Agrippina gli faceva riso brusco e *minaccioso*.

DAVANZ., *Tacit.*, ann. 12, 160.

Je doute fort que l'adjectif *menaceux, euse*, puisse être restitué avec succès au langage moderne.

MÉNESTREL, *s. m.* Poète et musicien attaché au service d'un prince, d'un seigneur, ou qui parcourait les châteaux, pour y réciter des vers, des fabliaux, des histoires plaisantes, chanter, jouer des instrumens.

Car pour cou sont *ménestrel* fait,
Qu'ils doivent les mauvais blasmer,
Et le courtois del tout amer.

Poët. Fr. avant 1300, ms., t. IV, p. 1334.

Li *ménestrels* et li jongleur
Orent Provence, si fu leur.

PH. MOUSKES, ms., p. 166.

Car il avoit devant luy quatre *ménestrelz* jouans trompes, clerons, tous jouans de leurs instruments.

Journal de Paris, sous Charles VI et Charles VII, ann. 1430, p. 132.

Rutebeuf fut un *ménestrel*, duquel on trouve plusieurs fabliaux (c'est-à-dire contes de plaisir et nouvelles) mis en ryme : et encores des plaintes de la Terre-Sainte, adressées au roy saint Louis.

CL. FAUCHET, *lang. et poés. franç.*, l. II; *Œuv.*, fol. 578, r°.

Voyez aussi *Roman de Vace*, ms. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1383; *Trés. des Chart.*, reg. 123, ch. 6.—LA COLOMBIÈRE, *Théât. d'honn.*, t. II, p. 363. — MATHIEU DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 592, etc., etc.

Latin barbare, *ministrellus*, ALBERIC., ann. 1237. — *Menestrellus*, FLETA, l. II, cap. 23. — *Mencsterellus*, *Chart. Philipp. VI*, ann. 1336; *Trés. des Chart.*, reg. 68, c. 22.

Espagnol, *ministril*. Lo primero de todo trompétas ministríles, y atabáles, con libréas de colóres.

Mat. Alem., *Alfar.*, part. I, l. I, c. 8.

Anglais, *minstrel*.

Attentive to the song, the lynx forget
His wrath to man, and lick the *minstrel's* feet.

Prior.

Ménétrière, *s. f.* Femme d'un ménétrier; celle qui exerce la profession de ménétrier.

Ayant une *ménestrière* jouant de la fluste, qui marchoit devant luy, s'en alla en tel équippage dansant, jusques au beau milieu de l'assemblée du peuple.

Amiot, *Plut.*, *Pyrrhus*, c. 27; *Œuv.*, t. IV, p. 138.

Pythagoras.... commanda à la *ménestrière* de changer de ton, et par une musique poisante, sévère et spondaïque, enchanta tout doucement leur ardeur et l'endormit.

Montaig., *Ess.*, l. I. c. 46.

Ménestrer, *v. n.* Exercer la profession de ménétrier, jouer des instrumens.

Auxquelles nopces, Philippot et Jean le Feellier devoient *ménestrer*, comme ilz firent.

Lett. de rémiss., ann. 1469; *Trés. des Chart.*, reg. 195, c. 338.

Ces deux derniers mots ne me paraissent point de nature à être réintégrés dans le langage moderne.

MÉPARTIR, *v. a.*, ou mieux MIPARTIR. Diviser, partager, distribuer en deux portions égales.

Et dit-on encore que la coustume de *mespartir* les cheveux des nouvelles mariées avec le fer d'un javelot vint aussy de là, estant signe que les premières nopces furent faictes par force d'armes.

Amyot, *Plut.*, *Romul.*, c. 22; *Œuv.*, t. I, p. 95.

En arrivant à Antioche, il trouva devant la porte de la ville

le multitude de gens *mespartis* en deux rangs, deça et la rue.

Id., *ibid.*, *Caton d'Ut.*, c. 19; *Œuv.*, t. VI, p. 339.

s'est pris aussi dans un sens métaphorique.

a lui *mypartissoit* l'esprit et traversoit la première réso- ı qu'il avoit prise.

Sully, *Mém.*, vol. II, c. 33, p. 213.

s auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont admis le *mipartir*, en avertissant, toutefois, qu'il n'est pas en :. Richelet prétend au contraire que « ce mot est nçois, mais qu'on dit plus ordinairement partager le milieu. » Je dois observer que le mot *mi-parti, ie*, ouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édition 762; mais qu'il est considéré seulement comme tif, et non comme participe. Quoi qu'il en soit, me que l'on peut réintégrer le verbe *mi-partir* dans ngage moderne.

ÉPARTEMENT, *s. m.* Action de *mépartir*, de diviser, istribuer en deux parties égales.

mespartement de cheveux donne couvertement à entendre on, signifiant que le mariage ne sera jamais desparti que orce d'armes.

Amyot, *Plut.*, *Œuv. mesl.*, t. XXI, p. 325.

dernier mot ne me paraît point susceptible d'être s.

ÉSAVENANT, ANTE, *adj.* Qui n'est point ave- , qui déplaît, qui contrarie les principes, les usages, ıtérêts ou les préjugés de certains individus.

ute affectation, nommément en la gayté et liberté fran- , est *mésavenante* au courtisan.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 25.

Mésavenance, *s. f.* qualité de ce qui n'est point avenant, de ce qui déplaît.

Nous appelons laideur aussi une *mésavenance* au premier regard, qui loge principalement au visage.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 12.

Voyez Désavenant.

MÉSENTENDRE, *v. a.* Mal entendre, refuser d'écouter, de prêter son attention; interpréter dans un sens différent du sens vrai.

Ele est tant bele, el est tant sade,
Que tost porroit à lui entendre,
Et le saint colons *mésentendre*.

Gautier de Coinsi, *Sainte Léocade*, v. 1896.

MESSERVIR, *v. a.* Servir mal; n'avoir pas pour son maître le zèle convenable ou la fidélité qu'on lui doit.

Qui à deux seingnors veut servir,
L'un en estuet à *messervir*.

Anc. poët. fr., ms. *de la Glayette*, fol. 387, col. 1.

A servir ma dame sans *messervir*
Et sans mesfaire.

Perrin d'Angecourt, *poët. fr. avant* 1300, *ms.*, t. I, p. 343.

Si se pense s'il la *messert*,
Et se par son meffait la pert.

Chastel. de Vergy, v. 287.

Et par losengiers qu'il créi,
Richard son frère *messervi*.

Rom. de Vace, *ms.*

Voyez aussi Thiébault de Blasons, *poët. franç. avant* 1300. *ms.*, t. II, p. 549, etc., etc.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont admis le vieux français *messervir*; mais ils ajoutent que ce mot n'est plus en usage, et qu'il a été remplacé par le verbe *desservir*. J'observerai que notre ancien mot *messervir* offre une acception différente du français *desservir*, qui signifie rendre de mauvais offices, chercher à nuire.

Anglais, *to misserve*. Great men, who *misserved* their coun-ry, were fined very highly.

ARBUTHNOT, *on Coins*.

MESURÉMENT, *adv*. D'une manière mesurée; avec esure, circonspection, prudence.

De la sçavoir choisir, et s'y conduire bien *mesurément*, 'est une des plus ardues besoingnes que je sache.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 25.

Italien, *misuratamente*.

Non prego già, nè puote aver più luogo
Che *misuratamente* il mio cor arda.

PETRARC., *Son.* 50.

Espagnol, *mesuradamente*. Pero el castigar de fecho, ha enester que se faga *mesuradamente*, è con gran cordúra, è on amór, è non con malqueréncia.

Partid. I, tit. 5, l. 41.

Anglais, *measurably*. Wine *measurably* drunk, and in eason, bringeth gladness of the heart.

Bib. ecclesiastic.

MÉTÉOROLOGIE, *s. f.* Science qui a pour objet les étéores, qui traite de leur origine, de leur formation, e leurs apparences, de leurs différentes espèces.

La *météorologie* de Garceus suppléera ce que vous pourriez i souhaitter.

CHOLIÈRES, *Cont.*, t. II, 8e aprèsdisnée, p. 273, r°.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Tré-oux et dans le Dictionnaire encyclopédique, a été ouvent employé par les modernes.

De l'histoire, prise par les sens, des vents, des pluies, grêles, nnerres, etc., la réflexion a passé à la recherche de leurs igines, causes, effets, etc., et a produit la science qu'on pelle *météorologie*.

D'ALEMBERT, *Explic. du syst. des conn. humaines; Œuv.*, t. I, p. 340.

Grec, Μετεωρολογία, mot qui a servi aussi à désigner les discours ou traités sur des sujets élevés et sublimes. Voyez Platon, *Cratyl.*, *Phædr.*, etc.

Consultez Guill. Budæi *Comment. ling. græc.*, ed. Ascensio, p. 707, etc.

Italien, *meteorologia*, scienza delle meteore.

J. Alberti, *Dizi. crit. enciclop.*

Anglais, *meteorology*. In animals, we deny not a natural *meteorology*, or innate presension of wind and weather.

Brown, *Vulg. err.*

Quelques écrivains modernes ont cherché à introduire le mot Météorologue, pour désigner celui qui s'applique à la science des météores, de leur origine, de leur nature.

Il est bon *météorologue*, et point du tout insectologue.

Ch. Bonnet, *Lett. sur div. suj. d'hist. nat.*, 27e lett.; *Œuv.*, t. XII, p. 181.

Au reste, le substantif *météorologue* ne me paraît pas de nature à être admis dans notre langue. Je préférerais le mot *météorologiste* employé par les Anglais.

The *meteorologists* observe, that amongst the four elements, which are the ingredients of all sublunary creatures, there is a notable correspondency.

Howell.

MIELLEUSEMENT, *adv.* D'une manière mielleuse, persuasive, spécieuse, décevante.

De peur d'ouïr le doucement mieleux, ou le *mieleusement* doux chant des sirènes.

H. Étienne, *Apol. d'Herod.*, t. I, c. 6, p. 82.

Le mot *mielleusement* se trouve dans le Dictionnaire critique de l'abbé Féraud, qui cite pour autorité l'abbé Royou. Il ajoute que « cet adverbe pourrait être utile. »

MITIGATIF, IVE, *adj.* Qui a la faculté, la vertu de

nitiger, d'adoucir. Il s'est employé aussi substantiement.

> Prince, mielx vault encor tart que jamais
> En son grant mal, prendre un *mitigatif.*
>
> Eust. Deschamps, *poés. mss.*, fol. 23, col. 1.

Latin, *mitigativus.* Laxativa et *mitigativa* curatio.

Cæl. Aurel., *de morb. acut.*, l. I, c. 6.

Italien, *mitigativo.* Se il dolore monti in grande esasperanento, fae mestieri usare cose *mitigative.*

Libr. cur. malatt.

Espagnol, *mitigatívo.* El azéite violado dice Avicena que es nas *mitigatívo* que el rosádo, por la blandúra que tiene.

Fragos., *Cirurg. univ.; gloss. de los apost.; quest.* 31.

MOLESTATION, *s. f.* Action de molester, vexation.

Les gardent, deffendent et facent deffendre de toutes inires, violences, griefs, oppressions, *molestations*, force 'armes.

Lett. de Jean I ou Jean II, mars 1360; *Ordonn. des rois de Fr.*, t. III, p. 472.

Italien, *molestamento.* Però gli addiviene, siccome per *mostamento* di natura.

Brun. Lat., *Tes.*, 5, 36.

Anglais, *molestation.* Though useless unto us, and rather *molestation*, we refrain from killing swallows.

Brown.

On a dit aussi, mais moins heureusement, Moleste, s. f., ıns le sens de vexation.

Yceulx et chascun d'eulx deffendre de toutes injures, vioıces, expressions, griefs, *molestes* et nouvelletez indeues, ıelles que elles soient.

Sauvegarde pour les frères de l'hosp. de S. Jean de Jérus., ann. 1330; *Ordonn. des rois de Fr.*, t. III, p. 556.

> Plus endurer ne peut tant de *molestes.*
>
> Clém. Marot, *Métam.*, l. I; *OEuv.*, t. III, p. 56.

> Car les humains sont à vivre en douleurs
> Prédestinez par les haults Dieux célestes,
> Eulx seuls exempts sont de toutes *molestes*.
>
> AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XVI, p. 218.

Voyez aussi *Miser. du reclus de Moliens*, str. 15. — HUG. PIAUCÈLE, *Fab. d'Estourmy*, v. 180. — *Rom. Rose*, v. 4955, 6329. — *L'Amant ressusc.*, p. 354. — GUILL. CRÉTIN, *OEuv.* p. 233, etc., etc.

MOLESTE, *adj. des deux g.* Qui moleste, qui tourmente, qui cause du chagrin; fâcheux, importun, incommode, embarrassant. Il s'est dit des personnes et des choses.

Et la femme ert *moleste* al jouvencel, et cil refuse li avoutière.

Anc. trad. de la Bible, Gen., c. 39, v. 10.

Ilz craignent d'estre *molestes* l'un à l'autre, fascheux ou ennuyeux.

L'Amant ressusc., l. II, in-4°, p. 70.

> Qui t'ay retiré hors d'esmoy,
> Et de servitude *moleste*.
>
> CL. MAROT, *Comm. de Dieu; OEuv.*, t. III, p. 363.

Je me compose pourtant à la perdre sans regret, mais comme perdable de sa condition, non comme *moleste* et importune.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

Voyez aussi MEL. DE SAINT-GELAIS, *OEuv.*, p. 22. — AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XIII, p. 485. — ID., *ibid.* t. XIV, p. 425, etc.

Latin, *molestus*.

> *Molestis* muribus mustela purgat domum.
>
> PHÆD., l. I, *fab.* 22, v. 3.

Italien, *molesto*.

> Che se la voce tua sarà *molesta*
> Nel primo gusto: vital nutrimento
> Lascerà poi.
>
> DANT., *Parad.*, 17.

Espagnol, *molesto.* Levantandose muchos caudillos, con titulo de Reyes, mas *molestos* que poderosos.

MARM., *Rebel.*, l. I, c. 7.

MONOGÈNE, *adj. des deux g.* Unique en son genre, en son espèce.

Et c'est pour cela que l'on l'appelle *monogène*, comme qui diroit unique, ou unigénite.

AMYOT, *Plut.*, *de la face de la lune*, § 72; *OEuv. mor*, t. XXII, p. 302.

Grec, Μονογενής. Ἀλλ' εἷς ὅδε μονογενὴς οὐρανὸς γεγονὼς ἐςί τε καὶ ἔσεται.

PLAT., *Tim.*

MONOPHAGE, *adj. des deux g.* Qui mange seul, ou avec sa famille, sans inviter personne, et sans admettre aucun étranger dans le lieu où il mange.

Ils s'entrefestoyoient en privé l'espace de seize jours durant, sans mener bruit, et n'y entre pas un serviteur ny esclave..... voilà de quoy et pourquoy ils sont appelez *monophages*.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv mesl.*, t. XXI, p. 390.

Grec, Μονοφάγος. Ἐφ' ἡμέρας ἑκκαίδεκα μετὰ σιωπῆς ἐσθιῶνται, δοῦλος δὲ οὐ πάρεςιν.... ἐκ δὲ τούτου μονοφάγοι καλοῦνται.

PLUTARCH. *Problem. hellen.*

Voyez aussi ERASM., *Proverb.*

MONTIGÈNE, *adj. des deux g.* Engendré ou fabriqué dans les montagnes.

Quaresme prenant ne vouloit au traicté de paix comprendre les boudains saulvaiges, ne les saulcissons *montigènes*, leurs anciens bons compères et confédérez.

RABEL., l. IV, c. 35.

* **MORBIDESSE**, *s. f.* Mot emprunté de l'italien. Qualité de ce qui est doux au toucher, et, par extension, délicatesse, souplesse dans les attitudes, la démarche

et les manières ; mollesse aimable, mêlée d'une sorte de langueur.

Nostre extrême volupté a quelque air de gémissement et de plainte : diriez-vous pas qu'elle se meurt d'angoisse? Voire quand nous en forgeons l'image en son excellence, nous la fardons d'épithètes et qualités maladifves et douloureuses : langueur, mollesse, foiblesse, défaillance, *morbidezza :* grand tesmoignage de leur consanguinité et consubstantialité.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 20.

Ce mot se trouve aussi dans des écrivains français plus modernes.

En se regardant dans un miroir qui étoit dans la ruelle, elle montra tout ce que la *morbidezza* des Italiens a de plus tendre, de plus animé et de plus touchant.

CARD. DE RETZ, *Mém.*, l. I.

Les peintres emploient encore le substantif *morbidesse* pour désigner l'élastique suavité des chairs, la délicatesse, les graces des figures d'un tableau.

La *morbidesse* se trouve surtout dans le sentiment des chairs, lorsqu'elles ont à l'œil dans un tableau toute la souplesse, toute la douceur qu'elles auraient au toucher dans un beau modèle vivant.

WATELET et LÉVESQUE, *Dict. de Peint.*, art. *Morbidesse.*

Voyez aussi *Dict. encyclop.*, etc.

Italien, *morbidezza.* La lana, per sua *morbidezza*, è più adatta à ciò, che il lino, o la canapa.

CRESCENZ., *Agric.*, 9, 4, 1.

Tanti vezzi, tante ciance, tanta *morbidezza* sottomettere, porgere, e lasciar trattare alle mani parletiche.

BOCCACC., *Laber.*, 138.

Morbidezza, leggiadria de' panni.

FIL. BALDINUC., *Decennali.*

Espagnol, *morbidez.*

PALOMINO, *Indic. de voces privat. del arte.*

*MORDILLER, *v. a.* Mordre légèrement et fréquemment ; faire un grand nombre de petites morsures.

Ha! Dieu, qu'il fait bon *mordiller*
Ces belles roses, et piller
Un million de mignardises.
JACQ. TAHUREAU, *Poés.*, p. 271.

Puis de *mordillante* secousse,
Vos passetemps recommencez.
AMAD. JAMYN, *Poés.*, p. 255.

Mordillant, audacieuse,
Sa gorge délicieuse.
JAC. COURTIN DE CISSÉ, *Imit. de l'Escale.* Voyez *Puce des grands jours*, etc., à la suite des *Lettres de Pasquier*, t. III, p. 595.

Ce mot a été employé aussi par des écrivains plus modernes.

Le déchiqueta, *mordilla*,
D'une épouvantable manière.
SCARRON, *Virg. trav.*, c. 2.

Théobon n'a pas voulu y aller, quoiqu'elle ait été *mordillée*.
SÉVIGNÉ, *Lett.* 13 mars 1671 ; édit. de Blaise, t. I, p. 287, lett. 117ᵉ.

Latin, *morsicare*. Ore improbo compulsat et *morsicat*.
APUL., *Metam.*, l. VII.

Italien, *morsicare*, *morsecchiare*. Scappigliolla, graffiolla, *morsecchiolla*, e ogni oltraggio le fece, salvo la fine della la intenzione.
Comm. sul Dante ; Infern., 27.

Con quei dentacci lunghi, tutto mi *morsicava*.
FIRENZ., *As.*, 205.

*MOROSITÉ, *s. f.* Caractère morose, humeur difficile ; caprice, bizarrerie.

De peur que.... nous ne tombions en une *morosité* inutile odieuse.
L'Amant ressuscité, l. IV, édit. in-4°, p. 154.

Latin, *morositas*. Ne in *morositatem* inutilem et odiosam incidamus.

CICER., *Offic.*, I, c. 25.

Anglais, *morosity, moroseness*. The pride of this man, and the popularity of that; the levity of one, and the *morosity* of another.

CLAREND.

Take care that no sourness and *moroseness* mingle with our serious frame of mind.

NELSON.

MULTIFORME, *adj. des deux g.* Qui a plusieurs formes, qui se présente successivement sous plusieurs aspects différens et variés.

La vie est un mouvement inégal, irrégulier, et *multiforme*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 3.

Voyez aussi CHARRON, *Sag.*, l. I, c. 5.

M. de Marmontel observe que ce mot pourrait être réintégré avec succès dans notre langue, et qu'on pourrait dire, par exemple « Que le caractère du peuple est uniforme « dans les pays de despotisme, et qu'il est *multiforme* « dans les pays de liberté. » *Elém. de Litt.*, art. *Usage*; *Œuv.*, t. X, p. 225.

Plusieurs écrivains modernes ont employé l'adjectif *multiforme*.

Aristote a eu raison de dire que le genre du grand vautour est *multiforme*, puisque ce genre est en effet composé de trois espèces, du griffon, du grand vautour, et du vautour à aigrette.

BUFFON, *Ois.*, t. I, p. 229.

Latin, *multiformis*. Qualitates principes sunt uniusmodi et simplices : ex his autem variæ sunt et quasi *multiformes*.

CIC., *Acad.*, I, c. 7.

ılien, *multiforme*. Terra.... che con dogli di parto, frutto
tiforme porti.

SALVINI, *Inni d'Orf.*

ıpagnol, *multiforme*.

Pues viven tantos gatos *multiformes*,
De lénguas largas y de manos mizas.

BURG., *Rim.*, son. 49.

ıglais, *multiform*. The way to convince is proving, by
ır demonstration, the *multiform* and amazing operations
e air-pump, and the loadstone.

WATTS.

ULTIPLIEUR, *s. m.* Celui qui multiplie, qui aug-
te, qui porte une quantité quelconque à une quantité
élevée.

ɛst un enchanteur et *multiplieur* de parolles, qui fait tou-
ı d'une parolle cent, et ne dira ja vray.

Lancelot du Lac, t. III, fol. 85, v°, col. 1.

: substantif *multiplicateur* se trouve dans le Diction-
: de l'Académie, mais seulement comme terme
thmétique. Le sens du vieux français *multiplieur* est
étendu. J'observerai que ce mot est commun à
eurs autres langues.

tin, *multiplicator*. Herilium talentorum *multiplicator*.

PAULIN. NOLAN., *Epist.* 44.

lien, *multiplicatore*. Di questo piacere era *multiplicatore*,
nitore nella mia mente un chiarissimo, e splendidissimo
o.

BOCCAC., *Filoc.*, 3, 25.

pagnol, *multiplicadór*. Como él tuviesse yá los ojos *mul-
adóres* de candíles, tan *multiplicadóres*, que de uno
n diez, y de diez ciento.

BARBAD., *Coron.*, fol. 117.

glais, *multiplier*. Broils and quarrels are alone the great
nulators and *multipliers* of injuries.

Decay of piety.

MURMUREUR, *s. m.*, ou mieux **MURMURATEUR**. Celui qui *murmure*.

Maulvais *murmureurs* et rihoteux, qui ont vescu en cestui monde selon leurs concupiscences.

Pénitence d'Adam, ms., c. 22.

S'aucun *murmureur* et mesdisant qui tousjours porte envie à bien et à paix, et s'efforce de semer entre nous discorde.

Chron. de S. Denis, t. I, fol. 196, v°. col. 1.

Si l'on en croit Richelet, Furetière, les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, etc., le substantif *murmurateur* a été introduit dans la langue française par les écrivains de Port-Royal, et n'a guère été employé que par eux. « D'autres écrivains illustres, dit le P. Bouhours, ont « fait *murmurateur*, *coronateur*, *assassinateur*, ne se « contentant pas d'*assassin*, ou du moins les ont fait « revivre : car pour moy, je ne voy pas de différence « entre faire un mot, et en renouveler un qui ne se dit « plus, et qui est à nostre égard comme s'il n'avoit ja- « mais esté. » *Dout. sur la lang. franç.*, part. I, p. 13. Quoi qu'il en soit, ce mot, qui ne se trouve point dans le dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, a été employé par nos meilleurs auteurs français.

Frappe de mort tous les *murmurateurs* dans le désert.

Massillon, *Petit nombre des élus*.

Je suis obligé de tirer de ce nombre de *murmurateurs* domestiques, Malclerc qui a l'honneur d'être connu de vous.

C. de Retz, *Mém.*, l. V.

Ce peuple, dont un voile obscurcissoit les yeux,
Murmurateur, volage, amateur des faux dieux.

L. Racine, *La grâce*, ch. I.

Les *murmurateurs* ne purent résister plus long-temps à une charité si vive et si éloquente.

Rollin, *Traité des étud.*, l. IV, c. 2.

Voilà ce que ces Juifs *murmurateurs*, ces enfans injustes

Juifs vagabonds, morts dans les déserts, auraient pu dire loïse.

VOLTAIRE, *Dict. philosoph.*, art. *Moïse.*

M. l'abbé Féraud, *Dict. critique*, pense que « l'on peut e servir sans scrupule du mot *murmurateur.* » Il ajoute me qu'on pourrait employer aussi le féminin *murratrice.*

Latin, *murmurator.* Illi adversus Deum *murmuratores*, qui ifectò alias escas non desiderarent, si hoc eis saperet manna od vellent.

S. AUGUST., *Retract.*, l. II, c. 20.

talien, *mormoratore*, *mormoratrice.* A' *mormoratori* è apecchiata procella di tenebre in eterno.

CAVALC., *Med. cuor.*

sarà inferma, e *mormoratrice.*

Zibald., *Test. di Andreini*, 76.

Espagnol, *murmuradór.* Celui qui murmure, qui parle en ret contre son prochain, médisant.

Esta detracción de los *murmuradóres*, es un mal mui freente entre los hombres, y mui grave y peligroso.

NIEREMB., *Catec.*, part. I, lecc. 17.

Anglais, *murmurer.*

Still might the discontented *murmurer* cry,
Ah! hapless fate of man! ah! wretch doom'd once to die!

BLACKMORE, *On the creat.*

On trouve aussi dans nos anciens écrivains français mots :

MURMURATION, *s. f.* Action de murmurer, murmure.

Et pour le fait de ces papes, entendoient volontiers aux *murations* du peuple qui venoient vers eulx.

FROISSART, *Chron.*, vol. IV, c. 89.

Qu'elles servent de bon cœur et sans *murmuration* à leurs rs.

S. FRANÇOIS DE SALES.

Latin, *murmuratio*. Optimum est, Deum, sine *murmuratione*, comitari.

SENEC., *Epist.* 107.

Italien, *mormorazione*. Subuglio, e *mormorazione* nacque in Genova tra i Guelfi, e i Ghibelini.

GIOV. VILLANI, *Stor.* XI, 24, 1.

Espagnol, *murmuración*, médisance. La *murmuración*, ù detracción es quitar la fama al próximo, diciendo mal de él.

NIEREMB., *Catec.*, part. I, lecc. 17.

MURMUREMENT, *s. m.* Action de murmurer.

La cause de cest *murmurement* peut estre entendue double.

Vies des SS., *ms. de S. Victor de Paris*, n° 8, fol. 15, v°, col. 1.

Voyez aussi *Lett. de rémiss.*, ann. 1448; *Trés. des Chart.*, reg. 179, ch. 195, etc.

Italien, *mormoramento*. Per li *mormoramenti* delli credenti.

GIOV. VILLANI, *Stor.* XI, 3, 13.

MURMUREUX, EUSE, *adj.* Qui murmure.

Par quoy n'a pas le Rédempteur donné responce à ces *murmureux* pharisiens qui disoient, qui est cestuy-cy qui pardonne les péchez?

CARTHENY, *Voy. du chev. errant*, c. 10, fol. 125, r°.

Latin barbare, *murmurosus*. Coram nobis in capitulo invenimus litigiosum et *murmurosum*.

Reg. visitat. Odon., archiepisc. Rotom., ms. du roi 1245, fol. 56.

Voyez G. J. VOSSIUS, *de Vit. serm.*, l. III, c. 28, p. 515.

Italien, *mormoroso*. Temperati dalle lagrime, e da' *mormorosi* lamenti.

GUID. GIUD.

Au reste les mots *murmuration*, *murmurement*, *murmureux*, ne me paraissent point de nature à être réintégrés dans le langage moderne.

MUSARDIE, ou mieux MUSARDISE, *s. f.* Caractère

[redacted]

de celui qui est musard; action de muser, d'être lent et indécis, de s'occuper de futilités, de bagatelles; niaiserie; amusemens frivoles.

> Je ne voi coment on peut baier,
> Ne entendre à plus grant *muzardie*,
> Que de querre le bien où il n'est mie.
> GILLES DE VIÉS-MAISONS, *poèt. fr. avant* 1300, ms., t. II, p. 700.

> Dont je me tiens à trop musarde;
> Et quant ma *musardie* esgarde,
> Bien est droit que je m'en repente.
> *Rom. Rose*, v. 17115.

> L'un soutient contre cinq ou six
> Qu'estre accoudé c'est *musardie*.
> CL. MAROT, *Ballad.* 8[e]; *OEuv.*, t. II, p. 17.

Quelle *musardie* ou chétiveté de cueur vous tient les mains ployées et les voulentées amaties?

AL. CHARTIER, *Quadril. invect.*; *OEuv.*, p. 409.

Voyez aussi *Anciens écriv. franç.*, ms. de La Clayette, in-4°, fol. 398, col. 2; 419, col. 1; 436, *bis*, col. 2, etc.—FROISSART, *Poés. mss.*, fol. 331, col. 1.—CL. FAUCHET, *Lang. et poés. franç.*, p. 146.—ÉT. PASQUIER, *Lett.*, t. III, p. 586, etc., etc.

On a dit également:

MUSARDERIE, *s. f.*

Et le past terminé, au son de ma musette, mesureray la *musarderie* des musars.

RABELAIS, l. III, *Prolog.*

MUSERIE, *s. f.*

> Prince, l'ottroy vueil, ou le refuser,
> A un seul coup, sans trop grant *muserie*.
> EUST. DESCHAMPS, *Poés. ms.*, fol. 168, col. 3.

Bien estoit sa *muserie* veue de plusieurs pucelles; car luy, comme ententif, estoit moult embronché en la fontaine clere et luysant.

Perceforest, vol. V, fol. 85, r°, col. 2.

Lequel (bateleur) faisoit agenoiller les bonnes gens devant lui, et leur preschoit plusieurs gabuseries et *museries*.

Lett. de rémiss., ann. 1448; *Trés. des Chart.*, reg. 179, c. 191.

Musage, *s. m.*

Je vos vueil proyer et rouver
A départir de tel usage;
Quar trop i payez le *musage*.

Henri d'Andeli, *Lay d'Aristote*, v. 173.

Ils font trembler et payer le *musage*,
Aller, venir, penser, et pou dormir.

Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 145, col. 1.

Voyez aussi *Anc. poët. franç.*, ms. du Vatican, n° 1490, fol. 142, v°. — Id., n° 1522, fol. 163, v°. — Id., *ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 822, col. 2. — *Partenop. de Blois*, ms. de S. Germ., fol. 127, r°, col. 3. — *Perceforest*, vol. V, fol. 83, v°, col. 1, etc.

Museteur, *s. m.* Celui qui muse, qui ne s'occupe que de bagatelles.

Ne soyons pas *musetéeur*.

Gautier de Coinsi, *Miracl. de Nost. Dame*, l. II.

Au reste les mots *musage*, *museteur*, ne sont point admissibles; je ne les ai relatés ici que pour compléter l'histoire du mot Musardie, Musardise.

[redacted]

APPENDICE.

M.

ƖAIRESSE, *s. f.* Femme d'un maire. *Rec. de poèt. ·anç. avant* 1300, *ms.*, tom. IV. p. 1373.

MAMELETTE, *s. f.* Petite mamelle. *Anc. écriv. fr.*, *ıs. de la Clayette*, in-4°, fol. 384, col., 2. — *Guillaume u faucon*, v. 108. — *Aucassin et Nicolette; Fabl. Méon.*, ›m. I, p. 393. — *Blanchandin*, *ms. de S. Germain*, ›l. 176, v°, col. 3. — EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, ›l. 72, col. 3. — J. MAROT, *Poés.*, p. 185. — JAC. 'AHUREAU, *Poés.*, p. 269, etc. — Italien, *mammelletta*, OCCAC., *Amet.* — MAMELLIÈRE, *s. f.* Partie de l'armure ui couvre les mamelles. *Compt. de J. Lafontaine*, *ar-entier du roi*, ann. 1352, cité par DU CANGE, *Gloss. ad :ript.*, au mot *mamillaria.* — MAMELLER, présenter la ıamelle, allaiter. — LOYS LE CARON, *Poés.*, fol. 6, r°. — ·atin barbare, *mammare*; grec barbare, μαμμεύειν. 'onsultez G. J. VOSSIUS, *de vit. serm.*, l. IV, c. 13, p. 710. — Le substantif *mamellière*, et surtout le verbe *mameller*, e me paraissent pas de nature à être réintégrés dans le ıngage moderne. Voyez MAMILLAIRE.

MANCIPE, *s. m.* Serf, esclave; celui qui, selon l'an-ienne jurisprudence, était devenu la propriété d'un ıtre, soit qu'il eût été acheté à prix d'argent, soit ,u'il fût né d'une esclave, soit enfin qu'il eût fait un bandon volontaire de sa liberté. *Liv. de justice et de* '*Let*, *ms. de la bibl. du roi*, n° 8407, fol. 91. — *Anc.*

aut. franç., *ms. de la Clayette*, in-4°, fol. 177, col. 2. —*Blason des faulces amours*, fol. 15, r°.—Rabel., l. IV, c. 30. — Latin, *mancipium*, Cicer., *Paradox.* V, c. 1 ; Ovid., *ex Ponto*, IV, *epist.* 5, v. 39, 40.—Italien, *mancipio*, Petrarch., *Capit.* 8.

MARBRIN, INE, *adj.* De marbre ; qui a la dureté, le poli et les autres qualités du marbre. Berzé, *Bibl.*, v. 461.—*Aucassin et Nicolette* ; *Fabl. Méon.*, tom. I, p. 384.—*Rom. d'Anséis de Carthage*, fol. 2, v°, col. 1. —Cl. Marot, *Epigr.*—Guill. Crétin, *Poés.*, p. 58.—Rabel., l. IV, *prol.*—Gill. Durant, *Zodiaq.*; *Poés.*, p. 70, etc.—Barbazan, *Gloss. fr. ms.*, regrette ce mot, qui, dit-il, manque à notre langue.—Latin, *marmoreus*, Virgil., *Eclog.* 7, v. 35. Martial., l. VIII, *Ep.* 56. —Italien, *marmoreo*, Boccac., *Vit. di Dante*, 25 ; *marmorino*. Id., *Ninf. fiesol.*, 104.—Espagnol, *marmoleno*, Ponc., *Quar.*, t. I, serm. 5, § 1.

MARRANE, *s. m.* Mauvais chrétien, hérétique ; homme maudit, excommunié. Clém. Marot, *Epist.* 56 ; *Œuv.*, tom. I, p. 553.—Brantome, *Cap. étr.*, t. II, p. 110.—Italien, *marrano*, Bern., *Orl.*, I, 3.—Espagnol, *marráno*, D. Juan de la Puente, *Conven.*, l. II, c. 5, § 2.

MAUGRÉEUR, *s. m.* Celui qui maugrée ; blasphémateur. *Elog. de Charles VII* ; p. 5.—H. Étienne, *Apol. d'Hérod.*, p. 110.—*Gloss. franç. lat.*, *ms. de la Bibl. du Roi*, n° 7684, etc.—Maugréement, *s. m.* Action de maugréer ; blasphème. *Lett. de rémiss.*, ann. 1394 ; *Trés. des Chart.*, reg. 147, ch. 38.—Godefroy, *Annot. sur l'hist. de Charles VI*, p. 667.—Je doute que ce dernier mot puisse être employé avec succès dans le langage moderne.

MÉMARIER (SE), *v. réfl.* Faire un mariage peu

; se mésallier. GAUTIER DE COINSI, *Mir. de N.* l. I, c. 11. — IDEM, *du varlet qui se maria à)ame*, v. 189. — MÉMARIAGE, *s. m.* Droit qu'un t obligé de payer à son seigneur, pour obtenir de se marier à une personne de condition libre le qui dépendait d'un autre seigneur. *Chart. de* 1342; *Très. des Chart.*, reg. 174, ch. 445. — *Lett.* 1357; *Ordonn. des Rois de Fr.*, tom. IV, p. 369, :.

ARLER, *v. n.* Parler d'une manière peu conve- lire du mal de quelqu'un. — MARIE DE FRANCE, *Graelant*, v. 623. — *Mirouer du chrestien.* — IES, *Contes*, 2e matin., t. I, fol. 43, v°. — L'in- *éparler* a été pris substantivement dans le sens ige peu mesuré, mauvaises paroles, médisance, P. DE FONTAINES, *Conseils*, c. 11, § 8, p. 89, à de *Joinville*, édit. de Du Cange. — MÉPAR- *.f.* Action de parler mal; paroles peu mesurées, :, *ms.* — Je doute que le substantif *méparlance* itre réintégré avec succès dans le langage mo-

CURIALISER, *v. a.* Faire une mercuriale; ré- ler d'un ton d'autorité. MONTAIG., *Ess.*, l. III, On a dit aussi, mais moins heureusement, MER- ET. PASQUIER, *Lett.*, t. I, p. 667.

AIMER, *v. a.* Ne pas aimer; haïr; donner des extérieures de haine et de mépris. *Amour et* , *ms. de S. Germ.*, fol. 111, v°, col. 2. — JOIN- *Hist. de S. Louis*, édit. de la Bibl., p. 139. — *rémiss.*, ann. 1364; *Très. des Chart.*, reg. 95, , etc. Voyez DÉSAIMER.

JSEUR, *s. m.* Celui qui mésuse, qui abuse d'un une permission. *Cout. de Beauvoisis*, ch. 24.

MINABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être détruit ou attaqué par une mine. JUVÉNAL ou JOUVÉNEL DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 237.

MONCELET, *s. m.* Petit monceau, petit tas. DES ACCORDS (*Et. Tabourot*), *Touches*, p. 44.

MONDE, *adj. des deux g.* Pur, sans tache, sans souillure, élégant, propre, agréable. BAUDE FASTOUL D'ARRAS, *Congié*, v. 89. — GAUTIER DE COINSI, *Mir. de N. D. qui gari un moine de son let*, v. 256. — *Complainte de Charolois.* — *Malheur du Monde.* — CLÉM. MAROT, *Ballad.* 10; *OEuv.*, tom. II, p. 21. — RABEL., l. III, c. 7, etc. — L'adjectif *monde* a éte employé par quelques écrivains modernes, mais seulement pour désigner les animaux que la loi des Juifs permet de manger ou d'offrir en sacrifice. — Richelet et les auteurs du Dictionnaire de Trévoux observent qu'on ne s'en sert presque jamais, sans qu'il soit accompagné de son contraire l'adjectif *immonde*. VOLTAIRE, *Serm. et homél.*; *Œuv.*, t. XLI, p. 57, etc. — Latin, *mundus*, HORAT., l. I, *Epist.* 5, v. 7. — Italien, *mondo*, CAVALC., *Frutt. ling.* — Espagnol, *mondo*, CERVANT., *Quix.*, t. II, c. 5. — MONDATION, *s. f.* Action de monder, de purifier. *Anc. trad. de la Bibl.*, Lévit., ch. 16, v. 30. — Barbazan regrette l'usage de ce substantif. « Quel mot plus énergique, dit-il, peut-on « trouver dans notre langue pour l'exprimer? Purgation, « expiation ne le valent pas. » *Gloss. de l'anc. franç.*, *ms.*, au mot *moundation*. — Latin, *mundatio*, S. AUGUST., *Confess.*, l. I, c. 11. — Italien, *mundazione*, *Comm. sul Dante*, Purgat. 21.

MONOMACHIE, *s. f.* Combat singulier, d'homme à homme. Ce mot a servi à désigner les duels judiciaires, autorisés autrefois par l'église, et qu'ensuite elle a sage-

ıt interdits. *Response des oracl. d'Apollo sur les trois ns de France, fils de Henri II, ms.*, p. 22. — Duver- ., *Biblioth.*, p. 166, etc.—Latin barb., *monomachia*, rt., ann. 1095, citée par D. Calmet, *Hist. de Lor-* e, tom. I, col. 501. — Italien, *monomachia*, J. Al- ı, *Dizz. crit. encicl.* — Espagnol, *monomachia*, cian, *Moral.*, fol. 264.

ORCELET, *s. m.* Petit morceau. *Cheval. au Barizel*, ɔ8. — Italien, *morseletto*, Luig. Pulci, *il Morg.*, 66.

———

N.

NACELETTE, *s. f.* Petite nacelle.

> A tant trueve une *nacelete*
> Qui molt ert foible et petitete.
> *Castoiement, Cont.* 10, v. 23.

Voyez aussi *Fabl. mss. de S. Germ.*, fol. 5, v°, col. 3, etc.

On a dit, mais moins heureusement, NACELET, *s. m.*

> Lors vit un *nacelet* venant,
> A voile déploié siglant.
> *Rom. de Perceval, ms.*, fol. 345.

NACELÉE, *s. f.* Ce que peut contenir une nacelle.

Item aucun vendeur n'aura à une foiz que une batelée ou *nacelée* de vin pour vendre.

Ordonn. de 1415; *Trés. des Chart.*, reg. 170, c. 1.

NAPPERON, *s. m.* Petite nappe.

> Au haut du *napron* de blanc lin.
> *Récréat. des dev. amour. vent. d'amour*, p. 49.

Une vieille nape, une touaille, un viez *naperon*.

Lett. de rémiss., ann. 1394; *Trés. des Chart.*, reg. 146, c. 278.

NAPPERIE, *s. f.* Lieu où l'on serre le linge de table, soit dans une communauté, soit dans la maison d'un prince ou d'un riche particulier.

Servant de la *napperie*.

Ordonn. de la maison de Jean V, duc de Bret., ann. 1403; *Hist. de Bret.*, preuv., t. II, col. 737.

NAUFRAGER, *v. n.* Faire naufrage.

> Comme l'astre jumeau qui sauve de tempeste
> Du matelot, jà prest à *naufrager*, la teste.
> *Tomb. de Montl.; Mém. de Montluc*, t. II, p. 579.

Le mot *naufragé, ée,* se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762; mais seulement comme

adjectif. L'abbé Féraud observe que « quelques-uns « disent *naufrager* pour faire naufrage. Ce mot, ajoute-t-il, « n'est pas dans nos dictionnaires, et je ne me souviens « pas de l'avoir vu dans aucun auteur. Il serait utile, et « il est à souhaiter que l'usage l'admette. » *Dict. crit.* — On lit dans le même dictionnaire que le P. Larue a cherché à introduire le substantif *naufragant*, pour désigner celui qui a fait naufrage. L'abbé Desfontaines a fait, et avec justice, la critique de ce dernier mot, en le plaçant dans son *Dictionnaire néologique*.

Latin, *naufragare*, *naufragari*. Quo plus industrius quisque æquor frequentat, hoc minus *naufragat*.

SIDON. APOLL., l. IV, *Epist.* 21.

Consultez G. J. VOSSIUS, *de Vit. serm.*, l. IV, c. 14, p. 716.

Italien, *naufragare*. In questo pelago tempestoso, è facil cosa il *naufragare*.

FR. GIORD., *Predich.*

Espagnol, *naufragar*. Las demás naves, rotas las gúmenas, destrozadas las áncoras, *naufragaban* à todas partes.

PELLIC., *Argen.*, part. II, l. I, c. 1.

NESCIEMMENT, *adv.* Sans le savoir, par ignorance; imprudemment, sans réflexion.

Duquel ayant eu sa dépesche, s'en alla après fort *nesciemment* trouver le roy, qui trouva fort estrange la façon de ce pauvre philosophe d'avoir abordé premier le vassal que le seigneur.

BRANTOME, *Cap. fr.*, t. I, p. 52.

Latin, *nescienter*. Ipsis Ægyptiis *nescienter* commodantibus ea, quibus non bene utebantur.

S. AUGUST., *de Doctr. Christ.*, l. II, c. 40.

Italien, *nescientemente*. Meritare l'ira d'Iddio si è eziandio

nescientemente peccare, ma provocare, si è scientemente venire contra i comandamenti di Dio.

Moral. di S. Greg.

NESCIENT, ENTE, *adj.* Qui ne sait pas, ignorant, qui agit imprudemment, sans réflexion.

Li plusor sont si *nescient ;*
Luès que montez sont sor la roë,
Ne lor sovient mais de la boë
Dont sont estrait, né et norri.

GAUTIER DE COINSI, *Sainte-Léocade*, v. 1646.

Latin, *nesciens.*

Ut *nescientem* sentiat te id sibi dare.

TERENT., *Heautont.*, act. III, sc. 1, v. 59.

Italien, *nesciente.* Disse doversi decretare, che degli aggravi che fanno alle provinzie le mogli, si punissero i mariti, benchè *nescienti*, come de' proprj loro.

DAVANZ., *Tac.*, *ann.*, 4, 88.

O miseri, o *nescienti*, che non mercatare sanno con esso gran nostro signore.

GUITT., *Lett.* 1.

Espagnol, *nesciente.* Es forzoso sea *nesciente* de lo que nunca trató.

FIGUER., *Passag. Aliv.*, 8.

Quoique l'adjectif *nescient*, *ente*, se retrouve, comme on le voit, dans plusieurs langues, je ne le crois pas susceptible d'être restitué au langage moderne.

Voyez INSCIEMMENT.

NIHILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est considéré comme nul ou annihilé; de ce qui n'a aucune valeur; de ce qui n'est rien par soi-même.

Nulle particulière qualité n'enorgueillira celuy qui mettra quant et quant en compte tant d'imparfaites et foibles qualités autres, qui sont en luy, et au bout, la *nihilité* de l'humaine condition.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 6.

Je juge volontiers des actions d'autruy; des miennes je donne eu à juger, à cause de leur *nihilité*.

Id., *ibid*, l. II, c. 18.

Latin barbare, *nihileitas*.

Henric. de Hassia, *Specul. animæ*, p. 7.

Voyez G. J. Vossius, *de Vit. serm.*, l. III, c. 29, p. 518.

Anglais, *nihility*. Not being is considered as excluding all ubstance, and then all modes are also necessarily excluded; nd this we call pure *nihility*, or mere nothing.

Watts, *Logic*.

NONCHALOIR, *v. a.* et *n.* Être nonchalant, ne pas e soucier, négliger.

Dont maintefois ont puis porté de vieux péchiez nouvelles énitences, en *nonchalant* le jugement de Dieu.

Ordonn. de Philippe-le-Bel, ann. 1305 ou 1306, rapportée par Basnage, *sur les duels*, p. 204.

Voyez aussi *Ordonn. des rois de France*, t. I, p. 441.

Par qui fut la loy renouvellée et recouvrée, qui long-temps voit demouré oubliée et *nonchalue*.

Al. Chartier, *l'Espér.*; *OEuv.*, p. 362.

Le verbe *nonchaloir* a été plus communément employé comme substantif.

Si, mets l'amour en *nonchaloir*,
Qui te peut nuire et non valoir.

Rom. Rose, v. 3112.

Artazerzès ayant eu cest advertissement, pensa qu'il ne falloit pas du tout mettre à *nonchaloir* une chose de si grande conséquence, qui luy portoit danger de sa vie.

Amyot, *Plut.*, *Artazerzès*, c. 43; *OEuv.*, t. VIII, p. 462.

Certes je puis aysément oublier; mais de mettre à *nonchaloir* la charge que mon amy m'a donnée, je ne le fay pas.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 9.

Voyez aussi *Gérard de Nevers*, part. I, p. 89.—Coquillart, *OEuv.*, p. 125. — Melin de S. Gelais, p. 142, etc., etc.

Le substantif *nonchaloir*, qui offre une légère nuance du mot *nonchalance*, se retrouve quelquefois dans nos écrivains modernes.

> Depuis deux jours, hélas! je l'ai perdu,
> Du *nonchaloir* le héros adorable.
>
> CHAULIEU, *Epît. à Rousseau; OEuv.*, t. I, p. 355.

NOUVELLET, ETTE, *adj. diminutif.* Récent, très-nouveau; qui est à la fois nouveau et gracieux.

> Serises fresches, *nouvellettes.*
>
> *Rom. Rose*, v. 1356.

> Et sur le printemps *nouvelet*,
> Le transmit à son cher enfant.
>
> CL. MAROT, *Opusc. I; OEuv.*, t. I, p. 139.

> Veuillent ou non *nouvellets* advocatz.
>
> GUILL. CRÉTIN, *Plaid. de l'am. dolereux; Poés.*, p. 149.

Voyez aussi GILL. DURANT, à la suite des *OEuv. de Bonnefons*, p. 97, etc., etc.

Ce mot me paraît appartenir de préférence à la poésie légère.

Italien, *novellino.* Ghino, marchese da Cittadella, disse che questi santi *novellini* gli facevano perdere la fe de' vecchi.

FR. SACCH., *Oper. divers.*, 59.

NUAGER, ÈRE, *adj.* Qui appartient aux nuages, qui est d'une nature analogue à celle des nuages; qui habite les nuages.

> Iris voulut à ce Dieu consentir,
> Et rassembla d'une æle *nuagère*
> Chez l'Océan force pluye légère.
>
> AMAD. JAMYN, *Poés.*, p. 102.

> Ainsi qu'Iris la *nuagère*
> Bigarre sa robe légère
> Aux rais du soleil opposé.
>
> ID., *ibid.*, p. 205.

ΙBLESSE, *s. f.* Interception des rayons de la lu-e, causée par un amas de nuages; obscurité; illard épais.

ıant ce vint à mienuit, une obscurité, une *nublesse* et un ıi grans esmut sus la mer, que li tourmens fu assés plus que il n'avoit devant esté en la mer.

NANGIS, *Annal.*, à la suite de Joinville, édit. de la Bibl., p. 271.

Que tote humaine richece
Est si vaine comme *nublece.*
Castoiem., *cont.* 25, v. 151.

Ne ses rois ne peut desvoyer
Ne vent, ne pluye, ne *nublesse.*
Rom. Rose, v. 21442.

Il mit nostre joie en tristece,
Vie en mort, clarté en *nublece.*
GAUTIER DE COINSI, *Mir. de Nostre-Dame*, l. III.

substantif *nublesse* se trouve dans le Dictionnaire révoux; mais il y est indiqué comme vieux mot.

yez ENNUBLIR, *append.*

ΙMÉROSITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est nombreux.

a *numérosité* des créditeurs si vous estimez la parfection ebteurs, vous ne errerez en arithméticque practique.

RABEL., l. III, c. 3.

in, *numerositas.* Ad significationem *numerositatis* in-ræ.

MACROB., l. V, c. 20.

ien, *numerosità*, *numerositate.* Grande, ed ineffabile rosità di tempo, purchè sia finita, non è tanta, quanta iccola gocciola comparata à quel mare Oceano.

S. Agost. C. D.

ıagnol, *numerosidád.* No quiero en este capitulo tratar

de la naturaleza de los angeles, de sus movimientos, de su muchedumbre y *numerosidád*.

ZUÑIG., *Annal.*, an. 1515, num. 3.

Anglais, *numerosity*. Of assertion if *numerosity* of assertors were a sufficient demonstration, we might sit down herein at an unquestionable truth.

BROWN, *Vulg. err.*

APPENDICE.

N.

ATATOIRE, *s. m.* Lieu disposé pour s'y exercer à nage. RABEL., l. I, c. 45. — Latin, *natatoria*, SIDON. OLLIN., l. II, *Epist.* 2. — Italien, *natatoria*, FR. SACCHI, *ver. div.*, 125. — Les auteurs du Dictionnaire de Tréux disent dans le même sens NAGEOIR, *s. m.*, qu'ils liquent comme un vieux mot, sans d'ailleurs alléguer cune autorité. — Quoi qu'il en soit, le mot *nageoir*, i est en quelque sorte homonyme, ne me paraît point nature à être restitué au langage moderne.

NAVREUR, *s. m.* Celui qui navre, qui blesse. *Perorest;* vol. IV, fol. 121, v°, col. 5. — NAVRURE, *s. f.* ion de navrer; blessure. *Chart. de Philippe VI,* 1. 1348; *Chart. de Corbie*, 23. — FROISSART, *Chron.*, . I, ch. 165. — *Lancelot du Lac*, tom. III, fol. 9, v°, . 1, etc.

NÉANTISE, *s. f.* État ou qualité de ce qui est réduit au nt, mis à néant; nullité, incapacité. Il s'est dit égalent des hommes et des choses. — MONTAIG., *Ess.*, l. II, 12. IDEM, *ibid.*, l. III, c. 6. — *Perceforest*, vol. II, 43, v°, col. 2. — ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. I, ch. 7, etc.

NESTORIEN, ENNE, *adj.* Qui appartient ou qui semble à Nestor, qui offre quelque rapport avec tor, soit pour la sagesse, soit pour l'éloquence suasive, soit pour l'âge avancé. *Manuel du droit écrit*, . dédic. — Grec, Νεϛόρεος, Νεϛόρειος. PINDAR., *Pyth.*,

od. 6. — Latin, *Nestoreus*. Lucan. *ad Pison.*, v. 64. *Nestorius*, Stat., liv. I, *Sylv.* 3, vers. ult. — On sait que les écrivains ecclésiastiques ont appelé *Nestoriens* une secte d'hérétiques, qui avaient pour chef l'évêque de Constantinople Nestorius, fameux prédicateur, et qui furent condamnés par le concile œcuménique d'Éphèse, en 441. On prétend que cette secte subsiste encore en Orient. — Ce mot se trouve sous cette dernière acception dans Voltaire, *Lett. au roi Stanislas*, 15 aug. 1760; *Œuv.*, tom. LXXXVIII, p. 426.

NETTOYURE, *s. f.* Ce que l'on enlève d'un lieu sale en le nettoyant. *Chart. de l'année* 1372; *Trés. des Chart.*, reg. 103, ch. 104. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1409. *Ibid.*, reg. 163, ch. 407.

NICEMENT, *adv.* D'une manière nice, simple, niaise; sottement, imprudemment. *Rom. Rose*, v. 8104. — Beaumanoir, *Cout. de Beauvois.*, c. 44. — Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 376, col. 3. — Froissart, *Chron.*, vol. I, c. 269. — *Perceforest*, vol. VI, fol. 63, v°, col. 1, etc. — J'observerai que si j'ai admis dans ce vocabulaire l'adverbe *nicement*, c'est parce qu'il est complémentaire de l'adjectif *nice*, qui se trouve dans le *Diction. de l'Acad. Franç.*, édit. de 1762. — Nicettement, *adv.* — *Anc. poët. franç.*, *ms. de La Clayette*, in-4°, fol. 454, col. 2. — Niceté, *s. f.* Qualité de celui qui est nice; simplicité, naïveté, sottise; puérilité, actions ou paroles sottes, niaises, peu réfléchies. — Comte Thibaut, *Chans. mss.*, p. 61. — *Anséis de Carthage*, fol. 122, v°, col. 1. — Beaumanoir, *Cout. de Beauv.*, c. 22. — *Pathelin*, p. 57. — Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 139, col. 1, — Al. Chartier, *Poés.*; *OEuv.*, p. 767, etc.

NOBILITATION, *s. f.* Acte par lequel un prince ac-

[redacted]

:orde la noblesse à un roturier. *Lett. du roi Jean*, ınn. 1363, *ms. de Colbert*, tom. II. — *Instr. de Charles V*, *oi de Fr.*, 8 mai 1372; *Ordonn. des rois de Fr.*, t. V,). 479, art. 6. — Nobiliter, *v. a.* Accorder à un rotuier des lettres de noblesse et tous les priviléges qui en iont la suite. *Lett. de Charles V, roi de Fr.*, ann. 1371; *Trés. des Chart.*, reg. 137, ch. 89. — Latin, *nobilitare*, endre illustre. Cic., *Tusc.*, 1, c. 15. Mot employé par les écrivains de la basse latinité, dans le sens d'élever un oturier au rang de noble. *Litt. Humbert.* II; *Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 537. — Italien, *nobilitare*, Boccac., *Decam.*, nov. 57, 1.

NOISEUX, EUSE, *adj.* Qui cherche volontiers noise, urbulent, qui aime le bruit, les querelles. Garin, *Chevalier qui faisoit parler*, etc., v. 6. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. VI, c. 17. — Anglais, *noisy*, Swift. — Noiser, *v. n.* Chercher noise, disputer, quereller, faire u bruit. — *Fab. d'Aloul*, v. 211. — *Rom. Rose*, . 12950, etc.

NOLOIR, *v. n.* Ne pas vouloir. Ce mot s'est pris uelquefois substantivement. *Cout. génér.*, tom. II, . 871. — Latin, *Nolle*, Terent., *Eun.*, act. I, sc. 2, 67. — Je regrette de n'avoir pu trouver dans ceux : nos anciens écrivains français que j'ai explorés, le bstantif Nolonté, action de ne pas vouloir, absence : volonté, dont quelques personnes font usage. Latin, *luntas*, Ennius apud Calpurn. Pison., passage consté. Voy. G. J. Vossius, *de Vit. serm.*, l. III, c. 29. — ;pagnol, *nolición*, *Dicc. de la real Acad. de Madrid.* - Anglais, *nolition*, Hale.

NORME, *s. f.* Règle, loi, d'après laquelle on doit riger sa conduite, ses actions, ses paroles, ses opinions,

4.

ses sentimens. Coquillart, *OEuv.*, p. 119.—Latin, *norma*, Cicer., *pro Mur.*, c. 2.—Italien, *norma*, Dant., *Parad.*, 1.—Espagnol, *norma*, Espin., *Escud.*, relac. 2, disc. 12.

NYMPHAL, ALE, *adj.* Semblable à une nymphe. A la Nymphale, *loc. adverb.* A la manière d'une nymphe, Brantome, *Dam. gal.*, tom. I, p. 352.

O.

* **Objurgation**, *s. f.* Reproches, réprimande sévère.

Quant aux *objurgations* ou repréhensions, elles seront sans contumélye, sans injures, n'opprobres.

Amant ressuscité, liv. II, p. 71, édit. in-4°.

Voyez aussi *Triomphe de la Nobl. Dame*, fol. 37, v°, etc.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux condamnent, comme hors d'usage, le mot *objurgation*, dont M. de Bissy, évêque de Meaux, s'est servi, disent-ils, dans les *Anecdotes sur la constitution Unigenitus*, part. I, p. 273. — Néanmoins, ce mot a été employé par quelques-uns de nos meilleurs écrivains modernes.

Le reproche, l'*objurgation*, la honte, la vue de l'opprobre ou d'un plus grand péril, l'enthousiasme de la gloire, l'enivrement que peut causer l'espérance d'un meilleur sort, sont nécessaires pour réchauffer des ames que la crainte a glacées.

Marmontel, *Elém. de Littér.*, art. *Pathétique*; *OEuv.*, t. IX, p. 205.

Latin, *objurgatio*. Tum *objurgatio*, si est auctoritas : tum admonitio, quasi lenior *objurgatio*.

Cicer., *de Orat.*, cap. 83.

Italien, *objurgazione*. Che fu la sua vita altro che ingiurie e *objurgazioni*?

Vit. di S. Girol.

Anglais, *objurgation*. If there be no true liberty, but all things come to pass by inevitable necessity, then what are all interrogations, and *objurgations*, and reprehensions, and expostulations?

Bramhall.

OBNUBILER, OBNUBLER, *v. a.* Obscurcir, couvrir d'un nuage, envelopper d'un brouillard épais.

> Qui s'esclipse comme la lune,
> Que la terre *obnuble* et enombre,
> Quant la clarté chiet en son umbre.
>
> *Rom. Rose*, v. 5000.

Lorsque l'estomach est chargé de viandes, les fumosités montent au cerveau, et l'*obnubilent*, troublent et désordonnent.

Triomph. de la Noble Dame, fol. 39.

> Je sçay comment amour, en quelque lieu qu'il pesche,
> *Obnubilist* de soy la pensée et empesche.
>
> Bar. d'Oppède, *Trad. des triomph. de Pétrarq.*, fol. 34.

Latin, *obnubilare*. *Obnubilabat* hæc omnia vitium, parum quidem nocens rei communi, sed in alto judice maculosum.

Ammian. Marcell., l. XXVIII, c. 4.

Voyez Ennublir, *append.*; Nublesse.

OBRUER, *v. a.* Accabler sous le poids; écraser sous une masse énorme. Il s'est dit aussi au figuré.

Les Flamands furent du tout en tout *obruez* et acravantez.

Guill. de Nangis, *Chron. franç.*, *ms.*, ann. 1304.

Latin, *obruere*.

> Concidit, et totis fratrem gravis *obruit* armis.
>
> Stat., *Theb.*, l. XI, v. 573.

His criminibus, his testibus sic *obrutus* atque oppressus est.

Cicer., *Verr.* III, c. 7.

* **OBSÉQUIEUX, EUSE**, *adj.* Prévenant, complaisant à l'excès; qui cherche à plaire par une soumission constante, par des petits soins continuels, des attentions recherchées, des propos obligeans et flatteurs.

> Par *obséquieux* bénéfice,
> Adoras celui qu'enfantas.
>
> Guill. Crétin, *Orais. à N. D.*; *OEuv.*, p. 35.

[redacted]

Et la crainte qui se renouvelle souvent fait qu'il se rend plus *bséquieux* à l'endroit dudit Barnevelt que jamais.

Négociations de Jeannin, t. I, p. 414 ; *Lett. au roi*, 16 novembre 1607.

L'abbé Féraud, qui a inséré dans son *Dictionnaire itique* l'adjectif *obséquieux*, observe « que ce mot a été forgé ou du moins renouvelé de l'ancien langage, par J. J. Rousseau. » En effet, on le trouve dans les écrits u philosophe de Genève.

Il se moque lui-même, quand il prétend qu'offrir une satisction très-*obséquieuse* et très-raisonnable à ceux qui se laignent, c'est leur faire la loi.

J. J. Rousseau, *Lett. à M. D.*, 8 août 1765; *OEuv.*, édit. des Assoc., t. XXIX, p. 288.

Latin, *obsequiosus*.

Nihilo secius
Obsequiosus mihi semper fuisti.

Plaut., *Capt.*, act. II, sc. 3, v. 57, 58.

Italien, *ossequioso*. Molto era pietoso e *ossequioso* circa le epolture degli uccisi Giudei.

Comment. sul Dante, Parad., 4.

Espagnol, *obsequioso*, rendido, cortesáno y sujéto à hacer a voluntád de otro.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *obsequious*. Adore not so the rising son, that you orget the father who raised you to this height; nor be you so *bsequious* to the father, that you give just cause to the son o suspect that you neglect him.

Bacon.

OBSTANT, ANTE, *adj.* Qui s'oppose, qui met emêchement, obstacle. Ce mot a été employé, ainsi que est encore son contraire *nonobstant*, comme préposition,

ou, pour parler plus exactement, sous la forme nommée par les grammairiens latins *ablatif absolu.*

Mais enfin, *obstant* ce qu'il vit que la place n'estoit pas tenable, il print argent.

Hist. de Charles VI et VII, attribuée à ALAIN CHARTIER, p. 90.

Obstant l'imperfection et fragilité des sens corporels.

RABEL., l. III, c. 13.

Nous ne pouvons entrer dedans, *obstant* l'eau qui est ès fossez.

Le Jouvencel, fol. 21, r°.

Voyez aussi J. LEFEBVRE DE S. REMY, *Hist. de Charles VI,* p. 110. — *Hist. de la Pucelle d'Orléans,* p. 484. — DUCLOS, *Hist. de Louis XI,* preuv., p. 164, etc., etc.

OBSTATIF, IVE, *adj.* Qui met obstacle, qui empêche.

Telle prévention, comme vraysemblablement faite en fraude, ne pourra induire litispendance préjudiciable ne *obstative* audit remède de la paix des vingt-deux.

Coutum. général, t. II, p. 977.

OBSTER, *v. n.* Mettre obstacle, empêcher, résister, s'opposer.

Je vous envoye présentement le double de la sentence arbitraire donnée et prononcée par nostre sainct père le pape touchant la paix des Véniciens, laquelle ne *obste,* sinon à la ratification de vostre père.

Lett. de Louis XII, tom. IV, p. 282.

Latin, *obstare.* Maxima est in sensibus veritas, si omnia removentur quæ *obstant* et impediunt.

CICER., *Acad.,* IV, cap. 7.

Italien, *ostare.* La caligine *ostando* allo' ntelletto.

BOCCAC., *Amet.* 98.

Espagnol, *obstar.* Habian hecho tales diligéncias por *obstar*

a tales inconvenientes, que poquissimos fueron los que se osaron descubrir.

HERRER., *Hist. de Phel. II*, t. III, l. V, cap. 9.

On a dit aussi, dans le même sens, OBSISTER, *v. n.*

Que tu ayes le mot aussi
De la bouteille trismégiste,
Pour entendre si rien *obsiste*
Que tu te doibves marier.

RABEL., l. V, c. 46.

Latin, *obsistere*. Omnibus ejus consiliis occurri atque *obstiti*.

CICER., *Catil.* III, c. 7.

OCCISEUR, ERESSE, *s.* Celui, celle qui tue, qui occit.

Sans dotance fut conut de queil sainteit il astoit, ki le bras de son *ociseor* avoit loiet en l'air.

S. Grégoire, *dial.*, l. III, c. 37.

Pour ce furent *occiséor* des prophètes.

Anc. écriv. fr., *ms. de La Clayette*, in-4°, fol. 47, col. 2.

Ma vie finera et je mourrai, pourquoi l'en poura dire que vous soyez cause de ma mort, et *occiseresse* de moy, vostre fin amant.

LAUR. DE PREMIERFAICT, *trad. de Boccace.*

Voyez aussi P. FONTAINE, *Conseils*, c. 13, art. 28, p. 92, etc.

Le substantif masculin *occiseur* a été employé par les écrivains modernes; mais seulement dans le style burlesque.

Faisons l'olibrius, l'*occiseur* d'innocens.

MOLIÈRE, *Étourd.*, act. III, sc. 4.

Ainsi qu'une saucisse on rôtira ma fille!
Moi-même j'en serai l'odieux *occiseur!*

La naissance d'Amadis, sc. 9, *Théâtre Italien*, t. III, p. 35.

Latin, *occisor*.

Urbicape, *occisor* regum.

PLAUT., *Mil.*, act. IV, sc. 2, v. 64.

Italien, *occiditore*, *ucciditore*, *trice*; *uccisore*. Tornando alle leggi di quelle di Cesare, dopo la sua morte mantenute dagli stessi *occiditori*.

BORGH., *Col. mil.*, 449.

Dandovi gli *ucciditori* di quel giovane nelle mani.

BOCCAC., *Nov.* 27, 34.

Progne, *ucciditrice* del proprio figliuolo per far dispetto al marito.

ID., *Filocop.*, 4, 27.

L'*uccisor* delle femmine ti sfida.

TASSO, *Gierus. lib.*, cant. XIX, ott. 5.

OCCULTEMENT, *adv.* D'une manière occulte, secrètement, en cachette.

Si ordonnoit la dame tout secrètement son affaire et ses pourvéances; mais onques si *occultement* ne le peut faire que messire Hue le despensier ne le sceust.

FROISSART, *Chron.*, vol. I, c. 7.

Luy dressèrent *occultement* en embuscade un archier en angle lointain, et un chevalier errant, par lesquels elle fut prinse et mise hors le camp.

RABEL., liv. V, ch. 25.

Latin, *occultè*. Quæ res apertè petebatur, ea nunc *occultè* cuniculis oppugnatur.

CICER., *Agrar.* I.

Italien, *occultamente*. Quando possono *occultamente*, il fanno, o per mattezza lasciano.

BOCCAC., *Nov.* 19, 11.

Espagnol, *ocultamente*. Tiró *ocultamente* una saéta, è firió à Meneláo.

Comend. sobre las 300, copl. 88.

OCCUPATEUR, TRICE, *s.* Celui ou celle qui occupe, qui envahit, qui s'empare.

Tant s'en falloit que les Ostrogoths *occupateurs* de l'Italie

luy appartenant) voulussent la luy rendre, qu'ils conti-
ıoient d'outrager les sujets de l'empire romain.

Claud. Fauchet, *Antiq. franç.*, l. III, c. 8.

Voyez également Coquillart, *OEuv.*, p. 72.

On a dit aussi, mais moins heureusement, Occupeur.

Occupeur de Sezile.

Guill. de Nangis, *Chron. franç.*, *ms.*, ann. 1289.

Les dessus nommez *occupeurs* desdites pièces de terre.

Chart. de l'an 1401; *Chartul. de Corb.* 23.

Italien, *occupatore, trice.* Diè sentenza contro al detto Piero
Araona, come scomunicato, spergiuro, e rubello, e *occu-
ıtore* delle possessioni di santa chiesa.

Giov. Villan., *Stor.*, 7, 86, 3.

La povertà.... *occupatrice* di virtù, adducitrice d'amara
ıllecitudine.

Boccac., *Filocop.*, 5, 184.

Espagnol, *ocupadór.* Por el mismo hecho, el tal *ocupadór*....
ierda y haya perdido qualquier derecho, que tuviere, ò pre-
ndiere haber.

Recopil., lib. VII, tit. 7, ley 3.

Anglais, *occupier.* If the title of *occupier* be good in a land
ıpeopled, why should it be bad accounted in a country
ıopled thinly?

Raleigh.

OCTROYEMENT, *s. m.* Action d'octroyer, d'ac-
ırder; permission ou autre grace accordée.

Et les *octroyemens* qu'il a fait ou fera pour nous,... au-
ınt telle valeur et telle fermeté comme se nous l'avions fait
: octroyé.

Libert. de la ville d'Aigueperse, ann. 1374; *Trés. des Chart.*, reg. 198, ch. 360.

ODORER, *v. n.* Exhaler une odeur quelconque.

> En mi le jour s'espanist lors desclose,
> *Odoure* un peu, et plaist, mais la nuit close,
> Flour et bouton et rose est amatie.
>
> EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 255, col. 3.

Italien, *odorare*. Il fiore, quando ha trapassato il suo tempo, in vece di *odorare*, puzza.

FR. GIORD., *Predich.*

ODORER, *v. a.* Flairer, sentir, percevoir, au moyen de l'odorat, les émanations d'une substance.

> L'esglantier que nous *odorons*.
>
> EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 72, col. 2.

Les uns portoient herbes, les autres confitures d'espices qu'ils mettoient à leurs nez, et les *odoroient* souvent.

LAUR. DE PREMIERFAICT, *Trad. de Boccace.*

Tenez vostre bouquet en main; mais s'il se présente quelque autre odeur souefve et profitable, ne laissez pas de l'*odorer* avec action de grâce.

S. FRANÇOIS DE SALES, liv. II, *Epít.* 10.

J'entends la joie de paradis, laquelle nous devons penser en toutes nos opérations, *odorer* et assortir.

H. ÉTIENNE, *Apolog. d'Hérod.*, part. II, c. 37, p. 202.

Les auteurs du dictionnaire de Trévoux rapportent le verbe actif *odorer*, et ajoutent « qu'il n'est pas reçu. » Il eût été plus exact de dire que ce mot est tombé en désuétude.

Latin, *odorari.*

> Tu cùm timendâ voce complesti nemus,
> Projectum *odoraris* cibum.
>
> HORAT., *Epod.*, 6, v. 9, 10.

Italien, *odorare*. Quello (oppio) è il migliore, che è denso, grave, amaro, e che, à *odorarlo*, fa venire il sonno.

Ricett. Fiorent., 51.

OESTRE, *s. m.* Taon, sorte de grosse mouche qui ique les animaux, et les fait entrer en fureur; et au ens figuré, fureur poétique, enthousiasme, soit dans poésie, soit dans les arts.

Et comme vous voyez ung asne, quand il ha au cul ung *œstre* nonicque, ou une mouche qui le poinct, courir çà et là sans oye ni chemin.

RABEL., l. I, ch. 44.

Quelques écrivains modernes se sont servis de ce mot ans le sens métaphorique; ce qui m'a déterminé à admettre dans mon Archéologie.

Là me livrant à tout l'*œstre* poétique et musical, je composai rapidement, en sept ou huit heures, la meilleure partie de on acte.

J. J. ROUSSEAU, *Confess.*, l. VII.

Grec, οἶστρος. Τοῖς ταύροις τὸν οἶστρον ἐνδύεσθαι περὶ τὸ οὖς λέγουσι, καὶ ῖς κυσὶ τὸν κρότωνα.

PLUT., *De disc. amic.*

Μή σε γ' ἀπειρεσίων οἶστρος ἕλῃ κτεάνων.

LUCILL., *Epigr.*, l. II.

Latin, *œstrus*.

Cui nomen asilo
Romanum est, *œstrum* Graii vertêre vocantes.

VIRG., *Georg.*, III, v. 146.

Aonio jam nunc mihi pectus ab *œstro*
Æstuat.

NEMESIAN., *Cyneg.*, v. 3.

Italien, *estro*. Questa maniera di fare è un mostrarsi pieno l'*estro* traboccante.

SALVIN., *Pros. tosc.*

OFFICINE, *s. f.* Laboratoire, boutique; parties ou etites pièces détachées d'un appartement, d'un grand difice, d'un monument.

Il fonda et fist édifier à Senliz, delez son palès, en l'enneur du

benoiet sainct Morice et de ses compaignons, une église avec les *officines* qui conviennent à douze frères ou environ de l'ordre et de l'abit de sainct Morice en Bourgogne.

Vie de S. Louis, par le Confesseur, etc., ch. 6.

S'il (le marchand) prend illueques tavernes ou greniers ou autres *officines*, et il vent ses besoignes.

P. de Fontaines, *Conseils*, ch. 29, art. 2.

Car je veoye dedans moi toutes les *officines*, ainsi que nature les avoit ordonnées, et de quoy chascune servoit.

Perceforest, vol. V, fol. 9, r°, col. 1.

Faictes d'iceulx bonnes provisions, soubdain que les trouverez dans les *officines* des libraires.

Rabel., l. V, *prolog.*

Voyez aussi *Anc. poët. franç., ms. de La Clayette*, in-4°, fol. 447, col. 2, etc.

Latin, *officina*.

Dùm graves cyclopum
Vulcanus ardens urit *officinas*.

Horat., l. I, *Od.* 4, v. 6, 7.

Italien, *officina*. Ora dava opera in riguardar l'opere, e quelle che nell' *officine*, e quelle che nello armamentario.

Volgarizz. di Tit. Liv., dec. 3.

Espagnol, *oficina*. El corazón, que es colorado, es incorruptible, y de ellos tambien se hace el carbón para las fraguas y otras *oficinas*.

Ovied., *Hist. Chil.*, lib. I, cap. 2.

OFFREUR, *s. m.* Celui qui offre.

Quiconque fera le contraire, soit bailleur ou *offreur*, perdra la monoye, et le preneur payera autant d'amende comme la monoye vaudra.

Lett. de Philippe V (de Valois), 21 juillet 1347, art. 5; *Ordonn. des rois de France*, tom. II, p. 265.

Italien, *offeritore*. Essendo per tutta la città venditori e *offeritori* all' incanto.

DAVANZATI, *Tac. stor.*, I, 245.

Espagnol, *ofrecedór*. En la missa hai dos *ofrecedóres*, uno es el *ofrecedór* personál, conjunto à la missa sin medio, otro es el *ofrecedór* principál que ofrece, non en sí, mas por medio del ministro.

VENEG., *Agon.*, punt. 5, cap. 6.

Anglais, *offerer*. If the mind of the *offerer* be good, this is the only thing God respecteth.

HOOKER.

OISELET, *s. m.* Petit oiseau.

Je prendrai l'*oiselet* tout en volant.
Chastel. de S. Gille, v. 76.

Escoutans les doux *oyseletz*,
Qui chantent ces sons nouvellets.
Rom. Rose, v. 10496.

Les *oysellets* des champs, en leur langage,
Vont saluant les buyssons et boscages.
CL. MAROT, *Epît.* 50; *OEuv.*, t. I, p. 533.

Tous mes efforts ne peuvent seulement arriver à représenter le nid du moindre *oyselet*.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, ch. 30.

Ainsi qu'*oiselets* volages,
Voletoient sur les rivages.
GILL. DURANT, *Contre l'honneur*; *Poés.*, p. 88.

Voyez aussi Bataille de Karesme et Charnage, v. 318. — FROISSART, *Chron.*, tom. II, ch. 8. — RABELAIS, l. III, c. 33. — COQUILLART, *OEuv.*, p. 16. — *Nuits de Straparolle*, tom. I, p. 173, etc., etc.

On trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, le mot *oisillon*, qui, au reste, y est indiqué comme appartenant exclusivement au style familier. Toutefois, j'ai cru devoir admettre dans mon vocabulaire le vieux français *oiselet*, dont le son, plus doux et

moins nasal, le rend susceptible d'être renouvelé avec succès, surtout pour la poésie, et qui a d'ailleurs été employé par quelques-uns de nos meilleurs écrivains modernes.

> Cependant tout le jour, un peuple d'*oiselets*
> De rameaux en rameaux volent dans les bosquets.
>
> DELILLE, *Parad. perd.*, l. VII.

Italien, *uccelletto*. Quivi s' odono gli *uccelleti*.

BOCCAC., *Introd.*, 57.

OMBRELLE, *s. m.* ou *fém.* Sorte de parasol ou petit pavillon portatif, propre à donner de l'ombre.

Les *ombrelles*, de quoy, depuis les anciens Romains, l'Italie se sert, chargent plus les bras qu'ils ne deschargent la teste.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, ch. 9.

Ce mot, qui depuis quelque temps est redevenu d'un usage général, a été employé par AND. FÉLIBIEN.

Dans le premier, on voyoit le pape disant la messe dans l'église de Saint-Marc. Dans le second, il estoit représenté au milieu de l'empereur et du doge, ausquels il donnoit à chacun un *ombrelle* ou parasol, après en avoir réservé deux pour lui.

Vies des peintres, entret. 2[e], J. et Gent. Bellin, t. I, p. 187.

Latin, *umbella*.

> En, cui tu viridem *umbellam*, cui succina mittas.
>
> JUVEN., *Sat.* 9, v. 50.

Italien, *ombrello*, *ombrella*.

> Sempre ch' egli esce fuor, porta l'*ombrello*.
>
> BUONAR., *Fier.*, 2, 3, 7.

> Facean riparo a' fervidi calori
> De' giorni estivi, con lor spesse *ombrelle*.
>
> ARIOST., *Orl. fur.*, cant. VI, ott. 21.

Anglais, *umbrel*, *umbrella*.

> I can carry your *umbrella* and fan, your ladyship.
>
> DRYDEN.

OMBREUX, EUSE, *adj.* Qui donne de l'ombre ; qui est couvert d'un ombrage épais.

Cele nativiteiz mist voirement les ténèbres por lei à receleir, faisoit ceu kil habitet en lumière où om ne put aprochier : el cuer del peire est receleie, el mont *ombrious* et espas.

S. BERNARD, *Serm. franç. mss.*

D'arbres estoit li leus *ombreus.*
Anc. écriv. fr., *ms. de La Clayette*, in-4°, fol. 33, col. 1.

Sitost qu'Héro vit que la nuict *ombreuse*
Noircie estoit d'obscurté ténébreuse.
CL. MAROT, *Léand. et Héro ; OEuv.*, t. III, p. 131.

Deux soleils flamboyans de rayons esclaircis,
Et qui d'*ombreuse* nuict ne sont jamais noircis.
PHIL. DESPORTES, *Poés.*, p. 193.

Voyez aussi J. MAROT, *Poés.*, p. 211. — *Nuits de Straparole*, tom. II, p. 268. — *Légende de Faifeu*, p. 6, etc.

L'abbé Féraud admet dans son *Dictionnaire critique* l'adjectif *ombreux, euse*, en observant que ce mot ne doit être employé qu'en poésie. M. de Marmontel en regrette l'usage. « *Ombreux*, dit-il, n'avait-il pas sa « nuance à côté de sombre ? » *Élém. de Littérature*, art. *usage* ; *OEuv.*, tom. X, p. 430. Plusieurs écrivains modernes l'ont employé avec avantage.

Dans la nuit ténébreuse,
Dont un bois vaste entoure une vallée *ombreuse*,
D'un rameau précieux se cache le trésor.
J. DELILLE, *Enéid.*, l. VI.

Et souvent, des deux bords de nos vallons *ombreux*,
Ces fils contemporains se répondent entre eux.
ID., *Trois Règn.*, ch. IV.

Latin, *umbrosus.*

Æstibus at mediis *umbrosam* exquirere vallem.
VIRG., *Georg.*, III, v. 331.

Italien, *ombroso.*

E le fere ameranno *ombrose* valli.
PETRARC., *Canzon.*, 16, 5.

Espagnol, *umbróso*. O! campo del silencio *umbróso*.
PELLIC., *Argen.*, part. II, l. 1, c. 17.

Campos, y árboles *umbrosos*.
MONTEM., *Dian.*, fol. 208.

On trouve aussi dans nos anciens écrivains l'adverbe OMBREUSEMENT, qui, d'ailleurs, ne me paraît point susceptible d'être restitué au langage moderne.

Tantost dans un autre creux,
Ombreusement caverneux.
JACQ. TAHUREAU, *Poés.*, p. 244.

OMBROYER (s'), *v. réfl.* Se mettre à l'ombre, se reposer à l'ombre.

.... Ses compains qui aux tentes s'*ombroie*.
Rom. d'Alexandre, fol. 22.

Trois pastourel
Sous un arbre s'*ombroie*.
Anc. poët. franç., *ms. du Vatican*, n° 1490, fol. 110, r°.

Et plusieurs des gens s'en alloient
Avec leur amye *umbroyer*
Soubz les arbres, sans fourvoyer.
Rom. Rose, v. 1474.

Voyez aussi *Poët. franç. avant* 1300, *mss.* tom. IV, p. 1531. — *Athis et Profilias*, ms. de l'évêque d'Auxerre, fol. 128, r°, col. 1. — *Anséis de Carthage*, ms. du Roi, n° 7191, fol. 81, r°, col. 1, etc.

On a dit dans le même sens s'OMBRIER.

Et cil qui s'y *ombrieront*
S'entrameront.
FROISSART, *Poés. mss.*, fol. 288, col. 2.

OMBRATILE, *adj. des deux g.* Qui aime l'ombre, qui cherche l'ombre, qui se tient à l'ombre, qui est habituellement caché dans l'ombre.

Que si ces bons religieux se rendoient lors recommandés par le peuple dans leur cloistre hors la ville, par leurs estudes *ombratiles*; ne doutez point que la grande église exposée à

[redacted]

de la ville, à la lumière du soleil, n'en voulust
lessus.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, ch. 29.

bratilis. Sic ad malam domesticam disciplinam,
ibratilem et delicatam, cùm accesserunt etiam
s omnes virtutis elidunt.

CICER., II, *Tusc.*, c. 11.

, les mots *ombroyer*, *ombrier*, *ombratile*, ne
nt pas de nature à être réintégrés dans notre

NE, *adj. des deux g.* Qui appartient à tous

bénivolence de l'omnijuge, omniforme, et *omni-*
minin.

RABEL., l. II, c. 6.

nigenus.

ibus *omnigenos* gignunt, variantque colores.
LUCRET., *de Nat. rer.*, l. II, v. 758.

RITE, *s. m.* Celui qui explique les songes,
: d'après les songes un jugement ou des
sur les événemens qui doivent arriver.

reste à ces vaticinations somniales, interprète qui
saige, industrieux, expert, rational et absolu
oniropole.

RABEL., l. III, c. 13.

e et les auteurs du Dictionnaire de Trévoux
le même sens *onirocritique*, *s. m.*

ιοκρίτης.

Οὗτος ἄριστος
ὶν ὀνειροκρίτας.

THEOCRIT., *Idyll.* 21, v. 32, 33, edent. Harles.

irocrites. *Onirocriten* soporis nugas hariolantem

FULGENT., *Mythology.*, l. I.

5.

Anglais, *oneirocritick.* Having surveyed all rancks and professions, I do not find in any quarter of the town an *oneirocritick*, or an interpreter of dreams.

ADDISON.

Consultez ARTEMIDORI *Oneirocr.*, ed. *Rigalt.*, Par. 1603, in-4°.—GARDOR HACHMAN, l'*onérocrite musulman.*—APOMAZAR, *Signification des songes.*—J. G. VOSSIUS, *de Philos.*, c. 5, § 50, 51. — ID., *de Hist. Græc.*, l. III, art. *Serapio*, etc., etc.

ONOMATOMANCIE, *s. f.* Divination au moyen du nom; art de deviner d'après les lettres ou la signification du nom d'une personne, le bien ou le mal qui doit lui arriver.

Par *onomatomancie :* comment as-tu nom ?

RABEL., l. III, c. 25.

Richelet, Furetière, et les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, disent *onomancie*, *nomancie ;* mais, comme l'observent ces derniers, le mot *onomancie* est moins conforme à l'analogie et à la véritable étymologie du nom que le mot *onomatomancie. Voyez* aussi *Diction. encycl.*, au mot *Onomantie.*

Italien, *onomantia*, *onomanzia.*

J. ALBERTI, *Dizz. crit. enciclop.*

Espagnol, *onomancía*, falsa y supersticiosa arte de adivinar, por el nombre de una persóna, la dicha ù desgracia que le ha de suceder.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *onomancy.* Destinies were superstitiously, by *onomancy*, deciphered out of names.

CAMDEN.

OPÉRATIF, IVE, *adj.* Qui a la faculté, la vertu d'opérer, propre aux opérations, au travail.

Si l'emploi de vos sujets en cette sorte de vie qui semble estre plutost méditative, oysive et sédentaire que non pas

ve, ne les désaccoutumera point de celle *opérative,* pénible, aborieuse en laquelle ils ont besoin d'estre exercez.

SULLY, *Mém.*; édit. in-fol., vol. II, ch. 25, p. 181.

Ce mot a été employé aussi par nos écrivains classiques dernes.

Les qualités formelles sont de simples attributs; mais les *ratives* doivent soigneusement se diviser en originales et en ivées.

VOLTAIRE, *Dict. phil.*, art. *Droit.*

Italien, *operativo.* Avvegna che ogni qualità *operativa* si tifichi in grossa sustanzia, poichè l'avrà ricevuta.

CRESCENZ., *Agric.*, 6, 1, 10.

Espagnol, *operativo.* Que enseña N. P. S. Ignacio en sus ercicios de oración práctica, y *operativa.*

NIEREMB., *Var. ilust.; vid. del P. Marciel de Lorenzana*, § 6.

Anglais, *operative.* He thought a little discountenance upon se persons, would suppress that spirit within themselves, make the poison less *operative* upon others.

CLARENDON.

OPPORTUNÉMENT, *adv.* D'une manière opportune; propos; dans le temps convenable; dans une situation opice.

Cotta proteste bien *opportunément.*

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 22.

Voicy survenir les compaignons *opportunément* et à la bonne ure; qui remisdrent tout bien à peine.

NOEL DU FAIL, *Cont. d'Eutrap.*, Remonst. d'un juge, fol. 119, v°.

Latin, *opportunè.* Atqui mihi videor venisse *opportunè.*

CIC., *de Nat. Deor.*, I, c. 7.

Italien, *opportunamente*, *opportunatamente.* Quella sola qua, la quale avea ricercata per sovvenire *opportunamente* l' esercito.

SEGNER., *Predich.*, 2, 2.

Li quali Scipione aveva riposto appresso un monticello *opportunatamente* a ciò posto.

Volgar. di Tit. Liv., dec. 3.

Espagnol, *oportunamente*, comodamente, en tiempo y en sazón.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *opportunely*. He was resolved to chuse a war, rather than to have Bretagne carried by France, being situated so *opportunely* to anoy England either for coast or trade.

Bacon, *Henr. VII.*

ORDIR, *v. a.* Rendre ord, impur; salir, souiller, couvrir d'ordures. Il s'est pris aussi au figuré. Le verbe *ordir* se trouve dans le Dictionnaire de Furetière, qui observe au reste que ce mot est vieux.

Tu as *ordy* ma maison.

Chevalier de la Tour, *Instruct. à ses filles*, fol. 19, r°, col. 1.

.... Maint ruisseau tout *ordy*
Du sang romain que lors j'y espandy.

Clém. Marot, *Jug. de Minos; Œuv.*, t. III, p. 141.

Tant plus les ruisseaus s'esloignoient, plus ils s'*ordissoient*.

Cl. Fauchet, *Ant. franç.*, l. VII, c. 1; *Œuv.*, fol. 238, r°.

On a dit aussi Enordir, Ordéer, Ordoyer.

Tu *enordis* quanque tu tiens,
Car ne te touche tant ne riens
A toi, que ne faches soillir.

Miserere du reclus, str. 19.

Ju endroit de mi suis tachieis et *ordeiz* en la racine misme de ma neixance.

S. Bernard, *Serm. franç. mss.*

Et *ordéoit* cele Nichole chascun jour le lit où elle gisoit, et cele comtesse le nétoyoit et lavoit quant mestier estoit.

Mir. de S. Louis, ch. 39.

Ou quant l'en *ordoie* les eves, ou les conduiz, ou les bis, ou aucune autre chose pour faire tort à aucun.

Livre de just. et de plet; ms. du roi, n° 8407, fol. 178.

Ne vostre villenie ne me peut *ordoyer*, puisque je ne m'y onsentz.

Perceforest, vol. III, fol. 82, v°, col. 2.

Voyez aussi *Boece*, *Consolation*, l. I.—*Recueil de sermons*, ms. de S. Victor, serm. 35.—*Anc. écriv. franç.*, ms. de La Clayette, fol. 73, col. 1; fol. 232, col. 2, etc.—JEAN DE MEUN, *Codic.*, v. 556.— EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 537, col. 4.—*Chron. de S. Denis; Rec. des hist. de France*, t. V, p. 269.—*Boccace, des nobl. malheur.*, l. IX.—*Lancelot du Lac*, t. III, fol. 93, r°, col. 1, etc., etc.

ORDEMENT, *adv.* D'une manière orde, salement, vilainement.

Et fust sa teste entortillée
Très-*ordement* d'une touaille,
Qui moult estoit d'horrible taille.

Rom. Rose, v. 155.

Sire, dist Floridan, je ne scay qu'on y fait; mais il put *ordement*.

Perceforest, vol. I, fol. 38, r°, col. 1.

Voyez aussi BEAUMANOIR, *Cout. de Beauv.*, p. 9, etc., etc.

ORDONNÉMENT, *adv.* D'une manière bien ordonnée, avec l'ordre, la mesure, la proportion convenables.

Laquelle amende ou porcion avec le deffaut soit renvoïez *ordenéement* par devers noz trésoriers des guerres, pour rabattre, quant lieux et temps sera, de la paie de celuy qui sera en deffaut.

Réglem. de Jean I ou Jean II, dernier avril 1351; *Ordonn. des rois de Fr.*, t. IV, p. 68.

Le zèle tient de la divine raison et justice, se conduisant *ordonnément* et modérément.

MONTAIG., *Ess.*, l. I. c. 56.

En la saison première, alors que toutes choses
Furent de leur chaos *ordonnément* descloses.

PHIL. DESPORTES, *Poés.*, p. 346.

Voyez aussi BEAUMANOIR, *Cout. de Beauvoisis*, p. 13, etc.

Italien, *ordinatamente.* Siccome racconta *ordinatamente* il grande dottore Salustio.

GIOV. VILLANI, *Stor.*, 1, 30, 2.

Espagnol, *ordenadamente.* Amado de Dios es aquel que *ordenadamente*, y como debe, usa de todas las cosas naturales, y nunca dexa de hacer todo el bien que puede.

FR. LUIS DE GRAN., *Escal.*, l. I, c. 1.

Anglais, *orderly.*

> Ask him his name, and *orderly* proceed
> To swear him.

SHAKSP., *Rich. IV.*

ORNATEUR, *s. m.* Celui qui orne, qui décore.

C'est pourquoy Homère, dans son Iliade, les bons princes et les grands Roys appelle kosmitorai laôn, c'est-à-dire, *ornateurs* des peuples.

RABEL., l. III, c. 1.

Latin, *ornator, trix.* Facit Deorum *ornatores*, sive conditores.

JUL. FIRMIC., l. III, c. 6, *Astron.*, sect. 9.

> Tuta sit *ornatrix*, odi quæ sauciat ora
> Unguibus.

OVID., *De art. am.*, III, v. 238.

Italien, *ornatore, trice.*

> E tosto nelle man pose il bicchiere
> All' *ornatore* e aggiustator di popoli.

SALVIN., *Odiss.*

Voi, *ornatrici* della mia bellezza, foste gran cagione di farmi cotale, che io fossi desiderata da colui, il quale io più amo.

BOCCAC., *Fiamm.*

ORPHANITÉ, *s. f.* État de celui qui est orphelin, et au figuré, dénûment, calamité, misère ; état d'abandon dans lequel se trouve celui qui a perdu la protection d'un être supérieur qu'il considérait comme un père.—

'uretière a admis ce mot dans son Dictionnaire, d'après : *Thrésor de la lang. franç.* de J. Nicot.

> France n'est pas en *orfenté*.
>
> RUTEBEUF, *Ord. de Paris*, v. 112.

> Miex aim' soufrir cest *orfenté*,
> Tout par moi, que mon parenté
> Eust de moi autel reprouche.
>
> *Dict de honte et puterie.*

> Or pran garde à la dureté
> De ton aage, et l'*orfenté*.
>
> EUST. DESCHAMPS, *poés. mss.*, fol. 93, col. 1.

Si povez veoir en quelle *orphanité* estoit venue Romme.

Arbre des batailles, ms., fol. 37, v°.

Et jetter briefvement hors de ceste langoureuse vie, puisque sormais n'y puis demourer fors en *orfanité*.

AL. CHARTIER, *Quadril. invect.; Œuv.*, p. 421.

Voyez aussi *Anc. écr. franç.*, ms. de La Clayette, fol. 256, l. 1. — *Ovide*, ms. — *Vie de sainte Elisabeth, en vers franç.* - *Lett. de rémiss.*, ann. 1363; *Trés. des Chart.*, reg. 92, . 230. — *Vigil. de Charles VII*, tom. II, p. 190, etc.

Latin barbare, *orphanitas*.

Vit. S. Heribert. archiep., 2, n° 31; *Act. SS. Mart.*, t. II, p. 488.

Italien, *orfanità*, *orfanezza*. Morti, e reliquie di morti, ianto, e *orfanità*.

BUTI, *Com. su Dante.*

Fanciullini si truovano in una miserabile *orfanezza*.

FR. GIORD., *Pred.*

Espagnol, *orphandád*. Sobre haber nacido Fr. Luis en gran obreza, le sobrevino *orphandád*.

MUÑ., *Vid. de Fr. Luis de Gran.*, lib. I, cap. 1.

ORPHELINAGE, *s. m.* État de celui qui est orphelin.

Gaius Martius.... estant demouré orphelin de son père, fut

nourri soubs sa mère veufve, et feit voir par expérience que l'*orphelinage* apporte bien d'autres incommoditez à un enfant.

AMYOT, *Plut.*, *Coriol.*; *OEuv.*, t. II, p. 392.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont admis ce mot, en observant d'ailleurs qu'il n'est pas autorisé par l'usage. Ils ajoutent que le substantif *orphelinage* a été employé par Filleau de S. Martin, dans sa traduction de Cervantes.

Jetez, s'il vous plaît, les yeux sur l'*orphelinage* de ma pauvre fille, sur sa jeunesse, sa gentillesse, et toutes les autres bonnes qualités qu'elle a.

D. Quich., tom. IV, ch. 48, p. 204.

OSCITATION, *s. f.* Bâillement, action de bâiller.

Adoncques levant la teste et profondément baislant, si bien qu'il, par naturelle sympathie, excita touts ses compaignons à pareillement baisler, demanda remède contre les *oscitations* et baislemens.

RABEL., l. IV, c. 63.

Ce mot n'a jamais été entièrement banni de la langue, et s'emploie quelquefois en médecine. Voyez *Dict. de Trévoux*, *Dict. encyclop.*, etc., etc.

Latin, *oscitatio.* Cùm ille dejerasset, invitissimum sese et repugnantem *oscitatione* victum.

PLIN., *Hist. nat.*, l. IV, c. 20.

Espagnol, *oscitáncia*, au figuré, ennui, négligence produite par l'ennui.

Con tanta *oscitáncia*, que citando un texto del derecho.... lo refieren en el título de sacrosanctis ecclesiis, en el código Theodosiano, donde no hai tal título.

ALDERETE, *Antiq.*, l. I, c. 3.

Messieurs de l'Académie de Madrid observent que l'espagnol *oscitáncia* est peu usité.

[redacted]

Anglais, *oscitation.* I shall defer considering this subject, till I come to my treatise of *oscitation*, laughter, and ridicule.

The Tatler.

OSSU, UE, *adj.* Qui a de gros os.

Li uns l'a à son col gieté,
Et dist k'ains bacons si corsus
Ne fu mais : et s'est molt *ossus*,
Dist li autres, qui le portast.

Prestre c'on porte, v. 586 et suiv.

Qu'autant que la souris est mendre
Que le lyon, est moins *ossue.*

Rom. Rose, v. 22142.

Tant parestoit forte, grande et *ossue.*

Anséis de Carth., fol. 42, v°, col. 2.

Elle estoit grande et *ossue*, et si avoit un visage appert et esveillé.

Perceforest, vol. I, fol. 141, v°, col. 1.

L'adjectif *ossu*, qui se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1718, dans le Dictionnaire de Furetière, dans celui de l'abbé Féraud, et dont les auteurs du Dictionnaire de Trévoux regrettent la perte, a été employé par quelques-uns des écrivains du siècle de Louis XIV.

Plus d'un cœur fut épouvanté
De voir ses épaules *ossues.*

SCARRON, *Virg. trav.*, c. V.

Italien, *ossuto.*

Bisogna che chi fa questo mestiero,
Sia ben fatto e *ossuto.*

Canti carnascialesch., 35.

Espagnol, *ossúdo.* Era Calígula hombre mui alto de cuerpo, mui corpúdo y *ossúdo.*

PED. MEXIA, *Hist. imp.; Vid., de Calig.*, cap. 1.

OSTENTATEUR, TRICE, *adj.* Qui a de l'osten-

tation, qui étale avec affectation ses avantages, vrais ou prétendus.

Voylà le conseil de la vraye et naïfve philosophie, non d'une philosophie *ostentatrice* et parlière.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 38.

Ce mot, que Richelet, Furetière, les auteurs du Dictionnaire de Trévoux et l'abbé Féraud considèrent comme « pouvant être en certains cas employé avec « grace » se trouve dans quelques écrivains modernes.

Quel est ce bel esprit, à la perruque antique,
Dont l'art *ostentateur*, à nos yeux éblouis,
Donne un mauvais sonnet pour trois cents beaux louis?

S. ÉVREMONT, *Œuv. mêlées.*

Une philosophie *ostentatrice*, qui ne veut que des actes d'éclat, et n'apprend rien tant à ses sectateurs qu'à beaucoup se montrer.

J. J. ROUSSEAU, *Rouss. jug. de J. J.*, dial. 2[e].

Latin, *ostentator, trix.* Omnium quæ diceret aut ageret, arte quâdam *ostentator.*

TACIT., *Hist.*, II, c. 80.

Superba et contumax, et veluti sui *ostentatrix* continentiæ.

MACROB., *Saturn.*, l. VII, c. 4.

Italien, *ostentatore.*

Ostentator ciascun per se far mostra
D'aver parte nel pubblico consiglio.

BUONAR., *Fier.*, 3, 4, 9.

OSTENSION, *s. f.* action de montrer.

De leurs armes firent *ostension.*

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 114, col. 4.

Si Dieu veult en sa grand'maison manifester les richesses de sa gloire à aucuns par *ostension* de sa miséricorde.

[*Triumph. de la Noble Dame*, l. III, fol. 365, r°.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont admis le substantif *ostension;* mais ils observent que « ce mot

ne se dit qu'en parlant des reliques qu'on expose à la dévotion des fidèles. »

Latin, *ostensio.* Luctans ac renitens præcedens facinus ıstaurare novâ *ostensione.*

APUL., *Metam.*, l. III.

Espagnol, *ostención,* manifestación de alguna cosa.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

OTIEUX, EUSE, *adj.* Inoccupé, qui n'a rien à faire, ui se livre aux douceurs du repos, qui jouit en paix t sans souci des charmes d'un doux loisir. — Il s'est pris ussi en mauvaise part et dans le sens d'*oisif.*

Semblablement ung moyne (j'entends de ces *ocieux* moynes) e laboure comme le paysant.

RABEL., l. I, ch. 40.

Pendant qu'eulx seroient *otieux* spectateurs de leurs pertes t malheurs en toute seureté.

AMYOT, *Plut.*, *Coriol.*; *Œuv.*, t. I, p. 440.

Cependant Charles n'estoit *otieux.*

CL. FAUCHET, *Antiq. franç.*, l. VII, c. 6; *Œuv.*, fol. 249, r°.

Comme ce sont choses ordinaires entre les *otieux* courtisans.

SULLY, *Mém.*; édit. in-fol., tom. II, c. 51.

Et ores que suis *ocieux*,
A Nostre Dame m'en iray.

JODELLE, *Eugène*, act. II, sc. 2.

Voyez aussi DES ACCORDS (*Et. Tabourot*), *Bigarr.*, p. 32. — e *Prince de Machiavel*, p. 101, etc.

Le mot *otieux* s'est dit également des choses, et a gnifié tranquille, paisible, exempt de peines, de avaux; propre à donner du délassement, ou à faire ieux goûter les douceurs du repos. Il a été pris aussi ns le sens d'*inutile*, qui ne procure aucun avantage.

Doresnavant ne soyez faciles à ces *otieux* et inutiles voyaiges.

RABEL., l. I, c. 45.

Il n'y a rien en la structure du corps humain qui soit *ocieux*, ne qui soit ordonné à autre usage.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XV, p. 81.

Le lict m'est une gêne, et la plume *ocieuse*
Redouble, en la pressant, ma langueur soucieuse.

PHIL. DESPORTES, *Poés.*, p. 367.

M. de Marmontel désirait voir réintégrer dans notre langue l'adjectif *otieux*. « Oisif, observe-t-il, se dirait de « la personne ; *ocieux*, de la situation : pourquoi l'avoir « abandonné ? » *Elém. de Littér.*, art. *Usage ; Œuv.*, tom. X, p. 432.

Latin, *otiosus*. Cum inambularem in xysto, et essem *otiosus* domi.

CICER., *De Claris orat.*, c. 3.

Italien, *ozioso*. E quasi *oziose* sedendosi, volendo e non volendo in una medesima ora, seco rivolgono diversi pensieri.

BOCCAC., *Proem.* 6.

Espagnol, *ocióso*. Donde dice que, nunca estaba menos *ocióso* que quando *ocióso*.

HECT. PINTO, *Dial. de la vid solit.*, cap. 4.

OTIOSITÉ, *s. f.* Inaction, état de celui qui se livre sans souci, sans inquiétude, aux douceurs d'une vie tranquille, qui goûte les charmes du loisir. — Comme l'adjectif *otieux*, le substantif *otiosité* a été pris aussi en mauvaise part, et a signifié oisiveté, inutilité.

Ociosité, qui est la mère de tous vices.

J. LEFEBVRE DE S. REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 6.

Voyez aussi G. CRÉTIN, *OEuv.*, p. 252. — CARTHENY, *Voyag. du chev. errant*, fol. 48, v°, etc.

Latin, *otiositas*. Verecundia vetat, quam suas *otiositates* trepidanter edentem meliorum carminum comparatio premit.

SIDON. APOLLIN., l. II, *Epist.* 10. Voy. G. J. VOSSIUS, *de Vit. serm.*, l. II, c. 30, p. 525.

[redacted]

Italien, *ozіosità*. Nel coltivamento della villa agevolmente truova stato tranquillo, imperocchè eccita dall' *oziosità*.

CRESCENZ., *Agric. proem.*, 5.

Espagnol, *ociosidád*. Por que su avaricia, para no darles iosna, culpaba su mendiguéz, con la torpe nota de *ocio-lád* y poltroneria.

CORN., *Chron.*, t. III, l. III, c. 63.

OUBLIABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être ou-ié; qui doit être oublié.

Oubliable, non oublieuse.
EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 17, col. 3.

OURDISSEUR, *s. m.* Celui qui ourdit.

Retirez-vous, *ourdisseurs* de finesse,
Propos flatteurs qui gastez la jeunesse.
JOACH. DU BELLAY, *OEuv.*, p. 482.

Italien, *orditore*.

SEGN., *Pred.*

Espagnol, *urdidór*, *urdidóra*. Rastrilladóres, *urdidóres*, tedóres, algodonéros, y toquéros.

FIGUER., *Plaz.*, disc. 50.

La Julia *urdidóra* de esta tela, quedó con liviano castigo.

PEDR. MEX., *Hist. imp.; Vida de Ner.*, cap. 1.

OUTREMARIN, INE, *adj.* Situé au-delà des mers; ou d'outre-mer.

Couvert d'un drap *oultremarin*,
Qui sis, sept pois valoit d'or fin.
Rom. de la guerre de Troie, ms.

Voyez aussi *Anséis de Carth.*, fol. 67, v°, col. 2, etc.

talien, *oltramarino*. Allora comincia l' uomo a crescere il arnese, e a pulire i suoi casamenti di marmo *oltramarino*, i pinture di diversi modi.

Senec. Pist., 114.

Espagnol, *ultramarino.* Comandantes generales de las provincias *ultramarinas.*

Orden. Milit., año 1728, l. III, tit. 1, art. 2.

Anglais, *ultramarine.*

Ainsworth.

[redacted]

APPENDICE.

O.

)BLECTER (S'), *v. réfl.* Prendre du plaisir, trouver
es délices, s'amuser, se délecter. Rabel., l. V, c. 42.
- Latin, *oblectare se*, Cicer., *Ad Quint. fratr.*, II,
pist. 3.

OCCURRIR, *v. n.* Courir à la rencontre, venir au-
evant, rencontrer, se présenter avec empressement.
'ct. de 1297, rapporté par Marten., *Collect.*, t. I,
ol. 1401. — *Trad. de la Bible*, Jug., ch. 11, v. 34. —
atin, *occurrere*, Brut., *Ad Cicer.*, epist. 6. — Italien,
correre, Boccac., *Dec.*, nov. 41, 32. — Espagnol,
urrir, J. Rufo, *Austriad.*, cant. VI, oct. 4. — Anglais,
occur, Bentley.

ONDELÉ, ÉE, *adj.* Qui forme des ondes, qui res-
emble aux ondes, qui a le mouvement des ondes. Gill.
urant, *Poés.*, *imitation de* J. de Bonnefons, *Quis
rbatule*, p. 9.

OPINATIF, IVE, *adj.* Qui appartient à l'opinion, à
pensée; qui n'est fondé que sur l'opinion. Al. Char-
ier, *l'Espér.*, *OEuv.*, p. 340. — Opination, *s. f.* Acte
opiner, de juger. Montaig., *Ess.*, l. II, c. 12. — Latin,
inatio, Cicer., *Tusc.* IV, c. 11. — Opiné, ée, *adj.*
gé, prévu à l'avance. Brant., *Cap. franç.*, t. III,
323. Ce mot a été banni de notre langue, tandis
e son contraire *inopiné* est resté en usage.

OPPROBRIEUX, EUSE, *adj.* Infamant, qui couvre d'opprobres. *Histoire de la toison d'or*, t. I, fol. 72, v°. — *Mém. de Villeroy*, tom. VII, p. 202. — Latin, *opprobriosus*, *Imper.* Justin., *Cod.*, l. I, tit. 3, leg. 41. — Italien, *obbrobrioso*, Guicc., *Storia* 4, 201. — Anglais, *opprobrious*, Addison.

OPPUGNER, *v. a.* Attaquer, assaillir, combattre. Amyot, *Plut.*, *Marius*, c. 51; *Œuv.*, t. IV, p. 258. — Latin, *oppugnare*, Cicer., *Famil.* V, epist. 2. — Italien, *oppugnare*, Fr. Giord., *Predich.* — Espagnol, *opugnar*, Pellic., *Argen.*, part. II, lib. 3, cap. 1. — Anglais, *to oppugn*, Clarendon.

OSEUR, *s. m.* Celui qui ose. S. Julien, *Mesl. hist.*, p. 163.

[redacted]

P.

SER, *v. n.* Faire un pacte, une convention; n accommodement.

a, si aucun y en a..., est départy entre eux selon ce *pactisé* et accordé.

Coutum. génér., tom. II, p. 701.

fuir vous cacher dans quelque maison de ceux-là nt *pactisé* avec eux.

Mém. de Montluc, tom. II, p. 25.

Ils ont avec Satan contre moi *pactisé.*

Théophile, *Œuv.*, 3e part., p. 138.

ot, qui se trouve dans les Dictionnaires de Ri- de Furetière, de Trévoux et de l'abbé Féraud, nployé par quelques écrivains modernes.

Pactisons seulement, tout le reste ira bien :
Es-tu traitable ?

Thom. Corneille, *le Charme de la voix*, act. IV, sc. 4.

toujours vous faire payer une heure d'assiduité par s de complaisance : il faut toujours *pactiser* avec lui.

J. J. Rousseau, *Émil.*, l. II.

, *patteggiarc.* Avendo *patteggiata* la sua salute per

Petrarc., *Uom. ill.*

dit aussi Pactionner.

ersonne ayant commis un homicide, sera privée et le *pactionner* et faire paix d'aucuns siens parens occis.

Cout. génér., tom. II, p. 58, col. 2.

NTOIS, OISE, *adj.* Haletant, hors d'haleine; respiration est embarrassée, courte, entrecoupée.

Son estomach *pantois* souz la chaleur frissonne.

Mat. Régnier, *Épît.* I, Disc. au roy.

6.

La laissa là dedans avec son ami, fort *pantoise* et désolée, et en grande altération.

BRANTOME, *Dam. gal.*, t. I, p. 83.

Pour vous avoir fait perdre et repos et repas, et parole et haleine, venir la sueur au front, l'estomach *pantois*.

ÉT. PASQUIER, *Lett.*, t. III, p. 601.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains modernes.

Cependant, tout triste et *pantois*,
Il s'en alloit rongeant ses doigts.

SCARRON, *Virg. travesti*, ch. 6.

Le chevalier tout *pantois* et confus,
Cherchant en vain sa bourse et sa monture,
Veut s'excuser.

VOLTAIRE, *Ce qui plaît aux dames.*

Je m'en allai tout *pantois*, louant la Providence, mais grommelant entre mes dents ces tristes paroles.

ID., *L'homme aux quarante écus.*

PANTOISEMENT, *adv.* En haletant, en respirant avec peine.

Mais tout *pantoisement*, il halète de rage.

PH. DESPORTES, *Poés.*, p. 450.

Anglais, *pantingly*.

She heav'd the name of father
Pantingly forth, as if it prest her heart.

SHAKSPEARE.

PANTOISER, PANTOYER, *v. n.* Haleter, être hors d'haleine; avoir la respiration courte, embarrassée, entrecoupée.

Et quant ce vient as eures dire,
Si nos *pantoise*, si nos point
Que n'i savons mettre nul point.

Anc. écriv. fr., *ms. de la Clayette*, fol. 821, col. 2.

De la frayeur *pantoye* mon haleine.

LOYS LE CARON, *Poés.*, fol. 28, v°.

Voyez *Mercure de Fr.*, mai 1733, p. 865.

Au reste, l'adverbe *pantoisement* et le verbe *pantoiser* : me paraissent point susceptibles d'être admis dans langage moderne.

PAONACÉ, ÉE, ou mieux PAVONACÉ, ÉE, *adj.* Qui t de couleurs variées, semblables à celles de la queue ı paon.

> La queue *paonacée* fete par devision.
>
> *Rom. d'Alexandre*, fol. 4.

Une robe d'un marbre *paonassée*, fourrée de menu vair.

> *Invent. des biens meubles de Louis, roi de Fr.*, ann. 1313, cité par Du Cange, *Gloss.*, au mot *pavonatilis*.

Voyez aussi *Compte d'Est. Fontaine, argentier du roi*, n. 1351, etc.

Latin barbare, *paonacius*. De panno de lanâ scarlatâ et de *ıonacio* de granâ.

> Joh. Demussis, *Chron. Placent.*; apud Murator., t. XVI, col. 579.

Italien, *pavonazzo*. Produce i fiori *pavonazzi*, e ci si porta Candia la pianta col seme.

> *Ricett. Fiorent.*, 46.

Espagnol, *pavonazo*.

> Palom., *Mus. Pict.*, tom. I, indic.

Paonace, *s. f.* Étoffe dont les couleurs sont dia-ées et variées comme celles de la queue du paon.

> Aussi bien sous bureau, comme sous *paonace*.
>
> Geoffroy, *Sat. des patenostres*.

Pavonesque, *adj. des deux g.* Qui appartient au ıon ; qui a la démarche, l'orgueil, la vanité du paon.

Par aventure estimerez-vous que par une gloire *pavonesque*, vous aye estalé tout ce que dessus.

> Ét. Pasquier, *Lett.*, tom. II, p. 557.

Pavonesquement, *adv.* A la manière des paons; avec ›rgueil, la vanité d'un paon.

Toutes ces particularitez mises ensemble ne sont-elles suffi-

santes pour infatuer un vieillard, et le faire *pavonesquement* mirer en ses plumes?

ÉT. PASQUIER, *Lett.*, tom. II, p. 724.

PAPÉGER, *v. n.* Faire extérieurement tout ce qui peut conduire à la papauté.

Il est en si grande réputation à Rome, car il *papège*, et dit que s'il s'estoit trouvé en conseil avec un huguenot, il seroit perdu.

SULLY, *Mém.;* édit. in-fol. t. I, ch. 93, p. 435.

PAPISSER, *v. n.* Occuper le siège pontifical.

Benoist onzième, son prédécesseur, qui *papissa* seulement huict mois, leva de son propre mouvement et la censure, et l'interdiction.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, c. 17.

Italien, *papizzare*. Dopo costui, *papizzò* Martino del Torso anni quattro.

Com. su Dante, Infern.

PAPALISER, *v. n.* Se mettre sur les rangs pour être pape.

Hier au soir, tout tard, l'ordinaire de Rome arriva, et je n'ai encore vu ce que l'on me mande des sujets *papalisans*.

SULLY, *Mém.*, édit. de Trévoux, tom. VIII, p. 105.

PAPALISTE, *s. m.* Siège pontifical.

Le tiers Calixte,
Dernier décédé de ce nom,
Qui quatre ans tint le *papaliste*.

VILLON, *Bal. des seign.*, *Œuv.*, p. 25.

PAPALIN, *s. m.* Soldat du pape.

Et suffira de faire marcher les vostres quand les *papalins* seront prests d'entrer au duché de Milan.

BASSOMPIERRE, *Ambassade en Suisse*, t. II, p. 119.

Les mots *papisser*, *papaliser*, *papaliste* et *papalin*, ne

me paraissent point susceptibles d'être réintégrés dans le langage moderne.

*PAPELARDIE, ou mieux PAPELARDISE, *s. f.* Caractère de celui qui est papelard; hypocrisie, bigoterie, douceur affectée.

N'ainc Diex n'ama *papelardie*.
GAUTIER DE COINSI, *Hist. de sainte Léocade*, v. 1370.

Car ad celos n'en monte nus,
Por demener *papelardie*.
Credo au Ribaut, v. 154.

Si dois chascuns, que que nus die,
Servir Dieu sanz *papelardie*.
Anc. poèt. franç., ms. de la Clayette, fol. 285, col. 1.

Une autre imaige estoit escripte
Qui sembloit bien estre ypocrite,
Papelardie est appelée.
Rom. Rose, v. 416.

Les mots *papelardie*, *papelardise*, se trouvent dans le Dictionnaire de Richelet, qui préfère ce dernier, en ajoutant toutefois qu'on ne peut guère l'employer que dans le style burlesque. — La Fontaine a dit *papelardie*.

Nous vîmes que son fait étoit *papelardie*.
Ballade, Hier je vis Cloris, etc.; *OEuv. divers.*, tom. I, p. 279.

Latin barbare, *papelardia*. Unde nec *papelardia* sola semper est omnibus aliis præferenda.
OSTIENS., *in cap.*, Constit. extra., etc.; *Gall. Christ.*, tom. IV, col. 134.

On a dit aussi PAPELARDERIE, *s. f.*

Ne vaut riens *papelarderie*.
RUTEBEUF, *Sougret.*, v. 402.

PAPELARDISME, *s. m.*

Sans toutesfois omettre ce qui sert à faire le style de *papelardisme*, que tenoyent les frères frapparts.
H. ÉTIENNE, *Apol. d'Hérod.*, t. II, c. 39, p. 364.

Papelarde, *s. f.* Femme hypocrite, bigote, qui affecte un extérieur dévot et composé.

> Mal brasiers et male flambe arde
> Et papelart et *papelarde.*
> Gautier de Coinsi, *Hist. de sainte Léocade*, v. 1151.

> Ne soyez aussi *papelarde*,
> Ne ypocrite en amourettes.
> *Confess. de la belle fille.*

> Véez-vous celle qui fait la *papelarde*,
> Et celuy-là qui fait bien le béguin.
> Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 206, col. 1.

Ce mot a été employé par La Fontaine, qui en a fait un adjectif.

> Dès qu'il la voit partie, il contrefait son ton,
> Et d'une voix *papelarde*,
> Il demande qu'on ouvre, en disant foin du loup.
> Liv. IV, fab. 16.

Papelarder, *v. n.* Faire le papelard, l'hypocrite; affecter un maintien dévot et composé.

> Papelart set bien ce qu'il doit,
> Qui si souvent *papelardoit.*
> Rutebeuf, *Sougret.*, v. 399.

> Et vraiement s'uns homs de douce orine,
> Au temps qui court, savoit *papelarder.*
> Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 300, col. 1.

> Que fasse de la chatemite,
> *Papelardant* comme un ermite.
> *Blason des faulces amours*, fol. 9, v°.

Voyez Apapelardir (s').

* PARACHÈVEMENT, *s. m.* Action de parachever, de terminer entièrement.

Il me semble, souz votre correction, qu'à vous plus-tost appartient le *parachèvement* de l'œuvre duquel vous êtes inventeur et premier auteur.

L'Amant ressuscité, l. IV, édit. in-4°, p. 219.

Se contentant de la honte qu'il leur avoit fait recevoir, il retourna toutes ses pensées au *parachèvement* de son siège.

SULLY, *Mém.*, édit. in-fol., t. I, ch. 5.

PARACHEVABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être parachevé.

Et l'exécution contre icelny commencée déclarée contre eulx *parachevable*.

Cout. de Clermont, ch. 18, § 7; *Cout. génér.*, t. II, p. 885, col. 1.

PARADOXALEMENT, *adv.* D'une manière paradoxale, en forme de paradoxe.

Combien que Cicéron ayt dit *paradoxalement* que liberté est puissance de vivre ainsi qu'on veut.

S. JULIEN, *Mesl. hist.*, p. 204.

Anglais, *paradoxically*. If their vanity of appearing singular puts them upon advancing paradoxes, and proving them as *paradoxically*, they are usually laught at.

COLLIER.

PARADOXOLOGIE, *s. f.* Action de débiter des paradoxes.

Ains au contraire: par les practiciens a esté, et est, et sera efforcéement retenue en son entier contre la nouvelle *paradoxologie*.

CH. FONTAINE, *Quintil. cens.*, l. II, c. 7, p. 242, édit. de 1573.

Anglais, *paradoxology*. Perpend the difficulty, which obscurity, or unavoidable *paradoxology* must put upon the attempter.

BROWN, *Vulg. err.*

Quelques écrivains modernes ont essayé d'introduire dans notre langue le substantif masculin *paradoxologue*, pour désigner un homme qui débite des paradoxes. Voyez *Observ. sur les écrits modernes*, tom. III, p. 206; mais leurs efforts ont été vains. Ce mot n'a pas été admis, et en effet il ne méritait pas de l'être.

PARATRE, *s. m.* 1° Beau-père, mari d'une femme qui a déja des enfans d'un premier lit.

Quant un hons ou une fame se marie deux fois, ou trois, ou plus, et il a enfans de chascun mariage, et li enfans dou premier mariage si demeurent avec leur *parastre* ou leur marrastre, sans partir.

BEAUMANOIR, *Cout. de Beauvoisis*, c. 21.

Car elle leur donra *parastre*,
De mère leur sera marastre.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 502, col. 1.

Celluy chevalier qui avoit espousée sa mère, il l'appeloit son père ; mais ce n'estoit que son *parastre*.

Lancelot du Lac, t. II, fol. 93, r°, col. 1.

Vous savez que rare est l'affection des *parastres*, vitrices, noverces et marastres envers les privings et enfants des défuncts premiers pères et mères.

RABEL., l. III, c. 42.

Ils usèrent du mot de *parastre*, comme de marastre, pour découvrir celui que nostre mère avoit espousé en secondes nopces.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VIII, c. 50.

Voyez aussi *Poèt. franç. avant* 1300, *mss.* t. IV, p. 1364.— PHIL. MOUSKES, *ms.*, p. 174.—*Lett. de rémiss.*, ann. 1383; *Trés. des Chart.*, reg. 123, ch. 271.—*Cout. génér.*, t. I, p. 387, etc.

2° Mauvais père, celui qui traite ses enfans avec la dureté, l'injustice, que ceux qui ont épousé une veuve font souvent éprouver aux enfans d'un premier lit.

Uns ans est père, autre *parrastre*.

Cortois d'Arras, v. 509.

Et pourtant au lieu d'appeler Dieu *parastre*, appela la nature marastre.

H. ÉTIENNE, *Lang. franç. ital.*, dial. 2, p. 139.

Et le père n'est père, ains inique *pèrastre*,

[redacted]

Et la mère n'est mère, ains inique mèrastre,
Qui ne veut de son part élever que le corps.
P. Perrin, *Poés.*, p. 65, r°.

Latin barbare, *paraster*. Qui propter *parastrem* suum ›gnominatus est Rasorius.

Anc. notice citée par Duchesne, *Hist. de Montmorr.*, p. 12.

Espagnol, *padrastro*.

Jove que evitar no pudo
Los achaques de *padrastro*.
Rebolledo, *Ocios*, rom. 66.

PARBOUILLIR, *v. a.* Faire bouillir entièrement, :hever de faire bouillir.

Une pièce de lard peleis *parbouilly*.
Chart. de l'an 1450; *Trés. des Chart.*, reg. 185, ch. 61.

Pan. Doibt-il pas estre bruslé? Fr. Doibt.... Pan. Sans le ıire *parbouillir?*
Rabel., l. V, c. 29.

Anglais, *to parboil. Parboil* two large capons upon a soft re, by the space of an hour, till, in effect, the blood be gone.
Bacon.

PARDONNEUR, *s. m.* Celui qui pardonne. Il s'est lit aussi des moines et des autres ecclésiastiques qui ›arcouraient les villes et les villages, pour distribuer es indulgences, les pardons accordés par la cour de ome.

Et par ma foy (je luy respons): Je ne suis grand *pardonneur* n ce monde icy, je ne sçai si je le seray en l'aultre.
Rabel., l. II, ch. 17.

Venez-y tous bons *pardonneurs*,
Qui sçavez faire les honneurs,
Aux villages, de bons pastez.
Repues franches, à la suite des *Œuv. de Villon*, p. 5.

Ce mot a été employé par nos écrivains classiques ıodernes.

La croyance d'un Dieu rémunérateur des bonnes actions,

punisseur des méchantes, *pardonneur* des fautes légères, est donc la croyance la plus utile au genre humain.

VOLTAIRE, *Hist. de Jenny*, (Jemmy) ch. 11.

C'est ainsi que ces monstres impitoyables invoquaient le Dieu de la clémence et de la bonté, le Dieu *pardonneur*, en commettant le crime le plus atroce et le plus barbare.

ID., *Serm. du rabb. Akib.*

Italien, *perdonatore*, *perdonatrice*. Molto è da amare questo largo *perdonatore*, il quale così liberamente e presto, ogni offesa perdona.

CAVALC., *Frutt. ling.*

Tu nemica delle miserie se' dell' offese graziosa *perdonatrice*.

BOCC., *Filocop.* 7, 86.

Espagnol, *perdonadór*. Y le dán nombre de *perdonadór* de ellos.

HORTENS., *Mar. y Santor.*, fol. 16.

Anglais, *pardoner*.

This is his pardon, purchas'd by such sin,
For which the *pardoner* himself is in.

SHAKSPEARE.

PARESSEUSEMENT, *adv.* A la manière des paresseux ; négligemment, nonchalamment.

Faictes-vous servir grandement,
Et servez *paresseusement*.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*; fol. 401, col. 1.

La guerre.... avoit esté mauvesement et *paresseusement* faite.

Chron. de S. Denis, tom. I, fol. 166, r°.

Ce mot se retrouve dans madame de SÉVIGNÉ.

Il me semble, ma très-chère, que vous devez m'en aimer mieux, quand vous êtes couchée bien *paresseusement*.

Lettre du 4 août 1680, édit. de Blaise, *lett.* 764, t. VI, p. 402.

Espagnol, *perezosamente*. Si el cuerpo usa de ello *perezosamente* y no de buena gana.

GRAC., *Mor.*, fol. 138.

ıFILER, *v. a.* Entremêler, en filant ou en une étoffe, des fils d'une matière ou d'une cou-férente.

a robe furent levées neuf mille six cents aulnes moins rs de velours bleu comme dessus, tout *parfilé* d'or en liagonales.

RABEL., l. I, ch. 8.

dit aussi POURFILER.

> Chausses, chemise et pourpoint *pourfilé*.
>
> CLÉM. MAROT, *Epigr.* 158; *Œuv.*, t. II, p. 371.

erbe *parfiler* ne se trouve point dans le Diction-e l'Académie, édition de 1762. Cependant il est en usage; mais il signifie : effiler une étoffe, en ıt les brins de la chaîne de ceux de la trame; ır dans une étoffe richement tissue l'or et l'ar-la soie à laquelle ils sont mêlés. Voyez *Dictionn.* *ioux*, *Dictionn. encyclopédique*, etc.

arfilé la lumière du soleil, comme nos dames *par-*ıe étoffe d'or. — TULLIA : Qu'est-ce que *parfiler*, mon-— LE DUC : Madame, l'équivalent de ce mot ne se pas dans les Oraisons de Cicéron. C'est effiler une la détisser fil à fil et en séparer l'or; c'est ce que a fait des rayons du soleil.

VOLTAIRE, *Dial.* 13e; *Œuv.*, t. XLV, p. 119, 120.

LIER, ÈRE, *adj.* Qui parle beaucoup, avec faci-ec abondance. Il s'est dit aussi des discours vides l, et qui ne consistent qu'en paroles.

> Roumains a la langue legière,
> Quant ele est ointe, et bien *parlière*.
>
> *Rom. de Charité*, str. 19.

> Tant que vint à un chevalier
> Moult cortois, et moult bien *parlier*.
>
> BAUDOUIN OU JEHAN DE CONDÉ, *Sentier battu*, v. 33.

mbassadeur de la ville d'Abdère, après avoir longue-

ment parlé au roi Agis de Sparte, luy demanda : Eh bien, sire, quelle response veux-tu que je rapporte à nos citoyens? — Que je t'ay laissé dire tout ce que tu as voulu sans jamais dire mot. — Voylà pas un taire *parlier* et bien intelligible?

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

La poésie est un amusement propre à leur besoin: c'est un art follastre et subtil, desguisé, *parlier*, tout en plaisir, tout en montre comme elle.

ID., *ibid*, l. III, c. 3.

Les autres sont *parlières*, qui enseignent les langues, le parler et le raisonner.

CHARRON, *Sagesse*, l. I, c. 57.

Voyez aussi *Athis et Profil.*, fol. 36, r°, col. 2, etc.

Ce mot a été employé par nos auteurs modernes.

Quoique, au fond, je ne fasse pas grand cas, non plus que toi, de toute cette philosophie *parlière*.

J. J. ROUSSEAU, *Nouv. Héloïse*, part. I, lett. 65, éd. de Kell, t. I, p. 335.

Vos pièces seules ont du mouvement et de l'intérêt; et, ce qui vaut bien cela, de la philosophie, non pas de la philosophie froide et *parlière*, mais de la philosophie en action.

D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 31 octob. 1762; *Œuv.*, t. XV, p. 188.

Italien, *parliere*. Essendo M. Busone a uno corredo punto di parlare per uno *parliere*, egli non rispondendo.

Lib. Mott.

Espagnol, *parlero*. Si la mugér es una loca *parléra*, derramada, andariega, liviana, absoluta y dissoluta : el marido es el que primero lo ha de saber.

GUEV., *Epist. à Mosen Puche.*

PARLERESSE, *s. f.* Celle qui parle.

Si ne puet faillir que ne die
Tel *parleresse* tel folie.

ROBERT DE BLOIS, *Chastis. des Dames*, v. 11.

Parlure, *s. f.* Action de parler; faculté de parler; ınière de parler.

Et se aucuns demandois pour coi chius livres est escris en manche selonc le patois de Franche, puis ke nous sommes ılyens, je dirois que chest pour deux raisons; l'une que us sommes en Franche; l'autre pour chose que la *parléure* : plus délitable et plus kemune à tous langages.

Brun. Lat., *Thrés.*, n° 7066, fol. 1.

N. B. Ce passage prouve que le *Thrésor de Brunetto ıtini* a été originairement écrit en français.

Bel nez et bele bouche, et bele *parléure.*

Rom. de Vace, *ms.*

Lequel Mahieu est affolez d'un bras, et d'une jambe, et de *parleure* ou loquence.

Lett. de rémiss., ann. 1375; *Trés. des Chart.*, reg. 107, c. 155.

Italien, *parlatura*. Qui si prōfferà l'autore, che quanto o si potrà tenere, umanamente fia sua *parlatura* nella esente cantica.

Com. su Dante, Parad. 1.

Je ne pense pas au reste que les mots *parleresse*, *parre* soient susceptibles d'être restitués au langage moırne.

PARSÉCHER, *v. a.* Sécher entièrement; réduire à ı état de siccité absolue.

Onques puanteur de son corps n'yssist; ainçois fut tout *rseiché.*

Perceforest, vol. V, fol. 95, v°, col. 1.

Latin, *persiccare*. *Persiccatam* et expressam.

Apicius, l. VII, ch. 6.

PARTAGEUR, *s. m.* Celui qui fait un partage, qui ·éside à un partage.

Tous les sorts, divisions et partages des biens fonds ou

rentes.... se doivent faire à l'intervention et assistance desdits *partageurs*.

Cout. de Brux.; Cout. génér., t. I, p. 1265, 1266.

A l'occasion de quoy, Cimon, pour lors, fut, au jugement de la commune, estimé mauvais *partageur*.

Amyot, *Plut.*, *Cim.*, c. 15; *Œuv.*, t. V, p. 23.

Si l'on en croit les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, le mot *partageur* a été employé autrefois comme terme d'arithmétique, synonyme du mot *diviseur*.

Les Anglais se servent du substantif masculin *partaker*; mais ils lui ont assigné un sens un peu différent de celui du vieux français *partageur*, l'anglais *partaker* signifiant celui qui prend part.

Didst thou
Make us *partakers* of a little gain.

Shakspeare.

On a dit aussi, mais moins heureusement, Parteur, *s. m.*

Commettront des priseurs et *parteurs*.

Cout. de Richebourg l'Advoyé, § 41; *Cout. génér.*, t. I, p. 394, col. 1.

Anglais, *parter*. The *parter* of the fray was night.

Sidney.

Partisseur, *s. m.*

Se jettent les billets par le mayeur, sur les royes et ensei-gnemens que font lesdits *partisseurs*.

Cout. de Nyelles; Cout. génér., t. I, p. 398, col. 2.

Latin, *partitor*. *Partitorem* ad partiendas merces missum putares.

Cicer., *In Vatin.*, 12.

Italien, *partitore*.

E come è saggio e giusto *partitore*.

Bern., *Orl.* II, 21, 24.

Espagnol, *partidór*, el quel hace particiones, ò parte alguna cosa.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

'ARTISANE, *s. f.* Celle qui est attachée à un parti, prend parti pour une personne, pour une nation, ır un sentiment, ou pour une opinion.

ette sage et belle dame, qui estoit morte en l'aage de ;t et neuf ans; grande *partisane* des François.

COMINES, *Mém.*, l. VIII, c. 12.

. ne faut pas oublier le traict de ceux qui furent assiégez ılone, ville *partisane* pour César contre Pompeius.

MONTAIGNE, *Ess.*, l. II, c. 34.

;e mot a été quelquefois employé par nos écrivains dernes.

;lle vous rendait bien justice; vous n'aviez pas de *partie* plus sincère.

'OLTAIRE, *Lett. à madame Du Boccage*, 12 octobre 1749; *Œuv.*, t. LXXI, p. 53.

Qu'avec lui l'univers me condamne,
Je ris de ces emportemens,
Pourvu que vous soyez toujours ma *partisane*.

BOISSY, *la Frivolité*, sc. 1.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux observent e le substantif féminin *partisane* « n'a pas fait fortune. » ıbbé Féraud, *Dict. critique*, dit qu'il ne saurait en ımer l'usage.

PARTROUBLER, PERTROUBLER, *v. a.* Troubler 'excès; jeter dans le trouble, la confusion, le désordre.

Finablement ne se peust tenir qu'estant jà tout *pertroublé*, ıe dist luy-mesme son nom à l'estranger.

AMIOT, *Plut.*, *Solon; Œuv.*, t. I, p. 294.

Voyez aussi *Chart. de l'ann.* 1428; *Chartul. de Lagny*, 208, v°. — SULLY, *Mém.*, édit. de Trévoux, tom. II, 150, etc., etc.

On a dit dans le même sens PERTURBER, PERTURBLER.

Ne mist fors nules voix, ne par alcun cri ne *perturblast* alcun des malades.

Dial. de S. Greg., liv. III, c. 35.

Si maladie, au visage blesmy,
N'eust *perturbé* le sens à ton amy.

CL. MAROT, *Epist.* 31; *OEuv.*, t. I, p. 457.

Saisy de grand desplaisir et *perturbé* en son entendement.

RABEL., l. I, c. 31.

Plus pour *perturber* leur feste qu'ils célébroient, que pour autre chose.

BRANTOME, *Cap. fr.*, t. I, p. 158.

Voyez aussi AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, tom. XIV, p. 256, etc., etc.

Ce mot a été employé par SCARRON.

Moi-même, j'en suis *perturbé*.

Virg. travest., ch. 2.

Latin, *perturbare*. Cincius est ab hoc in ulteriorem Hispaniam missus, ut eam provinciam *perturbaret*.

CICER., *Pro Sull.*, cap. 20.

Italien, *perturbare*. Il loglio.... oppia la mente, e *perturbala*, et inebbria.

CRESCENZ. *Agr.* 3, 11, 1.

Espagnol, *perturbar*. Mandamos que ninguna persona... sea osada à los *perturbar*, dammificar, hacer, ni permitir que les sea hecho daño, ù agravio alguno.

Recop. de las ley. de Ind., lib. I, tit. 19, ley 2.

Anglais, *to perturb*.

And his *perturbed* soul within him mourns.

G. SANDYS.

PARVITÉ, *s. f.* Petitesse; qualité de ce qui n'a que peu de valeur; défaut d'importance.

Affin que les causes plaidées en nostre court, qui pour la

é ou qualité d'icelles, sont renvoyées au conseil sans
ɪre pour comptes ordinaires, puissent estre plus seure-
entendues et jugées.

onn. de l'eschiquier de Normandie, à la suite de l'ancienne *Cout. de Norm.*, fol. 42, r°, col. 2.

:in, *parvitas*. Terræ *parvitatem* declarat sol deficiens.

Plin., *Hist. nat.*, l. II, c. 11.

lien, *parvità*. La *parvità* del mio intelletto tanto ha
.nta la tua esposizione.

Dialog. di S. Greg. 2, 38.

ɔagnol, *parvedád*, *parvidád*. Solo excusa de pecádo
al el hurto, la *parvedád* de materia en el hurto?

Parr., *Luz de verd. Cath.*, part. II, fol. 44.

glais, *parvity*, *parvitude*, mots peu usités. What are these
neness and *parvity*, to those minute animalcula disco-
l in pepper-water?

Ray, *On creat.*

e little ones of *parvitude* cannot reach to the same floor
them.

Glanville.

ASSERELLE, *s. f.* Femelle du passereau.

Qui a veu le passereau,
. . . .
Quand, d'un infini retour,
Il mignarde sans sejour
Sa lascive *passerelle*.

Jacq. Tahureau, *Poés.*, p. 276, 277.

On voit le passereau dessus la *passerelle*,
En une heure, cent fois lascivement monter.

Baïf, *Œuv.*, p. 62, v°.

lien, *passeretta*.

La *passeretta* gracchia, e attorno romba.

Ang. Poliz., *Stanz.* 1, 91.

pagnol, *paxarilla*, páxara pequeña.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

7.

PASTOPHORES, *s. m. pl.* Prêtres égyptiens consacrés au culte d'Isis, réunis en collège, et dont la principale fonction était de porter les arches qui renfermaient les objets mystérieux du culte. — Ce mot a été quelquefois employé figurément et par extension, pour désigner les prêtres des autres religions.

D'elle sont les isiaques ornés, les *pastophores* revestus.
RABEL., l. III, c. 51.

Ici derrière, vers ceste mer Tyrrhène et lieux circonvoisins de l'Apennin, voyez-vous quelles tragédies sont excitées par certains *pastophores*.
ID., l. IV, *Prol.*

Le mot *pastophore*, quoiqu'il ne se trouve point dans le Dictionn. de l'Académie, n'a cependant jamais cessé d'appartenir à notre langue.

Les prêtres d'Isis se nommoient *pastophores*.
LE BEAU, *Dissert. sur l'Ane d'or d'Apulée; Acad. des Inscript.*, Hist., t. XXXIV, p. 54.

Les *pastophores* vont s'assembler, et tout est à craindre.
VOLT., *Lett. à D'Alembert*, 8 avril 1775; *Œuv.*, t. XCI, p. 13.

Latin, *pastophori*. In collegium me *pastophororum* suorum recepit.
APUL., *Metam.*, in fin.

PATEMMENT, *adv.* D'une manière patente; ouvertement.

Sont mis et establis *patemment* en l'aire de ladite église.
P. DESREY, à la suite de MONSTRELET, *Chron.*, fol. 97, r°.

On a dit aussi, mais moins heureusement, PATENTEMENT.

Il ne peut estre vraisemblable que telle chose leur peust demeurer inconnue ou celée, laquelle sera cy *patentement* déclarée.
MONSTRELET, *Chron.*, vol. II, fol. 163, r°.

[redacted]

Latin, *patenter*. Sed *patentius*, et expeditius recti et non recti quæstionem continet.

Cicer., *De Invent.*, II, cap. 13.

Italien, *patentemente*. Lo riconobbi *patentemente* dal primo ponte d'Ombrone stesso.

Vinc. Viviani, *Disc. al Granduc. Cosim.* III, fol. 14.

Espagnol, *patentemente*. Estará *patentemente* extendido à la disposicion de la eternidád.

Maner., *Apolog.*, cap. 48.

PATERNE, *adj. des deux g.* Paternel; qui a le caractère, la bonté, l'indulgence, la tendresse d'un père; qui offre les apparences, l'extérieur de l'affection paternelle.

Encontre toy, pères *paternes*,
Qui la terre et le ciel gouvernes.

Hist. des trois Maries, ms., p. 435.

M. de Voltaire a employé d'une manière très-heureuse ce vieux mot français.

Il les relève avec un air *paterne*.

Pucelle, ch. I.

Latin, *paternus*.

Notus in fratres animi *paterni*.

Horat., l. II, *od.* 2, v. 5.

Italien, *paterno*. Con tanta amorevolezza *paterna*.

Cas., *Lett.* 19.

Espagnol, *paterno*. Assi gastó y despendió todos los bienes *paternos*.

Grac., *Mor.*, f. 130.

PATROCINIEN, ENNE, *adj.* Qui appartient à la qualité de patron, à la profession d'avocat.

Puisque monstré ay la manière de faire sa demande de bouche en cour laye, après veux monstrer comment on la peut et doit faire articuler par escrit, qui est un des notables faits *patrociniens* d'advocasserie.

Boutill., *Somm. rur.*, tit. 22, p. 112.

PAUCITÉ, *s. f.* Petit nombre.

Quant l'ost de Judas vit la grant multitude des ennemis et la *paucité* de eulx qui estoient très-petite compagnie, ils furent surprins de paour.

Hist. de la Toison d'or, fol. 51, col. 1.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains modernes.

La *paucité* de la race humaine rend la terre inhabitable, et cette terre abandonnée contribue à son tour à la dépopulation.

VOLTAIRE, *Philos. de Newt.*, *sing. nat.*, ch. 39.

Je renvoie à notre Dodwell, qui a démontré la *paucité* des martyrs.

IDEM, *Hist. Établiss. du christ.*, ch. 12.

Latin, *paucitas*. Quanta oratorum sit, semperque fuerit *paucitas*.

CICER., *De Orat.*, I, c. 2.

Italien, *pochezza*. La *pochezza* de' buoni, per comunanza di vertude, non possa scusare le malvagità di molti.

Ammaestr. ant. 22, 3, 4.

Anglais, *paucity*. Socrates well understood what he said touching the rarity and *paucity* of friends.

L'ESTRANGE.

* PEINTURER, *v. a.* Enduire de peinture; barbouiller, peindre sans aucun talent ou d'une manière bizarre.

Dedenz et dehors *painturé*.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 406, col. 3.

Nous n'apercevons les graces que *peinturées*, bouffies et enflées d'artifices.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 12.

Elles sont affétées comme poupines, et d'autres fardées et *peinturées*.

BRANTOME, *Dam. gal.*, t. I, p. 312.

Voyez aussi *Blanchand.*, ms. de S. Germain, fol. 191, r°, col. 1. — *Athis et Prophilias*, fol. 44, v°, col. 1, etc.

[redacted]

Le verbe *peinturer*, qui d'ailleurs n'est point agréable à l'oreille, se trouve dans le Dictionnaire de Richelet et dans celui de Furetière. Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux observent, d'après M. Andr. de Beauregard, *Réfl. sur l'usage présent de la lang. franç.*, que « ce mot est bon, et même nécessaire. » En effet, le verbe *peinturer*, encore en usage dans le style familier, offre une nuance très-distincte de la signification du verbe *peindre*, et c'est pourquoi il a été souvent réclamé par les artistes et les amateurs des arts. Voyez WATTELET, *Dictionn. de peinture*.

Latin, *picturare*.

> Fert *picturatas* auri sub tegmine vestes.
>
> VIRG., *Æneid.*, III, v. 483.

Italien, *pitturare*.

> Di ghirlande e di fior fu *pitturato*.
>
> BOCCAC., *Teseid.*

Espagnol, *pintorrear*, *pintarrajar*.

> PALOMINO, *Ind. de las voc. privat. de la pint.*

Anglais, *to picture*.

> I have not seen him so *pictur'd*.
>
> SHAKSPEARE.

* PEINTURAGE, *s. m.* Peinture grossière; réunion de couleurs employées bizarrement et sans art.

> Et comme les nuages
> Paroissent enflammez de mille *peinturages*.
>
> BAÏF, *Œuv.*, fol. 1, v°.

Le substantif *peinturage* ne me paraît point admissible.

PÉLERINER, *v. n.* Aller en pélerinage, voyager en pays étranger.

> Guères n'y sert *péleriner*,
> Toujours les douleurs s'entre-tiennent :

L'on peut tant qu'on veut chemmer;
Ceulx qui s'en vont après reviennent.

L'Amant rendu cordelier, p. 543.

On a dit aussi Pérégriner, d'où le substantif *pérégrination*, qui se trouve dans le *Dict. de l'Académie*, édit. de 1762.

Les jours de la pérégrination de ma vie sont cent trente ans de petit et de mal, et ils ne parvindrent pas desques as jours de mes pères esqueus ils ont *pérégriné*.

Anc. trad. de la Bibl., Gen., ch. 47, v. 9.

Ulysse *pérégrinet* d'un pays en un autre; mais encore arestet il quelquefois en une place.

H. Étienne, *Lang. franç. ital.*, dial. 1, p. 224.

Au rebours, je *pérégrine* très-saoul de nos façons, non pour chercher des Gascons en Sicile, j'en ay assez laissé au logis.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 9.

Latin, *peregrinari*. Ita latè longèque *peregrinatur*, ut nullam tandem oram ultimi videat, in quâ possit insistere.

Cicer., *de Natur. Deor.*, l. I, c. 20.

Italien, *peregrinare*, *pellegrinare*. Se necessità è immantenente di *peregrinare* et di far grandi giornate.

Maestruzz., 1, 29.

Per inopia e per fame faceva le famiglie de' suoi popoli in grande numero *pellegrinare* negli altrui paesi.

Matt. Villani, *Stor.*, II, 61.

Espagnol, *peregrinar*. Todos estos han de ir desconocidos *peregrinando* por el mundo.

Marmol., *Descr.*, l. II, cap. 3.

Voyez Pérégrinité.

PÉNAILLERIE, *s. f.* Assemblage de pénaillons, de haillons, de vieilleries, d'objets sans aucune valeur.

Les pastez estoient remplis de toutes vieilles *pénailleries* de

ses chevaux de poste, les unes en petits morceaux et en menutailles, les autres en grandes pièces, en forme de venaison.

BRANTOME, *Cap. étrang.*, t. II, p. 251.

Ce mot, qui appartient au style familier et burlesque, a servi aussi à désigner un rassemblement d'hommes qui ne méritent aucune espèce de considération. Quelques écrivains modernes l'ont employé en parlant des moines.

C'était l'honneur de la *pénaillerie*.

VOLTAIRE, *Puc.*, ch. II.

La Fontaine a dit dans le même sens PÉNAILLE.

La *pénaille* ensemble enfermée
Fut en peu d'heures consumée.

Cont.; *Cordel. de Catalogne.*

PÉNITENTIEL, ELLE, *adj.* Qui appartient à la pénitence, consacré à la pénitence.

Ainsi devoit M. de Montgommery expier ce meurtre par œuvres *pénitencielles*, et non par actions d'hostilité.

BRANTOME, *Cap. franç.*, tom. II, p. 61.

Italien, *penitenziale*. Nondimeno in foro *penitenziale* questi cotali sono da essere puniti.

Maestruzz., 1, 78.

Anglais, *penitential*.

With bitter fasts and *penitential* groans.

SHAKSPEARE.

On a dit aussi dans le même sens PÉNITENCIER, ÈRE.

Comment il trouva sa mère en la maison *pénitencière*.

Perceforest, vol. IV, fol. 119, v°, col. 1.

Les mots *pénitentiel*, *pénitencier*, se trouvent, à la vérité, dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762; mais seulement comme substantifs. « *Pénitentiel*, rituel « de la pénitence. — *Pénitencier*, prêtre commis par « l'évêque pour absoudre des cas réservés. »

PERCHÉE, *s. f.* Réunion d'oiseaux perchés ensemble, dans le même lieu.

Voyez ceste *perchée* d'oiseaulx, comme ilz sont douilletz et en bon poinct, des rentes qui nous en viennent.

RABEL., l. V, c. 6.

PERCLUSION, *s. f.* État de celui qui est perclus, qui n'a pas le libre usage de ses membres.

Luy estant aux forges près Chynon, à son disner, luy vint comme une *perclusion*, et perdit la parole.

COMINES, *Mém.*, l. VI, c. 7.

PERCLUSER, *v. a.* Rendre perclus ; faire perdre l'usage des membres.

Il ne faut qu'un catarrhe qui vous la *perclusera* de ses membres, la difformera et la rendra regrignée et hideuse à veoir.

CHOLIÈRES, *Cont.*, fol. 159, r°.

Le verbe *percluser* ne me paraît pas de nature à être restitué au langage moderne.

* **PERDABLE**, *adj. des deux g.* Susceptible d'être perdu.

L'aage leur vient, et l'avoir acquesté
Par cas sodain, est à un coup *perdable*.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 105, col. 3.

Je me compose pourtant à la perdre sans regret ; mais comme *perdable* de sa condition, non comme moleste et importune.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

PERDEUR, *s. m.* Celui qui perd, ou qui feint d'avoir perdu quelque chose.

Ainsi faictes à ces *perdeurs* de coignées.

RABEL., l. IV, *Prolog.*

PERDURABLE, *adj. des deux g.* Qui dure toujours, table, permanent; qui ne doit jamais finir.

Et l'autre emportèrent deable
En l'enfernal feu *pardurable.*
Castoiement, Cont. 17, v. 77.

Oncques ne fiz riens *perdurable*,
Tout ce que fais est corrompable.
Rom. Rose, v. 19948.

Et de la mort la porte qui m'est close
Prolonge et faict le mien regret durable,
En aage et temps éterne et *perdurable.*
Cl. Marot, *Métam.*, l. I; *OEuv.*, t. III, p. 55.

Son amour est si ferme et *pardurable*,
Que par nul cas elle n'est variable.
Marg. de la Marg., *Mir. de l'ame pécher.*, p. 67.

Imaginez de vrai combien seroit une vie *pardurable*, moins supportable à l'homme, et plus pénible, que n'est la vie que e luy ay donnée.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 19.

Voyez aussi *Charte de l'an* 1256; *Chartul. de S. Eloy de Voyon.* — *Vie de S. Louis par le Confesseur*, ch. 19. — *Mir. e S. Louis*, conclus. — *Vie d'Isabelle*, à la suite de *Joinville*, dit. de Du Cange, p. 170. — Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, ol. 295, col. 1. — *Vigil. de Charles VII*, p. 18. — Al. hartier, *l'Espér.*; *OEuv.*, p. 287. — Jacq. Tahureau, *Dial.*, 170, v°. — Amyot, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XVII, p. 351. — rantome, *Cap. franç.*, t. IV, p. 90, etc., etc.

M. de Marmontel regrette l'usage de ce mot. « Pourquoi, observe-t-il, dit-on *durable*, et ne dit-on plus *perdurable*, qui l'agrandit? » *Elém. de littér.*, art. *usage*, om. X, p. 431.

Italien, *perdurabile*, *perdurevole*. La morte, che voi ci fate are, ci mena alla vita *perdurabile*.

Vit. Barl. 7.

Lacedemonia e Atene fecero leggi e usanze *perdurevoli.*

Coment. su Dante, Purgat., 6.

Espagnol, *perduráble*. Mas muchos de los tuyos, à quien ya está aparejado el descanso *perduráble*, recibirán en la batalla coróna de martyrio.

AMBROS. DE MORAL., lib. IX, cap. 7.

Anglais, *perdurable*.

O *perdurable* shame; let's stab ourselves.

SHAKSPEARE.

PERDURABLEMENT, *adv*. D'une manière durable, permanente; éternellement.

A jamais, *pardurablement*.

JOINVILLE, *Hist. de S. Louis*, édit. de Du Cange, p. 115.

Fors que bien fet tant seulement,
Ce durra *perdurablement*.

FOUQUES, *Credo à l'usurier*, v. 179.

Qui dure *perdurablement*,
Sans fin et sans commencement.

Rom. Rose, v. 21468.

Voyez aussi *Vie de S. Louis par le Confesseur*, ch. 4, etc.

Italien, *perdurabilmente*. Perch' egli avviene che la follia ci tiene sì *perdurabilmente* e sì continuamente, senza allentare

Sen. Pist.

Espagnol, *perdurablemente*. Y la conservó en si *perdurablemente*.

LAGUN., *Sobre Dioscor.*, l. I, cap. 90.

Anglais, *perdurably*.

Why would he, for the momentary trick,
Be *perdurably* fin'd?

SHAKSPEARE.

PERDURABILITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est durable, permanent; perpétuité, éternité.

Par trace l'aignel ensuyvant,
En *pardurableté* vivant.

Rom. Rose, v. 21557.

[redacted]

Car tant que à *pardurableté*, ne verrez-vous outre les Égitiens, lesqueus vous voiez ore.

Trad. de la Bible, Exod., ch. 14, v. 13.

Vivens en *pardurableté*,
A dampnement ou sauveté.

Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 477, col. 1.

Et afin que ce soit ferme et estable et permaigne à *perdurableté*, nous y fismes mettre nostre scel.

Ét. Pasquier, *Rech.*, l. III, ch. 42.

Voyez aussi *Chart. de l'ann.* 1296 ; *liv. rouge de la chambre des comptes de Paris*, fol. 247, v°, col. 1. — *Preuv. sur le meurtre du duc de Bourgogne*, etc.

Italien, *perdurabilità. Perdurabilità* e contumacia.

Brunett. Lat., *Tes.* 7, 82.

Perdurer, *v. n.* Durer toujours, persévérer.

Cil adecertes qui *pardurra* tanque enfin, cil sera sauf.

Trad. de la Bible, S. Matthieu, c. 10, v. 22.

Latin, *perdurare*.

Sola, nec in regem *perduratura* secundum.

Stat., *Theb.*, l. I, v. 142.

Italien, *perdurare*. Esti cotali piati foraini *perdurano* eternamente.

Tratt. gov. fam.

* PÉRÉGRINITÉ, *s. f.* Condition de celui qui voyage, qui est hors de sa patrie; qualité d'étranger; manières, habitudes des étrangers.

Je vous ay de long-temps cogneu amateur de *pérégrinité*, et désirant tousjours veoir et tousjours apprendre.

Rabel., l. III, c. 47.

Ce mot a été employé par *Deslandes*, qui au reste a eu la précaution de le mettre en italiques, pour indiquer qu'il le considérait comme hors d'usage.

Faut-il que l'air de *pérégrinité* nous plaise si fort que nous perdons celui qui nous est naturel?

Art de ne point s'ennuyer, p. 26.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, et l'abbé Féraud, *Dictionn. crit.*, observent que le substantif *pérégrinité* est encore en usage comme terme de jurisprudence.

Latin, *peregrinitas*. Non modo albo judicum erasit, sed etiam in *peregrinitatem* redegit.

SUETON., *Claud.*, c. 16.

Cùm in urbem nostram infusa est *peregrinitas*.

CICER., *Famil.*, IX, epist. 15.

Espagnol, *peregrinidád*. Pero que no se extrañe todo, y que haya otro argumento de falsedad distinto de la admiracion y la *peregrinidád*.

SANDOV., *Hist. Ethiop.*, l. III, argum.

On trouve dans nos anciens écrivains français l'adjectif PÉRÉGRIN, INE, voyageur, étranger, mot qui d'ailleurs ne me paraît pas susceptible d'être réintégré dans le langage moderne.

Trois en la terre de Chanaan, autresi bien as fils de Israël comme as advenutz et as *pérégrins*.

Trad. de la Bib., Deut., c. 35, v. 13.

Lesquels fuyans la peine à eux prochaine,
Sont *pérégrins* en region lointaine.

CL. MAROT, *Opusc. II*; *OEuv.*, t. I, p. 267.

Mais aussi ceulx qui ayant dedans eulx-mesmes assez de quoy se récréer et se resjouir, s'efforcent de mendier des délectations *pérégrines* en dehors.

AMYOT, *Plut.*, *prop. de table*, l. VII, quest. 8; *OEuv.*, t. XVIII. p. 358.

L'autorité peut seule envers les communs entendemens, et pèse plus en langage *pérégrin*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

Latin, *peregrinus*.

> Prima *peregrinos* obscœna pecunia mores
> Intulit.
>
> JUVEN., *Sat.* 6, v. 297.

Italien, *peregrino*, *pellegrino*.

> Passar nell' Asia l'armi *peregrine*.
>
> TASSO, *Gierus.*, IX, 4.

In largo.... è *pellegrino* chiunque è fuor della sua patria; in modo stretto, non s'intende *pellegrino*, se non chi va verso la casa di san Jacopo, o riede.

Vit. nuov. di Dante, 69.

Espagnol, *peregrino*.

> Nosotros *peregrinos*
> Transcendiendo caminos.
>
> CALDER., *Aut. la siembra del senor.*

Anglais, *peregrine*. The received opinion, that putrefaction caused by cold, or *peregrine* and preternatural heat, is but nugation.

BACON.

Voyez PÉLERINER.

PÉRENNITÉ, *s. f.* Perpétuité; qualité de ce qui continue d'exister sans interruption, durant un temps très-long et indéfini.

Rendez-moy de non beuvant beuvant; *pérannité* d'arrousement par ces nerveux et secs boyaux.

RABEL., l. I, c. 5.

Latin, *perennitas*. Adde huc fontium gelidas *perennitates*.

CICER., *de Nat. Deor.*, II, c. 39.

Italien, *perennità*.

MAGAL., *Lett.*

Espagnol, *perennidád*. Ni fué menor invención la de los dos admirables, en los principios y fines: aquellos con *perennidád*, y estos sin redundancia.

L. GRAC., *Critic.*, part. I, cris. 3.

Anglais, *perennity*. That springs have their origin from the sea, and not from rains and vapours, I conclude from the *perennity* of divers springs.

DERHAM.

On trouve aussi dans nos anciens écrivains français les mots :

PÉRENNE, *adj. des deux g.*

PÉRENNEL, ELLE, *adj.* Perpétuel, qui continue d'exister sans interruption durant un espace de temps très-long et indéfini.

Le monde n'est qu'une branloire *pérenne :* toutes choses y branlent sans cesse, la terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Egypte.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 2.

Deux ruisseaux *pérennes*, bordez de beaux arbres qu'ils nomment moly.

ID., *ibid.*, l. III, c. 6.

Pour ne tarir jamais de larmes éternelles,
En toy nous esmouvons ces sources *pérennelles.*

BAÏF, *OEuv.*, fol. 69, r°.

Latin, *perennis*. Stellarum *perennes* cursus atque perpetui.

CICER., *de Nat. Deor.*, II, c. 21.

Italien, *perenne*. Per lo scarico delle acque basse e *perenni.*

VINC. VIVIAN., *Disc. a Cosim.* III, p. 25.

Espagnol, *perenne, perennál.* Sola la infinita sabiduria de aquel supremo Hacedór pudo hallar el modo y el concierto de tan hermosa y *perenne* variedád.

L. GRAC., *Critic.*, part. I, cris. I.

Porque de ella, como de *perennál* fuente, nacen.

Comend. sobre las 300, copl. 85.

Anglais, *perennial*. The matter wherewith these *perennial* clouds are raised, is the sea that surrounds them.

HARVEY.

Au reste, les adjectifs *pérenne*, *pérennel*, ne me paraissent pas susceptibles d'être réintégrés dans le langage moderne.

PERLETTE, *s. f.* Petite perle.

Quoy! cette *perlette*
Rougit de fierté!

LOYS LE CARON, *Poés.*, fol. 63, v°.

Italien, *perletta*. Ve ne avevano talora de' colorati, e delle plasme insieme con qualche *perletta*.

BENVEN. CELLINI, *Oref.* 21.

PERLUCIDE, *adj. des deux g.* Transparent, qui est facilement traversé par les rayons lumineux; brillant, éclatant.

Qui eust le lustre clair, et qui fust *pellucide*.

REM. BELLEAU, *Poés.*, tom. I, p. 10, v°.

Latin, *perlucidus*. Natura oculos membranis vestivit, quas *perlucidas* fecit, ut per eas cerni possit.

CICER., *de Nat. Deor.*, l. II, c. 57.

Illustris et *perlucida* stella.

ID., *de Divin.*, l. I, c. 57.

Voyez TRANSLUCIDE.

PERSCRUTER, *v. a.* Examiner, rechercher avec le plus grand soin, avec une attention, une exactitude scrupuleuse.

Il se trouble du cerveau, comme font tous ces hommes qui perscrutent immodérément les cognoissances qui sont hors de leur appartenance.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Latin, *perscrutare*, *perscrutari*.

Postremò hunc jam *perscrutavi*: Nihil hic habet.

PLAUT., *Aulul.*, act. IV, sc. 4, v. 30.

Immittebantur illi Cibyratici canes, qui investigabant et *perscrutabantur* omnia.

Cicer., *Verr.* 6, c. 21.

Perscrutation, *s. f.* Examen scrupuleux, recherche exacte, perquisition sévère.

La *perscrutation* de telz secretz luy desplaist.

Triumph. de la Noble Dame, l. III, fol. 365, r°.

Les premières et universelles raisons sont de difficile *perscrutation*.

Montaig., *Ess.*, l. I, ch. 22.

Latin, *perscrutatio*. Quid opus est profundi *perscrutatione*?

Senec., *de Consol. ad Helv.*, c. 9.

PERTINENCE, *s. f.* Qualité de ce qui est pertinent, convenable, bien ordonné; justesse, décence.

La pluspart de leurs responces et des négociations faictes avec eux tesmoignent qu'ils ne nous devoient rien en clarté d'esprit naturelle et en *pertinence*.

Montaig., *Ess.*, l. III, ch. 6.

J'en ay estonné quelques-uns par la *pertinence* de sa description.

Id., *ibid.*, l. III, c. 13.

Le sixième et principal est de garder partout la forme, l'ordre, la *pertinence*.

Charron, *Sagesse*, l. II, c. 9.

Italien, *pertinenza*.

Vocab. della Crusca.

Anglais, *pertinence*, *pertinency*. I have shewn the fitness and *pertinency* of the apostle's discourse to the persons he addressed to.

Bentley.

PERTUISER, *v. a.* Faire un pertuis, un trou; percer d'outre en outre.

Nul ver ne la puist *pertuisier*.

Jehan de Meung, *Testam.*, v. 633.

Si commencèrent tous à férir et à frapper, et à tirer hors pierres, et à *pertuiser* ladite muraille en plusieurs lieux...

FROISSART, *Chron.*, vol. I, c. 308.

Gands *pertuisez*,
Chapeaux frisez.

Blason des faulces amours, édit. orig., fol. 26, v°.

Qui le premier les roseaux *pertuisa*,
Et d'en former des flustes s'advisa.

CL. MAROT, *Opusc.* 3; *Œuv.*, t. I, p. 177.

Eguillon en long éguisé,
Et qui pourtant est *pertuisé*.

CL. BINET, *La Puce*, à la suite des lettres de Pasquier, t. III, p. 612.

Voyez aussi *Fabl. de S. Pierre et du jougleor*, v. 17. — RABELAIS, l. II, c. 26, etc., etc.

Ce mot se retrouve quelquefois dans les auteurs modernes.

Fut aussi fort scandalisé
De se voir le corps *pertuisé*.

SCARRON, *Virg. trav.*, ch. VII.

Latin barbare, *pertusare*. Pedules ac soleas *pertusando* per extrema progreditur.

GUIBERTUS, *de Vit. suâ*, l. I, cap. 22.

Italien, *pertugiare*. E di fuori *pertugiaro* il muro in due parti, per modo que vi poteano mettere il cavallo.

GIOV. VILLANI, *Stor.* X, 59, 3.

PERTUISAGE, *s. m.* Droit qui était dû au seigneur, sur le vin que l'on mettait en perce pour le vendre.

Et si doit quatre deniers de *pertuisage* pour chascune pièce, depuis le jour S. Denis, jusqu'à la Saint-Andry, du vin afforé en icelluy temps.

DOUBLET, *Hist. de S. Denis*, l. I, c. 60, p. 434.

Latin barbare, *pertusagium*. Eleemosynam xl sol., quos illustris comes palatinus Henricus ecclesiæ Lingonensi, ad men-

sam canonicorum, apud Barrum super Albam, in *pertusagio* nundinarum.... donavit.

Chart. ann. 1157; *Gall. Christ.*, t. IV, instrum., col. 18.

* PESEUR, *s. m.* Celui qui pèse, qui examine, qui vérifie.

Tous les chemin de hom apparissent à ses oels; nostre seignor est *poysour* des esperits.

Trad. de la Bible, Prov. ch. 16, v. 2.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux. Les auteurs ajoutent « qu'on le dit plus particulièrement de celui « qui tient le poids du roi, qui pèse les marchandises. »

Italien, *pesatore*. Conciossiachè questi misuratori, e *pesatori* degli elementi dicano.

S. Agost., *Citt. di Dio.*

Espagnol, *pesadór*. Con los geómetras se numeran assimismo todos los medidóres y *pesadóres*.

Figuer., *Plaz.*, disc. 23.

Pesage, *s. m.* Action de peser. Droit qui se perçoit lorsque l'on pèse les marchandises au poids du roi ou de la ville. *Chart. de Marguer., comtesse de Fland.*, ann. 1274; *Chart. de Fland.*, I, ch. 264.

PHILADELPHE, *adj.* et *s. m.* Qui aime ses frères; qui a pour ses semblables une amitié fraternelle.

Ne se faschoient point les hommes d'honorer les princes et les roys, qui ne cherchoient point à se faire appeler dieux ou enfans des dieux, ains *philadelphes*, c'est-à-dire aimant leurs frères et sœurs.

Amyot, *Plut.*, *OEuv. mor.*, tom. XIV, p. 411.

Grec, φιλάδελφος. Διὸ καὶ τῶν βασιλέων τοὺς μὴ θεοὺς μηδὲ παῖδας θεῶν ἀναγορεύεσθαι θέλοντας, ἀλλὰ φιλαδέλφους, ἢ φιλομήτορας.

Plutarch., *De suî laude.*

On a nommé aussi *philadelphes* une espèce parti-

culière de pierres, dont la figure se rapproche de celle de l'homme. Consultez l'Abbé Sévin, *Rech. sur la vie et les ouvr. de Thrasylle; Acad. des Inscriptions, Mém.*, t. X, pag. 97.

PHILAUTIE, *s. f.* Amour de soi-même.

Et congnois que *philautie* et amour de soy vous déçoipt.

Rabel., l. III, c. 19.

Mais sur toutes passions, se faut très soigneusement garder et délivrer de ceste *philautie*, présomption et fol amour de soy-mesme.

Charron, *Sag.*, l. II, ch. 1.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, a été employé par quelques écrivains modernes.

Nous ne nous faisons point justice,
Et la *philautie* est un vice
Dont le plus sage est entaché.

Scarron, *Poés. div.*; *OEuv.*, tom. VII, p. 185.

Grec, φιλαυτία. Φιλαυτίας, ὑπερηφανίας.

Suid., *Lexic.*

Nisi forte me communis φιλαυτία decipit.

Cicer., *Ad Attic.*, III, epist. 13.

Italien, *filauzia*.

Fr. d'Alberti, *Dizz. critic. enciclop.*

Espagnol, *philáucia*.

Por mas que la *philautia* glorias pida.

Villeg., *Erot.*, *eleg.* 1.

PHILOPOLITE, *s. m.* Celui qui aime ses concitoyens.

« En nostre ville tout le monde m'appelle philolacôn, c'est-à-dire « amateur des Lacédémoniens : Il te seroit plus honneste, res« pondit-il, d'estre surnommé *philopolitès*, c'est-à-dire aimant « ses citoyens. »

Amyot, *Plut.*, *Lycurg.*; *OEuv.*, t. I, p. 190.

Grec, φιλοπολίτης. Καλὸν ἦν σοι, εἶπεν, ὦ ξένε, φιλοπολίτην καλεῖσθαι.

Plutarch., *Lycurg.*

PHILOSOPHATRE, *s. m.* Faux philosophe: celui qui n'a que les dehors de la philosophie.

N'en voit-on pas les exemples par un nombre infini de tels gentils *philosophastres?*

JACQ. TAHUREAU, *Dial.* 2[e], p. 229.

Plus en apprendra, à un instant, par soy-mesmes, que non par tous les livres de tels quels *philosophastres*, non expérimentez en tels œuvres.

ÉT. PASQUIER, *Monoph.*, l. I, p. 15.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux observent que « les maîtres du grand œuvre ont donné aussi ce nom « à ceux qui ne connaissent pas bien les principes de « l'alchimie. »

Latin barbare, *philosophaster.*

G. J. VOSSIUS, *De vit. serm.*, l. III, c. 34, p. 542.

Italien, *filosofastro.* Sordastro e *filosofastro* sono cattivi.

VARCH., *Ercol.* 255.

PIÉGETTE, *s. f.* Petite pièce, petite partie.

Par *pesettes* le depécièrent.

GUILL. GUIART, *Roy. lig.*, p. 148.

Italien, *pezzetta.* Così fatto, si distenda sopra una *pezzetta* di panno bianco.

Lib. cur. malatt.

PIGNORATION, *s. f.* Action de faire un contrat pignoratif; de mettre en gage, de recevoir en gage, de saisir comme nantissement.

Le seigneur de l'héritage ou son messager, loocandier, serviteur, ou commis peut faire la prinse, ou *pignoration*, ou carnelage dudit bestail, de son auctorité.

Coutum. général, t. II, p. 682.

Latin, *pigneratio*, *pignoratio.* Quod emptionem venditionemque recipit, etiam *pignerationem* potest recipere.

CAIUS, *Digest.*, l. XX, tit. 1, leg. 9.

[redacted]

Italien, *pignoramento*. Ovvero per istaggimenti, o sequetrazioni di cose, e *pignoramenti*, e rivocagioni di esse.

Strum. de' Pacial.

On trouve aussi dans nos anciens jurisconsultes franais le mot

PIGNORER, *v. a.* Donner ou recevoir en gage; saisir omme nantissement, comme gage, comme sûreté d'un aiement.

Le seigneur propriétaire peut *pignorer* lesdits porceaux pour dommage, et en tuer un à son choix.

Cout. génér., t. II, p. 681.

Latin, *pignerare*, *pignorare*. Utque ex aure matris detracm unionem *pigneraverit* ad itineris impensas.

SUETON., *Vitell.*, c. 7.

Italien, *pegnorare*, *pignorare*. Ed i cittadini erano *pegnorati*, presi.

MAT. VILLANI, *Stor.* 4, 84.

Espagnol, *piñorar*. A lo que nos otros llamamos sacar endas, llamaban ellos *piñorar*.

GUEV. *Epist. al Obisbo de Badajoz.*

PILLOTER, *v. a.* et *n.* Exercer de petits pillages iultipliés; piller de côté et d'autre, par petites portions.

Ainsi nos pédans vont *pillotans* la science dans les livres, et e la logent qu'au bout de leurs lèvres.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 24.

Les abeilles vont *pillotant* deçà et delà les fleurs; mais elles n font après le miel qui est tout leur.

ID., *ibid.*, l. I, ch. 25.

Ils ne faut pas faire comme les bouquetières, qui *pillotent* ar cy par là des fleurs toutes entières, et telles qu'elles sont s emportent pour faire des bouquets et puis des présens.

CHARRON, *Sagesse*, l. III, c. 14.

PILLOTERIE, *s. f.* Petit pillage; vols peu considérables, mais fréquemment réitérés.

Si vous donnez de vostre main, toutes ces *pilloteries* ne se feront pas.

MONTLUC, *Mém.*, t. II, p. 524.

Les mots *pilloter*, *pilloterie*, ne peuvent être admis que dans le style familier, ou dans la poésie badine.

PIPERESSE, *adj.* et *s. f.* Celle qui pipe, qui trompe.

Une douce amertume, une délectable maladie, un plaisant supplice, une mort *piperesse*.

Nature d'amour, fol. 14, r°.

En manière que j'en rendoye ma loyauté mesnagère et aucunement *piperesse*.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 39.

On a dit aussi dans le même sens: PIPEUSE.

Pipeuse feinte.

DES ACCORDS (*Ét. Tabourot*). *Escr. Dijon.*, p. 3, v°.

PIPABLE, *adj. des deux g.* Facile à piper, à tromper.

Au cas que cette pipperie m'eschape à veoir, au moins, ne m'eschape-il pas à veoir que je suis très-*pippable*.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 8.

PLACABLE, *adj. des deux g.* Qui n'est point implacable; que l'on peut apaiser.

Voire et hostie, à Dieu seule agréable,
Qui aux pécheurs rens le père *placable*.

Marg. de la Marg., de la nativ. de Jés. Christ, édit. de J. de Tournes, part. I, fol. 163.

M. de Voltaire se plaint de ce que la langue française est privée de ce mot.

Il y a des gens implacables, et pas un de *placable*. On ne finirait pas si l'on voulait exposer tous nos besoins.

Lett. à M. Guyot, avocat, 7 d'Auguste 1767; *Œuv.*, t. LXXIX, p. 14.

[redacted]

Latin, *placabilis.*

Quo quisque est major, magis est *placabilis* ira.
OVID., *Trist.*, eleg. 5, v. 31.

Italien, *placabile.*

O benigno Gesù, deh! sii *placabile.*
Ciriff. calvan., 3, 85.

Espagnol, *placáble.* Conviene se descubra áspero con los soberbios, blando con los afligidos, rígido con los pertináces, y *placáble* con los humildes.
FIGUER., *Var. Notic.*, varied. 16.

Anglais, *placable.*

Methought I saw him *placable* and mild,
Bending his ear.
MILTON.

PLAIDERESQUE, *adj. des deux g.* Qui a le caractère propre aux plaideurs; qui appartient aux plaidoyers, à la chicane.

Non pédantesque, non fratesque, non *plaideresque.*
MONTAIG., *Ess.*, l. I, ch. 25.

PLAIDERIE, *s. f.* Art ou habitude de plaider; chicane; procès.

Chassant et abolissant ce vilain et pernicieux mestier de *playderie*, qui est une foire ouverte, un légitime et honorable brigandage.
CHARRON, *Sagesse*, l. III, ch. 2, § 4.

Ceulx qui y sont venus depuis y ont meslé parmy les arts de la *plaiderie*, et peu à peu en ont transporté l'exercice des effects aux paroles nues.
AMYOT, *Plut.*, *Thémist.*, c. 3; *Œuv.*, t. II, p. 6.

Ce mot a été employé par Molière.

Je verrai, dans cette *plaiderie*,
Si les hommes auront assez d'effronterie,

Seront assez méchans, scélérats et pervers
Pour me faire injustice aux yeux de l'univers.
Misanthr., act. I, sc. 1.

N. B. On lit dans quelques éditions *plaidoirie*.

PLAIDEREAU, *s. m.* Mauvais plaideur; mauvais avocat.

Tant a partout de *plaideriaus*,
D'eschevins, de sergenteriaus.
GAUTIER DE COINSI, *Mir. de N. D.*, l. I, ch. 10.

Ce dernier mot ne me paraît point admissible.

PLUVINER, *v. n. imp.* Pleuvoir légèrement.

Tel fois va-il *plouvinant*
Au main, qu'ançois jour faillant,
Luist li solaus.
Anc. poèt. franç., ms. du Vatican, n° 1490, fol. 152, r°.

Dura celle pluye et froidure jusques à soleil levant, et tousjours *plouvina* jusques à prime.
FROISSART, *Chron.*, vol. II, c. 9.

D'autant qu'il avoit *pluviné*, et que la terre estoit fort glissante.
BRANTOME, *Cap. franç.*, t. III, p. 96.

Voyez aussi ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VIII, ch. 41. — *Hist. du chev. Bayard*, p. 275, etc.

Italien, *pioveggìnare*. Egli è notte buia, e *pioveggina*, e par che sia per piover piu forte.
FRANC. SACCH.

Espagnol, *lloviznar*, caer algunas gotas de agua menuda sobre la tierra.
Dicc. de la real Acad. de Madrid.

POCHON, *s. m.* Petite poche.

Descousirent aussi de leur part leurs petits *pochons*, où reposoit leur argent mignon.
NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, cont. 26, p. 351.

[redacted]

***POETESSE**, *s. f.* Femme qui fait des vers, qui donne à la poésie.

La défense de leur ville d'Argos, qu'elles entreprirent, soubs conduite et par l'enhortement de Télésilla, *poëtesse*.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XVI, p. 141.

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

La métamorphose d'une nouvelle Iphis, de *poëtesse* devenue ête, et protégée sous le sexe féminin par le périodique messger des dieux, a su fournir les traits les plus plaisans au nie vraiment comique de l'auteur de la Métromanie.

Observ. sur les écrits modernes, t. XII, p. 218.

M. l'abbé Féraud ne paraît pas disposé à approuver usage de ce substantif « Quelques-uns, dit-il, ont voulu introduire *poëtesse*; mais ils n'ont pas réussi. » *Dict. it.*

Grec, ποιήτρια. Τῆς Μεγαλοςράτης ἐρασθεὶς ποιητρίας οὔσης.

ATHEN., l. XIII.

Latin, *poëtria*.

Grata lyram posui tibi, Phœbe, *poëtria* Sappho.

OVID., *Heroïd.*, epist. 15, v. 183.

Italien, *poetessa*.

Da queste *poetesse*
Sarete messe per la buona via.

LASCA, *Cant. carnal.* 430.

Pur anch' ella *poetessa* provenzale.

RED., *annot. ditir.* 98.

Espagnol, *poetisa*. Si Sapho *poetisa* fue verdaderamente ista ò raméra.

D. GOM. DE LA ROCHA, *Philos.*, l. XII, c. 2.

Anglais, *poëtess*, *poëtress*.

Most peerless *poëtress*,
The true Pandora of all heavenly graces.

SPENSER.

POISSEUX, EUSE, *adj.* Enduit de poix ou d'une matière analogue; qui se rapproche de la nature de la poix.

> Et le rouleau glissant, en haute mer retire
> La *poisseuse* navire.
>
> AMAD. JAMYN, *Poés.*, p. 90, v°.

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

> On peut en juger par la nature même de ce laitier: car s'il est fort rouge, s'il coule difficilement, s'il est *poisseux*, ou mêlé de mine mal fondue, il indiquera le mauvais travail du fourneau.
>
> BUFFON, *Hist. nat.*; *min.*, t. IV, p. 118, art. *fer*.

POLLU, UE, *adj.* et *part.* Pollué, profané, souillé.

> Ne sa vallue
> Ne doibt estre souillée, ne *pollue*.
>
> AL. CHARTIER, *Poés.*, p. 578.

> Cela fait, ils estimoient que la pierre en fust *pollue*, et l'abominoient comme chose interdite.
>
> AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mesl*, t. XXI, p. 352.

> Les Athéniens eurent en telle abomination ceux qui en avoient esté cause, qu'on les fuyoit comme personnes excommuniées : on tenoit *pollu* tout ce à quoy ils avoient touché.
>
> MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 12.

Voyez aussi GUILL. CRÉTIN, *OEuv.*, p. 29, 31. — *Nuits de Straparole*, tom. II, p. 358, etc., etc.

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes, mais seulement dans le style familier, ou dans la poésie légère.

> Par quoi, mon fils, votre muse *pollue*
> Sera rôtie, et c'est chose conclue.
>
> VOLTAIRE, *Apolog. du luxe*; *OEuv.*, t. XIV, p. 137.

Latin, *pollutus*.

> Qui *polluta* dolis, jam fœdera sanciet ensis.
>
> SIL. ITAL., l. XI, v. 322.

[redacted]

Italien, *polluto*. Essendo *polluto* di fornicazione.

Vit. SS. Padr.

Espagnol, *polúto*. La sangre de nuestro pontifice Christo, nculcada y *polúta* con varios pretextos de justicia.

MAR. DE AGREDA, t. II, num. 413.

POLTRONESQUE, *adj. des deux g.* Qui offre les ractères de la mollesse, de la pusillanimité.

Après qu'il eust gousté des doux fruicts des jardins *poltroesques* d'Epicurus.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Italien, *poltronesco*.

E de' vini miglior colmo il vivagno
Del ventre *poltronesco*.

BUONAROTTI, *Fier.* 3, 2, 2.

POLTRONESQUEMENT, *adv.* D'une manière poltronne, usillanime, efféminée; sans force, sans vigueur, sans ourage.

De poltron, nous avons tiré non-seulement poltronerie, ais aussi poltronizer, et depuis quelque temps, *poltronesuement* aussi.

H. ÉTIENNE, *Lang. franç. ital.*, dial. 1[er], p. 64.

Italien, *poltronescamente*. Vivere *poltronescamente*.

Vocab. della Crusca, au mot *poltroneggiare*.

On a dit aussi POLTRONEMENT.

Il vaut bien mieux que je vous l'aye donné pour vous faire rrester en un combat où vous alliez trop hazardeusement, ue si je le vous eusse donné pour vous y faire aller et avancer n le refusant *poltronnement*.

BRANT., *Cap. franç.*, t. III, p. 116.

Ce guerrier inexpugnable est mort, et a esté tué le plus *oltronnement* que l'on sçauroit dire, par un portant le nom e Poltrot.

ÉT. PASQUIER, *Lett.*, t. I, p. 241.

Poltroniser, *v. n.* Être poltron, devenir poltron; manquer de courage, de vigueur, de force, vivre d'une manière molle et efféminée.

> A un mot seul de Dieu ne deviser,
> A parler peu et à *poltronniser*.
> Clém. Marot, *Épist.* 49; *Œuv.*, t. I, p. 530.

> Bref, il est si poltron, pour le bien deviser,
> Que, depuis quatre mois qu'en ma chambre il demeure,
> Son ombre seulement me fait *poltroniser*.
> Joach. du Bellay, *OEuv.*, p. 397, v°.

Voyez aussi H. Étienne, *Lang. franç. ital.*, dial. 1er, p. 64, etc., etc.

Italien, *poltroneggiare*. Pochi acquistarono l'amor degli eserciti con le virtù, come questi col *poltroneggiare*.

Davanz., *Tac.*, *stor.* 3, 328.

Espagnol, *poltronizarse*. Se les prohibiessen los coches, en que se *poltroniza* la juventúd.

Navarret., *Conserv.*; disc. 37.

Je ne crois pas au reste que les mots *poltronement*, *poltroniser*, soient susceptibles d'être réintégrés dans le langage moderne.

Voyez Apoltronir.

POLYPHAGE, *adj. des deux g.* Qui se nourrit de toute espèce d'alimens; *omnivore*.

Et ne croy pas que selon leur naturel, ils soyent *polyphages* ou lichnophages.

H. Étienne, *Lang. franç. ital.*, dial. 2e, p. 334.

Grec, πολυφάγος.

> Θηρῶν, οἱ πάντ' ἐν γαίᾳ
> Γένυσι πολυφάγοις
> Ἀποβόσκεται.
> Aristoph., *Av.*, v. 1065.

Ἀλλόθι πού φησιν ὁ Ἀριστοφάνης ὅτι αἱ γυναῖκες, ἵνα μὴ δοκῶσι πολυφάγοι εἶναι, ποιοῦσι μάζας γογγύλας, τουτέστι στρογγύλας. *Scholiast.*

ristoph. Thesmoph. v. 61. — Mon savant confrère, M. Gail, bserve que le passage d'Aristophane auquel le scholiaste fait llusion ici, se trouve v. 28 et suiv. de la comédie intitulée : ἰρήνη (la Paix).

Latin, *polyphagus*. *Polyphago* cuidam, Ægyptii generis, rudam carnem, et quidquid daretur mandere assueto.

Suet., *Ner.*, c. 37.

POMMELU, UE, *adj.* Qui a la forme d'une pomme, rrondi comme une pomme.

Au sein plus blanc que neige, au teton *pommelu*.

Jacq. Tahureau, *Poés.*, p. 79.

Ce menton fosselu,
Poli, grasselu, *pommelu*.

Rem. Belleau, *Berger.*, t. I, p. 50.

Pommelette, *s. f.* Petite pomme.

Voyant ces deux *pommelettes*,
Verdelettes, rondelettes.

Gil. Durant, *Poés.*, 53.

Son petit sein, garni de deux *pommelettes*, dures, et rondes, et eslevées.

Laurent de Premierfaict, *Trad. de Boccace.*

PONDÉROSITÉ, *s. f.* Poids, pesanteur; gravité.

Le corps aggravé de la *pondérosité* de ses viandes, submerge ivec lui la pensée, et l'empesche en sa propre opération.

Triumph. de la Noble Dame, fol. 39.

Latin, *ponderitas*. *Ponderitatem* gravitatemque hominis.

Accius apud Nonium, c. 2, n° 671.

Italien, *ponderosità*.

Fr. d'Alberti, *Dizz. crit. encicl.*

Espagnol, *ponderosidád*. Tambien ayudaria à esto la compression que daba à las aguas la *ponderosidád* del aire.

Alvar. de Toled., *Hist. de la Igles.* l. I, c. 6.

Anglais, *ponderosity*. Gold is remarkable for its admirable ductility and *ponderosity*, wherein it excels all other bodies.

RAY, *On creat.*

PONDÉREUX, EUSE, *adj.* Qui a du poids ; pesant, grave, important.

Pour longuement le *pondéreux* fais de la guerre soustenir.

J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, ann. 1499, 1500, 1501, p. 42.

Une oraison aornée et polye de sages sentences, de termes et dictions graves et *pondéreuses*.

THÉOD. VALENTYN, *Amant Ressusc.*, l. IV, édit. in-4°, p. 144.

Latin, *ponderosus*.

Ubi *ponderosas*, crassas capiat compedes.

PLAUT., *Capt.*, act. III, sc. 5, v. 64.

Ponderosa vox.

VALER. MAXIM., l. VI, c. 4, § 1.

Italien, *ponderoso*.

Troppo grave quel colpo e *ponderoso*.

BERN., *Orland.*, 2, 14, 31.

Espagnol, *ponderóso*. Aunque los Latinos y Griegos sean mas graves, y *ponderósos*, mas poéticos en la lengua y términos.

F. HERR., *sobr. Garcil.*, canc. 1.

Anglais, *ponderous*.

If your more *ponderous* and settled project
May suffer alteration.

SHAKSPEARE.

* POPULEUX, EUSE, *adj.* Dont la *population* est abondante et nombreuse ; où il y a un grand concours de peuple, d'assistans, de spectateurs.

Ile grande, fertile, riche et *populeuse*.

RABEL., l. IV, c. 10.

Notre vie, disoit Pythagoras, retire à la grande et *populeuse* assemblée des jeux olympiques.

MONTAIG., *Ess.*; l. I, c. 25.

Nation forte, puissante et *populeuse.*

Sat. Ménip., t. 1er, p. 221.

M. l'abbé Féraud, *Dict. critique*, signale l'adjectif *populeux* comme « un mot nouveau, dont l'usage est « encore incertain. » M. de Marmontel le range avec plus de justice parmi les mots anciens qu'il voudrait voir réintégrés dans la langue. « Si l'on disait d'une province « qu'elle n'était pas *populeuse* de sa nature, mais qu'elle « a été peuplée par l'industrie et le commerce,... par- « lerait-on une langue étrangère? » *Elém. de littérat.*, art. *usage*: *OEuv.*, t. X, p. 434. — Au reste, plusieurs autres écrivains modernes ont employé fort heureusement le vieux français *populeux.*

L'instinct propagateur de leur race amoureuse
Sans cesse reproduit leur foule *populeuse.*

J. DELILLE, *Trois Règn.*, ch. VIII.

Latin, *populosus.* Indi, gens *populòsa*, cultoribus et finibus maxima.

APUL., *Florid.* l. I, n° 6.

Italien, *popoloso.* Sacchegiata pieve di Saccho, *popoloso* e pleno castello.

GUICCIARD., *Stor.*, XI, 562.

Espagnol, *populóso.* Habia en la China muchos Tártaros, avecindados antes de la guerra, como suele suceder en todas partes, donde hai reinos *populósos.*

PALAF., *Conq. de la China*, cap. 26.

Anglais, *populous.*

Heaven, yet *populous*, retains
Number sufficient to possess her realms.

MILTON.

N. B. Je regrette de n'avoir pas rencontré dans les

auteurs anciens, manuscrits ou imprimés, que j'ai eu occasion de compulser, le mot *population*, qui ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762.

PORTELETTE, *s. f.* Petite porte.

Chart. de l'ann. 1340; *Chartul. de Corbie*, 23.

Latin, *portula*. Convenerat autem ut Philemenus, *portulâ* assuetâ venationem inferens, armatos induceret.

Tit. Liv., l. XXV, cap. 9.

Italien, portella. Cacciandoli, con loro insieme si misero per una *portella*, che era aperta, per ricoglierli.

Ser Giovan. Fiorent., *il Pecor.*, giorn. 25, nov. 2, 196.

Espagnol, *portezuéla*, *puertecilla*. Pero descuidaos con la *portezuéla* de la jaula.

Hortens., *Quar.*, fol. 154.

En ella estaba metido un relicario de oro y diamantes: y en dos *puertecillas* que le cerraban, habia dos retrátos.

Cast. Solorz., *Trapaz.*, cap. 9.

PORTIONNER, *v. a.* Diviser par portions; assigner à chacun la portion qui lui convient, ou celle qu'il doit donner.

Se sont efforcez et efforcent contraindre lesdictz libraires de payer lesdictes sommes, auxquelles ils les ont extraordinairement, et excessivement, et induement taxez, cotizez et *portionnez* pour ledict octroy.

Privil. des Libr. de Paris, en 1513, à la suite de l'*Anc. cout. de Norm.*, fol. 154, r°, col. 2.

Anglais, *to portion.*

And *portion* to his tribes the wide domains.

Pope, *Odyss.*

POSSÉDABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être possédé ; que l'on a droit de posséder.

Je luy cède la mestayrie de la Pomardière, à perpétuité pour luy et les siens, *possédable* en franc alloy.

RABEL., l. I, ch. 32.

POSTPOSER, *v. a.* Mettre à la suite ; placer dans un rang inférieur ; estimer à plus bas prix.

Aulcuns de ceulx eurent honte et horreur de telle tant abominable amende, la *postposarent* à la crainte de mort, et furent vendus.

RABEL., liv. IV, ch. 45.

J'estime tous les hommes mes compatriotes, et embrasse un Polonois comme un François : *postposant* cette liaison nationale, à l'universelle et commune.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, ch. 9.

D'avoir ainsi *postposé* son particulier au public.

AMYOT, *Plut.*, *Sylla*, ch. 9 ; Œuv., t. IV, p. 479.

Non-seulement il ne doit estre *postposé* à l'italien, mais luy doit estre préféré, n'en desplaise à l'Italie.

H. ÉTIENNE, *Lang. franç. ital.*, dial. 2, p. 621.

Voyez aussi *Marg. de la Marg.*, fol. 208, r°. — GUIL. BOUCHET, *Sérées*, l. III, p. 186, etc.

Latin, *postponere.*

Dormiet in lucem, scorto *postponet* honestum
Officium.

HORAT., l. I, *Epist.* 18, v. 34.

Italien, *pospotre.* L'opposito fa, che 'l proprio amore propone al proprio odio, e l'amor di Dio *pospone* per lo proprio amore.

CAVALC., *Specch. crist.*

Espagnol, *posponer.* E assi anteponen la edat que deben *posponer*, è costriñen la edat à venir à lo que non debe.

Fuer. Juzg., l. III, tit. 1, ley 5.

Anglais, *to postpone*. All other considerations should give way, and be *postponed* to this.

LOCKE.

POSTRÊME, *adj. des deux g.* Dernier, qui est placé après tous les autres.

Attribuants au rang le los qui appartenoit au mérite; et, qui appartient au premier mérite, au *postrême* et dernier rang.

MONTAIGNE, *Ess.*, l. I, c. 3.

Latin, *postremus*. In agmine, in primis modo, modo in *postremis*, sæpe in medio adesse.

SALLUST., *Jugurth.*, c. 49.

Italien, *postremo*.

Che Fiorenza fesse
Vittima nella sua pace *postrema*.

DANTE, *Parad.*, 16.

Espagnol, *postréro*, *postriméro*. No cessando, hasta la hora *postréra*, de besar sus pies.

GIL GONZAL., *Theat. de Avila*, l. III, c. 9.

Soi reducido à términos, que muerte
Serà mi *postriméro* beneficio.

GARCIL., *Eleg.* 2, terc. 34.

POTATION, *s. f.* Action de boire.

Le suppliant d'une part, et Drouet Ferrant d'autre, désvans de leur sens et bon mémoire par leur trop grant *potation*.

Lett. de rémiss., ann. 1373; *Trés. des Chart.*, reg. 104, ch. 375.

Latin, *potatio*. Deditos vino *potatio* extrema delectat, illa quæ mergit, quæ ebrietati summam manum imponit.

SENEC., *Epist.* 12.

Anglais, *potation*.

Roderigo,
Whom love hath turned almost the wrong side out,
To Desdemona has to-night carouz'd
Potations pottle deep.

SHAKSPEARE.

POUDRIÈRE, *s. f.* Lieu où l'on fabrique et où l'on épose la poudre à canon.

Il y avoit beaucoup de poudre, sans ce que travailloient urnellement trois cents ouvriers employez à la *poudrière.*

Mém. du duc de Guise, l. 1, p. 45.

Le substantif *poudrière* se trouve dans le *Dictionnaire itique* de l'abbé Féraud, qui prétend, je ne sais pourtoi, que « c'est un mot de province. »

Italien, *polveriera* si dice l'edifizio dove si fabbrica la polre per l'armi da fuoco.

Vocab. della Crusca.

POUPINER, *v. a.* Donner un extérieur poupin; parer une manière affectée et enfantine. — Il s'est dit par tension du langage, du style.

Il ne leur faut point tant d'agiots et béatilles pour les *pouner*, qu'à ces jeunes esventées : elles se passent à peu.

CHOLIÈRES, *Cont.*, fol. 219.

Vous parlez de bien *poupiner* un langage : où en voulezus chercher les maistres ouvriers qu'en l'eschole de vertu, tre nous autres qui portons l'espée ?

ID., *ibid.*, fol. 221.

POUPINET, ETTE, *adj.* Qui fait le poupin, qui affecte s graces enfantines.

Le baut, le doux, le *poupinet*,
Le long, le droit, le gay, le savoureux.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 207, col. 2.

Voyez aussi J. MAROT, p. 162, etc.

POUPINEMENT, *adv.* En affectant un air poupin, des races enfantines.

Joliment, mistement, cointement, mignardement, *poupiment*, bragardinement, leggiadrement.

H. ÉTIENNE, *Lang. franç. ital.*, dial. 1, p. 179.

Les mots POUPINET, POUPINEMENT, ne me paraissent

point susceptibles d'être réintégrés dans le langage moderne.

POURPARLER, *v. a.* et *n.* Avoir un pourparler, une conférence ; traiter de vive voix d'une affaire.

Aucun d'eulx s'entremistrent d'apaisier le conte Perron audit conte Tybaut, et fu la chose *pourparlée* en tele manière, que le conte Tybaut promist que il prenroit à femme la fille le conte Perron de Bretaigne.

JOINVILLE, *Hist. de S. Louis*, édit. de Du Cange, p. 18.

Guillaume qui preus fu et sages,
Ne cuidoit que li mariages
Fust *porparlez* en itel point.

HUON LE ROY, *Vair palefroy*, v. 739.

POURPARLEUR, *s. m.* Celui qui est chargé d'une négociation, d'un pourparler ; interlocuteur.

Qui ne pouvoit estre fait, pour l'entregent requis en telles matières que par une personne autre que des *pourparleurs*.

ÉT. PASQUIER, *Lett.*, l. XXI, t. II, p. 681.

POURRISSABLE, *adj. des deux g.* Sujet à la pourriture, susceptible de se pourrir.

Ainçois, baille tout le guerredon au corps *pourrissable*, et à l'appétit de la charongne.

AL. CHARTIER, *l'Espér.*; *Œuv.*, p. 352.

Charles Bonnet a dit dans le même sens PUTRESCIBLE.

Elle (la substance du grain du froment) est visqueuse alkaline, et très-*putrescible*, on peut la nommer la substance glutineuse.

Contemplat. de la nat., XIe part., ch. 27, not. 11 ; *Œuv.*, t. IX, p. 111.

J'estime que le mot *putrescible* est préférable à l'ancien français *pourrissable*.

POURSUIVABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être poursuivi.

Leurs biens par la paix ne seront, ne aussi leurs héritages,

ursuivables des rentes foncières et surcens, pour le temps de guerre.

Comines, *Mém.*, t. III, preuv., p. 285.

PRÉACHETER, *v. a.* Acheter à l'avance, acquérir itérieurement à l'époque fixée par les règlemens ou s coutumes, avant la mise en vente légale.

Prohibons et défendons que nuls marchands de grains, aviers, ne recolpeurs, ne soient si osez ne si hardis de *préa-eter* bleds ny autres grains et vins du pays en verd, devant cueillette, et estant encores sur les champs et vignobles.

Cout. génér., t. II, p. 974.

PRÉALLÉGUÉ, ÉE, *part. pass.* Allégué précédemment; cité antérieurement.

Ce doute vous sera levé par Abélard, au passage par moy n entièrement *préallégué*.

Ét. Pasquier, *Rech.*, l. IX, ch. 5.

Italien, *preallegato*. Boezio, nell' ultima prosa del primo ro della *preallegata* opera.

Buti, *sul Dante*, Infern., pr.

PRÉAMBULAIRE, *adj. des deux g.* Qui sert de éambule, de préliminaires, d'introduction; qui préde, qui annonce.

Si n'ay-je sceu si bien faire que je n'en aye eu deux atteintes, gères toutesfois et *préambulaires*.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 3.

Anglais, *preambulary*, *preambulous*. He not only underineth the base of religion; but destroyeth the principle *eambulous* unto all belief, and puts upon us the remotest ror from truth.

Brown.

Le docteur Sam. Johnson, *Engl. Dict.*, observe que idjectif *preambulary*, *preambulous*, n'est point en sage, quoique, ajoute-t-il, ce mot ne soit pas dénué élégance.

PRÉAVISER, *v. a.* Aviser d'avance.

Et d'icelles esté fait un recueil et concept, auquel on avoit donné le nom de chartes *préadvisées*.

Chart. nouv. de Hainaut; Coutum. général, t. II, p. 41.

Adonc le seigneur, *préadvisé* de la chose, fist mettre le cuer devant sa femme.

LAUR. DE PREMIERFAICT, *Trad. de Boccace.*

Voyez aussi J. MOLINET, *Poés.*, p. 168, etc., etc.

PRÉCÉDENCE, *s. f.* Action ou droit de précéder; état de ce qui précède.

Sur toutes autres *précédences*, les hommes coustumièrement en débattent et querellent.... Mais la *précédence* du temps, qui proprement s'appelle presbion, comme qui diroit l'honneur de vieillesse, il n'y a personne qui en soit jaloux.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. XV, p. 217.

A l'advis d'Anacharsis, le plus heureux estat d'une police seroit où, toutes autres choses estant esgales, la *précédence* se mesureroit à la vertu, et le rebut au vice.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 24.

Surtout vous prendrez garde qu'auxdits serment et acte, le roi d'Espagne ne soit nommé devant moy; car outre que sa *précédence* ne peut estre débatue justement par lui, etc.

Mémoires de Bellièvre et de Sillery, p. 419.

Nous nous trouvâmes en peine de le disposer en sorte qu'il pust avoir ses *précédences* et subséquences, à cause que toutes les lettres dans leurs minutes n'avoient point d'autres dates que celles des jours.

SULLY, *Mém.*, t. II, ch. 45, p. 272.

Italien, *precedenza*.

Fatton' un memoriale, o un inventario,
Senz' ordine però di *precedenza*,
Come le feste son nel calendario.

ALLEGRI, *lett. e rim.*, 114.

Espagnol, *precedéncia*. Comenzó en este tiempo à descubrir

e la competencia de *precedéncia* entre los duques de Flo-
encia y Ferrára.

HERRER., *Hist. de Phel.*, II, t. I, l. 3, ch. 2.

Anglais, *precedence*, *precedency*.

None sure will claim in hell
Precedence.

MILTON.

Which of them has the *precedency* in determining the will to
he next action.

LOCKE.

PRÉCONISEUR, *s. m.* Celui qui préconise, qui
oue hautement et publiquement. Il a été employé aussi
omme terme de jurisprudence, pour désigner celui qui
ait une proclamation judiciaire.

Après trois cris faits par le *préconiseur* dudit lieu, à haute
oix, j'ai fait lecture, à voix claire, et entendible des lettres
atentes du roy.

Procès-verbal des cout. de Nivern.; *Cout génér.*, t. III, p. 1173.

Ce mot se trouve aussi dans quelques écrivains mo-
ernes.

Ne pense pas pourtant qu'en ce langage,
Je vienne ici, *préconiseur* peu sage,
Tenter ton zèle, humble, religieux,
Par un encens à toi-même odieux.

J. B. ROUSSEAU, l. II, *Epît.* 4.

Italien, *preconizzatore*.

SEGNER., *Predich.*

PRÉCONNAITRE, *v. a.* Connaître à l'avance.

Il en naistra des herbes et des plantes et boccages que man-
eront et pastureront les sacrées victimes, qui auront toutes
rtes de formes et diverses qualités en leurs entrailles, par
squelles les hommes prédiront et *précognoistront* ce qui leur
evra advenir.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mél.*, t. XXII, p. 326.

Latin, *praecognoscere*. Si latro, *praecognito* nostro adventu, rursus in Italiam se recipere cœperit.

PLANC., *ad Cicer.; Famil.* 10, epist. 15.

Italien, *preconoscere*. Laonde, se egli non solo i fatti degli uomini, ma esiandio i pensieri, e le volontà *preconosce*, l'arbitrio nostro non arà libertà nessuna.

VARCH., *Boez.*, 5 pros. 3.

Espagnol, *preconocer*. Anteviò, como divina, y *preconoció*, como diosa, que los Romanos habian de destruir à los Griegos.

MANER., *Apolog.*, cap. 25.

PRÉÉLIRE, *v. a.* Élire à l'avance; élire avant un autre; choisir de préférence à tout autre.

> La parfaite amie singulière,
> De Dieu eslue et *préeslue*.
>
> *Mistère de la Conception.*

> Tu fus, comme es, de Dieu si bien voulue,
> Que pour sa mère et fille *préesleuë*,
> Dame te feit des vertus renommer.
>
> GUILL. CRÉTIN, *Rondeau*; *Poés.*, p. 29.

Italien, *preeleggere*. Oltre al suo maggior desiderio, *preelesse* di stare in esilio, anzi chè per cotal via tornare in casa sua

BOCCAC., *Vit. del Dante*, 251.

PRÉEXCELLENCE, *s. f.* Le plus haut degré d'excellence; supériorité absolue.

Le misérable n'a garde d'enjamber au-delà : il est entravé et engagé, il est assubjecti de pareille obligation que les autres créatures de son ordre et d'une condition fort moyenne, sans aulcune prérogative, *préexcellence* vraye et essentielle.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

On a dit aussi PRÉCELLENCE.

La nature ne leur a pas donné la veüe qui se puisse estendre à tant de peuples pour en discerner la *précellence*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 8.

Ce que vous tournez au mespris des femmes, je vous vay

strer qu'il n'est que pour tesmoigner leur *précellence* sur
hommes.

CHOLIÈRES, *Contes*, 5e après-disnée; t. II, p. 159, v°.

I. Étienne a publié un ouvrage qui a pour titre : oject du livre intitulé de la *Précellence* du langage nçois. » Paris, Mamert Patisson, 1579, un vol. in-8°. Monnoye, *sur les jugements de Baillet*, in-4°, tome II, 53, blâme H. Étienne d'avoir employé ce mot *pré*nce.

atin, *præcellentia*. Ubi est ergo *præcellentia* divinitatis, n utique superiorem omni potestate credendum est?

TERTULL., *Apologet.*, c. 23.

RÉCELLENT, ENTE, *adj.* Qui surpasse tous les autres, llent au suprême degré.

Divine vierge *précellente*,
En toutes vertus accomplie.

Oraison à N. D., *ms.*

atin, *præcellens*. Vir et animo et virtute *præcellens*.

CICER., *Pro Balbo*, cap. 10.

alien, *precellente*.

FR. D'ALBERTI, *Dizz. critic. enciclop.*

spagnol, *precelente*. Virgen *precelente*, y martyr esforzama, santa Cathalina.

NAVARR., *Man.*, cap. 27, num. 291.

RÉCELLER, *v. a.* et *n.* Atteindre le plus haut degré cellence, surpasser tous les autres.

Oses-tu bien tes faits
Si mal bastis présenter devant celle
Qui de sçavoir toutes autres *précelle*?

CL. MAROT, *Epist.* 2; *Œuv.*, t. I, p. 370.

premier exploitta la sienne à plus de visaiges, et *précelle* xploits militaires et en utilité de ses vacations publiques.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 28.

Voyez aussi *Marguer. de la Marguer.*, p. 3, 76, etc.

Latin, *præcellere*. Malus Assyria odore *præcellit* foliorum.

Plin., *Hist. nat.*, l. XII, c. 3.

PRÉFIGURER, *v. a.* Figurer à l'avance; représenter par des figures, par des signes ou des emblêmes un événement futur.

Des prophètes fustes *préfigurée*,
Diversement en plusieurs nobles signes.

Guill. de Machault, *Compl. de Charolois.*

Pour ce qu'il vouloit déclarer mieux le miracle, pour ce qu'il vouloit *préfigurer* le sacrement de l'eucharistie.

H. Étienne, *Apolog. d'Hérod.*, t. II, c. 36, p. 178.

Latin, *præfigurare*. Admonentur utique quid facere possint, ac se quisque pro sexu in illis imaginibus *præfigurat*.

Lactant., *De Spectac.*, l. VI, c. 10.

Italien, *prefigurare*. Le predizioni, e l'ombre luminose *prefiguranti* il gran sole di verità.

Salvini, *Pros. tosc.*

Espagnol, *prefigurár*.

La tierra que en sus hijos temerosa,
El mal futúro siente, y *prefigura*.

Villav., *Mosch.*, cant. I, oct. 6.

Quelques écrivains modernes ont dit Préfiguration, *s. f.* pour désigner l'action de figurer à l'avance.

Il (Servet) traita de la *préfiguration* du Christ dans le verbe, de la vision de Dieu, de la substance des anges, de la manducation supérieure.

Voltaire, *Ess. sur les Mœurs*, ch. 134; *Œuv.*, t. XIX, p. 289.

Latin, *præfiguratio*. Hæc scripturæ secreta divinæ indagamus, certum tenentes non ea, sine aliquâ *præfiguratione* futurorum, gesta atque conscripta.

S. August., *De Civit. Dei*, l. XVI, c. 2.

Italien, *prefigurazione*. Il battesimo della *prefigurazione*,

el quale con Moïsè furono battezzati tutti i Giudei, passando mar rosso.

Boccac. *sul Dante.*

Anglais, *prefiguration.* The variety of prophecies and *pre-gurations* had their punctual accomplishment in the author this institution.

Norris.

PRÉHONORER, *v. a.* Honorer d'une manière parculière ; accorder des prérogatives honorables ou uelque avantage particulier.

Si tels enfans, ainsi *préhonorez,* ne se contenteroient, vouns avec leurs autres frères et sœurs venir en partage.

Cout. de Brusselles, tit. 20, § 283 ; *Coutum. général*, t. I, p. 1256, col. 2.

Italien, *preonorare.* Vedi che scorgendo alcuno *preonorato*, ingrandito,.... tu non lo predichi per felice.

Salvin., *Man. di Epit.*

* PRÉLASSER (SE), *v. réfl.* Faire le prélat, affecter démarche grave et imposante d'un prélat.

Je veys Diogènes qui *se prélassoit* en magnificence avecq' une ande robbe de pourpre, et un sceptre en sa dextre.

Rabel., l. II, c. 30.

Ainsi s'en va *prélassant* par le pays, faisant bonne troigne rmi ses parochiens et voisins.

Id., l. IV, *Prol.*

On a dit aussi se Prélater.

J'en vois.... qui *se prélatent* jusques au foye et aux intestins: entraînent leur office jusques en leur garderobe.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 10.

Le verbe *se prélasser* a été employé par La Fontaine.

L'âne *se prélassant* marche seul devant eux.

Liv. III, fab. 1.

PRÉNOMMÉ, ÉE, *part. pass.* Nommé ou mentionné précédemment.

Ce fait, le *prénommé* roy d'armes cria par trois fois, à haute voix, fort piteusement.

BRANTÔME, *Dam. ill.*, p. 21.

Italien, *prenominato*. Ma in tutti i *prenominati* modi, il letame, nella fossa, sopra à terra intorno alla propaggine si ponga.

CRESCENZ., *Agric.* 4, 10, 2.

Anglais, *prenominate*.

He you would sound,
Having ever seen, in the *prenominate* crimes,
The youth, you breathe of, guilty.

SHAKSPEARE.

PRÉORDONNER, *v. a.* et *n.* Ordonner, disposer à l'avance; établir à l'avance un ordre fixe, invariable.

Préordonna la proclamer
Toute belle en ame et en corps.

G. CRÉTIN, *Balad.; Œuv.*, p. 22.

Je te prouveroy, de l'enfance,
Avoir esté *préordonné*,
D'un cueur de loix environné,
Pour aimer la plume et la lance.

JACQ. TAHUREAU, *Poés.*, fol. 3, r°.

Tesmoin le peuple thébain, lequel ayant mis en justice d'accusation capitale ses capitaines, pour avoir continué leur charge outre le temps qui leur avoit esté *préordonné*, absolut Pélopidas.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 1.

Et comme ainsi soit, que les choses qui ont esté *préordonnées* par un jugement très-certain de Dieu, ont toutesfois leurs heurts et rencontres fluctuantes.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, ch. 1.

Ce mot a été employé par nos écrivains classiques modernes.

Que falloit-il donc dire pour cela, si ce n'est pas assez de

re que Dieu *préordonne*, que Dieu pousse, que Dieu est
nse?

Bossuet, *Variat.* 2[e] avertiss., § 8; t. IV, p. 94.

Latin, *præordinare*. Causæ *præordinatæ* atque fixæ.

Cæl. Aurel., *De morb. acut.*, l. I, c. 4.

Italien, *preordinare*. Quel travaglio, che il signore or ti
nda, fu da esso *preordinato*.

Segner., *Mann.*

Espagnol, *preordinar*. Es el asiento destinado antes de la
nstitucion del mundo, y como un palácio real y solio *preor-
nado* desde abinicio, para todos aquellos que han de reinar,
el conspecto de Dios y del cordéro.

Lop., *Pereg.*, l. IV.

Anglais, *to preordain*. Sin is the contrariety to the will of
d, and if all things be *preordained* by God, and so de-
nstrated to be willed by him, it remains there is no such
ng as sin.

Hammond.

Préordonnance, *s. f.* Action d'ordonner, de disposer
'avance; ordre préalablement établi.

Ils croyoient si fermement, en leur religion, les jours d'un
cun estre de toute éternité préfix et comptez d'une *préor-
nance* inévitable.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 29.

Quelques écrivains modernes ont dit dans le même
s Préordination.

J'admets donc partout, dans les corps organisés, une *préor-
ation*, qui détermine les reproductions de tout genre.

Bonnet; *Lett.* 9[e], *hist. nat.*; *OEuv.*, tom. XI, p. 326.

Je doute au reste, malgré l'autorité de Montaigne et
Bonnet, que les mots *préordonnance*, *préordination*,
issent être employés heureusement, excepté dans le
le didactique.

Espagnol, *preordinación*, la prevención y disposición de la voluntád de Dios, con que abeterno determinó todas las cosas, para que tuviesen su efecto à sus tiempos.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *preordinance.*

These lowly courtesies
Might stir the blood of ordinary men,
And turn *preordinance* and first decree
Into the law of children.

SHAKSPEARE.

PRÉPARATIVEMENT, *adv.* D'une manière préparatoire.

Est requis *préparativement* faire apparoir dudit titre, par lettres, instrumens ou tesmoings.

Cout. général, t. II, p. 915.

Anglais, *preparatively*. It is *preparatively* necessary to many useful things in this life, as to make a man a good physician.

HALE.

PRÉSCIENT, ENTE, *adj.* Qui a la prescience d'un événement, qui sait, qui connaît à l'avance.

S'ilz voit les biens et les iniquitez,
A son miroer *prescient*, pardurable.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 104, col. 3.

Latin, *præscius.*

Miseris heu! *præscia* longè
Horrescunt corda agricolis.

VIRG., *Æneid.*, XII, v. 452.

Italien, *presciente*. Volea farsi credere *presciente* di quel fatto.

FR. GIORD., *Predich.*

Anglais, *prescient.*

Who taught the nations of the fields and wood,
Prescient, the tides or tempests to withstand?

POPE.

PRÉSAVOIR, *v. a.*, *n.* et *s. m.* Savoir, connaître à 'avance.

Affin que par sa vertu et conduicte,
La nostre vie à bonne fin réduicte,
Fruition du bien puissions avoir
Mys en réserve au divin *présçavoir.*

GUILL. CRÉTIN, *Invect. contre la mort; Œuv.*, p. 264.

Latin, *præscire.* Existimant quidam *præscisse* hæc eum :ritiâ futurorum.

SUETON., *Tiber.*, c. 67.

Italien, *prescire.* Non ci sforzassimo di dimostrare l'avvemento delle cose *prescite*, cio è sapute innanzi.

VARCHI, *Volgar. di Boez.* 5, 3.

PRÉSERVATION, *s. f.* Action de préserver, de ırantir; moyen par lequel on garantit, on préserve.

Abstinence est *préservation* des maladies.

J. LEFEBVRE DE S. REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 38.

Italien, *preservazione.* Non è tanta la *preservazione*, che on s'incorra nel peccato.

Espos. di salm.

Espagnol, *preservación.*

Si en su memoria tiene
Clara *preservacion* de obscúro olvido.

VILLAMEDIAN., *Fab. de Phaet.*, oct. 103.

Anglais, *preservation.* The eyes of the lord are upon them at love him, he is their mighty protection, a *preservation* om stumbling, and a help from falling.

Bib., *ecclesiast.*

PRÉSIGNIFICATION, *s. f.* Action de signifier à ıvance; signe indicatif d'un événement futur.

Mais là où l'on dit non-seulement ce qui adviendra, mais ıssi comment, et quand, et après quoy, et avec qui, cela est point une conjecture de ce qui à l'adventure sera, ains ne *présignification* de ce qui résoluement sera.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mêl.*, t XXII, p. 329.

Latin, *præsignificatio*. Quod facinus, quamvis ad præsens virtutem Dei hominibus ostenderet, tamen *præsignificatio* et figura majoris rei fuit.

LACTANT., lib. VII, c. 15.

PRÉSOMPTIVEMENT, *adv*. Par induction tirée d'une simple présomption, sur de simples présomptions, légèrement, sans réflexion.

Tous ceux qui en vostre séneschaussie et juridiction, ont ainsy *présomptivement* et notoirement fait et accepté contre icelle ordenance.

Lett. de Philippe VI (de Valois), 21 juillet 1347; *Ordonn. des rois de France*, tom. II, p. 264.

Celuy qui a la haute justice est *présomptivement* fondé de la moyenne et de la basse.

Cout. génér., t. II, p. 1064.

Italien, *presuntivamente*, termine de' legali.

FR. D'ALBERTI, *Dizzion. crit. enciclop.*

Espagnol, *presuntivamente*. Diximos *presuntivamente*, para incluír à los que verdaderamente no pecan en esto contra la justicia; pero sí *presuntivamente*.

NAVARR., *Man. coment. de la defens. del proximo*, num. 31.

PRESSEUR, *s. m.* Celui qui presse, qui serre. Il s'est dit plus particulièrement des ouvriers qui mettent en presse les étoffes de drap, afin de leur donner du lustre.

Que nuls tondeurs, drappiers, foulons, *presseurs* ou autres qui s'entremettent du fait et marchandise de draps, ne puissent mettre doresenavant aucuns essellettes en draps moulliés et tonduz.

Lett. de Charles VI, déc. 1384, art. XIV; *Ordonn. des rois de France*, tom. VII, p. 101.

Quoique ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1762, il n'a pas néan-

[redacted]

ioins cessé de faire partie de la langue. Voyez *Dictionn. icyclop.*, *Dictionn. de Trévoux*, etc.

Italien, *pressore.*

> *Pressor* di letta, occupator di prode.
>
> BUONAR., *Fier.*, 1, 1, 2.

Anglais, *presser.* Of the stuffs I give the profits to dyers and *ressers.*

> SWIFT.

PRÉVIGILE, *s. f.* Avant-veille, surveille : jour qui récède la veille, la vigile d'une grande fête.

Le 30 de may, *prévigile* de la Pentecouste.

> MONSTRELET, *Chron.*, (an. 1422); vol. I, c. 262.

* PRIMESAUTIER, ÈRE, *adj.* Qui se détermine, qui agit, qui parle ou qui écrit de premier mouvement, ans délibération, sans réflexion préalable.

> Le ampereres li a dit :
> Lor bien faire durra petit,
> Trop se par-haste de péner ;
> Au tiers jor les devez loer.
> Ceus sont moult meillor chevalier,
> Qui ne sont pas si *prinsautier.*
>
> *Partenop. de Blois, ms. de S. Germ.*, n° 1830, fol. 154, r°, col. 3.

> En soy monstrant soudain et *prinsaultier,*
> Ces motz chanta en tenant son psaultier.
>
> G. CRÉTIN, *Poés.*, p. 42.

> Pour ce n'en sui tenu jà *prinsaultier.*
>
> ID., *ibid.*, p. 214.

J'ai un esprit *primsautier :* ce que je ne voy de la première charge, je le voy moins en m'y obstinant.

> MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 10.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains classiques modernes.

Il y a long-temps que je vous ai entendu dire que vous étiez *prime-sautier.*

> VOLT., *Lett. au mar. de Richelieu*, 3 mai 1756 ; *Œuv.*, t. LXXII, p. 313.

[redacted]

Primesaut, *s. m.* de Primesaut, *loc. adv.* De premier abord, de premier mouvement, sans délibération, sans réflexion.

> Et *de prinsault*, devant les yeux se boute
> Du père sien, dont il estoit en doute.
> Cl. Marot, *Métam.*, l. II; *OEuv.*, t. III, p. 65.

Et se jettent de *primsault* au beau milieu des affaires de gouvernement.

Amyot, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XV, p. 130.

Elles ne nous sautent pas toujours au collet d'un *prinsault*; il y a de la menasse et des dégrez.

Montaig., *Ess.*, l. III, c. 13.

Voyez aussi Bourdigné, *Légend. de Faifeu*, p. 20, 83. — Ét. Pasquier, *Epît. de Montmorr.*, à la suite de ses lettres, t. III, p. 521, etc.

Je doute au reste que le substantif *primesaut* et la locution adverbiale *de primesaut* puissent être réintégrés avec succès dans le langage moderne. — On voit que Montaigne n'est pas le premier qui se soit servi de l'adjectif *primesautier*.]

PRINCIPESQUE, *adj. des deux g.* Propre, convenable à un prince; qui a le caractère d'un prince.

Les avantages *principesques* sont quasi avantages imaginaires, chaque degré de fortune a quelque image de principauté.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 42.

La piété, la justice, la vaillance, la clémence, ce sont les quatre vertus *principesques*, et princesses en la principauté.

Charron, *Sag.*, l. III, c. 2.

Italien, *principesco*.

Fr. d'Alberti, *Dizzion. crit. encicl.*

PRISABLE, *adj. des deux g.* Digne d'être prisé.

Et encore que ces deux pièces soyent nécessaires, et qu'il

faille qu'elles s'y trouvent toutes deux, si est-ce qu'à la vérité celle du sçavoir est moins *prisable* que celle du jugement.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 24.

Italien, *pregiabile*. Conforme si conviene alla vostra *pregiabile* onoranza.

GUITT., *Lett.*

PRIVILÉGIER, *v. a.* Accorder un privilège, une immunité, une exemption.

Comme il n'affiert qu'aux grands poëtes d'user des licences de l'art, aussi n'est-il supportable qu'aux grandes ames et illustres de se *privilégier* au-dessus de la coustume.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 25.

Latin barbare, *privilegiare*. Deus, apud quem melior est obedientia quàm victimæ, quidquid emancipet aut *privilegiet* homo, inobedientiam detestatur.

PETRUS BLESENSIS, *Epist.* 90.

Voyez G. J. VOSSIUS, *De vit. serm.*, l. I, cap. 23, p. 99; ID., *ibid.*, l. IV, c. 17, p. 728, etc.

Italien, *privilegiare*. Questo Otto primo *privilegiò* i Lucchesi, che potessero battere moneta d'oro e d'ariento.

GIOV. VILLAN., *Stor.*, 4, 1, 5.

Privilegiare è dare di grazia, e così si dee intendere.

BUTI, *su Dante*, Purgat., 8, 2.

Espagnol, *privilegiar*. O ley por todas partes terrible la de la muerte, única en no tener excepción, y en no *privilegiar* à nadie.

L. GRACIAN, *Critic.*, part. 3, cris. 11.

Anglais, *to privilege*.

This place
Doth *privilege* me, speak what reason will.

DANIEL.

He took this place for sanctuary,
And it shall *privilege* him from your hands.

SHAKSPEARE.

PROCÉRITÉ, *s. f.* Hauteur, élévation, haute taille.

Les Éthiopes et les Indiens, dit-il, élisants leurs roys et magistrats, avoyent esgard à la beauté et *procérité* des personnes.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 17.

Latin, *proceritas*. Rhadamistus decorâ *proceritate*, vi corporis insignis.

Tacit., *Annal.*, XII, c. 44.

Espagnol, *proceridád*. Pues ocupando y llenando la tierra sus fecundas ramas, llegaba su excelsa *proceridád* à tocar en la cumbre del firmamento.

M. Ayal., *Serm.*, t. I, p. 308.

Anglais, *procerity*. We shall make attempts to lengthen out the human figure, and restore it to its ancient *procerity*.

Addison.

PROCLIVE, *adj. des deux g.* Qui a du penchant, de l'inclination.

Il est toujours *proclive* aux femmes de disconvenir à leurs maris : elles saisissent à deux mains toutes couvertures de leur contraster.

Montaig., *Ess.*, l. II, c. 8.

Latin, *proclivus*, *proclivis*. Quibus erat *proclive* transnare flumen.

Cæsar, *De Bell. civil.*, c. 48.

Italien, *proclive*.

Fr. d'Alberti, *Dizz. critic. encicl.*

Espagnol, *proclive*. Tòda edád es mas enclinada y *proclive* al mal que al bien.

Bobad., *Polit.*, l. II, c. 11, num. 1.

PRODITION, *s. f.* Trahison, délation.

Lesquels l'assailloient de tous costez, non-seulement par armes apertes et descouvertes, mais aussi par ruses, cautelles, blandices, perfidies, trahisons, *proditions* et assassinats.

Sully, *Mém.*; tom. II, c. 49, p. 306

[redacted]

Conspirations par luy faictes contre la personne du roy, entreprises sur son estat, *proditions* et traictez avec ses ennemis.

Arrêt contre Biron; Lett. d'Ét. Pasquier, l. XVII, t. II, p. 364.

Latin, *proditio*. Multorum in nos perfidiam, insidias, *proditionem* notabis.

Cicer., *Famil.*, V, epist. 12.

Italien, *prodizione*.

Guicciard., *Stor.*

Espagnol, *prodición*. Este delito poco difiere de alevosia y *prodición*; y assi debe regularse como si fuesse lo mismo.

Bobad., *Polit.*, l. II, c. 14, num. 37.

Proditeur, *s. m.* Traître, celui qui livre aux ennemis sa patrie ou les siens.

Aussi égales-tu aux anges les *proditeurs* de la patrie.

La Fulminante contre Sixte V.

Latin, *proditor*, *proditrix*. Nec magis vituperandus est *proditor* patriæ, quàm communis utilitatis aut salutis desertor.

Cicer., *De Finib.*, III, c. 19.

Patris *proditricem* in conjugium sibi vindicavit.

Lactant., l. I, c. 10.

Italien, *proditore*.

Bemb., *Stor.*

Anglais, *proditor*.

I do, thou most usurping *proditor*.

Shakspeare.

Le docteur Sam. Johnson, *English Diction.*, observe que l'anglais *proditor*, quoique employé par Shakspeare, n'est pas d'un usage général.

PROFITABLEMENT, *adv.* D'une manière profitable.

Je ne veux pas priver la tromperie de son rang, ce seroit mal entendre le monde : je sçay qu'elle a servy souvent *pro-*

fitablement, et qu'elle maintient et nourrit la pluspart des vacations des hommes.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 1.

Italien, *profittevolmente*. Uomo nelle lettere, infin da fanciullo, assai *profittevolmente* esercitato.

BEMB., *Asol.*, 2, 76.

Anglais, *profitably*. You have had many opportunities to settle this reflection, and have *profitably* employed them.

WAKE.

PROFLUVION, *s. f.* Flux ou écoulement rapide et abondant.

Ils ont à payer mille vœux à Æsculape, et autant d'escus à leur médecin, de la *profluvion* de sable aisée et abondante que je reçoy souvent par le bénéfice de nature.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

Latin, *profluvium*.

Profluvium verò qui tetri sanguinis acre
Exierat.

LUCRET., *De Nat. rer.*, l. VI, v. 1203.

Italien, *profluvio*. Al *profluvio* del sangue dal naso adoperano molti le radici d'ortica.

Libr. cur. malatt.

PROFUS, USE, *adj.* Qui dépense, qui donne avec profusion, avec prodigalité, sans retenue, sans réserve.

Poppea Sabina, femme de Néron, qui estoit la plus favorite des siennes, laquelle fut la plus *profuse* en toutes sortes de superfluités, d'ornemens, de parures, de pompes, et de ses coustumes d'habits.

BRANTOME, *Dam. gal.*, t. I, p. 347.

La libéralité des dames est trop *profuse* au mariage, et esmousse la poincte de l'affection et du désir.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 5.

Latin, *profusus*. Alieni appetens, sui *profusus*.

SALLUST., *Catil.*, c. 5.

[redacted]

talien, *profuso*. Era necessitato continuamente a pensare di nuovi da sostenere le *profuse* spese sue.

GUICCIARD., *Stor.*, 14, 666.

Espagnol, *profuso*, abundante, copioso, superfluamente esivo en el gasto.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *profuse*. In *profuse* governments, it has been observed it the people, from bad example, have grown lazy and expene, the court has become luxurious and mercenary, and camp insolent and seditious.

DAVENANT.

* PROFUSÉMENT, *adv.* Avec profusion, avec prodigaé, sans retenue, sans réserve.

L'aultre est d'aymer comme si l'on avoit à hayr, et hayr mme si l'on avoit à aymer; c'est-à-dire tenir tousjours la ide en la main, et ne s'abandonner pas si *profusément* que n s'en puisse repentir, si l'amitié venoit à se desnouër.

CHARRON, *Sag.*, l. III, c. 7.

Latin, *profusè*. Eò *profusiùs* omnibus modis quæstui atque mptui deditus erat.

SALLUST., *Catil.*, c. 13.

Italien, *profusamente*. Tutte le dimostrazioni di liberalità e benevolenzia le furono *profusamente* usate.

BEMB., *Stor.*, 6, 82.

Espagnol, *profusamente*.

> Y en todas derrama Bacho
> *Profusamente* sus copas.

REBOLL., *Ocios*, rom. 35.

Anglais, *profusely*.

> The prince of poets, who before us went,
> Had a vast income, and *profusely* spent.

HARTS.

PROGÉNITEUR, *s. m.* Ancêtre, le premier de sa race.

Souvenez-vous du sang de vos *progéniteurs* cruellement respandu par les mains des Juifs.

MATH. DE COUCY; *Hist. de Charles VII*, p. 717.

Des François tes *progéniteurs*.

G. CRÉTIN, *Poés.*, p. 125.

Cherchant par là à donner à leurs *progéniteurs* la plus digne et honorable sépulture.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Latin, *progenitor*.

Et forti genitore, et *progenitore* tonante,
Esse satam prodest.

OVID., *Metam.*, XI, v. 319.

Italien, *progenitore*. Della più ricca, e più orrevol famiglia di quelle contrade discesero i miei antichi *progenitori*.

FIR., *As.*, 7.

Espagnol, *progenitór*. Y que por esso, les debian tributo y vasalláge todos los demás hombres, como à sus *progenitores*

ACOST., *Hist. Ind.*, l. VI, cap. 19.

Anglais, *progenitor*. Power by right of fatherhood is not possible in any one, otherwise than as Adam's heir, or as *progenitor* over his own descendants.

LOCK.

On a dit dans le même sens : PRIMOGÉNITEUR, *s. m.*

Les lettres que vous m'avez envoyé monstrent bien la bonne foy et loyauté que vous avez envers nous, ainsi comme toujoursvous et vos *primogéniteurs* avez eu, dont tant plus nous sommes contens.

Lett. de Charles V, roi de France, au comte de Périgord, 26 juin 13..; *ms. de Colbert*, tom. IV.

Feu nos prédécesseurs et *primogéniteurs* rois, et meismement feu de bonne mémoire, lui ont accordé des lettres.

Lett. de François I, ann. 1517; *ibid.*, t. V.

Progénie, *s. f.* Race, extraction.

Eureux seroit qui auroit tele amie,
Il en ystroit noble *progénie*.
Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 329, col. 4.

Le chevalier doit regarder la courtoysie et les honneurs qu'il a trouvez en elle, et le sang de sa *progénie*.
Perceforest, vol. IV, fol. 154, r°, col. 1.

Plust à Dieu qu'ils vous fuissent toujours aussi loyaulx à la conservation de vostre personne, *progénie*, et de votre seignourie, demaine et royaulme, comme j'ay esté et seray toute ma vie.
J. Lefebvre de S. Remy, *Hist. de Charles VI*, p. 50.

Latin, *progenies*.

Progeniem vestram, usque ab avo atque atavo proferens.
Terent., *Phorm.*, act. I, sc. 3, v. 48.

Italien, *progenie*, *progenia*. Sono discesi di nobile *progenie*, e di vertudiose genti.
Giov. Villani, *Stor.*, 1, 1, 4.

Espagnol, *progénie*. Hayamos memoria del Cid Rui Diaz, y del Conde Fernan Gonzalez, è de vuestra clara *progénie* el Rey D. Alonso el Magno, y el Rey D. Fernando.
Santill., *Provérb.*, introd.

Anglais, *progeny*.

Not me begotten of a shepherd swain,
But issu'd from the *progeny* of kings.
Shakspeare.

Progénier, *v. a.* Engendrer; être le chef de sa race, la source première.

De la fosse du cratère est *progéniée* une pépinière de gens qui n'aiment leurs maistres d'autre point, sinon à raison de leurs biens.
Ét. Pasquier, *Pourparler du prince*, à la suite des *Rech.*, p. 876.

Latin, *progignere*. In seminibus vis inest earum rerum, quæ ex iis *progignuntur*.

Cic., *de Divin.*, I, c. 56.

Au reste, je ne crois pas que l'on puisse réintégrer dans le langage moderne ni le verbe *progénier*, ni le substantif *progénie*, moins heureux que le substantif *progéniture*, qui ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, quoiqu'il ait été employé par nos écrivains classiques modernes.

Les lions marins sont indolens et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur *progéniture*.

Buffon, *Hist. nat.*; *Quadrup.*, t. XI, p. 250, art. *Lion-marin*, suppl.

Voyez Géniteur.

PROLOCUTEUR, *s. m.* Celui qui parle au nom d'un autre, avocat.

Ceulx qui pledent en demandant ou en deffendant sont appelez plédeurs; mais les advocatz qui parlent pour eulx sont appelez *prolocuteurs*, ou conteurs, comme il appert au chapitre ensuivant.

Anc. cout. de Norm., ch. 63, noc.

Voyez aussi *Cout. de Norm. en vers*, ms., p. 57, etc.

Latin du moyen âge, *prolocutor*. Crimen, quod tribuno mendacissimus *prolocutor* objecit.

Tribun. Marian. (declam. Quintiliano tributa), c. 3.

Anglais, *prolocutor*. The convocation the queen prorogued, though at the expense of D. Atterbury's displeasure, who was designed their *prolocutor*.

Swift.

Prolocution, *s. f.* Pourparler, paroles données ou reçues préalablement.

Est accordé par ce présent traictié que tous autres accords.

[redacted]

:tiez, ou *prolocutions*, s'aucuns y en a faits..., sont nuls et ıulle valeur.

GUILL. DE NANGIS, *Chron.*, *ms.*, ann. 1360.

'ROMOTRICE, *s. f.* Celle qui excite à une action ıne ou mauvaise, qui soutient une entreprise, qui ›rise le développement d'une bonne qualité ou d'un ›.

›e vrai, non la vieillesse seulement, mais toute imbécillité, n Aristote, est *promotrice* d'avarice.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 8.

t la playe et la mort de son mary et les siennes, tant s'en qu'elles luy poisassent, qu'elle en avoit esté la conseillère *romotrice*.

IDEM, *ibid.*, l. II, c. 34.

'on faisoit encore la Guyenne *promotrice* de ce nouveau ble.

ÉT. PASQUIER, *Lett.*, l. XVII, t. II, p. 351.

'abbé Féraud, *Dictionn. critiq.*, condamne l'usage du inin *promotrice*, quoique ce mot ait été employé par lques écrivains modernes.

'illustre souveraine, *promotrice* de la neutralité armée.

Journ. de littér.

l ajoute que M. de Wailly, dans sa *grammaire*, met not *promoteur* au nombre des adjectifs qui ont leur inin terminé en *trice*, mais que dans son vocabulaire, tulé *Richelet portatif*, il a suivi l'exemple de l'Acaıie, et n'a mis que le masculin *promoteur*.

talien, *promotrice*.

FR. D'ALBERTI, *Dizz. crit. enciclop.*

'*romovitrice*. *Curiosità* favoritrice delle lettere, e degli lj diligentissima *promovitrice*.

SALVINI, *Pros. tosc.*, 1, 424.

PROMPTUAIRE, *s. m.* Magasin, lieu où l'on dépose les objets que l'on veut avoir sous la main.—On a désigné aussi par ce mot un répertoire ou recueil de pensées sur les matières ecclésiastiques, la jurisprudence, etc.

La vertu du soleil qui est l'organe et *promptuaire* de toute lumière terrestre et sidérale.

RABEL., l. I, c. 10.

Ainsi qu'a très-bien remarqué Jean Lemaire de Belges, en son *promptuaire* des conciles.

CLAUD. FAUCHET, *Égl. gall.*

Les auteurs du Dictionnaire encyclopédique ont admis ce mot qui, selon eux, signifie *abrégé*: définition censurée avec justice dans le Dictionnaire de Trévoux.

Latin, *promptuarium*. Simul è *promptuario* oleum unctui, lintea tersui, et cætera huic eidem usui profer ociter.

APUL., *Metam.*, l. I.

Espagnol, *prontuario*, el resumen ò apuntamiento en que se annotan ligeramente varias cosas, à fin de tenerlas presentes quando se necessite.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *promptuary*. This stratum is still expanded at top, serving as the seminary or *promptuary*, that furnisheth forth matter for the formation of animal and vegetable bodies.

WOODWARD.

PRONOSTICATIF, IVE, *adj.* Propre à donner des pronostics, à faire pronostiquer, ou tirer des conjectures, des inductions d'après des signes connus.

Les trois songes derniers par vous faits, lesquels, comme ils ont esté les derniers, aussi sont-ils *pronosticatifs* de la fin et yssue de vostre fortune.

THÉOD. VALENTYN, *l'Amant ressuscité*, p. 521.

Pronostication, *s. f.* Action de pronostiquer, de tirer des conjectures d'après des signes connus, pronostic.

Se laissa si fort espouvanter, comme il a esté advéré, aux belles *pronostications* qu'on faisoit lors courir de tous costés, à l'avantage de l'empereur Charles cinquiesme et à nostre désavantage.

Montaig., *Ess.*, l. I, c. 11.

Italien, *pronosticazione*. Dando *pronosticazione* forse di loro futuri danni.

Matt. Villani, *Stor.*, 1, 6.

Espagnol, *pronosticación*. Por esta *pronosticación*, quieren ser tenidos por autores de lo que anuncian.

Maner., *Apolog.*, c. 22.

Anglais, *prognostication*. This theory of the earth begins to be a kind of prophecy, or *prognostication* of things to come, as it hath been hitherto an history of things past.

Burnet.

PROPOSEUR, *s. m.* Celui qui propose, qui met en avant, en évidence.

Je Jehan Froissart, acteur et *proposeur* de ce livre, fu en la bonne ville d'Abbeville.

Froissart, *Chron.*, vol. IV, c. 56.

Italien, *proponitore*.

Pallavic., *Conc. Trid.*

Espagnol, *proponedór*, el que propone ò representa alguna cosa.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *proposer*. Faith is the assent to any proposition, not made out by the deductions of reason, but upon the credit of the *proposer* as coming from God.

Locke.

PROPUGNATOIRE, *adj. des deux g.* Propre à défendre, à protéger.

Plusieurs autres fortifications *propugnatoires*.

P. Desrey, *Cont. de la chron. de Monstrelet*, fol. 82, r°.

PROPUGNATEUR, *s. m.* Celui qui défend, qui protège en combattant.

Cestuy (Hildebrand) sera par cy après Grégoire VII, l'un des plus hardis *propugnateurs* du siège de Rome, qui oncques fut auparavant luy.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, c. 14.

Latin, *propugnator.* Classis inops et infirma, propter dimissionem *propugnatorum* atque remigum.

CICER., *Verr.*, 7, c. 33.

Anglais, *propugner.* So zealous *propugners* are they of their native creed, that they are importunately diligent to instruct them in it, and in all the little sophistries for defending it.

Govern. of the tongue.

PROPUGNACLE, *s. m.* Ce qui sert à défendre; forteresse, rempart.

Demeurant la cour de parlement de Paris, au milieu de ces afflictions, le seul rempart et *propugnacle* de la liberté de l'église, contre les entreprises de la cour de Rome.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, c. 26.

Latin, *propugnaculum.*

Portas
Explorant, pontesque et *propugnacula* jungunt.

VIRG., *Æneid.*, l. IX, v. 170

Italien, *propugnacolo.*

Propugnacolo invitto
È per voi fatto alle nemiche genti.

GUARIN., *Past. fid.*, prolog.

Espagnol, *propugnáculo.* Como que huviesse de conservar el Rey, con perpétuas ventájas, aquel gran *propugnáculo.*

BARRY, *Guerr. de Flandr.*, l. V, p. 450.

Je ne crois pas, au reste, que le substantif *propugnacle* soit de nature à être réintégré dans notre langue.

[redacted]

JCELETTE, *s. f.* Petite pucelle.

> Où une *pucelette* estoit,
> Qui au pié du lit se gisoit.
> *Chastel. de Vergy*, v. 726.

> Puis luy baille fleurs nouvelettes,
> Dont ces jolies *pucelettes*
> Font au printemps leurs chapelletz.
> *Rom. Rose*, v. 21921.

> Et voult devenir moulier,
> Et filer entre *pucelettes.*
> VILLON, *Doub. ball.*; *OEuv.*, p. 36.

> Riches habits de noble préférence
> Veuillez changer, dames et *pucellettes*,
> Aux ornemens de dolente apparence.
> CL. MAROT, *Ball.* 14ᵉ; *OEuv.*, t. II, p. 28.

nt à reprendre tous ceulx qui, au puy ou ailleurs, en nt en hault stille de la vierge, mère de Jesu Christ, pour her leur rime, ils la nomment *pucellette* au lieu de *pucelle.*
FABRY, *Art de rhétor.*, l. I, fol. 15, v°.

yez aussi GUILLAUME LE NORMAND, *Fabl. du prest. et son*, v. 83. — *Chastel. de S. Gilles*, v. 72. — *L'Escureul*, . — *Mir. de S. Louis*, ch. 1, p. 394. — AL. CHARTIER, *ér.*; *OEuv.*, p. 285, etc., etc.

lien, *pulzelletta.*

> Me prese vaga *pulzelletta* amando,
> Accompagnata da due *pulzellette.*
> FRANC. SACCH., *Rim.* 21.

vieux français *pucelette* a été pris aussi dans le de petite puce.

> Mignarde, vous avez grand tort,
> D'appeler Hercule à la mort,
> A la mort d'une *pucelette.*
> CL. BINET, *la Puce*; à la suite des lett. de Pasquier, t. III, p. 611.

ICELLIN, INE, *adj.* Qui appartient, qui convient à pucelle; virginal.

> Tellement sa gaye vigueur,
> Et sa *puceline* simplesse,

Et son parler plein de douceur,
Tout ensemble, d'amour extrême,
M'avoyent enlevé de moy-mesme.
J. Ant. Baïf, *Œuv.*, p. 174, r°.

L'adjectif *pucellin*, *ine*, ne me paraît pas susceptible d'être restitué au langage moderne.

PUCETTE, *s. f.* Petite puce.

Ainsi petite *pucette*,
Ainsi pulce pucellette,
Tu volètes à tastons.
Ét. Pasquier, *la Puce*, *Lett.*, l. VI, t. I, p. 382.

Bref, *pucette*, s'il te plaist,
Rien d'elle caché ne t'est.
Id., *Imit. de Brisson*, Puce des grands jours, etc.; à la suite des lett. de Pasquier, t. III, p. 584.

Voyez Pucelette.

PUNISSEUR, *s. m.* Celui qui punit.

Fut présent Guillaume Guillart, *pugnisseur* des malfaicteurs de la chastellenie de Blois.

Chart. de l'an 1382, citée par Charpentier, *supplément au Gloss. latin de* Du Cange, au mot *punimentum*.

Ce mot a été employé par quelques écrivains classiques modernes.

Que tout prêt à lancer le foudre *punisseur*,
Sous qui doit succomber un lâche ravisseur.
Molière, *Don Garc.*, act. I, sc. 2.

Il annonça aux hommes le père des hommes, rémunérateur, *punisseur* et pardonneur.

Voltaire, *Quest. de Zapat.*; *Œuv.*, t. XLII, p. 339.

Le glaive *punisseur* pend sur ta tête.

J. J. Rousseau, *Rouss. jug. de J. J.*, dial. 1.

P. Corneille, *Mort de Pompée*, act. IV, sc. 4, s'était d'abord servi de l'adjectif *punisseur*, auquel il substitua ensuite le mot *souhaité*. M. de Voltaire blâme ce changement. « *Punisseur*, dit-il, était un beau terme, qui « manquait à notre langue. Puni doit fournir *punisseur*.

[redacted]

comme vengé fournit vengeur. » *Comm. sur Corneille*, *Œuv.*, tom. LXVI, p. 157.

Latin, *punitor*. Stuprosæ mentis acer *punitor* extitit.

VALER. MAX., l. VI, c. 1, n° 8.

Italien, *punitore, punitrice*. Niuna altra cosa per lor domandandosi, se non che il fuoco fosse di così fatta malvagità *punitore*.

BOCCAC., *Nov.* 37, 10.

Per non esser corretta dagli sproni, cioè dalla tua signoria *punitrice* de' mali.

BUTI, *su Dante*, Purgat., 6, 2.

Anglais, *punisher*.

This knows my *punisher*, therefore as far
From granting me, as I from begging peace.

MILTON.

PUNISSABLEMENT, *adv*. D'une manière punissable, digne de châtiment.

Mieux il en avoit esté servy, d'autant le jugea-il avoir esté plus meschamment et *punissablement*.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 1.

PYROMANCIE, *s. f.* Divination au moyen du feu ou de l'inspection de la flamme.

Par astrologie, par géomancie, par nygromancie, par *pyromancie*.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 380, col. 4.

Pyromance, qui se fait avecques le feu.

JACQ. TAHUREAU, *Dial.* 2°, p. 162.

Grec, πυρομαντία.

H. STEPHANUS, *Thes. ling. græc.*, t. III, col. 619.

Italien, *piromanzia*. Se appariscono in fuoco, si chiama *piromanzia*.

PASSAVANTI, *Specch. di ver. penit.*, 339.

Espagnol, *pyromancía*. *Pyromancía* quiere decir adivinanza de fuego, de pyr en griego, que significa fuego.

Comend. sobre las 300, copl. 129.

Anglais, *pyromancy*.

AYLIFFE, *Parerg.*

PYROMANTIEN, *s. m.* Celui qui exerce l'art de la divination au moyen du feu.

Pirommanciens, advisez bien le feu.

OCT. DE S. GELAIS, *Départie d'amour*, p. 248, col. 1.

Grec, πυρόμαντις.

H. STEPHANUS, *Thes. ling. græc.*, t. III, col. 619.

Italien, *piromante*.

E riconosca il ver, con gli altri erranti
Piromanti, idromanti e geomanti.

MORG., 24, 113.

Espagnol, *pyromántico*. Los *pyrománticos* adivinaban echando pez deshecha en el fuego, y notando el estrépito de las llamas.

SAAV., *Republ.*, fol. 79.

PYTHAGORIQUE, *adj. des deux g.* Qui appartient à la philosophie de Pythagore; dont le caractère ou l'esprit se rapproche de celui de Pythagore.

Par, dist-elle, mesme tétrade *pythagoricque*, multipliez et qu'avez résultant.

RABEL., l. V, c. 36.

Il avoit pareillement (ainsi qu'il est requis par les règles de l'art) jeûné trois jours, sans manger rien que du pain, et quelques racines, et autres choses n'aïans ame, à la pitagorique.

JACQ. TAHUREAU, *Dial.* 2e, p. 165.

Platon est plus socratique que *pythagorique*, et lui sied mieux.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 13.

Ce mot a été employé par nos écrivains classiques modernes.

La diète *pythagorique* préconisée par les philosophes ar-

[redacted]

ens et nouveaux, recommandée même par quelques mé-
decins, n'a jamais été indiquée par la nature.

BUFFON, *Hist. nat.*; *Quadrup.*, t. II, p. 165, art. *anim. carnassiers.*

Latin, *pythagoricus*. Damon et Pythias, *pythagoricæ* pru-
dentiæ sacris initiati.

VALER. MAX., l. IV, c. 7, extern. 1.

Espagnol, *pythagórico*. Mas adelante estaban los *pytha-
góricos*, entre los quales hablaban pocos y callaban muchos.

SAAV., *Republ.*, fol. 69.

APPENDICE.

P.

PAISIBLETÉ, *s. f.* Caractère de celui qui est paisible; état paisible, tranquillité, repos. *Dialog. de S. Grég.*, l. II, c. 1. — *Anc. trad. de la Bibl.*, Matth., c. 8, v. 26. — BEAUMANOIR, *Cout. de Beauv.*, c. 1, p. 10. — Anglais, *peacibleness*, HAMMOND.

PALMÉE, *s. f.* Action de se toucher mutuellement dans la main pour conclure un marché; marché conclu de cette manière : enchère faite en mettant ses deux mains l'une dans l'autre. *Chart. des échevins de Douai*, ann. 1366; *Trés. des Chart.*, reg. 197, ch. 154. — *Ordonn. de Charles V*, 5 septembre 1368; *Ordon. des rois de France*, tom. V, p. 133. — *Cout. génér.*, tom. II, p. 207, col. 2. — DE LAURIÈRE, *Gloss. du dr. franç.*, etc. — On a dit également PAULMÉE, PAUMÉE, *le F....*, v. 266. — BEAUMANOIR, *Cout. de Beauv.*, c. 44. — *Cout. génér.*, tom. II, p. 418, col. 1. — Latin barbare, *palmata*, *Fori Oscæ*, ann. 1247. — Le mot *paumée* a signifié aussi un coup donné avec la paume de la main. *Dit de Honte et puterie.* — Italien, *palmata*, FR. SACCHETTI, *Nov.* 112. — Espagnol, *palmáda*, MANR., *Vida de Ana de Jes.*, l. IV, c. 15. — PAUMELLE, *s. f.* Coup donné avec la paume de la main : jeu à-peu-près semblable à celui que nous nommons main-chaude. JOINVILLE, *Hist. de S. Louis*, p. 358. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1480; *Trés. des chart.*

[redacted]

, ch. 654. — Ce dernier mot ne me paraît pas e à être restitué au langage moderne.

RET ou PANEROT, *s. m.* Petit panier, Rabel., 8. — Italien, *panieretto*, Red., *Lett.*

BATTRE, *v. a.* Abattre entièrement, achever , renverser de fond en comble. — Froissart, vol. II, ch. 103.

RULER, *v. a.* Brûler entièrement, achever de *ett. de Louis XII*, tom. IV, p. 212.

ROITRE, *v. n.* Croître avec vigueur, arriver aaut degré de croissance. *Rom. Rose*, v. 1433. *u de la Grue*, v. 34. — *Rom. des sept sages de* Cl. Fauchet, *Ant. franç.*, l. II, c. 4; *OEuv.*, v°, etc. — Latin, *percrescere*, Quintil., *Instit.*, . 1.

ASSIDE, *adj. des deux g.* Qui appartient au ; qui habite le Parnasse. Jacq. Tahureau, . 89. — Latin, *Parnassis*, Ovid., *Metam. XI*,

AYER, *v. a.* Payer entièrement, achever de *ssis. de Jérus.*, ch. 228. — Parpayement, s. m. t entier, solde absolu. *Act. du 12 janvier 1409*, Barbazan, *Gloss. franç. ms.* — Ces deux mots ent dans le *Dictionnaire de Trévoux*.

UINER, *v. a.* et *n.* Faire des pasquinades; en dérision, décrier par des pasquinades. e, *Dam. gal.*, tom. II, p. 496, 497. — On a Pasquiniser. *Pasquin et Marforio, médec. des* act. II, sc. 2; *Théât. Ital.*, t. III, p. 277. — l, *pasquinar*, Gonz. de Césped., *Hist. de Phel.*

IV, l. I, cap. 3. — Pasquineur, *s. m.* Faiseur de pasquinades. Brantome, *Dam. gal.*, t. II, p. 456.

PATRONISER, *v. a.* Être patron d'une barque, gouverner un vaisseau. *Lett. de rémiss.*, ann. 1456; *Trés. des chart.*, reg. 191, ch. 234. — Comines, *Mém.*, l. VII, c. 5. — Latin, *patronisare*, *Chron. Tarvis.*, apud Murator., *Collect.*, t. XIX, col. 671. — Italien, *padroneggiare*, *Urban.* — Les Anglais ont aussi le verbe *to patronise*, mais dans le sens de protéger, comme un patron protège son client. Dryden.

PÉDAGOGISME, *s. m.* Métier de pédagogue; caractère d'un pédagogue; leçons données par un pédagogue. Montaig., *Ess.*, l. I, c. 25.

PLANÉTISTE, *s. m.* Celui qui prétend connaître les influences des planètes. *Nef des fols*, fol. 50, v°.

PLÉNIÈREMENT, *adv.* D'une manière plénière; en plénitude; abondamment, complètement, absolument. Guiot de Provins, *Bibl.*, v. 1825. — Gautier de Coinsi, *Mir. de Sainte Léocade*, v. 1303. — Espagnol, *plenariamente*, Hortens., *Panegir.*, fol. 310. — Anglais, *plenarily*, Ayliffe, *Parerg.*

PLEURABLE, *adj. des deux g.* Qui mérite d'être pleuré; propre à exciter les larmes, la compassion. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 370, col. 1. — Clém. Marot, *Métam.*, l. III; *Œuv.*, t. III, p. 111. — Latin, *plorabilis*, Pers., *sat.* 1, v. 34. — Pleurard, arde, *adj.* Qui pleure fréquemment, qui a le visage triste et rechigné. Montaig., *Ess.*, l. I, c. 19. Ce dernier mot, que les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* indiquent comme terme populaire, ne me paraît pas digne d'être conservé dans notre langue.

[redacted]

PLURALISER, *v. n.* User, en parlant, du pluriel au lieu du singulier. H. Étienne, *Lang. franç. ital.*, dial. 2, p. 518. — Italien, *pluralizzare*, Gori, *traduz. di Longin.*

POINTILLE, *s. f.* Petite pointe, et au figuré, minuties, détails fugitifs, bagatelle; vaine subtilité, jeu d'esprit; picoterie. Montaig., *Ess.*, l. II, c. 10. — Brantome, *Cap. franç.*, t. III, p. 113. — Sully, *Mém.*, t. I, c. 64, p. 317. — Ét. Pasquier, *Lett.*, t. II, p. 498. — Jeannin, *Négoc.*, t. I, p. 385, 457, etc. — Ce mot, qui diffère du substantif Pointillerie, picoterie, contestation sur des bagatelles, *Dict. Acad.*, en ce qu'il peut être considéré comme le diminutif du mot *pointe*, a été quelquefois employé par les auteurs modernes. Voy. Patru, *Plaid.*, p. 184, etc. — On a dit aussi Pointillon, *s. m.* S. Bernard, *Serm. franç.*, *mss.*, p. 7. — Herbers, *Rom. de Dolopatos.* — Latin, *punctulum*, Apul., *Metam.*, l. VI. — Italien, *punterella*, Redi, *Osserv. anim.* 83; *puntiglio*, Cas., *Lett.* 33. — Espagnol, *puntilla*, Figuer., *Passag. aliv.*, 7.

PONGITIF, IVE, *adj.* Piquant, poignant, âpre, austère, désagréable. *Lett. de Louis XII*, t. IV, p. 371. — Rabel., l. I, c. 28. — Italien, *pungitivo*, *Ammaestr. antich.*, 40, 9, 10. — Espagnol, *pungitivo*, Siguenz., *Vid. de san Geron.*, l. II, disc. 5.

POTENTIELLEMENT, *adv.* Terme de logique. D'une manière potentielle et non actuelle. Jacq. Tahureau, *dialog.* 2, p. 228. — Amyot, *Plut.*, *Œuv. mesl.*, t. XXI, p. 140. — Latin, *potentialiter*, Sidon. Apollin., lib. VII, epist. 14. Voy. G. J. Vossius, *De vit. serm.*, l. IV, c. 35, p. 790. — Italien, *potenzialmente*, *Teolog. mist.* — Espagnol, *potencialmente*, Villalób., *Probl. met.* 4. — Anglais, *potentially*, Boyle.

PRÉCOGITATION, *s. f.* Acte de penser à l'avance, de préméditer. *Mém. de Villeroy*, tom. IV, p. 289. — Latin, *præcogitatio*, Tertull. *advers. Marcion.*, l. IV, c. 30. — Précogiter, *v. a.* et *n.* Penser à l'avance, préméditer. *Cout. génér.*, tom. I, p. 312. — Juvenal ou Jouvenel des Ursins, *Hist. de Charles VI*, ann. 1419, p. 373. — *Le Jouvencel*, fol. 4, v°. — Latin, *præcogitare*, Quintil., *Instit.*, l. XII, cap. 9. — Italien, *precogitare*, Cavalc., *Frutt. ling.* — Voyez Cogitation, *append.*

PRÉDESTINATEUR, *s. m.* Celui qui croit aveuglément à une prédestination absolue. Rabel., l. II, *prolog.* — Les écrivains ecclésiastiques ont désigné par le mot *Prédestinatiens*, une secte d'hérétiques qui prétendaient que Dieu a prédestiné de toute éternité les hommes à la gloire ou à la damnation éternelle. Consultez J. B. Duchesne, jésuite, *le Prédestinianisme*, ou *les hérésies sur la prédestination et la réprobation*, Paris, 1724, in-4°. — Pluquet, *Dictionnaire des hérésies*, art. *Prédestinianisme*, etc. J'observerai en passant que le substantif *Prédestinatien* exprime mieux que le vieux français *Prédestinateur*, l'idée d'un homme qui croit aveuglément à la prédestination.

PRÉSIDENTAL, ALE, *adj.* Qui appartient à la charge, au rang, à la dignité, aux fonctions de président. Montaig., *Ess.*, l. III, c. 12.

PROTERVE, *adj. des deux g.* Arrogant, audacieux, emporté. Jeh. de Meung, *Testament*, v. 2012. — Latin, *protervus*, Plaut., *Bacch.*, act. IV, sc. 3, v. 1. — Italien, *protervo*, Petrarc., *Son.* 278. Espagnol, *protervo*, Maner., *Prefac.*, § 8.

Q.

QUADRANGLE, *s. m.* Figure quadrangulaire, composée de quatre angles, de quatre côtés.

Ayant bien et à loisir vu et soigneusement considéré toutes les lignes, monts, triangle, *quadrangle* et table de la main du roy.

Nuits de Straparole, t. II, p. 185.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire encyclopédique, et dans celui de Trévoux. Les auteurs observent que c'est un ancien terme de géométrie.

Italien, *quadrangolo*. Come la figura dello *quadrangolo* sta sopra lo triangolo; e lo pentangolo, cioè la figura che ha cinque canti, sta sopra lo *quadrangolo*.

DANT., *Conviv.*, 159.

Espagnol, *quadrángulo*. Sobre la movida aréna de la cueva, señalaba en un *quadrángulo* las doce casas del cielo.

LOPE DE VEGA, *la Arcad.*, fol. 133.

Anglais, *quadrangle*.

My choler being overgrown
With walking once about the *quadrangle*.

SHAKSPEARE.

QUADRINITÉ, *s. f.* Réunion de quatre unités ou de quatre individus en un seul et unique tout.

Plusieurs ont par la somme totale résultant des eages divers supputez par Hésiode, compté leurs vies estre de 9720 ans, nombre composé de unité passante en *quadrinité*, et la *quadrinité* entière quatre fois en soy doublée, puis le tout cinq fois multiplié par solides triangles.

RABEL., l. IV, c. 27.

Quelques écrivains modernes ont dit dans le même sens QUATERNITÉ.

Comme la trinité serait devenue par là une *quaternité*, il est probable que les arithméticiens s'y opposèrent.

VOLTAIRE, *Déf. de Mil. Bolingbr.*, ch. 40; *OEuv.*, t. XLII, p. 209.

Italien, *quaternità*, *quaternitade*, *quaternitate*.

Mise nella divinitade, non solamente trinitade, ma *quaternitade*.

Com. su Dante, Parad.

Con lo scongiuro in nome della vostra *quaternità*.

ANN. CAR., *Letter.*

Espagnol, *quaternidád*. Demás desta trinidád ò *quaternidád* del Pazabramá y sus hijos, ningun término tienen en la multitúd de sus idolos.

SANDOV., *Hist. Ethiop.*, l. II, c. 12, num. 7.

Anglais, *quaternity*. The number of four stands much admired, not only in the *quaternity* of the elements, which are the principles of bodies, but in the letters of the name of God.

BROWN.

QUADRUPLIQUE, *s. f.* Quatrième réplique dans un plaidoyer ou dans une discussion.

Les parties ne peuvent, sur le principal de la matière, plus avant escrire que jusqu'à tripliques pour le demandeur, et jusques à *quadrupliques* pour le défendeur si les parties le débattent.

Coutum. génér., tom. II, p. 861.

Il s'y trouveroit tousjours à un tel argument de quoy fournir responses, dupliques, répliques, tripliques, *quadrupliques*, et ceste infinie contexture de débats que nostre chicane a alongé tant qu'elle a peu en faveur des procès.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 17.

On a dit aussi, mais moins heureusement dans ce sens, QUADRUPLICATION.

Et pour che, baillent-ils triplication au deffendeur contre les réplications au demandeur, et aprez ils baillent *quadruplication* au demandeur contre les triplications au deffendeur.

BEAUMANOIR, *Cout. de Beauv.* c. 6, p. 36.

Voyez TRIPLICATION.

QUARTENAIRE, *adj. des deux g.* Qui a pour base le nombre quatre ou ses diverses combinaisons; qui se compose de quatre nombres donnés, combinés ensemble.

Et oultre disoit encore que toute la puissance de dix consiste en quatre, c'est-à-dire au nombre *quartenaire.*

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mesl.*, t. XXI, p. 118.

L'adjectif *quartenaire* a été pris aussi substantivement.

Tellement que le *quartenaire* de Platon est en sa disposition bien plus ample, plus diversifié et plus parfait que non pas celuy de Pythagoras.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mesl.*, t. XIX, p. 321.

Ce mot se retrouve dans les écrivains modernes.

Plutarque dit encore que le *quartenaire* chez les pythagoriciens était 36, composé des quatre premiers nombres pairs et des quatre premiers nombres impairs.

M. DE GUIGNES, *Observ. sur quelques points concern. la religion et la philosoph. des Égypt. et des Chinois*, § III, *Acad. des Inscr.*, Mém. t. XL, p. 170.

Comme les nombres qui composent le sacré *quartenaire* produisent en se réunissant le nombre dix, devenu le plus parfait de tous par cette réunion même, il fallut admettre dans le ciel dix sphères, quoiqu'il n'en contienne que neuf.

BARTHÉLEMY, *Voy. d'Anachars.*, t. III, c. 30, p. 162.

Dans l'échelle *quartenaire*, où l'on n'emploierait que les quatre caractères 0, 1, 2 et 3, il en faudrait quatre.

BUFFON, *Ess. d'arithm. mor.*; *OEuv.*, t. X, p. 156.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux disent dans le même sens *Quaternaire, mot qui a été employé par nos anciens écrivains pour désigner la combinaison de divers objets disposés de quatre en quatre.

Et ce en double croisure et entreposée *quaternaire*.
Ch. Fontaine, *Quintil censeur*, p. 201.

Latin, *quaternarius*. *Quaternarius* numerus.
Plin., *Hist. nat.*, lib. XXXVI, c. 13.

Scrobes *quaternarii*, hoc est quoquo versus pedum quatuor, si est commodum terrenum, quatuordecim ab uno fiunt: ternarii autem, decem et octo.
Columel., l. XI, c. 2.

Espagnol, *quaternario*, lo que incluye ò llena el número de quatro.
Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *quaternary*. The objections against the *quaternary* of elements, and ternary of principles, needed not to be opposed so much against the doctrines themselves.
Boyle.

QUIÈTEMENT, *adv.* D'une manière quiète, avec calme, quiétude; tranquillement, paisiblement.

Quiètement prospèrera
Qui par moi se gouvernera.
P. Gringore, *Menus propos de mère sotte.*

Au jugement de la vie d'autruy je regarde tousjours comment s'en est porté le bout, et des principaux estudes de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est-à-dire *quiètement* et sourdement.
Montaig., *Ess.*, l. I, c. 19.

Quiètement, doulcement et ainsi sombrement et obscurément, sans bruict, comme le bateau qui n'est poulsé que du fil et du cours naturel et ordinaire de l'eau.
Charron, *Sagesse*, l. II, c. 3.

Les processions de la cour et de la ville de Paris se firent et

e parachevèrent fort dévotieusement et *quiètement*, sans désordre, tumulte, ni insolence aucune, à l'accoutumée.

BRANTOME, *Cap. franç.*, t. III, p. 78.

Latin, *quietè*. Quod aptissimum est ad *quietè* vivendum.

CICER., *De Finib.*, I, c. 16.

Italien, *quietamente*. Oh! quanto allora le mie ossa *quietamente* riposeranno!

SANNAZ., *Arcad.*, pros. 8.

Espagnol, *quietamente*. Porque, como en cada reino, ciudad pueblo hai diversas costumbres, el que no las sabe, con vivir bien y *quietamente*, cumple con la obligacion naturál.

ESPIN., *Escud.*, relac. 1, desc. 22.

Anglais, *quietly*. Although the rebels had behaved themselves *quietly* and modestly by the way as they went; yet they doubted that would but make them more hungry to fall upon the spoil in the end.

BACON.

QUOTIDIENNEMENT, *adv*. Chaque jour.

Les religieux sont *quotidiennement* exhortez à bien faire, et fuyr péché.

Triomph. de la Noble Dame, l. III, fol. 245 (ou 270, r°).

Latin, *quotidiè*, *quotidianò*. Cùm *quotidie* magis magisque perditi homines minarentur.

CICER., *Phil.*, 1, cap. 2.

Palpebræ mulieribus infectæ *quotidianò*.

PLIN., *Hist. nat.*, l. XI, c. 37, sect. 56, ed. Hardouin.

Italien, *quotidianamente*. Dove è loro dato *quotidianamente* il vitto.

FR. GIORD., *Predich.*

Espagnol, *quotidianamente*, todos los dias, cada dia.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

APPENDICE.

Q.

QUADRILOQUE, *s. m.* Dialogue ou entretien de quatre interlocuteurs. AL. CHARTIER, *Quadril. invect.*; *OEuv.*, p. 405. — ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. VI, ch. 16. — Voyez TRILOGUE, *append.*

QUINTESSENCIER, *s. m.* Celui qui cherche la quintessence, ou la pierre philosophale. ÉT. PASQUIER, *Lett.*, tom. III, p. 624.

R.

RAMONAGE, *s. m.* Action de ramoner.

Demeurant à la chargé du propriétaire toutes autres ré-[illegible]ctions, et mesme le *rammonage* de la cheminée.

Cout. de Bergh S. Vinox, rub. 7, art. 22; *Cout. génér.*, t. I, p. 512, col. 2.

Ramoneries, *s. f. pl.* Suie et ordures qui tombent [illegible]'une cheminée, quand on la ramone.

Que aulcun ne se ingère ou advance de jetter aulcuns des-[illegible]ombles, fiens, ordures, cendres, *ramoneries* ou autres choses [illegible]ui puist faire empeschement esdittes rivières.

Cout. génér., tom. I, p. 813.

Ce dernier mot ne me paraît pas susceptible d'être [illegible]éintégré dans le langage moderne.

RAPEUX, EUSE, *adj.* Inégal, qui a des aspérités [illegible]omme une râpe.

On la juge au toucher, quand on la sent *raspeuse*,
Sans lustre, sans polly, sous le doigt grumeleuse.
Rem. Belleau, *Poés.*, t. I, p. 12.

RAPINEUR, ERESSE, *s.* Celui ou celle qui exerce les rapines, des vols, des concussions.

Qui soient desloyaus, *rapineurs*, usuriers et pleins de autres [illegible]ices.

Ordonn. de S. Louis, 1256; *Ordonn. des rois de France*, t. I, p. 78, art. 6.

Le bruit avez d'estre fourbisseresses,
Membres ravir, comme *rapineresses*.
Roger de Collerye, *OEuv.*, p. 167.

Voyez aussi Joinville, *Hist. de S. Louis*, édit. de Du Cange, [illegible]. 122, etc.

Latin, *rapinator*. In invidiam veniant in hoc ipso *rapinatoris*.

VARRO apud NONIUM.

Italien, *rapinatore*. Cacciò da se e dal suo campo molti e nominati mormoratori, ovvero diciamo *rapinatori*.

PETRARC., *Uom. ill.*

RAPINEUX, EUSE, *adj.* Enclin à la rapine.

Les aigles, gerfaulx, faulcons, sacres, laniers, autours, esparviers, esmerillons; oiseaulx aguars, péregrins, essors, *rapineux*, saulvaiges.

RABEL., l. IV, c. 47.

S'il n'eust eu affaire avec un homme turbulent, rapineux et sujet à la pince.

BRANTOME, *Cap. franç.*, tom. IV, p. 242.

RAPPAREILLER, *v. a.* Appareiller de nouveau ce qui était dépareillé. — Il a signifié aussi rétablir, réparer, remettre en ordre.

Et qu'il soient *rapareillé*
Si con il sont esparpillié.

Vie de J. C., ms. cité par CARPENTIER, *suppl. au gloss. lat.* de DU CANGE au mot *reparamentum*.

Il fera faire les relés desdiz moulins, et tous les pons de Bray *rapareillier*.

Chart. de l'an 1309; *Trés. des Chart.*, reg. 13, ch. 118.

Et *rappareille* à Dieu s'estolle.

Rom. de Charité, str. 124.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux observent qu'ils n'ont trouvé ce mot dans aucun dictionnaire. « Sur les vaisseaux, ajoutent-ils, on dit *rappareiller*, « quand on remet les manœuvres en état de faire voile. » J'avouerai au reste que j'ai cherché en vain le verbe *rappareiller* dans le *Dictionnaire de la marine française* par ROMME, Paris, 1813, 1 vol. in-8°.

[redacted]

Rappareillement, *s. m.* Action d'appareiller de nouveau, de réparer, de remettre en ordre.

Se il convenoit aucuns despens faire, ou *rapareillement*, ou refection du pont ou du passage.

Chart. de l'an 1309; *Livr. rouge de la chambre des comptes*, fol. 319, v°, col. 1.

Le substantif *rappareillement* ne me paraît pas susceptible d'être réintégré dans le langage moderne.

* RAPPRENDRE, *v. a.* Apprendre, ou enseigner de nouveau ce que l'on avait désappris, oublié.

A elle quelquefois s'adressent les vieillards, auxquels elle rapprend encore le métier.

Cholières, *Cont.*, 7e matinée; t. I, p. 211; v°.

Le verbe *rapprendre* se trouve dans le Dictionnaire de Richelet. Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux en admettant également, ajoutent néanmoins que « ce terme est d'un usage assez rare, et qu'ils doutent qu'on le trouve dans les bons écrivains. » — J'observerai toutefois qu'il a été employé par plusieurs auteurs accrédités.

1° Enseigner de nouveau.

Au pis aller, si vous l'oubliez (le latin) je m'offre de vous le *rapprendre* cet hyver.

Voiture, *Lett.* 82, au cardinal de la Vallette.

2° Apprendre ce qu'on avait désappris.

Il faut presque toujours qu'ils *rapprennent*, étant grands, les choses dont ils ont appris les mots dans l'enfance.

J. J. Rousseau, *Émil.*, l. II, t. I, p. 202.

RATIFICATOIRE, *adj. des deux g.* Qui ratifie; qui a la faculté de ratifier.

Lettres qui se bailleront par lesdits princes, confirmatoires et *ratificatoires* d'icelles.

GODEFROY, *Observ. sur Charles VIII*, p. 652.

RÉACQUÉRIR, *v. a.* Acquérir de nouveau un bien que l'on avait perdu.

Ne ja pié n'en eschappera, ne repassera la rivière : et sera tout sus heure ce pays *réacquis*.

FROISSART, *Chron.*, vol. II, ch. 121.

Italien, *racquistare*.

Q, se'l perduto ben mal si *racquista*.

PETRARC., *Canz.* 8, 1.

RÉAPPRÉCIATION, *s. f.* Nouvelle appréciation, contradictoire d'une appréciation précédente.

Autres commissaires envoyez pour faire l'establissement de la pancarte ou sol pour livre qu'il se délibéroit d'establir luy-mesme par sa présence, avec une telle *réappréciation*, que le droit luy en vaudroit deux fois autant.

SULLY, *Mém.*, t. II, ch. 10, p. 44.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, et les auteurs de ce vocabulaire observent qu'on le rencontre fréquemment dans le tarif de la douane de Lyon. ann. 1632.

Le verbe *réapprécier* qui, ainsi que le substantif *réappréciation*, a été omis par MM. de l'Académie, édit. de 1762, a été néanmoins employé par nos écrivains classiques modernes.

Les lois des Germains apprécièrent en argent les satisfactions pour les torts que l'on avait faits, et pour les peines des crimes;

[redacted]

mais comme il y avait très-peu d'argent dans le pays, elles *réapprécièrent* l'argent en denrées ou en bétail.

MONTESQUIEU, *Espr. des lois*, l. XXII, ch. 2.

RÊCHE, *adj. des deux g.* Apre, rude, rétif, difficile à vivre.

Mais ils sont dure et trop *resche.*
EUST. DESCHAMPS, *Poés. mst.*, fol. 322, col. 4.

Du Cange, *Gloss. med. et inf. latinit.*, au mot *rechinus*, observe que, de son temps, l'adjectif *rêche* était encore usité en Picardie. Il a été employé par quelques écrivains modernes.

Au surplus, il met plus d'énergie que de grace dans ses discours, et je lui trouve même l'esprit un peu *rêche.*

J. J. ROUSSEAU, *Nouv. Hél.*, part. I, lett. 44.

RECLOUER, *v. a.* Clouer de nouveau ce qui avait été décloué.

Après que le timon et le gouvernail de la navire est brisé par la tourmente, les mariniers taschent à y *recloüer* et attacher encore quelque autre pièce de bois au lieu.

AMYOT, *Plut.*, *Marc. Brutus*, ch. 57; *OEuv.*, t. IX, p. 171.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, et dans ceux de Richelet, de l'abbé Féraud, etc., a été employé dans un sens métaphorique par madame de Sévigné.

Je crois qu'il a bien été de ceux qui ont *recloué* le chapeau sur la tête du nôtre.

Lettre du 15 *décembre* 1675; édit. de Blaise, t. IV, p. 125.

RECOMMENCEMENT, *s. m.* Action de recommencer.

Souvent me fait, par amour continue,
Avoir desir de *recommencement.*
CLÉM. MAROT, *Epigr.* 191; *OEuv.*, t. II, p. 326.

Ce mot se retrouve dans plusieurs écrivains du siècle de Louis XIV.

> Recommencez vos soins jusques aux bagatelles :
> En amour, c'est la vérité,
> Les *recommencemens* valent choses nouvelles.
>
> Bussy Rabutin, *Mém.*, form. in-12, t. III, p. 218.

Je vous épargne mes éternels *recommencemens* sur ce pont d'Avignon : je ne l'oublierai de ma vie.

Sévigné, *Lett. du 4 mars* 1671, édit. de Blaise, t. I, p. 276.

Italien, *ricominciamento*. Venuto il tempo del *ricominciamento* dell' opera.

Libr. Pred.

On trouve aussi dans madame de Sévigné le substantif Recommenceur, euse.

Ce que vous me dites que l'amour est un vrai *recommenceur* est tellement joli, et tellement vrai, que je suis étonnée que l'ayant pensé mille fois, je n'aie jamais eu l'esprit de le dire. Je me suis même quelquefois aperçue que l'amitié se vouloit mêler en cela de contrefaire l'amour, et qu'en sa manière elle étoit aussi une vraie *recommenceuse*.

Lett. à Bussy Rabutin, 19 juillet 1655 ; édit. de Blaise, tom. I, p. 36

Le substantif *recommenceur*, *euse*, qui est du style très-familier, ne me paraît pas susceptible d'être introduit dans notre langue.

RÉDARGUTION, *s. f.* Action de rédarguer, de réprimander, de blâmer ; contradiction, contestation, répréhension, réprimande, reproche.

> Dont Juifs furent si ahonté
> Et mis à *rédargution*.
>
> Jehan de Meung, *Test.*, v. 1183.

> Par femme fut mis à destruccion
> Sanxon li fort, et Hercules en raiges,
> Li rois Davis à *rédargucion*.
>
> Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 45, col. 4.

[redacted]

Ils portèrent paciemment la *rédargucion* et incrépacion qu'il leur faisoit.

Hist. de la Toison d'or, t. II, p. 139, v°.

Et depuis, eurent aucune *rédargution* ensemble, mais enfin se concordèrent l'un avec l'autre.

MONSTRELET, *Chron.*, vol. II, p. 62, v°.

Voyez aussi G. CRÉTIN; *OEuv.*, p. 269. — H. ÉTIENNE, *Apolog. d'Hérodot.*, part. II, c. 33, p. 89, etc., etc.

Latin barbare, *redargutio*.

G. J. VOSSIUS, *De vit. serm.*, l. III, c. 41, p. 569.

Italien, *redarguzione*.

FR. D'ALBERTI, *Diz. crit. encicl.*

Espagnol, *redargúcion*.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

REDICTER, *v. a.* Dicter de nouveau.

Je *redicterois* plus volontiers encore autant d'Essais, que de m'assujettir à resuivre ceux-cy pour cette puérile correction.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 9.

REFEUILLETER, *v. a.* Feuilleter itérativement.

Je n'ay point esté si curieux que de l'aller *refeuilleter* au Deutéronome, mais je l'ay leu dedans un livre nommé le Période du monde, fait et composé par maistre Pierre Turel.

JAC. TAHUREAU. Rouen, 1589, *dial.* 2°, fol. 130, v°.

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

Si je n'étois fort assurée que vous ne les *refeuilleterez* ni ne les relirez jamais.

SÉVIGNÉ, *Lett. du 15 février* 1690; édit. de Blaise, t. IX, p. 358.

RÉINCORPORER, *v. a.* Incorporer de nouveau, réintégrer dans un corps, dans une corporation dont on avait cessé de faire partie.

J'immoleray l'hostie salutaire de laquelle il faut que parti-

cipiez ainsi que moi; afin que vous soyez *réincorporé* aux autres membres de Jésus-Christ.

Cl. Fauchet, *Antiq. franç.*, l. IX, ch. 20; *OEuv.*, fol. 360, v°.

Italien, *rincorporare*. Si vede al medesimo capitolo de' canonici *rincorporata*.

Borghini, *Vescov. Fiorent.*, 425.

* **RÉINTÉGRATION**, *s. f.* Action de réintégrer dans son emploi, dans sa charge, de remettre dans son état primitif.

Il faut que chascun s'esvertue de son costé à tirer au collier pour la *réintégration* du bien publique.

Al. Chartier, *Quadril. invect.*; *OEuv.*, p. 436.

Réintégration de pluiseurs, qui avoient esté desmis de leurs offices.

Lefebvre de S. Remy, *Hist. de Charles VI*, p. 40.

Requerre *réintégration* de griefs en tenure brisée à eux faite.

Cout. de Haynaut, ch. 58.

Voyez aussi De Laurière, *Gloss. du droit franç.*, etc.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux et dans celui de l'abbé Féraud, a été employé par nos écrivains modernes.

J'ai vu autrefois jusqu'à douze *réintégrations* successives dans le même ver d'eau douce.

Ch. Bonnet, *Reprod. des salam.*, 2e mém.; *OEuv.*, t. I, p. 148.

Latin, *redintegratio*. Instauraticius dies dictus à *redintegratione*, ut Varroni placet.

Macrob., *Saturn.*, l. I, c. 11.

Italien, *redintegrazione*, *reintegrazione*. Gli risposi che la *redintegrazione* dell' onor mio era in buone mani.

Galil., *Dif. contro Capr.*, 184.

Eragli a cuore la *reintegrazione* del re Giovanni al regno di Navarra.

Guicciard., *Stor.* 13, 658.

[redacted]

Espagnol, *reintegración*, recobro ò satisfacción, integra y totál, de alguna cosa.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *redintegration*. Absurdly commemorated the *redintegration* of his natural body, by mutilating and dividing his mystical.

Decay of Piety.

RELECTURE, *s. f.* Lecture itérative, action de lire de nouveau.

Qui les signera, s'il sçait escrire, sinon les marquera, et sera tenue note des variations, et corrections, qu'il aura fait à la *relecture* ou autrement.

Cout. de Lessine, tit. 13, art. 12; *Cout. génér.*, t. II, p. 219, col. 1.

Le substantif *relecture* me paraît utile, considéré comme complémentaire du verbe *relire*, mot qui, au reste, ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1762, quoiqu'il soit d'un usage général, et qu'il ait été employé par nos meilleurs écrivains modernes.

Si vous trouvez mille fautes dans cette lettre, excusez les; car le moyen de la *relire*?

SÉVIGNÉ, *Lett. du* 19 *août* 1675; édit. de Blaise, t. III, p. 411.

Je les lisais et *relisais* sans cesse; un matin, je les trouvai effacées.

MONTESQUIEU, *Temple de Gnide*, ch. 7.

L'Écossais pendant ce temps-là *relisait* Fingal; le professeur d'Oxford *relisait* Homère, et tout le monde était content.

VOLTAIRE, *Dict. phil.*, Anciens et Modernes.

Il faut le lire tout entier, et le *relire* après l'avoir lu.

MARMONTEL, *Élém. de Littér.*, art. *apostrophe*; *OEuv.*, t. V, p. 246.

Latin, *relegere*.

Cùm *relego*, scripsisse pudet, quia plurima cerno,
Me quoque, qui feci, judice, digna lini.

OVID., *ex Ponto*, l. I. epist. 5, v. 15.

Italien, *rileggere*. Un altro libro leggo sempre, e *rileggo*, pieno delle sue parole.

Bembo, *Asol.*, 2, 135.

*REMARIER, *v. a.* Marier une seconde fois, faire contracter un nouveau mariage.

Fu mis en terre monseigneur Hue de Landricourt.... Six de mes chevaliers.... me distrent en riant que il li *remarieroient* sa femme.

Joinville, *Hist. de S. Louis*, édit. de la Bibl., p. 64.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Richelet et dans celui de Trévoux, a été fréquemment employé par nos écrivains modernes, tant sous la forme active que sous celle de verbe réfléchi.

Et dites-moi, monsieur, la *remariez*-vous?

Destouches, *Homm. sing.*, act. I, sc. 4.

Je vois bien qu'il faudra que je la *remarie*.

La Chaussée, *Préjug. à la mode*, act. I, sc. 3.

La résolution de ne point se *remarier*, et de ne revoir jamais M. de Nemours.

Mad. de La Fayette, *Princesse de Clèves; OEuv.*, t. II, p. 257.

Justinien accorda des avantages à ceux qui ne se *remarieraient* pas.

Montesquieu, *Espr. des lois*, l. XXIII, c. 21.

Voyez aussi Mad. de Sévigné, *lett. du* 8 *janvier* 1674, édit. de Blaise, tom. III, p. 201. — Lemaistre, *Plaid.* 26. — Scarron, *Test.*, poés. — Voltaire, *Bibl. expliq.*, Genès. — Dancour, *Mari retrouv.*, sc. 5, etc., etc.

Italien, *rimaritare*. E cercan di *rimaritarla*.

Ambra, *Il Furt.*, att. 1, sc. 1.

Più volte fu da' fratelli costretta a *rimaritarsi*.

Boccacc., *Dec.*, nov. 49, 18.

Remariage, *s. m.* Action de se remarier, second mariage.

Ils avoient jusques à huict que fils, que filles, tous frères et

sœurs à la duchesse de Bourbon, sa femme; mais c'estoit d'un *remariage*.

FROISSART, *Chron.*, vol. IV, c. 9.

Le roy, sur les longs discours que vous aviez eus ensemble à Rennes, touchant son desmariage et *remariage*.

SULLY, *Mém.*, t. I, ch. 85, p. 408.

Voyez aussi *Cout. génér.*, t. II, p. 52, col. 1, etc.

On a dit, mais moins heureusement, REMARIEMENT. Voy. *Mém. de* BASSOMPIÈRE, tom. II, p. 332.

REMÉDIABLE, *adj. des deux g.* Auquel on peut remédier.

Cette quarte et la derrenière
A plus périlleuse manière,
Et qui est moins *remédiable*.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 473, col. 4.

Sans le sentir, ils se trouvent engagés en la hayne et détestation de leurs peuples, pour des choses fort *remédiables*, et fort aysées à éviter, s'ils en eussent esté advertis d'heure.

CHARRON, *Sagesse*, l. III, c. 3.

Italien, *rimediabile*. Si voltano con l'armi contro a quella terra innocente, non per volerla saccheggiare, ma per rabbioso furore, senza sapersi perchè, perciò meno *rimediabile*.

DAVANZATI, *Tacit.*, *Stor.*, 1, 258.

On trouve dans le Dictionnaire anglais de Sam. Johnson*, le mot *remediable*, mais sans aucune autorité qui en justifie l'emploi.

RENCHAINER, *v. a.* Enchaîner de nouveau, remettre à la chaîne.

Je sors d'une prison, tu *renchaînes* mon ame.

PH. DESPORTES, *Poés.*, p. 93.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Richelet et dans celui de Trévoux.

Italien, *ricatenare*. Diventa preda del primo che cerca *ricatenarlo*.

Segret. Fiorent., *disc.*

RENOUVELABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être renouvelé.

Recidivus, ranchéable, *renouvellable.*

Anc. gloss. lat. franç., ms. de S. Germain, cité par Du Cange, *gloss. med. et inf. latin.*, au mot *recidiva*, *recidivus.*

Italien, *rinnovabile.* Fanno abile a rinnovarsi, col farlo simile alle parti *rinnovabili.*

Bellin., *Discors.*

Anglais, *renewable.* The old custom upon many estates, is to let for leases of lives *renewable* at pleasure.

Swift.

RENTROUVRIR, *v. a.* Entrouvrir de nouveau.

Puis, il revient un peu, *rentrouvrant* la paupière,
Et monstre qu'à regret il voit nostre lumière.

Ph. Desportes, *Poés.*, p. 386.

* REPARLER, *v. n.* Parler itérativement, parler pour la seconde fois.

Si *reparolent* du mengier,
C'est la coustume du bouvier.

Fabel d'Aloul, v. 781.

Ce mot se trouve dans les Dictionnaires de Richelet, de Trévoux, de l'abbé Féraud, etc. Nos écrivains classiques modernes en offrent de fréquens exemples.

Il ne lui avoit point *reparlé* de tout ce qui s'étoit passé; elle n'avoit pas eu la force, et n'avoit pas même jugé à propos de reprendre cette conversation.

La Fayette, *Princesse de Clèves.*

Tout homme, quel qu'il puisse être, qui désormais m'osera parler d'amour, ne m'en *reparlera* de sa vie.

J. J. Rousseau, *Nouv. Héloïse*, part. VI, lett. 13.

A tes genoux, oubliant l'univers,
Parle d'amour, et t'en *reparle* encore.

Voltaire, *Épît. à mademoiselle Gaussin*; *OEuv.*, t. II, p. 18.

Italien, *riparlare.* E dopo alcun giorno *riparlò* alla cameriera.

Boccacc., *Nov.* 69, 7.

[redacted]

REPERDRE, *v. a.* Perdre une seconde fois ce que l'on avait recouvré ou regagné.

Si mande messages as barons de l'ost, et lor fait assavoir que il avoient vingt-cinq tors, et seussent pour voir que il nel pooent *reperdre.*

VILLE-HARDOUIN, *Conq. de Const.*, n° 90, p. 68.

Cest avoir pas ne li rendrons;
Quar icil pas ne le *reperdist*
Se Diox consentir le volsist.

Castoiement; Fabliaux, ms. de S. Germ., n° 1830, fol. 8, v°, col. 2.

Je dois observer que le texte manuscrit porte à la vérité *reperdist*, mais qu'on peut considérer ce mot comme une erreur de plume, du moins si l'on en juge par la mesure du vers. Il paraît même que le copiste, ou ceux qui ont revisé le manuscrit en ont jugé ainsi, puisqu'on a placé deux points sous la syllabe *re* du mot *reperdist.*—L'estimable M. Méon, qui a inséré ce conte dans son Recueil de Fabliaux, tom. II, p. 121, a écrit *perdist* et non *reperdist.*

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Richelet et dans celui de Trévoux, a été employé par nos écrivains modernes.

Vous avez regagné du terrain par les fautes de vos ennemis; je vois que vous commencez à le *reperdre.*

CARD. DE RETZ, *Mém.*, l. IV, t. III, p. 303.

Cette réflexion, plus prompte qu'un éclair, jeta dans mon ame un instant de lueur que je *reperdis* bientôt, mais qui me suffit pour me reconnaître.

J. J. ROUSSEAU, *Emile*, l. V, t. IV, p. 191.

Italien, *riperdere.* Come gli usciti di Genova presono Volteri, e *riperderonlo.*

GIOV. VILLANI, *Stor.* X, 91, tit.

* RÉPRIMABLE, *adj. des deux g.* Que l'on doit réprimer, susceptible d'être réprimé.

Orgueil n'y a, ne vice *réprimable.*
EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*; fol. 205, col. 4.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains modernes.

Quoi qu'il en soit, ce Valade est *réprimable*, et le voleur qui lui a vendu la pièce très-punissable.
VOLTAIRE, *Lett. à M. le mar. de Richelieu*, 1[er] février 1773; *OEuv.*, t. LXXXI, p. 431.

REPUE, *s. f.* Action de repaître, temps du repas, lieu où l'on s'arrête pour prendre son repas.

Et incontinent après l'arrivement et *repuë*, passa le roy ladite rivière.
Hist. de Charles VII, attribuée à ALAIN CHARTIER; *OEuv.*, p. 202.

Ils avoient en haine plusieurs chanoines qu'ils avoient pris ce jour, et à la première *repuë*, en tuèrent cinq ou six.
COMINES, *Mém.*, l. II, c. 7.

Des *repuës* et logis qu'ils firent de Parme jusques à Rome, feray peu de compte.
J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, 1499, 1500, 1501, p. 164.

Ce mot a été employé par SCARRON.

Si quelque saumon ou barbuë
N'en a pas fait une *repuë.*
Virg. travest., ch. 1.

Vous plairoit-il et logis, et *repuë?*
Marg. de la Marg., fol. 71, r°.

FRANCHE-REPUE, repas qui ne coûte point d'argent, et que l'on se procure, soit par industrie, soit par ruse, soit par flatterie.

Car les uns s'accompagnent de flatteurs et de plaisans, poursuivans de *repuës franches.*
AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XIII, p. 34

[redacted]

Aussi sont comparez les flatteurs aux putains; empoisonurs, vendeurs d'huyle, questeurs de *repuës franches*, aux ps.

CHARRON, *Sagesse*, l. III, c. 10.

Il eut du pain par son édit
Pour fornir sa *franche repuë*.
Repuës franches, à la suite des *OEuv. de Villon*, p. 15.

Voyez aussi P. DESREY, *Voyag. de Charles VIII*, p. 196, . — JACQ. TAHUREAU, *Dialog.*, p. 152, v°, etc.

RESSAISIR, *v. a.* Saisir itérativement, reprendre ssession. — Il a signifié aussi remettre en possession.

L'en doit *resesir* si entièrement que toutes les choses qui ent levées en la valeur, se l'en ne puet les choses ravoir, ent rendues à chelui qui est *resesi*.

BEAUMANOIR, *Cout. de Beauvoisis*, ch. 2, p. 19.

Qui quérons estre *resaisis*
Des biens empeschiez.
EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 347, col. 1.

Ce mot a été fréquemment employé sous ses deux ceptions par nos écrivains classiques modernes.

1° Saisir itérativement, reprendre possession.

Il espérait que sa nouvelle alliance avec le czar le mettrait ntôt en état de *ressaisir* toutes ses provinces.

VOLTAIRE, *Hist. de Charles XII*, l. VIII; *OEuv.*, t. XXVI, p. 398.

Comme si, sentant déja la vie qui m'échappe, je cherchais à *ressaisir* par ses commencemens.

J. J. ROUSSEAU, *Confess.*, l. I, t. I, p. 35.

Si les traités leur arrachèrent leur proie, ce fut sans étouffer ut-être l'ambition de la *ressaisir*, lorsque l'occasion s'en ésenterait.

RAYNAL, *Hist. philos.*, l. V, c. 15.

Tel le tigre en jouant, dans sa barbare joie,
Mord, lâche, *ressaisit*, et dévore sa proie.
DELILLE, *Pitié*, ch. 3[e].

2° Remettre en possession.

Par là, de nos trois cœurs, l'amitié *ressaisie*
En déracineroit et haine et jalousie.
P. Corneille, *Othon*, act. II, sc. 4.

Ressaisir (se), *v. réfl.* Se remettre en possession.

Ressaisissons-nous, autant qu'il est possible, d'un droit si important et si dangereux à confier.
Fontenelle, *Bonheur*; *OEuv.*, t. III, p. 260.

C'est reprendre vos droits, et c'est vous *ressaisir*
De l'univers dompté qu'on osait vous ravir.
Voltaire, *Rom. sauvée*, act. II, sc. 6.

Ressaisine, *s. f.* Action de saisir de nouveau, de rentrer en possession.

Le serjant fist la *resaisine* en la meson dudit Lucas, de la prise qui y avoit esté faite par ledit serjant de Saint-Éloy, en mettant son gant à terre, en signe de *resaisine* de ladite prise.
Chart. de l'ann. 1315, ou environ; *Chartul. de S. Magloire de Paris*, ch. 56.

En tous les cas où *resesine* appartient.
Beaumanoir, *Cout. de Beauvoisis*, ch. 2, p. 19.

Le substantif *ressaisine*, qui appartient exclusivement à la jurisprudence, ne me paraît pas susceptible d'être restitué au langage moderne.

RESTITUTEUR, *s. m.* Celui qui restitue ce qu'il avait pris ou retenu.

Hélas! et que leur demand' on?
Qu'ils soient *restituteur*.
Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 310, col. 2.

Richelet et les auteurs du Dictionnaire de Trévoux prétendent que le substantif *restituteur* ne se dit guères que des savans qui ont restitué les passages de quelques auteurs anciens.

On a nommé aussi *restituteurs* les empereurs qui ont

[redacted]

restitué ou rétabli les médailles ou autres monumens de leurs prédécesseurs.

Je crois que le mot *restituit* signifie que l'empereur qui est annoncé comme *restituteur*, a rétabli, en tout ou en partie, quelque monument de l'autre empereur ou du magistrat nommé sur la même médaille.

LE BEAU, 1[er] *Mém. sur les médailles restituées*; *Acad. des Inscript.*, Mém., t. XXI, p. 337.

Latin, *restitutor*, *restitutrix*. P. Lentulus, ultor sceleris illius, propugnator senatûs, *restitutor* salutis meæ.

CICER., *pro Milone*, c. 15.

Terra omnium generum, quæ accepit, *restitutrix*.

APULEIUS, *Asclepiad.*

Italien, *restitutore*. Non t'avvedi per qual cagione egli è chiamato in far ciò *restitutore* paziente, più che fedele.

SEGNER., *Man.*; *giugn.*, 22, 5.

RESTITUTOIRE, *adj. des deux g.* Qui sert à restituer, qui a rapport aux restitutions.

Non les legs testamentaires, dont les héritiers demeureront chargez, sinon que lesdits legs fussent *restitutoires*.

Cout. génér., t. I, p. 920.

Latin, *restitutorius*. *Restitutoria* actio.

JULIAN., *Digest.*, l. II, tit. 10, leg. ult.

Italien, *restitutorio*.

FR. D'ALBERTI, *Diz. crit. encicl.*

Espagnol, *restitutório*. Que esto procede con mayór fuerza y seguridad en los Juicios *restitutórios*.

SOLÓRZANO, *Politic. Indian.*, l. III, c. 31.

REVALIDER, *v. a.* Redonner de la validité à un acte qui avait été invalidé.

Laquelle cour, après information, pourra ordonner lesdites lettres estre *revalidées*, ou faire autres nouvelles lettres.

Cout. de Hainault; *Coutum. général*, t. II, p. 75, col. 2.

Quelques écrivains modernes ont fait usage de ce mot.

Nous employons tout le temps de la nuit à prêcher, baptiser et confesser les nouveaux chrétiens, pour leur faire recevoir la sainte eucharistie, et à *revalider* les mariages.

Lett. du P. Robert de S. Nicolas, missionnaire dans le Tunquin. Voy. *Mercure de France*, janvier 1718, p. 102.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux observent au reste qu'ils n'ont rencontré le verbe *revalider* dans aucun glossaire excepté celui de Cotgrave.

Espagnol, *revalidar.* Que le enviasse el nombramiento de capitán generál de aquella empressa, *revalidando* el quel tenia de la villa y exército.

Solis, *Hist. de Nuev. Esp.*, l. II, cap. 13.

Revalidation, *s. f.* Action de redonner de la validité à un acte invalidé.

Quant aucuns auront leurs lettres rompues ou perdues par caducité, fortune de feu, mangerie de rats et souris, ou autres inconvéniens, ils en pourront faire remonstrances en nostre dicte cour, afin d'avoir *revalidation* ou nouvelles lettres.

Cout. de Hainault; *Cout. génér.*, t. II, p. 75, col. 2.

Italien, *revalidazione.*

Fr. d'Alberti, *Diz. critic. enciclop.*

Espagnol, *revalidación*, la accion de revalidar. Es voz mui usada en lo forense.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

RÉVÉLATEUR, *s. m.* Celui qui révèle.

Ainsi qu'il appert par leurs ordonnances et grans peines corporelles et civiles imposées contre lesdicts révélateurs au temps passé.

Ordonn. de l'eschiquier de Norm., ann. 1507, art. 5, à la suite de l'ancienne *cout. de Norm.*, fol. 38, v°, col. 1.

Le substantif *révélateur* se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, mais seulement comme surnom donné à

Hercule, parce qu'il avait révélé en songe à un Grec nommé Sophocle, un vol qui avait été commis dans son temple.

Latin, *revelator*. Nec *revelator* ipse erit, qui absconditor non fuit.

TERTULL., *adversus Marcion.*, c. 25.

Italien, *revelatore*, *rivelatore*, *rivelatrice*. Nè anche al prelato si dee revelare pubblicamente, se solamente il *revelatore* il sa.

Maestruzz., 2, 49.

Il duca non solamente non ricercò la cosa, ma fece il *rivelatore* miseramente morire.

Segr. Fior., *Stor.*, 2, 60.

E quella,
Che de' secreti fu *rivelatrice*.

TASSO, *Gerusalem.*, 18, 53.

Espagnol, *reveladór*. *Reveladór* de confessión, es el confessór que dice: aquel me ha confessado muchos y mui grandes pecádos.

NAVARR., *Man.*, cap. 8, num. 9.

Anglais, *revealer*. The lives of the *revealers* may be justly set over against the revelation, to find whether they agree.

ATTERBURY.

REVERNIR, *v. a.* Enduire d'une nouvelle couche de vernis.

Il ne la voit le plus souvent qu'en peinture, j'entends peinture de fard, ou d'autre telle masque de quoy ne se sçavent que trop réparer ces vieux idoles *revernis* à neuf.

JACQ. TABUREAU, Rouen, 1589, *Dial.* 1er, p. 14, v°.

Ce mot, comme l'observent les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, se trouve dans le Dictionnaire des rimes, attribué à Odet de la Noue.

Vertir, revertir, devertir, survertir, entrevertir, contrevertir.

Grand Dict. des rim. franç., tiré des Œuv. de Dubartas, Genev. Math. Berion, 1624, in-8°, p. 329, col. 1.

REVOLER, *v. n.* Revenir en volant vers le lieu d'où l'on est parti.

> Ne cure n'ot de *revoler*,
> Pour notifier dedans l'arche
> Comment la terre se descarche.
>
> EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 481, col. 2.

> O Carité, revien, *ravole.*
>
> *Rom. de Charité*, str. 124.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Richelet, dans ceux de Trévoux, de l'abbé Féraud, etc., n'a jamais cessé d'appartenir à notre langue. Les écrivains des dix-septième et dix-huitième siècles en offrent de nombreux exemples au sens propre et au sens figuré.

Sens propre.

> Le corbeau donc vole et *revole:*
> Sur son rapport, les trois amis
> Tiennent conseil.
>
> LA FONTAINE, l. XII, *fabl.* 15.

Si on l'arrachait (l'alouette) de dessus ses petits, elle *revolait* à eux dès qu'elle était libre.

BUFFON, (*Guéneau de Montbéliard*), *Ois.*, t. IX, p. 13, art. *Alouette.*

Sens d'extension. Revenir avec rapidité d'un lieu à l'autre.

> Puis, pour me divertir, je vole et je *revole*,
> En deux heures ou trois, de l'un à l'autre pole.
>
> DESMARETS, *Visionn.*, act. III, sc. 2.

Notre flotte est toute revenue paisiblement à Belle-Isle, et M. de Seignelai *revolé* à Versailles: car c'est aussi un oiseau moins gros que le duc de Chaulnes.

SÉVIGNÉ, *Lett. du 7 septembre 1689*; édit. de Blaise, t. IX, p. 104.

[redacted]

Revolez de mon ermitage
A votre brillant tourbillon.

VOLTAIRE, *Épît.* 91; *Œuv.*, t. XIII, p. 230.

Sens figuré. Reporter vivement ses affections vers un objet.

Quand je verrai mon ame, en secret déchirée,
Revoler vers le bien dont elle est séparée.

RACINE, *Mithrid.*, act. II, sc. 6.

Mon ame *revolait* vers toi, à travers les abymes qui nous séparaient.

MARMONTEL, *Cont. mor.*, Amitié à l'épreuve.

Latin, *revolare.*

Cùm medio celeres *revolant* ex æquore mergi.

VIRGIL., *Georg. I*, v. 361.

Italien, *rivolare.*

Tacque, e sparìo *rivolò* del cielo
Alle parti più eccelse e più serene.

TASSO, *Gerus.*, cant. I, ott. 17.

Espagnol, *revolar*, dar segundo vuelo el ave.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

REVOULOIR, *v. a.* et *n.* Vouloir de nouveau.

Mais de çaus vous lairai ester,
Si *revodrai* del duc parler.

PHIL. MOUSKES, *ms.*, p. 386.

Et quant celle matière fut affinée et accordée, l'empereur *revoulut* estre reconsilié à sa femme et à cellui Vallée premièrement.

Chron. de France, dite *de S. Denis*, tom. I, fol. 174, r°, col. 2.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains classiques modernes.

Mais si mon cœur encor *revouloit* sa prison,
Si, tout fâché qu'il est, il demandoit pardon.

MOLIÈRE, *Dépit amoureux*, act. IV, sc. 3.

Italien, *rivolere.*

> Se l'agnel *rivuol* la lana,
> E se il fior *rivuol* la grana,
> Tuo pensiero è cosa vana.
>
> FRA JACOP. DA TODI, *Poes.*

RHUMATIQUE, *adj. des deux g.* Attaqué de rhumatisme; qui a rapport aux rhumatismes; propre à donner des rhumatismes.

Laquelle église, qui est très-froide, *rumatique* et malseine.

Lett. de remiss., ann. 1460; *Très. des Chart.*, reg. 189, c. 412.

Latin barbare, *reumaticus.* Secundum judicia Dei, pulmonosus et *reumaticus* factus est.

Dialog. creatur., dial. 21.

Italien, *reumatico, rematico.* Vagliono molto a usare a coloro che sono affiocati, e che sono *rematichi* di rema fredda.

M. ALDOBRAND., *Tratt. di med.* 184.

Espagnol, *rheumatico*, lo que pertenece à la rheuma, ò causa de ella, ò la padece.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *rheumatick.* The blood taken away looked very sizy or *rheumatick.*

FLOYER.

*RIXE, *s. f.* Dispute, querelle violente entre deux personnes, et surtout entre plusieurs individus, accompagnée d'injures, de menaces, et quelquefois de voies de fait.

Les friandes querelloient. Le fils de Jacquette qui estoit grandet, voyant ces *rixes*, il tire sa mère par la robe.

Moyen de parvenir, p. 107.

Ce mot, qui est maintenant d'un usage général, se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, mais seulement comme terme de jurisprudence.

[redacted]

Latin, *rixa*. Crebræ, ut inter vinolentos, *rixæ*, raro conviciis, sæpius cæde et vulneribus transiguntur.

TACIT., *De Morib. Germ.*, c. 22.

Espagnol, *rixa*. Vocería, blasphemia, contumélia, ò denuesto y *rixa*.

NAVARR., *Man.*, cap. 23, num. 115.

RUISSELET, *s. m.* Petit ruisseau.

Et *ruisseletz* et fontanelles
Bruyre et frémir sur les gravelles.

Rom. Rose, v. 21251.

Cler *ruisselet* décourant de la source de vie, ray issant de la resplendisseur du souverain soleil.

AL. CHARTIER, *l'Espér.*; *OEuv.*, p. 279.

Où il trouva corbeaux très ords et laidz,
Qui de son sang ont fait maints *ruisseletz*.

CL. MAROT, *Ballad.* 15; *OEuv.*, t. II, p. 30.

Voyez aussi JOINVILLE, *Hist.*, édit. de Du Cange, p. 36. — G. DURANT, à la suite de *Bonnefons*, p. 143, etc.

Italien, *ruscelletto*.

Tornan d'argento i *ruscelletti* e i fiumi.

ALAMAN., *Coltiv.*, 1, 9.

APPENDICE.

R.

RACCOURIR, *v. n.* Revenir en courant au lieu d'où l'on était parti. FROISSART, *Chron.*, vol. 1, ch. 19. — *Gérard de Nevers*, part. II, p. 105. — *Le Jouvencel*, fol. 60, v°.

RAGENOUILLER (SE), *v. réfl.* S'agenouiller de nouveau. *Vie de S. Louis, par le Confesseur*, ch. 8, p. 324. — Ce mot a servi aussi à désigner l'action de deux personnes qui s'agenouillent réciproquement l'une devant l'autre. JOINVILLE, *Hist. de S. Louis*, édit. de la Bibliothèque, p. 125. Sous cette dernière acception, le verbe *se ragenouiller* ne me paraît point susceptible d'être restitué au langage moderne.

RALLONGEMENT, *s. m.* Action de rallonger : ce que l'on ajoute à une chose pour la rallonger. *Hist. de Charles VII*, attribuée à ALAIN CHARTIER, *Œuv.*, p. 159. — *Cout. génér.*, tom. I, p. 697. — Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, comme terme de charpenterie.

RAMAGER, ÈRE, *adj.* Qui tient au ramage des oiseaux. PHIL. DESPORTES, *Poés.*, p. 115.

RÉARMER, *v. a.* Armer de nouveau celui qui avait été désarmé. OLIVIER DE LA MARCHE, *Mém.*, l. I, p. 195. — LA COLOMBIÈRE, *Théât. d'Honneur*, tom. I,

[redacted]

p. 162. — Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, comme terme de marine. — Italien, *riarmare*, DANTE, *Paradis.*, 12.

REBRIDER, *v. a.* Brider de nouveau un cheval, ou une autre bête de somme que l'on avait débridée. AMYOT, *Plut.*, *Syll.*, ch. 63; *Œuv.*, tom. IV, p. 455. — Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, ainsi que dans ceux de Richelet et de l'abbé Féraud.

RÉCLINATOIRE, *s. m.* Lieu de repos. GUILL. CRÉTIN, *Poés.*, p. 35. — Latin barbare, *reclinatorium*, *reclinarium*, SUENO, *Hist. Dan. comp.*, cap. 4. — BARTHIUS, *Advers.*, 35, 23. — G. J. VOSSIUS, *De vit. serm.*, l. III, c. 41, p. 569. — Italien, *reclinatorio*, *Vita di Cristo.* — Espagnol, *reclinatorio*, *Diccionn. de la real Acad. de Madrid.*

RECLORRE, *v. a.* Clorre de nouveau, refermer. FROISSART, *Chron.*, vol. III, c. 4, fol. 8. — Italien, *richiudere*, BOCCAC., *Decam.*, nov. 4, 7.

RECONSULTER, *v. a.* Consulter de nouveau, et à diverses reprises. MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 17. — Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux et dans celui de Richelet.

REFORTIFIER, *v. a.* Fortifier de nouveau : rétablir des fortifications détruites ou qui tombent en ruines. FROISSART, *Chron.*, vol. I, ch. 226.

REFOUILLER, *v. a.* Fouiller de nouveau. *L'Amant ressuscité*, p. 106. Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Richelet et dans celui de Trévoux.

RÉFULGENT, ENTE, *adj.* Brillant, resplendissant, qui réfléchit un grand nombre de rayons lumineux.

CLÉM. MAROT, *Rond.* 17; *OEuv.*, tom. II, p. 151.— Latin, *refulgens*, PLIN., *Hist. nat.*, l. IX, cap. 38.— Italien, *rifulgente*, BOCCAC., *Amor. vis.*, 16.—Espagnol, *refulgente*, *Dicc. de la real Acad. de Madrid.*— Anglais, *refulgent*, WALLER.

RENDUIT, *s. m.* Ce qui sert à renduire. *Cout. de Bergh S. Winox*, rub. 7, art. 22; *Cout. génér.*, tom. I, p. 512, col. 2.

RÉNOVATIF, IVE, *adj.* Qui a la faculté de renouveler. JEHAN DE MEUNG, *Testam.*, v. 220. — Latin, *renovativus*, FEST., *De signif. verb.*, lib. XVI.

RÉPARATOIRE, *adj. des deux g.* Qui sert à réparer, ou qui a rapport aux réparations. — Les jurisconsultes ont nommé *Droit réparatoire*, le droit que l'on a de répéter la valeur des améliorations faites dans un domaine dont on est tenancier. *Cout. génér.*, tom. IV, p. 414. — Si j'eusse trouvé un plus grand nombre d'exemples, je n'eusse point relégué ce mot dans mon *appendice*.

RÉPROUVABLE, *adj. des deux g.* Qui doit être réprouvé, digne de réprobation. BRANTOME, *Dam. gal.* tom. I, p. 183.—Italien, *reprobabile*, FR. D'ALBERTI, *Diz. critic. enciclop.*— Anglais, *reprovable*, TAYLOR.

RESSALUER, *v. a.* Saluer itérativement; rendre le salut. *Rom. Rose*, v. 15565.—AMYOT, *Plut.*, *Marius*, ch. 79; *OEuv.*, tom. IV, p. 290.—Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Richelet et dans celui de Trévoux. —Latin, *resalutare*, CICER., *Phil.* 2, cap. 41.— Italien, *risalutare*, *Maestr.*, 2, 41.—Espagnol, *resaludar*, NAVARR., *Man.*, c. 27, num. 20.— Anglais, *to resalute*, CHAPMAN. — RESALUEMENT, *s. m.* Action de

[redacted]

saluer itérativement, de rendre le salut. Rabelais, l. V, c. 25. — Latin, *resalutatio*, Sueton., *Ner.*, c. 27. — Italien, *risalutazione*, Fr. d'Alberti, *Diz. crit. encicl.* — Espagnol, *resalutación*, Navarr., *Man.*, c. 27, num. 20. — Le substantif *resaluement* ne me paraît pas susceptible d'être réintégré dans le langage moderne.

RESSANGLER, *v. a.* Sangler de nouveau un cheval ou une autre bête de somme qui a été désanglée. Phil. Mouskes, *ms.*, p. 205. — Froissart, *Chron.*, vol. I, ch. 19, p. 16.

RESSONDER, *v. a.* Sonder de nouveau. Brantome, *Dam. gal.*, tom. II, p. 67.

RÉTENTEUR, TRICE, *adj.* et *subst.* Qui retient. Rabelais, l. IV, c. 67. — Latin, *retentor*, Apul., *Florid.*, nº 6. — Italien, *ritenitore*, Giov. Villani, *Stor.*, XI, 120, 1. *ritenitrice*, Boccac., *Vit. di Dante*, 239. — Espagnol, *retenedór*, *Dicc. de la real Acad. de Madrid.* — Quelques écrivains modernes ont dit dans un sens à-peu-près semblable Rétentionnaire, Guyot de Pitaval, *Caus. céléb.*, tom. I, p. 489. — Rétentive, *s. f.* Faculté de retenir; mémoire. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 48, col. 2. — Froissart, *Chron.*, vol. III, c. 7. — Brantome, *Cap. franç.*, tom. II, p. 57. — Italien, *retentiva*, *ritenitiva*, Buti, *su Dante*, *Purgat.*, 33, 2. — Giov. Morelli, *Cronic.*, 334. — Espagnol, *retentiva*, *Dicc. de la real Acad. de Madrid.* — Anglais, *retentive*, Glanville.

RÉTORQUABLE, *adj. des deux g.* Susceptible d'être rétorqué. Montaigne, *Ess.*, l. III, c. 8.

RHABILLEUR, *s. m.* Celui qui rhabille, qui raccommode. *Ordonn. de* 1553, art. 4; *Ordonn. des rois*

de France, tom. II, p. 383, col. 1. — *Mém. de Montluc*, tom. II, l. VII, p. 376. — Employé dans le sens figuré par le cardinal de Retz, *Mém.*, l. III.

RIGOLER (SE), *v. réfl.* 1° S'amuser, jouer, se donner du bon temps. Il est du style très-familier. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 19, col. 1. — Merlin Coccaie (*Théoph. Folengo*), t. II, p. 385. — Rabelais, l. II, c. 30. — Dans ce sens on a dit aussi *rigoler*, à la forme neutre. Le Chevalier de la Tour, *Inst. à ses filles*, fol. 4, r°, col. 2. — 2° Rire, badiner, railler, se moquer, tromper. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 234, col. 1. — *Pathelin*, p. 105. — Martial d'Auvergne, *Arest. amor.*, p. 100. — Alain Chartier, *Poés.*; *Œuv.*, p. 670. — *Hist. de J. de Boucicaut*, in-4°, l. I, p. 18. — Nos anciens écrivains ont employé à la forme active le verbe *rigoler*, pris dans ce dernier sens. *Voyez* Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 283, col. 2. — *Pathelin*, p. 105. — *Perceforest*, vol. I, fol. 22, v°, col 1, 2, etc. Mais je ne pense pas qu'on puisse, sous cette acception, le restituer au langage moderne. — Le verbe *se rigoler*, jouer, se divertir, se donner du bon temps, se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux. J. B. Rousseau n'a pas craint de s'en servir, *Épithal.*; *poés. div.*, tom. II, p. 300; mais on sait que M. de Voltaire, dans son *Temple du goût*, a tourné en ridicule ce passage de notre célèbre poète lyrique. — Rigolage, *s. m.* Action de s'amuser, de rire, de se moquer. *Rom. Rose*, v. 8899. Au reste, le substantif *Rigolage* ne me paraît point de nature à être réintégré dans notre langue.

RUDOYEMENT, *s. m.* Action de rudoyer, de traiter avec rudesse, avec une excessive sévérité. Montaigne, *Ess.*, *l.* III, c. 13.

[redacted]

RUSEUR, *s. m.* Celui qui ruse, qui trompe. EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 483, col. 1.

RUTILANT, ANTE, *adj.* Resplendissant, qui a l'éclat rouge et ardent de la flamme. AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mesl.*, tom. XXII, p. 234. — Latin, *rutilans*, TACIT., *Hist.*, I, c. 13. — Italien, *rutilante*, AL. ADIMARI, *Pind.* — Espagnol, *rutilante*, LOPE DE VEGA, *Laur. de Apol.*, Sylv. 5.

S.

SACRIFIABLE, *adj. des deux g.* Propre à être offert en sacrifice; que l'on peut sacrifier sans crainte.

Ces pauvres gens *sacrifiables*, vieillards, femmes, enfans.
MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 30.

Anglais, *sacrificable*. Yet might it be restrained, in the sense, to whatsoever was *sacrificable*, and justly subject to lawful immolation.

BROWN, *Vulg. err.*

* **SAGETTE**, *s. f.* Flèche, trait que l'on décoche au moyen d'un arc, ou d'une arbalête.

Me regardant et espiant
Comme le veneur fait la beste,
Pour me férir de sa *sagette*.
Rom. Rose, v. 1425.

Si m'a navré ta *sajette* crueuse.
EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 370, col. 1.

Hors de sa trousse une *sagette* tire
De bois mortel, empenné de vengeance.
CL. MAROT, *Opusc.* 1; *Œuv.*, t. I, p. 128.

Et ses yeux rigoureux dardoient mille *sagettes*.
PH. DESPORTES, *Poés.*, p. 422.

Voyez aussi ROBERT DE BLOIS, *Chastis. des dames*, v. 805. — JOINVILLE, *Hist. de S. Louis*, p. 100. — FROISSART, *Chron.*, vol. I, ch. 17, 56, etc. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1376; *Trés. des Chart.*, reg. 109, ch. 286. — GUILL. GUIART, *roy. lign.*, Phil. Auguste. — *Alector Rom.*, p. xiiij, r°. — MATH. REGNIER, *Sat.* 5. — *Amant ressuscité*, p. 210, etc., etc.

Le substantif *sagette* se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762; mais seulement comme nom d'une plante appartenant à la famille des renon-

cules, et que Tournefort définit ainsi : « Renoncule des « marais, à feuilles sagittées, très-grandes.—Sagitta aqua- « tica major, Gasp. Bauhin, *Pin.* 194. —Sagitta major, « J. Bauhin, 3, 790.— *Tabern. Icon.* 743, etc. Voy. *Elémens de botanique*, édit. de Jolyclerc, t. II, p. 123. Cette plante, nommée aussi *flèche d'eau*, doit cette dénomination à la forme de ses feuilles.—Au reste, le mot *sagette*, pris sous l'acception de flèche, a été employé par quelques écrivains modernes, principalement dans la poésie légère.

> En disant ces mots, il se jette
> Sur l'arc qui se détend, et fait de la *sagette*
> Un nouveau mort.
>
> La Fontaine, l. VIII, *fab.* 27.

> Aussi vite qu'une *sagette*,
> Pour quelque rumeur qu'on a faite,
> Elle fend le crystal de l'air.
>
> Scarron, *Virg. travesti*, ch. 5.

Latin, *sagitta*. Arcum et *sagittam* invenit Scythes, Jovis filius : alii *sagittas* Persen Persei filium invenisse dicunt.

Plin., *Hist. nat.*, l. XI, c. 53.

Italien, *saetta*.

> Corda non pinse mai da se *saetta*,
> Che sì corresse via per l'aer snella.
>
> Dante, *Infern.*, 8.

Espagnol, *saéta*. Con mas velocidád que una despedida *saéta*.

Esteb., cap. 2.

Sagetter, *v. a.* et *n.* Lancer des flèches, attaquer à coups de flèches, percer de flèches.

> Et ceulx des nefs les *sajettoient*.
>
> *Rom. du Brut*, fol. 71, v°, col. 2.

> Contre les feux ardens du Dieu qui me *sagette*.
>
> Rem. Belleau, *Berger.*, t. I, p. 110, v°.

Ny l'hiver pleut si fort que ces payens *sagettent.*

Du Verdier, *Biblioth.*, p. 1208.

Voyez aussi *Miserere du Reclus.* — *Danse des aveugles.* — *Alector Rom.*, p. xiv, r°, etc., etc.

Latin, *sagittare.* Hos equitare, et *sagittare* magnâ industriâ docent.

Justin., *Hist.*, l. XLI, c. 2.

G. J. Vossius condamne l'usage du verbe *sagittare*, qui, dit-il, n'appartient point à la bonne latinité. Voy. *De Vit. serm.*, l. II, c. 23, p. 98. — *Ibid.*, l. IV, c. 23, p. 744.

Italien, *saettare.* Del legnetto niuna persona, se *saettato* esser non volea, poteva discendere.

Boccac., *Nov.*, 14, 7.

Espagnol, *saetear.*

Vióla en las selvas un dia
En una virginál tropa
De sequaces de Diana,
Saeteando una corza.

Gong., *Rom. lyr.*, 28.

Au reste, si le substantif *sagette* est, comme je l'ai dit plus haut, susceptible d'être employé avec succès dans le style naïf, je doute que le verbe *sagetter* soit de nature à être restitué au langage moderne.

SALIGINEUX, EUSE, *adj.* Saturé, surchargé de parties salines.

Leurs terres qui estoient abondantes et fertiles en fruicts, les rendit si *saligineuses* et stériles, qu'elles ne produisoient ne rendoient quelques fruicts.

Hist. de la Toison d'or, tom. II, fol. 118, v°.

SAVART, *s. m.* Terrain non cultivé, friche.

Item quand aucun a terres à champart, et il les délaisse en friez et *savart*.

Cout. de Clermont, art. 120.

Si le mary, durant le mariage, par faute de soins, diligence, ou bon gouvernement, a laissé venir l'héritage de sa femme en friche, *savart* ou ruine.

Cout. de Rheims, art. 264.

Voyez aussi De Laurière, *Gloss. du droit franç.*, etc., etc.

Ce mot est encore usité comme terme d'agriculture, principalement dans quelques provinces.

Savarts; ce sont, dans le département des Ardennes, des terres incultes qui servent au pâturage.

Nouv. cours d'agriculture, par MM. Thouin, etc., art. *savart*, t. XIII, p. 453.

SAVOISIEN, ENNE, *adj.* Natif de Savoie, qui habite la Savoie.

Confortez-moi, muses *savoisiennes*,
Le souvenir des adversitez miennes.

Cl. Marot, *Opusc.* 4; *OEuv.*, t. I, p. 185.

Quelques écrivains ont dit dans le même sens, mais moins heureusement, Savoyen.

Je parleray d'un gentilhomme *savoyen*, exerçant ses brigandages dedans ou auprès de sa maison, qui estoit entre Lyon et Genève.

H. Étienne, *Apolog. d'Hérod.*, t. I, 2e part., c. 18, p. 414.

On dit généralement *Savoyard*; mais j'estime qu'on pourrait établir entre les mots *Savoisien* et *Savoyard* la distinction suivante. Le mot *Savoyard* désignerait plus particulièrement les enfans qui viennent de la Savoie, de Maurienne, etc., et dont le principal emploi est de ramoner les cheminées: le mot *Savoisien* serait le nom générique des habitans de la Savoie. Consultez *Nouvelles*

remarques de Vaugelas sur la lang. franç.; note de M[lle] (L. Aug. Aleman), p. 468, etc., etc.

* SCINTILLER, *v. n.* Étinceler, lancer des étincelles, des éclats de lumière.

Et de rayons *scintillans* à l'entour.

RABEL., l. V, c. 11.

C'est quand le soleil vient à donner violentement dedans une nuée, que ses rayons en *scintillent*.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mesl*, t. XXI, p. 174.

Et d'un esclair subtil fit *scintiller* la nuë.

PHIL. DESPORTES, *Poés.*, p. 501.

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

Mais j'ai vu *scintiller* le diamant son frère.

J. DELILLE, *Trois Règn.*, ch. IV.

Latin, *scintillare*. Carbunculi contra radios solis *scintillant*.

PLIN., *Hist. nat.*, l. XXXVII, c. 7.

Italien, *scintillare*. Nella sua rotondità vidi gittar raggi d'intorno, e *scintillare*, come *scintilla* il ferro rovente, quando è battuto dal fabbro col martello.

BUTI, *su Dante*.

SCINTILLE, *s. f.* Étincelle.

Comme d'une petite *scintille*, allumant et enflammant la génération.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. XX, p. 389.

Nous ne devons pas douter que quelques *scintilles* du premier n'y fussent demourées.

H. ÉTIENNE, *Apol. d'Hérod.*, t. I, c. 4, p. 37.

Et darde en lui les *scintilles* de grace.

LOYS LE CARON, *Poés.*, fol. 3, v°.

Voyez aussi *Marguer. de la Marguer.*, fol. 32. — *Perce-*

[redacted]

forest, vol. VI, fol. 88, v°, col. 2.—*L'Amant ressuscité*, p. 70. — Rabelais, l. IV, *épist. dédic.*, etc., etc.

Latin, *scintilla*.

> Ac primùm silici *scintillam* excudit Achates.
> Virgil., *Æneid.*, l. I, v. 178.

Italien, *scintilla*.

> Lo 'ncendio lor seguiva ogni *scintilla*.
> Dante, *Parad.*, 28.

Le substantif *scintille* ne me paraît pas de nature à être réintégré dans le langage moderne.

SEMAISON, *s. f.* Temps où l'on fait les semailles.

> Tous bleds verds et grains de mars sortissent nature et condition de fons et héritages à sçavoir les bleds, depuis la *semoison* jusques au my-may.
> *Cout. génér.*, t. I, p. 696.

Voyez aussi *Chartul. de S. Corn.*, fol. 211, v°, etc.

Séminateur, *s. m.* Celui qui sème.

> *Séminateurs* d'ordure et zizanie.
> Guill. Crétin, *aux Bourg. Holland.*; *Poés.*, p. 199.

Latin, *seminator*. Omnium autem rerum, quæ naturâ administrantur, *seminator*, et sator, et parens, ut ita dicam, atque educator, et altor est mundus.

Cicer., *De Nat. Deor.*, II, cap. 34.

Italien, *seminatore*. Alle quali il *seminatore* non sarà andato.

Crescenz., *Agricolt.*

Quoique le substantif *séminateur* soit élégant et sonore, je ne crois pas néanmoins qu'il soit nécessaire de le réintégrer dans le langage moderne, puisque nous avons le mot *semeur*, dont le sens est absolument le même, du moins au propre.

SÉNILE, *adj. des deux g.* Qui appartient, qui convient aux vieillards : propre à la vieillesse.

> Et si s'en va ta beauté juvénile,
> Sans joie avoir à ton aage *sénile*.
> *Triomph. de la Nobl. Dame*, fol. 131, v°.

Tagès, demi-dieu, d'un visage enfantin, mais de *sénile* prudence.

MONTAIG., *Ess.*, l. I, c. 11.

Latin, *senilis*.

> Ne forte *seniles*
> Mandentur juveni partes, pueroque viriles.
> HORAT., *De Art. poet.*, v. 176.

Italien, *senile*.

> Frutto *senile* in sul giovenil fiore.
> PETRARC., *Son.* 179.

Espagnol, *senil*. En el padre viejo juvenil liberalidad : en el hijo mozo *senil* avaricia.

TEJAD., *Leon prodig.*, part. I, apolog. 35.

Anglais, *senil*. A person in whom nature, education, and time, have happily matched a *senile* maturity of judgment, with youthful vigour of fancy.

BOYLE.

* **SICAIRE**, *s. m.* Homme armé d'un poignard, et toujours prêt à commettre un meurtre à prix d'argent.

Deux coustiaux de deux *sicaires* que l'on appelle Harquassis.

GUILL. DE NANGIS, *Chron. franç.*, *ms.*, ann. 1191, p. 1.

Crime de *sicaire*, si comme faire homicide de quelques personnes par glaive, espée, ou autre armeure.

BOUTILLIER, *Somm. rur.*, tit. 28, p. 176, *note*.

Ce mot a été souvent employé par nos écrivains modernes.

> Armez tout, affranchis, esclaves et *sicaires*.
> VOLTAIRE, *Rome sauvée*, act. III, sc. 4.

Latin, *sicarius*. Vetus videlicet *sicarius*, homo audax et sæpe in cæde versatus.

Cicer., *pro Rosc. Amer.*, c. 14.

Italien, *sicario*.

Sarà stimato poi
Qualche tagliacanton, qualche *sicario*.
Buonarroti, *Fier.* 4, 5, 2.

SIMULATEUR, TRICE, *s*. Celui ou celle qui simule, qui feint, qui cherche à faire passer pour vraie une chose fausse ou douteuse.

Et comme faulx, desloyaulx séducteurs,
Simulateurs, ypocrites, menteurs.
G. Chátel, *aux Bourg. Holland.*, etc.; *Poés.*, p. 198, 199.

Latin, *simulator*, *trix*. Animus audax, subdolus, varius, cujus rei libet *simulator* ac dissimulator.

Sallust., *Catil.*, c. 5.

Colchis, et Æsæo *simulatrix* littore Circe.
Stat., *Thebaid.*, IV, v. 550.

Italien, *simulatore*. *Simulatore* è quegli, che di fuor dimostra altro, che non è dentro da se conceputo.

Moral. di S. Gregor., 5, 16.

Anglais, *simuler*.

Thou perjurer, thou *simuler* of virtue,
That art incestuous.

Shakspeare.

Simulatif, ive, *adj*. Qui feint, qui dissimule, fourbe, hypocrite.

En cellui temps naistra la fole secte,
La panthère, le loup *simulatif*.
Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 257, col. 1.

Italien, *simulativo*.

Della tranquillità *simulativo*.
Buonarroti, *Fier.*, 4, 4, 2.

* **SOCIALITÉ**, *s. f.*, ou mieux **SOCIABILITÉ**. Qualité de celui qui est sociable, qui cherche la société, qui sait se rendre agréable à ceux avec lesquels il vit ; aptitude à vivre en société.

Ains plus tost qu'il y ait aussi la *socialité* de vouloir verser et vivre en compagnie.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. XV, p. 212.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux ; mais les auteurs observent avec justice qu'il serait mieux de dire SOCIABILITÉ. En effet, ce dernier mot, admis dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de Smits, Paris, 1798, a été employé par plusieurs écrivains modernes.

Nous demanderons si la perfection de ces deux objets n'est pas essentielle aux agrémens de la société, dans une nation dont la *sociabilité* fait le principal caractère.

D'ALEMBERT, *Élog. acad.*, préf. ; *Œuv.*, t. VI, p. 20.

La doctrine d'un envoyé céleste devrait donc reposer essentiellement sur les grands principes de la *sociabilité*. Elle devrait tendre le plus directement à perfectionner et à ennoblir tous les sentimens naturels qui lient l'homme à ses semblables.

CH. BONNET, *Paling.*, Part. 21, ch. 1 ; *Œuv.*, t. XVI, p. 386.

Desir de jouir, liberté de jouir : il n'y a que ces deux principes de *sociabilité* parmi les hommes.

RAYNAL, *Hist. phil.*, l. V, c. 33.

Latin, *socialitas*. Non remissionibus tuis eadem frequentia, eademque illa *socialitas* interesset.

PLIN., *Panegyr.*, c. 49.

Italien, *socialità*.

FR. D'ALBERTI, *Diz. critic. enciclop.*

Espagnol, *sociabilidád*.

La vasta capacidad

Del mundo, y su división,
Funda su conservación
En la *sociabilidad.*

EUG. GER. LOBO, *Obr. poet.*, fol. 130.

Anglais, *sociableness.* The two main properties of man are contemplation, and *sociableness*, or love of converse.

MORE.

SOCRATIQUE, *adj. des deux g.* Qui appartient à Socrate, semblable à Socrate; conforme aux opinions, à la doctrine de Socrate.

Platon est plus *socratique* que pythagorique : et luy sied mieux.

MONTAIG., *Ess.*; l. III, c. 13.

Latin, *socraticus.*

Rem tibi *socraticæ* poterunt ostendere chartæ.

HORAT., *De art. poet.*, v. 310.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont inscrit dans leur vocabulaire, non-seulement l'adjectif *socratique*, mais même le verbe SOCRATISER, philosopher, moraliser comme Socrate. Ils citent pour exemple les vers suivans :

Partout ailleurs, il *socratise;*
Mais en débauche, il s'humanise.

Merc. de France, déc. 1734, t. I, p. 2572.

Quoi qu'il en soit, le verbe *socratiser* ne me paraît point de nature à être admis dans la langue française.

SOMNILOQUE, *adj. des deux g.* Qui parle en dormant.

NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrapel.*

Voyez LA CURNE SAINTE-PALAYE, *Gloss. franç.*, *ms.*

N. B. Ce mot ne se trouve point dans les *Contes et disc. d'Eutrapel*, de l'édit. de Paris 1732, 2 vol. in-12.

Italien, *sonniloquo.*

FR. D'ALBERTI, *Diz. critic. enciclop.*

SOMNOLENCE, *s. f.* Tendance à l'assoupissement; état soporeux.

Paresse, *somnolence* et oisiveté.

Triomph. de la Noble Dame, fol. 68, v°.

Ce mot est usité de préférence par les médecins.

Latin, *somnolentia.* Ubi *somnolentiæ* cubiculariorum dormiendi locus est.

SIDON. APOLLIN., l. II, *Epist.* 2.

Italien, *sonnolenza, sonnolenzia.* Il mal suo è letargo, cioè grave e profondissima *sonnolenza*, e sdimenticanza.

VARCH., *Boez.*, 1, pros. 2.

Espagnol, *somnoléncia.* Para la frenesia. Para la *somnoléncia.*

FR. MIG., *Agric.*, l. I, c. 2.

SOMNOLENT, ENTE, *adj.* Plongé dans un état soporeux.

Et au resveil rend celluy *somnolent*,
Qui sent au cueur estre tépide et lent.
GUILL. CRÉTIN, *A frère Jehan Martin; OEuv.*, p. 252.

Latin, *somnolentus.* Cùm dormiendum est, *somnolentam* (alcen) arbor sustinet.

SOLIN., c. 20.

G. J. Vossius, en observant que le latin *somnolentus* a été admis par de bons auteurs, ajoute que, toutefois, il aimerait mieux dire avec Cicéron, *somniculosus.* Voyez *de Vit. serm.*, l. I, c. 17, p. 72.—*Ibid.*, *append.*, p. 798.

Italien, *sonnolento.*

Stava com' uom, che *sonnolento* vana.

DANTE, *Purgat.* 18.

*SOPHISTIQUEUR, *s. m.* Celui qui sophistique, qui subtilise, ou qui falsifie.

Venez, venez, *sophistiqueurs*,
Gens instruits, plaisans topiqueurs.
COQUILLART, *Droits nouv.*, tit. 1er; *OEuv.*, p. 1.

[redacted]

Sophistiqueurs, vous traffiquez.
J. Marot, *Poés.*, p. 297.

Ce mot a été employé quelquefois par nos écrivains modernes.

Et convertir, subtils *sophistiqueurs*,
Leur ignorance en principes vainqueurs.
J. B. Rousseau, l. II, *épît.* 6.

Sophistication, *s. f.* Action de sophistiquer, de subtiliser, de falsifier par le mélange d'une substance étrangère.

Mais je laisseray déchiffrer les autres falsifications ou *sophistications* à ceux desquels j'ay appris celles-ci.
H. Étienne, *Apolog. d'Hérod.*, t. I, part. 2, c. 16, p. 327.

Anglais, *sophistication*. *Sophistication* is the act of counterfeiting or adulterating any thing with what is not so good, for the sake of unlawful gain.
Quincy.

*SORDIDITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est sordide; avarice sordide, mesquinerie, bassesse.

Parquoy le sage prince doibt pourvoir que les finances ne faillent ny ne tarissent jamais.... Le prince doibt éviter deux choses : l'injustice et la *sordidité*, en conservant le droict envers tous, et l'honneur pour soy.
Charron, *Sagesse*, l. III, ch. 2.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux regrettent que l'Académie n'ait point admis ce mot, qui, disent-ils, se trouve dans Danet, *Racines de la latinité*, au mot *Sordes*, dans la *Traduction des Novelles de Justinien*, Nov. 24, c. 2; dans les *Arrêts de M. le Prêtre*, cent. IV, c. 58, art. 1, etc.

Italien, *sordidezza*. Avuto, per avarizia e *sordidezza*, in dispregio c odio.
Davanz., *Tac.*, *stor.* 1, 257.

Anglais, *sordidness*. I omit the madnesses of Caligula's delights, and the execrable *sordidness* of those of Tiberius.

COWLEY.

*SOUDAINETÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est soudain, imprévu, inopiné; promptitude, célérité, précipitation.

Et il voyaunts seront troeblez par doute horrible, et enmerveilleront el *sodeineté* del santé nient espoirée.

Anc. trad. de la Bible; Sag., c. 5, v. 2.

Par *soudaineté* et légèreté de changement, tantost elle dissipe, tantost elle rassemble.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

Nous ne nous apercevons pas de ce changement, à cause de sa *soudaineté*.

AMYOT, *Plut.*, *OEuv. mor.*, t. XIII, p. 210.

Une *soudaineté* légère à changer d'affection.

ID., *ibid.*, t. XVI, p. 321.

N'en pouvons rien attendre de bon, sinon qu'il fasse des fautes par *soudaineté*, qui nous donnent prise sur lui.

Mém. de Bellièvre et de Sillery, p. 526.

Voyez aussi CL. FAUCHET, *Antiq. franç.*, l. VI, c. 8; *OEuv.*, fol. 213, v°. — CHARRON, *Sagesse*, l. I, c. 16. — DES ACCORDS (*Tabourot*), *Bigarr.*, l. IV, p. 9. — *Prince de Machiavel*, p. 162, etc., etc.

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux prétendent que « ce mot n'est pas du bel usage. » J'observerai toutefois qu'il a été employé d'une manière assez heureuse par nos bons écrivains modernes.

Il montre la puissance du prince, et la *soudaineté* de ses entreprises.

MAUCROIX, *Homél. de S. Chrysost.*

La *soudaineté* avec laquelle on a créé, s'il faut ainsi dire,

ces choses, et qui rendra les enchantemens croyables à l'avenir.

La Fontaine, *Psych.*, l. I.

La grace lui donna son facile abandon,
Cette *soudaineté* que nous vante Montagne;
Et l'heureux à propos en tout temps l'accompagne.

Delille, *Imagin.*, ch. 3.

Anglais, *suddenness*.

All in the open hall amazed stood,
At *suddenness* of that unwary sight.

Spenser.

SOUFRIÈRE, *s. f.* Mine de soufre; gouffre rempli de soufre.

Qu'il te pousse à chef bas dans les flammeuses ondes
Du Phlégéton roulant ses *soufrières* profondes.

J. Ant. Baïf, *OEuv.*, fol. 75, r°.

Ce mot, qui au reste n'est peut-être pas très-propre au style poétique, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les vers que je viens de citer, a été employé, comme terme technique, par nos écrivains modernes.

Les beaux cristaux qu'on a trouvés dans la *soufrière* de Conilla, à quatre lieues de Cadix, et qui étaient renfermés dans des géodes de spath calcaire, ne laissent aucun doute à ce sujet.

Buffon, *Hist. nat.*; *min.*, tom. VIII, p. 117.

SPLÉNÉTIQUE, *adj. des deux g.* Malade de la rate.

Quelqu'un adjousta que les maladies et rage des chiens venoient de la rate: que si les prestres égyptiens vouloient dire un homme estre *splénétique*, le signifioient par le chien.

G. Bouchet, *Sérées*, l. I, p. 250.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux et dans le Dictionnaire encyclopédique, ne peut guères être employé qu'en médecine.

Latin, *spleneticus*. Item *spleneticis* in vino albo per dies quadraginta.

.Plin., *Hist. nat.*, l. XX, c. 9.

Italien, *splenetico*. Danne ogni mattina agli *splenetici*, e idropici.

Piet. Spano, *Tes. dei pov.*, c. 25.

Anglais, *splenetick*.

You humour me when I am sick;
Why not when I am *splenetick*?

Pope.

STENTORÉE, *adj. des deux g.* Bruyant, éclatant comme la voix de Stentor.

Le peuple s'estonna, entendant sa voix *stentorée*.

Rabel., l. IV, ch. 48.

Il se leva en colère, et cria en voix *stentorée* : Comment, Messieurs, est-il pas permis icy de dire ce qu'on pense?

Sat. Ménip., Harang. du rect. Rose, éd. de Ratisb. 1756, t. I, p. 95.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, a été employé par M. de Voltaire.

Criant Louvet d'une voix *stentorée*.

Pucelle, ch. XV.

Latin, *stentoreus*. Heroas infantes sub uberibus matrum, *stentoreos* edidisse vagitus.

Arnob., lib. II.

Italien, *stentorofonico*. Come di tromba *stentorofonica*.

Magal., *Lett.*

Espagnol, *stentoréo*.

Y ascando la voz *stentoréa*
Que en su silla infernal Plutón la siente.

Villav., *Mosch.*, cant. VIII, oct. 31.

Anglais, *stentorophonick*. Of this *stentorophonick* horn of Alexander, there is a figure preserved in the Vatican.

Derham.

* STIMULER, v. a. Piquer, aiguillonner, exciter un sentiment vif d'émulation.

> Le désespoir qui sans fin me *stimule*.
> *Marguer. de la Marguer.*, fol. 373, v°.

> Quand la raison emprenoit *stimuler*
> Vostre grand cueur et excellent couraige.
> GUILL. CRÉTIN, *Appar. du mar. sans rep.*, etc.; *OEuv.*, p. 117.

> De crainte espris et *stimulé* d'envie.
> ID., *ibid.; OEuv.*, p. 132.

> Ma conscience a sa puissânce ouverte,
> Pour *stimuler* et poindre ma pensée.
> CLÉM. MAROT, *Orais. dev. le crucif.*; *OEuv.*, t. II, p. 498.

Lesquels toujours ils *stimulent* pour embrasser la vertu.
JACQ. TAHUREAU, *Dial.*, épît., p. 12.

Ce qui le devoit *stimuler* à la vertu, et reconnoître tels bénéfices.
Pièces du procès de Nic. Salcedo.

Voyez aussi *Nuits de Straparole*, tom. I, p. 162, etc.

BARBAZAN, *Gloss. franç. ms.*, regrette que l'on ait banni ce mot de la langue française. Quoi qu'il en soit, le mot *stimulant*, *ante*, adj. verbal du verbe *stimuler*, a été souvent employé par nos meilleurs écrivains modernes, tant comme adjectif que comme substantif.

A ces *stimulantes* apostrophes, la plus incroyable patience n'abandonne pas un instant un seul homme dans toute cette multitude.
J. J. ROUSSEAU, *Rouss. juge de J. J.*, dial. 1er.

Pour tempérer ce dangereux *stimulant*, l'amour et l'honnêteté lui tiennent lieu de prudence.
ID., *Emile*, l. V.

La petite portion du fluide qui est ainsi transmise au *stimulant*, est sur-le-champ remplacée par celle qui afflue des parties voisines.
CH. BONNET; *Contempl. de la nat.*, part. X, c. 33, not. 9.

Latin, *stimulare*.

Quadrijugos atro *stimulat* Bellonæ flagello.
SILIUS ITAL., l. IV, v. 441.

Italien, *stimolare*. Non so quale Iddio dentro mi *stimola* a doverti il mio peccato manifestare.
BOCCAC., *Nov.*, 98, 47.

Anglais, *to stimulate*. Extreme cold *stimulates*, producing first a rigour, and then a glowing heat; those things which *stimulate* in the extreme degree excite pain.
ARBUTHNOT.

STIMULE, *s. m.* Aiguillon, ce qui sert à piquer, à aiguillonner, à exciter.

Quel *stimule*, quel aiguillon!
L'Amant ressuscité, p. 219.

Latin, *stimulus*.

Aut *stimulo* tardos increpuisse boves.
TIBULL., l. I, eleg. 1, v. 10.

Italien, *stimolo*.

Se di bisogno *stimolo* il trafigge.
DANTE, *Purgat.*, 25.

Le substantif *stimule* ne me paraît pas de nature à être restitué au langage moderne.

STRIDENT, E, *adj.* 1° Qui rend un son aigre, désagréable.

Soubdainement les deux portes, sans que personne y touchast, de soy-mesme s'ouvrirent, et s'ouvrant feirent non bruit *strident*, non frémissement horrible, comme font ordinairement portes de bronze rudes et pesantes.
RABEL., l. V, ch. 37.

2° Qui force à grincer des dents.

J'ay nécessité bien urgente de repaistre, dents aiguës, ventre vuide, gorge seiche, appétit *strident*.
RABEL., l. II, ch. 9.

L'adjectif *strident* a été employé dans ce dernier sens par J. B. Rousseau.

> Car ces menins de la cour éthérée
> Sont tous doués d'un appétit *strident*
> De se venger, quand ils sentent la dent.
>
> Liv. I, *épît.* 3.

Toutefois, malgré l'autorité de ce classique, je ne crois pas que l'on doive jamais s'en servir sous cette acception figurée : il ne me paraît admissible que dans le sens propre.

Latin, *stridens*.

> Contentâ cervice trahunt *stridentia* plaustra.
>
> Virg., *Georg.*, l. III, v. 536.

Italien, *stridente*. Gli *stridenti* grilli, per le rotture della secca, s'avevano fatto cominciare a sentire.

Boccac. *Amet.* 99.

M. de Buffon a dit Strideur, *s. f.*, pour désigner un cri perçant, un son aigre et désagréable.

Tout le monde sait.... que l'on fait cesser par un grand bruit la *strideur* incommode des grillons.

Hist. Nat. suppl.; *Œuv.*, t. XI, p. 196.

La voix habituelle du cygne privé est plutôt sourde qu'éclatante; c'est une sorte de *strideur* parfaitement semblable à ce que le peuple appelle le jurement du chat.

Ibid.; *Oiseaux*, t. XVII, p. 37, art. *Cygne*.

Latin, *stridor*. Troglodytis *stridor*, non vox.

Plin., *Hist. nat.*, l. V, c. 8.

Italien, *stridore*. Con lamentevoli *stridori* manifestano le misere loro voci.

Guid. Giud.

STYPTICITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est styptique ou astringent.

Mangez un peu de ce pasté de coins : ils ferment proprement

l'orifice du ventricule, à cause de quelque *stypticité* joyeuse qui est en eux, et aydent à la concoction première.

RABEL., liv. III, ch. 32.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux.

Italien, *stiticità, stiticitade*. In esso (capelvenere) è *stiticitade*.

CRESCENZ., *Agric*. 6, 33, 1.

Anglais, *stypticity*. Catharticks of mercurials precipitate the viscidities by their *stypticity*, and mix with all animal acids.

FLOYER.

SUPERADDITION, *s. f.*, ou mieux, SURADDITION. Action d'ajouter de nouveau à ce que l'on avait déjà ajouté; ce que l'on ajoute de nouveau.

Aussi l'on ne peut par positifs, escritures, mémoires, interdicts, additions, *superadditions*, ou responses, ou par autres pièces, articuler aucuns faits non proposez.

Cout. génér., tom. II, p. 953.

Quelques écrivains modernes ont dit dans le même sens SURADDITION.

Il est prouvé que les lames les plus antérieures s'ossifient, et que c'est par la *suraddition* de ces lames à l'os qu'il croît en tous sens.

CH. BONNET, *Consid. sur les corps organ.; OEuv.*, t. V, p. 399.

Anglais, *superaddition*. Let the same animal continue long in rest, it will perhaps double its weight and bulk; this *superaddition* is nothing but fat.

ARBUTHNOT.

Voyez SUR-AJOUTER.

SUPPLÉTIF, IVE, *adj.* Qui supplée, propre à suppléer.

Yceux pourront semblablement prétendre le salaire et une

lesdites dépesches, audit chef-lieu, en les exhibant et prestant ermeat *supplétif*, si besoin est.

Cout. de Mons; *Cout. génér.*, t. II, p. 191, col. 2.

Italien, *suppletivo*, termine de' legisti.... giuramento *suppletivo*.

FR. D'ALBERTI, *Dizz. crit. enciclop.*

SUR-AJOUTER, *v. a.* Ajouter au-dessus de ce qu'on wait précédemment ajouté.

A quoy je *suradjousteray* : opinion la pouvez-vous bien appeller, madamoiselle, et non nature, quelque chose que out le vulgaire en estime.

ÉT. PASQUIER, *Monophile*, l. I, *Œuv.*, Amst. 1723; t. II, col. 743.

Ce mot a été employé par nos écrivains classiques nodernes.

Une femme *sur-ajoutée* à celle qu'on a déjà ne peut être égitime.

BOSSUET, *Hist. des variat.*, déf., disc. 1, § 60.

J'appelle nécessaires toutes les idées sans lesquelles le sens ne saurait être terminé; et j'appelle *sur-ajoutées*, les circonstances, le moyen, la fin, le motif, toutes les idées, en un mot, qu'on ajoute à un sens déjà fini.

CONDILLAC, *Art d'écrire*, l. I, c. 4.

Toute espèce particulière d'animaux a une propriété commune avec d'autres espèces, et une propriété *sur-ajoutée* qui la distingue.

DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (Sarrasins); *Œuv.*, t. VII, p. 214.

Latin, *superaddere*.

Lenta quibus torno facili *superaddita* vitis.

VIRGIL., *Eclog.* 3, v. 38.

Voyez SUPERADDITION.

* **SUR-HUMAIN, E,** *adj.* Qui est au-dessus de l'humanité, soit par sa nature, soit par des qualités acquises.

Toutes les sciences *sur-humaines* s'accoustrent du style poétique.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, c. 12.

L'on ne doit croire d'un homme que ce qui est humain, s'il n'est authorisé par approbation surnaturelle et *sur-humain*, qui est d'un seul.

CHARRON, *Sag.*, l. I, ch. 7.

Princesse *sur-humaine* et céleste, et en tous points parfaite et accomplie.

BRANTOME, *Dam. ill.*, p. 178.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, a été employé par nos écrivains modernes.

Il y eut quelque chose de *sur-humain* dans sa valeur et dans sa capacité en cette occasion.

C. DE RETZ, *Mém.*, l. III.

Italien, *soprumano*.

Ancorchè 'l valor suo sia *soprumano*.
ARIOST., *Orl. fur.*, 38, 61.

SUSTENTATION, *s. f.* Action de sustenter, ce qui sert à sustenter.

Par lequel ilz souloient avoir souffisemment leur vivre et *substentacion*.

Règl. de Charl. rég., 22 fév. 1359; *Ordonn. des rois de Fr.*, t. III, p. 397.

Jacob de *sustantacion*
Portoit, pour consolation,
La verge et le baston joli.
EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 538, col. 4.

Nos roys ont pleine puissance de leur assigner une place de religieux, pour leur vivre et *sustentation*, en certaines abbayes.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. III, ch. 39.

:e mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux ; is les auteurs observent qu'il est peu usité.

.atin, *sustentatio*. Necessitas imponatur marito omnem ta- . mulieris *sustentationem* sufferre.

ULPIAN., *Digest.*, l. II, tit. 3, leg. 22.

talien, *sostentazione*. Renduto dagli uditori il debito soldo *sostentazione* della lor vita.

Moral. di S. Gregor.

:spagnol, *sustentación*. Recibió del obisbo D. Fulcon, y del ıde Simon de Monfort muchos bienes muebles, y raices, y tas para la *sustentación* de los predicadores.

HERN. DE CASTILL., *Hist. de S. Dom.*, t. I, l. I, c. 51.

ᴧnglais, *sustentation*. When there be great shoals of people, ich go on to populate, without foreseeing means of life and *tentation*.

BACON

APPENDICE.

S.

SALACITÉ, *s. f.* Penchant à la luxure, aux plaisirs de l'amour. RABELAIS, l. III, c. 46. — Latin, *salacitas*, PLIN., *Hist. nat.*, l. X, c. 59. — Anglais, *salacity*, BROWN, *Vulg. err.*

SCANDALISEUR, ou mieux, SCANDALISATEUR, *s. m.* JEHAN DE MEUNG, *Testam.* — Italien, *scandalizzatore*, *Comm. sul Dante*, Infern. 28. — Espagnol, *escandalizadór*, OÑA, *Postrim.*, l. I, c. 7, disc. 4.

SERMENTER, *v. a.* 1° Faire prêter serment, assujétir au serment, interpeller à répondre par serment. *Rom. de Vace* ou *du Rou*, *ms.*, p. 164. — *Chart. de* 1351, citée par D. LOBINEAU, *Hist. de Bret.*, t. II, col. 1142. — *Ordonn. des rois de Fr.*, t. III, p. 587, 668. — FROISSART, *Chron.*, vol. I, ch. 240. — J. LEFEBVRE DE S. REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 112. — *Journ. de Paris sous Charles VI et VII*, ann. 1429, p. 116, etc., etc. — 2° Attester par serment, s'engager par serment. JUVÉNAL DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 209. — *Perceforest*, vol. II, fol. 91, r°, col. 1. — *N. B.* Le participe *sermenté*, *ée*, se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de Smits, 1798; mais l'éditeur observe que le verbe *sermenter* n'est pas en usage. Voyez ASSERMENTER.

SOMNIAL, ALE, *adj.* Qui a rapport aux songes.

Rabelais, l. III, c. 13. — Latin, *somnialis*, Fulgent., *Mytholog.*, l. I. — Les Romains ont désigné par les mots *somniales Dii*, les Dieux qui présidaient aux songes. Cette épithète de *somnialis* a été donnée à Hercule dans plusieurs inscriptions. Consultez Thom. Reinesius, *Syntagm. inscript.*, class. 10, n° 4. — Jac. Spon, *Miscell. erud. antiq.* — Cl. Saumaise, *sur Solin*, p. 351. — *Observat. sur divers monum. singul.*, art. 7; *Acad. des inscript.*, t. IX, *Hist.*, p. 175. — Burigny, *Mém. sur la superst. des peuples à l'égard des songes; ibid.*, tom. XXXVIII, *Hist.*, p. 80, etc., etc.

STUPRE, *s. m.* Crime de celui qui corrompt, qui déshonore une fille ou une veuve; concubinage, débauche. *Lett. de rémission*, ann. 1378; *Trés. des Chart.*, reg. 114, ch. 161. — Pithou, *Cout. de Troyes*, p. 234. — Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes. Voltaire, *Dict. Phil.*, art. *Dieu.* — Id., *ibid.*, art. *Ovide*, etc., etc. — Latin, *stuprum*, Cicer., *Tuscul.*, IV, c. 35. — Italien, *stupro*, Buti, *sul Dante.* — Stupration, *s. f.* Action de déshonorer une fille ou une veuve. *Triomph. de la Noble Dame*, ch. 1, fol. 2, v°. — Latin, *stupratio*, Arnob., l. II, p. 73. — Anglais, *stupration*, Brown, *Vulg. err.*

SUBJACENT, ENTE, *adj.* Situé ou placé au-dessous. Rabelais, l. IV, *prolog.* — Latin, *subjacens*, Plin., l. II, *epist.* 17. — Anglais, *subjacent*, Woodward.

SUR-LOUER, *v. a.* Louer au-dessus de la valeur réelle, *Ordonn. des rois de France*, tom. II, p. 564.

SURPAYE, *s. f.* Action de surpayer; gratification accordée au-dessus de la paye ordinaire. *Cout. génér.*, tom. II, p. 267.

SUSURRATION, *s. f.* Chuchotement, murmure, action de parler à voix basse; paroles dites à l'oreille et à voix basse. *Triomph. de la Noble Dame*, fol. 294, r°. — On a dit aussi, mais moins heureusement, SUSURREMENT, *s. m.* GUIL. DE NANGIS, *Chron. franç.*, ms., ann. 1270, p. 2. — Latin, *susurratio*, CICER., *Famil.*, l. VIII, *epist.* 1. — Italien, *susurrazione*, BUTI, *sul Dante*, Parad. 6, 2. — SUSURRER, *v. n.* Chuchoter, murmurer, parler bas et d'une manière peu intelligible. S. BERNARD, *Serm. franç.*, *mss.*, fol. 149. — Latin, *susurrare*, VIRG., *Georg.*, IV, v. 460. — Italien, *susurrare*, MENZINI, *Rime*, vol. I, p. 63. — Espagnol, *susurrar*, SAAV., *Republ.*, p. 79. Le verbe *susurrer* ne me paraît pas de nature à être reintégré dans le langage moderne.

SYMBOLISATION, *s. f.* État de ce qui symbolise, de ce qui a de la conformité, du rapport; accord, ressemblance. RABELAIS, l. III, c. 3. Ce mot a été employé aussi pour désigner une règle particulière de l'ancienne poésie française, qui consistait à faire rimer ensemble plusieurs vers de suite, ou plusieurs parties du même vers. Consultez SIBILLET, *Art. poét.*, l. II, p. 137, 138, etc. — Espagnol, *symbolización*, *Diccion. de la real Acad. de Madrid.* — Anglais, *symbolization*, BROWN, *Vulg. err.*

T.

TANGIBLE, *adj. des deux g.* Que l'on peut toucher ; susceptible d'être soumis au sens du toucher, d'être distingué par le tact.

Le Crétin léger, qui n'approche en rien ta non *tangible* sublimité.

GUILL. CRÉTIN, *Répliq. à Jehan Molinet; Œuv.*, p. 270.

Les anciens jurisconsultes ont donné la dénomination de *fiefs tangibles* à ceux que l'on pouvait saisir.

Si comme fief *tangible*, où on peut asseoir la main à la terre, ou arbre, ou maison.

BOUTILLIER, *Somm. rur.*, tit. 82, p. 479.

L'adjectif *tangible*, qui se trouve dans le Dictionnaire encyclopédique et dans celui de l'abbé Féraud, a été employé par les écrivains modernes.

Autre chose est donc, par rapport à nous, l'objet mesurable et *tangible ;* autre chose est l'objet visible.

VOLTAIRE, *Phil. newt.*, part. II, c. 5. — IDEM, *Dict. philos.*, art. *distance.*

En même temps que l'éléphant flaire, goûte, touche par cet organe unique, il mesure les distances des corps, juge de leur résistance, démêle leurs qualités *tangibles.*

CH. BONNET, *Contempl. de la nat.*, part. XII, ch. 46 ; *Œuv.*, t. IX, p. 432.

Ce qu'il y a de visible et de *tangible* dans les corps, s'appelle matière.

DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (Thomasius) ; *Œuv.*, t. VII, p. 479.

Latin, *tangibilis*. Ea quæ visibilia sunt oculis et *tangibilia* manu.

LACTANT., lib. VII, c. 11.

Voyez GER. J. VOSSIUS, *de Vit. serm.*, l. III, c. 42, p. 620.

Italien, *tangibile.* Sebbene la materia celeste non può esser toccata, perchè manca delle *tangibili* qualità.

GALIL., *Sist.* 62.

Espagnol, *tangible.*

Que à ser cuèrpo *tangible* el claro viento.
LOPE DE VEGA, *Coron. trag.*, fol. 51.

Anglais, *tangible.* By the touch, the *tangible* qualities of bodies are discerned, as hard, soft, smooth.

LOCKE.

* TARDIVETÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est tardif; lenteur, paresse; retard, délai.

A moi semblet utlement moi nient avoir entendut les choses cui tu avois dites, quant de la moie *tardiveteit* tant criut la tue expositions.

Dial. de S. Grég., l. II, ch. 35.

Et lors fut Aristides envoyé ambassadeur vers ceulx de Lacédémone, qui les reprit et blasma à bon escient de leur négligence et *tardivité.*

AMYOT, *Plut.*, *Aristid.*, ch. 26; *Œuv.*, t. III, p. 345.

Regarde sa *tardifveté*: il n'incommode et occupe que la saison de ta vie, qui, ainsi comme ainsi, est meshui perdue et stérile.

MONTAIG., *Ess.*, l. III, ch. 13.

Tellement qu'à cause de nostre *tardiveté*, il nous a esté bien difficile de pouvoir corriger les manquemens et remarques des temps de diverses affaires, et celles des dates des lettres de la main du roi.

SULLY, *Mém.*, tom. II, ch. 1, p. 2.

Voyez aussi *Cout. de Haynault*; *Cout. génér.*, tom. II, p. 45, col. 2. — PONTUS DE THYARD, *Disc. du temps*, fol. 22, v°, etc.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux. Les auteurs observent « qu'il se dit plus ordinairement « des fruits lents à mûrir. »

On a dit aussi Tardité.

Contre la *tardité* et longue souffrance des jugemens de Dieu.
Al. Chartier, *l'Espér.; OEuv.*, p. 302.

Attend pour quelque temps, et puis la *tardité*
De la peine compense avec la gravité.
Joach. du Bellay, *OEuv.*, p. 191, v°.

En ce qu'il avoit desfait deux des plus grands et des plus puissans princes du monde par deux moyens totalement contraires, l'un par *tardité*, et l'autre par soudaineté.
Amyot, *Plut.*, *Lucul.*, ch. 55; *OEuv.* t. V, p. 131.

Consultez sur les mots *tardiveté*, *tardité*, Vaugelas, *nouv. rem. sur la lang. franç.*, observ. de M. *** (L. Aug. Aleman), p. 256, 257.

Latin, *tarditas*. Ut esset mensura, quæ in istis octo cursibus, celeritates, *tarditates*que declararet.
Cicer., *De Univers.*, c. 9.

Italien, *tardità*. La divina ira con lento grado va alla sua vendetta, ma la sua *tardità* compensa per gravezza di tormenti.
Ammaestr. antich. 23, 4, 11.

Anglais, *tardity*. Our explication includes time, in the notions of velocity and *tardity*.
Digby.

TEMPESTUEUX, EUSE, *adj.* Agité par de fréquentes tempêtes; orageux.

Grande tourmente, pour le moins aussi *tempestueuse* que celle de Pantagruel.
Jacq. Tabureau, *Dial.*, p. 178, v°.

Suis-je à couvert chaudement dans une bonne sale, pendant qu'il se passe une nuict orageuse et *tempestueuse*, je m'estonne et m'afflige pour ceux qui sont hors en la campagne.
Montaig., *Ess.*, l. II, c. 6.

Le plus estroit consentement que nous ayons avec elles, encores est-il tumultuaire et *tempestueux*.

Idem, *ibid.*, l. III, c. 5.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux; mais les auteurs le signalent comme « vieux et aujourd'hui hors d'usage. » L'Académie, qui l'a banni de son Dictionnaire, édition de 1762, l'avait admis dans l'édition de 1718, en observant que l'*s* doit se prononcer. Richelet, Danet et l'abbé Féraud prétendent au contraire qu'on doit écrire et prononcer *tempétueux*. M. l'abbé Delille a adopté cette dernière orthographe:

Et toi, terrible mer, séjour *tempétueux*,
Déjà j'ai célébré tes champs majestueux.

Imagin., chant III.

Latin, *tempestuosus*. Ad *tempestuosos* hostium incursus trepidare.

Sidon. Apollin., l. IV, epist. 6.

Italien, *tempestoso*. Surse un tempo fierissimo, e *tempestoso*.

Boccac., *Nov.* 41, 17.

Espagnol, *tempestuoso*. Como la mar anduviesse brava, y *tempestuosa*.

Marmol, *Descripc. de Africa*, l. IV, c. 52.

Anglais, *tempestuous*.

Her looks grow black as a *tempestuous* wind.

Dryden.

Tempestueusement, *adv*. Avec une violence pareille à celle de la tempête.

Il se partit en telle manière de la montaigne, et s'en alla si *tempestueusement* et à si grant erre, qu'il sembloit que ce fust fouldre et tempeste, à le veoir aller.

Lancelot du Lac, tom. II, fol. 94, v°, col. 1.

Italien, *tempestosamente*. Ora aquilone, *tempestosamente* spirando, tutti gli discaccia.

ARRIGHETT., 48.

Veggendogli si *tempestosamente* venire.

BOCCAC., *Filocop.* 1, 93.

TEMPESTATIF, IVE, *adj.* Sujet à être agité par la tempête; turbulent; qui tempête, qui gronde, qui a une violence égale à celle de la tempête.

Pour ce que icellui Chrestien estoit très-*tempestatif* et faisoit grant bruit.

Lett. de rémiss., ann. 1480; *Trés. des Chart.*, reg. 206, ch. 651.

Au vulgaire il semble que pour estre *tempestative*, elle (la cholère) soit active, que ses menaces soient hardiesse.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. XIII, p. 352.

Il frappe, il mord, il jure; le plus *tempestatif* maistre de France.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, ch. 8.

Voyez aussi GUILL. CRÉTIN, *Poés.*, p. 195, 250. — BONAV. DES PERRIERS, *Cymbal. mund.*, p. 75.—RABELAIS, l. IV, c. 19. —NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrapel*, p. 306, etc., etc.

Quoique ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Furetière, et que l'Académie l'ait admis dans son Dictionnaire, édition de 1718, je ne le crois point susceptible d'être restitué avec succès au langage moderne.

TEMPESTIS, *s. m.* Bruit semblable à celui de la tempête.

Il menoit un tel *tempestis* et un tel brouillis, qu'il sembloit que tous les diables d'enfer fussent là-dedans avecques luy.

FROISSART, *Chron.*, vol. III, c. 8.

Le substantif *tempestis* ne saurait, selon moi, être réintégré dans notre langue.

TEMPORAIRE, *adj. des deux g.* Qui n'est que pour un temps, dont la durée est limitée.

Provisions ainsi accordées ne sont que *temporaires*.
S. Julien, *Mesl. hist.*, p. 141.

Ce mot, qui au reste est maintenant d'un usage général, se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, mais seulement comme terme de théologie. « Les théologiens, « distinguent la foi en *temporaire* et en salutaire. »

Latin, *temporarius*. Hæ sunt amicitiæ, quas *temporarias* populus appellat.
Senec., *Epist.* 90.

Italien, *temporario*. Essendo l'amicizia un bene grande, ma di sua natura assai fragile e *temporario*.
Cocchi, *Asd.*

Espagnol, *temporário*. Porque decia que, aunque fuessen *temporários*, y para ocasion cierta, la codicia de los señores los perpetuaba.
Fuenmayor, *Vid. de S. Pio V*, fol. 66.

Anglais, *temporary*. These *temporary* truces were soon made and soon broken; he desired a straiter amity.
Bacon.

* **TÉTRAGONE**, *adj. des deux g.* Qui a quatre angles, quatre côtés. Les astrologues nommaient *aspect tétragone* l'aspect de deux planètes distantes l'une de l'autre de la quatrième partie d'un cercle, ou de 90 degrés. Voyez *Dictionn. encyclop.*, *Dictionn. de Trévoux*, etc.

En la quarte, je trouve décadence de Jovis, ensemble aspect *tétragone* de Saturne associé de Mercure.
Rabel., l. III, c. 25.

Grec, τετράγωνος. Τετράγωνος τάξις τῶν ὁπλιτῶν.
Thucydid., l. IV.

Latin, *tetragonus*.

Fulgor *tetragono* aspectu vitale coruscat.

Auson., *Eclog.*, v. 21.

Italien, *tetragono*.

Vocab. della Crusc.

Espagnol, *tetragono*. El bueno, y virtuoso ha de ser en los trabajos como el *tetragono*.

Toled., *Prov. de Senec.*, prov. 17.

Anglais, *tetragonal*. The moon will be in a *tetragonal* or quadrate aspect, that is, four signs removed from that wherein the disease began.

Brown, *Vulg. err.*

TEXTUEL, ELLE, *adj*. Exactement conforme au texte.

En toutes loix, a deux choses; la première le principe ou la sentence *textuale*: l'autre si est pourquoy on l'a fait faire.

Monstrelet, vol. I, c. 39.

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

C'est la disposition *textuelle* et littérale de leurs propres titres.

Réflex. sur la prét. des princ. légitimés, p. 22.

Italien, *testuale*. Questa esposizione è più *testuale*, e accostasi più à sporre il testo.

Espos. de' salm.

Espagnol, *textual*, lo que conviene en el sentido con el texto, ó es proprio dél.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Textuellement, *adv*. Conformément au texte; littéralement.

Ainsy qu'il est *textuellement* contenu au chapitre.

Godefroy, *Annot. sur l'Hist. de Charles VI*, p. 544.

* TITUBATION, *s. f.* État de ce qui chancèle, de ce qui vacille; marche chancelante; défaut de fermeté, de stabilité. — Ce mot s'est dit en astronomie du mouvement ou balancement que l'on attribuait aux cieux cristallins.

Par cestuy excessif haulsement de temps, advint au ciel nouveau mouvement de *titubation* et trépidation, tant controvers et débattu entre les fols astrologues.

RABEL., l. IV, c. 66.

Latin, *titubatio*. Ut ne parvulâ quidem *titubatione*, aut offensione impediremur.

Auct. ad Herenn., l. II, c. 8.

Italien, *titubazione*. Fu osservata questa loro paurosa *titubazione*.

Zibaldone.

TITUBER, *v. n.* Chanceler, vaciller, manquer d'aplomb, de fermeté, de stabilité.

Sa main ne doit *tituber*, ne varier la balance de justice, mais doit demeurer directe, sans varier aucunement à droite ne à senestre.

Hist. de la Toison d'or, tom. II, fol. 120, v°.

Car, quant un peu chopper
Me voyent, et *tituber*,
Soudain se resjouissent.

CARTHENY, *Voyag. du chev. errant*, fol. 104.

Latin, *titubare*.

Ille mero somnoque gravis *titubare* videtur.

OVID., *Metam.*, III, v. 607.

Italien, *titubare*. Questo non lo dic' egli resolutamente, e senza punto *titubare*?

GALIL., *Sist.* 47.

Espagnol, *titubear*. Empezó à *titubear* el muro incontrastable de su valor.

NUÑ., *Empres.* 16.

TITUBANT, ANTE, *adj.* Chancelant, vacillant, qui manque d'aplomb, de fermeté, de stabilité.

C'est un mouvement d'yvroigne, *titubant*, vertigineux, informe.

MONTAIGNE, *Ess.*, l. III, c. 9.

Latin, *titubans*.

Serò domum est reversus *titubanti* pede.

PHÆDR., l. IV, *fab.* 14, v. 9.

Italien, *titubante.* E con mormorio *titubante* ne porgeva minacce.

BOCCAC., *Amet.* 78.

TOITURE, *s. f.* Assemblage des parties qui forment le toit d'une maison.

Si en un bastiment il y a quelques *toictures*, galleries ou autres advances sur rue.

Coutum. d'Epinal; *Cout. génér.*, tom. II, p. 1136, col. 1.

M. l'abbé Féraud, *Dictionn. critique de la lang. franç.*, prétend que le substantif féminin *toiture* « est un mot « nouveau. » Il est facile de se convaincre par le passage ci-dessus que cette assertion n'est point fondée. Quoi qu'il en soit, le mot *toiture* est maintenant d'un usage général.

TORDEUR, *s. m.* Celui qui tord. Il s'est dit plus particulièrement des ouvriers qui tordent le fil, la laine ou la soie.

Saint Michel, qui est celuy des merciers, des épiciers, des *tordeurs* de fil.

Cout. d'Oudenarde; *Cout. génér.*, tom. I, fol. 1060, col. 2.

Ce mot se trouve dans les Dictionnaires de Richelet, de Furetière et de Trévoux.

Italien, *torcitore*, quegli che torce.

Vocab. della Crusca.

Espagnol, *torcedór*. Ni echen los *torcedóres*, ni hilandéras, ni otras personas en la seda, miel, xabón, sal... ni otra mixtura.

Recopil. de las ley., lib. V, tit. 12, l. 25.

Tordoir, *s. m.* Ce qui sert à tordre; garot ou bâton avec lequel on tord, on resserre une corde.

Féry le dit Rousselet par la teste d'un *tortouer* de charrette, ou d'un gros baston.

Lett. de rémiss., ann. 1377; *Trés. des Chart.*, reg. III, ch. 213 bis.

Tuerdoir de cher ou de charrette.

Id., ann. 1397; *Ibid.*, reg. 152, ch. 105, etc.

Le mot *tordoir* s'est dit aussi des moulins, et principalement des moulins à huile.

Moulins tournans à vent et à eaue, pressoirs à vin, et *tourdoirs* sont réputez immeubles.

Cout. génér., t. I, p. 479.

Italien, *torcitoio*. Premela, rugumando assai, siccome se la mettesse al *torcitoio*.

Scal. S. Agost.

TORSION, *s. f.* Action de tordre. Il s'est dit aussi des mouvemens violens qui semblent tordre et contourner le corps.

Estans accompagnés de grands battemens de pouls, et grandes *torsions*.

Amyot, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. XVII, p. 99.

Mais sous cette acception le mot *torsion* n'est point susceptible d'être réintégré dans notre langue, puisqu'il a été remplacé par le mot *contorsion*.

On a dit dans ce dernier sens Tordion, *s. m.*

Et inventa la bonne dame
Mille *tordions* advenans.

Cl. Marot, *Épitaph.* 13; *Œuv.*, t. II, p. 421.

Mot qui se trouve dans Scarron.

> Et par de certains *tordions*,
> Qui causoient palpitations.
>
> *Virg. trav.*, ch. V.

Mais le substantif *tordion*, employé le plus souvent ous une acception déshonnête, est indigne d'être restitué u langage moderne.

Latin, *torsio*. Privatim ejus usus, contra *torsiones* stomachi, tepidâ aquâ, et cruditates.

Plin., *Hist. nat.*, lib. XX, c. 17.

Italien, *torsione*. Mitiga il dolore e *torsione* delle budella.

Crescenz., *Agric.* 6, 24, 1.

TORTIONNAIREMENT, *adv.* D'une manière tortionnaire, injuste, inique.

Et si aucune chose trouve avoir esté faite encontre *torçonièrement*, remets-la, ou fais remettre, tantost et sans délay, estat premier et deu.

Déclarat. de Phil. de Valois, 16 août 1343; *Ordonn. des rois de Fr.*, tom. II, p. 207.

Voyez aussi *Gloss. des Cout. de Beauvoisis*, etc., etc.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains modernes.

Déclarèrent la famille innocente, *tortionnairement* et abusivement jugée par le parlement de Toulouse.

Voltaire, *Du dernier arrêt en faveur des Calas*; *Œuv.*, t. XXXVI, p. 97.

Latin barbare, *tortionariè*. Suprà...os verò defensores, ortionariè et sine causâ, supradictæ querimoniæ opposuisse liceretur.

Arr. du parlement, ann. 1531; *Privil. de l'ordre de S. Jean de Jérusal.*, p. 251.

* TOURBIÈRE, *s. f.* Marais ou mine d'où l'on tire la tourbe.

Sitost que les barons eurent entendu le pervers Bruyant qui estoit au milieu de ses palus et *tourbières*, ilz retournèrent sanz dire mot.

Perceforest, vol. IV, fol. 131, r°, col. 1.

Latin barbare, *turbaria*. Pascuis, et molendinis, et *turbariis*, et stagnis.

Monastic. anglic., tom. I, p. 284.

Tourber, *v. a.* Fouir un marais pour en extraire la tourbe.

Lesdits marès, porront et poent lesdits religieux *tourber* et effondrer, toutes fois que il leur plaira.

Chart. de l'an 1321; *Chartul. de Corbie*, 23.

Le verbe *tourber* ne me paraît pas de nature à être restitué au langage moderne.

TOURBILLONNER, *v. n.* S'élever en tourbillons; s'agiter en tournoyant.

Tourbillonner estoit faire grand vent.

Geoff. Tory, *Des lett. att.*

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

L'eau frémira, bouillonnera, *tourbillonnera*, à l'endroit vers lequel le bout de la trombe sera dirigé.

Buffon, *Addit. à la théor. de la terre*; *Œuv.*, tom. XIII, p. 40.

Cet amas de poussière blanchâtre, qui *tourbillonne* dans nos campagnes.

Barthélemy, *Voy. d'Anachars.*, t. V, c. 64, p. 363.

Aimable parasite, et compagnon fidèle,
Sautillait, babillait, *tourbillonnait* près d'elle.

Delille, *Trois règn.*, ch. VII.

Voyez aussi S. Aubin, 3e *Répl. sur le reflux de la mer*; *Merc. de Fr.*, mars 1735, p. 420, 421, etc.

* **TRAGÉDIEN**, *s. m.* Auteur qui compose des tragédies; acteur qui joue la tragédie.

Picardie, Champaigne et occident
Doivent, pour plorer, acquerre
Tragédiens, Arethusa requerre,
Qu'en eaue fut par plour convertie.

EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 44, col. 3.

Quand j'ay considéré la sentence du *tragédien* Sénèque.

P. DESRAY, *Chron. add., à la suite de Monstrelet*, fol. 1, r°.

Les chantres, ménétriers, *tragédiens* et comédiens, tous par ordre, y exercèrent leur mestier.

JEAN D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, 1499, 1500, 1501, p. 176.

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

Pourquoi dis-tu.... qu'un poete qui a fait des tragédies ne doit jamais écrire sur l'histoire et sur la physique?... Apprends qu'un bon *tragédien* est très-propre à être un très-bon historien.

VOLTAIRE, *Lett. de la Visclède*; *Œuv.*, t. LXIV, p. 424.

Les acteurs qui représentoient sur le théâtre les poèmes dramatiques chez les anciens, étoient appelés communément *tragédiens* et comédiens.

Mém. pour servir à l'histoire du théâtre; Mercure de France, mai 1736, p. 849.

Voyez aussi *Observ. sur les écrits mod.*, tom. XXV, p. 26. — FRÉRON, *Ann. litt.*, etc., etc.

L'abbé Féraud prétend que les substantifs *tragédien*, *tragédiste*, sont « des mots nouveaux, qui paraissent » jusqu'à présent peu heureusement inventés. » *Dictionn. crit. de la lang. franç.* — Ce grammairien peut avoir raison pour le mot *tragédiste*, dont il ne rapporte d'ailleurs aucun exemple; mais on voit par les passages

rapportés au commencement de cet article que le mot *tragédien* n'est rien moins que moderne.

Latin, *tragœdus*.

> Qui se credebat miros audire *tragœdos*.
> HORAT., l. II, *Epist.* 2, v. 129.

Italien, *tragedo*.

> Più che giammai da punto di suo tema
> Soprato fosse comico, o *tragedo*.
> DANT., *Parad.*, 30.

Anglais, *tragedian*. As in these verses out of the ancient *tragedian*.

STILLINGFLEET.

> To the well-lung'd *tragedian's* rage
> They recommend their labours on the stage.
> DRYDEN.

TRAITREUX, EUSE, *adj.* Qui trahit, qui agit d'une manière perfide. — Il s'est dit aussi des choses, et a servi à désigner ce qui est l'effet, le résultat de la trahison.

> Childebert, roy d'Austrasie, qui pour venger la *traistreuse* mort du roy Sigebert son père, mettoit toutes pièces en œuvre envers le roy Gontran son oncle.
> ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. V, c. 25.

Quoique le mot *traître, esse*, employé comme adjectif, offre un sens à-peu-près semblable à celui de l'ancien français *traîtreux, euse*, je crois néanmoins devoir admettre ce mot dans mon vocabulaire, comme complémentaire de l'adverbe *traîtreusement*, qui se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762. — J'observerai que Vaugelas condamne l'usage de l'adverbe *traîtreusement*. « Les adverbes qui viennent des « noms, dit-il, se forment toujours des adjectifs com« muns, et du féminin, quand il est différent du mas-

« culin.... Or est-il que *traîtreusement* n'ayant point cette « formation-là, puisque le féminin de *traître*, c'est *traî-* « *tresse*, et non pas *traîtreuse*, il s'ensuit que *traîtreu-* « *sement* est un mot barbare, et contre l'usage et les « règles de notre langue. » Mais, comme le remarque très-bien M. *** (L. G. Aleman), cette observation de Vaugelas manque d'exactitude et de justesse, puisque l'adverbe *traîtreusement* n'est point formé de l'adjectif *traître*, *traîtresse*, mais du vieux français *traîtreux*, *euse*. Voyez VAUGELAS, *Nouv. rem. sur la lang. franç.*, p. 474, 475, 476.

TRANSLUCIDITÉ, *s. f.* État ou qualité d'un corps susceptible d'être traversé, jusqu'à un certain point, par les rayons lumineux, comme il arrive dans les corps semi-diaphanes. — Transparence imparfaite.

Voyans par la *translucidité* de la porte cornée.

RABEL., *Chresm. philos.*

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

On fait à Florence, avec l'albâtre gypseux de Volterra, des vases ou de petites figures qui sont remarquables par leur *translucidité*.

ALEX. BRONGNIART, *Trait. de minéral.*, class. II, ord. 2, tom. I, p. 182.

M. Alex. Brongniart établit une différence entre la transparence et la translucidité. « Lorsqu'un minéral, « dit-il, n'est pas assez transparent pour qu'on puisse « distinguer les objets placés derrière lui, on dit qu'il « est *translucide* : les pierres nommées ordinairement « agates sont *translucides*. » *Trait. de minéral.*, introd., art. 2, tom. I, p. 32.

Anglais, *translucency*. Lumps of rock crystal heated red hot, then quenched in fair water, exchanged their *translucency* for whiteness.

Boyle.

Transluire, *v. n.* Être transparent, ou susceptible de donner passage aux rayons lumineux.

Et mesme les ténèbres de ses émathistes jà *tresluisent.*

S. Grégoire, dialog., l. IV, ch. 43.

Et *transluisoient* plus que pur Cassidoine.
Clém. Marot, *Métam.*, l. II; *Œuv.*, t. III, p. 114.

Latin, *translucere*.

Usque adeò è speculo in speculum *translucet* imago.
Lucret., *De Nat. rer.*, l. IV, v. 308.

Italien, *tralucere*.

Come raggio di sol *traluce* in vetro.
Petrarca, *Son.* 74.

Au reste, le verbe *transluire* ne me paraît pas susceptible d'être restitué avec succès au langage moderne.

TRANSPLANTEUR, *s. m.* Celui qui transplante.

N'est-il pas bon d'un certain *transplanteur* d'arbres, qui les vendoit chèrement, sous l'assurance qu'ils seroient aujourd'hui plantez et demain repris ?

Des Accords (*Et. Tabourot*), *Bigarr.*, fol. 51, r°.

Le docteur Sam. Johnson, *Engl. dictionn.*, a dit dans le même sens, *transplanter*; mais il ne cite aucune autorité pour justifier l'emploi de ce mot.

TRIGONE, *adj. des deux g.* Qui a trois angles; disposé en triangle.

Et seront en figure *trigone*, équilatérale, au grand temple de Paris, ou au milieu du parvis, posées ces trois pierres mortes.

Rabel., l. IV, *Nouv. prolog.*

[redacted]

Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux ont admis ce mot dans leur vocabulaire, mais seulement comme terme d'astronomie. « *Aspect trigone*, observent-ils, se « dit de l'aspect des planètes, quand elles sont éloi- « gnées les unes des autres de 120 degrés, parce que « cela forme un triangle. »

Grec, τρίγωνος. Voyez H. Stephan., *Thes. ling. græc.*, tom. I, col. 893, 894.

Latin, *trigonus*.

Dicuntur signa *trigona*,
In tria partitus quòd ter cadit angulus astra.
Manil., *Astron.*, l. II, v. 276, 277.

Italien, *trigono*. Le congiunzioni, le opposizioni, i sestili, gli esagoni, i quadrati, i trini, i *trigoni*.
Segner., *Incred.*

Espagnol, *trígono*. El *trígono*, ò trino (señalados) con un triángulo.
Figuer., *Plaz.*, disc. 8.

Anglais, *trigonal*. A spar of a yellow hue, shot into numerous *trigonal* pointed shoots of various sizes.
Woodward.

TRIPLICATION, *s. f.* Action de tripler. Il s'est dit aussi de la troisième réplique d'un avocat.

Et pour che baillent-il *triplication* au défendeur, contre les réplications au demandeur.
Beaumanoir, *Cout. de Beauv.* c. 6, p. 36.

Latin, *triplicatio*. Secundum *triplicationem*, cum septimæ partis adjectione.
Macrob., *In somn. Scip.*, l. I, c. 20.

Voyez sur ce mot, employé comme terme de jurisprudence, Caius, *Digest.*, l. XXVII, tit. 10, leg. 7.

Anglais, *triplication.* By *triplication* of the same diameter of one hundred and twenty.

GLANVILLE.

TRIPLIQUE, *s. f.* Troisième réplique.

Il s'y trouveroit tousjours à un tel argument de quoy y fournir responces, dupliques, répliques, *tripliques*, quadrupliques.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, ch. 17.

Voyez aussi *Cout. génér.*, tom. II, p. 861.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Richelet, dans celui de Trévoux et dans le Dictionnaire encyclopédique.

Espagnol, *triplica*, terme de jurisprudence, usité plus particulièrement dans le royaume d'Arragon; voyez *Dicc. de la real Acad. de Madrid.*

TRIPLIQUER, *v. n.* Faire une troisième réplique; répliquer à la seconde réplique de son adversaire.

Donnons pooir de répliquier, dupliquier, *tripliquier.*

Lett. de procur., ann. 1309; *Chart. de Monstier Ramey*, ch. 51.

Quoique le verbe *tripliquer* se trouve dans le Dictionnaire de Richelet et dans celui de Trévoux, je ne le crois pas néanmoins susceptible d'être restitué au langage moderne.

Voyez QUADRUPLIQUE.

TROMBON ou mieux TROMBONE, *s. m.* Instrument à vent : espèce de trompette dont les branches sont doubles et s'emboîtent les unes dans les autres.

Au son des *trombons* et hauboys.

J. ANT. BAÏF, *Poés.*, fol. 207, r°.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux et dans le Dictionnaire encyclopédique.

Italien, *trombone.*

> Ch' io credo tósto, che 'l *trombon* divino
> Rassegnerà ciascuno in quella valle.
>
> FRANC. SACCH., *Rim.* 70.

Espagnol, *trompón*, el trompo grande.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

TROTTINER, *v. n.* Trotter à petits pas.

Vieille iert, si alloit *trotinant.*

Rom. du Brut, ms., fol. 21, r°, col. 2.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux et dans celui de Richelet, a été employé par quelques écrivains modernes.

> Elle trotte, elle *trottine*,
> Fait tant qu'elle arrive enfin
> Chez sa majesté lionne.
>
> PIRON, *Fab.* (le lion et la fourmi.)

TROUVEUR, TROUVEUSE, ou TROUVERESSE, *subst.*

1° Celui ou celle qui trouve; inventeur.

Les *trouveurs* auront la moitié de ladite trouveure pour leur part.

Libert. de la ville de Poilly, ann. 1341; *Trés. des chart.*, reg. 74, ch. 68.

> Ne jà ne me ferai *trovor*
> De rien que voie en mon vivant.
>
> HENRI D'ANDELY, *Lay d'Aristote.*

Bienaurouse *troveresse* de grace, bienaurouse engentrix de vie, bienaurouse mère de salveteit.

S. BERNARD, *Serm. fr.*, *mss.*

2° Celui ou celle qui controuve, qui invente des mensonges.

Si voulons que les *trouveurs* de telles escandalles et faulsetez, pour l'honneur de nous et du siège apostolique, soient deuement punis.

MONSTRELET, *Chron.*, vol. II, p. 23, v°.

Italien, *trovatore, trice*. Io stesso ne voglio essere il *trovatore*.

Boccacc., *Decam.*, nov. 100, 4.

Espagnol, *trovadór*, *óra*.

Nunca se inclina, ò sirve à la canalla,
Trovadora, maligna, y trafalmeja.

Cervant., *Viag. del Parnas.*, cap. 4.

Trouvure, *s. f.* Action de trouver.

Si donra pour la *troveure* d'ostoir ou de faulcon deux besans.

Assis. de Jérusal., ch. 310, 311.

Il s'est dit aussi quelquefois de la chose trouvée.

Et a et doibt avoir toutes espaves, *trouveures* ou choses adirées, qui sont ou pourroient estre trouvées comme espaves, au palais, pourpris et appartenances.

Privil. du concierg. du Palais, janv. 1358, art. 3; *Ordonn. des rois de Fr.*, tom. III, p. 312.

Au reste, le mot *trouvure*, sous aucune de ces deux acceptions, ne me paraît susceptible d'être réintégré dans le langage moderne.

APPENDICE.

T.

TANCEUR, ERESSE, *adj.* et *s.* Celui ou celle qui tance, qui réprimande, qui reprend avec aigreur les fautes d'un autre; grondeur, disputeur, querelleur. *Rom. Rose,* v. 145. — GUILLOT, *Rues de Paris*, v. 470, 522. — *Lett. de rémiss.*, ann. 1386; *Trés. des Chart.*, reg. 129, ch. 159, etc., etc.—TANCE, TANÇON, *s. f.* Action de tancer, de réprimander; gronderie, dispute, querelle. PHIL. MOUSKES, *ms.* — JOINVILLE, *Hist.*, p. 81. — *Ovide*, *ms.* — *Piramus et Tisbé*, v. 107. — *Jugem. de Salomon*, v. 27. — *Rom. Rose*, v. 17771, etc., etc. — Les mots *tance, tançon*, ne me paraissent pas susceptibles d'être restitués au langage moderne.

TÉNÉBROSITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est ténébreux; ombre épaisse, obscurité. AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, tom. XX, p. 321. — Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains modernes. TH. CORNEILLE, *Galant doublé*, act. I, sc. 2. — Italien, *tenebrosità*, *tenebrositade*, *Comment. su Dante*, Parad. 2. — Espagnol, *tenebrosidád*, PEDR. DE MEDIN., *Grandez. de Esp.*, l. II, ch. 8. — Anglais, *tenebrosity*, mot rapporté par le docteur Johnson, qui n'allègue aucune autorité pour en justifier l'usage.

THÉOPHAGE, *adj.* et *s. m.* Qui mange Dieu. H. ÉTIENNE, *Apolog. d'Hérod.*, disc. prél., p. XVI. —

Théophagie, *s. f.* Action de manger Dieu. Idem, *ibid.*, p. xvij.

TOUSSEUR, *s. m.* Celui qui tousse, qui est affecté de la toux. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 442, col. 2. — Ét. Pasquier, *Rech.*, l. IV, c. 48. Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Richelet et dans celui de Trévoux. — Tousseux, euse, *adj.* Affecté de la toux, sujet à la toux. Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 333, col. 2. — Guill. Crétin, *Epist. à maistre Massé de Villebreme; Œuv.*, p. 212. — Toussoir, *s. m.* Mot forgé, je crois, par Rabelais, afin de désigner un lieu où l'on doit se retirer pour tousser. Rabel., l. III, c. 5. — L'adjectif *tousseux*, et surtout le substantif *toussoir*, ne me paraissent point susceptibles d'être réintégrés dans le langage moderne.

TRAFIQUEUR, *s. m.* Celui qui trafique; celui qui se charge, à prix d'argent, de faire réussir une affaire, une entreprise. Brantome, *Cap. étr.*, tom. II, p. 136. — Ce mot a été employé aussi comme adjectif. Du-bartas, *Semaine*. Mais je ne pense pas que, sous cette forme, on puisse le réintégrer avec succès dans notre langue. — Italien, *trafficatore*, Fr. Giord., *Predich.* — Anglais, *trafficker*, Shakspeare.

TRANSVOLER, *v. a.* et *n.* Voler au-delà, traverser en volant. *Perceforest*, vol. IV, fol. 108, v°, col. 2. — Latin, *transvolare*, Plin., *Hist. nat.*, l. X, c. 29. — Italien, *trasvolare*, Dante, *Parad.* 32. — Espagnol, *trasvolar*, Al. Lop. Pinciano, *Pelayo*, l. XV, fol. 220.

TRAVERSEUR, *s. m.* Celui qui traverse. Rabelais, l. IV, c. 1.

TRESSOIR, *s. m.* Instrument qui sert à tresser les

cheveux. *Rom. Rose, ms.* — Froissart, *Poés. mss.*, fol. 124, col. 2. — Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 496, col. 4. — Tresselette, *s. f.* Petite tresse. Jac. Tahureau, *Poés.*, p. 242. — Italien, *trecciuola*, Fr. d'Alberti, *Diz. crit. encicl.* — Tresson, *s. m.* Ruban qui sert à attacher, à contenir les tresses de cheveux. *Rom. Rose*, v. 7286. — Le substantif *tresson* ne me paraît pas de nature à être réintégré dans le langage moderne.

TRIGAME, *adj.* et *s. m.* Qui a épousé trois femmes; qui s'est marié trois fois. *Ordon. du Mont Carmel et de S. Laz.*, stat. 6.; And. Favyn, *Théât. d'honn.*, l. III, tom. I, p. 702. — Latin, *trigamus*, S. Hieronym., *adv. Jovian.*, l. I, c. 21; *Oper.*, t. II, p. 14.

TRIJUMEAU, *s. m.* Mot qui s'est dit de trois enfans nés du même accouchement. Amyot, *Plut.*, *Œuv. mesl.*, tom. XXI, p. 220. — Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux et dans le Dictionnaire encyclopédique, mais seulement comme terme d'anatomie. « Nerfs *trijumeaux*, nom des nerfs de la cinquième « paire. » — Latin, *tergeminus*, Plin., *Hist. nat.*, l. VII, c. 3. *trigeminus*, Tit. Liv., l. I, c. 24.

TRILOGUE, *s. m.* Dialogue entre trois personnes, dans lequel on introduit trois interlocuteurs. L'Abbé Goujet, *Bibl. franç.*, art. *Jean Mary*, tom. XI, p. 344. Voyez Quadrilogue, *append.*

TUITION, *s. f.* Action de se déclarer tuteur, de protéger, de défendre; tutèle, protection, défense, garde, conservation. *Ordonn. du roi Jean*, 9 avril 1353; *Ordonn. des rois de Fr.*, tom. I, p. 58, col. 2. — *Acte de* 1370, cité par D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, col. 538. — *Vigil. de Charles VII*, p. 63. — Al. Chartier,

Quadril. invect.; *Œuv.*, p. 452. — Amyot, *Plut.*, *Solon*; *OEuv.*, tom. I, p. 356.—Montaigne, *Ess.*, l. I, c. 30. — Cl. Fauchet, *Antiq. franç.*, l. VII, c. 12; *Œuv.*, fol. 264, r°.—Sully, *Mém.*, t. I, ch. 64, etc., etc. — Latin, *tuitio*, Ulpian., *Digest.*, lib. XXXVII, tit. II, leg. 2. — Espagnol, *tuición*, *Dicc. de la real Acad. de Madrid.* — Anglais, *tuition*, Sidney.

[redacted]

U.

ULCÉREUX, EUSE, *adj.* Qui participe de la nature de l'ulcère, qui est ulcéré.

Il contracte en son ame une disposition *ulcéreuse* et catarreuse, qui, à la fin, luy cause une habitude de cholère.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, tom. XIII, p. 368.

Latin, *ulcerosus*. *Ulcerosa* facies, et plerumque medicaminibus interstincta.

TACIT., *Annal.*, IV, c. 57.

Italien, *ulceroso*. I suoi midolli verdi masticati si pongono sopra la postema melanconica *ulcerosa*.

CRESCENZ., *Agric.*, 5, 18, 10.

Espagnol, *úlceroso*, lo que está lleno de úlceras.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

Anglais, *ulcerous*. An *ulcerous* disposition of the lungs, and an ulcer of the lungs, may be appositely termed causes of a pulmonick consumption.

HARVEY.

ULIGINEUX, EUSE, *adj.* Marécageux, qui est dans un état d'humidité permanente.

Aulcunes fois excède la hauteur d'une lance : sçavoir est quand il rencontre terrouoir doulx, *uligineux*, légier, humide sans froidures.

RABEL., l. III, c. 47.

Latin, *uliginosus*. Campester locus, qui est ad libellam æquus, cum aquæ non habent dilapsum, fieri solet *uliginosus*.

VARRO, *R. rust.*, l. I, c. 6.

Italien, *uliginoso*. La terra *uliginosa* è quella, nella quale sempre ha umiditade.

CRESCENZ., *Agric.*, 2, 19, 9.

Anglais, *uliginous*. The *uliginous* lacteous matter taken notice of in the coral fishings upon the coasts of Italy, was only a collection of the coralline particles.

WOODWARD.

ULTIME, *adj. des deux g.* Dernier; placé au dernier rang, à l'extrémité la plus reculée.

Des bones mors et des sciences
Font les *ultimes* questions.
GAUTIER DE COINSI, *Hist. de sainte Léocade*, v. 828.

Latin, *ultimus*. In *ultimam* provinciam se recepit.

CICER., *Ad Attic.*, l. V, epist. 16.

Italien, *ultimo*. Domane è l'*ultimo* dì, che io debbo esser aspettato.

BOCCACC., *Nov.*, 99, 86.

Espagnol, *último*. Despues de cuya travesía, entraron en la ribera de Panuco, *última* región de Nueva España.

SOLIS, *Hist. de Nuev. Esp.*, l. I, cap. 8.

Anglais, *ultimate*.

I would be at the worst; worst is my port,
My harbour, and my *ultimate* repose.

MILTON.

ULTIMEMENT, *adv.* Dernièrement; en dernier lieu; au dernier degré.

Ultimement, puisque très sagement.... vous a pleu séparer et exclurre de la grace et miséricorde qu'il vous plaise faire aux manans et habitans de ceste ville, les principaux acteurs et participans de la dicte rébellion.

P. DESREY, *Chron.*, *addit.*, *à la suite de Monstrelet*, fol. 101, r°.

Latin, *ultimò*, *ultimùm*. *Ultimò* templis compluribus dona detraxit, simulataque ex auro vel argento fabricata conflavit.

SUETON., *Ner.*, cap. 32.

Nunc errabundi domos suas, *ultimùm* illas visuri, pervagantur.

TIT. LIV., l. I, cap. 29.

[redacted]

Italien, *ultimamente*, *ultimatamente*. Ma *ultimamente*, i nostri montarono con grande ardore nella nave nemica.

SERD., *Stor.*, 3, 127.

Ultimatamente, riavuto il lume della grazia.

Introd. alle virt.

Espagnol, *ultimamente*, *ultimadamente*. *Ultimamente*, le dixeron, lo que él mismo habia dictado.

SOLIS, *Hist. de Nuev. Esp.*, l. II, c. 6.

Ultimadamente, à todos los Españoles hizo el imperio ciudadanos de Roma.

PUENT., *Conven.*, l. I, c. 5, § 1.

Anglais, *ultimately*. Trust in our own powers *ultimately* terminates in the friendship of other men, which these advantages assure to us.

ROGERS.

J'estime que l'adverbe *ultimement* ne peut pas être réintégré avec succès dans le langage moderne.

* URGENCE, *s.f.* Qualité de ce qui est urgent ; nécessité pressante.

Que l'*urgence* de l'affaire présente requéroit d'y pourvoir promptement, et qu'il estoit du bien de l'estat qu'ils en délibérassent promptement.

Mém.de Bassompierre, t. I, p. 229.

Italien, *urgenza*. Per servirsi di lui in quelle congiunture disastrose, e valersi de' suoi consigli in quelle *urgenze*.

VARCH., *Stor.*, 4.

Espagnol, *urgencia*. Despues de haberles agradecido su buen animo, por la *urgencia* de sus negocios, se partió à Castilla.

ALCAZ., *Chron.*, decad. 1, año 2, cap. 1, § 3.

Anglais, *urgency*. Being for some hours extremely pressed by the necessities of nature, I was under great difficulties between *urgency* and shame.

SWIFT, *Gulliver*.

* **USINE**, *s. f.* Bâtimens construits pour l'usage d'une manufacture ; magasin ; forge, moulin, etc.

Villes, chasteaulx, terres, *usines*,
Que le derrain conte de Guines
Tenoit en la dicte conté.
EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 536, col. 4.

Femme, constant son mariage, tenant l'*usine* ou boutique de son mary, achetant et vendant publiquement, peut contracter.

Cout. général, t. II, p. 849.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, a été employé par nos écrivains modernes.

Au sujet de la théorie des eaux courantes, je vais ajouter une observation nouvelle que j'ai faite depuis que j'ai établi des *usines*, où la différente vitesse de l'eau peut se reconnaître assez exactement.

BUFFON, *Addit. à la théor. de la terre*; *Œuv.*, t. XII, p. 463.

Latin barbare, *usina*. Concessi quòd nullus, in prædicti castri banno, *usinas* aliquas construat, sine laude Prioris et assensu monachorum.

Chart. Henric. comit. Campaniæ, ann. 1149, apud Cangium.

APPENDICE.

U.

UNIFIER, *v. a.* Mêler, fondre, amalgamer ensemble plusieurs choses, de manière à ce qu'elles forment un seul tout indivisible. Du Verdier, *Biblioth.*, p. 263. — Latin barbare, *unificare*, S. Paulin. Nol., *Epist. ad Sever.*; *Oper.* édit. de 1685, t. I, p. 129. — Italien, *unificare*, Salvini, *Plot. dell' Enead.* — Espagnol, *unificar*, Lop. de Vega, *Dorot.*, fol. 90.

UNISONNANT, ANTE, *adj.* Qui est à l'unisson, dont le son est conforme, pareil à un autre son. *Départie d'amours*, p. 233, col. 2. — On a dit dans le même sens, Unisone, *adj. des deux g.* Joach. du Bellay, *Illustr. de la lang. franç.*, l. II, c. 7. — Italien, *unisono*, Salvini, *Annot. alla Fiera di Buonar.* — Espagnol, *unisono*, Palom., *Mus. pict.*, l. II, c. 6, § 2. — Anglais, *unison*, Milton. — Unisonnance, *s. f.* Égalité, conformité, uniformité de son; concours de deux ou de plusieurs mots dont le son est le même. *Départie d'amours*, p. 252, col. 2. — Espagnol, *unisonáncia*, *Diccion. de la real Acad. de Madrid.*

[redacted]

V.

VAGIR, *v. n.* Faire entendre un vagissement, ou un cri semblable à celui d'un enfant au berceau.

Que je retournasse en enfance, et recommençasse à *vagir* et crier au berceau.

L'Amant ressuscité, p. 533.

Ce petit enfant deux fois né, *vagissant* en voix enfantine, pour le nouveau sentiment de l'air.

Alector, Rom., p. 71, v°.

Latin, *vagire.*

At puer infelix *vagit*, opemque petit.

Ovid., *Fast.*, l. VI, v. 146.

Italien, *vagire.* Veder Cristo, or bambino *vagire* in fasce, or adulto pellegrinare per le città.

Segner., *Concord.*

* VARIABILITÉ, *s. f.* État ou caractère de ce qui est variable; inconstance, instabilité.

Qui pleine sonrs d'orgueil, d'iniquité,
D'avarice, d'abominacion,
De tous vices, de *variableté.*

Eust. Deschamps, *Poés. mss.*, fol. 434, col. 1.

Fortune par sa *variabilité.*

Petit Jehan de Saintré, p. 129.

Et se tu veulx cognoistre fortune, et te soubzmettre à sa *variableté*, de tout temps en cour la trouveras.

Al. Chartier, *l'Espér.; Œuv.*, p. 267.

Anglais, *variableness.* You are not sollicitous about the *variableness* of the weather, or the change of seasons.

Addison.

Censurers subject themselves to the charge of *variableness* in judgment.

Richardson, *Clarissa.*

[redacted]

VATICINATION, *s. f.* Action de composer, de chanter des vers prophétiques, de prédire l'avenir; divination, prophétie.

L'opinion du peuple estoit *vaticination* n'estre jamais des cieulx donnée sans fureur et branslement du corps.

RABELAIS, l. III, ch. 45.

S'il est loisible à Panætius de soustenir son jugement autour des aruspices, songes, oracles, *vaticinations*, desquelles choses les stoïciens ne doubtent aucunement.

MONTAIG., *Ess.*, l. II, ch. 12.

Pour ce, entre autres choses, qu'en célébrant leurs solennels sacrifices, ils s'adonnoient à *vaticinations*.

ÉT. PASQUIER, *Rech.*, l. IV, c. 4.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains modernes.

Comme je sçay pourtant.... que V. A. S. est présentement dans le goût des *vaticinations*,

Voici certaine centurie.

CHAULIEU, *Épît. à madame la princesse de Conti*; *Œuv. div.* (Amst. 1750), p. 108.

Latin, *vaticinatio.* Multa ex sibyllinis *vaticinationibus*, multa ex haruspicum responsis commemorare possumus.

CICER., *De Nat. Deor.*, l. II, c. 3.

Italien, *vaticinazione.* Avendo usurpate le favole de' poeti, per fondo da lavorarvi i punti in aria delle loro *vaticinazioni* bugiarde.

SEGNER., *Incred.*

Espagnol, *vaticinio.* Y si es que ha de salir verdadero el *vaticinio*, que vuestros sabios han dicho.

CERVANTES, *Persil.*, l. I, c. 3.

VATICINATEUR, TRICE, *s.* Prophète, prophétesse;

celui ou celle qui prédit l'avenir, qui chante des vers prophétiques.

En Anacharsis, qui de Scythie alla jusques en Athènes pour veoir Solon ; en Pythagoras, qui visita les *vaticinateurs* memphitiques.

RABEL., l. II, c. 18.

Soubs ung grand et ample chastaignier, leur feut monstrée la maison de la *vaticinatrice*.

IDEM, l. III, c. 17.

Latin, *vaticinator*.

Unde tamen vivat, *vaticinator* habet.

OVID., *ex Ponto*, l. I, epist. 1, v. 42.

Espagnol, *vaticinadór*, el que vaticína, ò pronostica.

Dicc. de la real Acad. de Madrid.

VATICINER, *v. n.* Prophétiser, prédire l'avenir; chanter des vers prophétiques.

Es bacchanales de Romme, les hommes et femmes sembloyent *vaticiner*, à cause de certain branslement et jectigation du corps par eulx contrefaicte.

RABEL., l. III, c. 45.

Mais tout son cœur meit à *vaticiner*.

CL. MAROT, *Métam.*, l. II; *OEuv.*, t. III, p. 102.

Latin, *vaticinari*. Quod somniantibus sæpe contingit, et nonnunquam *vaticinantibus* per furorem.

CICER., *De Divin.*, l. I, c. 18.

Italien, *vaticinare*.

Indi ci s'appresta
Provvisator *vaticinando*, e canta.

BUONAR., *Fier.* 1, 2, 2.

Espagnol, *vaticinar*.

No siempre lo que adivina
Humana ciencia es verdád:

[redacted]

Y no siempre una deidad
Lo infalible *vaticina*.

CALDER., *Comed. Amad. y aborrecido*, jorn. 2.

Anglais, *to vaticinate*. The most admired of all prophane prophets, whose predictions have been so much cried up, did *vaticinate* here.

HOWEL.

Le verbe *vaticiner* ne me paraît guères susceptible d'être restitué au langage moderne.

VERGLACER (SE), *v. réfl.* Se condenser, se glacer en tombant, former un verglas.

Ce sont eaux qui se *verglassent* et ne fertilisent le champ.

CHOLIÈRES, *Contes*, fol. 212, r°.

On trouve dans les Dictionnaires de Richelet et de Trévoux les mots *verglacé*, *ée*, adj., *verglacer*, v. n. impersonnel. Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux observent que ce dernier ne se dit pas. L'abbé Féraud, *Dict. crit.*, condamne également l'usage du verbe *verglacer*. Quoi qu'il en soit, ce mot me paraît, à quelques égards, susceptible d'être restitué au langage moderne.

* **VISCERAL, ALE**, *adj.* Qui appartient aux viscères, aux entrailles; qui part du fond des entrailles. Il s'est dit aussi au figuré.

Quelque chose que l'on veuille dire d'Ulixe, j'estime que le plus grand esperon qu'il eust pour retourner en sa maison, n'estoit point tant le desir qu'il eust de revoir son pays, que sa femme et son fils, pour une amitié *viscérale* qu'il avoit en eux.

ÉT. PASQUIER, *Lett.*, tom. I, p. 577.

Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux. « *Remède viscéral*, remède propre à fortifier les viscères. »

Latin, *viscereus*.

> Cum vas componeret arvo
> Nondum *viscereo*.
> PRUDENT., *Apotheos.*, v. 1093.

Italien, *viscerale*, appartenente alle viscere.
FR. D'ALBERTI, *Dizion. crit. enciclop.*

VISCÉRALEMENT, *adv.* Jusqu'au fond des entrailles.— Ce mot s'est dit aussi au figuré.

> Qui est le plus grand abus et la plus grande entreprise sur nous, nostre couronne et royaume que l'on sçauroit faire, et qui plus *viscéralement* nous touche.
> GODEFROY, *Observ. sur Charles VII*, p. 582.

Latin, *visceratim*. Dissipat *visceratim* membra.
ENNIUS, apud NONIUM.

Latin barbare, *visceraliter*. Et hanc (concupiscentiam) dicimus ad propagationem hominum à Deo creatore *visceraliter* esse firmatam.
Anonym., *de hæresib.* l. III, p. 208.

Voyez GER. J. VOSS., *de Vit. serm.*, l. IV, c. 36, p 795.

L'adjectif *viscéral* me paraît propre à être employé comme terme de médecine et d'anatomie; mais j'estime que l'adverbe *viscéralement* ne saurait, sous aucune acception, être restitué au langage moderne.

VITUPÉRER, *v. a.* Accabler de vitupère: blâmer avec force, avec éclat et avec une sorte de virulence; joindre au blâme l'injure, l'ignominie.

> Après les grans remonstrances que messire Jehan de Valance, le bon preudomme, leur fist, en les blasmant et *vitupérant* des grans griefs et torts qu'ilz tenoient.
> JOINVILLE, édit. de Du Cange, part. I, p. 88.

> L'oncle son nepveu *vitupère*.
> EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 444, col. 2.

[redacted]

Je m'enorgueillirois par adventure de ces louanges, si elles estoyent dictes de gens qui osassent m'accuser, et *vitupérer* mes actions contraires, quand elles y seroient.

CHARRON, *Sagesse*, l. I, c. 45, § 13.

Voyez aussi *l'Amant ressuscité*, p. 298. — DES ACCORDS (*Tabourot*), *Bigarrures*, p. 115. — MÉL. DE S. GELAIS, *OEuv.*, p. 271, etc., etc.

Vaugelas et Thomas Corneille ont condamné le verbe *vitupérer*, et même le substantif *vitupère*, que l'Académie a conservé dans son Dictionnaire, édition de 1762. Voyez VAUGELAS, *Rem. sur la lang. franç., avec notes de Thom. Corneille*, p. 699. Messieurs de l'Académie ont également rejeté ce mot. « *Vitupérer*, disent-ils, « n'est plus un mot de l'usage : *vitupère* ne sçauroit être « employé que dans le style bas, et en raillerie. » *Observ. de l'Acad. sur les rem. de Vaugelas*, p. 407. — Selon Furetière et les auteurs du Dictionnaire de Trévoux, « le verbe *vitupérer* n'est propre qu'au style burlesque. » Malgré toutes ces autorités, dont plusieurs sont très-respectables, j'estime néanmoins qu'on pourrait employer, toutefois avec discrétion, le verbe *vitupérer*. Il me semble en effet que ce mot offre une nuance assez marquée, qui le distingue du verbe *blâmer;* le vieux français *vitupérer* entraînant l'idée de reproches vifs, amers, et même en quelque sorte outrageux. — J'observerai, en passant, que Ménage, sans d'ailleurs parler du verbe *vitupérer*, pense que « le mot *vitupère* peut « quelquefois trouver sa place dans le style sublime. » *Observ. sur Malherbe*, l. II. — Le verbe *vitupérer* se retrouve dans plusieurs langues étrangères.

Latin, *vituperare.*

Enimvero multis modis cum isto animo es *vituperandus.*

TERENT., *Phorm.*, act. III, sc. 1, v. 1.

Italien, *vituperare*. Infino à tanto che io non te ne *vitupero* in presenza di quanti parenti, e amici, e vicini noi abbiamo.

Boccac., *Nov.*, 26, 19.

Espagnol, *vituperar*. Tambien dice el mismo, que en este peligro, arrebatando un escudo de un soldado, se fuè à meter por los enemigos, *vituperando* à los suyos de floxedad.

Ambros., *Moral.*, l. VIII, ch. 44.

Vitupérable, *adj. des deux g.* Digne de vitupère; blâmable, condamnable, honteux.

Les Chalcidiens réputoient auparavant chose *vitupérable* et infame que d'aimer les jeunes enfans.

Amyot, *Plut.*, *Œuv. mesl.*, t. XXII, p. 50.

Or en quoy et jusques où elle est excusable et quant *vitupérable*, et que l'honneur n'est la récompense de la vertu, se dira après.

Charron, *Sag.*, l. I, c. 56.

Pour le service et la reconnoissance de son roy, on ne peut commettre aucune chose reprochable ni *vitupérable*.

Brantome, *Cap. franç.*, t. II, p. 321.

Voyez aussi *Lett. de rémiss.*, ann. 1370; *Trésor des Chart.*, reg. 102, ch. 49. — *Contes de la reine de Navarre*, t. II, p. 95. — *Machiavel sur Tite-Live*, p. 306. — *Hist. de Floridan*, p. 690. — *Nuits de Straparole*, tom. I, p. 27. — *L'Amant ressuscité*, p. 511, etc., etc.

Latin, *vituperabilis*. Quod *vituperabile* est per se ipsum, id, eo ipso, vitium nominatum puto.

Cicer., *de Finib.*, III, c. 12.

Italien, *vituperabile*, *vituperevole*. Con vilissimo e *vituperabile* uscimento di vita.

Matt. Villani, *Stor.*, XI, 1.

Le tue delicatezze, cosa *vituperevole*, ti fanno nota nel falso giudicio de' popoli.

Vit. di Dante, 238.

Espagnol, *vituperable*. Entre los errores solo es *vituperable* el deslizarse de la verdád conocida.

Maner., *Pref.* § 10.

Anglais, *vituperable*.

Ainsworth.

Vitupérablement, *adv.* D'une manière blâmable, digne de vitupère; avec honte, ignominie.

En proposant devant les illustres princes, ils diffamoient assez *vitupérablement* chacun son adverse partie.

Monstrelet, *Chron.*, vol. II, p. 156, v°.

Latin, *vituperabiliter*. Opinionem suam *vituperabiliter* tractare.

Cassiod., l. VI, *Epist.* 11.

Italien, *vituperevolmente*. E dopo questo *vituperevolmente* morrai, e abbominevole a tutto il mondo.

Boccac., *Filoc.*, 7, 500.

On a dit aussi Vitupéreusement.

Et là mourut si *vitupéreusement* habandonné, que les chiens venoient illec leicher et boire le sang qui de son corps chéoit à terre.

Hist. de la Toison d'or, tom. II, fol. 34, v°.

En récitant les vertus d'iceluy Trajan, et ses mémorables faicts, il mect en parangon la vie infame, les mœurs corrompues, et les faicts détestables des autres précédens empereurs, si expressément et *vitupéreusement* que plus ne pourroit.

Cl. de Seyssel, *Vie de Louis XII*, p. 164.

Italien, *vituperosamente*. Andava disposto di fargli *vituperosamente* morire.

Boccac., *Nov.*, 16, 19.

Espagnol, *vituperiosamente*. A los que fueran floxos y cobardes, castiguelos *vituperiosamente*.

Dieg. Gracian, *de Re mil.*, l. I, cap. 29.

Les adverbes *vitupérablement* et *vitupéreusement* ne me paraissent point propres à être restitués au langage moderne.

VULGARITÉ, *s. f.* Qualité de ce qui est vulgaire; manières, expressions vulgaires.

Lesquelles *vulgaritez* à nous propres, tu ignores, pour les avoir déprisées, cerchant autrepart l'ombre dond tu avois la chair.

Ch. Fontaine, *Quintil cens.*, à la suite de l'*Art poétique de Sibilet*. l. II, c. 4, p. 199.

Latin, *vulgaritas*. Sed non feminam illam quam *vulgaritas* accipit.

Arnob., *Advers. Gent.*, l. III, p. 123.

Italien, *volgarità*. Seppe con litteratura co' letterati, e con *volgarità* co' volgari.... accordarsi.

Pros. Fiorent.

Espagnol, *vulgaridád*. Los discípulos y seguaces de Manfredo de Verceli vertieron en la *vulgaridád* voces, que manchaban el crédito de la doctrina que predicaba el santo.

Cornejo, *Chron. de S. Franc.*, tom. IV, l. IV, c. 12.

Anglais, *vulgarity*. Is the grandesophos of Persius, and the sublimity of Juvenal, to be circumscribed with the meanness of words, and *vulgarity* of expressions?

Dryden.

[redacted]

APPENDICE.

V.

VÉNUSTÉ, *s. f.* Grace, beauté, agrément. CL. SEYSSEL, *Panégyr. de Louis XII*, p. 102. — CHARRON, *Sagesse*, l. I, ch. 11. — GUILL. DU VAIR, *Trait. de l'Eloq. franç.*, etc. — On a dit aussi VÉNUSTETÉ. Charles Fontaine, qui donnait la préférence à ce dernier mot, blâme Joach. Du Bellay d'avoir dit *vénusté*. Voy. *Quintil censeur*, p. 240. — Le mot *vénusté* a donné lieu, vers la fin du dix-septième siècle, à de longues et violentes discussions entre les grammairiens, surtout entre le P. Bouhours et Ménage. Ce dernier avait pour le substantif *vénusté* une sorte de prédilection. « Ce mot, dit-il, « est très-beau, et je m'en sers volontiers. » Il ajoute qu'il l'a souvent « entendu dire à plusieurs gens de « lettres, et particulièrement à M. Chapelain, qui est, « dit Ménage, un de nos meilleurs auteurs, et un des « plus grands sujets de l'Académie françoise. » Le P. Bouhours censura aigrement Ménage, qui répondit avec non moins de véhémence. Consultez MÉNAGE, *Rem. sur la lang. franç.*, part. I, c. 312, 313, p. 538 et suiv. — IDEM, *ibid.*, part. II, c. 64, p. 233 et suiv. — Le P. BOUHOURS, *Doutes sur la lang. franç.*, p. 6, 7. — IDEM, *Nouv. rem. sur la lang. franç.*, p. 123 et suiv. — VAUGELAS, *Nouv. rem.*, notes de M.*** (L. G. Aleman) p. 384, etc., etc. — P. Richelet, *Dictionn.*, sans con-

damner entièrement le mot *vénusté*, pense « qu'il faut « attendre que d'habiles écrivains l'employent dans leurs « ouvrages. » — Quoi qu'il en soit, j'estime qu'il serait difficile de réintégrer avec succès ce mot dans notre langue. — Latin, *venustas*, Cicer., *Offic.* I, c. 30. — Italien, *venustà*, Firenz., *Bellezza delle donne*, 385. — Espagnol, *venustidád*, Fern. Herrera, *sobre Garcilass.*, sonet. 22. — Vénuste, *adj. des deux g.* Beau, joli, agréable; plein de grace, d'agrément. Clém. Marot, *Epist.* 23; *OEuv.*, t. I, p. 436. — Latin, *venustus*, Sueton., *Ner.*, c. 51. — Italien, *venusto*, Boccaccio, *Amet.*, 41. — Espagnol, *venusto*, Fern. Herrera, *sobre Garcil.*, canc. 1. — L'adjectif *vénuste* ne me paraît point susceptible d'être restitué au langage moderne.

VÉRACE, *adj. des deux g.* Qui a de la véracité; véridique, sincère; qui ne parle jamais contre la vérité; vrai, conforme à la vérité, à la sincérité. *Assis. de Jérusal.*, ch. 281, p. 187, etc. — Latin, *verax*, Cicer., *de Divin.*, l. II, c. 56. — Italien, *verace*, Ariosto, *Orland. fur.*, 30, 49. — Espagnol, *veraz*, *Diccion. de la real Acad. de Madrid.* — On trouve dans le Dictionnaire anglais de Sam. Johnson, l'adjectif *veracious*; mais sans aucune autorité qui en justifie l'usage.

VIDUAL, ALE, *adj.* Qui appartient, qui convient à une veuve; propre à l'état de veuvage, de viduité. Charron, *Sagesse*, l. I, c. 4. — Brantome, *Dam. gal.* tom. II, p. 128, etc. — Latin, *vidualis. Fragment. lapid. inscript.*, apud Murator., p. 75, n° 2. — Italien, *vedovale*, *vedovile*, *Libr. republ.* — Berni, *Orland.* 1, 4, 10. — Espagnol, *vidual*, Nieremb., *Obr. y dias*, cap. 14.

VIREVOLTER, *v. n.* Faire des virevoltes, sauter.

voltiger en tournoyant. J. ANT. BAÏF, *Poés.*, fol. 74, v°. —JAC. TAHUREAU, *Dial.* p. 94, v°.—PHIL. DESPORTES, *OEuv.*, p. 591, etc., etc.—On a dit aussi VIREVOUSTER. J. ANT. BAÏF, *Poés.*, fol. 251, v°, etc.

VITRIN, INE, *adj.* Qui a l'apparence et les qualités du verre. BRANTOME, *Duels*, p. 75.



ADDITIONS

ET

CORRECTIONS.

TOME PREMIER.

PAGE 3, ligne 23, après l'article ABSCONDRE, ajoutez :

ABSTRACTEUR, *s. m.* Celui qui abstrait, qui fait des abstractions.

Cest *abstracteur* d'idées ou essences.... vouloit à toutes forces ou extrémités que je l'eusse accommodé de lieu pour faire la réduction des quatre éléments.

NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrapel* (des bons larrecins), fol. 50, v°.

Page 4, ligne 19, ACCOINTER (S'), ajoutez :

Qu'alors qu'elle s'*accointa*
D'Anchise, près du rivage
Du Simoent phrygien.

Des Louanges de Dame L. Labé, à la suite de ses *OEuvres*.

N. B. Voyez l'excellente édition donnée par MM. Bréghot du Lut, Dumas, etc., Lyon, 1824, in-8°, p. 143.

Page 7, ligne 8, ACUITÉ, ajoutez :

Italien, *acuità*. Avicenna dice che nella cipolla è *acuità* incensiva, e amaritudine.

CRESCENZ., *Agricolt.*, 6, 23, 6.

Espagnol, *agudéza*. Por no gastar los filos, y *agudéza* de ellas (uñas).

GRAC., *Moral.*, fol. 198.

Despues que, con los versos estrangéros,
Perdímos la *agudéza*, grácia, y gala.
D. Lop. de Vega, *la Philom.*, fol. 52.

Voyez, sur l'emploi du mot espagnol *agudéza*, Voltaire, *Rom.; hist. de Jenny* (ou mieux *Jemmy*), ch. 1.

Page 8, ligne dernière, après l'article ADOLORER, ajoutez :

* ADULER, *v. a.* Flatter bassement, servilement.

Et jeunes folz qui tiennent résidence
Auprès de soy, le causent altérer
Par vaine et folle *adulée* évidence.
G. Crétin, *Poés.*, p. 119.

On a dit aussi, mais moins heureusement, Adulater.

Une autre dame que j'ay connuë, entretenant une grande dame plus qu'elle, et luy louant et exaltant ses beautez, elle luy dist après : Non, madame, ce que je vous en dis, ce n'est point pour vous adultérer, voulant dire *adulater*, comme elle le rhabilla ainsy.
Brantome, *Dam. gal.*, t. I, p. 322.

L'abbé Féraud, *Dictionnaire critique*, considère le verbe *aduler* comme « un néologisme, dont la langue « est redevable à Diderot. » On a vu plus haut que cette assertion n'est point fondée. Au reste, ce mot a été employé, non-seulement par Diderot, mais aussi par d'autres écrivains modernes.

Quoi! philosophe, vous *adulez* bassement le souverain pendant sa vie, et vous l'insultez cruellement après sa mort.
Diderot, *Règne de Claude et de Néron*, l. II, §94; *OEuv.*, t. IX, p. 156.

Ce grand prince (le prince de Conti), plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas *adulé*, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y avait là que moi qui le traitasse en homme.
J. J. Rousseau, *Confess.*, l. X.

Latin, *adulare, adulari*. Si Dionysium *adulare* velles, ita non esses.

VALER. MAX., l. IV, c. 3.

Adulari Neronem aut Tigellinum.

TACIT., *Ann.*, XVI, c. 19.

Italien, *adulare*. Con lusinganti parole *adulano* alla moltitudine del popolo.

FR. GIORD., *Predich.*

Espagnol, *adular*. No es menos peligroso, en un gobierno desconcertado, no *adular* nada, que *adular* mucho.

SAAVEDRA, *Empres.*, 48.

Page 9, ligne 16, ADULTÉRER, ajoutez :

On a dit aussi ADULTÉRISER.

Voilà comme à présent chacun l'*adultérise*,
Et forme une vertu comme il plaît à sa guise.

MATH. RÉGNIER, *Sat.* 5.

Ibid., ligne dernière, ADULTÉRER, *v. n.*, ajoutez :

Il est toutefois licite prendre femmes en juste guerre et les tenir pour serves et esclaves; mais il n'est licite à celuy qui les a de *adultérer* avec elles.

Hist. de la Toison d'or, t. II, fol. 124.

Dangier y a qu'il tombe en décadence,
Et que beaulté le fasse *adultérer*.

G. CRÉTIN, *Poés.*, p. 119.

Cest empereur s'alloit de nuict accoster des femmes d'autruy, non tant pour envie qu'il avoit d'*adultérer*, que pour le désir qu'il avoit de descouvrir les desseins, entreprises et conspirations de ses ennemis.

CHOLIÈRES, *Cont.*, 5e *après-disnée*; t. II, fol. 173, r°.

Voyez aussi MONSTRELET, *Chron.* ann. 1439; vol. II, fol. 160 r°, etc.

Anglais, *to adulterate*,

But fortune oh!
Adulterates hourly with thine uncle, John.

SHAKSPEARE.

Dans ce sens, le verbe *adultérer* a été quelquefois

employé à la forme active, pour signifier commettre un adultère, connaître charnellement une femme mariée.

David, après qu'il eut *adultéré* la belle Bersabée.

CARTHENY, *Voy. du chev. errant.*

Pour sa fille *adultérée.*

Pérégrins d'amour, fol. 57, v°.

Anglais, *to adulter.*

His chaste wife
He *adulters* still: his thoughts lie with a whore.

BEN JONSON.

Au reste, le vieux français *adultérer*, sous cette dernière acception de *commettre un adultère*, ne me paraît point susceptible d'être restitué au langage moderne.

Page 11, ligne 3, après l'article ADVERTANCE, ajoutez :

* AEROMANTIE, *s. f.* Divination d'après l'état de l'atmosphère et les phénomènes aériens.

Par *aëromantie*, tant célébrée par Aristophanes en ses Nuées.

RABEL., l. III, c. 25.

Grec, ἀεϱομαντεία. Voyez J. POTTER, *Archæolog. græc.*, l. II, c. 18, col. 338.

Italien, *aerimanzia.*

FR. D'ALBERTI, *Diz. crit. encicl.*

Espagnol, *aëreomancía. Aëreomancía* significa adivinacion de áire.

Comend. sobre las 300, fol. 51.

AEROMANTIEN, *s. m.* Celui qui devine en observant les différens états de l'atmosphère.

Aëromanciens, regardez-vous bien l'air ?

Départ. d'amours, p. 248, col. 1.

Espagnol, *aëreomántico.* Los *aëreománticos*, por las impres

siones del áire, en cuyos obscuros espácios formaban varias figuras.

SAAV. *Repub.*, fol. 79.

Page 17, ligne 31, AMATRICE, ajoutez :

La cause du français *amatrice* a été soutenue avec beaucoup de force et d'esprit dans un petit écrit intitulé : *Problème proposé aux personnes jalouses de la pureté de la langue française par un étranger*. Voyez LINGUET, *Ann. polit. et littér.*, t. IV, p. 385. — Au reste, comme l'observe très-ingénieusement M. Bréghot du Lut, dans son excellent rapport à l'Académie de Lyon, sur le tome I de l'*Archéologie française*, les raisons que plusieurs puristes allèguent pour bannir de notre langue le mot *amatrice* rappellent les scrupules de quelques prudes, que Molière a si plaisamment tournées en ridicule : *Crit. de l'école des femmes*, scène 6.

Page 17, ligne dernière, AMBROSIEN, ajoutez :

On a dit aussi AMBROSIN, INE.

Ces belles jouës rozines,
Et ces lèvres *ambrozines*.
GILL. DURANT, *Imit. de Bonnefons*, Numquid, etc., *OEuv.*, p. 3.

Page 18, ligne 25, AMÈNE, *adj.*

M. Bréghot du Lut, dans le même rapport que j'ai cité plus haut, observe que « le substantif *aménité*, dont « Ménage a enrichi notre langue, aplanissait la voie à « l'adjectif *amène*. » En effet, Ménage a pris la défense du substantif *aménité*, que d'ailleurs il ne considère point comme un mot nouveau, puisqu'il remarque que Rabelais s'en était servi dans son épître au cardinal de Châtillon. Voyez *Observ. sur la langue franç.*, part. II, c. 64, p. 240.

Page 20, ligne 25, ANGOISSER, ajoutez :

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

Un violon qui se démène et se tourmente m'*angoisse* et me chagrine.

DIDEROT, *Ess. sur la peinture*, ch. 5; *OEuv.*, tom. XIII, p. 441.

Page 25, ligne 4, ANONCHALIR (S'), ajoutez:

On a dit aussi ANONCHALIR, à la forme active, pour signifier rendre nonchalant, paresseux, insouciant.

Afin que leur fertilité n'*anonchalisse* le laboureur.

OLIVIER DE SERRES, *Théât. d'Agricult.*, second lieu, ch. 4; tom. I, p. 140, col. 1, 2.

Page 26, ligne 21, après l'article APERCEVANCE, ajoutez :

* APITOYER, *v. a.* Exciter la pitié, la compassion. — APITOYER (S'), *v. réfl.* S'attendrir, être ému de pitié, de compassion.

Auxquelles paroles, le duc se *appitoya*, si que on luy véoit les larmes aux yeux.

MONSTRELET, *Chron.*, vol. III, fol. 118, r°.

Ce mot, qui ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, ni dans celle de 1718, est maintenant d'un usage général.

Page 26, ligne 26, APOLTRONIR, ajoutez:

Italien, *impoltronire*. Cecina....pensando a far fellonia, *impoltroniva* l'esercito ad arte.

DAVANZATI, *Tacit.*, *Stor.*, 3, 298.

Ibid., ligne 32. APOLTRONIR (S'), ajoutez :

Aucunes fois, les chiens, pour s'estre *apoltronnez*, et rendus trop gras, ou par quelque autre accident survenu, perdent le sentiment.

Remèd. pour les chiens, à la suite de la *Vénerie* de JACQ. DU FOUILLOUX, fol. 124, r°.

S'*apoltronera* de telle sorte qu'il n'aura plus envie de voller le héron.

FRANCHIÈRES, *Fauconnerie*, c. 10, fol. 5, r°.

Page 29, ligne 21.

COURTOIS D'ARRAS, *Fabl. de Boivin*, lisez : BOIVIN, *Fabl. de Courtois d'Arras.*

Page 31, ligne 5, ARÉOPAGITE, ajoutez:

Le sénat des *aréopagites,* ainsi que dit Aristote, fournit à chaque homme de guerre huit dragmes.

AMYOT, *Plut., Thémist.*, c. 20; *OEuv.*, t. II, p. 22.

Ains suivrois le jugement des *aréopagites* qui firent pendre par le col un certain débauché.

NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrapel,* cont. 21; édit. de 1732, t. II, p. 37.

Ibid., ligne 19, ajoutez:

Consultez J. POTTER, *Archæolog. græc.*, l. I, c. 19, col. 88 et suiv.; etc.

Page 31, ligne 23, ARGU, UE, ajoutez:

M. Bréghot du Lut, rapport à l'Académie de Lyon, sur le tome I de l'*Archéologie française*, préférerait ARGUT, UTE. Il observe avec justice que, dans l'exemple que j'ai allégué, P. Gringore a écrit au féminin *argute* et non *arguë*. « D'ailleurs, continue-t-il, l'étymologie « ainsi que l'analogie de ce mot avec le substantif *ar*-« *gutie*, exigent également *argut.* » A l'appui de son opinion, M. Bréghot ajoute que feu M. l'abbé Morellet a dit « théologien très-*argut* » *Mém.*, tom. I, p. 6. — J'avais d'abord préféré le mot *argu*, *uë*, parce qu'il me paraissait plus doux que le mot *argut*, *ute*. Toutefois, je crois devoir adopter en entier la judicieuse observation de l'estimable académicien de Lyon.

Page 32, ligne 14 ARGUTIE, ajoutez:

Ce n'était plus ici de ces petites chicanes théologiques où j'avais été exposé aux *arguties* de l'école.

MARMONTEL, *Mém.*, l. VIII, t. III, p. 43.

Page 33, ligne 3, ARISTOTÉLICIEN, ajoutez:

Quelques écrivains modernes ont employé ce mot comme adjectif.

Il (Proclus) s'était rempli la tête de gymnosophisme, de notions hérmétiques, homériques, pythagoriciennes, platoniques et *aristotéliciennes.*

DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (Eclectisme); *OEuv.*, t. V, p. 229.

Page 33, ligne 8, ARISTOTÉLIQUE, ajoutez:

Ce mot a été employé par plusieurs écrivains modernes.

Sa tête était un chaos d'idées platoniciennes, *aristotéliques* et chrétiennes.

DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (Eclectisme); *OEuv.*, t. V, p. 228.

Latin, *aristotelicus*, ou *aristotelius.* — *Aristotelia* (al. *aristotelica*) pigmenta.

CIC., *ad Attic.*, l. II, epist. 1.

Italien, *aristotelico.* Strenuo campione e mantenitore della dottrina *aristotelica.*

GALIL., *Sist.* 2.

Page 33, ligne antépénultième, ARRAISONNER, ajoutez:

L'empereur si l'*arraisonna :*
Pourquoi es-tu brigand de mer?

FR. VILLON, *OEuv.*, p. 16.

Page 34, ligne 30, après l'article ARRIÈRE-PENSÉE, ajoutez:

ARRIÈRE-SENS, *s. m.* Sens caché, ou détourné.

Chascun se mutine, si on luy cache le fond des affaires ausquelles on l'employe, et si on luy en a dérobé quelque *arriere-sens.*

MONTAIG., *Ess.*, l. III, c. 1.

Page 37, ligne 9, ASSAVOURER, ajoutez :

Et si fetes bones savors,
Si que je aie granz honors,
Et sauxes molt *assavorées*.
Fabl. de la male dame, v. 337 et suiv.

Ibid., ligne 10, ajoutez :

Le verbe *assavourer* a été pris aussi dans le sens métaphorique de *trouver bon*, *goûter*.

Pleust à Dieu qu'ils *assavourassent* et entendissent la fin, comme l'attente et retargement en ce cas soit moult périlleux et nullement à souffrir.
MONSTRELET, *Chron.*, vol. II, fol. 74, r°.

La fin de ceulx qui *assavourent* les choses terriennes, est la mort.
Jehan de Saintré, p. 50.

Mais, sous cette acception, le verbe *assavourer* ne me paraît pas susceptible d'être réintégré avec succès dans le langage moderne.

Italien, *Insaporare*.

Là dove suo lavoro s'*insapora*.
DANTE, *Parad.*, 31.

Voyez DESSAVOURER.

Page 39, ligne 28, ASSERMENTER, ajoutez :

Consultez aussi COQUILLART, *OEuv.*, p. 108. — JUVÉNAL DES URSINS, *Hist. de Charles VI*, p. 218, etc. Voy. SERMENTER.

Page 40, ligne 13, ASSOMMEUR, ajoutez :

ASSOMMAGE, *s. m.* Action d'assommer.

L'*assommaige*
De mes bestes, et le dommaige
Que tu m'as faict depuis dix ans.
Farce de Pathelin, p. 69.

Ce mot, au reste, ne me paraît guères susceptible d'être réintégré avec succès dans le langage moderne.

Page 40, ligne 31, ASSOTER, ajoutez :

Messieurs de l'Académie ont admis le mot *assoté*, *ée*, dans leur Dictionnaire, édit. de 1762 ; mais ils observent en même temps que le verbe *assoter* n'est plus en usage. Je me suis donc cru autorisé à en faire mention dans mon *Archéologie*. — On a dit aussi Assotir.

Laquelle l'avoit *assoty* par ses victoires et ne luy avoit laissé sens aucun pour se conduire.

Jac. Tahureau, *Dial.*, épist., p. 11.

Vrayment, cest homme m'*assotist*.

Farce de Pathelin, p. 22.

Page 41, ligne 21, ASTROLOGIQUEMENT, ajoutez :

On sentira une particulière influence qui *astrologiquement* découlera.

Cholières, *Cont.*, 6e *après-disnée*, tom. II, fol. 212, r°.

Ce mot a été employé par nos écrivains classiques modernes.

Le vieillard nous parloit, etc.

Ibid., ligne 23, ajoutez :

On trouve aussi dans nos anciens auteurs le verbe Astrologiser, s'adonner à l'astrologie, chercher à deviner au moyen de l'inspection des astres.

Aulu-Gelle tenoit tel langage à ceux qui croyent à ce qu'ils entendent arioler, *astrologiser* et mathématiser : Gardez-vous de vous fier aux astrologues.

Cholières, *Cont.*, tom. I, fol. 190, v°.

Au reste, ce verbe ne me paraît pas susceptible d'être réintégré dans le langage moderne. — Thom. Corneille a dit Astrologissime, très-astrologue, très-versé dans l'art de l'astrologie; mais c'est un mot qu'il a forgé à plaisir, et qu'il ne met d'ailleurs que dans la bouche

d'un valet. Voyez le *Feint astrologue*, *comédie*, act. II, sc. 2.

Page 41, ligne 33, ATERMOYEUR, ajoutez :

On a dit aussi TERMOYEUR.

> Li *termoieor*, li usurier.
> *Anc. poèt. franç.*, *ms. de la Clayette*, fol. 393, col. 2.

Page 42, ligne 20, ATTOUCHER, ajoutez :

> En ce départ, faut que je vous *attouche*,
> Baisier vous vueil.
> EUST. DESCHAMPS, *Poés. mss.*, fol. 286, col. 2.

Page 47, ligne 30, *append.*, AFFAITARDIR, ajoutez :

Ce mot a été employé aussi à la forme active, dans le sens de rendre fainéant, lâche, paresseux.—*Nef des fols*, fol. 95, r°. Voyez FAITARD.

Page 51, ligne 12, *append.*, APÉDEUTE, ajoutez :

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes. VOLTAIRE, *Rom.; le Huron*, ch. 11, etc., etc.

Page 51, ligne 26, *append.*, APERTEMENT, ajoutez :

LOUISE LABÉ, *Débat de Folie et d'Amour*, disc. 5; *OEuv.*, édit. de Lyon, 1824, p. 45.

Page 52, ligne 28, *append.*, APPERTISE. CHRIST. DE PISE, etc., lisez CHRISTINE DE PISAN, *Hist. de Charles V*, part. III, c. 20.

Page 53, ligne 17, *append.*, ARBALÊTRÉE, ajoutez :

ARBALÊTRIÈRE, *s. f.* Ouverture pratiquée, soit dans une muraille, soit dans le bord d'une galère, et par où tiraient les arbalêtriers. BRANTOME, *Cap. franç.*, tom. II, p. 18, etc.

Page 57, ligne 8, BALBUTIE, ajoutez :

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

Celle qui a retenu le moins de ces négligences que j'appellerais volontiers les restes de la *balbutie* des premiers âges.

DIDEROT, *Lett. sur les sourds-muets; Œuv.*, t. II, p. 314.

Latin barbare, *balbuties*. Voy. GER. J. VOSSIUS, *de Vit. serm.* l. II, c. 2, p. 362.

Italien, *balbuzie*. È giovevole alla *balbuzie*, e a tutti gli altri impedimenti della lingua.

Libr. cur. malatt.

M. Bréghot du Lut, auteur de l'excellent rapport, lu à l'Académie de Lyon, sur le tome I de mon *Archéologie française*, et que j'ai déja cité plus haut, observe avec justice que le mot *balbutiement*, qui se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, ne saurait être considéré comme synonyme du vieux français *balbutie*. « *Balbutiement*, dit-il, exprime l'action, tandis que « *balbutie* signifie un état habituel. »

Page 58, ligne 26, BARBELÉ, ajoutez :

Ce mot a été employé par nos écrivains classiques modernes.

Après l'avoir déshabillé, ils s'aperçurent que la flèche étoit *barbelée*, et qu'on ne la pouvoit tirer sans danger, si l'on n'élargissoit la plaie.

ROLLIN, *Hist. anc.*, l. XV, § 16; t. VI, p. 533.

Le bec de la bécasse est rude, et comme *barbelé* aux côtés vers son extrémité.

BUFFON, *Hist. nat.; Oiseaux*, tom. XIV, p. 235, art. *Bécasse*.

Page 59, ligne 5, BASANER, ajoutez :

En voyant *basaner* sa peau à demi cuite.

CL. BINET, *Jeux de la Puce de Poitiers*, à la suite des lettres d'Étienne Pasquier, t. III, p. 624.

Page 59, ligne 13, BATELERESQUE, ajoutez :

BATELERIE, *s. f.* Tour de *bateleur*.

N'estoit le merveilleux passe-temps que j'ay de leurs *basteleries*.

JACQ. TAHUREAU, *Dial.* 2, p. 157.

Je ne crois pas qu'on doive considérer ce mot comme entièrement synonyme du substantif *batelage*, qui se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762, et qui se dit plus particulièrement du métier de *bateleur*.

Page 60, ligne dernière, BERGERETTE, ajoutez :

Voyez aussi GUILL. CRÉTIN, *Poés.*, p. 156, etc. — On lit dans le Dictionnaire de l'Académie, édit. de 1762. « BERGERONNETTE, *s. f.* Petite bergère; il est vieux. » — J'observerai que le mot BERGERONNETTE, qui est en même temps le nom spécifique d'un petit oiseau, est moins agréable que le vieux français *bergerette*.—Thom. Corneille a dit BERGEROT, *s. m.* Petit berger. Voyez *le Berger extravag.*, *comédie*, act. I, sc. 3. Mais ce mot ne me paraît point susceptible d'être admis dans notre langue.

Page 61, ligne 28, BESOGNER, ajoutez :

Au lieu de filer, coudre, *besongner* au point, leur estude est se bien parer, promener ès eglises, festes et banquets.

LOUISE LABÉ, *Débat de Folie et d'Amour*, disc. 5; *OEuv.*, p. 64.

Page 62, ligne 23, BESOIGNEUX, ajoutez :

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

Friponneau, *besoigneux*, à genoux devant un écu.

BEAUMARCHAIS, *Barb. de Séville*, act. I, sc. 6.

Page 64, ligne 16, BLANDISSANT, ajoutez :

Que d'une main *blandissante*,
A toi seul elle présente.

GILL. DURANT, *Imit. de Bonnefons*, p. 9.

Page 65, ligne 25, BOCAGEUX, ajoutez :

L'un des bouts prend fin à ces rochers *bocageus*, que tu vois à un des détours de ceste prée.

JACQ. TAHUREAU, *Dial.* 1er, p. 150.

Ibid., après l'article BOCAGEUX, ajoutez :

BOTANOMANTIE, *s. f.* Divination au moyen de l'examen des feuilles ou des tiges des plantes.

Par *botanomantie ;* j'ay icy des feuilles de saulge à propous.

RABELAIS, l. III, c. 25.

La *botanomancie*, qu'elles font par le bruit et cliquetis des feuilles de brusc, bouis ou laurier, brisées entre les mains ou jetées sur les charbons ardens, estoit jadis pratiquée par les payens.

Maladie d'Amour, p. 136.

Grec, βοτανομαντεία. Voy. J. POTTER, *Archæol. græc.*, l. II, c. 18, col. 339.

Italien, *Botanomanzia.*

FR. D'ALBERTI, *Dizion. crit. encicl.*

Espagnol, *Botanomancia*, supersticiosa adivinación por las hierbas.

Dicc. de la Real Acad. de Madrid.

Page 66, ligne 22, BOURDER, ajoutez :

Je ne dis chose que je n'aye vue ; je suis trop conscientieux pour *bourder.*

CHOLIÈRES, *Cont.*; 6e *après-disn.*, t. II, fol. 212, r°.

Page 68, ligne 6, BOUTONNET, ajoutez :

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

Leur *boutonnet* a la couleur des roses.

VOLTAIRE, *Pucelle*, ch. 1.

Page 70, ligne 14, BUISSONNEUX, ajoutez :

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

> Là, du sommet lointain des roches *buissonneuses*,
> Je vois la chèvre pendre.
>
> J. Delille, *Jard.*, ch. 1.

Voy. aussi *Pitié*, ch. 1. *Eneid.* l. IX, etc.

Page 72, ligne, 24, *append.*, BATAILLEUR, ajoutez :

L'adjectif *batailleur* ou *batailleux*, *euse*, a été employé par J. J. Rousseau. « Si j'avais eu l'humeur *ba-* « *tailleuse*. » *Confess.*, l. IV, édit. des Assoc., t. I, p. 306.

Page, 73, ligne 11, *append.*, BÉHOURD, ajoutez :

Ce mot se retrouve dans quelques écrivains modernes. J. B. Rousseau, *Allég.* 4, etc., etc.

Page 74, ligne 25, *append.*, BOUFFONESQUE, ajoutez :

Gab. Naudé, *Mascurat*. Les auteurs du Dictionnaire de Trévoux admettent ce mot dans leur vocabulaire ; mais ils observent que « Naudé n'est pas un auteur à suivre. » M. Bréghot du Lut, rapport à l'Académie de Lyon, sur le tome I de l'*Archéologie française*, place au contraire le mot *bouffonesque* parmi ceux qu'il voudrait voir réintégrer dans notre langue, et je suis entièrement de son avis.

Page 75, ligne 3, *append.*, BOVIN, INE, ajoutez :

L'adjectif *bovin*, *ine*, a été employé par quelques-uns de nos agronomes modernes. *Nouv. Cours d'Agric.*, art. *bœuf* (par M. Parmentier), tom. II, p. 195. — M. Bréghot du Lut, dans le rapport que j'ai cité plus haut, remarque que « l'on a fait de l'adjectif *bovin*, *ine*, « un substantif, et que nos agronomes disent *la bovine*,

« pour exprimer la race des bœufs. » J'observerai que j'ai cherché en vain ce mot dans le *Cours d'Agriculture* de l'abbé Rozier. — Le mot *bouvine* ou *bovine*, employé substantivement, se trouve dans Olivier de Serres, *Théât. d'Agricult.*, second lieu, ch. 2, édit. de la Société d'Agriculture, Paris, 1804, tom. I, p. 120, col. 1. — Cet écrivain a intitulé *la Bouvine*, le ch. 7 du 4[e] lieu, dans lequel il traite plus particulièrement du bœuf et du taureau. Notre estimable agronome, M. Tessier, fait sur ce chapitre d'Olivier de Serres, l'observation suivante: « Quoique le nom de bœuf, d'où vient *bouvine* ou *bo-* « *vine*, soit celui du mâle privé de la faculté de se re- « produire, cependant on le donne au genre entier des « bêtes à cornes domestiques. » Ibid., *Notes*, tom. I, p. 601, col. 2.

Page, 79, ligne 11, après l'article CASÉIFORME, ajoutez :

* CATACLYSME, *s. m.* Déluge, inondation.

Le général *cataclisme* advenu du temps de Noë.

Des Accords *(Et. Tabourot)*, *Bigarr.*, fol. 2, v°.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire encyclopédique, n'a jamais cessé d'appartenir à la langue française.

Grec, κατακλυσμός. Ὥσπερ γὰρ ἦσαν ἐν ταῖς ἡμέραις ταῖς πρὸ τοῦ κατακλυσμοῦ, τρώγοντες καὶ πίνοντες.

Matth., c. 24.

Latin, *cataclysmos*. Thebæ, quæ ante *cataclysmon* Ogygi conditæ dicuntur.

Varro, *de Re Rust.*, l. III, c. 1.

Italien, *cataclismo*.

Fr. d'Alberti, *Dizion. crit. encicl.*

Espagnol, *cataclysmo*.

Antes como el arroyo caudaloso,
Que hinchado del turbion y *cataclysmo*.

Nic. Bravo, *la Benedict.*, cant. 11.

Anglais, *cataclysm*. The opinion that held these *cataclysms* and empyroses universal, was such as held that it put a total consummation unto things in this lower world.

HALE, *Orig. of Mankind.*

Page 83, ligne 26, CHICHETÉ, ajoutez :

Il s'advise donc en ceste extrême nécessité, jouer un bon tour à la *chicheté* de son père.

NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrapel* (d'un fils qui trompa, etc.), fol. 78 v°.

Page 84, ligne 23, CHOISISSABLE, ajoutez :

Tout ce qui est bon est *choisissable*, le *choisissable* esjouissable.

CHOLIÈRES, *Cont.*, 4° *après disn.*; tom. II, fol. 136 r°.

Page 84, ligne 28, CICÉRONIEN, ajoutez :

Ce mot se trouve aussi dans nos écrivains modernes.

C'était sans doute (d'Olivet) le plus grand *Cicéronien* de tous les Francs-Comtois, sans même en excepter l'abbé Bergier, malgré sa Catilinaire contre Fréret.

VOLTAIRE, *Lett. à d'Alembert*, 7 nov. 1768, *Œuv.*; tom. XC, p. 212.

L'inflexible *Cicéronien* répondit avec une sévérité chagrine : il a trop lu Tacite.

D'ALEMBERT, *Élog. de l'Abbé d'Olivet*; *Œuv.*, tom. XI, p. 289.

Page 85, ligne 31, COERCER, ajoutez :

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes.

Les uns ayant la propriété chimique de tempérer le mouvement, en en *coërçant* le principe; les autres donnant à nos organes un ressort dont le principe est le même que celui de la chaleur.

PELLETAN, *Clin. chirurgic.*, art. *Physiologie*; tom. II, p. 356.

Page 90, ligne 15, COLOMBELLE, ajoutez :

Les mignonnes *colombelles*,

Par le vague, doucement,
Esbranlent leurs blanches esles.

Vers à Louise Labé; à la suite de ses *OEuvres*, édit. de Lyon, 1824, p. 152.

Page 95, ligne 25, CONSUÉTUDE,

BEROALDE DE BERVILLE, lisez BÉROALDE DE VERVILLE.

Page 99, ligne dernière, après l'article CORPULENT, ajoutez :

* CORROBORATION, *s. f.* Action de corroborer; ce qui sert à corroborer, à fortifier.

Pour *corroboration* et renfort de preuves, on devoit ramentevoir l'histoire de ceste dame de Mayence.

CHOLIÈRES, *Cont.*, 5e *après disn.*; tom. II, p. 164 r°.

Italien, *corroborazione*. Aggiugnendo per maggior *corroborazione*.... la soscrizione di Francesco Monsignor d'Angolem.

GUICCIARD, *Stor.*, l. VI.

Espagnol, *corroboración*. En él se dá el Espiritu Santo, para *corroboración* y firméza.

ILLESC., *Hist. pontif.*, l. VI, c. 13.

Anglais, *corroboration*. The lady herself procured a bull, for the better *corroboration* of the marriage.

BACON, *Henry VII*.

Page 102, ligne 12, CUPIDE, ajoutez :

Relevé, courageux et *cupide* d'honneurs.

MATH. RÉGNIER, *Sat.* 5.

Page 106, ligne 15, *append.*, CHOSETTE, ajoutez :

Ce mot a été employé par quelques écrivains modernes. SCARRON, *Virg. trav.*, ch. 2. — SÉVIGNÉ, *Lett. du 19 janvier* 1674; édit. de Blaise, tom. III, p. 219, etc.

Page 108, ligne 21, *append.*, COMPENDIEUX, ajoutez :

Racine s'est servi de l'adverbe COMPENDIEUSEMENT. *Plaid.*, act. III, sc. 3. Mais, comme le remarque

M. Bréghot du Lut, il n'a employé ce mot que pour tourner en ridicule le style barbare, usité de son temps au barreau.

Page 113, ligne dernière, DÉCANONISER, ajoutez :

Italien, *scanonizzare*. Questo santo, per tanti miracoli illustrato, e piu di 400 anni prima canonizzato, *scanonizzò*.

DAVANZ., *Scism.*, 55.

Page 114, ligne 6, DÉCAPITATION, ajoutez :

Voilà presque les principaux poincts de toute la fable, exceptez ceulx qui sont plus exécrables, comme le démembrement d'Orus, et la *décapitation* de Isis.

AMYOT, *Plut.*, *Œuv. mor.*, t. XVII, p. 248.

Page 116, ligne 13, DÉCHEVÊTRER, ajoutez :

Italien, *scapestrare*. Andava con quel vigore, e con quella gagliardia, che vae il cavallo *scapestrato* e sfrenato.

Fiorità d'Ital.

Page 119, ligne dernière, DÉFENDABLE, DÉFENSABLE, ajoutez :

S'enfermeront dedens lieus peu *défensables*, bourgades, colombiers.

LOUISE LABÉ, *Débat de Folie et d'Amour*, disc. 5; *Œuv.*, p. 32.

Page 120, ligne 12, DÉFIGURATION, ajoutez :

Madame de Sévigné a dit DÉFIGUREMENT, *s. m.*

De ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défiguremens* qui sont près de m'outrager.

Lett. du 30 *nov.* 1689; édit. de Blaise, tom. IX, p. 234.

Italien, *disfigurazione*. Smorfie, trasformazioni, *disfigurazioni* di viso, e di faccia.

SALVINI, *Sopra la Fier. di Buonar.*

Page 122, ligne avant-dernière, DÉHONTÉ, ajoutez:

Ce mot a été employé avec succès par quelques écrivains modernes.

Voyez cet homme *déhonté*,
Qui va portant dans tout son voisinage
Et son impudent verbiage,
Et son caractère effronté.

J. DELILLE, *Conversat.*, ch. 2.

Page 124, ligne 3, après l'article DÉLECTABILITÉ, ajoutez:

DÉLIRER, *v. n.* Être dans le délire.

A l'imitation du peuple Judaïc en Egypte, si de Lyra ne *délire*.

RABELAIS, liv. III, c. 1.

Ce mot a été employé par nos écrivains modernes.

Sentant que rien ne pouvait autoriser une pareille infidélité, je le laissai *délirer* à ses risques.

J. J. ROUSSEAU, *Confess.*, l. VII; tom. 2, p. 242.

Latin, *delirare.*

Quidquid *delirant* reges; plectuntur Achivi.

HORAT., l. I, *epist.* 2, v. 14.

Italien, *delirare.*

Perchè tanto *delira*,
Disse, lo 'ngegno tuo da quel ch' e' suole?

DANTE, *Infern.* 11.

Espagnol, *delirar.* No *deliro*, en mi estoi, bien sé lo que digo.

PARR., *Luz de verd. cath.*, part. II, fol. 47.

Page 126, ligne 14, DÉPUCELAGE, ajoutez:

On a dit aussi DÉPUCÈLEMENT.

Veue de femme despucellée doit estre faite par sept vefves, ou femmes mariées bien créables, par qui le *despucèlement* puisse estre recordé, se mestier en est.

Anc. cout. de Normandie, ch. 66, fol. 51 v°.

Page 132, ligne 28, après l'article DÉSENNUI, ajoutez:

DÉSENVENIMER, *v. a.* Oter le venin, le poison:

> Qu'ils ne pourront estre qu'à peine
> *Désenvenimez* de leur haine.
> ET. JODELLE, *Eugène*, *coméd.*, act. III, sc. 2.

Page 134, ligne 12, DÉSHONORABLE, ajoutez:

> De toutes choses possibles et qui ne me seront point *déshonorables*, ou trop dommageables à mon estat, je n'en refuseray une seule à l'affection que vous me tesmoignez.
> SULLY, *Mém.*, tom. I, ch. 56, p. 176.

Page 135, ligne 6, après l'article DÉSINVESTIR, ajoutez:

DÉSORDONNER, *v. a.* Mettre en désordre, détruire l'ordre précédemment établi.

> Les fumositez montent au cerveau et l'obnubilent, troublent et *désordonnent*.
> *Triomph. de la nob. Dame*, fol. 39.

DÉSORDONNER, *v. n.* Être en désordre.

> Voy aujourd'huy chacun *désordonner.*
> EUST. DESCHAMPS, *Poés. ms.*, fol. 259, col. 4.

Mais sous cette forme, le verbe *désordonner* ne saurait être restitué au langage moderne.

DÉSORDONNER (SE), *v. réfl.* Se mettre en désordre.

> Bien que ce fussent Lacédémoniens, d'autant qu'il les prit à l'heure que, pour tenir tout gaigné, ils commençoient à *se désordonner*, il en vint aisément à bout.
> MONTAIGNE, *Ess.*, l. I, ch. 45.

Le verbe *désordonner* se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux. Les auteurs citent comme autorité Bussy Rabutin; mais ils observent que « ce mot se dit peu, et « qu'il n'est d'usage qu'au participe passif, qui est pris

« comme adjectif. » Quoi qu'il en soit, notre célèbre abbé Delille l'a employé avec succès.

La nature distille, et dissout, et mélange,
Décompose, construit, fond, *désordonne*, arrange.

Trois Règnes, ch. 2.

Italien, *disordinare*. Gli investirono da due bande, con tanto impeto e tanta furia, che e' cominciarono a *disordinarli* di mala sorte.

Stor. d'Europa, 6, 130.

Espagnol, *desordenar*. Le aconsejó que recogiendo un buen número de vacas, las echasse delante, que *desordenarian* à los contrários.

Bab., *Hist. pontif.*, t. III (Greg. XIII, c. 63).

Anglais, *to disorder*. The incursions of the Goths and other barbarous nations *disordered* the affairs of the roman empire.

Arbuthnot.

Page 136, ligne dernière, DÉVORATEUR, ajoutez :

Ces gens de bien qui s'appellent *dévorateurs* et mangeurs des péchez du peuple.

Noel Dufail, *cont. d'Eutrapel*, cont. 20e; édit. de 1732, t. II, p. 9.

J. J. Rousseau a dit moins heureusement Dévoreur.

Quels terribles *dévoreurs* de viande étaient les hommes de ces temps-là !

Ess. sur l'origine de l'inégalité, ch. 9.

Page 143, ligne 26, DIVINATEUR, ajoutez :

Ce mot a été pris aussi substantivement, pour désigner celui qui exerce l'art de la divination.

C'estoient *divinateurs*, enchanteurs et abuseurs de simple peuple.

Rabelais, l. IV, ch. 58.

Quand il venoit à penser à ces *divinateurs* nécromanciens, et autres de pareille farine.

Jac. Tahureau, *Dialog.* 2, p. 169.

N'est-il escrit aux sainctes Bibles que les gentils croyent et suivent les *divinateurs*.

NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrapel* (suite du Mariage, etc.), fol. 72 r°.

Le mot *divinateur* a été employé par quelques écrivains modernes.

Enfin c'est cet instinct, ce sens *divinateur*,
Qui donne au grand talent son vol dominateur.
J. DELILLE, *Imagin.*, ch. I.

D'autres rapportaient cette vertu *divinatrice* des sibylles aux vapeurs et aux exhalaisons des cavernes qu'elles habitaient.

VOLTAIRE, *Dict. philos.*, art. *Sibylle.*

Page 144, ligne 3, DIVORCER, ajoutez :

Ce mot, qui est maintenant d'un usage général, se trouve dans nos écrivains modernes.

Il s'agissait du mariage du marquis de Florian, mon neveu, et d'une femme *divorcée.*

VOLTAIRE, *Lett. à M. Marin*, 27 avril 1772 ; *Œuv.*, t. LXXXI, p. 300.

Page 145, ligne 24, DOTATION, ajoutez :

Illec fait mettre par icelluy Flamel, avec bonne *dotation* pour l'entretenement d'iceux.

NOEL DUFAIL, *Contes d'Eutrapel* (des bons larrecins), fol. 52 r°.

Page 146, ligne 4, DOUCETTEMENT, ajoutez :

Les amours, qui seulement
Parlent si *doucettement*
De la douce-aigrette flamme
Qui les jeunes cœurs enflamme.
JACQ. TAHUREAU, *Épist. à une demoiselle*; *Poés.*, fol. 60 r°.

Page 153, ligne 13, *append.*, DÉSAFFUBLER, ajoutez :

Ce mot a été employé par SCARRON, *Virg. trav.*, ch. I.

Page 157, ligne 4, *append.*, DRAPELET, ajoutez :

Marguer. de la Marguer., *coméd. de la Nativité*, p. 187, etc.

[redacted] [redacted]

Page 163, ligne 9, EMMURER, ajoutez :

> J'é contemplé le total édifice,
> Que la nature avecques l'artifice
> A clos et *ammuré*.

JAQ. PELETIER, *vers à Louise Labé*, à la suite de son *Art poét. franç.*, Lyon, J. de Tournes, 1555, in-8°.

Ibid., ligne 21, ajoutez :

Voyez G. J. VOSSIUS, *de Vit. serm.* l. IV, c. 11, p. 694.

Anglais, *to immure.*

> Pity, you ancient stones, these tender babes
> Whom envy hath *immured* within your walls.

SHAKSPEARE.

Page 164, ligne dernière, ENAMOURER, ajoutez :

> *Enamoura* le plus pur de mon ame.

LOYS LE CARON, *Poés.*, fol. 3, v°.

> Si toutefois, pour estre *enamouré*
> En autre lieu, tu as tant demeuré.

LOUISE LABÉ, *Élég.* 2 ; *OEuv.*, p. 79.

Page 165, ligne 17, ENAMOURER (S'), ajoutez :

L'une *s'enamourera* d'un borgne ou d'un chassieux.

J. TAHUREAU, *Dialog.* 1, p. 18.

Page 167, ligne 15, ENFANÇON, ajoutez :

> Eux, à la fin, qui se lassèrent
> De voir l'insolente façon
> De ce jeune et sot *enfançon*,
> Du ciel par despit le chassèrent.

GILL. DURANT, *Od.* ; *OEuv.*, p. 112.

Page 168, ligne 32, ENFIELLER, ajoutez :

> Mais dis moy quelle fureur
> Vient *enfieller* ta douceur.

JACQ. TAHUREAU, *Épist. à une demoiselle* ; *Poés.*, fol. 59, v°.

Page 170, ligne 32, ÉNORMISSIME, ajoutez :

M. Bréghot du Lut remarque que « l'on appelle encore

« au barreau *lésion énormissime*, celle qui excède la moitié « du juste prix. C'est, ajoute-t-il, un mot consacré. »

Page 174, ligne 2, ENTRE-POUSSER (S'), ajoutez :

Ce mot se trouve aussi dans quelques écrivains modernes.

A force de *s'entre-pousser*,
On pensa le roi renverser.
SCARRON, *Virg. travesti*, ch. 2.

Page 175, ligne dernière, ENTR'OUBLIER, ajoutez :

S'ENTR'OUBLIER, *v. réfl.* S'oublier presque entièrement soi-même, négliger ses propres intérêts, être distrait, absorbé dans des pensées vagues.

Souvent m'avient, quant je pens' bien à li,
Qu'à mes doleurs une douçours me vient
Si grans au cueurs, que trestouz *m'entr'oubli*,
Et m'est advis qu'entre ses bras me tient.
Comte THIBAULT, *Chans. mss.*, p. 82.

Et tant se boutta en celle mélencolye qu'elle s'i *entreoublia*.
Perceforest, vol. V, fol. 36.

Page 177, ligne 7, ENVAHISSEUR, ajoutez :

Latin, *invasor*. Romanum orbem, triennio, ab *invasoribus* receptavit.
AUREL. VICTOR, *Epitom.*, c. 35.

Espagnol, *invasór*. Aunque de ello se siga la muerte del *invasór*.
NAVARR., *Man.*, cap. 15.

Anglais, *invader*. The breath of Scotland the Spaniards could not endure; neither durst they, as *invaders*, land in Ireland.
BACON.

Page 177, ligne 26, ENVIEILLIR, ajoutez :

La rigueur de ses lois, après tant de licence,
Redonnera le cœur à la foible innocence
Que dedans la misère on faisoit *envieillir*.
MALHERBE, *Prière pour le roi Henri-le-Grand*; *Poés.*, l. II, t. II, p. 25.

Vaugelas blâme Malherbe d'avoir fait usage de ce

mot. « Je crois, dit-il, que *vieillir* seroit beaucoup « mieux. » *Nouv. rem. sur la langue franç.*, p. 255.

Page 179, ligne 15, ÉPERONNER, ajoutez :

De s'amie li sovient,
S'*esperonna* son destrier.
Aucassin et Nicolette; *Fabl. Méon*, t. I, fol. 388.

Que la peur à la fois *esperonne* et retarde.
MATH. RÉGNIER, *Sat.* 11.

Le verbe *éperonner* a signifié aussi mettre des éperons.

Ils s'entrebottoyent et *esperonnoyent* l'ung l'autre par charité.
RABEL., l. V, ch. 27.

Ce mot a été employé par SCARRON, *Virg. trav.*, ch. 2.

Page 180, ligne 12, ÉQUANIMITÉ, ajoutez :

On trouvera parmy les paysans et aultres pauvres gens, des exemples de patience, constance, *æquanimité*, plus purs que tous ceulx que l'eschole enseigne.
CHARRON, *Sagesse*, l. II, c. 3, § 5.

Page 180, ligne 31, ERGOTERIE, ajoutez :

Ce mot a été employé par nos écrivains classiques modernes.

Elle avait là-dessus une simplicité, une franchise, plus éloquentes que des *ergoteries*.
J. J. ROUSSEAU, *Confess.*, l. VI, t. II, p. 110.

Page 186, ligne 3, EXCUSATEUR, ajoutez :

Voiture a dit moins heureusement EXCUSEUR.

Quand je pense que cette lettre s'adresse au plus indulgent de tous les hommes, à l'*excuseur* de toutes les fautes.
Lett. à M. Chapelain, 11 juin 1642; *OEuv.*, t. I, p. 282.

M. A. de B. (André de Beauregard), *Réflexions sur l'état prés. de la lang. franç.*, 2e édit., p. 218, observe

que « ce mot est fort bien reçu dans le style familier « et plaisant. »

Page 186, ligne dernière, EXORABLE, ajoutez :

> Rendez-la, comme vous, à mes vœux *exorable.*
> P. Corneille, *Cinna*, act. III, sc. 3.

« *Exorable*, observe M. de Voltaire, est un terme « sonore, intelligible, nécessaire, et digne de la poésie « épique. Il est bien étrange que l'on dise *implacable*, « et non *placable ; inaltérable*, et non *altérable ; in-* « *domptable*, et non *domptable ; inexorable*, et non « *exorable.* » *Comm. sur Corneille*, *Cinna.* — M. de Marmontel, *Elém. de litt.*, art. *Usage; OEuv.*, tom. X, p. 435, regrette également que l'adjectif *exorable* soit tombé en désuétude.

Page 190, ligne 2, *append.*, ÉBENIN, ajoutez :

Od. en fav. de D. Louize Labé, à la suite de ses *OEuv.*, p. 124.

Page 192, ligne 22, *append.*, EMPÈCHEUR, ajoutez :

Italien, *impacciatore*, Fr. Giord., *Predich.*

Page 197, ligne 24, *append.*, ESCLAVER, ajoutez :

Od. en fav. de D. Louize Labé, à la suite de ses *OEuv.*, p. 123.

Page 194, ligne dernière, *append.*, ENFANTILLER, ajoutez :

On sait, comme l'observe très-bien M. Bréghot du Lut, que « le substantif *enfantillage*, que l'Académie a « d'ailleurs conservé, fut créé par Montaigne, au génie « duquel la langue française a tant d'autres obligations. » — Voyez *Essais*, l. II, ch. 12.

Page 198, ligne 22, *append.*, ÉTROITETÉ, ajoutez:

Le mot *étroitesse* a été employé par quelques écrivains modernes. — Pelletan, *Clin. chirurg.*, art. *Hémorrhagie;* tom. II, p. 279 — Richerand, *Nosograph. chirurgic.*, class. 4, ordr. 3, *lés. abdom.*, genre 2, n° 1; t. II, p. 459.

Page 202, ligne 16, FENDILLER, ajoutez:

Il faut surtout qu'elles (les couvertes) soient en rapport de dilatation et de contraction avec les poteries auxquelles elles sont destinées, afin de ne point se *fendiller.*

Alex. Brongniart, *Trait. de Minéral.*, class. III, ord. 2; tom. I, p. 535.

Page 207, ligne 19, FOLATREMENT, ajoutez:

Voyant une beauté *folâtrement* accorte.
Math. Régnier, *Sat.* 7.

Page 207, ligne 31, FORCENER, *v. n.*, ajoutez:

L'un, *forcenant* de voir la paix en terre,
Par tous moyens tasche y mettre la guerre.
Louise Labé, *Élég.* 3; *Œuv.*; p. 81.

Ibid., ligne dernière, ajoutez:

On le trouve aussi dans plusieurs autres écrivains du siècle de Louis XIV.

Le despotisme du peuple est une puissance folle qui *se forcène* contre elle-même.

Fénélon, *Dial. des Morts anc.; dial.* 16e.

Page 208, ligne 5, Forcener, *v. a.*, ajoutez:

Ce feu de rapine vous *forcena* de telle sorte, que ce fut à l'envy à qui premier auroit la corde au cou.

Cholières, *Cont.*, 1re *matin.*; tom. I, fol. 3 r°.

Ibid., ligne 16, Forcénerie, ajoutez:

Comme donc je me plains de ma *forcénerie.*
Math. Régnier, *Sat.* 15.

Page 215, ligne 14, FROMENTEUX, ajoutez :

M. Bréghot du Lut observe que les agriculteurs des environs de Lyon désignent encore sous la dénomination de « *terres fromentières*, les terres qui produisent du « froment. » Il ajoute, au reste, que ce mot est omis dans les dictionnaires. En effet, je ne l'ai point trouvé dans le *Cours d'Agriculture* de l'abbé Rozier. Toutefois, considéré comme terme technique, il me paraît nécessaire.

Page 224, ligne 20, GARÇONNET, ajoutez :

On a dit aussi GARÇONNEAU.

Ne vois-tu pas que tu n'es qu'un jeune *garsonneau?* de si foible taille que quand j'aurois un bras lié, si ne te creindrois-je guère.

LOUISE LABÉ, *Débat de Folie et d'Amour,* disc. 1; *Œuv.*, p. 8.

Page 227, ligne 10, GARRULITÉ, ajoutez :

Il convient que humaine *garrulité* mette le doigt à sa bouche.

Triomphe de la noble Dame, l. III, fol. 365 r°.

La noirceur et blancheur de la pie démonstre sa jonglerie et *garrulité*.

SICILE, *Blas. des couleurs*, fol. 31 r°.

Ibid., ligne 13, ajoutez :

Crede mihi, quamvis ingentia, Postume, dona
Auctoris pereunt *garrulitate* sui.

MARTIAL., l. V, *Epig.* 52.

Page 230, ligne 18, GEMME; ajoutez :

Ce mot se trouve dans quelques ouvrages techniques, pour désigner une espèce particulière de pierres précieuses.

Il existe un certain nombre de pierres très-dures, d'une homogénéité parfaite, d'une grande transparence, et douées de vives couleurs. C'est à ces pierres, qui sont employées comme

ornemens, que l'on donne le nom de *gemmes*, ou pierres précieuses... Les lapidaires placent parmi ces sortes de pierres, le diamant, le rubis, le saphir, l'émeraude, la topaze, l'améthyste, l'aigue-marine, le grenat, le péridot, le zircon-hyacinthe et le cristal de roche.

Thénard, *Trait. élém. de chimie*, part. I, l. VIII, ch. 3, § 618; tom. II, p. 203, not.

Voyez aussi Alex. Brongniart, *Traité de Minéralogie*, class. 3.e; t. I, p. 266.

Page 231, ligne 28, GÉNITEUR, ajoutez :

Tous les enfans ne ressemblent pas à leurs *géniteurs*.

Cholières, *Cont.*, 5e *matinée*; t. I, p. 151.

Page 243, ligne 6, après l'article HABILLEUR, ajoutez :

HAISSEUR, *s. m.* Celui qui hait.

Timon, celuy qui fut surnommé le *haïsseur* des hommes.

Montaigne, *Ess.*, l. I, c. 50.

Timon, cest insigne et beau *haysseur* d'hommes, qui, tant envieusement, mangea son pain seulet.

Noel Dufail, *Cont. d'Eutrapel* (gros débat entre Lupold, etc.), fol. 154 v°.

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains modernes.

Et d'un grand *haïsseur*, qui fut défunt son père.

Du Fresny, *Réconcil. norm.*, act. III, sc. 11.

Latin, *osor*.

Osorem uxoris suæ.

Plaut., *Asin.*, act. V, sc. 2, v. 9.

Italien, *odiatore*. Gli suoi *odiatori*, e detrattori vuole avere corretti.

S. Agost., *Citt. di Dio.*

Anglais, *hater*. Shews himself to be a *hater* of virtue, and unworthy to live in the society of mankind.

Sidney.

Page 244, ligne 27, HÉBÉTATION, ajoutez :

Italien, *ebetazione.*

FR. D'ALBERTI, *Diz. crit. encicl.*

On a dit aussi HÉBÉTUDE.

Ignorans sont, et remplis d'*hébétude.*

Triomphe de la noble Dame, l. III, fol. 289 v°.

Latin, *hebetudo.* Propter superbam istorum *hebetudinem.*

S. AUGUST., *de Civit. Dei*, l. VII, c. 21.

Anglais, *hebetude.* The pestilent seminaries, according to their grossness or subtility, activity or *hebetude,* cause more or less truculent plagues.

HARVEY.

Page 247, ligne 21 :

GUILL. DE GUIGNEVILLE, lisez : GUILL. DE GUILLEVILLE.

Page 247, ligne avant-dernière, HILARITÉ, ajoutez :

Et dans la *seconde lettre du rat calotin*, sous le nom de M. de la Clède, à la suite du *Dictionnaire néologique.*

Page 248, ligne 8, ajoutez :

En tous lieux promenant sa triste *hilarité.*

J. DELILLE, *Convers.*, c. 1.

Il nous reçut avec cette *hilarité* gasconne, à laquelle contribuait l'aisance d'une fortune honnête.

MARMONTEL, *Mém.*, l. VII; t. II, p. 219.

Page 249, ligne dernière, HYDROMANCE, ajoutez :

J. POTTER, *Archæol. græc.*, l. II, c. 18, col. 337, etc.

Page 250, ligne 4, ajoutez :

HYDROMANTIEN, *s. m.* Celui qui exerce la divination au moyen de l'eau.

Ydromanciens, l'eaue fault visiter.

Départie d'Amours, à la suile des *OEuv. de* SAINT-GELAIS, édit. de Ve Trepperel, fol. 223 r°.

Page 251, ligne 15, *append.*, HARANGUEUSE, ajoutez:

Ce mot n'est pas entièrement banni de la langue. Le P. Brumoy, *Théât. des Grecs*, édit. de M. Raoul Rochette, Paris 1823, tome XV, p. 213; Poinsinet de Sivry, *trad. d'Aristophanes*, t. II, p. 189, 191, et plusieurs autres écrivains l'ont employé pour traduire le titre d'une comédie d'Aristophanes, Ἐκκλησιάζουσαι (Concionatrices), sur laquelle M. Le Beau le cadet a donné une savante dissertation: *Acad. des Inscript.*, *Mém.*, tom. XXXI, p. 29, et que feu M. Cailhava a imitée, dans sa comédie intitulée *Athènes pacifiée.* — Le substantif *harangueuse* se trouve aussi dans l'*analyse préliminaire* de la pièce d'Aristophanes, *Théât. des Grecs*, t. XV, p. 178, 181, etc., ainsi que dans les *Réflexions sur les Harangueuses*, *ibid.*, p. 311, etc.

Page 252, ligne 5, *append.*, HARPEUR, ajoutez:

Noel Dufail, *Cont. d'Eutrapel* (de la justice), fol. 6, r°, etc.

Ibid., ligne 8, ajoutez:

Dussaulx, *Trad. de Juvénal*, sat. X, v. 211.

Page 253, ligne 3, *append.*, HERBIS, ajoutez:

On a dit aussi dans le même sens, Herboie, *s. f. Poët. franç. avant* 1300, *mss.*, tom. IV, p. 1480.

Ibid., ligne 13, Rutebeuf, *dit de l'Erberie*, ajoutez: *ms. de S. Germain*, n° 1830.

Ibid., ligne dernière, HIVERNAGE, ajoutez:

D'Argentré, *Cout. de Bretagne*, p. 1536. — La Thaumassière, *Cout. de Berri*, p. 368. — *Anc. cout. d'Orléans*, p. 745. — *Perceforest*, vol. VI, fol. 99 r°, col. 2, etc.

Page 255, ligne 17, IDONÉITÉ, IDOINETÉ, ajoutez:

On pourra informer le Roy de l'*ydoineté* desdits officiers.

COMINES, *Mém.*, tom. III, preuves, p. 271.

Page 256, ligne 22, ILLÉGALITÉ, ajoutez:

Ce mot a été employé par plusieurs écrivains modernes.

L'*illégalité* punissable avec laquelle un procureur, marchand de cochons.... a osé se porter juge dans une affaire criminelle.

VOLTAIRE, *Lett. au comte d'Argental*, 16 avril 1775; *OEuv.*, t. LXXXII, p. 352.

Page 260, ligne 14, IMBOIRE, ajoutez:

On trouve dans quelques écrivains anciens le verbe *imboire* à la forme active, et sous son acception primitive d'imbiber, pénétrer d'une substance liquide.

Sur les rouleaux glissa d'une boutée
Dedans la mer, du flot la soulevant,
Son fust premier adoncques *emboivant*.

J. ANT. BAÏF, *OEuv.*, p. 49 r°.

Mais je ne pense pas que le verbe *imboire* puisse être employé avec succès sous cette acception.

Page 261, ligne 14, IMMODÉRATION, ajoutez:

Ce mot est un de ceux dont le P. Bouhours s'est déclaré l'ennemi. Voyez *Nouvelles rem. sur la lang. franç.*, tom. I, p. 230, 231, etc.

Page 264, ligne 11, IMPITEUX.

GUILL. DURANT, lisez: GILLES DURANT.

Page 265, ligne 7, IMPLANTER, ajoutez:

Il (le fer) se crystallise en octaëdres réguliers qui s'*implantent* les uns sur les autres et forment des espèces de végétations et de dendrites très-agréables.

FOURCROY, *Syst. des conn. chim.*, sect. 6, art. 18; t. VI, p. 116.

Page 266, ligne 27, IMPLOYABLE, ajoutez :

L'*imployable* roideur qu'elles ont acquis à la longue.

CHOLIÈRES, *Cont.*, 7e *matin.* t. I, p. 219 r°.

Page 267, ligne 12, IMPOLLU, ajoutez :

Lesquels autrement, en un mariage reposé et bien légitime, sont estimez *impolus* et sans macule.

NOEL DUFAIL, *Cont. d'Eutrapel*, (Ing. couvert. d'un adult.), fol. 64 v°.

Ibid., ligne 13, ajoutez :

Ce mot a été quelquefois employé par nos écrivains modernes.

Son procès porte qu'il a cru qu'Anne, mère de Marie, était née *impollue*.

VOLTAIRE, *Lett. au duc de Richelieu*, 27 nov. 1761; *Œuv.*, t. LXXV, p. 91.

Page 277, ligne 23, INCORROMPU, ajoutez :

Ne peut adultérer l'espouse *incorrompue* de Jésus-Christ nette et pure.

MONSTRELET, *Chron.*, ann. 1439; vol. II, fol. 160 r°.

Par faute d'avoir bien sceu distinguer l'estre de l'homme, après qu'il a péché, d'avec l'intégrité de sa nature *incorrompue*.

CHOLIÈRES, *Cont.*, 8e *aprèsdisn.*, t. II, fol. 285 r°.

Ibid., ligne 26, ajoutez :

Le P. Bouhours en condamne absolument l'usage. Voyez *Dout. sur la lang. franç.*, p. 19. — *Nouv. rem. sur la lang. franç.*, p. 523, 524. — MÉNAGE, *Obs. sur la lang. franç.*, part. I, ch. 150, p. 300. — IDEM, *ibid.*, part. II, ch. 84, p. 346, etc.

Page 280, ligne 24, INCURIOSITÉ, ajoutez :

L'ignorance et l'*incuriosité* sont deux oreillers fort doux; mais pour les trouver tels, il faut avoir la tête aussi bien faite que Montaigne.

DIDEROT, *Pens. philos.*, § 27; *Œuv.*, t. I, p. 139.

Page 283, ligne 28, INÉLÉGANT, ajoutez :

Quoi qu'il en soit, plusieurs écrivains modernes l'ont employé avec succès.

Qu'ils sont lourds, ces arbres, qu'ils sont épais, négligés, *inélégans*, maussades.

DIDEROT, *Salon de* 1767; *OEuv.*, t. XIV, p. 415.

Ibid., p. 284, ligne 17, ajoutez :

Voyez mon *Vocab. des privatifs franç.*, Paris, 1794, . 64.

Page 287, ligne 10, INFÉLICITÉ, ajoutez :

Ains descendit de cheval pour se douloir et plorer avec luy leur commune *infélicité*.

AMYOT, *Plut.*, *Lucullus*, c. 56; *OEuv.*, t. IV, p. 132.

Page 289, ligne 18, INFIME, ajoutez :

Une espèce *infime* n'en a point au dessous d'elle.

DIDEROT, *Opin. des anc. philos.* (Stoïc.), *OEuv.*, t. VII, p. 341.

Page 292, ligne 10, INGLORIEUX, ajoutez :

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes;
Flumina amem, sylvasque *inglorius*.

VIRG., *Georg.*, l. II, v. 485, 486.

« Il est à remarquer, » observe M. Bréghot du Lut, dans son rapport sur l'*Archéologie française*, tome I, « qu'en traduisant ce passage de Virgile, et plusieurs « autres de ce grand poète, où se trouve le mot *inglo-* « *rius*, M. l'abbé Delille ne s'est point servi du mot *in-* « *glorieux*, quoiqu'il l'ait employé dans plusieurs autres « endroits de ses ouvrages. »

Ibid., ligne 17, ajoutez :

Consultez mon *Vocabulaire des privatifs français*, Paris, 1794, p. 86.

Page 296, ligne 21, INSIDIATEUR, ajoutez :

Nouv. rem. sur la lang. franç., par le P. Bouho
p. 523, 524, etc.

Page 300, ligne 30, après l'article INSUSCEPTIB
ajoutez :

INTEMPESTIF, IVE, *adj.* Qui est hors de sais
fait à contretemps, mal à propos.

A la fin on trouva que toutes avoyent consenti à ceste
tempestive et indiscrète ouverture.

CHOLIÈRES, *Cont.*, 5[e] *après-disn.*; t. II, p. 169, r

Latin, *intempestivus.* — Italien, *intempestivo* — Espag
intempestivo. Voyez INTEMPESTIVEMENT, p. 301, lignes
et suiv.

Page 302, ligne 19, INTENSE, ajoutez :

Les sons *intènses* sont ceux qui ont le plus de force,
s'entendent de plns loin : ce sont aussi ceux qui étant ren
par des cordes fort tendues, vibrent, par là même, plus fo
ment.

J. J. ROUSSEAU, *Dict. de Musique*, art. *intense*.

la lang. franç., part. I, c. 150, p. 300. — Idem, *ibid.*, partie II, c. 84, p. 346, etc., etc.

Page 304, ligne 5, ajoutez:

« Le mot *invaincu*, » dit M. D'Alembert, « employé par « Corneille et par Voltaire, n'a été jusqu'à présent em- « ployé que par eux, et méritait bien de l'être par « d'autres. Lorsque Voltaire envoya à l'Académie ses « excellentes remarques sur Corneille, il observait avec « regret, dans une de ses remarques, que le mot *in-* « *vaincu* n'avait pas fait fortune : l'Académie écrivit en « marge, Que ne la lui faites-vous faire? Il a suivi ce « conseil, il a hasardé ce mot dans une de ses pièces, « et n'a pu lui redonner la vie. » *Eloge de l'abbé de S. Pierre*, Not. 6[e] ; *OEuv.*, tom. XI, p. 137.

Page 305, ligne 18, INVESTIGATION, ajoutez:

Ce dernier s'appelle recherche, *investigation*. C'est une espèce de quête, où l'esprit suit à la piste les traces d'une cause ou d'un effet présent ou passé.

Diderot, *Opin. des philos.* (Hobbisme); *OEuv.*, t. V, p. 497.

Page 310, ligne 13, ITALIANISER, ajoutez:

Italianisé, ée, *part. pass.* Qui a, ou qui affecte le langage, les mœurs, les manières des Italiens.

Un langage courtisan estaminé par le sas du Français *italianizé*.

Cholières, *Contes*, 8[e] *matinée*; tom. 1, p. 220; v°.

Les alemans d'aujourd'huy, qui ayant dégénéré et perdu leur première et rustique naïveté, sont tant francisez, espagnolisez, et *italienisez*.

Noel Dufail, *Cont. d'Eutrapel*, (débats et accords), fol. 63

Page 314, ligne 19, *append.*, IMPOURVU, ajoutez:

Math. Régnier, *Sat.* 7, etc.

Ibid., ligne 21, ajoutez :

Hauteroche, *Esprit follet*, act. V, sc. dernière, etc.

Page 317, ligne 8, *append.*, IVOIRIN, ajoutez :

Des Accords (*Et. Tabourot*), *Touches*, p. 40.—Amad. Jamyn, *Poés.*, p. 74.

Page 319, ligne 25, JÉSUITIQUE, ajoutez :

A travers le patelinage *jésuitique*, je le vis suivre assez fidèlement une des grandes maximes de la Sociéte.

J. J. Rousseau, *Confess.*, l. VII, tom. II, p. 294. = *Voyez* Idem, *ibid.*, l. VIII, tom. III, p. 37.

Page 322, ligne dernière, après l'article JOVIALITÉ, ajoutez :

JUVÉNIL, ILE, *adj.*, ou JUVÉNILE, *adj. des deux g.* Qui appartient à la jeunesse, qui est propre, convenable à la jeunesse.

La vieillesse tournera son vénérable et paternel amour, en fols et *juvénils* desirs.

Louise Labé, *Débat de Folie et d'Amour*, disc. 5 ; *Œuv.*, p. 42.

Latin, *juvenilis. Juvenilis* quædam dicendi impunitas et licentia.

Cicer., *De claris orator.*, c. 91.

Italin, *giovenile.* Quello, che nell' appetito lor *giovenile* cadeva di voler fare.

Boccacc., *Nov.* 13, 5.

Espagnol, *juveníl.* Muchos de ellos hablaron segun el furor *juveníl*, y su acostumbrada soberbia.

Ovalle, *Hist. de Chil.*, l. V, c. 22.

Anglais, *juvenile.* Learning hath its infancy, when it is almost childish ; then its youth, when it is luxuriant and *juvenile.*

Bacon, *Essays.*

Page 333, ligne dernière, après l'article LOQUACITÉ, LOQUÈLE, ajoutez :

LOUVIÈRE, *s. f.* Fosse ou piège pour prendre les loups.

Si luy mescheut si mauvaisement, qu'elle cheut en une *louvière* qui n'estoit couverte fors de ramilles et de feuilles.

Perceforest, vol. II, fol. 138, v°, col. 1.

Le substantif *louvière* se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux ; mais les auteurs qui, au reste, observent que ce mot est vieux, prétendent qu'il signifie « tanière, « ou contrée à loups. » Ils ajoutent qu'on a donné aussi ce nom à « une robe faite de peaux de loups. » Je ne l'ai jamais trouvé sous cette dernière acception dans aucun auteur ancien ou moderne.

Page 337, ligne 14, *append.*, LÉCANOMANTIE, ajoutez :

J. Potter, *Archæol. græc.*, l. II, c. 18, col. 337. — Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux.

Page 337, ligne 16, LÉGUMAGE, ajoutez :

Amyot, *Plut.*, *OEuv. mesl.*, t. XXI, p. 330, etc.

TOME SECOND.

Page 6, ligne 11, MAL-APPRIS, ajoutez :

C'est, ne vous en déplaise, Madame, qu'Arlequin est un *mal-appris*.

MARIVAUX, *Heureux stratag.*, act. II, sc. 10.

Page 19, ligne antépénultième, MÉNESTREL. — ALBERIC., ann. 1237, lisez ALBERIC., *Chron.*, ms. de la Bibl. du roi, ann. 1237.

Page 38, ligne 12, *append.*, MARBRIN, ajoutez :

LOUISE LABÉ, *Débat de Folie et d'Amour*, disc. 5; *OEuv.*, p. 59.

Page 40, ligne 18, *append.*, MONDE, ajoutez :

FLEURY, *Mœurs des Israél.*, § 1, p. 3, etc.

Page 45, ligne antépénultième, NONCHALOIR, ajoutez :

Tous les veus pas ils n'entendent
Qui devant leurs yeus se rendent :
Ains les ont à *nonchaloir*.

Des louenges de dame L. Labé, à la suite de ses *OEuv.*, p. 145.

Page 46, ligne 15, NOUVELLET, ajoutez :

Qu'il avoit tousjours adorées,
Dès son jeune aage *nouvellet*.

Epit. sur Louise Labé, à la suite de ses *OEuv.*, p. 115.

Page 55, ligne 13, OBSÉQUIEUX, ajoutez :

Au reste, le mot *obséquieux* a été employé aussi, et avec succès, par d'autres écrivains modernes.

Ou son orgueil n'était pas né, ou il se cachait sous les dehors d'une politesse timide, quelquefois *obséquieuse* et tenant de l'humilité.

MARMONTEL, *Mém.*, l. IV, t. I, p. 327.

Page 78, ligne 20, OTIEUX, ajoutez :

Otieusement, *adv.* Sans rien faire, avec le calme, le loisir d'un homme qui n'a aucune occupation forcée; inutilement, d'une manière oiseuse.

Pourtant, n'estimez le temps icy *ocieusement* perdu.
Rabelais, liv. V, c. 6.

Italien, *oziosamente.* Contra'l suo comandamento dicente che non si parli *oziosamente.*
Tratt. del gov. della famigl.

Espagnol, *ociosamente.* Como lo hizo el rey de Aragón, D. Juan el Primero, que *ociosamente* consumia el tiempo en la poésia.
Saav., *Empres.* 6.

Page 97, ligne dernière, PARTROUBLER, ajoutez :

Ce mot se trouve quelquefois dans nos auteurs comiques modernes.

On est si *partroublé* qu'on ne sait ce qu'on fait.
Regnard, *Démocrit.*, act. V, sc. 2.

Page 101, ligne 20, PATERNE, ajoutez :

Il se trouve aussi dans quelques autres écrivains modernes.

J'allai voir le prélat. Il me reçut d'un air *paterne*, en m'appelant toujours, mon cher monsieur Marmontel.
Marmontel, *Mém.*, l. VIII; t. III, p. 38.

Page 103, ligne 11, PEINTURER, ajoutez :

Il a été employé par Scarron.

Les Agathyrses *peinturées*,
De leurs plus beaux habits parées.
Virg. trav., ch. 4.

Page 107, ligne 31, **PERDURABLE**, ajoutez :

Il a été employé par quelques écrivains modernes.

Perdurable, il n'aura point de fin.

DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (Sarrazins), *OEuv.*, tom. VII, p. 189.

Page 113, ligne 10, **PERLETTE**, ajoutez :

Les autres vont léchant les *perlettes* rosines
Des larmes de Narcisse.

REM. BELLEAU, *Berger.*, t. I, p. 138.

Et qui voit ses dens en riant,
Voit des terres de l'Orient
Meinte *perlette* desrobée.

Ode en faveur de dame Louise Labé, à la suite de ses *OEuv.*, p. 125.

Page 140, ligne 12, **PRÉFIGURER**, ajoutez :

Cecy jadis nous *préfiguroit* la divinatrice Pythie, quand, avant respondre pour l'oracle, escroulloit son laurier domesticque.

RABELAIS, l. III, c. 45.

Page 143, ligne 29, **PRÉORDONNER**, PRÉORDONNANCE, PRÉORDINATION, ajoutez :

La futurition des choses, la *préordination* des événemens, la préscience de Dieu ne touchent point à notre liberté.

DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (Leibnitz); *OEuv.*, t. VI, p. 326.

Page 181, ligne 3, après l'article **RÉAPPRÉCIATION**, ajoutez :

REBAISER, *v. a.* Baiser itérativement; rendre baisers pour baisers.

Et bien voient qu'il l'a corbée,
Et *rebésiée*, et restupée.

Constant du Hamel, v. 849.

Si elles ont quelque enseigne de lui, elles la baisent, *rebaisent*, sèment de larmes.

LOUISE LABÉ, *Débat de Folie et d'Amour*, disc. 5[e]; *OEuv.*, p. 65, 66.

Baise m' encor, *rebaise* moy et baise.
Id., *Sonn.* 18; *OEuv*, p. 97.

Ce mot, qui se trouve dans le Dictionnaire de Richelet, dans celui de Trévoux, etc., a été employé par quelques écrivains modernes.

Il la *rebaise*, et puis vide un grand verre.
Voltaire, *Pucelle*, c. 9.

Italien, *ribaciare*.

Ch' i' non ti *ribaciassi* cento volte.
Cecchi, *Esalt. della croce*, att. 5, sc. 7.

Page 191, ligne dernière, RESSAISIR, ajoutez :

Si je *ressaisissais* la vie, elle retournerait bientôt contre moi tous ses poignards.
Mme de Staël, *Corinne*, l. XX, c. 5.

Page 206, ligne 19, SAGETTE, ajoutez :

Ainsi parloit, et tout échauffé d'ire,
Hors de sa trousse une *sagette* il tire.
Louise Labé, *Élég.* 3; *OEuv.*, p. 83.

Page 208, ligne dernière, après l'article SALIGINEUX, ajoutez :

SALTATION, *s. f.* Action de sauter; art de la danse. — Ce mot a servi aussi à désigner une espèce de ballets pantomimes.

Ainsi que l'on fet, ès festes de Bacchus, avec mouvements et *saltations* satyriques.
Amyot, *Plut.*, *Anton.*, c. 98; *OEuv.*, t. VIII, p. 384.

La *saltacion* n'a ù autre origine : qui est une représentacion faite si au vif de plusieurs et diverses histoires, que celui qui n'oit la voix des chantres, qui accompagnent les mines du joueur, entent toutefois, non-seulement l'histoire, mais les passions et mouvements.
Louise Labé, *Débat de Folie et d'Amour*, disc. 5; *OEuv.*, p. 55.

Le substantif *saltation*, qui se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux, a été employé par quelques écrivains modernes.

Il ne faut pas restreindre le sens de *saltation* à celui que nous donnons dans notre langue au mot de danse.

ROLLIN, *Hist. anc.*, l. XXII, c. 6, art. 2, § 2; t. XI, part. 1re, p. 266.

Ils s'appelèrent pantomimes, parce qu'ils imitoient et exprimoient tout ce qu'ils vouloient dire avec les gestes qu'enseignoit l'art de la *saltation*, sans employer le secours de la parole.

IDEM, *ibid.*, § 4; t. XI, part. 1re, p. 279.

M. Bréghot du Lut, dans son *Glossaire*, placé à la suite des *OEuvres de Louise Labé*, observe que M. de l'Aulnaye a publié, de nos jours, un ouvrage intitulé de la *saltation théâtrale* (Paris, 1790, un vol. in 8°).

Latin, *saltatio*. Sext. Titius homo loquax fuit et satis acutus, sed tam solutus et mollis in gestu, ut *saltatio* quædam nasceretur, cui *saltationi* Titius nomen esset.

CICER., *Brut.*, c. 61.

Italien, *saltazione*. Dove racconta le varie spezie di *saltazioni* co' nomi loro.

REDI, *Annot. ditir.*, 197.

Espagnol, *saltación;* el acto de saltar. Tómase tambien por la danza, ò báile.

Diccion. de la real. Acad. de Madrid.

Anglais; *saltation*. The locusts being ordained for *saltation*, their hinder legs do far exceed the others.

BROWN, *Vulg. err.*

Page 242, ligne dernière, après l'article TOURBILLONNER, ajoutez :

TOURMENTEUR, *s. m.* Celui qui tourmente.

Je ne suis accompagné de furies, harpies et *tourmenteurs* de monde, pour me faire creindre avant le combat.

LOUISE LABÉ, *Débat de Folie et d'Amour*, disc. 1; *OEuv.*, p. 9.

Italien, *tormentatore*. Non lascerai mai la crudeltà, essendo compagno del *tormentatore*.

Ammaestram. ant., 21, 3, 8.

Espagnol, *tormentadór*. En la primera parte se contiene el lugar, donde la noche, ò la ceguedad me prendió, è los *tormentadóres*, que ende estaban.

JUAN DE MENA, *Copl.* 5.

Anglais, *tormentor, tormenter*. He called to me for succour, desiring me at least to kill him, to deliver him from those *tormentors*.

SIDNEY.

Let his *tormenter*, conscience, find him out.

MILTON.

FIN.





